execouvfondations9 17/04/08 10:42 Page 1

NOUVELLES FondationS n°9

ÉDITORIAL

6 Rupture ?
Théophile Hazebroucq

GRAND ENTRETIEN

8 Slavoj Zizek : l'enfant terrible des désillusions
Arnaud Spire

10 Le communisme, une absence toujours présente
Entretien avec Slavoj Zizek

ANALYSES

16 Vers une nouvelle efficacité productive et sociétale
Daniel Bachet

24 Sortir du communisme utopique
Éric Le Lann

32 Les effets pervers de la démocratie représentative
Joël Martine

38 L'évolution départementale du vote communiste depuis 1945
Roger Martelli

DOSSIER AFRIQUE

48 À la source des conflits, des crises politiques
Chrystel Le Moing

51 Atouts et faiblesses du continent noir
Mamadou Lamine Diallo

59 Approche comparative des Unions européenne et africaine
Bienvenu Okiemy

65 L'Afrique, la Science et la technologie
Mary Teuw Nian

68 La nouvelle donne chinoise en Afrique
Adama Gaye

74 La Chine, une opportunité et non une menace pour l'Afrique
Lu Shaye

80 L'imbroglio tchadien : un horizon indépassable ?
Saleh Kebzabo

83 La démocratie au Tchad : un exercice impossible
Mahamat Saleh

LE MONDE DES IDÉES

90 Logique quantificatrice du capital
Robert Hue

92 Les illusions des tenants du calcul massif de l'intime
Éric Laurent

98 Une épistémologie de managers et non de savants
Jean-Claude Maleval

INTERNATIONAL

103 Chine : une course contre la montre
He Zengke

116 Corée : l'accouchement d'un nouvel ordre politique e n Asie du Nord-Est
Gavan McCormack

126 Norvège : défis et opportunités dans une perspective européenne
Dag Seierstad

131 Être de gauche dans les Balkans, mission impossible ?
Jean-Arnault Dérens

137 Albanie : une gauche à réinventer
Fatos Lubonja

143 Bosnie : seule la gauche pourrait dépasser les nationalismes
Srdjan Dizdarevic

150 CARTE BLANCHE
À Jean Pierre Faye

152 Le théorème de Katerina et Sophie (poème)
Jean-Pierre Faye

CULTURE

156 La Renaissance, époque révolutionnaire
Jean-Pierre Jouffroy

HISTOIRE

Pour le 250e anniversaire de la naissance de Robespierre

158 Robespierre et l'historiographie républicaine
Michel Vovelle

172 Discours de Robespierre sur l'abolition de la peine de mort

175 Du prophétisme révolutionnaire à la défense de la dissidence
Olivier Forlin

181 Rétablir l'Histoire dans sa véritable dimension
David Douvette

189 Document : le programme du CNR

LIVRES

194 La pipolisation comme opium du peuple
Arnaud Spire

Notes de lecture

ISBN 2-916374-14-0

9 782916 374147

ISSN 1951-9745

Atelier Sacha Kleinberg

NOUVELLES FondationS 9

RE

DOSSIER AFRIQUE : L'HEURE DES CHOIX

Entretien avec Slavoj Zizec

250e anniversaire de la naissance de Robespierre
Discours sur la peine de mort de 1791

Carte blanche à Jean-Pierre Faye

NOUVELLES FondationS

Trimestriel n°9 – avril 2008 – 25 €

VUE



FONDATION GABRIEL PÉRI

Fondations9-6 16/04/08 11:34 Page 1

Fondations9-6 16/04/08 11:35 Page 2

NOUVELLES FondationS

Directeur de publication
Michel Maso

Rédacteur en chef
Bernard Frederick

Rédacteur en chef adjoint
Théophile Hazebroucq

Conseiller de la rédaction
Jérôme-Alexandre Nielsberg

Comité de rédaction
Alexandre Courban, Tania Bachénina-Remond,
Stéphane Bonnery, Quynh Delaunay,
Denis Fernandez-Récatala, Bernard Frederick,
Théophile Hazebroucq, Sacha Kleinberg,
Chrystel Le Moing, Jean Lojkine, Michel Maso,
Frédérique Matonti, Jérôme-Alexandre Nielsberg,
Arnaud Spire, Serge Wolikow.

Iconographie
Couverture : Maximilien de Robespierre
par Pierre Roch Vigneron. © Chateau de Versailles,
France/Lauros/Giraudon/The Bridgeman Art
Library.
Intérieur : Reproduction de dessins à la plume et de
gravures d'après dessins (détails) de Pieter Bruegel
l'Ancien.

Éditeur
Fondation Gabriel Péri, 22 rue Brey 75017 Paris
Téléphone : 01 44 09 04 32
Courriel : fondations@gabrielperi.fr

Abonnement et diffusion
Prix au numéro 15 €
Tarif abonnement :
1 an : 45 € – Étudiants et chômeurs : 25 €
2 ans : 80 € – Étudiants et chômeurs : 50 €

Commandes et abonnements
(accompagnés du règlement) à :
Collectif des éditeurs indépendants
37, rue de Moscou 75008 Paris

Conception/réalisation graphiques
Atelier Sacha Kleinberg

Revue trimestrielle

ISBN : 2-916374-14-0
ISSN : 1951-9745

Fondations9-6 16/04/08 11:35 Page 3

Fondations9-6 16/04/08 11:36 Page 4

Fondations9-6 16/04/08 11:37 Page 5

NOUVELLES FondationS

Fondations9-6 16/04/08 11:38 Page 6

RUPTURE ?

Rabâchée à longueur de phrases-chocs pendant la précampagne, « tranquillisée » lors de la campagne proprement dite, la « rupture » sarkozienne allait, pour sûr, radicalement modifier le visage de la France, l'extirper de sa décadence morale, et, surtout, de l'apathie économique responsable de sa distanciation dans la compétition mondiale.

Parmi les innombrables bouleversements à venir, Nicolas Sarkozy avait promis à Cotonou en 2006 de « définitivement tourner la page des complaisances, des officines, des secrets et des ambiguïtés[1] » régissant les relations franco-africaines. Dans la lignée de ces bonnes intentions, l'UMP s'engageait dans son programme pour les dernières législatives à ne soutenir « ni les dictatures ni les pays dirigés par des régimes corrompus[2] ». Et le 28 février dernier, probablement soucieux de laver la désastreuse impression laissée par son discours de Dakar, le président de la République a déclaré devant les députés sud-africains vouloir « changer le modèle des relations entre la France et l'Afrique » afin de les débarrasser du sceau « de l'inégalité, de l'exploitation et du ressentiment[3] ». Bref, il s'agit ni plus ni moins de rompre avec les pratiques françafricaines héritées du général de Gaulle et perpétuées par ses successeurs. Ce louable dessein ne peut qu'être applaudi. Les populations du « pré carré » français ont trop pâti de ces « accords de coopération » aux si nombreuses clauses occultes les privant de la jouissance des ressources de leurs États au profit de dirigeants autocrates, d'entreprises et de partis politiques français. Nicolas Sarkozy a donc pris un nouvel engagement porteur de beaucoup d'espoirs, particulièrement en Afrique.

Les populations du « pré carré » français ont trop pâti de ces « accords de coopération » aux si nombreuses clauses occultes les privant de la jouissance des ressources de leurs États au profit de dirigeants autocrates, d'entreprises et de partis politiques français.

Mais, là encore, la réalisation peine à se conformer aux effets d'annonce. Lui qui, toujours au Bénin, promettait de dépasser la « seule personnalisation » des rapports de la France avec les États africains, a, par exemple, usé de tout son poids pour obtenir l'allègement spectaculaire de la dette du seul Gabon de son « ami » Omar Bongo (au pouvoir depuis quarante et un ans) dès l'été suivant son élection. Ce dernier, ainsi que le Congolais Denis Sassou Nguesso, le Burkinabé Blaise Compaoré, l'Angolais Eduardo Dos Santos, et le Guinéen Teodoro Obiang, était également visé par une plainte de plusieurs associations pour « recel de détournement d'argent public ». Au cours de leur enquête, les policiers de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) ont établi trente-quatre procès-verbaux portant sur de multiples comptes en banque, des acquisitions immobilières prestigieuses et des achats de voitures de luxe (le dossier comporte la photocopie d'un chèque de la paierie publique gabonaise de 390 795 euros en paiement d'une Maybach pour l'épouse du chef de l'État !), pour un total de plusieurs dizaines de millions d'euros[4]. Un train de vie sans commune mesure avec le traitement officiellement perçu par ces dirigeants et leurs familles. Jugeant néanmoins ces infractions « insuffisamment caractérisées », le parquet de Paris a classé l'affaire sans suite en novembre 2007. Le candidat Sarkozy s'était montré catégorique : « La corruption doit cesser d'être regardée avec complaisance comme un mal inévitable[5]. » Les palais du continent noir tremblent encore de cet avertissement. De même, au Cap, il était hors de question de transiger avec « la démocratie et les Droits de l'Homme, cela vaut aussi pour l'Afrique », dont le « Tchad où l'enracinement de la démocratie appelle dès maintenant de nouveaux efforts de tous[6] ». La veille de ce discours, il avait pourtant affirmé à N'Djamena que le gouvernement tchadien était « légitime[7] », malgré le verrouillage du pays et ses fraudes électorales systématiques depuis sa prise de pouvoir en 1990. L'aide (renseignements militaires, munitions, armes[8]) apportée au régime d'Idriss Déby lors des affrontements de février a peut-être évité que la situation ne vire au bain de sang. Reste que cet

Fondations9-6 16/04/08 11:39 Page 7

énième soutien de la France a permis à Déby non seulement de se maintenir au pouvoir, mais, de surcroît, de profiter de l'état d'urgence pour régler des comptes avec l'opposition. Ainsi, si deux des responsables enlevés ont été « retrouvés », l'un dans une prison de la capitale, l'autre au Cameroun, Ibni Oumar Mahamat Saleh, président du Parti pour les libertés et le développement (PLD) et de la coalition des partis de l'opposition démocratique, est toujours porté disparu. Des témoins ont assisté à son arrestation par la garde présidentielle, ce que confirme un rapport de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch. Que sa famille – sans nouvelle de lui depuis le 3 février – soit assurée de la totale solidarité de la Fondation Gabriel Péri, avec laquelle Ibni a noué des liens forts. Il a en effet déjà publié un article dans notre revue[9] et revenait à peine du Colloque international de Dakar lorsqu'il a été vu pour la dernière fois[10]. Nicolas Sarkozy, de son côté, s'est félicité de la création d'une commission internationale chargée d'enquêter sur cette disparition. La direction en a été confiée au président de l'Assemblée nationale tchadienne. Étant donné le fonctionnement des institutions du pays (cf. l'article de M. Saleh), les raisons de douter de son efficacité sont sérieuses.

Le président français a tout de même tenu à assister à une réunion du Comité de suivi de l'accord politique conclu le 13 août 2007[11] entre partis de la majorité présidentielle et de l'opposition en vue d'une amélioration des pratiques démocratiques au Tchad. L'opposition a refusé d'y participer avant que le sort des disparus ne soit clarifié, ce qui lui a valu… de se faire tancer par N. Sarkozy, qui n'admet pas cette « politique de la chaise vide. Pour se réconcilier, il faut être deux » ! Au final, il n'aura donc pas rencontré un seul opposant à M. Déby au cours de son voyage. Seule son épouse a reçu celle de M. Saleh. Où situer la rupture, dans ces conditions ?

En outre, malgré ses déclarations de principe, le chef de l'État semble toujours envisager l'Afrique comme une sorte de vaste marché à se partager entre puissants : « L'Amérique et la Chine ont déjà commencé la conquête de l'Afrique. Jusqu'à quand l'Europe attendra-t-elle pour construire l'Afrique de demain[12] ? » Fidèle à son style si léger de chef des ventes de PME, il a d'ailleurs tenu à rassurer la communauté française d'Afrique : « Bien sûr, on a devant nous les Américains, les Japonais, mais bon, c'est la France quand même ! On va mettre le paquet pour réussir. On a fait une "dream team" avec Areva, avec EDF, avec Bouygues, avec Alstom. On a mis tous les atouts de notre côté. J'ai dit au Président Mbeki qu'on était intéressé par tout, de la centrale à charbon, au gaz, au nucléaire, n'est-ce pas Christine [Lagarde, ndlr], tu as bien compris[13] ? » Diplomatie exclusive du chéquier ? Et si c'était là la seule « rupture » ? ●

Pour se réconcilier, il faut être deux ! Au final, N. Sarkozy n'aura donc pas rencontré un seul opposant à M. Déby au cours de son voyage. Seule son épouse a reçu celle de M. Saleh. Où situer la rupture, dans ces conditions ?

Théophile Hazebroucq

1. Cf. http://infostrat.noosblog.fr/mon_weblog/2006/05/discours_de_nic.html.
2. UMP, législatives 2007, le projet, cf. http://www.umplegislatives2007.fr/index.php?section=projet&theme=12.
3. « Discours de M. le président de la République devant le Parlement sud-africain », 28 février 2008, cf. http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=view&lang=fr&cat_id=7&press_id=1106.
4. Cf. http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/01/31/le-patrimoine-des-chefs-d-etat-africains-en-france_1005944_3224.html#ens_id=1005946.
5. Nicolas Sarkozy, conférence de presse sur la politique internationale, 28 février 2007, cf. http://www.u-m-p.org/site/index.php/s_informer/discours/mes_objectifs_en_matiere_de_politique_internationale.
6. « Discours de M. le président de la République devant le Parlement sud-africain », 28 février 2008.
7. « Allocution de M. le président de la République devant la communauté française de N'Djamena au Tchad », 27 février 2008, cf. http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=list&cat_id=7&lang=fr&page=2.
8. Cf. « Des blindés gratos », *Le Canard enchaîné,* 5 mars 2008.
9. Cf. « Le Tchad objet d'un double enjeu », *Nouvelles Fondations,* n° 5.
10. Pour signer la pétition exigeant sa libération, envoyez vos nom, prénoms, fonction et pays à clemoing@gabrielperi.fr.
11. Cf. annexe p. XXXXX.
12. Nicolas Sarkozy à Toulon, 7 février 2007, cf. http://www.u-m-p.org/site/index.php/s_informer/discours/nicolas_sarkozy_a_toulon
13. « Allocution de M. le président de la République devant la communauté française de Johannesburg », 29 février 2008, cf. http://www.elysee.fr/documents/index.php?mode=view&lang=fr&cat_id=7&press_id=1112.

Fondations9-6 16/04/08 11:40 Page 8

GRAND ENTRETIEN

Slavoj Zizek

L'ENFANT TERRIBLE DES DÉSILLUSIONS

ARNAUD SPIRE*

L'étincelle produite par la pensée de Slavoj *Zizek* a le grand mérite d'attirer fortement notre attention sur le fait que Marx et Engels dans *L'Idéologie allemande* ont insisté sur l'absence d'idéal communiste (« le communisme n'est pas un idéal »), sans pour autant gommer les valeurs qui émanent de son aspect essentiel. Nul n'a besoin de demander, et encore moins de souhaiter, que le capitalisme s'exprime. Il fonctionne, un point c'est tout, et il ne s'adapte pas si mal à l'histoire. Le communisme, lui, a besoin d'être « manifesté » par ceux que le capitalisme révolte : « La différence entre capitalisme et communisme tient donc au fait que le communisme a été perçu comme une Idée qui a ensuite échoué dans sa réalisation, alors que le capitalisme aurait fonctionné "spontanément". Il n'y a pas de *Manifeste capitaliste*[1]. » Cela a été en France le cadre de l'action du Parti communiste français sur la longue durée.

Slavoj Zizek est né après la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1949, à Ljubljana. Son enfance coïncide avec une guerre d'un tout autre genre, une guerre idéologique contre la guerre froide. Le mouvement étudiant slovène était, en 1968, lourdement influencé par un marxisme fortement occidentalisé, paradoxalement ouvert à l'école de Francfort et prônant un socialisme autogestionnaire. Il n'y participe que de loin, même si la revue *Problemi* lancée par la Ligue des communistes l'accepte en son sein. Pour la première fois, une revue officielle entretient un lien élargi avec ce qu'on appelle alors en Slovénie (ex-Yougoslavie) l'hétérodoxie marxiste occidentale des années 1960. Il en devient très vite le directeur, et son travail personnel l'extrait à la fois de l'amont traditionnel qu'est l'« idéalisme allemand » et de l'aval rigoureux qu'est le « structuralisme » français. Zizek gratte là où le marxisme démange, car l'entité abstraite et la structure reconduisent à l'ontologie métaphysique avec laquelle Marx a tenté de rompre.

D'où le rôle extraordinaire joué par l'humour philosophique de Slavoj Zizek afin que le marxisme soit renouvelé et encore vivant aujourd'hui. Il s'appuie donc sur une réinterprétation de l'analyse marxienne du « fétichisme de la marchandise », le fond proprement matérialiste de la théorie de l'idéologie[2]. Il a popularisé, dans ce qui fut la plus stalinienne des provinces yougoslaves, Althusser, Derrida, Deleuze et Guattari ! Les résultats rejoignent un travail de plus longue haleine entrepris à partir de l'œuvre du psychanalyste Jacques Lacan, d'où il a sorti un premier ouvrage, *Le Plus Sublime des hystériques, Hegel passe.* L'auteur se trouve ainsi dans la situation de repenser, au-delà de la « mauvaise foi » sartrienne, le mouvement dialectique de la « belle âme » ou de la « ruse de la raison » chez Hegel. Le philosophe slovène en tirera une question dont le caractère contemporain n'échappera à personne : « Dira-t-on que "la Société", tout comme "la Femme", n'existe pas et que c'est en fonction de cette existence impossible que se trace la ligne de démarcation entre totalitarisme et démocratie ?[3] » Il milite pour la « démocratie » dans la Slovénie des années 1980, il a même été candidat aux premières élections libres de 1990 dans son pays, mais, depuis le début du millénaire, il exprime avec force son « antilibéralisme ».

L'œuvre actuelle de Zizek témoigne, depuis l'expérience historique singulière du « socialisme réellement existant », que, si la lutte des classes et la psychanalyse ont rarement fait bon ménage (à l'exception en France des pensées de Georges Politzer et d'Henri Lefebvre), elles accordent pourtant l'une et l'autre « un caractère cardinal à l'activité et à la sexualité dans l'histoire humaine, à la production et à la reproduction de la communauté humaine par elle-même », sans pour autant tomber dans la vulgate « freudo-marxiste ». La

* Philosophe. Dernier ouvrage paru : *Quand l'Événement dépasse le prévisible. Critique de l'horloge déterministe*, préface du Dr Joachim Wilke, L'Harmattan, 2006.

Fondations9-6 16/04/08 11:41 Page 9

distinction binaire établie par Lacan entre « symptôme » et « fantasme » permet à *Zizek* de comprendre l'investissement libidinal spécifique que contient la marchandise fétiche. La société marchande ne tient pas avant tout par des croyances qui seraient illusoires, mais par des objets où s'engouffre quelque chose des sujets du désir. L'idéologie ne se traduit pas simplement chez les individus par une « fausse conscience » qu'il suffirait d'éclairer. Elle détient une efficacité symbolique propre qui transforme « l'ordre pratique de la réalité, pas seulement la perception du monde, mais l'action même en son sein[4]. »

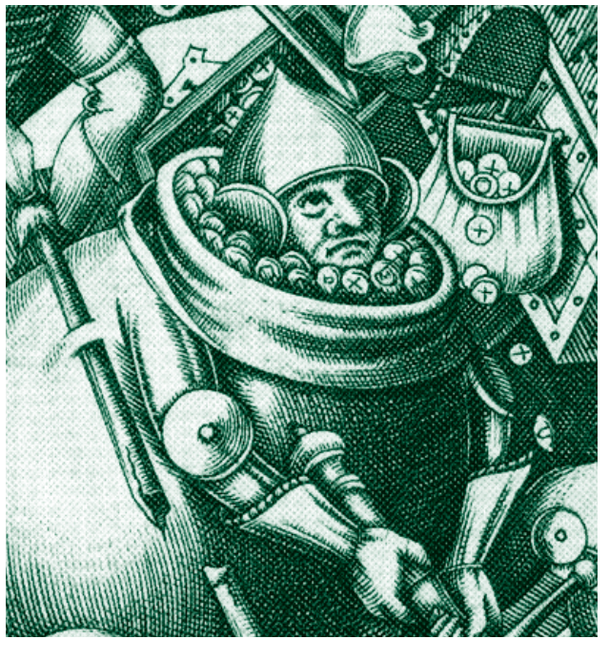
Ainsi réinterprété, le problème irrésolu de Marx devient alors le suivant : Comment faire pour que des crises des individus naisse un sujet, pour que des tensions internes du capitalisme émerge une politique de la liberté ? Pour Slavoj Zizek, la liberté doit d'abord être définie comme un « abîme[5] », un néant en quête de sens. La subjectivation individuelle exige la transformation de l'espace de relations qui détermine chaque psychisme et son histoire. Elle doit passer par la traduction d'un « commun » inédit, par-delà l'opposition entre la maîtrise et l'esclavage. Le plus grand service, à mon sens, qu'un peuple pourrait rendre au mouvement révolutionnaire serait de réaliser, quelque part sur la planète, l'expérience possible – en tout cas souhaitable – d'une synthèse critique de l'impatience « gauchiste » dénoncée dans la « maladie infantile du communisme » de Lénine avec le traité sur la non-violence de Gandhi… Ce « mariage » n'ayant toujours pas été réalisé, Slavoj Zizek cherche dans des blagues qui, pour la plupart, invitent, en pleine victoire historique de la social-démocratie libérale dans les pays d'Europe centrale et orientale, à « reprendre Lénine ». Sa présence – celle de Slavoj Zizek – est d'abord physique. Elle tient à la fois du « monstre » et du « géant ». Boulimique et logorrhéique, cet homme tenace retombe toujours sur ses pieds « dialectiques ». Il est aujourd'hui convaincu qu'il n'y a pas de politique possible qui vienne de la seule déconstruction (d'où la critique « Zizékienne » de la prétendue tolérance multiculturelle)[6]. La constellation postmoderne n'est, pour lui, que l'expression idéologique du nouvel esprit du capitalisme. Elle prend la forme d'un radicalisme qui, le plus souvent, « reste de papier ». Sortir de cette impasse consiste donc d'abord à réaffirmer une « critique virulente fortement intolérante, de la civilisation capitaliste globale ». Il propose de dépasser le conflit entre marxisme et postmodernisme par une lutte à mort entre un matérialisme subjectif et un matérialisme objectif… L'enjeu n'est rien d'autre que de *redéfinir le matérialisme historique et sa position politique.* L'un de ses traducteurs écrit que Zizek reste fidèle à Marx dans la mesure où il affirme que les conditions de possibilités du communisme sont contenues dans le développement même du capitalisme.

Pour Zizek, c'est la dépolitisation du peuple qui est responsable de tous les maux. La faute au socialisme et au capitalisme, deux systèmes qui incitent le citoyen à devenir cynique et donc apolitique. Chacun a son esprit critique vis-à-vis du système en même temps qu'il n'est pas enclin à croire en sa propre capacité à changer les choses. L'idéologie, toujours présente, se révèle pour ce qu'elle est – l'accompagnatrice des pratiques humaines –, sans perdre, bien au contraire, une once d'efficacité…

Dans son plus volumineux ouvrage traduit en français en janvier 2007, *Le Sujet qui fâche*[7], il exhume le noyau non reconnu du cogito cartésien : « Je doute, je pense donc je suis, j'existe », pour parler du sujet philosophique et politique dont notre époque capitaliste a concrètement besoin.

Arrivera-t-il un jour où le capital n'aura plus de contenu substantiel extérieur à lui duquel se nourrir ? C'est à cette question que tente de répondre aujourd'hui le marxiste américain Frédric Jameson. ●

1. Slavoj Zizek, *Le spectre rôde toujours. Actualité du Manifeste du Parti communiste*, Nautilus, 2002. Cf. la postface de Jean-Pierre Laurent.
2. Karl Marx, première section du livre I du *Capital*.
3. Slavoj Zizek, *Le Plus Sublime des hystériques, Hegel passe,* Point hors ligne, septembre 1988.
4. *Ibid*.
5. Id., *The Abyss of Freedom. Ages of the World. Un essai sur Shelling : le reste qui n'éclôt jamais*, Paris, L'Harmattan, 1996.
6. Id., *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Paris, Flammarion, Climats, réédité en juillet 2007.
7. Id., *Le Sujet qui fâche*, traduit de l'anglais par Stathis Kouvélakis, Paris, Flammarion, janvier 2007.



Fondations9-6 16/04/08 11:44 Page 10

LE COMMUNISME. UNE ABSENCE TOUJOURS PRÉSENTE

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR ARNAUD SPIRE

Arnaud Spire. *Vous dites qu'il est difficile de plaire à tout le monde et que vous préférez la coexistence plurielle des possibles à la confrontation permanente. Voulez-vous dire par là que le communisme est forcément pluriel, qu'il ne met pas fin aux contradictions entre les hommes, et qu'il faut toujours lutter pour faire prévaloir son point de vue?*

Slavoj Zizek. Mon rêve serait justement de pouvoir être aimable avec tout le monde, plutôt que de croiser toujours le fer avec les mentalités rétrogrades ou plates. Une station de radio animée par de jeunes étudiants de l'opposition a, un jour, invité un vieux communiste, un « cadre véritable ». Ils voulaient le provoquer, lui poser des questions difficiles. Ce vieux cadre a fait des efforts pathétiques pour plaire absolument aux jeunes gens qui l'ont questionné sur sa vie sexuelle. Il a tout de suite compris qu'il devait célébrer la sexualité, mais la seule langue dont il disposait, c'était le vieux jargon marxo-léniniste. Sa réponse fut effectivement politico-tragique. Il a célébré la sexualité dans un mélange de phraséologie communiste et de « culte » de la sexualité : « Oui, toucher les femmes entre les jambes, c'est une grande motivation pour mon combat pour le socialisme ; il n'y a pas de communisme sans jouir du corps nu des femmes », etc. Ainsi parlait-il en héros tragique du Parti communiste – inconscient de son obscénité !

A. S. *Les pays d'Europe de l'Est « fourmillent de bonnes histoires » comme celle-là sur le socialisme. Cela aide à ne pas prendre trop au sérieux les discours officiels qui embellissent la réalité. En fait, il s'agit de moments où le discours qui fonctionne automatiquement révèle des valeurs sous-jacentes « non dites ».*

S. Z. Je vais vous citer une autre « obscénité » que j'aime beaucoup. Dans la période de « commercialisation marchande du communisme », des rumeurs d'apparitions de la Vierge en Bosnie se sont propagées. Ce phénomène pouvait provoquer un essor du tourisme. Mais, au lieu d'exploiter ce filon (je parle comme les « communistes du marché »), les communistes bosniaques ont fait cadeau de son exploitation à des agences de tourisme italiennes, ce qui représentait à l'époque de 3 à 4 milliards de dollars. Cela a entraîné la fureur de tous les communistes contre eux. Deux ans après, une statue de la Vierge Marie a commencé à bouger un peu, à « tanguer », au nord de Ljubljana, entre la capitale et l'aéroport. Les communistes en ont été ravis. L'endroit, à proximité de l'aéroport, près de la partie touristique, était très bien situé. Mais il y eut une catastrophe : le prêtre catholique local a publié un article disant qu'il ne s'agissait pas d'un miracle mais d'une illusion. L'hebdomadaire du Parti communiste a alors « attaqué » ce prêtre sur son comportement « anti-patriotique », alors qu'il était de son devoir de citoyen d'aider au développement touristique en confirmant qu'il s'agissait bien d'un miracle. Devant cette formidable opportunité, il aurait dû reconnaître le miracle religieux, au lieu de tenir des propos matérialistes !

Parmi mes histoires préférées, il y a aussi l'ultime interview de Tito avant sa mort. Il était en visite à Ljubljana. Ce sacré bonhomme était déjà très vieux, presque sénile. On lui a demandé à un moment : Quelle est votre société idéale ? et il a répondu : « Mes chercheurs vont chercher » !

A. S. *La Yougoslavie était réputée, de par son histoire, être la plus accueillante à la diversité des « milles fleurs » (expression de Mao) du marxisme. Je reprends là le propos d'un philosophe communiste, André Tosel, qui définit notre époque comme celle des « cent fleurs passant aux mille ».*

S. Z. Oui, à condition que ce soient toutes des « fleurs rouges », une remarque de Deleuze qui ferait un beau titre : « Des cents fleurs aux milles plateaux ». Avez-vous vu qu'en Chine le ministère des Affaires religieuses a fait, paraît-il, une loi – ce n'est pas une blague – sur la réincarnation ? Il faudrait remplir un questionnaire spécifiant en quoi on veut se réincarner ! Je lutte contre

cette idéologie qui laïcise toutes les sinuosités de la pensée qui va au-delà du capitalisme…

A. S. *Est-ce là votre prise de parti culturel vis-à-vis des positions diverses de Poutine ? On y trouve des traces anciennes aussi bien de l'éclectisme gorbatchévien que du règne de la pensée-Brejnev. Ce sont des éclats, de tout petits éclats. Et on se dit : Comment se fait-il qu'il n'ait pas la même position que n'importe quel dirigeant des pays capitalistes libéraux ? Le rapport de l'actualité à l'histoire est propre à chaque nation. Les nations n'ont pas « fait leur temps ». Elles servent encore de cadre à des singularités.*

S. Z. D'accord avec le poids du passé national. Par contre, je ne suis pas d'accord avec la « connerie » postmoderne. La position qui vise à dire qu'on ne peut rien faire d'autre que « résister » et se contenter de la production culturelle, en attendant le moment où la classe ouvrière mondiale se réveillera, est simpliste. De même, bombarder le pouvoir avec des demandes impossibles. On se réclame de l'état-providence, mais ça ne fonctionne plus. Cette bataille idéologique est perdue. Les populations ne se sont heureusement pas encore résignées à restreindre leurs besoins…

A. S. *Richard Wolf, philosophe américain, s'efforce de concilier, ce qui, de mon point de vue, semble impossible : la « lutte de classe dans la théorie » (la formule est d'Althusser) et la lutte de classe dans la culture. C'est vraiment attacher trop d'importance aux superstructures. S'il n'y a pas de reproduction directe de l'antagonisme de classe dans la théorie, vous pensez bien qu'il y en a encore moins dans la culture en général…*

S. Z. Je suis d'accord avec cette critique de la déviation althussérienne. Ce que j'aime aux Etats-Unis, c'est que précisément tous les antagonismes sont réduits à un simplisme culturel, celui de la tolérance, par exemple. Mon choc le plus pur de « champagne communiste », c'est à un ami psychanalyste marxiste qui vit au Mexique que je le dois, un « lacanien marxiste » qui, après avoir tenu des propos très révolutionnaires, stigmatisé les riches, parlé de la pauvreté de la campagne, a enchaîné avec la difficulté de ne plus pouvoir trouver de « bonne » qui sache travailler. Il a dit en anglais des choses horribles sur sa bonne. Et dans un échange de regards, j'ai compris que cette femme avait tout compris. Il l'a vraiment traitée comme si elle n'existait pas, là, comme personne. Mais il avait un discours sur la révolution…

A. S. *Le développement du capitalisme serait précisément pour vous une longue histoire d'adaptation d'un cadre idéologico-politique aux mouvements et aux revendications qui semblaient menacer sa survie même, une longue histoire d'atténuation du caractère subversif de ces derniers ?*

S. Z. La clé, c'est une situation globale très compliquée. La dissolution du communisme est apparue à certains comme un miracle… Qui aurait pu, au milieu des années 1980, imaginer des élections libres, par exemple ? Je crois que le miracle véritable se situe au début des années 1980 ; il a consisté à imaginer que la démocratie occidentale était la fin du communisme. Mais ce qui est encore plus mystérieux, c'est que, dans les années 1990, personne n'aurait pu prévoir que, trois ou quatre ans plus tard, grâce à ces « élections libres » les ex-communistes pourraient gagner. Personne n'aurait pu dire à ce moment-là que, cinq ans plus tard, Jaruselski serait beaucoup plus populaire que Walesa ! Je crois que c'est ça, l'énigme véritable, parce que le premier constat relève de l'évidence, du sens commun : les communistes ne sont pas vraiment populaires, on va s'en débarrasser. Et là on voit que ce qu'on appelle le « passage à la démocratie » n'a rien résolu au fond.

On ne peut pas comprendre l'anticommunisme tardif sans rappeler que, paradoxalement, il s'agit d'une réaction idéologique spontanée à l'échec du capitalisme libéral. J'ai lu quelque part cette anecdote : au cours d'une grande réception, un nouveau riche aurait dit à Adam Michnik : Je dois vous féliciter. Vous avez battu le communisme et vous êtes riche, capitaliste. Il a répondu : Non, je ne suis pas un anti-socialiste, ma bataille contre le régime communiste a consisté en ceci : je suis socialiste et ce que je ne peux pas pardonner aux communistes, c'est de nous avoir déçus et de ne pas avoir réalisé le communisme. Michnik et Jaruselski sont maintenant des grands amis personnels. Ils se rencontrent chaque semaine, avec leur famille, etc. C'est ça, la culture, pour moi. Un rapport personnel comme celui-là est impensable chez nous en Slovénie. Il faut se souvenir du mouvement polonais Solidarnosc. Leur attente de la chute du communisme ne signifiait pas simplement la volonté d'instaurer le libéralisme économique, mais d'avoir plus de justice et plus de solidarité. C'est là que le syllogisme idéologique du « populisme » ordinaire accroche : on nous a promis la démocratie, elle doit être réalisée, de même pour la solidarité, la question sociale… On ne l'a toujours pas, mais on ne peut plus dénoncer l'idéal libéral ou capitaliste. Donc, la seule explication, c'est que les communistes n'ont pas vraiment perdu le pouvoir. Certains croient même que, derrière cela, une espèce de mafia « communiste » contrôle tout. C'est un mythe qui résiste… Un nationaliste slovène avait pro-

posé une formule que j'aime beaucoup, qui relève de la science fiction : « Les communismes se sont retirés du pouvoir pour mieux l'exercer, comme agents secrets. » On a raison quand on dit que, derrière chaque révolution fasciste, il y a l'échec d'une révolution socialiste. Ce nouvel anti-communisme fondamentaliste en Europe de l'Est, c'est l'effet paradoxal du fait que, là-bas, dans l'inconscient populaire, le rêve communiste est toujours là. Il reste à le réveiller. La conclusion à tout cela peut paraître farfelue, c'est le fait qu'avec la droite fondamentaliste anti-communiste, pour nous, le jeu n'est pas fini.

A. S. ***Pouvez-vous préciser la manière dont fonctionne l'« absence » de nouvelles idées progressistes ?***

S. Z. La gauche véritable a disparu. La catastrophe, c'est que, maintenant, dans la plupart des pays de l'Est, la grande confrontation se fait entre les « occidentalistes » libéraux purs et durs, qui ont gagné, et les fondamentalistes nationalistes, avec le paradoxe, comme ici en France, que la droite extrême est la seule qui se réfère encore à la classe ouvrière… Pour expliquer cette dynamique, il faut considérer l'absence de la cause *; l'absence, c'est la seule façon, paradoxale, de décrire la situation actuelle.* Sans tenir compte qu'il y a là quelque chose qui monte, à gauche, on ne peut pas expliquer cette dynamique. Donc, bien que nous soyons plus ou moins absents de la scène politique, *notre absence est bien marquante.* C'est cela, pour moi, l'analyse dialectique, la catastrophe elle-même donne tout de même des espoirs. Patience, patience. « Science avec patience », c'est de cela dont on a besoin ici comme praxis. Je suis tout à fait accord avec Alain Badiou : on ne doit pas s'énerver, perdre patience dans une espèce d'urgence humanitaire. Aux Etats-Unis, c'est presque une rhétorique. Par exemple, chaque discours commence par : « Est-ce que vous savez que, pour chaque mot que je prononce ici, il y a une dizaine d'enfants qui meurent de faim en Afrique ? » Même un communiste a dit : « à chaque sentence que je dis ici, une femme est violée aux Etats-Unis. » L'important, pour la gauche, c'est de prendre son temps. Aujourd'hui, c'est plutôt le temps de lire Hegel, de réfléchir, et non de perdre patience.

A. S. ***Lénine disait que les périodes d'inactivité sont favorables au renforcement du savoir théorique. Qu'en pensez-vous ?***

S. Z. Bien que j'aie de grandes divergences avec les réflexions d'Antonio Negri et de Michael Hardt dans leur ouvrage *Multitude,* « sur la guerre et la démocratie » à l'âge de ce qu'ils appellent « l'Empire », j'apprécie leurs efforts pour renouveler le vieux terme anglais *common,* au sens de partage commun. Je crois que les trois luttes anticapitalistes d'aujourd'hui – assez importantes – sont concernées par cela.

D'un côté, l'écologie, cette question va-t-elle déboucher sur une privatisation ou bien sera-t-elle traitée comme relevant du domaine commun ? On ne peut pas en laisser la direction au marché.

J'ai évoqué la question de la propriété privée avec des économistes conservateurs aux états-Unis. Tous tombent d'accord sur le fait que l'étape actuelle du capitalisme est très ambiguë. Le problème aujourd'hui, avec ce que Negri appelle le « travail cognitif », c'est comment étendre la logique de la propriété privée à la propriété intellectuelle. Comme l'a expliqué un économiste de droite : le fait que quelqu'un comme Bill Gates soit devenu en vingt ans la personne la plus riche du monde démontre que le marché ne fonctionne plus comme indicateur stable, opérationnel, de l'efficacité sociale. Dès que l'on privatise la propriété intellectuelle, on a des oscillations tout à fait irrationnelles. Il y a des oscillations normales et d'autres qui ne le sont pas. L'ascension de Bill Gates en est un exemple. Il a même écrit que Bush utilise son invention, sa propriété. Voilà donc un autre champ où l'on parle à front renversé de « commun ». C'est un beau mot que celui-là : il se réfère à l'âge médiéval en Angleterre où il y avait les forêts et autres qui relevaient du domaine commun, public.

Il y a enfin le débat sur la biogénétique. Va-t-on le traiter comme relevant du domaine public ? Voilà les trois champs concernés.

A. S. ***Pensez-vous que la cybernétique et l'informationnel soient la marque d'une révolution ?***

S. Z. Je vais vous répondre par une blague que j'utilise tout le temps à propos du Soviétique moyen Rabinovitch. J'aime utiliser l'antinomie. Rabinovitch a gagné une voiture ? La réponse est oui, c'est vrai, en principe. Seulement il n'a pas gagné la voiture, c'est une bicyclette. D'ailleurs, il ne l'a pas gagnée, puisqu'on la lui a volée, mais, en principe, tout reste vrai. C'est là la véracité dont le digital est porteur : un communisme virtuel, mais avec quelques rectifications dès lors qu'il est confronté à la réalité. Nous avons plus besoin de la critique de ces rectifications que d'enthousiasme pour une « révolution informationnelle », où il nous faut voir l'autre dimension. C'est une leçon de Marx. Marx a toujours su que dans les moments de « passage », de transition, nos alliés objectifs ne sont pas des libéraux progressistes mais des conservateurs résignés qui font preuve d'intelligence sceptique. Marx a bien vu, par exemple, ce qu'il y avait de progressiste chez Balzac. J'ai évoqué récemment la position des chrétiens

conservateurs. La grandeur de Pascal, notamment. D'un côté, Pascal savait l'importance que prenait la science à son époque et il l'a totalement intégrée à sa réflexion. Comment rester chrétien dans ces conditions ? Tel a été son problème. à cause de cela il a vraiment inventé quelque chose de nouveau dans l'espace spirituel, beaucoup plus d'ailleurs que les progressistes.

A. S. ***N'est-ce pas ce que Lénine appelle « les fleurs stériles de l'idéalisme » ? Le nouveau n'éclôt qu'à partir de ce qui était déjà présent dans l'ancien.***

S. Z. C'est la même question que celle des « révolutions » en littérature, en musique. Dans une période de passage, le révolutionnaire véritable ne se pose jamais en simple novateur dans une « nouvelle époque ». Ainsi, si nous avons des chances d'instaurer un nouveau socialisme global et démocratique, la première chose qu'il faudra interdire, ce sont les mots tels que « nouvelle société », « nouvelle époque », « nouveau mouvement » et autres… Un vrai marxiste devrait toujours éviter la fascination par le nouveau.
Dans la période actuelle de bouleversements, il y a deux théories relativement conservatrices : celle des libéraux capitalistes et celle de vieux marxistes orthodoxes. D'un côté, pour certains, au fond, il n'y a rien de nouveau, c'est le même capitalisme qui continue. De l'autre côté, pour les autres, il y a un nouveau paradigme de société, celle du « risque postmoderne », informationnel. Ces nouvelles dénominations sont en fait des pseudo-concepts. Nous n'avons pas encore fait le travail théorique que nous devons faire. Quand on dit « société informationnelle », ou « société postmoderne », on mystifie.

A. S. ***Vous soulignez que seule la classe ouvrière est dans l'impossibilité d'accéder à la situation de classe dominante. N'est-ce pas là une résurgence de l'ancien rôle d'avant-garde de la classe ouvrière, ce qui posait déjà question quand on prenait conscience du fait qu'un tiers de la classe votait pour les communistes et un autre tiers pour les fascistes ? Les difficultés pour accomplir la révolution sociale ne font pas peur aux ouvriers parce que leur pratique les a habitués à transformer ce qui résiste le plus dans la matière. L'idée que la classe ouvrière ne peut pas prendre le pouvoir ne vient-elle pas de la énième préface du Manifeste du Parti communiste : le prolétariat ne peut pas utiliser l'ancien appareil d'état tel quel ? Y a-t-il une incapacité structurelle de la classe ouvrière à être une classe dominante ?***

S. Z. Structurel, cela signifie simplement – pour le dire dans des termes idéalistes formels – que cela n'est pas empirique ni contingent, mais que cela fait partie du concept lui-même. Pour employer un langage stalinien : il y a une déviation de gauche, une déviation de droite. La déviation de gauche consiste à dire que la classe ouvrière a disparu. Il semble qu'on ne puisse plus la rencontrer que dans les banlieues très pauvres des grandes villes du tiers monde. D'un autre côté, il y a la solution de Negri selon laquelle la « nouvelle classe », ce serait tous les « travailleurs cognitifs ». Les choses se compliquent avec l'apparition d'une nouvelle catégorie, l'« islam des bidonvilles ». Le paradoxe, c'est que, dans de très nombreux pays, l'état se retire et abandonne ce qui, au plan mondial, n'est pas une minorité. Un milliard de personnes vivent dans les favelas en Amérique latine ou dans des bidonvilles en Afrique. La plupart du temps, comme en Bolivie, cela relève plutôt du religieux ou de l'humanitaire. On s'occupe de criminalité ou de leur âme, considérant qu'ils ont besoin de médecine ou de religieux…

A. S. ***N'est-ce pas la forme moderne de ce que Marx et Lénine ont appelé le*** **lumpenproletariat*?***

S. Z. Ce qui me fascine dans les bidonvilles, c'est quelque chose qu'on ne trouve pas dans le *lumpenproletariat* : il y a un grand espace collectif avec des centaines de milliers de personnes jetées là ensemble sans disposer d'un lien pour organiser leur destin commun. La religion n'est pas partagée, même l'origine sociale n'est partagée qu'avec des criminels, il y a des ex-paysans, des ex-ouvriers, il y a même des membres des ex-classes bureaucratiques de l'état. Tout est mélangé. C'est pour cela qu'à mon avis il y a un risque d'explosion. Inventer une nouvelle utopie aujourd'hui, de nouveaux modes de rapport, c'est pour eux une question de survie.
Aujourd'hui, quelque chose a changé idéologiquement. La charité n'est plus de l'ordre d'un trait personnel, ni un supplément moral. Elle est une partie intégrante de la reproduction même du capital. C'est pourquoi on assiste à cette excentricité : des gens comme Soros ou Bill Gates qui gagnent 40 milliards et qui en donnent la moitié font figure de plus grands humanitaires de tous les temps. La charité fait maintenant partie du business. Il faudrait analyser cette nouvelle fonction. D'un côté, comme toujours avec le capitalisme, c'est le signal d'une certaine crise parce que le capitalisme ne peut plus se reproduire dans des conditions normales du marché. Il a, d'une façon immanente, besoin du marché de la charité. De l'autre côté, son échec est sa ressource. C'est ça son dynamisme incroyable qu'évoque Marx, avec son ambiguïté profonde.
Par exemple, devant le danger de réchauffement de la planète, il y a déjà des spéculateurs de terres en Alaska. Il y a un capitalisme qui tient compte des change-

ments. Le plus grand profiteur du réchauffement global, ce sera la Russie parce que ça va radicalement changer toute la Sibérie du Nord…

A. S. *N'est-ce pas là le sens profond des derniers écrits de Michel Foucault ? Se réinventer, ne pas avoir d'identité stable, le changement pluriel, se recomposer tout le temps : c'est cela l'idéologie dominante du capitalisme aujourd'hui, tout ne se reproduit pas sur le vieux modèle de l'autorité paternelle.*

S. Z. L'ennemi principal reste quand même le mouvement du capitalisme libéral, et je n'accepte pas qu'on le limite à des affrontements multiculturalistes, pas plus que je n'accepte les fronts populaires actuels contre le fondamentalisme. Le Kansas, qui a une longue tradition de lutte radicale, avec des mouvements de masse de gauche, est maintenant la capitale du fondamentalisme. Il y a une logique de mobilisation populaire, anti-rhétorique, qui a été à l'origine de stratégies gauchistes et populistes. Elle a été colonisée aujourd'hui par la droite fondamentaliste.

A. S. *Si je comprends bien, aujourd'hui on ne dit plus fascisme, on dit populisme ?*

S. Z. Le populisme, c'est la politique démocratique au degré zéro. C'est là mon problème avec le populisme latino-américain. C'est très risqué, à chaque moment ça peut virer et changer de direction vers un certain fascisme que je ne sais comment appeler. C'est l'un des signes d'impuissance de la gauche prédominante qui crie au « néofascisme » quand elle s'élève contre ce qui est « mauvais » dans la société. Ce n'est pas une catégorie analytique.

A. S. *N'est-ce pas d'autant plus grave qu'une partie des communistes qui se croient orthodoxes, dans le monde, disent qu'il y a un populisme communiste ? Je ne crois pas qu'on puisse qualifier sans dommage la période d'immaturité du communisme de « populiste ». C'est comme si le communisme était mort-vivant et n'avait pas eu de développement. Vous avez dit, à ce sujet, qu'on peut être croyant et croire qu'il y a une vie éternelle après la mort. Mais ce qui est matérialiste et qui devrait nous réunir, c'est qu'il y a une vie avant la mort.*

S. Z. C'est un grand débat. J'entends par immortalité ce que Freud appelle la « fusion des morts », c'est le nom qu'il donne à l'immortalité. Le grand problème pour moi est la question du concept matérialiste d'immortalité. Il y a toute une mythologie ouvrière de l'immortalité. Dans la tradition du mouvement ouvrier américain, il y a une très belle chanson – qu'interprète Joan Baez dans un film très naïf – où l'ouvrier, le leader apparaît vraiment comme le Christ. Elle chante : « Chaque fois que deux d'entre vous luttent, je suis là encore vivant, dans le mouvement ouvrier. » Le Jésus-Christ que j'aime, c'est celui qui dit : Non, je n'apporte pas la paix, j'apporte le feu.

A. S. *Mort-vivant. On peut comprendre les choses de deux manières différentes, comme le Christ, qui est à la fois une croyance et un personnage. Il est présent dans les différentes églises et en même temps il en est absent. De même, des révolutionnaires sont forcément présents dans toute société. Leur parti peut participer à un gouvernement autre que le sien propre, ça a été le cas en France, dans un gouvernement social-démocrate libéral, mais ce n'est pas la même chose. Moi, je suis surtout pour un Parti communiste à bonne distance de la soumission aux institutions, qu'il soit présent au gouvernement ou qu'il en soit absent.*

S. Z. Qu'est-ce que ça veut dire à distance des institutions ? Si cela signifie que l'état demeure tel qu'il est ou même qu'on veut encore faire quelque chose avec lui, collaborer ou quoi, on a une position politique un peu opportuniste. Accepter que l'état soit là, c'est très confortable, et en même temps être à distance de l'état, le critiquer, c'est une situation paradoxale. L'un de mes amis, avec toute cette rhétorique anti-étatiste, n'a fait qu'une seule chose politique concrète : aider les sans-papiers. Mais pour faire quoi ? Les intégrer dans l'espace civil de l'état de choses existant ? Voilà un paradoxe, il a cette rhétorique anti-état et la seule action concrète à laquelle il a participé a été de vouloir faciliter l'intégration des sans-papiers dans l'espace étatique ! C'est comme s'il ne tirait pas les conséquences de sa théorie. Par exemple, on mobilisait les Noirs dans les années 1950 aux états-Unis. Cela a été l'un des grands mouvements de la gauche populaire américaine. Pas de référence à Marx, mais dans la tradition de la gauche libérale radicale. Aider tous les pauvres, tous les exclus, pour finalement les intégrer dans le capitalisme, il y a là quelque chose de contradictoire qui échappe à la théorie radicale. Lénine l'avait bien vu : la rhétorique radicale excessive masque l'opportunisme.

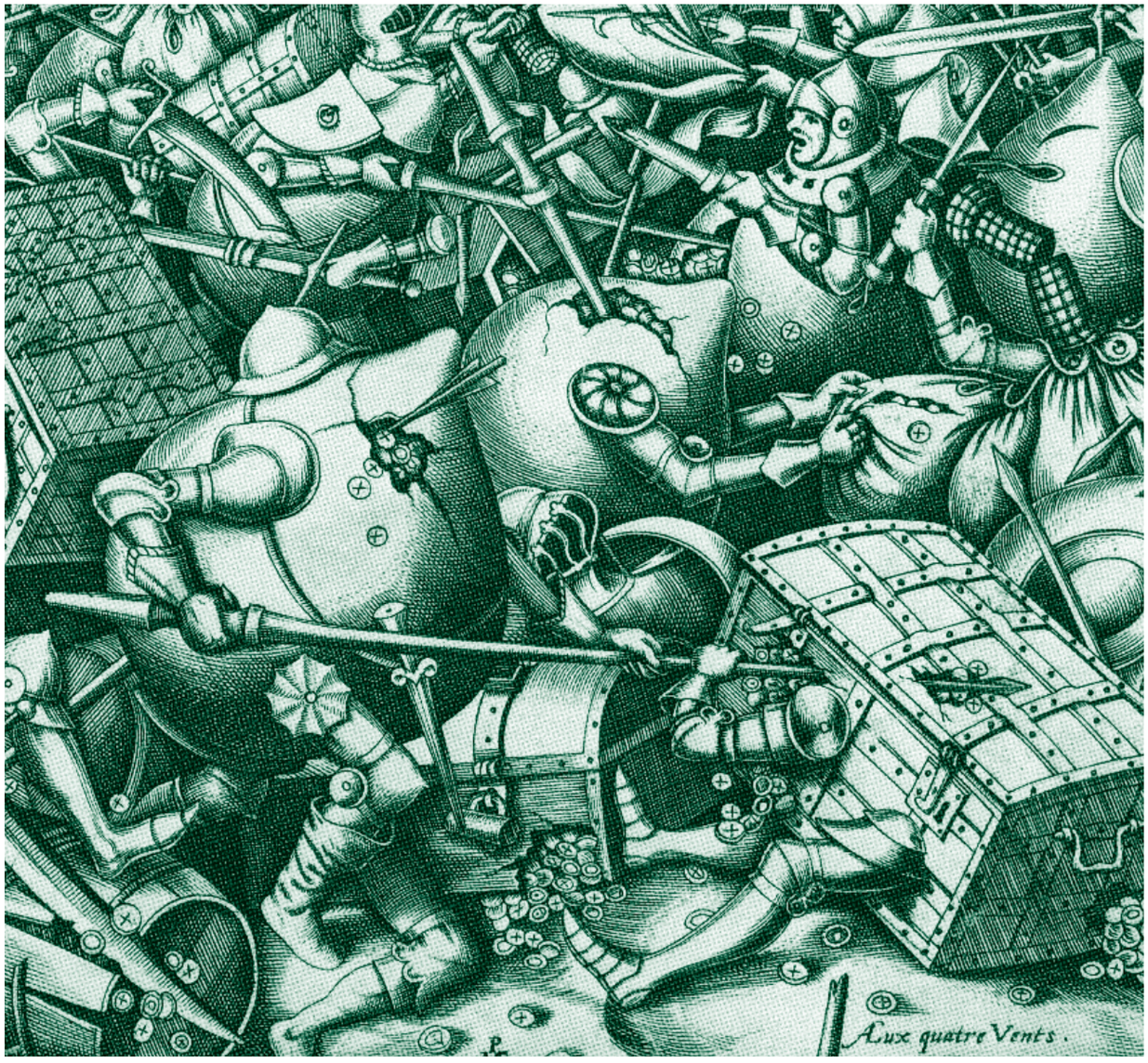
A. S. *C'est l'impatience des petits-bourgeois qui sont venus sur les positions communistes. Qui disent puisque j'arrive, moi, il faut que la révolution se fasse tout de suite. Comme s'il y avait un seuil arithmétique individuel qui faisait basculer le mouvement dans l'efficacité. Vous évoquez cela dans votre ouvrage* **Bienvenue dans le désert du réel.**

S. Z. Trois individus se rencontrent au goulag. Ils se présentent les uns aux autres, pourquoi ils sont là, depuis combien d'années ? Le premier dit : J'ai pris cinq ans pour avoir critiqué un fonctionnaire, Koslof. L'autre

dit : Moi, j'ai pris dix ans pour avoir soutenu Koslof quand la ligne du Parti a changé, et le troisième : Je suis ici à perpétuité, je suis Koslof. Dans cette blague, il y a de l'idéologie. Je crois que la tragédie véritable de la décomposition des pays communistes, c'est la perte de qualité de la vie politique.

Mais mon histoire préférée, on me l'a racontée en République démocratique allemande : dans les années 1960, un communiste allemand veut aller en travailler en Union soviétique. On l'envoie en Sibérie et il prévient sa famille : Je sais que mon courrier sera censuré, donc je ne pourrai pas écrire la vérité, mais convenons d'un signal : Si j'écris à l'encre bleue, ça voudra dire que ce que j'écris est vrai. Si j'écris à l'encre rouge, cela signifiera que c'est faux, parce que tout est censuré, ce sera donc la seule façon de vous le signaler. Après deux mois, il écrit à sa famille : C'est extraordinaire ici en Sibérie, les filles sont formidables, il y a de très bonnes choses à manger, il y a de tout dans les magasins, dire qu'ils sont vides, ce sont des calomnies, on peut acheter de tout, tout sauf de l'encre rouge.

Il y avait une telle qualité d'ironie dans les pays de l'Est ! La plus belle met en scène Staline. Il y a un débat au politburo : Dans le communisme, l'argent sera-t-il maintenu ou non ? Pour les déviants de droite, bien sûr, l'argent sera maintenu avec des marchandises. Pour les révisionnistes de gauche, il n'y aura pas d'argent. Et le camarade Staline intervient et fait une synthèse dialectique : Il y aura de l'argent et il n'y en aura pas, quelqu'un prendra l'argent, les autres n'auront pas d'argent. Même dans le stalinisme le plus vulgaire, cet esprit ironique et sarcastique a été là. Il n'y a pas de mouvement communiste véritable sans humour, c'est-à-dire sans une certaine distance par rapport à l'idéal. ●



Fondations9-6 16/04/08 11:54 Page 16

VERS UNE NOUVELLE EFFICACITÉ PRODUCTIVE ET SOCIÉTALE

DANIEL BACHET*

Le thème de mon intervention[1] portera sur la mise en perspective de l'entreprise et du travail. C'est un thème très large et, par conséquent, je vais essayer de me recentrer sur deux dimensions qui sont susceptibles de vous intéresser en raison de l'actualité économique et sociale.

1. La question de l'efficacité économique et sociale ou de la performance. On parle tous les jours dans les médias de productivité, de compétitivité et de rentabilité. Or ce sont ces critères et ces règles économiques et de gestion qui conditionnent la possibilité ou non de créer des emplois mais aussi d'améliorer les conditions de travail. Les restructurations d'entreprise ou les délocalisations ont également leur origine dans les formes de « compétitivité » qui sont recherchées. Si l'entreprise cherche à être compétitive en abaissant le coût du travail, c'est un choix qui peut la conduire à s'engager vers un processus de délocalisation.

2. La question du pouvoir dans l'entreprise, de son organisation et de son partage. On touche là le thème de l'implication dans le travail, de la participation. Comment et jusqu'où les salariés peuvent-ils s'impliquer ? Est-il possible de parler de « démocratie » dans l'entreprise ?

L'enjeu, c'est de comprendre et d'agir pour répondre aux contradictions économiques et sociales qui s'étalent tous les jours dans la réalité et dans les médias.

On constate une multiplication des restructurations, des suppressions d'emploi, des licenciements boursiers, des atteintes à l'environnement, des délocalisations, des parachutes dorés, des comptes falsifiés et, en même temps, les entreprises innovent et produisent des richesses.

On voit aussi des inégalités se creuser. Aux États-Unis, par exemple, les P-DG des grandes sociétés gagnent en moyenne quatre cents fois plus que les salariés les moins bien rémunérés.

* Maître de conférences à l'université d'Évry, chercheur au centre Pierre-Naville.

Ces contradictions sont-elles « normales », légitimes ou scandaleuses ? Et surtout peut-on imaginer d'autres solutions qui valorisent mieux le travail et l'emploi ?

Je vais essayer de montrer que oui ; on peut faire valoir d'autres solutions réalistes plus favorables à l'ensemble des parties prenantes dans l'entreprise et hors d'elle.

Pour cela, je montrerai que, afin de valoriser le travail et l'emploi, il est nécessaire de bien distinguer deux entités qui sont distinctes et qui pourtant sont confondues : l'entreprise (entité économique) et la société (entité juridique).

Vous savez que vont se poser des problèmes écologiques et d'environnement dans les années qui viennent et pour les générations futures. Mon exposé donnera par conséquent des pistes pour un nouveau « mode de développement ». Cela suppose d'avoir des idées précises sur la nature, le contenu et le rythme de la croissance.

LES ORIGINES DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Pour comprendre la situation économique présente, il faut revenir à la période des Trente Glorieuses. On sait que cette période s'est caractérisée par une croissance économique avec des chiffres jamais approchés auparavant, de l'ordre de 4,8 % par an pendant vingt-cinq ans. Elle a été marquée par une révolution agricole, une transformation productive de l'industrie et un essor très important de la distribution. Le pouvoir d'achat et les rémunérations de toutes sortes ont progressé au même rythme que la production elle-même. C'est le temps des systèmes de protection sociale et de l'État-providence.

Le système actuel d'assurance maladie, vieillesse, de protection contre les maladies et les accidents du travail, les assurances chômage, les allocations familiales ont impliqué un prélèvement conséquent sur la richesse collective. Ceci a été rendu possible par la productivité croissante et a été accepté par les entreprises comme un moyen de régulation du système.

Ce système fonctionne pendant une trentaine d'an-

nées puis, à partir du milieu des années 1970, il se grippe. La crise du prix du pétrole a joué un rôle, mais d'autres phénomènes ont pesé. La croissance s'est mise à ralentir. Pour la maintenir, les États ont procédé à des politiques de relance qui ont eu pour conséquence l'aggravation continuelle de l'inflation. On arrive alors à la fin des années 1970 à une période de stagflation, c'est-à-dire de croissance réduite avec une inflation de 8, 10, 12, 14 et même 20 % par an. L'efficacité potentielle du système keynésien s'érode et ses capacités à nourrir le progrès social diminuent.

Le retour de la finance à la fin des années 1970 va placer les créanciers, c'est-à-dire les détenteurs du capital financier, dans une position dominante vis-à-vis des débiteurs. Pour lutter contre une inflation qui pénalise les créanciers, la Banque centrale américaine élève ses taux d'intérêt (Paul Volker casse l'inflation en faisant monter les taux d'intérêt à 20 %). Dans les années 1980, le financement bancaire laisse la place aux marchés des capitaux. C'est le passage de l'« endettement administré » de type bancaire qui avait fonctionné de 1945 aux années 1975 vers la « finance de marché ». Les banques européennes sont privatisées, et les autorités décident de créer un vaste marché des capitaux. La création d'une monnaie commune (1999) et antérieurement la définition de règles communes (1990) ont été les conditions de la mise en place de ce marché de capitaux.

L'année 1979 marque un tournant déterminant dans la conduite des politiques économiques des pays industrialisés. Pour la première fois, en effet, les dirigeants de ces principaux pays réunis à Tokyo, à l'occasion du sommet du G5, décident de donner la priorité absolue à la lutte contre l'inflation. Cette évolution se traduit par l'abandon des pratiques d'inspiration keynésienne fondées sur un arbitrage entre plein emploi et stabilité des prix. La stabilité monétaire est désormais l'objectif prioritaire, et la politique monétaire devient le principal instrument de la régulation macroéconomique. Une conception « libérale » de l'État s'impose, selon laquelle celui-ci doit se désengager de la gestion de l'économie et de la politique industrielle.

Le niveau élevé des taux d'intérêt est un phénomène nouveau qui correspond à l'émergence d'un mode de régulation financière internationale. Mais la hausse des taux d'intérêt traduit également un rapport de force désormais favorable aux détenteurs de capital financier. Au Royaume-Uni, le Premier ministre Margaret Tatcher donne un pouvoir à peu près sans contrôle aux directions des sociétés sur l'affectation des gains de productivité. En France et en Italie, des politiques d'austérité sans précédent sont mises en œuvre pour freiner l'inflation en ralentissant la croissance des dépenses publiques et en bloquant temporairement les salaires.

Un processus de rupture avec la période précédente s'engage avec la restructuration du système productif et des méthodes de gestion des entreprises.

Les sociétés de capitaux des grands secteurs industriels traditionnels sont les premières frappées par les conséquences de la croissance lente et de la concurrence mondiale qui s'intensifie. Elles réduisent constamment leurs effectifs à partir de 1974 ; elles se réorganisent et compriment sans cesse leurs coûts de production et, en particulier, leurs coûts salariaux.

Simultanément, le recours généralisé aux diverses formes de « flexibilité externe » (contrats à durée déterminé, intérim, temps partiel…) entraîne un important accroissement des effectifs sous statuts précaires, placés hors du champ de la négociation salariale institutionnalisé.

La montée des taux d'intérêt et le ralentissement de la croissance avaient aggravé les déficits publics dès le début des années 1980. La dette publique des principaux pays européens passera de 20,5 % du PIB en 1980 à 44,6 % en 1995. L'alourdissement de cette dette va conduire les États à faire appel aux « investisseurs institutionnels internationaux » pour acquérir des titres publics nationaux tels que les obligations assimilées du Trésor (OAT) qui représentent la forme la plus importante des titres de la dette publique, créée en 1985 par Pierre Bérégovoy. Ces investisseurs institutionnels sont pour l'essentiel : les fonds de pension, qui gèrent l'épargne retraite dans les pays où le financement des retraites est fondé sur un régime de capitalisation (États-Unis et Royaume-Uni principalement) ; les fonds mutuels ou sociétés d'investissement (sociétés d'investissement à capital variable en France, Sicav) et les compagnies d'assurances. Les politiques de modernisation financière trouvent ainsi leur source dans les impératifs de financement auxquels doivent faire face les principaux pays industrialisés. Les différents marchés (marché des changes, obligataire, des produits dérivés) sont décloisonnés et s'inscrivent dans un marché financier lui-même encore plus large et devenu mondial. Un meilleur rendement peut être obtenu en passant d'un titre à l'autre ou d'une monnaie à l'autre. La finance mondiale n'a plus un rapport direct avec le financement des échanges et les investissements dans l'économie. Les transactions liées au commerce international de biens et services sont cinquante fois moins importantes que celles liées aux transactions financières.

Peut-on expliquer l'actuelle financiarisation par des besoins en capitaux de plus en plus importants au niveau mondial ? On peut répondre par l'affirmative dès

lors que les pays à excédent d'épargne financent les pays à insuffisance d'épargne, lesquels se trouvent être des pays émergents en pleine croissance. Cette interprétation reste cependant assez théorique devant les véritables enchaînements qui sont à l'œuvre. En réalité, l'essentiel du mouvement de financiarisation s'explique par la recherche d'assurance contre les risques, qui, paradoxalement, engendre des phénomènes de bulles potentiellement explosives et, par conséquent, un besoin croissant de protection contre ces mêmes risques. La financiarisation devient de ce fait une gigantesque occasion de dérives spéculatives qui suscite à son tour de nouveaux produits financiers, etc.

Le choc démographique dans les pays riches qui se traduit par le vieillissement de la population conduit à une hausse significative de l'accumulation financière. Ainsi, en France, en 1998, les personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans détiennent 70 % de la valeur de l'ensemble des portefeuilles de valeur mobilières.

Aux États-Unis, le système de sécurité sociale étant très peu développé, les grandes sociétés avaient établi en faveur de leur personnel des fonds de pension pour financer les retraites. Depuis le milieu des années 1960, ces fonds de pension sont devenus les premiers investisseurs institutionnels par acquisition d'actions sur le marché financier.

L'encours global des actifs des investisseurs institutionnels dépasse depuis 2000 le PIB total des principaux pays industrialisés. Plus de 80 % des actifs gérés par ces investisseurs sont concentrés dans les cinq pays les plus riches au monde.

Un petit nombre de grands investisseurs va alors concentrer dans ses mains le capital de nombreuses sociétés et exercer un pouvoir considérable, au niveau mondial, sur leurs critères de gestion et de fonctionnement. Les acteurs de la gestion collective qui drainent l'épargne vers les marchés sont des gestionnaires pour le compte de tiers, essentiellement des fonds de pension, dont les placements en actions s'effectuent majoritairement aux États-Unis. Il s'agit là de la dynamique d'institutionnalisation par excellence du nouveau capitalisme. Ces investisseurs vont imposer aux dirigeants des sociétés de maximiser la valeur des participations financières, c'est-à-dire de créer de la « valeur pour l'actionnaire ». Ce qu'il est convenu d'appeler le « gouvernement d'entreprise » ou *corporate governance*, se résume dans l'organisation du système de contrôle qui contraint les dirigeants à satisfaire en priorité les objectifs des actionnaires. Dit autrement, c'est un ensemble de dispositifs qui ont pour effet d'assurer la parfaite soumission des sociétés aux directives de la finance. Pour atteindre les nouveaux objectifs financiers, les sociétés se sont dotées d'une méthode de gestion appropriée, l'*economic value added* (EVA). La méthode de l'EVA représente le résultat économique de la société après rémunération de l'ensemble des capitaux investis, endettement et fonds propres. Avec cette nouvelle approche, il ne suffit plus de faire du profit pour créer de la valeur. Il faut en gagner plus que ce qui est offert par le marché pour un même niveau de risque. La pression est mise sur la contraction des investissements et des actifs économiques pour maximiser la rentabilité financière. La contrainte de rentabilité a donc bien gagné en intensité puisqu'il ne suffit plus de maximiser le profit comme cela était le cas dans le régime fordien des Trente Glorieuses, mais de maximiser en permanence le cours de l'action en Bourse.

Autrement dit encore, il ne s'agit plus de faire émerger la valeur économique de l'entreprise mais bien une valeur supplémentaire sur le mode de la liquidité financière. Dans ce modèle, ce n'est plus l'entreprise qui est valorisée mais le « rendement de l'actif économique » géré par la société. S'il y a risque, celui-ci est transféré de l'investisseur vers l'entreprise et vers le travail. Les entreprises sont des actifs de plus en plus liquides soumis aux conventions boursières, même si la prospérité de la « communauté financière » reste bien fondée sur le monde de la production où la valeur est créée.

Ainsi, à partir des années 1990, avec la mondialisation financière et la déréglementation des économies, les indicateurs mesurant la rentabilité des capitaux engagés prennent le pas sur ceux qui évaluaient la rentabilité des ventes. Peu à peu, la valeur pour l'actionnaire devient l'objectif premier des grands groupes. Les prélèvements réalisés sur les valeurs créées dans l'activité de production sont dorénavant obtenus directement par une baisse du coût salarial, voire une destruction de ressources productives au nom de la « valeur actionnariale ».

La création de la valeur actionnariale est obtenue en exploitant des synergies entre établissements fusionnés et en réalisant des économies d'échelles. Les rapprochements permettent de dégager ce qu'il est convenu d'appeler des « gains de productivité » importants, dont l'une des conséquences directes est la réduction des effectifs salariés qui suit la plupart des fusions. Ces opérations s'inscrivent dans une course à la taille critique, destinée à donner aux nouveaux groupes un pouvoir de marché plus important face à la concurrence.

Il est à noter que les petites et moyennes sociétés non cotées en Bourse sont souvent affectées par la logique de ce capitalisme actionnarial en raison des liens financiers (participations) ou industriels (sous-traitance) qu'elles entretiennent avec les grandes sociétés cotées. Le marché financier étant devenu dominant, c'est lui

qui exploite les différences de rémunération du travail, d'une région à l'autre ou d'un continent à l'autre. C'est donc le régime néolibéral d'accumulation financiarisé impulsant la dynamique d'instrumentalisation des entreprises, mais aussi la baisse du coût du travail, qui structure la configuration particulière de cette concurrence. Dans cette perspective, on peut déjà avancer l'idée selon laquelle les modalités actuelles de la concurrence néolibérale ne produisent pas le développement correspondant aux besoins des populations et des salariés, même s'il existe des systèmes socio-économiques concurrents (États-Unis, Allemagne, Suède ou Japon, par exemple) qui empruntent des voies différentes.

Ainsi, depuis le début des années 1950, en France comme aux États-Unis, la part des dividendes dans le revenu national a été multipliée par quatre : la rémunération des actions augmente à peu près deux fois plus vite que le taux de croissance. Si les salariés voient encore dans l'entreprise leur « outil de travail et de production », les actionnaires la considèrent avant tout comme leur « outil de rendement ».

Le salariat, surtout dans ses composantes les plus dominées, les plus âgées et les moins qualifiées, a été la cible de ce capital financier. Le respect des normes financières de rentabilité a contribué à créer de fortes ruptures dans les identités collectives pendant longtemps fondées sur la permanence et sur la stabilité. Les salariés des groupes sont eux-mêmes de plus en plus intégrés aux logiques financières par des normes de performance imposées : organisation en centres de profit, normes de qualité, relation client, intégration d'éléments variables en relation avec les risques de la société, etc. Ce sont bien les salariés qui sont devenus la variable d'ajustement à travers les politiques de réduction des coûts, les licenciements économiques, la précarisation des contrats de travail, les politiques d'externalisation et de sous-traitance.

Les politiques néolibérales impulsées par les États ont contribué également à faire éclater le rapport salarial fordiste en remettant en question l'homogénéité et la stabilité des relations de travail. Des pratiques d'individualisation des rémunérations, de financiarisation de la relation salariale (plans d'épargne d'entreprise, *stock option*), de nouvelle gestion des compétences fondée sur la loyauté des comportements (savoir être), et de lutte contre l'implantation syndicale ont remis en cause le contrat de travail issu de la période des Trente Glorieuses. Ces politiques gouvernementales ont contribué à détériorer les conditions de travail de tous les salariés : allongement de la durée annuelle du travail, contrats atypiques ne donnant plus droit aux pensions de retraite gérées par les régimes professionnels et d'une couverture maladie payée par l'employeur. Les effets de ces politiques peuvent se lire en particulier dans la dégradation des conditions de travail et dans la multiplication des maladies professionnelles au cœur de très nombreux secteurs de l'industrie et des services.

DES NIVEAUX DE POUVOIR ET DES RÈGLES D'ACTION DANS L'ENTREPRISE Vous le savez, nous sommes dans un mode où il faut être « efficace », « productif », « compétitif », etc.

Lorsque l'on parle d'efficacité, plusieurs termes reviennent rapidement : productivité, compétitivité, rentabilité ou performance. Très souvent, on confond ces termes. Je rappellerai les trois niveaux qui permettent d'appréhender ces notions.

– Le niveau « physique », c'est celui de l'efficacité dans l'utilisation des ressources pour une production considérée. C'est là qu'il est question de productivité (rapport output/input).

– Le niveau « marchand », c'est celui de l'efficience dans l'adéquation de la production considérée aux besoins à satisfaire. Compétitivité (marge de profit).

– Le niveau « financier », c'est celui de l'effectivité dans la réalisation des objectifs ultimes visés à travers la production considérée. Rentabilité (taux de profit).

Il y a donc trois niveaux hiérarchisés de gestion. La gestion « financière » représente l'étage supérieur de la gestion du point de vue du mouvement du capital et des pratiques concrètes des directions d'entreprise. Sa place reste déterminante et influe directement sur le contenu de la gestion industrielle et, par conséquent, sur le travail.

Or il est clair que la hiérarchie des systèmes de gestion et le poids prédominant des critères financiers sur les tableaux de bord physiques et sur la variable « ressource humaine » entraîne de multiples effets pervers : si l'entreprise s'enrichit en « compétences », cela est comptabilisé comme une charge qui l'appauvrit financièrement, alors que les licenciements améliorent les résultats et le bilan. C'est donc l'œuvre d'une logique financière et non entrepreneuriale qui va à l'encontre d'une politique favorable à l'activité et à l'emploi. D'où la nécessité de modifier les règles sociales qui commandent les décisions d'investissement dans la sphère aussi bien productive que financière et qui orientent la répartition des revenus et de la consommation.

QUELLES PERSPECTIVES ? Comment sortir de cette situation de subordination du travail à l'égard du capital, qui est quand même l'un des axes forts du libéralisme économique ?

Comment mettre en place un mode de développement équitable et qui préserve l'environnement ?

Un bref détour s'impose.

Je pense qu'il faut revenir à la manière dont les éléments se sont construits au début du XIX^e siècle avec ce qu'on appelle les « droits de propriété ». Il faut bien distinguer en effet les « instruments de production » et les « droits de propriété ».

Au début, les capitalistes ou les entrepreneurs n'ont pas amassé des machines à filer ou des métiers à tisser ou des stocks de matières premières en les entreposant pendant des dizaines d'années afin de permettre ensuite l'éclosion des fabriques.

Qu'ont fait les capitalistes ? Ils ont accumulé des droits sur le capital, c'est-à-dire des titres correspondant à des actifs existants qui ont été accumulés au départ pour des raisons purement spéculatives. Cette accumulation entre les mains d'une classe va lui permettre, du fait de sa situation particulière, de transformer ces droits en richesses, en moyens de production.

C'est ce que nous dit l'économiste anglais Maurice Dobb : « Lorsqu'on parle d'accumulation dans un sens historique, on doit se référer à la propriété des actifs et à un transfert de propriété plutôt qu'à la quantité d'instruments de production matériels existants. »

Si l'on tient compte de cette analyse, comme comprendre le mouvement historique et apporter des réponses opérationnelles pour aujourd'hui ?

En reconnaissant tout d'abord que ce sont bien les droits de propriété en s'incarnant dans les « sociétés par actions » qui mettent en valeur l'origine et la dynamique du capitalisme et non l'accumulation d'instruments de production ou de moyens matériels.

Ensuite en comprenant bien l'idée suivante. Cette distinction entre les moyens de production et les titres qui donnent un droit sur ces moyens recouvre deux entités différentes que sont l'« entreprise » comme entité créant des richesses et la « société » au sens juridique, qui finance l'entreprise.

La confusion entre l'entreprise, au sens de structure productive dont l'objectif est de créer des biens et/ou des services, et la société, au sens juridique, dont la finalité est le profit, n'a pas été maintenue et entretenue par hasard. Elle est le résultat d'un rapport de force favorable aux détenteurs de capitaux qui ont traduit celui-ci en un « rapport de sens ».

Pour nous, l'enjeu est de proposer une refondation de l'entreprise, que l'on distinguera de la société au sens juridique, entité derrière laquelle opèrent les propriétaires, les actionnaires de contrôle et les dirigeants-managers.

Autrement dit, notre objectif est bien de transformer le regard qui a été imposé sur l'état de la réalité économique et sociale pour tenter de changer cette réalité. Pour changer le monde, écrivait Pierre Bourdieu, il faut changer les manières de faire le monde.

Il s'agit d'un enjeu qui est indissociablement scientifique et politique et qui se décline dans toute une série de propositions concrètes concernant aussi bien les « outils de gestion », la conception de l'efficacité ou encore les rapports de pouvoir dans l'entreprise.

Nous avons essayé avec d'autres (je pense essentiellement à Paul-Louis Brodier) de montrer quelles étaient les pistes susceptibles de remettre en question cette manière de faire le monde afin de mieux valoriser le travail, la création de richesses et l'emploi.

La finalité de l'entreprise est de produire des biens et des services dont la contrepartie économique se mesure par une grandeur économique qui est la valeur ajoutée. Je renvoie aux travaux décisifs de Paul-Louis Brodier dans ce domaine.

En droit, je rappelle que l'entreprise n'est pas reconnue et que sa finalité n'est pas prise en compte par les outils de gestion dominants. Les outils de gestion sur la base desquels les dirigeants prennent des décisions (restructurations, délocalisations…) sont fondés sur des critères de rentabilité derrière lesquels opèrent des formules telles que « marges », « coûts de revient » qui n'engagent que le point de vue des détenteurs de capitaux.

Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que seule a été reconnue juridiquement dans l'histoire la société au sens juridique portée par les actionnaires de contrôle et les propriétaires. Cette confusion entre ces deux entités est terrible et brouille les pistes pour des solutions progressistes. La comptabilité des entreprises repose sur cette confusion, qui ne sert que des intérêts catégoriels.

Le fait, par exemple, de ne pas distinguer l'entreprise de la société a pour conséquence de lui assigner l'objectif de rentabilité, l'usage étant d'évaluer :

– la rentabilité de l'entreprise par le ratio résultat/chiffre d'affaire ;

– la rentabilité des produits par le ratio marge/prix de vente.

En découle une représentation à laquelle on se réfère implicitement pour fonder les jugements, les orientations et les décisions.

Très généralement, la compétitivité est d'abord recherchée par les prix. Comment préserver les marges ? En réduisant les coûts de revient. Si les quantités vendues n'augmentent pas suffisamment, le chiffre d'affaires chute.

Comment préserver le résultat ? En réduisant les coûts d'exploitation. Ainsi, quelle que soit la situation, « réduire les coûts » semble être la condition *sine qua non* de survie et de développement de l'entreprise. Les faits montrent pourtant que ce n'est pas obligatoirement la clef du succès. Deux exemples :

– Les entreprises développent souvent des produits « moins chers » mais fort peu attractifs, tant ils sont banals, voire de qualité douteuse. Espèrent-elles vraiment pouvoir concurrencer des produits rendus attractifs par l'originalité, l'innovation, le design, le service, etc. et dont la valeur perçue par les clients justifie, à leurs yeux, un prix plus élevé ?
– Les entreprises sont parfois confrontées à la concurrence de pays à très bas coûts de main-d'œuvre, telle la Chine. Espèrent-elles vraiment, même si leurs réductions de coûts sont spectaculaires, produire « moins cher » des produits comparables ?
En fait, on ignore ou on oublie trop souvent que le ratio résultat/chiffre d'affaires n'est pas un indicateur de rentabilité. Qu'est-ce que la rentabilité ? C'est le rapport entre un revenu et la ressource que ce revenu rémunère. Le chiffre d'affaires est-il une ressource à rémunérer ? Évidemment non ! Le ratio résultat/chiffre d'affaires n'est en réalité qu'un « taux de marge », et le fait qu'il atteigne le niveau visé ne garantit aucunement une bonne rentabilité des capitaux engagés (on sait que cette rentabilité est également fonction du « taux de rotation »).
Quant au ratio marge/prix de vente, c'est lui aussi un taux de marge, qui n'indique pas plus la rentabilité d'un produit. Pourtant, il fonde de multiples décisions dont l'effet pervers est de dégrader la rentabilité de la société.
Distinguer l'entreprise de la société mettrait fin à ces anomalies et à bien d'autres qu'il serait trop long de développer ici.
L'objectif de la société au sens juridique est bien de financer l'entreprise et de dégager un profit. Mais, pour la société, les salariés sont des « tiers » et des « coûts » qu'il faut le plus souvent réduire.
On voit donc bien que les dominants (propriétaires, actionnaires ou dirigeants) sont ceux qui occupent dans la structure une position telle que cette structure agit en leur faveur.
N'ayant pas le statut d'associés, c'est-à-dire de propriétaires ou d'actionnaires, les salariés ne font pas partie de la société, mais en tant que collectifs de travail il font partie de l'entreprise. N'oublions pas que le contrat de travail qui est un « contrat de subordination » est passé entre le salarié et la société au sens juridique et non avec l'entreprise.
Les notions d'efficacité ou de performance ne sont pas les mêmes selon que l'on se réfère à l'une ou à l'autre de ces entités distinctes. La « rentabilité financière » de la société de capitaux n'est pas identique à la « performance économique » de l'entreprise, la première option étant moins favorable à la croissance et à l'emploi que la seconde. Par conséquent, l'enjeu est de faire en sorte que soient valorisées les finalités de l'entreprise.
Jusqu'à ce jour et depuis le XIX^e^ siècle, c'est la société au sens juridique derrière laquelle sont les propriétaires qui a été placée au-dessus des parties. Il faut la remplacer par l'entreprise, qui concerne l'ensemble des parties prenantes (et non simplement les propriétaires et les actionnaires de contrôle) afin que la source du pouvoir ne provienne plus de la seule propriété des capitaux.
Seule l'entreprise au sens où je l'ai définie engage tous les acteurs de manière « démocratique » autour d'une œuvre commune et permet réellement de faire des compromis.
Autrement dit, il s'agit de mettre en place des procédures qui permettent d'exercer un contrôle de la prise en compte par les directions des divers intérêts concernés par les grandes décisions de gestion. Les financiers et les actionnaires sont parvenus à faire croire qu'ils avaient le monopole de la détermination des intérêts de l'entreprise. Ce n'est là qu'une tentative de détournement du pouvoir, car personne n'est propriétaire de l'entreprise du fait que cette entité n'existe pas en droit.
La reconnaissance de l'entreprise comme « intérêt supérieur » permettrait aux salariés de disposer de points d'appui pour s'assurer une meilleure représentativité dans les lieux où se joue le pouvoir (implication des représentants des salariés dans les conseils d'administration des sociétés, par exemple). Le pilotage de la société et de l'entreprise ne pourra alors s'effectuer que sur la base de comptes de gestion distincts (comptes de profit et comptes de valeur ajoutée) dont la confrontation permettra ensuite aux différentes instances institutionnelles reconfigurées de prendre des décisions plus conformes au développement de l'entreprise, seule entité qui implique l'ensemble des acteurs (actionnaires, propriétaires, dirigeants, salariés, syndicats).
Les représentants des salariés au conseil d'administration, en particulier les syndicats, seraient alors en mesure de faire connaître l'« intérêt social » de l'entreprise qui se mesure d'abord par la création de son « revenu » (la valeur ajouté) à côté du profit, qui n'est qu'un solde ou un résultat.
L'axe structurant de la nouvelle organisation pourrait être conçu sur la base de la double légitimité des dirigeants (P-DG, directeurs généraux) qui recevraient leur pouvoir de gestion et de décision du conseil d'administration, c'est-à-dire des actionnaires et des propriétaires mais aussi de l'entité « entreprise » intégrant le comité d'entreprise et la collectivité de travail.
Il s'agit de mettre l'accent sur la plus grande ouverture du conseil d'administration de la société, qui est un lieu

de décision stratégique et qui devrait être composé des apporteurs de capitaux et des apporteurs de travail selon des proportions à définir. Le pouvoir des apporteurs de capitaux est par définition conséquent, mais l'apport financier est un des facteurs parmi beaucoup d'autres permettant le fonctionnement de l'entreprise. L'apport de départ des actionnaires et des propriétaires devrait donc être relativisé dans la mesure où les richesses créées lors des différents cycles de production ont sollicité l'apport de l'ensemble des parties prenantes qui en assument différemment les risques (perte de capital pour les uns, perte de leur travail pour les autres).

Les représentants élus des salariés devraient disposer de voix délibératives au sein du conseil d'administration. Dans ce conseil, qui est une instance stratégique comme nous l'avons dit, la présence de représentants de salariés permettrait de mieux définir l'intérêt général et disciplinaire en évaluant la justesse des décisions prises par les directions.

Prendre acte de la distinction entreprise/société ouvrirait la perspective d'une nouvelle logique économique et sociale. Je n'entrerai pas trop longuement dans les détails techniques des outils qui permettent de promouvoir cette nouvelle logique économique et sociale. Ces comptes conçus et proposés par Paul-Louis Brodier existent déjà (compte de valeur ajouté) et ont permis de repositionner un certain nombre d'entreprises sur des sentiers de développement.

Le compte de valeur ajoutée indique :

– d'une part, la valeur ajoutée directe (VAD), laquelle constitue le *revenu de l'entreprise* ; c'est la différence entre le chiffre d'affaires, valeur marchande des biens et services vendus, et la consommation directe des ventes, valeur marchande des biens et services entrant dans la consommation des biens et services vendus (usuellement dénommée matière) ;

– d'autre part, le « coût de la structure » productive qu'est l'entreprise ; c'est la somme des salaires du personnel, des consommations de fonctionnement, des amortissements et du coût des capitaux investis (rémunération au taux jugé « normal » par la société).

Le coût de la structure productive (CSP) doit être couvert par le revenu de l'entreprise, c'est-à-dire par la valeur ajoutée directe des ventes (VAD). Si tel n'est pas le cas, l'une au moins des parties prenantes n'est pas rémunérée à la hauteur de ces attentes. Une façon simple de savoir si cette couverture est ou non réalisée est d'établir le rapport entre la VAD et le CSP (VAD/CSP). Ce rapport est nommé taux d'équilibre économique (TEE).

Selon que le TEE est inférieur, égal ou supérieur à 1, l'équilibre économique est non atteint, atteint ou dépassé.

En découlent directement :

– la capacité ou non de l'entreprise à maintenir ou à accroître les salaires et l'emploi ;

– la capacité de la société à accroître ses capitaux propres, donc son indépendance financière et sa capacité d'investissement ;

– la rentabilité des capitaux investis (ROI) et des capitaux propres (ROE).

Deux voies existent pour obtenir que le taux d'équilibre économique soit égal ou supérieur à 1 : la réduction du coût de la structure productive ou l'accroissement de la VAD.

La réduction du coût de la structure productive s'impose parfois avec une urgente nécessité, par exemple quand une chute brutale du chiffre d'affaires entraîne une réduction tout aussi brutale de la VAD impossible à corriger rapidement. Elle peut aussi découler d'un choix stratégique cohérent ou d'une disparition progressive du marché de l'entreprise. Mais, dans la majorité des cas, c'est le « gisement » de croissance de la VAD qu'il faut s'ingénier à identifier, à évaluer et à exploiter.

Viser simultanément – autant que faire se peut – la croissance de la VAD et un taux d'équilibre économique supérieur à 1, c'est satisfaire à la fois les intérêts du personnel et des actionnaires (logique *stakeholders*). On s'inscrit ainsi dans une logique bien différente de celle de la « création de la valeur pour l'actionnaire » (logique *shareholder*s).

CONCLUSION Les nouveaux comptes de gestion et de pilotage des entreprises ne sont évidemment pas suffisants pour fonder de manière définitive les analyses et les décisions de gestion. Mais ils ont une importance essentielle, car ils permettent d'impulser une logique totalement différente de celle qui prévaut actuellement. Au lieu de forcer les esprits à raisonner en fonction de ce qui reste, et en conséquence à chercher avant tout à réduire les coûts, ils induisent comme priorité d'accroître la valeur ajoutée tout en maîtrisant les coûts. En d'autres termes, ils poussent à « augmenter le numérateur » plutôt qu'à « diminuer le dénominateur ». Ils ont aussi la vertu de bien mieux impliquer les membres de l'entreprise dans la création des richesses, car la maximisation de la valeur ajoutée est un objectif bien plus séduisant que la recherche continuelle de la seule diminution des ressources.

Si l'on adopte un vocabulaire plus familier faisant référence à un « gâteau » à produire et à partager, l'enjeu pour tous les citoyens et les consommateurs n'est-il pas de mieux produire puis de partager équitablement les parts de ce gâteau ?

Nous entendons par gâteau tout ce qui relève de la production au sens physique de biens et de services et

Fondations9-6 16/04/08 12:11 Page 23

qui répond de préférence à des besoins sociaux définis et reconnus comme utiles.

Deux options sont alors ouvertes. Soit les actionnaires et les manageurs font croître leur propre part dans un jeu à somme nulle, en réduisant les salaires, par exemple, comme cela est pratiqué régulièrement. Soit les entreprises accroissent « qualitativement » la taille du gâteau (en offrant des biens et services répondant à des besoins sociaux jugés indispensables), ce que favorise le pilotage par la valeur ajoutée. On rappellera que les salaires, les profits, la croissance et l'emploi découlent de la valeur ajoutée. Le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la croissance d'un pays, est, rappelons-le également, la somme des valeurs ajoutées produites dans les entreprises.

Il y a donc deux thèmes présents dans cette analyse. D'une part, celui de la nature des biens et des services produits, donc de la nature de la croissance. D'autre part, celui du partage du revenu de l'entreprise, la valeur ajoutée, entre ses parties prenantes, lequel influe sur la nature et sur le partage des biens et services produits et vendus (parts relatives des produits à faible ou à forte valeur ajoutée).

Le flux de richesse marchand et monétaire qui s'incarne dans le PIB est, bien entendu, indifférent à la répartition des richesses, aux inégalités, à la pauvreté ou à la sécurité économique. Il est donc problématique de le reprendre tel quel, sans interroger son mode de construction. Sa prise en compte dans un cadre renouvelé devra, par conséquent, être assorti d'objectifs plus diversifiés de développement.

En revanche, si le concept de valeur ajoutée n'est pas retenu, une conception de l'entreprise et de la production des richesses susceptible de résoudre les problèmes économiques et sociaux au-delà du rapport capital/travail se trouve verrouillée. Or le seul intérêt commun du capital et du travail au-delà de leurs divers antagonismes est bien l'obtention du « revenu » qu'est la valeur ajoutée !

La prise en compte de ce revenu ne signifie pas la soumission inconditionnelle à la maximisation de la croissance indéfinie de la valeur ajoutée afin d'augmenter coûte que coûte le PIB. Le bien-être des hommes et des femmes n'est pas synonyme d'accroissement illimité des quantités de marchandises produites, échangées et consommées sur le marché. Il ne s'agit donc pas d'orienter les ressources économiques et les activités vers la réparation des dégâts du productivisme afin de faire grossir le PIB. Il s'agit, au contraire, dans un monde où l'énergie n'est pas inépuisable, d'économiser les ressources et de les rendre renouvelables dans le cadre de nouveaux modes de développement. À long terme, la réorientation de la production, des choix énergétiques, des modes de transport et des normes de consommation sera de toute façon inévitable. Cette réorientation supposera d'importants investissements dans la recherche, l'éducation, le remodelage des infrastructures. Elle impliquera une transformation décisive du contenu de la production qui devra se substituer à l'objectif de croître indéfiniment sans savoir ce qu'il est bon de faire croître.

Nous entendons par « richesse » une production de biens et de services qui relève d'abord du niveau « physique » propre au monde de l'entreprise, alors que les richesses « monétaires » renvoient aux niveaux marchands et financiers et font davantage référence à la société des propriétaires ou des actionnaires. La mise en valeur de l'entité « entreprise » permet de donner des indications sur ce qu'il convient de produire et comment il convient de produire, autrement dit sur les « valeurs d'usage » des biens et des services au sens physique du terme. On a vu que le PIB ne mesure que des quantités produites et non les résultats en termes de « bien-être » et de « satisfaction de consommation ». L'enjeu n'est donc pas de produire pour produire, mais d'ajuster finement et qualitativement la production aux caractéristiques du mode de vie de ses destinataires. Les nouveaux modes de pilotage des entreprises associés au rééquilibrage institutionnel des pouvoirs que nous avons présentés sont en mesure d'orienter l'action économique vers une nouvelle efficacité productive et sociétale et non plus seulement financière comme c'est le cas aujourd'hui. La véritable efficacité ne sera plus d'abord « quantitative », elle sera prioritairement « qualitative ». C'est la qualité qui déterminera la quantité. C'est cette qualité, fonction du bien-être vécu par les hommes et les femmes, du « vivre bien » qui sera alors décisive. ●

1. Conférence prononcée le 27 novembre 2007 dans le cadre du séminaire de la Fondation Gabriel Péri, « Le nouveau salariat du capitalisme informationnel : l'enjeu des recompositions politiques », dirigé par Jean Lojkine.



Fondations9-6 16/04/08 12:13 Page 24

SORTIR DU COMMUNISME UTOPIQUE

ÉRIC LE LANN*

Au cours de ce siècle, l'humanité va se trouver brutalement confrontée à des contraintes naturelles fortes, alors qu'au cours des siècles précédents les progrès techniques, pour peu qu'ils aient été bien utilisés et qu'ils aient vu leurs fruits répartis, semblaient pouvoir l'affranchir de ce type de contraintes[1]. Fait nouveau, ces contraintes se manifestent à l'échelle de la planète, dont on ressent dorénavant le caractère fini, et donc à l'échelle de l'humanité, dont l'unité de destin peut être mieux perçue.

Il est impossible de dresser en quelques lignes un inventaire de ces contraintes. Je m'en tiendrai à évoquer celles qui me paraissent particulièrement significatives, la question des ressources et celle du changement climatique, et le contexte démographique.

S'agissant des ressources, la question des ressources énergétiques est souvent évoquée, mais les problèmes de l'agriculture seront également sensibles. L'augmentation du prix du blé vient de donner un signe avant-coureur des difficultés qui pointent. Les spécialistes en conviennent, il ne s'agit pas d'un phénomène conjoncturel. Stagnation de rendements, dégradation des sols, épuisement de nappes phréatiques avaient déjà été relevés. S'y ajoute dorénavant la concurrence entre l'énergie et l'alimentation pour l'utilisation des céréales. Lester Brown résume brutalement cette situation : « Dans ce monde de pétrole cher, les supermarchés et les stations-service seront en compétition sur le marché des produits de base de l'alimentation humaine, tels que le blé, le maïs, le soja, et la canne à sucre. Dans les faits, les 800 millions de propriétaires du parc automobile mondial sont en compétition directe pour l'utilisation des ressources alimentaires avec les 1,2 milliard d'individus vivant avec moins de 1 dollar par jour » (*Le Plan B,* son dernier ouvrage paru).

Avant même que cette dernière donnée n'apparaisse, dans l'ouvrage *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici 2050,* publié par l'Organisation mondiale de l'alimentation en 2003, Philippe Collomb considérait que « l'Afrique devra multiplier sa production alimentaire par cinq, tandis que l'Asie, notamment la Chine et l'Inde, ainsi que l'Amérique latine, devront la doubler », ce alors que bien des terres arables se dégradent. Globalement, par-delà la disparité des situations selon les régions du monde, la capacité à résoudre la question alimentaire dépendra des conditions de production, mais aussi de l'évolution, ou non, des habitudes alimentaires vers une plus grande consommation de viande, qui nécessite plus de terres agricoles, et, bien sûr, de l'évolution démographique.

Le journaliste Gérard Le Puill, dans *L'Humanité* du 1er septembre 2007, nous invitait à ne pas sous-estimer l'importance de cette question : « La production agricole ne sera jamais une activité économique tout à fait comme les autres. On ne fait pas pousser du blé comme on coule de l'acier dans un haut-fourneau. Car le climat dicte le cycle végétal du blé, donc le volume et la qualité de la récolte. Et les aléas climatiques sont de plus en plus fréquents et perturbateurs sur une planète en phase de réchauffement durable. Une pénurie de céréales réduira les rations de pain, de pâtes mais aussi de viandes. En effet, les blés fourragers et les céréales secondaires constituent l'essentiel de l'alimentation des volailles et des porcs avec ces autres productions agricoles que sont les oléagineux et les protéagineux. Parce qu'il s'agit de denrées vitales, les prix des produits alimentaires peuvent atteindre des sommets en cas d'offre insuffisante, même partielle et temporaire. En France, les plus anciens se souviennent encore des pénuries de la Seconde Guerre mondiale et des cours du marché noir. On imagine alors la situation des populations les plus pauvres si l'offre ne suivait plus la demande : des taux de mortalité élevés et des exodes de la faim, notamment dans les pays

* Essayiste, auteur de *Progrès et décroissance. Penser en citoyen du monde,* Paris, Éditions Bérénice, 2004.

Fondations9-6 16/04/08 12:14 Page 25

importateurs qui seraient trop pauvres pour acheter des denrées à des prix décuplés par la spéculation. Ce risque est réel dans un monde où les réserves stratégiques de céréales ont été progressivement abandonnées, à l'exception notable de la Chine. »

Le dérèglement climatique est évidemment une autre donnée majeure dont les conséquences ne peuvent encore être évaluées avec certitude.

Le dernier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'avenir du climat (GIEC) fait état d'un réchauffement compris entre 2 et 4,5° C, si le taux de dioxyde de carbone double par rapport aux années 1990, sans exclure « des « valeurs substantiellement supérieures[1] ». Rappelons que 2° C d'augmentation de la température atmosphérique représentent déjà une rupture inouïe en un laps de temps si bref et que ces 2° C ne sont qu'une moyenne annuelle planétaire, condensant des variations bien plus importantes, géographiques, saisonnières ou exceptionnelles. Ces modifications induiront un changement des conditions écologiques dont dépend l'activité de plusieurs milliards d'êtres humains, en premier lieu les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs, et seront facteur de drames liés non seulement aux événements exceptionnels, inondations, tornades et sécheresses prolongées, et à l'élévation du niveau de la mer, mais aussi à la désorganisation des activités humaines. La grande incertitude est la suivante : au-delà des notions de réchauffement et de changement climatique, sommes-nous devant un processus de modification profonde des équilibres fragiles de la couche superficielle de la Terre (océans, atmosphère et mince pellicule de vie à la surface terrestre) ? Cette thèse est, notamment, celle de James Lovelock. Sans pour autant se rallier à son idéologie réactionnaire, proche du courant dit de l'« écologie profonde » et à toutes les solutions qu'il préconise sous le vocable de « repli durable », on peut porter attention à son diagnostic. Le dernier rapport du GIEC, déjà évoqué, mentionnait que « les modèles utilisés n'incluent pas les incertitudes liées aux rétroactions dans le cycle du carbone ». C'est sur ces rétroactions, qui mériteraient d'être exposées de manière détaillée, que se focalise James Lovelock. Dans son dernier ouvrage, *La Revanche de Gaïa,* il considère que « dans une période interglaciaire comme celle que nous connaissons, le système Terre est pris dans un cercle vicieux de rétroactions positives. Toute élévation de température – qu'elle provienne des gaz à effet de serre, de la disparition de la glace arctique et de la modification de la structure des océans ou de la destruction des forêts tropicales – est amplifiée et ses effets sont exponentiels. Le réchauffement global s'emballe, et le temps manque pour agir. » L'interpellation de James Lovelock n'est pas isolée. Ainsi, Hubert Reeves évoquait dans son livre *Mal de Terre* des scénarios planétaires qui convergent avec les hypothèses de Lovelock.

Enfin, donnée tout aussi importante, mais peu étudiée par les courants contestataires, le choc démographique. La population mondiale va passer de 6 milliards d'habitants à 8 à 9 milliards en 2050. Les perspectives démographiques dépendent du moment où le taux de fécondité et le taux de mortalité s'équilibrent. Les démographes estiment que, si ces taux s'équilibraient en 2010, on irait vers une stabilisation de la population en dessous de 8 milliards en 2060. La stabilisation se ferait en 2095 à environ 10 milliards, si cet équilibre intervient en 2035, et à 14 milliards d'habitants en 2100 s'il intervient en 2065. Les conséquences de cette évolution démographique se feront sentir dans tous les domaines, et notamment dans ceux de l'approvisionnement alimentaire.

Parmi les régions du monde où l'augmentation sera probablement la plus forte figure l'Afrique. Pour une population d'environ 200 millions d'habitants en 1950, l'Afrique devrait atteindre 2 milliards d'habitants en 2050. Dans *L'Humanité* du 6 mai 2006, Marie-Claude Tesson-Millet et Jean-Marc Chataigner expliquaient qu'à cet horizon la population du Niger serait alors probablement cinq fois plus nombreuse qu'en 2000, que celle du Tchad aurait triplé, et que celle de l'Ouganda aurait été multipliée par quatre, ce qui créera des « problèmes insoutenables en termes de gestion des terres, des ressources agricoles, d'approvisionnement en eau, de construction d'écoles, de centres de santé ». Lorsque l'on sait que la scolarisation des filles est un facteur décisif de l'évolution du nombre d'enfants, on mesure l'énorme responsabilité des politiques des institutions financières internationales, qui ont pesé sur la réduction massive et brutale des dépenses publiques, malgré ses conséquences sur la scolarisation. Dans *L'Explosion démographique,* Albert Jacquard dénonçait ainsi un véritable cercle vicieux, en invitant à le rompre : « Un système éducatif coûte cher, trop cher, dans les pays où la pyramide des âges comporte une base large. Le cercle vicieux se referme : le manque de moyens empêche de mettre en place un système éducatif efficace, les jeunes filles, en particulier, restent à l'écart de la transformation des idées et des mœurs ; la fécondité ne recule que lentement ; le nombre d'enfants à scolariser s'accroît… »

Mentionnons seulement une conséquence de cette explosion démographique : elle rend impraticable l'hypothèse d'un retour aux modes anciens de consommation et de production.

Tout au long du siècle qui vient, ces contraintes vont progressivement accroître leur emprise. On peut, certes, imaginer que des changements technologiques de grande ampleur puissent à terme apporter des solutions nouvelles. Mais, au mieux, ce sera l'affaire de plusieurs décennies, durant lesquelles c'est l'état actuel des rapports de l'homme à la nature qui dictera encore la conduite de milliards d'êtres humains. Et, dans cette hypothèse, conduire la transition vers une situation nouvelle sera un défi d'une difficulté incommensurable, qui ne pourra être, à l'évidence, l'œuvre des forces qui dominent la mondialisation à ce jour.

Nul ne peut prédire dans le détail les conséquences politiques et sociales de ce changement d'époque. Mais, à n'en pas douter, il s'agit là d'une situation grosse de tensions, de déstabilisations et de souffrances pour les perdants de cette nouvelle donne.

Ne nous le cachons pas, la France se trouve dans une situation contradictoire pour faire face à cette période nouvelle. Elle a tous les atouts hérités de son développement économique, scientifique et social. Mais, si les décennies où son économie a été largement restructurée pour une insertion totale dans la mondialisation capitaliste ont réussi à assurer la poursuite de l'augmentation du produit intérieur brut, elles aussi ont brisé sa cohérence. Chaque région, chaque entreprise et chaque branche du système productif a maintenant son propre branchement sur le marché mondial, alors que les grands systèmes de garanties collectives, de protection sociale, les réseaux d'apprentissage et de diffusion de la culture, restent nationaux, même s'ils sont alimentés par des ressources issues de cette insertion dans le marché mondial, dont les fruits sont précaires dans une situation de concurrence exacerbée. À y regarder de près, la force des secteurs qui ont le mieux tiré leur épingle du jeu (agriculture, automobile, aéronautique, armement, tourisme…) ne peut pas être considérée comme acquise, et certains de ces secteurs seraient de toute façon affectés par la réorientation écologique que tous les progressistes jugent indispensable. Qui plus est, ils ne suffisent plus à assurer l'équilibre de la balance des échanges. Celle-ci est maintenant déficitaire, fait masqué par la monnaie européenne, non plus seulement du fait des importations de pétrole comme ce fut déjà le cas, mais du fait du déséquilibre des échanges de produits industriels.

Bien sûr, ces quelques éléments devraient être développés et surtout complétés par une analyse approfondie de l'état de la société, mais ils semblent concourir à jeter les bases d'une crise nationale lourde de dangers. Et la façon de « présider » de Nicolas Sarkozy, qui ôte chaque jour tout prestige au pouvoir politique par sa vulgarité, n'est peut-être pas le plus négligeable de ces facteurs de crise.

Sur le plan mondial comme sur le plan national, les forces politiques, les courants idéologiques seront donc confrontés à des problèmes totalement inédits. Leur capacité à y apporter des réponses sera une rude épreuve de vérité.

Parmi ces forces et ces courants, comment les communistes abordent-ils cette période ?

Hantés par ce qu'aurait dû être à leurs yeux l'expérience socialiste du XX^e^ siècle, la réalisation de leur idéal, dans leur majorité ils n'ont pas fini d'en faire leur deuil. Depuis la chute de l'Union soviétique, ils sont en pleine phase de rejet et veulent se débarrasser de la culpabilité ressentie en jetant aux orties la période 1917-1991, vue dorénavant comme une parenthèse inutile, voire une suite d'odieuses trahisons des idéaux initiaux par les dirigeants de masses naïves et manipulables à volonté. Ils ont basculé dans la culture du contre-modèle, après tant d'efforts pour sortir de celle du modèle. Ils adoptent souvent la vision de l'histoire de leurs adversaires, rassemblant toutes les dictatures dans le même sac et faisant l'impasse sur l'histoire réelle des démocraties occidentales. Au point qu'il n'est pas rare de voir le concept de totalitarisme, qui sert à assimiler URSS et Allemagne nazie, repris par des dirigeants communistes, alors que l'Allemagne nazie puisait davantage ses sources d'inspiration dans l'histoire et la réalité américaines ainsi que le montre Domenico Losurdo notamment dans l'ouvrage *Le Révisionnisme en histoire*.

Cette vision n'obscurcit pas seulement leur regard sur l'histoire, elle pèse sur leur vision du présent. Tant qu'on cherche à retrouver la pureté supposée d'un idéal entaché par l'histoire, à retrouver la voie du paradis perdu, on ne peut lire les signes du présent qu'avec les yeux du passé. Or l'aptitude d'une force politique à jouer un rôle dépend de sa capacité à capter l'essence de la période présente.

Certes, dans leurs discours ou articles, des dirigeants communistes de toutes tendances citent sans cesse la formule sur le communisme comme « mouvement réel qui abolit l'état réel ». Mais c'est rarement pour se pencher sur ce qu'a été jusqu'à présent ce mouvement réel. Et il n'est pas rare de les entendre citer, parfois dans le même discours ou le même article, une autre formule de Marx sur le communisme comme « fin de la préhistoire de l'humanité ». Or, dans cette formule, le mot préhistoire n'est qu'un autre terme pour désigner l'histoire telle qu'elle s'est déroulée jusqu'à présent. Cette « fin de la préhistoire » n'est donc en fin de compte qu'une variante de l'idée de fin de l'histoire défendue notamment par Francis Fukuyama.

En fait, on ne retient du communisme que l'idéal et on se débarrasse du mouvement communiste tel qu'il a été, tel qu'il a imprégné l'histoire.

LE COMMUNISME DANS L'HISTOIRE Plutôt que de rêver à ce qu'aurait pu être une expérience communiste idéale au XXe siècle, il est temps de la réinsérer dans l'histoire.

Il n'est pas inutile de se remettre en mémoire quelques évidences. Tout d'abord, le mouvement communiste est né d'une guerre effroyable entre puissances impérialistes dominant le monde. La révolution russe a été à la fois l'un des résultats de cette guerre et l'une des causes de sa fin. La spécificité principale du mouvement communiste par rapport à la social-démocratie ancienne résidait dans le refus d'accepter toute conciliation avec les intérêts impérialistes, l'impérialisme étant considéré comme le « stade suprême du capitalisme », selon Lénine. D'où son écho dans les pays colonisés ou semi-colonisés, alors que Léon Blum, dont la capacité d'anticipation est si souvent vantée, justifiait la domination coloniale. Dans un rapport au comité central du PCF pour le lancement des États généraux de l'intelligence, Paul Vaillant-Couturier exprimait cette spécificité en considérant que le PCF était le parti de l'unité du genre humain. En cohérence avec cette caractéristique, le mouvement communiste se situait dans le prolongement de la Révolution française dans sa volonté d'universalité. Rappelons qu'on chantait *La Marseillaise* lors de la prise du palais d'Hiver, et que les participants au congrès de l'Internationale de 1935 entonnèrent avec Maurice Thorez *La Carmagnole*. Il n'est pas exagéré d'avancer que, pour les communistes français, les idéaux de 1789 et surtout ceux de 1793 se prolongeaient dans l'œuvre des bolcheviks.

Comment apprécier le rôle du mouvement communiste sous ce double regard, refus de l'impérialisme et prolongement de la révolution française ? Ce qui s'est vraiment joué pendant la plus grande partie du XXe siècle, n'est-ce pas la défaite des impérialismes, la défaite des dominations coloniales fondées sur les idées de supériorité raciale, et dont la pire tentative a sans doute été celle du nazisme qui monte dès les lendemains de la Première Guerre mondiale et échoue devant Moscou ? Défaite soldée par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui porte l'empreinte du communisme par sa reconnaissance des droits sociaux et se situe ainsi dans doute davantage dans la lignée de la Déclaration des droits de l'homme de 1793 que dans celle des autres déclarations de droits, par la création de l'ONU, mais aussi par la décolonisation qui s'accélère ensuite. Et l'existence de ce qu'on appelait alors le « camp socialiste » peut-elle être sérieusement considérée comme un élément étranger à ce dernier processus ? En cela, le communisme n'a-t-il pas été un prolongement réussi de l'universalisme de la Révolution française évoqué plus haut ?

Mais qu'en est-il alors de l'histoire de l'Union soviétique elle-même ?

Il est temps sur ce sujet de prendre en compte le travail d'historiens qui ont refusé le rôle de propagandistes d'un des deux camps. À cet égard, les travaux de Moshe Lewin sont incontournables, et notamment son livre *Le Siècle soviétique*. Sans la moindre clémence pour la terreur stalinienne ou l'émancipation de la bureaucratie qui lui a, selon lui, succédé, il énumère dans le chapitre « La modernité avec une torsion », les éléments suivants comme indicateurs de l'entrée de la Russie dans la modernité, en s'appuyant sur les travaux de l'historien russe Mironov : le système de valeur de la Russie est devenu laïque ; une révolution démographique a libéré les femmes du lourd fardeau consistant à nourrir des enfants qui vont mourir tôt (baisse de la natalité de 206 ‰ dans les années 1920 à 29 ‰ dans les années 1960 ; baisse de la mortalité de 30 ‰ dans les années 1920 à 7 ‰ dans les années 1960) ; la mobilité sociale a atteint un niveau élevé ; un modèle nucléaire de famille est apparu avec une attention plus grande aux enfants ; les femmes ont accédé à l'égalité juridique et vu leur statut social s'améliorer ; les mariages mixtes entre personnes de culture et de région différentes se sont développés ; l'urbanisation a progressé ; un solide système de protection sociale avait été mis en place (retraites, soins médicaux, aides aux femmes enceintes, allocations familiales) ; un remarquable développement de l'éducation et de la sphère intellectuelle dans son ensemble avait eu lieu ; l'empire était devenu une confédération en droit avec un réel développement des nations non slaves ; une « société disciplinée » (terme repris de Foucault) était apparue. À ce bilan Lewin ajoute : sécurité physique des individus ; développement des bibliothèques, de la lecture, du goût des arts, de la poésie, importance de la science, « toutes choses qui régresseront après 1991 ».

Dans un autre passage, Moshe Lewin résume ce que furent pour lui les réussites et les échecs : « Le système soviétique a connu des réussites, même tronquées, lorsqu'il a répondu à l'appel de l'histoire en mobilisant ses richesses et l'immense majorité de la population. Le système soviétique a sauvé la Russie de la désintégration en 1917-1922, il l'a sauvée à nouveau, et avec elle l'Europe, d'une domination nazie qui se serait étendue de Brest à Vladivostok. À ces succès il faut ajouter d'autres réussites, mesurées à l'aune des critères qui au XXe siècle définissent un pays déve-

loppé : la démographie (au moins jusqu'aux années 1970), l'éducation, la santé, l'urbanisation, la place accordée à la science – tout un capital que les piètres réformateurs des années 1990 ont largement dilapidé. Alors pourquoi un tel échec ? Tous les changements sociaux qui ont permis d'avancer ne représentaient que la moitié du travail. L'autre, la construction de l'État, a suivi une direction erronée. »

Enfin, de ce livre impossible à résumer en quelques lignes retenons ici la critique du recours au concept de totalitarisme : « Concentrer son attention sur le régime, comme si la société par définition n'était qu'argile malléable, c'est passer à côté des profonds changements structurels qu'a connus la société, et dont la prise en compte est indispensable pour comprendre les réussites du régime, ses transformations internes, ses crises et sa chute. »

Le travail des historiens est également indispensable pour appréhender la place de la violence, ses différentes phases et son contexte.

À ce sujet, Jean-Paul Scot signalait dans *L'Humanité* du 14 décembre 2007 l'intérêt de l'œuvre d'Orlando Figes *La Révolution russe 1891-2004 : la tragédie d'un peuple* : « Figes innove en faisant commencer le processus révolutionnaire lors de la grande famine de 1891 qui révèle l'incurie du tsarisme, la décomposition de l'aristocratie et l'immense faim de terres et de libertés de ce peuple paysan, absent des histoires politiques mais principal acteur de son destin. Entre 1905 et 1921, la révolution fut poussée par d'immenses jacqueries d'une violence inouïe que seuls les bolcheviks purent canaliser, par les décrets d'octobre et la NEP. L'autonomie des paysans-soldats explique ces violences déchaînées en ces temps de guerre. Les soviétologues ont boudé Figes car, si le romancier séduit, l'historien dérange. Il réfute les thèses politiciennes qui opposent base et sommet ou voient dans les événements de 1917 la main invisible des bolcheviks. Aux démocrates Figes répond que la révolution d'Octobre n'est pas un coup d'État, mais la victoire des soviets où les bolcheviks ont conquis la direction. Le monopole du Parti n'a pas été conçu comme un objectif, mais est le résultat de son soutien aux initiatives les plus violentes des soviets de base. Aux trotskistes il réplique que le socialisme dans un seul pays résulte de la paix séparée et non des choix ultérieurs de Staline. Figes conclut par un paradoxe : le peuple ne fut pas la victime de la révolution mais le protagoniste de sa tragédie. Prisonnière d'un héritage d'arriération culturelle, la révolution populaire contenait en germe sa dégénérescence en violence et dictature, et pourtant, plus que jamais, la Russie a appartenu au peuple. »

Signalons encore l'opinion d'un autre historien, Nicolas Werth, au cours d'un entretien publié dans *L'Humanité* du 7 novembre 2007, pour l'anniversaire de la révolution d'Octobre : « Sur les violences du système, il faut distinguer l'avant et l'après 1930. Dans la première période, il est très compliqué de distinguer entre les violences qui viennent d'en haut et les violences qui viennent d'en bas. Par exemple, la collectivisation forcée où l'on requiert la participation des paysans pauvres pour aller casser du koulak, où l'on instrumentalise donc une forme de violence révolutionnaire. En revanche, lors des purges de 1937, c'est une violence policière ciblée, professionnelle. Cette grande terreur est un phénomène complexe, aboutissement radical de la gestion policière antérieure du social, qui met en jeu des tensions entre centre et périphérie, relance la xénophobie, mobilise la haine des élites… »

La réalité s'est montrée beaucoup trop complexe pour entrer dans une vision manichéenne. Est-ce nouveau ? Claude Mazauric, dans *L'Humanité* du 2 mai 2007 marquait son irritation devant ceux qui parlaient des révolutions avec légèreté : « Quelquefois nécessaires, le plus souvent inévitables, les révolutions, quand elles sont "réussies", si j'ose dire, sont créatrices de valeurs nouvelles et positives, de biens durables, plus ou moins évidents. Mais mesure-t-on la somme de sacrifices, de déchirures morales et matérielles qu'entraînent les rudes moments révolutionnaires ? Presque toutes les révolutions de l'histoire moderne et contemporaine ont eu à voir, directement ou médiatement, avec les guerres, civile et étrangère, et leur cortège de contraintes, d'iniquités, de violence privée, de terreur d'État. C'est pourquoi, avant l'enthousiasme qu'inspire l'élan des peuples en révolution et l'admiration que suscite l'héroïsme admirable des révolutionnaires, et avant de prononcer le bien (ou le mal) des "révolutions", il faut les étudier et les connaître. Saisir l'essence même des conjonctures révolutionnaires passe par l'histoire comparée. »

Cette complexité, qui ne peut se résumer à une lutte du bien et du mal, le communisme français l'a également rencontrée, même aux moments les plus glorieux : en même temps qu'un gouvernement à forte participation communiste créait la Sécurité sociale qui bénéficie à tous, c'est au nom de ce gouvernement que l'on bombardait Constantine ou Haïphong. Hô Chi Minh mesurait sans doute la complexité des situations politiques, et c'est pourquoi il n'a jamais jeté l'anathème contre les communistes français. Faudrait-il maintenant jeter au feu la Sécurité sociale parce qu'elle a été conçue dans l'impureté ?

Comme quête d'une société sans conflit, de la grande harmonie où les intérêts communs et les intérêts individuels s'identifient, en quelque sorte la société des

fourmis, où un homme nouveau se « construit », les expériences socialistes ont, à l'évidence, échoué. Elles n'ont pas non plus aboli l'État, ni les frontières. Mais cela ne suffit pas à effacer leur marque dans l'histoire réelle. Et leur part de visée messianique, hors de tout contexte historique, porteuse du refus de prendre en compte l'existence inévitable de conflits d'intérêts, n'a-t-elle pas aussi empêché de penser l'État d'après la révolution, et la nécessaire limitation du pouvoir ? Sans que cela puisse être considéré comme une explication exclusive, la question mérite d'être posée si l'on veut tirer les leçons des révolutions passées. Domenico Losurdo pose ainsi ce problème : « Au contraire de Marx et du marxisme, qui se sont souvent abandonnés à l'utopie abstraite de la disparition complète du pouvoir et des rapports de pouvoirs en tant que tels, le libéralisme a eu le mérite théorique et historique de s'être concentré sur les problèmes de la limitation du pouvoir, même si c'est avec le regard fixé sur une communauté restreinte d'hommes libres » (interview publiée sur le site filosofia.it).

Enfin, s'agissant enfin des conceptions qui favorisent une vision messianique du communisme, sans doute faudra-t-il également réfléchir à nouveau à la représentation de l'histoire comme une succession de modes de production, s'achevant avec l'instauration du mode de production communiste. À cet égard, il peut être stimulant de signaler que, dans son action en faveur des biens publics à l'échelle mondiale, François-Xavier Vershave se réclamait d'une autre vision du capitalisme, celle de Fernand Braudel, où le capitalisme n'est pas un stade de développement, mais l'étage supérieur du marché, étage marqué par l'opacité des échanges à grande distance. Dans *La Maison-monde*, il proposait comme perspective « non pas l'illusoire destruction de l'étage supérieur [du marché] mais sa civilisation, en renforçant les obstacles à son omnipotence ».

L'ÉCOLOGIE, L'ÉTAT ET LES COMMUNISTES S'il est une question pour laquelle le culte de l'utopie rend tout particulièrement difficile l'élaboration de réponses appropriées, c'est la question écologique.

Dans ce domaine, ce qui domine aujourd'hui, c'est l'appel à la responsabilité individuelle, au changement des habitudes culturelles. Cet appel peut-il suffire à résoudre les problèmes d'une ampleur totalement inédite, déjà évoquée, et ce dans le court laps de temps qui nous est donné pour éviter un recul grave de la civilisation ?

Pour répondre à cette question, le livre de Jarel Diamond, *Effondrement*, donne des indications utiles. Jarel Diamond s'attache à décrire les expériences de civilisations confrontées à des changements de conditions écologiques, certaines ayant réussi à s'adapter, là où d'autres ont échoué et se sont effondrées. Il distingue parmi les réponses aux crises de ressources entre celles qui émergent « par le bas », et celles qui émergent « par le haut », nécessitant la mise en œuvre d'une politique par un pouvoir central. Les exemples de réponses par le bas sont ceux de communautés d'êtres humains, de taille limitée. Le seul exemple donné de réponse à l'échelle d'un territoire vaste et peuplé est un exemple de réponse par le haut, celui du Japon quand ce royaume eut à mettre en œuvre une politique de reforestation qui évita à ce pays un désastre écologique.

Pour prendre une situation contemporaine, l'Islande, qui a entrepris la réorientation de l'ensemble du fonctionnement énergétique du pays, fait appel non pas à la responsabilité individuelle mais à une politique d'État forte, cohérente et à long terme, dont la mise en œuvre est certainement favorisée par une culture commune et par un sentiment fort de communauté de destin. Dernier exemple, dans son livre *Le Plan B,* Lester Brown cite le cas de la lutte contre la désertification et la dégradation des sols en Chine, en évoquant la politique visant à ce que les éleveurs réduisent de 40 % leurs troupeaux de chèvres et de moutons et les remplacent par du bétail destiné à la production laitière. Une telle politique pourrait-elle être menée dans un pays où, selon lui, la richesse se mesure au nombre de bêtes possédées, par le seul appel à la responsabilité individuelle et sans l'engagement d'un État ?

Évidemment, tout dépend de l'échelle à laquelle les problèmes se posent. Or bon nombre de problèmes écologiques, à commencer par ceux du changement climatique et de la gestion des ressources énergétiques, se posent à une échelle qui appelle un niveau de planification, pour faire évoluer la cohérence d'activités humaines marquées par une extrême division du travail, impossible à mettre en œuvre sans politique publique ambitieuse et volontaire, et bien sûr un pouvoir politique apte à la porter efficacement.

Même pour ceux qui travaillent à imaginer des solutions qui passent par le marché plutôt que par le rationnement des ressources, il est difficile de faire l'impasse sur le rôle de l'État. Ainsi, ils insistent sur la nécessité que le marché intègre la vérité écologique. Comment le marché pourrait-il intégrer de tels coûts sans qu'on le lui impose ? Et quelle autre réalité que l'État pourrait lui imposer ? En France, le marché capitaliste a-t-il spontanément, sans intervention politique majeure, intégré les coûts sociaux des retraites, du chômage, de la maladie, au travers des prélèvements de cotisations sociales ?

On peut en conclure que le dépérissement de l'État, c'est le dépérissement assuré de la planète. C'est non

seulement un renforcement du rôle de l'État, qui abdique aujourd'hui face aux intérêts économiques, qui est indispensable pour répondre aux problèmes écologiques, mais un prolongement de sa capacité d'intervention à l'échelle de la planète, face à des marchés mondiaux. En effet, le rôle des États-nations ne se pose pas en concurrence avec les institutions mondiales : la faiblesse de ces dernières nourrit la faiblesse des États. C'est seulement si ceux-ci inscrivent leur action dans le cadre d'une politique nouvelle de gestion des ressources et de réponse aux enjeux climatiques qu'ils pourront trouver la force d'une légitimité nouvelle. C'est dire, là encore, l'importance du travail qu'avait engagé François-Xavier Vershave sur la notion de biens publics mondiaux.

Au lieu de s'attacher à définir ce que pourraient être le pouvoir et la politique d'État qu'appellent de tels enjeux, les communistes, comme la gauche, ont la « hantise d'être taxés d'étatisme », ainsi que le relevait Anicet Le Pors dans un entretien publié par *L'Humanité* du 5 octobre 2007, en ajoutant : « De crainte d'être assimilé au modèle soviétique, on ne fait plus la différence entre étatisme et État. » Les expressions non étatiste ou anti-étatiste sont même devenues le sésame censé ouvrir la voie à une régénération du PCF, de son projet et de ses modes d'action. Ainsi, à lire la plupart des interventions de responsables communistes, nous aurions été étatistes, et le serions encore.

Le PCF a-t-il vraiment tout conditionné à l'État et au changement de pouvoir politique et a-t-il prôné un socialisme étatique ? Faut-il rappeler qu'en 1977, il y a trente ans, après des années de critiques à l'égard de la notion d'autogestion, mise alors en avant principalement par la CFDT, il adoptait un document où il s'en réclamait ? Ce document est-il resté lettre morte ? Les années qui suivirent furent marquées par une volonté de favoriser l'intervention des travailleurs dans la gestion, contre la gestion capitaliste. Il faut reconnaître que, hormis dans les entreprises menacées de fermeture, les salariés ne s'enthousiasmèrent pas outre mesure pour cette intervention, ce qui ne disqualifie en rien la tentative. Ici ou là, des expériences de conseils d'ateliers furent également soutenues. Preuve, parmi tant d'autres, de la prise en compte de la multiplicité des formes de propriétés de la société actuelle ou future, l'expérience de la création d'une coopérative dans une entreprise importante fut aussi expérimentée avec Manufrance comme alternative à la gestion patronale qui menaçait l'emploi. D'autres formes sociales de gestion furent également défendues, pour le présent comme pour l'avenir. On ne peut davantage dire que la stratégie politique suivie depuis renvoyait au seul exercice du pouvoir d'État. En 1979, un congrès s'est préparé sur le thème « L'avenir commence maintenant », et depuis, combien d'interventions n'y eut-il pas pour récuser la notion de grand soir, fût-il électoral ! L'appel à l'intervention directe a depuis pris de multiples formes et constitué une donnée permanente de la politique des communistes.

En fait, peu à peu, il me semble que les communistes ont été au-delà de la volonté justifiée de se dégager de l'étatisme et ont fini par minimiser le rôle du pouvoir politique, et de la politique qu'il conduit, dans la transformation sociale.

Or, ce qui était imaginable après les années 1960 et 1970, époque où d'importantes transformations progressistes ont eu lieu avec le maintien d'un pouvoir d'État conservateur, voire réactionnaire, ne l'est plus.

Nous nous trouvons maintenant dans un contexte politique totalement différent. La sous-estimation du rôle du pouvoir politique dans les réponses à la situation actuelle du pays, et plus largement du monde, fait passer à côté du besoin d'État que ressentent ceux qui sont les victimes de l'adaptation de l'économie au marché mondial. On a vu avec ce qui s'est passé à Metaleurop, dans les Ardennes, comment le sentiment d'être abandonné par l'État-nation peut acculer à des formes désespérées de lutte, inimaginables au XX^e^ siècle. L'exhortation à mieux lutter est alors hors de propos : comment imaginer des solutions en faveur de l'emploi pour ces salariés et ces régions en dehors d'une politique industrielle nouvelle ? À cette demande d'État qui tient pour une large part à la totale inscription de notre pays dans la mondialisation les communistes restent sourds, et plus sourds encore que les autres forces politiques.

En élargissant notre regard, nous pouvons constater que, dans la mondialisation actuelle, on ne s'en sort pas sans État. Ceux qui « dérouillent » le plus sont ceux qui ont eu le « tort » de naître là où les États sont les plus faibles ou bien là où ils ne sont encore pour une large part que des constructions artificielles héritées de la colonisation. Et force est de constater que la Chine, qui s'est redonné un État après que l'ancien se soit désagrégé avec la société au début du XX^e^ siècle, tire son épingle du jeu. Le fait que cet État et cette nation aient su mener une révolution démographique, dès la sortie de la période de la grande révolution culturelle et prolétarienne, n'y est sans doute pas étranger.

Dans un tout autre contexte, l'Algérie, il est intéressant de relever les analyses émises peu avant sa mort, à l'occasion du congrès du Mouvement démocratique et social, par Hachemi Cherifi, qui fut secrétaire général de ce parti : « On n'avancera dans la bonne direction que si on voit bien que, sous quelque angle que l'on analyse la situation dans le pays, c'est la question

capitale de la reconstruction, ou plutôt de la construction de l'État qui est vitalement posée, faute de quoi les hypothèses et projections prospectives et perspectives sur l'organisation de la société, sur la démocratie, la justice, la liberté, l'essor général, le contrat social, l'harmonie, ne seront que fantaisies. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'État, ou que cet État a failli sur toute la ligne. C'est bien ce même État qui a résisté contre le terrorisme islamiste (aussi parce qu'il le connaît bien) et en cela il a, en dépit de nombreuses faiblesses, accompli une mission historique majeure. Mais il a failli dans sa reconstruction et sa ligne stratégique en sous-estimant la valeur de la modernité politique, civilisationnelle et culturelle. Et il devra bien s'agir d'un État qui se fait et se forge avec les logiques, les espaces, les instruments, les visions du XXIe siècle, celui des grands ensembles et échanges, disons des interactions, de la mondialisation bien comprise dont tous devront profiter. Chez nous, nous avons affaire à une masse informe qu'on ne peut encore qualifier de société au sens moderne. »

Sans doute, la méfiance à l'égard de tout État quel qu'il soit se nourrit de deux événements historiques qui ont été de nature à donner force à la vision de l'État comme celle d'un monstre : le nazisme (rappelons-nous le slogan CRS = SS : derrière tout État il y a un danger nazi, indépendamment des conditions sociales et historiques) et le stalinisme. Mais il ne faut pas se tromper d'époque. Vivons-nous sous la menace d'un État orwellien ou encore de l'État-Moloch qui dévorait les siens, dénoncé par Bakounine et qui fut une réalité à l'époque de la guerre de 1914-1918, quand Lénine remit en selle l'idée d'extinction de l'État ? Il n'y a pas de raison pour que ce danger soit à jamais écarté, mais la réalité de l'heure est à l'affaiblissement des États dans une mondialisation dominée par le capitalisme. Loin d'être une chance à jouer, cet affaiblissement ne peut que renforcer les forces du capitalisme mondialisé. C'est pourquoi ceux qui veulent porter une alternative progressiste se couperont des salariés s'ils apparaissent comme combattant l'État quel qu'il soit et par principe.

Bien sûr, il ne s'agit pas de revenir en arrière. Redonner toute sa place à la prise en compte du rôle du pouvoir politique, de l'État, n'est évidemment pas contradictoire avec la prise en compte des multiples formes d'intervention ou d'expression démocratiques où toute la complexité des situations, l'extrême diversité des conceptions et des intérêts se font connaître, diversité dont la prise en compte est indispensable pour établir la cohérence et l'efficacité de la mise en œuvre des grands choix collectifs. Ce n'est pas davantage contradictoire avec la délégation de grandes fonctions que le pouvoir politique doit garantir, hors de l'appareil d'État au sens strict, à l'image de la Sécurité sociale.

En résumé, la question qui est posée aux communistes en tant que force politique n'est pas d'imaginer le meilleur des mondes, c'est d'analyser ce qu'ils considèrent comme les enjeux les plus cruciaux, ici et maintenant, de proposer à la société les réponses qu'ils estiment appropriées. S'il ne s'agit pas de faire table rase de la société, mais de la développer dans un contexte porteur de sa dislocation, les forces qui pourront se saisir de ce projet sont celles qui sont à la base des activités économiques, sociales et culturelles du pays. Bref, il s'agit de sortir du communisme utopique pour concevoir un communisme réaliste. ●

1. Les lignes qui suivent sont reprises de l'article « Danger carbonique, un danger global », publié dans le n° 25 de la revue en ligne *Vendémiaire.*



Fondations9-6 16/04/08 12:21 Page 32

LES EFFETS PERVERS DE LA DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

JOËL MARTINE *

Ce qui empêche les partis politiques d'œuvrer à des transformations de la société à partir des impulsions données par les mouvements sociaux et le débat public, c'est l'auto-intoxication paralysante que produit la compétition incessante en leur sein pour les postes de pouvoir[1]. C'est elle qui génère les « écuries de course » et un climat constant d'intrigues, qui ne seraient qu'un folklore dérisoire si elles ne dévoraient pas inéluctablement la plus grande partie de l'énergie et du temps des militants des partis.

Cette situation est une conséquence largement prévisible de la fonction d'un parti dans la démocratie représentative, qui est justement de conquérir des postes de pouvoir. Par conséquent, les tentatives à l'intérieur d'un parti pour en faire le vecteur de transformations sociales sont vaines. Le centre de gravité du militantisme de transformation sociale doit se situer dans des associations politiques mais non partidaires.

À partir de là se pose la question des structures par lesquelles ces associations peuvent agir sur les institutions représentatives et donc sur les partis qui pourvoient à leur renouvellement. Les associations devraient pour cela mettre sur pied des forums de liaison permanents, sous leur contrôle, entre elles-mêmes et les élus qui acceptent de coopérer avec elles. Ces forums permettraient l'appropriation collective d'une action transformatrice articulant les mobilisations sociales, l'élaboration de propositions et de programmes, et l'expérience de la gestion des institutions représentatives. Ils deviendraient le « non-parti » de la transformation sociale.

On laisserait aux partis ou à d'autres groupements politiques le soin de sélectionner des candidats pour les élections en leur souhaitant bonne chance pour la gestion des nuisances que crée cette fonction !

* Professeur de philosophie.

LA SPIRALE DES INTRIGUES : L'ÉTOUFFEMENT DE LA VIE POLITIQUE DANS LES PARTIS PAR LA COURSE AUX POSTES

À partir du moment où un parti (ou une association, ou un syndicat) peut acquérir des postes de pouvoir, cela ouvre une compétition à l'intérieur du parti, qui tend à absorber toutes les énergies. Il peut y avoir des contre-tendances à ce processus, mais, comme on va le voir, ce n'est pas à l'intérieur d'un parti que ces contre-tendances peuvent prendre le dessus.

Il suffit que quelques-uns seulement dans un parti mettent tout en œuvre pour conquérir des postes de pouvoir, et les autres sont obligés, sous peine d'être marginalisés, d'entrer dans la compétition en utilisant les mêmes armes. C'est ainsi que fleurit une série de pratiques détestables d'un point de vue démocratique. Ces pratiques sont bien connues, mais il faut surtout comprendre qu'elles s'enchaînent et se reproduisent avec un déterminisme implacable au point de devenir le principal processus organisateur de la vie du parti. Ce que j'appelle la spirale des intrigues n'est pas d'abord le produit d'une culture ou d'une psychologie propres aux militants, mais le résultat déterminé d'une compétition interne pour l'accès aux postes, situation hobbésienne de « guerre de tous contre tous », avec des phases de conflit larvé et de conflit ouvert, des logiques d'affrontement entre blocs ou, à l'inverse, de panier de crabes général, que l'on pourrait caractériser comme suit :

– *Constitution d'« écuries de course »,* soit des réseaux de complicité fondés sur l'échange de services pour la conquête de postes. Un leader qui n'a pas d'écurie de course risque d'être éliminé.

– *Corruption électoraliste du débat interne* : souvent les plates-formes des différentes tendances ne constituent pas des choix de stratégie vraiment assumés, mais plutôt des arguments électoraux. Il est plus important de brandir un argument qui attirera le vote de quelques adhérents que de chercher un consensus plus large qui ferait avancer les idées du parti. Le discours d'une ten-

dance fonctionne comme une image de marque ou comme le prétexte à la solidarité d'une écurie de course.

– *Recrutement d'adhérents de complaisance*. Cette pratique pourrait être combattue (sanctionner d'inéligibilité les recruteurs indélicats et tester la sincérité des adhérents en imposant à chacun un minimum d'implication militante contrôlable par ses pairs). Mais il est peu probable que les dirigeants d'un parti acceptent de telles règles, car eux-mêmes doivent leurs postes en partie à des adhérents de complaisance, voire au clientélisme.

– *Climat constant d'intrigues,* avec des phases de guerre froide (sabotage des actions qui accroîtraient le prestige d'un concurrent, magouilles discrètes, par exemple des échanges de votes entre écuries de course à l'insu des militants) et des phases de crise aiguë, avec calomnie, harcèlement médiatique, etc.

– *Jeu de la montre :* on épuise ses concurrents dans des intrigues stériles et de la représentation. Cela ne favorise pas l'ouverture aux problèmes de la société ! Et cela met hors jeu les adhérents qui manquent de temps et de savoir-faire bureaucratique, notamment ceux de milieux populaires et ceux ayant charge d'enfants.

– *Cassage psychique* qui élimine ceux qui ne sont pas assez motivés pour ce mode de vie.

– *Lutte pour la survie* entre les cadres du parti qui sélectionnent pour les postes où il y a le plus de pouvoir de décision (pouvoir statutaire mais surtout pouvoir de fait) les carriéristes les plus acharnés et les individus qui ont le goût pervers du pouvoir ou de l'intrigue.

Cette *sélection darwinienne* accentue la spirale des intrigues et l'incapacité du parti à la neutraliser.

Le parti tend à devenir un instrument de ses propres notables, les simples militants ne pèsent rien. Ils sont sollicités pour participer à la lutte interne entre les écuries de course (plus que pour les actions vers l'extérieur !), mais dans le fond, ils « comptent pour du beurre » : les initiés des luttes de pouvoir font croire aux autres que leur participation démocratique sert à élaborer les orientations du parti.

Ce fonctionnement fait fuir les adhérents qui aspirent à autre chose, notamment les militants de mouvements sociaux et les créatifs en tout genre.

La solution à la Hobbes pour sortir de cette guerre de tous contre tous, c'est l'adhésion du parti à un chef unique, qui doit pour cela être charismatique. Mais les projets charismatiques ont peu de chances de réussite : la conscience citoyenne contemporaine n'adhère pas facilement au charisme. Dans ces conditions, le rêve narcissique de certains politiciens de conquérir une autorité centrale dans le parti ne fait qu'accentuer l'irrationalité de la course aux postes. Enfin, les éventuelles solutions autoritaires-charismatiques sont rarement compatibles avec la culture de démocratie plurielle et expérimentale qui est nécessaire pour une action transformatrice dans la complexité de la société actuelle.

DE L'ASPHYXIE À LA PARALYSIE La conséquence de tout cela, c'est l'incapacité des partis, même de ceux qui le souhaitent sincèrement, à peser dans les rapports de force sociaux et à œuvrer en faveur de pratiques sociales transformatrices. Par exemple, les Verts français ont toujours dit que, même si leurs élus étaient obligés de faire des compromis, le plus important était que le parti agisse dans l'opinion, dans les luttes et par sa croissance électorale, pour créer un rapport de force qui permettrait de faire passer des décisions radicales au niveau du gouvernement et des institutions représentatives. Mais le parti n'a pas mis ses forces militantes pour construire des mobilisations populaires, même sur des thèmes où la société était très sensibilisée, car le fonctionnement interne du parti, structuré par la course aux postes, a toujours absorbé l'essentiel des énergies.

Certains expliquent le bilan décevant des Verts par le fait que leurs dirigeants auraient été convertis aux idées sociales-libérales. Or, en fait, la majorité des dirigeants Verts ne croient pas au social-libéralisme. Ce qu'il faut expliquer sociologiquement, c'est pourquoi ni le parti ni même une tendance du parti ne fut capable d'impulser une pratique politique alternative au social-libéralisme.

DEUX EXEMPLES : LES VERTS EN EUROPE, LE PT AU BRÉSIL

Dans leur phase de constitution, les partis Verts ont été portés par l'expérience des luttes dans la société civile, des approches scientifiques radicales, de fortes exigences éthiques, et la critique des blocages des systèmes politiques. Ces généreuses dispositions furent de peu de poids face à la logique asphyxiante de la course aux postes. (Sauf au niveau des petites villes où les militants sont sous le regard les uns des autres.)

Le Parti des travailleurs brésilien fut l'exemple d'un parti politique maintenant une réelle radicalité : enracinement dans les luttes des salariés et des pauvres, expériences de budget participatif, lancement des Forums sociaux mondiaux. Cette radicalité provenait de l'expérience du syndicalisme combatif, des mobilisations des pauvres et des exclus s'organisant en dehors des institutions étatiques, et de l'esprit de fraternité utopique mis en pratique par la théologie de la libération. Ces dynamiques, ces contre-tendances à la récupération dans l'ordre établi, n'ont pas empêché le parti d'être envahi, puis pris en main, par ses politiciens à partir du moment où un partage du butin a été en vue. On peut discuter sur le bien-fondé de la politique suivie par ce parti dans les institutions : compromis

tactiques réalistes ou trahison ? Mais il est au moins certain que le parti mobilise très insuffisamment ses moyens militants ou institutionnels pour la construction de pratiques alternatives qui rendraient possibles des transformations sociales radicales.

La crise récurrente des systèmes actuels de domination produit fréquemment des bouleversements imprévisibles, des « catastrophes », grandes ou petites, économiques, écologiques et politiques. Il faut donc s'attendre à des situations où le pseudo-réalisme des pouvoirs en place est délégitimé, où des secteurs décisifs de la société se mobilisent, et où une volonté collective transformatrice peut se constituer, y compris par le canal d'un parti qui génère une relève des décideurs politiques. Mais il faut s'attendre aussi que cette radicalité soit asphyxiée par le fonctionnement partidaire dès que le climat de mobilisation faiblira ou dès que l'on pourra rallier les suffrages de secteurs moins mobilisés.

L'INTÉGRATION AU SYSTÈME DOMINANT Pour le dire dans les termes de Bourdieu, chaque parti tend à devenir l'un des *champs* dans les *luttes de classement* dans l'espace social stratifié existant. Cela empêche le parti de voir plus loin et d'intervenir à partir d'un projet de société comme un opérateur lucide dans les conflits entre les classes et autres groupes d'intérêt. Quelles que soient ses références idéologiques, il tend à revenir au « réalisme ». Pis, les dirigeants, dans leurs luttes de pouvoir entre eux, ont besoin d'avoir des alliés au sein des systèmes de pouvoir conservateurs (bourgeoisie, haute administration, partis hégémoniques, dirigeants des médias, bureaucraties syndicales), ce qui permet à l'establishment de coopter ou de manipuler certains dirigeants des partis.

Je n'ai pas parlé de l'électoralisme ni du clientélisme. Ces effets inéluctables de la démocratie représentative pourraient être tenus sous contrôle, voire utilisés dans le sens de la transformation sociale, si les partis n'étaient eux-mêmes corrompus de l'intérieur par la course aux postes.

UNE OLIGARCHIE DES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE La démocratie représentative aboutit à la cristallisation d'une couche sociale spécifique : les élus et leurs auxiliaires salariés. Il est plus décisif pour ces gens de consolider leurs positions que de transformer la société. On peut parler d'oligarchie (théorie de Robert Michels) ou de bureaucratie (théorie des trotskistes). Mais il faut souligner que le parti tend à être assujetti aux spécialistes de la compétition politicienne *avant même* leur cristallisation en une couche de professionnels.

INSUFFISANCE DES EXPLICATIONS PSYCHOLOGIQUES La culture de l'intrigue et les conflits entre cliques au sein d'une collectivité ne sont pas spécifiques aux partis. On peut les expliquer par la psychanalyse et par la psychosociologie : recherche de satisfactions narcissiques, donc de prestige, complexe de supériorité, plaisir pervers de manipuler autrui, plaisir de la destruction, besoin de se sentir intégré dans un groupe et de diaboliser les autres, masochisme collectif, etc. Mais ces explications sont insuffisantes, car, dans un parti, les enjeux de pouvoir surdéterminent les comportements. Ce sont eux qui donnent tant de force à la culture de l'intrigue, laquelle étouffe les dispositions altruistes initiales et les quelques expériences psychologiquement épanouissantes.

NE PAS CONFONDRE AVEC L'ESPRIT DE CHAPELLE Souvent on confond dans un même rejet des partis deux processus qui n'ont pas le même déterminisme : la *course aux postes,* d'une part, ce qu'on appelle la *politique politicienne*, et, d'autre part, l'*esprit de chapelle*. Ces deux processus conduisent au décalage des partis par rapport au mouvement de la société, ainsi qu'à la culture de l'intrigue dans leur vie interne, mais il s'agit de deux logiques différentes, bien qu'elles puissent se combiner. L'esprit de chapelle (patriotisme de parti, sectarisme, folklore, dogmatisme) résulte à la fois des causes psychologiques que l'on vient d'évoquer, et du pouvoir collectif (même faible) que constitue l'organisation. Il est surtout sensible dans les partis qui ont une forte identité idéologique, comme les trotskistes ou le PC stalinien de naguère. Il l'est moins dans les partis dont les références idéologiques sont plurielles, voire fluides (les Verts, le PS).

Les effets de la course aux postes sont peu sensibles dans les partis qui n'ont que très peu accès à des postes de pouvoir officiels : c'est le cas des partis d'extrême gauche (sauf là où ils ont trouvé à se nicher dans les appareils syndicaux). Dans l'extrême gauche, comme dans les associations un peu marginales, les postes de pouvoir interne ont surtout une valeur imaginaire, narcissique, et en général n'offrent pas d'intérêt professionnel (au contraire). Dans ce cas, l'hypertrophie des intrigues internes, quand elle existe, ne peut s'expliquer que par des causes psychologiques. Et le manque d'ouverture à la vie de la société, si c'est le cas, s'explique par l'esprit de chapelle.

LE FOURVOIEMENT DE LA GAUCHE DE LA GAUCHE. LE MYTHE DU PARTI À l'extrême gauche, dans la gauche du PS, au PC, chez les Verts et dans divers milieux militants, beaucoup ont le projet de construire un « bon » regroupement politique, qui, en s'érigeant en acteur crédible sur la scène de la démocratie représentative, se saisirait de leviers de décision institutionnels tout en restant un catalyseur de pratiques sociales radicales. Or ce beau projet risque fort, dès ses premières réussites, de générer son auto-intoxication par la course aux postes. Et il serait idéaliste de croire, comme l'ont fait les Verts,

que des convictions, un programme et des règles de fonctionnement suffiraient à écarter ce danger.
Si la société a besoin d'« avant-gardes » politiques (au pluriel), ou plutôt d'« éclaireurs » (*pathfinders* : autre métaphore militaire, plus exacte et moins autoritaire), la forme parti n'est pas la mieux à même de remplir cette fonction. Croire qu'une avant-garde politique doive se constituer en parti ou en tendance de parti, vouloir refaire Lénine ou Jaurès, c'est rester dans le fétichisme de la représentation politique. Ce choix de la gauche, traditionnel et inquestionné depuis les Jacobins, fait partie d'un imaginaire volontariste centré sur le prestige et sur la force du pouvoir d'État. Le mythe messianique du parti imaginaire (bien différent du fonctionnement des partis réels) a une fonction psychologique, celle d'entretenir la cohésion des militants par l'esprit de chapelle. Or l'expérience d'associations activistes aussi diverses que Greenpeace ou le DAL, et de réseaux citoyens non partidaires, montre qu'il y a d'autres moyens pour entretenir la cohésion militante. Il serait peut-être moins contre-productif pour les gauches de la gauche de se constituer en structures non partidaires.

COMMENT LES MOUVEMENTS CITOYENS POURRAIENT CONTOURNER LES PARTIS Le centre de gravité de l'action politique transformatrice doit se situer dans des associations politiques agissant dans les mobilisations sociales et dans le débat public tout en restant autant que possible déconnectées de la compétition pour des postes de pouvoir politique ou gestionnaire.
La prise de conscience des citoyens a généré des associations qui, par leurs règles et leur culture, limitent délibérément en leur sein les enjeux de postes de pouvoir et de gestion (exemples : ATTAC, Agir Ici, AC !) : des associations *politiques,* c'est-à-dire formulant des exigences sur ce que doivent faire les institutions politiques, mais *non partidaires*, c'est-à-dire s'abstenant d'entrer dans la compétition électorale, et *non gestionnaires,* c'est-à-dire s'abstenant de conquérir des postes de gestion et maintenant leur appareil administratif interne au niveau du minimum nécessaire. Ces associations peuvent aussi former des forums de discussion (les Forums sociaux) ou des alliances d'action sur des thèmes précis : des collectifs de campagne, conjoncturels ou permanents. D'ailleurs, à l'origine, ATTAC, Agir Ici et AC ! sont des cartels, qui se sont dotés de groupes d'adhérents directs.
Un exemple. La vitalité d'ATTAC (jusqu'à quand se maintiendra-t-elle ?) est due à un cocktail paradoxal entre deux formes d'organisation.
D'un côté, des institutions de la gauche établie (syndicats, médias, associations) ont formé, sous l'impulsion de militants désireux de débloquer les rapports de force idéologiques et politiques, un cartel d'action strictement cantonné aux batailles d'idées. Par cette autolimitation le cartel s'est verrouillé contre les possibles tentatives d'instrumentalisation politicienne et a dynamisé la bataille d'idées, notamment dans les médias.
D'un autre côté, sur la légitimité de cette entreprise se sont développés des comités locaux et des réseaux thématiques dont la vitalité militante empêche une momification bureaucratique du cartel initial.
Ce cocktail français n'est peut-être pas reproductible. Ce n'est qu'un exemple de contournement des blocages. Il serait peut-être inutile dans un pays où il y aurait une forte auto-organisation à la base des associations, des syndicats, du mouvement coopératif et des municipalités.
Certes, il y a une course aux postes et des tentatives de prise de pouvoir à l'intérieur d'ATTAC ou des Forums sociaux, car la notoriété que l'on y conquiert peut servir de tremplin pour des entreprises électorales ultérieures. Mais cet accès aux postes de pouvoir est moins direct et plus incertain que dans un parti. Il est plus difficile de constituer une écurie de course, car le butin est maigre dans l'immédiat, incertain dans l'avenir. Donc, même s'il y a des manœuvres de compétition et des tentatives d'instrumentalisation politicienne, une association peut se vacciner contre elles en en ayant conscience et en les contrebalançant par la créativité de son activité. Cela est rendu possible par la culture citoyenne alternative, qui maintenant se transmet à travers les générations, et qui, par son autorité morale et intellectuelle et ses limites politiques, occupe aujourd'hui une place comparable à celle de la philosophie des Lumières au XVIII^e^ siècle (cela mériterait plus ample discussion).
Tout cela a pour condition un climat de mobilisation (et d'innovation, avec des effets de surprise) chez les adhérents, et dans la société. Quand ce climat faiblit, l'esprit de chapelle, la bureaucratisation et la course aux postes refont surface. Il est donc décisif pour un mouvement citoyen de rebondir sur des idées innovantes et de s'enraciner dans des pratiques sociales durables (nous y reviendrons à la fin).

COMMENT INSTRUMENTALISER ET SURVEILLER LES PARTIS (ET PEUT-ÊTRE LES TRANSFORMER DE L'EXTÉRIEUR) À partir de là se pose la question des structures par lesquelles ces associations peuvent agir sur les institutions représentatives et donc sur les partis qui pourvoient au renouvellement de ces institutions, tout en maintenant leur indépendance et leur distance vis-à-vis de l'agenda de ces institutions et partis.
(Cette question se pose tout autant dans l'optique d'une stratégie de réformisme radical que dans une perspective de rupture révolutionnaire, car même un hypothétique remplacement du pouvoir d'État actuel par une

Fondations9-6 16/04/08 12:24 Page 36

réorganisation de la société à partir du bas ne supprimerait pas la nécessité d'institutions représentatives – au contraire ! mais ce n'est pas l'objet de ce texte.)

LES ASSOCIATIONS DEVRAIENT POUR CELA METTRE SUR PIED DES FORUMS DE LIAISON PERMANENTS, SOUS LEUR CONTRÔLE, ENTRE ELLES-MÊMES ET LES ÉLUS QUI ACCEPTENT DE COOPÉRER AVEC ELLES. Ces forums permettraient :

– D'esquisser dans les grandes lignes un projet de société généraliste à partir de l'expérience des diverses associations, et à partir de projets sectoriels,

– De faire pression sur les élus pour qu'ils relaient les mouvements sociaux, et, inversement, d'appuyer dans l'opinion publique ceux qui le font bien.

– D'écouter les élus pour mettre au point, à la lumière de leur expérience, des projets faisables et gérables dans les rapports de force au sein des institutions représentatives et de tester leur mise en œuvre.

Ces forums permettraient l'appropriation collective d'une action politique transformatrice articulant les mobilisations sociales, l'élaboration de propositions et de programmes, et l'expérience de la gestion des institutions représentatives. Ils deviendraient le « non-parti » de la transformation sociale.

On laisserait aux partis ou à d'autres groupements politiques le soin de sélectionner des candidats pour les élections. Les militants des partis qui souhaitent les soustraire à l'emprise des politiciens et les mettre en résonance avec les impulsions transformatrices de la société pourraient s'appuyer sur le crédit politique qu'ils conquerraient en coopérant avec les associations dans les forums de liaison élus-associations.

PROTÉGER LA RADICALITÉ DES PARTIS CONTRE LES LOGIQUES POLITICIENNES Les partis sont-ils réformables ? Des règles comme la rotation des mandats et un statut de l'élu permettant aux simples citoyens d'exercer un mandat électif puis de retourner à leur vie professionnelle (proposition des Verts et du PC) peuvent limiter l'autonomisation de la « classe politique », mais sont d'une efficacité limitée contre la course aux postes. On peut imaginer aussi des règlements permettant que les activités d'animation, d'élaboration, de mobilisation et de débat dans les mouvements sociaux soient déconnectées des fonctions représentatives et gestionnaires, de façon que la capacité politique des militants et des citoyens à œuvrer pour des transformations de la société ne soit pas étouffée par les pratiques que génère la lutte pour les postes. Un exemple numérique simplifié :

Quand un parti (ou un syndicat, etc.) fait une campagne pour obtenir 12 élus, il pourrait désigner pour la même période (campagne électorale + législature) 4 autres militants (règle 3/4 – 1/4), avec un budget en proportion, pour organiser la participation du parti aux mouvements sociaux, à l'élaboration d'alternatives et aux campagnes d'opinion.

Mais il est peu probable qu'un parti adopte des règles de ce genre, car, du point de vue de l'intérêt des politiciens qui contrôlent les partis, ce serait du gaspillage. Les partis le feront quand ils seront sous l'amicale pression publique de mouvements citoyens non partidaires.

ARTICULER LES DIFFÉRENTES FORMES DE DÉMOCRATIE La capacité de la société à contrôler son devenir, à défaire les rapports de domination, à s'approprier les connaissances et à formuler des utopies concrètes passe par la combinaison de formes diverses de démocratie, qui ont chacune leur intérêt et leurs dangers :

– La démocratie représentative (nous ne revenons pas ici sur son bien-fondé) court le risque d'être vidée de son contenu par la course aux postes, la magouille, la corruption des élus, la manipulation de l'opinion. Nous avons vu plus haut que ce risque est à peu près inéluctable pour les partis politiques.

– La démocratie gestionnaire (sous diverses formes : coopératives autogérées, entreprises publiques cogérées, autonomie locale, budget participatif) apporte l'indispensable implication concrète des citoyens dans leur vie de travail et leur quotidien, ainsi que des tests de faisabilité pour les projets alternatifs. Mais peut elle aussi être empoisonnée par la course aux postes et par la corruption.

– La démocratie associative est la forme la plus souple pour exprimer les aspirations et les possibilités de la société et mettre au point des projets. Toutefois, dans la mesure où les associations se dotent de moyens financiers ou se voient confier des fonctions de gestion ou conquièrent des postes de représentation, elles sont, elles aussi, guettées par la course aux postes, la corruption, le clientélisme (notamment corporatiste dans le cas des syndicats) et la bureaucratie. De plus, il y a toujours la course à la notoriété.

– La démocratie de mouvement (grèves, manifestations, comités d'action, assemblées générales, coordinations) est à la fois la plus mobilisatrice et la plus capable de modifier les rapports de force ; elle est en outre très réactive ; elle est souvent porteuse d'utopies qui échappent aux calculs d'intérêt et de pouvoir. Mais, d'une part, elle ne tient pas dans la durée, d'autre part, elle est facilement manipulable.

Pour défaire les rapports de domination, le pouvoir de l'argent, le conservatisme bureaucratique, il faut s'appuyer sur la démocratie de mouvement et s'y ressourcer. Mais cela ne suffit pas à construire des projets politiques. Des forums de liaison entre associations et élus permettraient de le faire en neutralisant les effets pervers des associations et des partis.

Fondations9-6 16/04/08 12:28 Page 37

Les anarchistes depuis la fin du XIX^e^ siècle, puis à la fin du XX^e^ les dissidents des pays de l'Est, les ONG du Sud et les alternatifs d'un peu partout, par réaction à la bureaucratie, ont situé leur action dans la société civile, tournant le dos aux appareils d'État. Cette approche, qui est un peu le négatif du fétichisme de l'État, est à la fois féconde et autolimitative. Il faut donc penser comment les fonctions étatiques, elles aussi, peuvent être saisies (réorientées ou neutralisées) par la démocratie alternative ; en particulier comment la gestion des institutions représentatives peut être placée sous l'impulsion et la surveillance des mouvements citoyens. Il faut penser une pratique de transformation sociale portée par une diversité d'associations agissant non seulement dans la société civile, mais aussi parmi les personnels des appareils d'État pour les réorienter dans un esprit de service public et neutraliser leurs fonctions de répression et de domination, associations dont les projets concernant les institutions étatiques se synthétisent dans des forums de liaison associations-élus.

ÉCONOMIE SOLIDAIRE, DÉMOCRATIE SOLIDAIRE Dans le fond, l'importance de la course aux postes (comme du clientélisme) est la conséquence d'une société dominée par le marché, où les choses se règlent par la compétition sur un fond d'inégalité, plutôt que par de la solidarité, des droits collectifs et des devoirs civiques. La question de la neutralisation de la course aux postes n'est pas séparable de la construction d'institutions économiques alternatives au libéralisme pour rendre possible une démocratie solidaire sur fond d'égalité économique de base. Cela ne peut pas se réaliser du jour au lendemain, mais par une « guerre de position » (au sens de Gramsci, sauf que, pour lui, l'opérateur de cette stratégie était le Parti), avec des ruptures, des conquêtes, mais aussi des récupérations récurrentes (y compris après une éventuelle révolution). Dans ces conditions, la politique politicienne, avec professionnalisation et compétition, ne peut pas être éliminée. Mais on peut la confiner et la mettre sous surveillance des mouvements citoyens. ●

1. Cet article est la réécriture, sous une forme résumée donc peut-être trop péremptoire, de plusieurs textes plus circonstanciels, hypothétiques, étayés d'exemples vécus, et avec des propositions plus détaillées. Cf. http://joel.martine.free.fr, rubrique Politique Alternative, ou http://www.millebabords.org/IMG/pdf/TRANS.pdf.



Fondations9-6 16/04/08 12:30 Page 38

L'ÉVOLUTION DÉPARTEMENTALE DU VOTE COMMUNISTE DEPUIS 1945

ROGER MARTELLI*

Les tableaux ci-après complètent le dossier documentaire proposé dans la précédente livraison de la revue. Ils présentent la hiérarchie départementale (en pourcentage d'exprimés) du vote communiste depuis 1945 et les grandes lignes de l'évolution départementale depuis la même date.

La carte électorale du PCF est à peu près immuable. Le vote communiste s'est installé dès 1924 sur les terres du vieux mouvement révolutionnaire français, et la distribution territoriale de l'action résistante n'a fait que renforcer le trait à la Libération. La propension au vote communiste est sensiblement plus forte dans les couronnes urbaines et dans les zones, encore marquées par la ruralité, où la tradition révolutionnaire a été soutenue et relayée par un mouvement paysan actif de métayers ou de petits exploitants.

L'érosion continue du vote, depuis 1981, n'a pas modifié l'équilibre général de la carte, mais elle a accentué les écarts entre les départements. En 1945, les départements métropolitains se répartissaient à peu près équitablement de part et d'autre de la moyenne nationale ; en juin 2007, une trentaine seulement se situent au-dessus de ladite moyenne. Les années 1980 ont donc amorcé un long mouvement de dénationalisation du vote communiste qui s'est confirmé douloureusement en juin 2007.

L'évolution du vote varie selon les territoires. Le PCF actuel est entre un quart et un tiers de son niveau de 1945 dans la plupart de ses zones de force initiales, à l'exception de la grande couronne parisienne. Partout ailleurs, il est réduit à la portion congrue, atteignant les rivages de la marginalité électorale. Le carré de tête des dix meilleurs départements, qui concentre 40 % du total des voix communistes, résume à lui seul la géographie électorale du PCF. La Seine-Saint-Denis retrouve la première place qu'elle avait perdue en 1986, mais les départements de la Région parisienne ne sont plus que deux (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) dans le haut du classement. Le recul des autres illustre un fait massif : l'effacement de l'organisation communiste dans les grandes agglomérations. Paris est en cela un symbole. Alors que la capitale fournissait le plus fort contingent de voix communistes jusqu'en 1962, elle n'est plus aujourd'hui qu'à la treizième place en chiffres absolus, avec un pourcentage de 2,7 % qui la place au soixante-cinquième rang des départements métropolitains.

* Historien, dernier ouvrage paru : *Le Communisme, un bon parti,* La Dispute, 2003 et *Le Communisme,* Les Essentiels, Milan, 2005.

HIÉRARCHIE DÉPARTEMENTALE DU VOTE COMMUNISTE DEPUIS 1945

Oct-45

	%
Seine-Saint-Denis	**47,9**
Lozère	**45,8**
Pyrénées-Orientales	**40,0**
Corrèze	**39,5**
Bouches-du-Rhône	**39,3**
Val-de-Marne	**38,7**
Var	**38,4**
Alpes-Maritimes	**37,9**
Hauts-de-Seine	**37,5**
Allier	**36,9**
Cher	36,9
Savoie	36,3
Essonne	35,8
Aisne	35,4
Gard	35,3
Val-d'Oise	34,9
Territoire-de-Belfort	34,0
Ariège	33,6
Lot-et-Garonne	33,4
Haute-Vienne	33,3
Haute-Saône	33,2
Creuse	33,1
Nièvre	32,9
Corse du Sud	32,2
Marne	31,8
Ardennes	31,8
Saône-et-Loire	31,7
Alpes-de-Hte-Provence	31,6
Vaucluse	31,5
Oise	30,6
Hérault	30,3
Dordogne	30,2
Seine-et-Marne	29,9
Loire	29,8
Somme	29,6
Yvelines	29,5
Jura	29,4
Nord	29,3
Ain	29,2
Pas-de-Calais	28,5
Aube	28,4
Indre	28,3
Ville-De-Paris	28,2
Hautes-Alpes	27,8
Isère	27,8
Drome	27,4
Côtes-d'Armor	27,3
Haute-Savoie	27,1
Ardèche	27,0
Seine-Maritime	26,9
Aude	26,5
Yonne	26,4
Total France Métropolitaine	26,2
Haute-Garonne	25,8
Rhône	25,8
Vienne	25,7
Tarn	25,5

Lot 25,3
Puy-de-Dôme 25,2
Loir-et-Cher 24,7
Charente 23,8
Loiret 23,8
Hautes-Pyrénées 23,6
Finistère 22,3
Indre-et-Loire 21,7
Haute-Marne 21,5
Charente-Maritime 20,6
Eure-et-Loir 20,5
Moselle 19,9
Tarn-et-Garonne 18,9
Gers 18,8
Cantal 18,8
Pyrénées-Atlantiques 18,7
Vosges 18,4
Haute-Loire 18,1
Doubs 17,7
Aveyron 17,1
Eure 16,7
Meurthe-et-Moselle 16,7
Landes 16,5
Mayenne 16,1
Gironde 15,8
Morbihan 15,0
Meuse 14,0
Deux-Sèvres 13,7
Bas-Rhin 13,3
Ille-et-Vilaine 12,9
Côte-d'Or 12,6
Calvados 12,4
Loire-Atlantique 11,4
Sarthe 11,2
Orne 10,5
Vendée 10,1
Maine-et-Loire 9,3
Haut-Rhin 7,0
Manche 5,5

Juin-46

	%
Seine-Saint-Denis	**47,3**
Corrèze	**38,6**
Pyrénées-Orientales	**38,2**
Haute-Vienne	**38,1**
Val-de-Marne	**38,0**
Alpes-Maritimes	**37,8**
Var	**36,8**
Essonne	**35,9**
Aisne	**35,8**
Lozère	**35,7**
.....	
Bouches-du-Rhône	35,4
Allier	35,3
Cher	35,3
Hauts-de-Seine	35,2
Creuse	35,1
Val-d'Oise	35,0
Gard	34,2
Lot-et-Garonne	33,1
Corse du Sud	33,0
Savoie	33,0
Drome	32,7
Nièvre	32,4
Ariège	31,7
Seine-et-Marne	31,5
Hautes-Alpes	31,3
Alpes-de-Hte-Provence	31,0
Isère	30,9
Oise	30,8
Hérault	30,6
Saône-et-Loire	30,4
Ardennes	30,4
Vaucluse	30,4
Dordogne	30,2
Somme	29,9
Indre	29,4
Charente	29,1
Ain	29,0
Vienne	28,9
Seine-Maritime	28,8
Pas-de-Calais	28,7
Côtes-d'Armor	28,2
Ardèche	28,1
Aube	28,0
Ville-De-Paris	27,9
Haute-Savoie	27,8
Loire	27,8
Yvelines	27,7
Nord	27,6
Marne	26,5
Jura	26,3
Total France Métropolitaine	26,2
Aude	25,9
Yonne	25,9
Lot	25,7
Haute-Saône	25,5
Hautes-Pyrénées	24,7
Finistère	24,6
Tarn	24,4
Loir-et-Cher	24,3
Loiret	24,1
Haute-Garonne	24,0
Rhône	23,1
Vosges	22,9
Indre-et-Loire	22,7
Gers	22,3
Charente-Maritime	21,8
Eure-et-Loir	21,5
Cantal	21,3
Puy-de-Dôme	21,1
Landes	20,7
Meurthe-et-Moselle	20,7
Haute-Marne	20,4
Eure	20,1
Moselle	19,7
Tarn-et-Garonne	19,6
Morbihan	18,8
Aveyron	18,5
Haute-Loire	18,3
Pyrénées-Atlantiques	18,1
Meuse	16,3
Calvados	16,1
Doubs	16,1
Gironde	15,9
Deux-Sèvres	15,6
Sarthe	15,6
Ille-et-Vilaine	15,0
Côte-d'Or	15,0
Territoire-de-Belfort	14,5
Orne	14,3
Bas-Rhin	14,2
Loire-Atlantique	12,6
Vendée	11,8
Maine-et-Loire	10,4
Haut-Rhin	10,1
Mayenne	7,4
Manche	7,1

Nov-46

	%
Seine-Saint-Denis	**49,1**
Savoie	**46,1**
Corse du Sud	**44,1**
Pyrénées-Orientales	**41,3**
Val-de-Marne	**40,6**
Corrèze	**39,9**
Alpes-Maritimes	**39,2**
Var	**39,2**
Bouches-du-Rhône	**39,0**
Haute-Vienne	**38,6**
.....	
Creuse	38,5
Essonne	38,4
Aisne	38,2
Hauts-de-Seine	37,5
Gard	37,3
Allier	36,9
Cher	36,5
Lot-et-Garonne	35,8
Drome	35,2
Lozère	35,1
Seine-et-Marne	35,0
Oise	34,3
Charente	34,3
Alpes-de-Hte-Provence	34,3
Val-d'Oise	34,1
Hérault	33,8
Nièvre	33,7
Isère	33,7
Vaucluse	33,6
Dordogne	33,5
Ariège	33,4
Indre	33,3
Ardennes	33,2
Somme	32,7
Vienne	32,7
Seine-Maritime	32,5
Saône-et-Loire	32,4
Hautes-Alpes	32,0
Côtes-d'Armor	31,5
Pas-de-Calais	31,3
Ain	30,9
Ardèche	30,6
Ville-De-Paris	29,7
Loire	29,6
Haute-Savoie	29,6
Territoire-de-Belfort	29,3
Aube	29,2
Yonne	29,2
Yvelines	29,1
Marne	28,9
Nord	28,8
Total France Métropolitaine	28,6
Finistère	27,9
Aude	27,5
Lot	27,3
Haute-Garonne	27,0
Hautes-Pyrénées	26,9
Jura	26,7
Vosges	26,6
Rhône	26,6
Loiret	26,0
Tarn	25,9
Loir-et-Cher	25,6
Indre-et-Loire	25,6
Gers	25,5
Charente-Maritime	25,2
Haute-Saône	24,9
Cantal	24,9
Meurthe-et-Moselle	24,3
Haute-Marne	23,9
Eure-et-Loir	23,3
Eure	23,1
Landes	23,0
Puy-de-Dôme	22,2
Morbihan	22,1
Calvados	21,4
Meuse	21,3
Tarn-et-Garonne	20,6
Aveyron	20,4
Haute-Loire	19,8
Gironde	19,3
Moselle	19,2
Deux-Sèvres	18,7
Pyrénées-Atlantiques	18,6
Sarthe	18,5
Doubs	18,2
Côte-d'Or	17,8
Ille-et-Vilaine	17,1
Orne	16,8
Bas-Rhin	15,1
Maine-et-Loire	14,4
Vendée	13,6
Loire-Atlantique	13,1
Haut-Rhin	10,9
Manche	9,2
Mayenne	9,1

Jan-56

	%
Seine-Saint-Denis	**47,7**
Creuse	**47,0**
Val-d'Oise	**37,2**
Corrèze	**36,7**
Val-de-Marne	**36,7**
Cher	**36,2**
Haute-Vienne	**35,8**
Territoire-de-Belfort	**35,2**
Bouches-du-Rhône	**35,1**
Essonne	**35,0**
.....	
Indre	35,0
Var	35,0
Gard	34,8
Pyrénées-Orientales	34,8
Allier	34,1
Aisne	33,9
Alpes-Maritimes	33,8
Hauts-de-Seine	33,7
Lozère	32,9
Somme	32,1
Pas-de-Calais	30,8
Seine-Maritime	30,7
Hérault	30,7
Seine-et-Marne	30,6
Dordogne	30,4
Lot-et-Garonne	30,4
Charente	29,7
Drome	29,7
Nièvre	29,3
Marne	29,2
Aube	29,1
Saône-et-Loire	29,1
Isère	28,9
Yvelines	28,5
Ardennes	28,2
Nord	28,2
Alpes-de-Hte-Provence	28,0
Loir-et-Cher	27,9
Vaucluse	27,6
Oise	27,5
Ariège	27,4
Ville-De-Paris	27,1
Meurthe-et-Moselle	27,1
Savoie	26,7
Ardèche	26,2
Haute-Marne	25,6
Total France Métropolitaine	25,4
Hautes-Alpes	25,1
Lot	24,8
Ain	24,6
Rhône	24,5
Côtes-d'Armor	24,4
Indre-et-Loire	23,6
Aude	23,6
Loire	23,4
Haute-Garonne	23,0
Corse du Sud	22,9
Loiret	22,8
Vienne	22,5
Yonne	22,4
Hautes-Pyrénées	22,3
Meuse	21,9
Puy-de-Dôme	21,3
Charente-Maritime	20,7
Eure-et-Loir	20,6
Haute-Savoie	20,6
Tarn	20,1
Jura	20,0
Sarthe	20,0
Gers	19,9
Landes	19,7
Tarn-et-Garonne	19,6
Calvados	19,6
Eure	19,5
Moselle	19,3
Gironde	19,0
Finistère	18,6
Côte-d'Or	18,5
Cantal	17,0
Morbihan	16,2
Haute-Loire	14,2
Pyrénées-Atlantiques	14,2
Doubs	14,1
Loire-Atlantique	13,5
Ille-et-Vilaine	13,4
Deux-Sèvres	13,1
Orne	12,9

Maine-et-Loire	12,6
Aveyron	12,1
Haut-Rhin	12,0
Bas-Rhin	11,7
Vosges	9,5
Manche	8,2
Mayenne	7,8
Vendée	6,9
Haute-Saône	4,7

Nov-58

	%
Seine-Saint-Denis	**40,1**
Haute-Vienne	**33,6**
Corrèze	**30,9**
Pyrénées-Orientales	**30,1**
Val-de-Marne	**29,7**
Val-d'Oise	**29,6**
Creuse	**29,4**
Cher	**28,9**
Allier	**28,1**
Gard	**27,7**
Bouches-du-Rhône	27,0
Essonne	26,6
Somme	26,6
Hauts-de-Seine	25,9
Hérault	24,4
Pas-de-Calais	24,3
Indre	24,0
Nièvre	23,4
Var	23,4
Alpes-Maritimes	23,3
Aisne	23,1
Charente	23,1
Dordogne	22,8
Ariège	22,5
Alpes-de-Hte-Provence	22,1
Seine-et-Marne	22,0
Nord	22,0
Seine-Maritime	21,9
Lot-et-Garonne	21,9
Oise	21,3
Yvelines	21,2
Vaucluse	21,1
Marne	20,8
Aube	20,6
Côtes-d'Armor	20,5
Isère	20,3
Ville-De-Paris	20,0
Ardèche	19,8
Ardennes	19,5
Lot	19,4
Drome	19,4
Saône-et-Loire	19,0
Total France Métropolitaine	18,9
Yonne	18,7
Loir-et-Cher	18,7
Aude	18,5
Loiret	17,8
Hautes-Alpes	17,2
Indre-et-Loire	17,0
Rhône	16,7
Loire	16,6
Haute-Garonne	16,3
Tarn	16,2
Ain	16,0
Vienne	15,9
Haute-Marne	15,8
Meurthe-et-Moselle	15,8
Gers	15,5
Sarthe	15,4
Hautes-Pyrénées	15,2
Puy-de-Dôme	15,0
Eure	15,0
Charente-Maritime	14,9
Eure-et-Loir	14,6
Landes	14,3
Tarn-et-Garonne	14,3
Finistère	13,8
Corse du Sud	13,6
Jura	13,0
Calvados	12,9
Gironde	12,8
Cantal	12,5
Haute-Savoie	12,3
Meuse	12,1
Savoie	11,4
Morbihan	11,0
Moselle	10,4
Aveyron	10,2
Lozère	10,1
Côte-d'Or	9,9
Doubs	9,8
Haute-Loire	9,7
Haute-Saône	9,2
Loire-Atlantique	9,2
Pyrénées-Atlantiques	8,4
Maine-et-Loire	8,1
Deux-Sèvres	7,8
Territoire-de-Belfort	7,7
Vosges	7,6
Ille-et-Vilaine	7,6
Vendée	6,9
Haut-Rhin	6,9
Bas-Rhin	6,8
Orne	6,7
Mayenne	6,4
Manche	4,5

Nov-62

	%
Seine-Saint-Denis	**48,5**
Val-de-Marne	**36,9**
Val-d'Oise	**35,5**
Haute-Vienne	**35,3**
Corrèze	**34,8**
Cher	**34,4**
Pyrénées-Orientales	**34,2**
Essonne	**33,4**
Gard	**32,5**
Bouches-du-Rhône	**30,7**
Hauts-de-Seine	30,0
Allier	29,3
Creuse	29,1
Indre	28,6
Lot-et-Garonne	28,2
Var	27,7
Hérault	27,5
Somme	27,3
Ariège	26,8
Lot	26,7
Nièvre	26,2
Alpes-de-Hte-Provence	26,0
Charente	25,7
Seine-Maritime	25,7
Dordogne	25,6
Vaucluse	25,5
Saône-et-Loire	25,5
Alpes-Maritimes	25,4
Pas-de-Calais	25,4
Aube	25,0
Isère	24,9
Yvelines	24,7
Seine-et-Marne	24,2
Nord	24,1
Aisne	23,5
Ville-De-Paris	23,4
Marne	23,1
Oise	22,8
Côtes-d'Armor	22,8
Savoie	22,6
Drome	22,3
Ardèche	22,2
Sarthe	22,1
Yonne	22,1
Total France Métropolitaine	21,8
Ardennes	21,2
Loir-et-Cher	20,9
Hautes-Alpes	20,0
Loire	19,8
Aude	19,8
Rhône	19,7
Vienne	19,7
Meurthe-et-Moselle	19,4
Haute-Marne	19,3
Indre-et-Loire	19,3
Loiret	19,2
Jura	19,1
Hautes-Pyrénées	18,7
Haute-Garonne	18,1
Gers	18,0
Tarn	17,9
Puy-de-Dôme	17,8
Eure-et-Loir	17,6
Ain	17,5
Haute-Savoie	17,4
Charente-Maritime	17,3
Eure	17,1
Calvados	16,6
Tarn-et-Garonne	16,3
Côte-d'Or	16,0
Gironde	15,8
Cantal	15,6
Meuse	15,6
Finistère	15,3
Landes	14,9
Corse du Sud	14,4
Morbihan	13,6
Doubs	12,2
Haute-Loire	11,9
Territoire-de-Belfort	11,7
Aveyron	11,6
Pyrénées-Atlantiques	10,9
Loire-Atlantique	10,8
Lozère	10,8
Moselle	10,4
Haute-Saône	10,3
Ille-et-Vilaine	10,1
Vosges	9,5
Maine-et-Loire	9,5
Vendée	8,8
Deux-Sèvres	8,7
Orne	8,3
Mayenne	7,6
Bas-Rhin	6,9
Haut-Rhin	6,7
Manche	6,3

Mars-67

	%
Seine-Saint-Denis	**45,0**
Pyrénées-Orientales	**39,1**
Val-de-Marne	**35,6**
Haute-Vienne	**34,7**
Gard	**33,4**
Val-d'Oise	**33,2**
Essonne	**33,1**
Cher	**32,1**
Somme	**32,1**
Bouches-du-Rhône	**31,6**
Allier	31,2
Hauts-de-Seine	30,6
Indre	29,8
Seine-Maritime	29,3
Corrèze	28,5
Creuse	28,4
Pas-de-Calais	27,6
Dordogne	27,2
Alpes-de-Hte-Provence	26,5
Aisne	26,4
Sarthe	26,4
Hérault	26,3
Var	26,3
Nord	26,1
Charente	25,9
Aube	25,7
Meurthe-et-Moselle	25,7
Côtes-d'Armor	25,4
Yvelines	25,2
Alpes-Maritimes	25,1
Lot-et-Garonne	24,6
Ardèche	24,3
Ariège	24,3
Isère	24,1
Marne	23,9
Oise	23,7
Ardennes	23,6
Vienne	23,5
Yonne	23,1
Aude	22,9
Vaucluse	22,8
Saône-et-Loire	22,8
Total France Métropolitaine	22,5
Savoie	22,4
Ville-De-Paris	22,3
Seine-et-Marne	22,2
Nièvre	21,5
Drome	21,5
Hautes-Alpes	20,9
Loire	20,9
Rhône	20,9
Hautes-Pyrénées	20,0
Lot	19,9
Loir-et-Cher	19,9
Puy-de-Dôme	19,3
Calvados	18,9
Haute-Marne	18,8
Loiret	18,5
Finistère	18,2
Charente-Maritime	18,1
Côte-d'Or	17,8
Eure	17,7
Eure-et-Loir	17,4
Doubs	17,3
Indre-et-Loire	16,9
Ain	16,8
Haute-Garonne	16,7
Moselle	16,5
Meuse	16,3
Tarn	15,9
Gironde	15,8
Jura	15,3
Morbihan	15,1
Tarn-et-Garonne	14,9
Vosges	14,9
Gers	14,8
Haute-Savoie	14,8
Landes	14,5
Territoire-de-Belfort	13,9
Maine-et-Loire	13,5
Cantal	12,9
Corse du Sud	12,1
Haute-Saône	11,6
Deux-Sèvres	11,3
Mayenne	11,0
Loire-Atlantique	11,0
Lozère	10,9
Pyrénées-Atlantiques	10,7
Ille-et-Vilaine	10,0
Aveyron	10,0
Vendée	10,0
Haute-Loire	9,4
Bas-Rhin	9,4
Haut-Rhin	8,8
Orne	8,6
Manche	7,1

Juin-68

	%
Seine-Saint-Denis	**39,9**
Cher	**33,7**
Haute-Vienne	**32,2**
Pyrénées-Orientales	**31,9**
Val-de-Marne	**31,7**
Essonne	**31,3**
Indre	**31,1**
Gard	**30,1**
Bouches-du-Rhône	**29,6**
Val-d'Oise	**29,6**
Allier	29,2
Somme	28,9
Creuse	27,6
Hauts-de-Seine	27,6
Seine-Maritime	27,2

Corrèze 26,8
Pas-de-Calais 25,8
Alpes-Maritimes 25,6
Aisne 25,3
Lot-et-Garonne 25,1
Nord 24,3
Var 24,2
Charente 23,7
Dordogne 23,0
Hérault 23,0
Oise 22,8
Alpes-de-Hte-Provence 22,7
Côtes-d'Armor 22,4
Marne 22,2
Vaucluse 22,1
Sarthe 21,8
Nièvre 21,6
Yvelines 21,4
Seine-et-Marne 21,2
Isère 21,1
Ardèche 20,7
Ardennes 20,5
Meurthe-et-Moselle 20,4
Ariège 20,3
Savoie 20,2
Aude 20,1
Total France Métropolitaine 20,0
Aube 19,9
Loire 19,4
Yonne 19,2
Hautes-Alpes 18,8
Saône-et-Loire 18,7
Ville-De-Paris 18,4
Drome 18,3
Vienne 18,3
Rhône 18,1
Cantal 17,7
Finistère 17,6
Loiret 17,5
Eure 17,0
Hautes-Pyrénées 16,6
Loir-et-Cher 16,5
Puy-de-Dôme 16,1
Haute-Marne 16,0
Charente-Maritime 15,7
Lot 15,7
Haute-Garonne 15,2
Meuse 15,2
Calvados 15,0
Jura 14,5
Gers 14,4
Côte-d'Or 14,3
Haute-Savoie 14,2
Ain 14,1
Indre-et-Loire 14,0
Moselle 13,7
Morbihan 13,5
Gironde 13,4
Tarn 13,4
Landes 13,2
Eure-et-Loir 13,1
Corse du Sud 12,8
Doubs 12,6
Tarn-et-Garonne 11,7
Vosges 10,8
Territoire-de-Belfort 10,6
Haute-Saône 9,4
Loire-Atlantique 9,2
Maine-et-Loire 9,1
Aveyron 9,0
Lozère 9,0
Pyrénées-Atlantiques 8,9
Ille-et-Vilaine 8,6
Deux-Sèvres 7,8
Haute-Loire 7,3
Bas-Rhin 7,2
Orne 7,1
Vendée 7,1
Haut-Rhin 7,0
Mayenne 6,6
Manche 6,4

Mars-73

	%
Seine-Saint-Denis	**41,5**
Gard	**34,9**
Somme	**33,4**
Haute-Vienne	**33,1**
Bouches-du-Rhône	**32,8**
Val-de-Marne	**32,7**
Pyrénées-Orientales	**32,1**
Cher	**31,6**
Essonne	**31,4**
Val-d'Oise	**30,7**
Allier	30,3
Indre	29,3
Pas-de-Calais	29,3
Hauts-de-Seine	28,1
Seine-Maritime	28,0
Corrèze	27,6
Alpes-de-Hte-Provence	27,3
Aisne	27,3
Creuse	26,5
Alpes-Maritimes	25,7
Var	25,7
Nord	25,6
Hérault	25,4
Marne	24,8
Lot-et-Garonne	24,7
Côtes-d'Armor	24,6
Aude	24,5
Dordogne	24,5
Vaucluse	23,9
Isère	23,5
Meurthe-et-Moselle	23,3
Ardennes	23,3
Oise	23,1
Yonne	22,3
Charente	22,1
Sarthe	21,8
Yvelines	21,5
Hautes-Alpes	21,4
Total France Métropolitaine	21,4
Ariège	21,4
Seine-et-Marne	21,3
Loiret	21,2
Ardèche	20,8
Loire	20,4
Hautes-Pyrénées	20,3
Haute-Marne	20,1
Vienne	20,1
Nièvre	19,8
Eure	19,5
Charente-Maritime	19,5
Aube	19,4
Rhône	19,4
Saône-et-Loire	19,3
Drome	19,0
Loir-et-Cher	18,5
Cantal	18,3
Puy-de-Dôme	18,0
Ville-De-Paris	17,9
Haute-Garonne	17,6
Savoie	17,1
Lot	16,8
Côte-d'Or	16,7
Gironde	16,6
Ain	16,5
Landes	16,4
Gers	16,4
Eure-et-Loir	16,4
Haute-Savoie	16,0
Finistère	15,9
Calvados	15,7
Jura	15,7
Tarn	15,7
Moselle	14,6
Indre-et-Loire	14,6
Corse du Sud	14,5
Doubs	14,1
Tarn-et-Garonne	14,0
Morbihan	13,6
Vosges	13,4
Meuse	13,3
Haute-Saône	12,9
Territoire-de-Belfort	12,0
Loire-Atlantique	11,0
Ille-et-Vilaine	10,8
Pyrénées-Atlantiques	10,5
Orne	10,0
Maine-et-Loire	9,9
Aveyron	9,8
Deux-Sèvres	9,6
Lozère	9,4
Haute-Loire	8,6
Vendée	8,3
Manche	8,3
Haut-Rhin	8,2
Bas-Rhin	7,6
Mayenne	6,4

Mars-78

	%
Seine-Saint-Denis	**38,0**
Gard	**33,8**
Haute-Vienne	**33,8**
Cher	**33,0**
Bouches-du-Rhône	**32,1**
Allier	**31,0**
Somme	**30,5**
Pyrénées-Orientales	**30,2**
Pas-de-Calais	**29,9**
Val-de-Marne	**29,4**
Aisne	28,7
Seine-Maritime	28,2
Corrèze	27,9
Essonne	26,7
Creuse	26,5
Indre	26,4
Nord	26,3
Aude	26,0
Dordogne	25,8
Ariège	25,5
Alpes-de-Hte-Provence	25,4
Ardennes	25,4
Hérault	25,3
Vaucluse	25,0
Hauts-de-Seine	24,6
Marne	24,2
Var	24,0
Oise	23,9
Isère	23,5
Hautes-Pyrénées	23,4
Lot-et-Garonne	23,3
Val-d'Oise	22,7
Charente	22,3
Côtes-d'Armor	22,2
Meurthe-et-Moselle	21,9
Yonne	21,2
Seine-et-Marne	20,9
Sarthe	20,8
Eure	20,8
Nièvre	20,8
Loire	20,7
Total France Métropolitaine	20,6
Loiret	20,5
Haute-Marne	20,4
Hautes-Alpes	20,3
Alpes-Maritimes	20,1
Aube	19,3
Ardèche	19,3
Charente-Maritime	19,2
Haute-Garonne	19,1
Tarn-et-Garonne	18,7
Saône-et-Loire	18,6
Jura	18,4
Gironde	18,0
Drome	18,0
Loir-et-Cher	17,9
Yvelines	17,7
Rhône	17,1
Puy-de-Dôme	16,8
Landes	16,8
Vienne	16,6
Ain	16,6
Haute-Corse	16,5
Tarn	16,2
Gers	16,1
Corse du Sud	16,1
Lot	16,0
Eure-et-Loir	16,0
Savoie	15,9
Moselle	15,7
Ville-De-Paris	15,6
Finistère	15,2
Doubs	15,1
Indre-et-Loire	14,4
Côte-d'Or	14,1
Cantal	14,1
Haute-Savoie	13,7
Meuse	13,6
Morbihan	13,2
Calvados	13,1
Pyrénées-Atlantiques	13,1
Vosges	12,7
Territoire-de-Belfort	12,7
Loire-Atlantique	12,1
Haute-Saône	12,1
Aveyron	11,3
Maine-et-Loire	10,2
Orne	10,2
Vendée	9,5
Ille-et-Vilaine	9,4
Deux-Sèvres	9,3
Haute-Loire	8,8
Lozère	8,4
Manche	8,3
Haut-Rhin	6,7
Bas-Rhin	6,6
Mayenne	6,1

Juin-81

	%
Seine-Saint-Denis	**36,3**
Haute-Vienne	**33,4**
Gard	**33,3**
Bouches-du-Rhône	**28,9**
Pyrénées-Orientales	**28,3**
Allier	**28,3**
Corrèze	**27,1**
Somme	**26,7**
Alpes-de-Hte-Provence	**26,3**
Val-de-Marne	**26,0**
Cher	25,5
Pas-de-Calais	25,4
Aisne	24,7
Dordogne	23,7
Ardennes	22,9
Nord	22,9
Essonne	22,6
Seine-Maritime	22,2
Val-d'Oise	22,1
Ariège	22,0
Hérault	21,5
Vaucluse	20,8
Indre	20,8
Aude	20,2
Hauts-de-Seine	20,1
Isère	19,4
Lot-et-Garonne	19,0
Hautes-Pyrénées	18,5
Marne	18,4
Oise	18,3
Creuse	18,1
Alpes-Maritimes	17,6
Var	17,5
Charente	17,3
Côtes-d'Armor	16,7
Loire	16,7
Yonne	16,6
Nièvre	16,3
Total France Métropolitaine	16,2
Meurthe-et-Moselle	16,2
Ardèche	16,0
Sarthe	15,7
Corse du Sud	15,6
Haute-Corse	15,0

Seine-et-Marne	14,7
Aube	14,5
Jura	14,5
Eure	14,3
Loiret	14,1
Hautes-Alpes	14,0
Haute-Marne	14,0
Rhône	13,5
Saône-et-Loire	13,4
Haute-Garonne	13,1
Charente-Maritime	13,1
Yvelines	12,6
Loir-et-Cher	12,2
Gers	12,2
Gironde	12,1
Drome	12,1
Landes	11,8
Lot	11,7
Puy-de-Dôme	11,4
Vienne	11,2
Tarn-et-Garonne	10,9
Tarn	10,8
Savoie	10,7
Moselle	10,0
Ain	9,7
Finistère	9,5
Ville-De-Paris	9,4
Eure-et-Loir	9,0
Indre-et-Loire	9,0
Côte-d'Or	8,9
Haute-Savoie	8,9
Doubs	8,9
Pyrénées-Atlantiques	8,8
Morbihan	8,7
Meuse	8,6
Aveyron	8,3
Haute-Saône	8,0
Territoire-de-Belfort	7,7
Vosges	7,6
Calvados	7,6
Cantal	7,6
Orne	7,2
Loire-Atlantique	7,1
Lozère	6,5
Deux-Sèvres	6,0
Maine-et-Loire	5,8
Manche	5,0
Ille-et-Vilaine	5,0
Haute-Loire	5,0
Vendée	4,5
Mayenne	4,0
Haut-Rhin	3,5
Bas-Rhin	3,0

Mars-86

	%
Cher	**24,8**
Allier	**22,2**
Haute-Vienne	**20,9**
Corrèze	**19,2**
Seine-Saint-Denis	**18,7**
Gard	**17,4**
Pas-de-Calais	**16,6**
Dordogne	**16,3**
Val-de-Marne	**16,0**
Pyrénées-Orientales	**15,9**
Aisne	15,7
Somme	14,5
Bouches-du-Rhône	14,5
Charente	14,2
Alpes-de-Hte-Provence	14,2
Ardennes	14,0
Nièvre	13,8
Nord	13,7
Aude	13,5
Ariège	13,4
Hautes-Pyrénées	13,1
Creuse	13,0
Hérault	12,8
Sarthe	12,8
Seine-Maritime	12,1
Val-d'Oise	11,8
Côtes-d'Armor	11,6
Lot-et-Garonne	11,4
Indre	11,1
Vaucluse	10,8
Hauts-de-Seine	10,8
Loire	10,7
Marne	10,7
Essonne	10,6
Var	10,3
Yonne	10,3
Meurthe-et-Moselle	10,2
Oise	10,1
Ardèche	10,0
Total France Métropolitaine	9,7
Corse du Sud	9,7
Aube	9,6
Loiret	9,4
Isère	9,4
Eure	9,1
Seine-et-Marne	8,8
Alpes-Maritimes	8,6
Tarn	8,6
Saône-et-Loire	8,5
Gers	8,5
Charente-Maritime	8,5
Drome	8,3
Haute-Corse	8,2
Landes	8,0
Haute-Garonne	8,0
Puy-de-Dôme	7,8
Haute-Marne	7,8
Gironde	7,7
Jura	7,6
Savoie	7,6
Vienne	7,5
Loir-et-Cher	7,4
Rhône	7,1
Hautes-Alpes	6,9
Finistère	6,8
Calvados	6,7
Morbihan	6,7
Haute-Saône	6,5
Yvelines	6,4
Indre-et-Loire	6,4
Eure-et-Loir	6,4
Tarn-et-Garonne	6,3
Lot	6,3
Pyrénées-Atlantiques	6,3
Meuse	6,1
Moselle	6,0
Doubs	5,9
Ain	5,6
Vosges	5,6
Aveyron	5,4
Territoire-de-Belfort	5,3
Côte-d'Or	5,2
Loire-Atlantique	5,1
Cantal	4,8
Haute-Loire	4,7
Ville-De-Paris	4,6
Maine-et-Loire	4,6
Lozère	4,3
Deux-Sèvres	4,3
Haute-Savoie	4,1
Vendée	3,6
Manche	3,5
Ille-et-Vilaine	3,4
Orne	3,3
Mayenne	2,6
Haut-Rhin	2,0
Bas-Rhin	1,6

Juin-88

	%
Allier	**28,2**
Seine-Saint-Denis	**26,8**
Cher	**22,8**
Haute-Vienne	**21,0**
Gard	**20,4**
Corrèze	**20,0**
Val-de-Marne	**19,8**
Aisne	**18,2**
Dordogne	**18,1**
Nord	**17,6**
Bouches-du-Rhône	17,5
Somme	16,7
Pas-de-Calais	16,7
Seine-Maritime	16,2
Ardennes	16,2
Val-d'Oise	15,9
Pyrénées-Orientales	15,0
Loire	14,5
Essonne	14,2
Aude	13,9
Ariège	13,8
Charente	13,7
Hérault	13,5
Côtes-d'Armor	13,3
Oise	13,2
Corse du Sud	13,2
Creuse	13,1
Hauts-de-Seine	12,9
Alpes-de-Hte-Provence	12,9
Nièvre	12,7
Meurthe-et-Moselle	12,5
Eure	12,0
Isère	11,9
Hautes-Pyrénées	11,9
Yonne	11,9
Sarthe	11,8
Marne	11,7
Vaucluse	11,4
Total France Métropolitaine	11,2
Var	10,9
Aube	10,7
Alpes-Maritimes	10,6
Loiret	10,5
Indre	10,5
Lot-et-Garonne	10,5
Seine-et-Marne	10,4
Ardèche	10,3
Jura	10,1
Drome	9,8
Haute-Marne	9,4
Yvelines	9,4
Saône-et-Loire	9,2
Haute-Corse	8,9
Rhône	8,9
Tarn-et-Garonne	8,7
Hautes-Alpes	8,6
Tarn	8,4
Puy-de-Dôme	8,4
Charente-Maritime	8,3
Landes	8,0
Vienne	8,0
Gironde	7,9
Loir-et-Cher	7,8
Gers	7,7
Lot	7,5
Haute-Garonne	7,5
Haute-Saône	7,4
Savoie	7,4
Indre-et-Loire	7,3
Morbihan	7,3
Lozère	7,2
Cantal	6,7
Calvados	6,7
Eure-et-Loir	6,6
Côte-d'Or	6,5
Finistère	6,3
Moselle	6,3
Territoire-de-Belfort	6,2
Ain	6,1
Pyrénées-Atlantiques	6,1
Meuse	6,1
Doubs	5,8
Loire-Atlantique	5,8
Aveyron	5,5
Ville-De-Paris	5,4
Vosges	5,2
Haute-Savoie	4,9
Manche	4,7
Maine-et-Loire	4,5
Haute-Loire	4,4
Ille-et-Vilaine	4,3
Deux-Sèvres	4,1
Orne	3,8
Vendée	3,5
Mayenne	3,1
Haut-Rhin	2,5
Bas-Rhin	2,2

Mars-93

	%
Allier	**24,7**
Seine-Saint-Denis	**20,0**
Cher	**18,8**
Gard	**16,5**
Pas-de-Calais	**16,2**
Dordogne	**16,2**
Val-de-Marne	**16,0**
Corrèze	**15,7**
Bouches-du-Rhône	**15,1**
Nord	**13,8**
Nièvre	13,5
Hautes-Pyrénées	12,9
Alpes-de-Hte-Provence	12,7
Aude	12,7
Somme	12,5
Seine-Maritime	12,4
Ariège	11,9
Côtes-d'Armor	11,6
Pyrénées-Orientales	11,6
Aisne	11,3
Yonne	11,3
Hérault	11,2
Lot-et-Garonne	10,5
Corse du Sud	10,5
Hauts-de-Seine	10,3
Var	10,2
Val-d'Oise	10,2
Ardennes	10,1
Isère	10,0
Loire	9,9
Ardèche	9,7
Creuse	9,7
Eure	9,6
Essonne	9,5
Landes	9,5
Indre	9,4
Oise	9,3
Total France Métropolitaine	9,2
Loiret	9,2
Vaucluse	9,1
Haute-Marne	8,7
Hautes-Alpes	8,6
Savoie	8,5
Marne	8,4
Meurthe-et-Moselle	8,3
Puy-de-Dôme	8,3
Alpes-Maritimes	8,2
Aube	8,2
Drome	8,1
Morbihan	8,1
Gers	8,0
Haute-Vienne	8,0
Saône-et-Loire	7,9
Charente	7,9
Tarn	7,8
Seine-et-Marne	7,8
Gironde	7,7
Loir-et-Cher	7,7
Lot	7,6
Charente-Maritime	7,4
Haute-Garonne	7,4
Jura	7,2
Tarn-et-Garonne	7,1
Rhône	7,1
Sarthe	7,0
Lozère	6,8
Vienne	6,7
Aveyron	6,5
Calvados	6,5
Indre-et-Loire	6,4
Haute-Saône	6,4

Haute-Corse 6,3
Pyrénées-Atlantiques 6,2
Yvelines 6,2
Eure-et-Loir 6,0
Cantal 5,9
Ain 5,8
Finistère 5,7
Loire-Atlantique 5,6
Côte-d'Or 5,5
Ville-De-Paris 5,3
Haute-Loire 5,3
Moselle 5,3
Meuse 5,0
Maine-et-Loire 4,4
Orne 4,4
Haute-Savoie 4,2
Vosges 4,2
Manche 4,1
Ille-et-Vilaine 4,0
Territoire-de-Belfort 4,0
Deux-Sèvres 3,8
Vendée 3,6
Mayenne 3,4
Doubs 3,3
Haut-Rhin 2,3
Bas-Rhin 2,2

Mai-97

	%
Allier	**26,8**
Cher	**20,5**
Gard	**18,2**
Seine-Saint-Denis	**17,9**
Pyrénées-Orientales	**17,0**
Bouches-du-Rhône	**16,8**
Val-de-Marne	**16,5**
Dordogne	**15,9**
Nièvre	**15,9**
Corrèze	**15,2**
Pas-de-Calais	14,8
Somme	14,7
Nord	14,1
Corse du Sud	14,0
Côtes-d'Armor	13,6
Seine-Maritime	13,5
Alpes-de-Hte-Provence	13,4
Hérault	13,2
Yonne	13,0
Aude	12,8
Ariège	12,2
Creuse	11,8
Haute-Corse	11,6
Lot	11,6
Eure	11,5
Ardèche	11,2
Puy-de-Dôme	11,1
Val-d'Oise	11,1
Oise	11,0
Landes	11,0
Ardennes	10,8
Loire	10,7
Jura	10,7
Hauts-de-Seine	10,5
Isère	10,3
Lot-et-Garonne	10,2
Indre	10,1
Total France Métropolitaine	9,9
Loiret	9,9
Meurthe-et-Moselle	9,8
Charente	9,7
Var	9,5
Gironde	9,4
Vaucluse	9,3
Essonne	9,3
Alpes-Maritimes	9,3
Charente-Maritime	9,2
Hautes-Alpes	9,2
Savoie	9,1
Lozère	8,9
Tarn	8,9
Hautes-Pyrénées	8,8
Vienne	8,8
Loir-et-Cher	8,7
Marne	8,6
Gers	8,2
Morbihan	8,1
Saône-et-Loire	8,1
Aisne	8,0
Tarn-et-Garonne	8,0
Aube	7,9
Haute-Garonne	7,9
Calvados	7,8
Haute-Saône	7,7
Sarthe	7,6
Finistère	7,5
Seine-et-Marne	7,5
Haute-Vienne	7,5
Manche	7,4
Yvelines	7,3
Pyrénées-Atlantiques	7,3
Rhône	7,1
Drome	7,0
Indre-et-Loire	7,0
Aveyron	7,0
Haute-Savoie	6,8
Haute-Loire	6,8
Cantal	6,6
Ain	6,1
Ville-De-Paris	5,6
Loire-Atlantique	5,6
Meuse	5,5
Maine-et-Loire	5,4
Ille-et-Vilaine	5,3
Côte-d'Or	5,2
Moselle	5,1
Eure-et-Loir	5,1
Deux-Sèvres	5,0
Territoire-de-Belfort	4,9
Vendée	4,9
Orne	4,8
Doubs	4,7
Vosges	4,7
Haute-Marne	4,5
Mayenne	3,6
Haut-Rhin	2,4
Bas-Rhin	2,3

Juin-02

	%
Yonne	**20,0**
Allier	**16,6**
Seine-Saint-Denis	**14,0**
Haute-Loire	**13,9**
Cher	**11,2**
Val-de-Marne	**10,8**
Corse du Sud	**10,4**
Dordogne	**10,4**
Pyrénées-Orientales	**10,2**
Bouches-du-Rhône	**8,9**
Côte-d'Or	8,7
Gard	8,7
Nord	8,5
Seine-Maritime	8,4
Somme	8,2
Oise	7,6
Meurthe-et-Moselle	7,2
Hauts-de-Seine	7,1
Pas-de-Calais	6,7
Loire	6,4
Nièvre	6,4
Puy-de-Dôme	6,4
Corrèze	6,3
Côtes-d'Armor	6,3
Manche	6,0
Isère	6,0
Hautes-Pyrénées	6,0
Ariège	5,9
Essonne	5,7
Aude	5,6
Val-d'Oise	5,6
Hérault	5,3
Landes	5,2
Total France Métropolitaine	5,1
Lot	5,0
Lot-et-Garonne	5,0
Creuse	4,6
Lozère	4,6
Morbihan	4,6
Loiret	4,6
Haute-Corse	4,5
Charente	4,5
Aube	4,4
Haute-Marne	4,3
Gironde	4,3
Gers	4,2
Hautes-Alpes	4,1
Vaucluse	4,0
Tarn	4,0
Loir-et-Cher	4,0
Alpes-Maritimes	3,9
Vienne	3,8
Alpes-de-Hte-Provence	3,8
Marne	3,8
Haute-Saône	3,7
Indre	3,6
Savoie	3,6
Haute-Vienne	3,5
Var	3,5
Drome	3,5
Ardèche	3,4
Pyrénées-Atlantiques	3,3
Saône-et-Loire	3,3
Eure	3,2
Aisne	3,2
Sarthe	3,1
Haute-Garonne	3,0
Seine-et-Marne	3,0
Tarn-et-Garonne	2,9
Jura	2,9
Rhône	2,9
Yvelines	2,8
Moselle	2,8
Calvados	2,7
Charente-Maritime	2,7
Finistère	2,7
Aveyron	2,6
Indre-et-Loire	2,5
Cantal	2,5
Eure-et-Loir	2,3
Ain	2,3
Ville-De-Paris	2,2
Loire-Atlantique	2,2
Doubs	2,0
Haute-Savoie	2,0
Maine-et-Loire	1,9
Ille-et-Vilaine	1,8
Vendée	1,8
Deux-Sèvres	1,8
Territoire-de-Belfort	1,8
Meuse	1,8
Vosges	1,5
Orne	1,5
Ardennes	1,4
Haut-Rhin	1,2
Mayenne	0,9
Bas-Rhin	0,8

Juin-07

	%
Seine-Saint-Denis	**14,7**
Allier	**12,7**
Cher	**10,9**
Gard	**10,2**
Puy-de-Dôme	**10,2**
Val-de-Marne	**10,1**
Corse du Sud	**9,5**
Nord	**9,2**
Bouches-du-Rhône	**8,6**
Pyrénées-Orientales	**8,5**
Dordogne	8,4
Seine-Maritime	8,4
Aisne	7,8
Oise	7,0
Haute-Vienne	7,0
Meurthe-et-Moselle	7,0
Tarn	6,8
Jura	6,6
Hérault	6,6
Pas-de-Calais	6,5
Hauts-de-Seine	6,5
Ariège	6,1
Corrèze	5,9
Eure	5,6
Hautes-Pyrénées	5,3
Côtes-d'Armor	5,2
Lot-et-Garonne	5,0
Morbihan	4,9
Haute-Corse	4,7
Loiret	4,6
Total France Métropolitaine	4,6
Aube	4,6
Nièvre	4,6
Ardèche	4,5
Loire	4,5
Lozère	4,5
Charente	4,4
Lot	4,2
Aude	4,2
Haute-Marne	4,1
Alpes-de-Hte-Provence	4,0
Vaucluse	3,9
Landes	3,8
Vienne	3,8
Essonne	3,8
Var	3,7
Gironde	3,6
Isère	3,6
Creuse	3,6
Gers	3,5
Indre	3,5
Val-d'Oise	3,5
Alpes-Maritimes	3,5
Loir-et-Cher	3,4
Indre-et-Loire	3,4
Drome	3,4
Seine-et-Marne	3,1
Ardennes	3,1
Yvelines	3,0
Savoie	3,0
Tarn-et-Garonne	3,0
Sarthe	2,9
Ain	2,9
Rhône	2,8
Pyrénées-Atlantiques	2,7
Marne	2,7
Ville-De-Paris	2,7
Charente-Maritime	2,7
Cantal	2,6
Finistère	2,6
Haute-Garonne	2,6
Calvados	2,6
Aveyron	2,5
Somme	2,4
Moselle	2,4
Haute-Saône	2,3
Eure-et-Loir	2,2
Saône-et-Loire	2,1
Loire-Atlantique	2,0
Côte-d'Or	1,9
Meuse	1,9
Ille-et-Vilaine	1,7
Haute-Savoie	1,7
Territoire-de-Belfort	1,7
Doubs	1,7
Manche	1,6
Vendée	1,6
Maine-et-Loire	1,5
Haute-Loire	1,4
Mayenne	1,2
Orne	1,2
Yonne	1,1
Hautes-Alpes	0,9
Vosges	0,8
Deux-Sèvres	0,7
Haut-Rhin	0,7
Bas-Rhin	0,6

Fondations9-6 16/04/08 12:34 Page 44





Fondations9-6 16/04/08 12:40 Page 46

Fondations9-6 16/04/08 12:40 Page 47

DOSSIER

Après près d'un demi-siècle de perpétuation de la logique coloniale, peuples et dirigeants africains revendiquent de plus en plus la jouissance propre de leurs ressources et une autonomie accrue. La multiplication de mouvements en faveur d'une démocratisation réelle du continent et la renégociation de traités commerciaux internationaux signent ce tournant.

AFRIQUE

L'HEURE DES CHOIX

Fondations9-6 16/04/08 12:41 Page 48

A LA SOURCE DES CONFLITS, DES CRISES POLITIQUES

CHRYSTEL LE MOING*

Les événements qui se sont produits récemment en Afrique apportent de l'eau au moulin des tenants de l'afropessimisme. L'imbroglio Darfour-Tchad-République centrafricaine et la crise politique qui a dégénéré en affrontements qualifiés d'« interethniques[1] » au Kenya, dès les premiers jours de la nouvelle année, corroborent à première vue l'idée d'un regain de violences sur le continent. Visiblement, les antagonismes de la période néocoloniale, les frustrations des indépendances en trompe l'œil et les échecs des politiques d'ajustement structurel rejaillissent et mettent en branle des États stratégiques pour l'équilibre de régions marquées par les guerres, qu'il s'agisse de l'Afrique centrale ou de la Corne orientale.

Qui plus est, le Paris-Dakar changera de continent en 2009. Les caravanes de camions, de motos et de voitures tout-terrain iront tracer leurs sillons dans les confins du désert chilien, délaissant le Sahel après la percée en Mauritanie des islamistes affiliés à Al-Qaïda, qui auraient tué quatre Français en décembre dernier[2]. Bien que de fortes critiques puissent être émises à l'égard d'une course que les organisateurs n'ont jamais jugé utile d'interrompre alors que des concurrents lancés à toute vitesse percutaient les corps d'habitants des villages de la région[3], l'annulation du rallye représente un manque à gagner majeur pour les économies locales et une détérioration de l'image des pays de la zone pour les investisseurs et le tourisme.

Le contexte économique et environnemental international peut lui aussi contribuer à de telles évolutions, si l'on considère l'envolée des prix des produits de première nécessité ces derniers mois, un paramètre qui devrait s'installer comme une tendance de long terme. Plus du quart des 854 millions de personnes sous-alimentées dans le monde vivent en Afrique. Plus de 220 millions d'Africains vivent avec moins de 1 dollar par jour. Il n'est donc pas étonnant que des manifestations contre la vie chère se soient multipliées ces dernières semaines au Burkina, au Cameroun et au Niger. Par ailleurs, la crise écologique dont nous ne connaissons actuellement que les prémisses[4] touche de plein fouet le continent et alimente les flux migratoires.

Le risque d'une exacerbation des tensions est donc élevé. L'Afrique est-elle vouée à retomber indéfiniment dans ces cycles de violences ? Les acteurs du développement et autres experts des institutions internationales s'interrogent encore sur ce paradoxe : le continent affiche des taux de croissance élevé tirés par la hausse du cours des matières premières (pétrole, gaz, cuivre et autres minerais), mais la pauvreté ne recule pas. L'Afrique est-elle ainsi l'exception du monde ?

L'appréhension des questions africaines fait apparaître une certaine confusion, où des facteurs sont surestimés au détriment d'autres : lecture ethnique des conflits, héritage colonial, pratiques néocoloniales, ingérence, responsabilité des anciens colonisateurs et des dirigeants africains, démission des élites africaines, corruption et clientélisme politique sapant toute perspective de développement démocratique…

Sans vouloir nier telle ou telle source de tension, il semble toutefois que des lectures masquent une ignorance des dynamiques profondes de changement et de transformation sociale en Afrique. Cela est en partie dû au fait que les sciences sociales n'ont commencé à considérer l'Afrique dans ses dimensions propres que récemment, notamment avec le développement de l'anthropologie. Auparavant, le continent n'était regardé qu'à travers le prisme de la sociologie ou de la science politique occidentale. L'historicité des sociétés y était, sous l'influence de l'approche hégélienne, purement niée. Les travaux des historiens africains et de la nouvelle sociologie politique ont permis de s'émanciper de visions qui demeurent tout de même encore très répandues.

* Chargée de mission aux relations internationales de la Fondation Gabriel Péri.

L'habitude coriace de nier le mouvement propre des sociétés africaines s'est installée, offrant aujourd'hui une lecture souvent tronquée des crises et des dynamiques de transformation sociale. C'est ainsi que, par exemple, l'on continue de prôner le développement, sans interroger le concept, comme si les sociétés africaines en avaient la même définition.

Le champ à investir est grand tant il est indispensable de comprendre pour agir. C'est pourquoi l'Afrique, qui n'est ni marginalisée, ni isolée, ni perdue, mais au cœur de notre monde globalisé, est un sujet d'étude prioritaire pour la Fondation Gabriel Peri qui encourage une lecture renouvelée des enjeux africains à l'heure où les interdépendances n'ont jamais été aussi fortes.

EXTENSION DE L'ARC DES CRISES DU TCHAD À LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Le conflit du Darfour illustre cette tendance à la simplification des facteurs de crise. La lecture en termes ethniques de la guerre est le fruit d'une instrumentalisation politique dont les belligérants s'accommodent parce qu'elle élude les véritables antagonismes, celui entre éleveurs et agriculteurs dans le cas du Darfour, territoire historiquement délaissé par le pouvoir central. Les affrontements qui ont lieu depuis 2003 dans cette région frontalière du Tchad ont pour origine l'occupation de la terre. Par ailleurs, le conflit s'inscrit dans la rupture entre le nord et le centre du pays, qui contrôlent le pouvoir politique et les richesses, et les périphéries, dont le Sud, qui a mené une guerre d'indépendance pendant vingt-deux ans. Le Darfour est aussi le terrain où s'affrontent, par groupes rebelles interposés, le Tchad et le Soudan. Avec la découverte de gisements pétroliers dans la région, les intérêts internationaux se sont aiguisés et jouent sur la compréhension du conflit. Il est peut-être plus facile de mobiliser la communauté internationale et l'intervention des Nations unies si l'on parle de génocide, ce qu'a fait le président G. Bush. Une administration sous contrôle des Nations unies pourrait en effet faciliter, comme en Irak, l'exploitation des ressources pétrolières de la région par les compagnies américaines et européennes. La Chine a choisi une autre stratégie, celle de l'alliance avec le gouvernement soudanais qui lui laisse les mains libres pour l'extraction de l'or noir, et lui permet de s'assurer de nouveaux marchés pour l'écoulement de ses biens manufacturés, déstabilisant encore davantage l'économie locale. Celle-ci s'est désormais positionnée comme « arbitre indispensable[5] », notamment en ce qui concerne l'avenir de la plus importante force multinationale d'interposition actuelle[6].

Manquant toujours cruellement de moyens militaires pour remplir sa mission, la force hybride de l'Union africaine et des Nations unie soutenue par l'Eufor pourrait essuyer un échec qui finirait de détruire toute crédibilité des missions de maintien de la paix dans le système contemporain de jeu de puissances. La gestion de la crise du Darfour est en effet un puissant révélateur du système de sécurité international et de celui que tente de mettre en œuvre l'Union européenne pour protéger les 450 000 réfugiés du Darfour et les populations déplacées du Tchad et de la République centrafricaine.

Le conflit du Darfour illustre cette tendance à la simplification des facteurs de crise. La lecture en termes ethniques de la guerre est le fruit d'une instrumentalisation politique dont les belligérants s'accommodent parce qu'elle élude les véritables antagonismes, celui entre éleveurs et agriculteurs.

En deçà, l'influence de la France joue-t-elle le rôle de facilitateur ou fait-elle blocage ? L'offensive tchadienne des rebelles sur N'Djamena le 1er février dernier a poussé les autorités françaises dans leur retranchement françafricain. Arguant du soutien à un régime légitimement élu, bien que le président Déby, affaibli par une première tentative de coup d'État en 2006, ait eu recours à la réforme constitutionnelle pour se représenter aux élections présidentielles par ailleurs boycottées par l'opposition, Nicolas Sarkozy a permis de fournir des renseignements militaires et de livrer par la Libye des munitions[7] au président tchadien. L'ex-rebelle Déby s'est sorti une nouvelle fois d'affaire avec la bénédiction[8] des Nations unies, profitant même du consensus international pour capturer les leaders de l'opposition civile.

Entre un discours prônant la rupture[9] et la continuité manifeste de la politique africaine dans la gestion du dossier tchadien depuis les années 70, la présidence

française peut, comme le craignait l'Autriche, instrumentaliser l'Eufor pour prolonger son influence au Tchad, verrou stratégique, et en République centrafricaine. Le précédent de l'opération Licorne en Côte d'Ivoire, qui s'appuyait sur une résolution onusienne, en démontre toutefois les risques.

Autre type de tensions où s'enchevêtrent les paramètres endogènes et exogènes : le Kenya. L'ignorance de ces facteurs multiples de crise potentielle débouche inévitablement sur un effet de surprise. On croit le pays stable, un modèle pour les institutions internationales, les États-Unis et l'Europe. On garde sous silence, on ne veut pas voir les signes, les failles du système et l'on attend que le volcan crache son magma. La réélection du président Kibaki le 27 décembre dans des conditions de fraudes électorales avérées[10] a soulevé la protestation populaire de l'opposition principalement organisée par Odinga. Un millier de personnes ont été tuées en l'espace de trois semaines, avant qu'une négociation houleuse entre parties opposées sous la médiation volontariste de Kofi Annan et surtout du président tanzanien de l'UA, Jakaya Kikwete, qui est parvenu à obtenir un partage du pouvoir en garantissant à l'opposition un poste de Premier ministre, permette le retour au calme. La Tanzanie est le seul pays d'Afrique de l'Est où tous les pouvoirs ne sont pas concentrés à la présidence. Son système politique comprend un poste de Premier ministre doté de réelles prérogatives. Or la lecture afro-pessismiste des événements africains ou le simple désintérêt font que l'on ignore ces exemples de stabilité qui peuvent apporter des perspectives politiques aux conflits. Le rôle de l'UA et des Africains dans leurs médiations, loin d'être nouveau, se renforce, se précise et favorise le dialogue politique.

L'engagement rapide de Washington en faveur d'un consensus national[11] a évidemment été déterminant et s'explique par l'intérêt stratégique du pays qui constitue pour les États-Unis, comme le Tchad pour la France, le nœud de ses alliances et la tête de pont, grâce à la base militaire de Mombassa, de son déploiement militaire et humanitaire sur le continent.

En 2002, après vingt-quatre ans de règne d'Arap Moi, les Kenyans plongés dans un marasme économique dont s'étaient détournés les bailleurs internationaux, après y avoir contribué en alimentant, notamment, les canaux présidentiels de la corruption, ont voté à l'issue d'un processus démocratique réel, sur la base de revendications économiques et non ethniques, pour Kibaki soutenu alors par Odinga. Malgré la relance de la croissance opérée par le gouvernement de Kibaki, « les inégalités sociales se sont intensifiées, les fruits de la croissance économique ont été distribués de manière disproportionnée en faveur des riches (et, parmi ceux-ci, aux riches Kikuyu)[12] ». Les luttes pour la terre, cristallisées sur des critères ethniques dont l'origine remonte à la période coloniale et qui ont provoqué un exode massif, se sont aiguisées, la pauvreté exponentielle avec l'accroissement démographique et l'urbanisation galopante[13] a provoqué une frustration sociale impossible à contenir à l'issue du scrutin présidentiel de décembre dernier. Alors qu'aux législatives le parti d'Odinga est arrivé loin devant, le bourrage des urnes et la fraude ont permis la victoire tronquée de Kibaki. Il existe, bien sûr, une certaine rancœur des populations à l'égard des Kikuyu qui ont toujours incarné l'ordre bourgeois. Mais les considérations sociopolitiques et économiques dominent. L'ampleur des déplacements de population et des affrontements suivant l'élection présidentielle démontre que l'histoire des rapports de force entre ethnies dans les systèmes politiques africains et la gestion des ressources est cependant déterminante pour comprendre les dérives des contestations politiques.

L'engagement rapide de Washington en faveur d'un consensus national a évidemment été déterminant et s'explique par l'intérêt stratégique du pays qui constitue pour les États-Unis, comme le Tchad pour la France, le nœud de ses alliances et la tête de pont, grâce à la base militaire de Mombassa.

Les colons procédèrent de cette manière, des hommes politiques africains aussi : le prétexte ethnique et identitaire est mobilisé à des fins d'appropriation du pouvoir. Ce sont des éléments aggravant d'une crise et non l'élément déclencheur.

Crises à répétition, interminables, pathologiques ? Il n'y a pas d'exception africaine. Sur ce continent comme ailleurs, « les conflits relèvent de l'activité poli-

tique sous d'autres formes. […] Considérer les conflits à travers leur banalité et leur universalité politique permet de se situer dans une perspective plus ouverte qui permet à l'analyse d'échapper au piège du ghetto[14]. »
Tel est l'enjeu pour appréhender les sorties de crise de façon pertinente. La conférence de paix qui s'est tenue à Goma au Kivu en janvier dernier débouchant sur un accord multipartite entre les acteurs du conflit en République démocratique du Congo en est une. Depuis 2003, le pays est engagé sur la voie de la réconciliation, alors que la guerre aurait causé la mort de près de 5,4 millions de personnes depuis le début du conflit en 1998[15] – le plus lourd tribut payé par des civils depuis la Seconde Guerre mondiale – et provoqué le déplacement de 1,3 million de personnes vivant dans une situation de précarité extrême. Il s'agit d'un conflit régional où l'Ouganda et le Rwanda sont encore impliqués. Autres acteurs du conflit : les multinationales minières, dont la responsabilité dans le pillage des ressources, le financement et l'armement des différentes factions a été prouvée[16], les contingents de la Monuc sur le territoire depuis 2000, remplaçant les soldats français de la mission Artémis envoyée en Ituri à la suite des affrontements interethniques qui avaient pour origine des problèmes fonciers, et de l'Eufor arrivée en avril 2006 pour encadrer le processus électoral. La transition en RDC est actuellement encore menacée par de vives tensions entre Hutu et Tutsi, réfugiés du Rwanda, alimentées par la poursuite de recrutements forcés d'enfants par les groupes armés, notamment au Nord-Kivu d'où près de 800 000 personnes auraient fui en 2007. Les casques bleus de la Monuc sont également dubitatifs quant à la normalisation du conflit en raison de l'absence de réponse politique à la question des liens entre l'exploitation économique des ressources minières et l'utilisation de la violence armée[17]. « L'exploitation illégale de l'or en République démocratique du congo a amené une amélioration significative dans la balance des paiements de l'Ouganda. Cela a ensuite donné aux bailleurs multilatéraux, en particulier au FMI qui suivait la situation du Trésor ougandais, une confiance accrue en l'économie ougandaise[18] ». On peut, là encore, s'interroger sur les fondements de la « réussite » de cet autre modèle des États-Unis et des institutions internationales en Afrique.
Dans d'autres pays s'expriment de façon chronique un mécontentement et une frustration sociale dont les racines sont à chercher dans la pauvreté. Le contexte économique international de crise financière, et donc de méfiance de l'ensemble des opérateurs économiques, banques, assurances et investisseurs, mais surtout la hausse du prix de l'ensemble des matières premières énergétiques et agricoles pourraient rapidement accroître le nombre de personnes souffrant de malnutrition. Au Sénégal, au Niger, au Burkina et au Cameroun, des mouvements de colère ont éclaté contre la vie chère allant parfois jusqu'au crime[19]. Les gens ne peuvent plus acheter ni riz, ni lait, ni huiles, ni savon, ni carburant, ni sel.
Ces revendications peuvent se coupler avec une contestation de nature plus politique, comme cela a été le cas au Cameroun, où des manifestants ont dénoncé le projet de révision constitutionnelle annoncée par Paul Biya, pour une possible réélection en 2011, après vingt-quatre ans de pouvoir.
La stratégie de l'ancienne puissance coloniale, la France, sera déterminante dans l'évolution de ces pays et pour l'avenir des sociétés africaines situées dans l'ancien pré carré français. Le gouvernement de la France pourrait brandir, comme il l'a fait récemment pour le Tchad, la menace du chaos. L'argument récurrent est en effet d'affirmer que le départ de pouvoir fort tel que ceux d'Omar Bongo et de Paul Biya pour ne citer que deux exemples, ouvrirait la boîte de Pandore. Pourtant, les structures de pouvoir ne s'effondreraient pas ; l'État-rizhome, comme le définit Jean-François Bayart dans *L'État en Afrique. La politique du ventre,* persisterait. Au contraire, de nouvelles perspectives existent, les oppositions, bien que très affaiblies, les citoyens africains organisés dans les syndicats, les médias, les associations diverses, à la faveur du développement de l'économie des technologies de l'information et de la communication, les incarnent. « La réinvention du modèle démocratique importé d'Occident demeure une possibilité de l'histoire de l'extraversion de l'Afrique, même si elle a avorté dans les années 1990 », et Jean-François Bayart en conclut que « cette aventure est la leur [aux Africains], et c'est décidément une lourde erreur européenne que de la subir comme un envahissement plutôt que comme une histoire partagée, fût-ce dans l'inégalité[20]. »
Le prisme médiatique et les contradictions politiques semblent encore occulter la complexité des dynamiques de l'Afrique contemporaine. Le colloque international organisé par la fondation Gabriel Péri à Dakar en janvier dernier sur le thème « L'Afrique et l'Europe dans la nouvelle géopolitique mondiale » avait pour ambition de proposer une lecture distanciée de l'actualité caractérisée par la mise en évidence des grandes tendances qui rythment et rythmeraient la vie du continent pour les décennies à venir, parce qu'elles nous renseignent aussi sur l'état de l'Europe et du reste du monde : « L'Afrique, à bien des égards, est un miroir. Pour déformant qu'il soit, celui-ci nous renvoie notre propre image politique et a beaucoup à nous apprendre sur les ressorts de notre modernité occidentale[21]. »

Fondations9-6 16/04/08 12:43 Page 52

Dans d'autres pays s'expriment de façon chronique un mécontentement et une frustration sociale dont les racines sont à chercher dans la pauvreté.

Durant les trois journées d'études, de l'enjeu du renouvellement du partenariat entre l'Afrique et l'Europe au développement agricole, un grand nombre de thématiques ont été abordées. Ce dossier revient sur quatre d'entre elles. Les contributions de L. Diallo, A. Agbobli et M. Niane se concentrent sur les conditions d'une Afrique forte dans la mondialisation, dotée d'une puissance publique et politique, d'États solides élaborant des stratégies de développement cohérentes, où la recherche occuperait une place fondamentale. Celle de B. Okiémy traite de la construction de l'Union africaine, actuellement à la croisée des chemins. Il nous a paru ensuite important de proposer au lecteur les interventions de A. Gaye sur la présence chinoise en Afrique et de L. Shaye, ambassadeur de Chine à Dakar, dont le propos a fait date, exposant à une audience majoritairement africaine la doctrine chinoise pour l'Afrique, contrant les arguments des anciennes puissances coloniales inquiètes de leur perte d'influence et d'Africains considérant l'expérience chinoise comme une nouvelle forme de colonisation. Enfin, nous avons souhaité publier l'intervention de M. Ibni Oumar Mahamat Saleh, président du PLD, et de la coalition des partis de l'opposition démocratique au Tchad, portant sur la fraude électorale, en écho à la dernière journée du colloque consacrée au bilan des processus démocratiques, des élections et des alternances en Afrique, mais surtout parce que M. Ibni Oumar a certainement payé de sa vie son engagement dans l'opposition démocratique et civile au président Idriss Déby. Il n'a été fourni aucune information publique sur sa personne depuis qu'il s'est fait arrêter par des hommes de la garde présidentielle chez lui le 3 février dernier alors qu'il revenait de la conférence de Dakar. Là-bas, il nous avait prévenus qu'en raison de l'absence de toute perspective de reprise du dialogue politique, l'offensive des rebelles tchadiens sur N'Djamena était imminente. ●

1. « De politique, la lutte entre les deux camps devient ethnique et le pays sombre dans le chaos, aggravé par le développement inégal et une corruption massive qui ont trop longtemps favorisé l'ethnie dominante des Kikuyu qui est celle aussi du président tricheur. Le Kenya n'est peut-être pas le Rwanda. Au moins pas encore », Sergent F., *Libération,* 31 janvier 2008.
2. « Mauritanie : la piste al-Qaida réapparaît », Rivière M., *Le Figaro,* 25 décembre 2007.
3. Le Paris-Dakar a provoqué la mort de près de cinquante personnes depuis 1978 dont dix-sept spectateurs, lefaso.net, Wahah Sidibé, vendredi 20 janvier 2006.
4. « Les zones touchées par la sécheresse en Afrique subsaharienne devraient, par exemple, augmenter de 60 à 90 millions d'hectares et les zones arides subir des pertes de 26 milliards de dollars américains d'ici à 2060, plus que l'aide bilatérale versée en 2005 », « L'ONU prévoit un boom de la pauvreté dû au climat », *Le Figaro,* 27 novembre 2007.
5. Pierre Prier, « Au Darfour, cinq ans après, les Occidentaux désemparés laissent l'initiative à la Chine », *Le Figaro*, 25 février 2008.
6. Les forces internationales compteront à terme 26 000 hommes pour l'UA/UN et 3 700 pour l'Eufor au Tchad et en RCA.
7. « Obscénité franco-tchadienne », Bayart J.-F., *Le Monde,* 12 février 2008.
8. La déclaration de soutien du Conseil de sécurité au régime tchadien est non contraignante, mais sa force juridique est la même que celle d'une résolution.
9. Sous l'influence de J.-M. Bockel, secrétaire d'État à la Coopération qui a déclaré aux médias le 14 janvier 2008 vouloir « signer l'"acte de décès de la Françafrique" », mais surtout en raison des vives réactions suscitées par le discours de Dakar en juillet 2007, Nicolas Sarkozy a présenté dans la ville du Cap devant le Parlement sud-africain le jeudi 28 février 2008 la « nouvelle politique africaine » de la France. Cf. aussi Éditorial.
10. Rapport 2008 de l'ONG Human Rights Watch.
11. Les États-Unis ont félicité le président Kibaki, puis se sont rétractés, l'UE n'ayant pas reconnu le résultat du scrutin. Apportant son approbation à l'élection du nouveau président du Nigeria en février 2007, malgré les accusations généralisées et crédibles de fraude et de violence électorales, Washington a donné l'impression à Nairobi que la fraude serait tolérée.
12. Gérard Prunier, historien et chercheur au CNRS, spécialiste du Soudan, de l'Afrique de l'Est et de la région des Grands Lacs, « Kenya : Les origines de la crise », OpenDemocracy.net
13. Situé dans la capitale kényane, Kibera serait le plus grand bidonville en Afrique de l'Est comptant 600 000 personnes, soit plus d'un cinquième des 2,5 millions d'habitants de Nairobi.
14. « Ordre et désordre en Afrique », Daniel Bach (CEAN-IEP Bordeaux) et Luc Sindjoun (GRAPS-université de Yaoundé II), *Polis, revue camerounaise de sciences politiques,* vol. IV, n° 2, novembre 1997.
15. Selon une enquête de l'International Rescue Comittee de janvier 2007, « Les pertes du Congo sont équivalentes à la mort au cours d'une décennie de la population du Danemark », http://www.theirc.org/where/g_belgium/french-policy-recommendations.html
16. Cf. les rapports du panel d'experts des Nations unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesse de la République démocratique du Congo, 12 avril 2001 (S/2001/357), 22 mai 2002 (S/2002/565), 16 octobre 2002 (S/2002/1146), 23 octobre 2003 (S/2003/1027).
17. « Certains membres du personnel de la Monuc ont exprimé leur frustration face au manque de capacité à traiter les questions d'exploitation économique. La mission n'a pas intégré le lien entre ressources et conflit dans son analyse politique, lien perçu comme un minimum absolu par de nombreux observateurs pour comprendre le contexte politique », rapport de Human Rights Watch 2004.
18. Rapport du panel d'experts des Nations unies, avril 2001 (S/2001/357).
19. Les émeutes contre la vie chère et pour des augmentations de salaires ont fait plus d'une dizaine de morts au Cameroun.
20. *L'État en Afrique. La politique du ventre,* Paris, Fayard, nouvelle édition 2006, p. 68.
21. *Op. cit.,* p. 326.

Fondations9-6 16/04/08 12:44 Page 53

ATOUTS ET FAIBLESSES DU CONTINENT NOIR

MAMADOU LAMINE DIALLO*

Avant d'en venir à l'analyse des atouts et des faiblesses de l'Afrique, il convient d'abord de dessiner les contours de la nouvelle géopolitique mondiale. C'est au regard de ces caractéristiques qu'atouts et faiblesses d'une Afrique à définir prennent sens. Ainsi, dans un premier temps, nous parlerons de l'évolution politique du monde, puis de celle de l'Afrique, et enfin de sa place et de ses alliances stratégiques potentielles.

DE LA GÉOPOLITIQUE MONDIALE Derrière la géopolitique mondiale, il y a la globalisation. Elle se distingue de la mondialisation, idéologie des classes épargnantes des puissances occidentales pour lesquelles la paix perpétuelle et la prospérité de la planète ne sont possibles que dans un monde où les États sont acquis à l'économie de marché et à la démocratie parlementaire.

La globalisation est une intensification des échanges entre territoires. D'après Pierre Noël Giraud, un territoire est un ensemble géographique où la mobilité des marchandises, de la monnaie et des hommes est maximale, sans entrave étatique. C'est un espace d'unité de monnaie et de règles juridiques placées sous l'autorité d'un État. Inversement, un État peut avoir sous son autorité plusieurs territoires entre lesquels il y a des entraves à la circulation des biens et services ou des hommes. C'est le cas des empires coloniaux, par exemple.

La globalisation est un phénomène économique lié à une poussée de la mobilité internationale des biens et services, de l'information et du capital. Elle correspond à une nouvelle phase de développement des forces productives des économies de marché après le choc technologique induit par la révolution numérique. Elle se traduit par une internationalisation des flux de capitaux, une croissance rapide du commerce des biens et services, et une tendance à l'uniformisation du comportement des consommateurs dans le monde grâce à la force de l'information.

Des phénomènes d'accumulation locale de richesses, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, sont observables, mais il existe aussi des trappes de pauvreté, au Nord comme au Sud. La globalisation favorise incontestablement le rattrapage d'un grand nombre de pays émergents, particulièrement d'Asie.

Elle se réfère aussi à l'entreprise globale, soit une entreprise capable de travailler en réseau à tous les niveaux d'activités et à une échelle mondiale. Les entreprises globales échangent matières premières, technologies, savoir-faire et capitaux entre leurs différentes filiales. Leurs activités sont coordonnées dans des centres. Ces entreprises cherchent à élaborer des produits standardisés vendables partout, à quelques adaptations près. Aussi ont-elles souvent besoin d'équipes de gestion multiculturelles.

Ce ne sont donc plus seulement des multinationales au sens où elles sont présentes dans plusieurs pays, mais un véritable réseau d'entreprises autonomes qui crée des flux réguliers afin de conquérir le marché mondial avec, comme objectif, des économies d'échelle dans le traitement de l'information et de la recherche-développement.

La globalisation est aussi financière. Elle met fin au cloisonnement des systèmes financiers nationaux dominés par des banques organisées en monopoles. Désormais, une concurrence mondiale se met en place, qui concerne à la fois les États, les institutions financières et les entreprises qui peuvent intervenir directement sur les marchés financiers. Le transfert de risques est pris en charge grâce au développement des marchés dérivés où s'échangent des instruments financiers de plus en plus sophistiqués, notamment à travers la titrisation, en fait des risques de prix. La libre circulation des capitaux ouvre la possibilité qu'une épargne constituée dans une monnaie donnée puisse être placée en achats de titres dans une autre

* Ingénieur polytechnicien et ingénieur civil des Mines de Paris, docteur en économie.

monnaie. Ainsi s'organise un marché des changes dominé par les banques.

Autrement dit, nous avons cherché à mettre en évidence deux phénomènes dialectiquement liés. D'une part, la globalisation qui s'appuie sur la baisse des coûts de transport des marchandises et la tendance au développement du commerce international depuis la Seconde Guerre mondiale et, à partir des années 1990, sur la révolution numérique qui baisse les coûts de transmission de l'information. D'autre part, les gouvernements des pays riches (surtout celui des États-Unis) et les classes qui les soutiennent ont pris conscience que l'internationalisation de l'économie représentait la seule issue à la crise économique ouverte dans les années 1970 par l'épuisement des gains de productivité de la dynamique fordiste, le rattrapage des États-Unis par l'Europe et le Japon, et l'ouverture croissante des économies sur l'extérieur. D'où des politiques économiques spécifiques qui ont lancé la globalisation financière (en favorisant l'épargne et son placement) en levant les restrictions aux échanges de capitaux, de devises, aux stratégies et aux comportements des entreprises, des banques et des institutionnels. J'appelle cette prise de conscience « mondialisation ». Elle a renforcé la globalisation commerciale par la mise en place de l'OMC et la globalisation financière à travers le développement des marchés dérivés. La constitution de zones de libre-échange, et plus particulièrement de l'Europe monétaire, participe de cette prise de conscience.

La globalisation résulte de la poussée de la compétition à l'échelle mondiale. C'est le phénomène que Karl Marx avait déduit de son analyse du mode de production capitaliste et que Lénine identifiait comme le stade suprême du capitalisme.

Dans le *Manifeste du Parti communiste,* Marx écrit que « la bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production : ce qui veut dire aussi les conditions de production, c'est-à-dire aussi tous les rapports sociaux. Ce constant ébranlement de tout le système social, cette agitation et cette insécurité perpétuelle distinguent l'époque bourgeoise de toutes les précédentes. Tous les rapports sociaux, traditionnels et figés, avec leur cortège de conceptions et d'idées antiques et vénérables, se dissolvent ; ceux qui les remplacent vieillissent avant d'avoir pu s'ossifier. Tout ce qui avait solidité et permanence s'en va en fumée. Et la libre concurrence abat toutes les frontières. Le bon marché de ses produits est la grosse artillerie qui bat en brèche toutes les murailles de Chine et fait capituler les barbares les plus opiniâtrement hostiles aux étrangers. Elle entraîne la migration rurale vers les villes, ce qui constitue un formidable progrès, car, par là, elle a préservé une grande partie de la population de l'idiotisme de la vie des champs. […]. Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoise a donné un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. À la place des anciens besoins satisfaits par les produits nationaux naissent de nouveaux besoins réclamant pour leur satisfaction les produits des pays et des climats les plus lointains. Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins de la production de l'esprit. Les idées de liberté de conscience, de liberté religieuse ne firent que proclamer le règne de la libre concurrence dans le domaine du savoir. Par le rapide fonctionnement des instruments de production et l'amélioration infinie des moyens de communication, la bourgeoise entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. »

De la même manière, Lénine dans *L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme,* parlant du retard de l'agriculture et de la possibilité pour le capitalisme d'élever le niveau de vie des masses populaires, écrit qu'il ne saurait être question d'excédent de capitaux. Car le capitalisme ne serait alors plus le capitalisme. L'inégalité de son développement et la sous-alimentation des masses sont les conditions et les prémisses fondamentales, inévitables, de ce mode de production.

Pour Marx, la logique de l'accumulation du capital conduit à une paupérisation de fractions croissantes de la population, sous l'effet d'une concurrence acharnée à laquelle aucun capitaliste ne peut se soustraire sous peine de disparaître en tant que tel. La réalisation de la plus-value croissante extraite de l'exploitation des forces de travail n'a en effet d'autre limite, et encore doit-elle être collectivement prise en charge, que la survie physiologique du prolétariat. La suraccumulation du capital conduit à des crises récurrentes qui se traduisent par le fait que ce qui est produit en quantité croissante grâce à de l'accumulation de capital productif ne trouve pas de demande solvable en raison du chômage, véritable armée de réserve des travailleurs.

L'État, représentant de la classe des capitalistes, est incapable de s'opposer à la dynamique de l'accumulation du capital ni même d'en tempérer les conséquences. Quand bien même il le voudrait au niveau de son territoire, prenant ainsi en charge certains des intérêts objectifs bien compris de l'ensemble de sa classe capitaliste, la compétition internationale l'en empêcherait. L'État n'intervient pas sur l'infernale dynamique de l'accumulation du capital, parce que c'est un État de classe.

Le mode de production capitaliste est une abstraction du capitalisme pour lequel des lois tendancielles

L'État s'est révélé capable de généraliser le compromis fordiste social-démocrate et d'élever le niveau de vie des ouvriers et des paysans pour créer des classes moyennes épargnantes qui ont ensuite imposé à leurs États une intensification au plan mondial de la mobilité des biens et services, des capitaux, des savoirs codifiés, mais pas des hommes.

auraient été trouvées. S'il en est ainsi, c'est parce que, pour Karl Marx et Lénine, l'État, superstructure de la classe des capitalistes, n'avait pas de rôle économique et ne pouvait donc pas s'opposer à la sur-accumulation du capital et à la paupérisation des masses.

L'existence de lois tendancielles (baisse tendancielle du taux de profit, paupérisation absolue, aggravation tendancielle de crises de surproduction récurrentes, conséquences inéluctables des contradictions internes du mode production capitaliste) résulte dans la pensée marxiste du caractère « classiste » de l'État et de son incapacité fondamentale à intervenir sur les dynamiques économiques.

Or, depuis la Seconde Guerre mondiale, un compromis social-démocrate a pu mettre en œuvre des politiques économiques d'inspiration fordiste – les fameux cinq dollars par jour de l'industriel Ford aux États-Unis – qui ont élevé le niveau de vie des ouvriers. L'État s'est révélé capable de généraliser le compromis fordiste social-démocrate et d'élever le niveau de vie des ouvriers et des paysans pour créer des classes moyennes épargnantes qui ont ensuite imposé à leurs États une intensification au plan mondial de la mobilité des biens et services, des capitaux, des savoirs codifiés, mais pas des hommes.

Cette élévation du niveau de vie des ouvriers a été parfois imputée aux transferts de valeur provenant de l'exploitation des peuples du tiers monde. Des lois tendancielles de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale résultant d'une inégale rémunération des gains de productivité de travail ont été mises en évidence par Samir Amin. Mais l'irruption de puissances économiques du tiers monde montre que ces régularités ont pu être infléchies lorsque de nouvelles élites ont décidé de mener des politiques économiques spécifiques et de construire une capacité scientifique et technologique. Au demeurant, la Suède a mis en œuvre le compromis social-démocrate sans avoir de colonies.

Il n'existe pas de lois économiques au sens des lois de la physique. Cette illusion puise sans doute ses racines dans le positivisme du XIX^e^ siècle. Il y a bien des régularités économiques décrites par Marx et Lénine qui leur ont permis d'établir des prévisions, mais elles n'ont pas valeur de lois. Elles résultent de dynamiques économiques dans des territoires, et les États peuvent infléchir ces tendances, raison pour laquelle la prospective peut avoir un sens. Même dans les dynamiques économiques, le futur n'est pas écrit d'avance comme dans un univers laplacien où les trajectoires des sociétés sont connues. Ou s'il l'est, c'est pour être changé, pour reprendre la formule de Paulo Coelho.

TROIS SCÉNARIOS POUR LE MONDE DE DEMAIN ET QUATRE POUR L'AFRIQUE

Le monde de demain Dans un tel contexte, la prospective est même plus que jamais nécessaire. En effet, lorsque l'on roule à grande vitesse sur une route peu connue, on a besoin, pour éviter les embûches et tenir le cap, de disposer de puissants phares, selon Gaston Berger. La prospective fournit ces phares. Non qu'elle apporte des réponses définitives sur ce que sera demain, mais elle explore, en réduisant certaines incertitudes et en anticipant des changements.

Je ne me livrerai pas à un exercice de prospective mondiale. Je me contenterai d'emprunter à ses techniques la notion de scénario, qui décrit des futurs possibles à partir de l'évolution à long terme de facteurs clés, pour en exposer trois.

Le scénario Fukuyama, ou le monde tel qu'il est. Pour ce penseur, l'histoire a atteint sa fin, et il n'y a plus rien à inventer. La perspective de paix perpétuelle kantienne est à portée de main, pourvu que les États-Unis prennent la responsabilité de contraindre tous les peuples à mettre en place la démocratie parlementaire et l'économie de marché. C'est l'Empire, avec les États-Unis, l'OMC, le FMI et les Nations unies pour centre du monde. Ce scénario postule la perpétuation

Fondations9-6 16/04/08 12:45 Page 56

du monde unipolaire. L'économie américaine continue de tirer l'économie mondiale, et les États-Unis assurent le rôle de gendarmes du monde.

Le scénario léniniste. L'une des conséquences de la globalisation a été d'étendre la division internationale du travail et le salariat à de nouvelles sphères de production, mais aussi de creuser les inégalités à l'intérieur des pays riches entre ceux dont le travail est nécessaire à la compétitivité des entreprises et les autres. Dans le tiers monde, une différenciation entre pays émergents ou en voie d'émergence et les autres se met en place. Les premiers sont les États qui ont su profiter de la dynamique de rattrapage de l'Europe et du Japon pour construire des économies compétitives sur des segments dynamiques de la demande mondiale avec des produits à élasticités-revenu mondial supérieures à l'unité. S'y ajoutent des économies à capacité technologique comme l'Inde, la Chine ou le Brésil.

Sa faiblesse a malheureusement contraint l'Afrique à adopter des stratégies réactives. Deux décennies de mise en œuvre de ces stratégies dites d'ajustement ont sérieusement érodé les capacités de réflexion sur le long terme dans le secteur public ; il faut reconstruire ces capacités pour fonder ce que j'appelle l'« afro-responsabilité ».

Dans ce scénario, la compétition accrue pour la conquête des marchés mondiaux et l'approvisionnement en matières premières énergétiques et minérales, y compris l'eau, entre les États-Unis, l'Europe et les puissances émergentes que sont la Russie, la Chine, l'Inde, et le Brésil, conduit selon les prévisions de Lénine à une conflagration mondiale. Il suffit de voir que la consommation d'énergie par tête d'habitant de la Chine est de 0,8 tep (tonne équivalent pétrole) et augmente de 4 % par an. Or, celle des États-Unis est stable à plus de 8 tep par an, tandis que l'Europe est à 4, avec une hausse de l % par an. Le rattrapage de la Chine va accroître la compétition pour les sources d'approvisionnement. C'est le scénario catastrophe dans un monde où existe l'arme nucléaire.

Le scénario multipolaire. II postule que les puissances émergentes à capacité scientifique et technologique rattrapent les États-Unis dans un équilibre des forces et des économies. Le monde est alors dominé par six grandes puissances : les États-Unis (plus le Canada et le Mexique), l'Europe constituée en territoire politique peu ou prou, la Russie, la Chine, l'Inde, et le Brésil allié au Mercosur.

La conflagration est évitée, et une forme de gouvernance mondiale est mise en place pour gérer les problèmes énergétiques, d'approvisionnement en eau, et environnementaux en particulier.

Les scénarios de l'Afrique L'Afrique se trouve à la croisée des chemins en ce début de III[e] millénaire et se demande quelle voie il lui faut emprunter.

Répondre à cette question n'a jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui où l'histoire, loin d'être arrivée à sa fin, s'accélère, où le temps perdu en raison de mauvais choix ne se rattrape pas. Mais jamais répondre à ces questions n'aura été aussi difficile. La multiplicité des acteurs et décideurs africains, l'inégale connaissance – et donc maîtrise – des dynamiques du changement, ont atteint aujourd'hui un point inégalé.

Sa faiblesse a malheureusement contraint l'Afrique à adopter des stratégies réactives. Deux décennies de mise en œuvre de ces stratégies dites d'ajustement ont sérieusement érodé les capacités de réflexion sur le long terme dans le secteur public ; il faut reconstruire ces capacités pour fonder ce que j'appelle l'« afro-responsabilité ». L'exercice Afrique 2025 piloté par Alioune Sali de Futurs africains a formulé quatre scénarios pour l'Afrique.

Les lions en cage. C'est l'Afrique telle qu'elle est, piégée par les élites rentières qui ne croient pas en son développement et pensent que c'est l'Europe ou la communauté internationale qui a en charge l'élévation du niveau de vie des populations pour avoir colonisé l'Afrique ou organisé la traite négrière. C'est une Afrique dont les élites sont insérées dans le monde, qui produit du capital humain (footballeurs, artistes, médecins et ingénieurs) qu'elle exporte vers les centres de l'économie mondiale. La moitié de la population vit dans la pauvreté et doit affronter une urbanisation sauvage. C'est l'Afrique des conflits larvés.

Les lions faméliques. Les États africains s'effondrent, à l'image de la Somalie, parce que la course à l'accaparement des rentes devient violente et ruine l'État. C'est une Afrique où les populations survivent dans des trappes de pauvreté et sont dominées par des seigneurs de guerre.

Les lions sortent de leurs tanières. Quelques États africains arrivent à s'insérer dans la dynamique de la globalisation et deviennent émergents. Les élites au pouvoir interviennent sur les dynamiques économiques et organisent un consensus politique qui permet une croissance rapide, de qualité, et juste. C'est une Afrique où les cas tunisiens ou mauriciens fortifiés se sont généralisés à plusieurs États qui entraînent le reste dans une dynamique progressiste et sociale.

Les lions marquent leurs territoires. L'Afrique invente un nouveau mode de développement respectueux de la nature et des cultures ancestrales. C'est donc une Afrique qui fait échec à la globalisation et à sa compétition féroce en organisant son indépendance et la production des biens et services nécessaires à ses populations.

ATOUTS ET FAIBLESSES DE L'AFRIQUE DANS LE CADRE D'UN MONDE MULTIPOLAIRE Dans le scénario Fukuyama, l'Afrique sera ce que le Centre voudra en faire. Les six régions APE (Accords de partenariat économique) de l'Afrique se débattront dans la pauvreté et les conflits internes, à la merci des extrémismes de toute nature. C'est l'Afrique des lions en cage ou faméliques. Des puissances locales pourraient émerger dans chaque région pour représenter localement le Centre : Nigeria, Afrique du Sud, Éthiopie, République démocratique du Congo, Égypte sont des candidats probables. Ils peuvent devenir des lions qui sortent de leurs tanières. Mais l'Afrique prise globalement ne sera pas une force politique. Des conflits internes subsisteront, bien que contenus grâce aux actions décisives du Centre du monde. C'est une Afrique ou les conflits du type de celui du Darfour se multiplieront à cause de la compétition féroce autour des ressources naturelles.

Dans le scénario léniniste, c'est la guerre. Si notre monde ne disparaît pas, les vainqueurs organiseront le monde. De quel côté sera l'Afrique ? Ou de quel côté seront les Afriques ? Les États africains risquent d'être partagés entre les puissances en conflit. Dans tous les cas, l'Afrique sera ce que les puissances gagnantes décideront : les partisans des perdants deviendront faméliques, et ceux des gagnants resteront en cage.

Le scénario multipolaire, davantage favorable à l'Afrique, offre plus de possibilités à un projet politique africain.

Les faiblesses ***L'Afrique en tant qu'entité politique.*** Même si Cheikh Anta Diop s'est évertué à démontrer l'unité culturelle de l'Afrique, force est de reconnaître que la constitution d'un État fédéral africain ne saurait reposer uniquement sur des bases culturelles. Cette unité des cultures entretient une relation dialectique avec leur diversité. Elle peut porter un projet d'unité politique, comme elle peut être à la base d'une désintégration de l'Afrique tant la conscience ethnique y est forte et aggravée par la gestion rentière du pouvoir et des ressources.

Nkrumah l'avait compris en proposant dès 1963 la création des États-Unis d'Afrique. Nyéréré l'a combattue, lui préférant un projet politique par étapes. Ironie de l'histoire, l'Union européenne s'appuie sur ces entités pour proposer des APE. Il n'y a rien d'inéluctable à un projet politique africain ; le repli identitaire s'y oppose. Or le futur est bien celui des États-continents. Voilà le sens du projet européen, débuté avec le renforcement du couple franco-allemand, prolongé par la mise en circulation de l'euro et enfin par l'élargissement de l'Union européenne. L'Europe s'est constituée en territoire économique ; elle réussira à se constituer en territoire politique. Les élites africaines devraient porter le projet de l'unité politique africaine, mais rien n'est moins probable. J'ai proposé aux élites dirigeantes du Mali et du Sénégal de reconstituer la Fédération du Mali, maintenant que les divergences à l'origine de son éclatement ont disparu. C'est resté lettre morte.

La constitution d'un État fédéral africain ne saurait reposer uniquement sur des bases culturelles. Cette unité des cultures entretient une relation dialectique avec leur diversité.

Les élites africaines et le pouvoir. L'actualité kenyanne est bouleversante, mais faut-il pour autant magnifier l'expérience de la Mauritanie ? La pratique du suffrage universel se révèle désastreuse et trahit une préférence pour les monarchies républicaines, pour reprendre l'expression du journaliste Babacar Touré, dans le dessein de créer des oligarchies rentières familiales ou ethniques incapables de développer les forces produc-

Fondations9-6 16/04/08 12:47 Page 58

tives et qui organisent des trappes systématiques de pauvreté pour l'écrasante majorité des populations. Cela aussi contribue à accentuer la conscience ethnique.*La construction d'une capacité scientifique et technique* Ces élites ignorent les principes de la rationalité critique. Les Africains qui veulent s'en imprégner pour développer la science et les techniques ou qui veulent utiliser les résultats de la science pour développer la production sont encouragés à émigrer dans les cieux où le temps est limité. Ici, le temps est infiniment élastique, la mesure d'une quelconque productivité est absurde et relève des fantaisies colonialistes.

La plasticité de la culture africaine permet la coexistence de plusieurs communautés avec des valeurs différentes. Une croyance forte à l'existence de l'au-delà atténue de fait la compétition.

Les atouts ***Jeunesse de la population.*** En 2025, il y aura 1,4 milliard d'Africains, plus de la moitié sera jeune et vivra dans les villes. Environ 50 % devraient être à peu près éduqués et 10 % très bien éduqués.

Plasticité de la culture. La plasticité de la culture africaine permet la coexistence de plusieurs communautés avec des valeurs différentes. Une croyance forte à l'existence de l'au-delà atténue de fait la compétition. Castoriadis aurait dit quelque part que les Grecs ne croyaient pas à l'au-delà et que cette croyance aurait marqué la civilisation judéo-chrétienne. L'Afrique peut être une terre de tolérance, surtout au point de vue religieux. 80 % des Arabes vivent en Afrique. Le dialogue des cultures s'y fait au quotidien, lorsque la ruée vers les matières premières se fait moins pressante.

Sous-exploration. En effet, l'Afrique est encore sous-explorée. Avec un peu d'efforts, elle pourrait peut-être mettre au jour les réserves minérales et énergétiques additionnelles dont le monde a besoin. Cette position stratégique bien gérée peut être un atout pour réguler la compétition internationale et lancer le monde sur une trajectoire multipolaire.

CONCLUSION Pour aller vers un monde multipolaire, il faut une réponse politique à la globalisation. Celle-ci est nécessairement globale. Dans ce cadre, l'Afrique-projet politique doit en toute indépendance définir ses alliances stratégiques. Celles-ci sont au nombre de quatre possibles :

– avec l'Europe, qui a façonné ses élites et dessiné ses territoires. La question de la mobilité des hommes doit être négociée ;

– avec l'Inde, qui est en train de prendre le contrôle du secteur minier au Sénégal, par exemple ;

– avec la Chine, qui est prête à construire les infrastructures en Afrique et même à se lancer dans la lutte traditionnelle, sport national sénégalais ;

– avec le monde arabo-perse pour imposer un monde multipolaire à sept.

Ces stratégies doivent être discutées dans le cadre d'assises citoyennes qui constituent la démarche centrale de la doctrine de l'Émergence citoyenne que j'ai proposée en tant que candidat de la présidentielle de février 2007 pour le Mouvement citoyen TEKKI.

Celle-ci se fonde sur la responsabilité et sur le partage. La responsabilité recoupe trois dimensions. La première est de préserver la Terre et de protéger l'environnement. La deuxième est de découvrir les lois de la nature : il importe de s'approprier la science, ses méthodes, la rationalité, et de lutter contre l'obscurantisme. La troisième est d'utiliser les lois de la science pour améliorer les conditions de vie des populations.

Le partage, c'est celui du savoir, de l'avoir et du pouvoir.

Partager le savoir, c'est valoriser et moderniser toutes les formes de transmission du savoir : l'école, la culture…

Partager l'avoir, c'est lutter contre les inégalités qui découlent de la croissance économique.

Partager le pouvoir, c'est reconnaître que le pouvoir absolu appartient à Dieu, mais que tout pouvoir doit être partagé. C'est privilégier la consultation, la concertation, les assises citoyennes… C'est assurer l'indépendance de la justice, promouvoir la transparence et le fait que les dirigeants doivent rendre compte aux populations.

Ces *idées citoyennes* peuvent devenir une force matérielle si elles pénètrent les masses. Elles permettent d'approfondir la démocratie. Autour d'elles pourront s'organiser des mouvements sociaux globaux, à la façon des firmes, et qui pourront imposer au monde le scénario multipolaire.

Le futur n'est pas écrit, mais doit se décider dans la cohérence. La globalisation étant en marche, la politique globale doit suivre. ●

Fondations9-7 25/04/08 12:04 Page 59

APPROCHE COMPARATIVE DES UNIONS EUROPÉENNE ET AFRICAINE

BIENVENU OKIEMY*

Depuis leur création, les institutions européennes ont vu leurs compétences et leurs pouvoirs profondément renforcés, au fur et à mesure que l'Europe s'élargissait et que les politiques communautaires se diversifiaient, donnant de la sorte au monde 1'image d'un modèle original générateur de puissance économique. Le modèle est devenu désirable, d'autant plus qu'il a réussi à établir un système apte à imposer un arrangement régulier et harmonieux de l'espace qu'il régit. La perspective réelle ainsi tracée en 1957 avec la signature du traité de Rome organisant les relations économiques entre six États autour du charbon et de l'acier ne pouvait pas manquer d'intéresser le continent africain, alors encore pris dans les fers du colonialisme et qui voulait compter dans le système international.

La charte d'Addis-Abeba de 1963 créant l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de même que l'acte constitutif de l'Union africaine (UA) du 12 juillet 2000 répondent à cet impératif : permettre au continent africain d'occuper une place plus importante dans les relations internationales. Est-il pour autant possible de soutenir l'argument selon lequel l'UA et l'Union européenne (UE), à l'image de Janus, la divinité italique et romaine aux deux visages tournés en sens contraire, ne seraient rien de moins que les deux faces d'un même corps présentant des organes divergents ou convergents, mais cheminant vers une direction commune ? Pour tenter de répondre à cette question, l'observateur doit emprunter deux voies. La première le conduira à se demander si ces cadres institutionnels, sans cesse en mouvement et appelés à s'approfondir encore et encore, ont une identité propre et s'ils portent en eux des enjeux identiques, face aux revendications d'un plus grand pouvoir démocratique par leurs sujets respectifs. Dans la seconde, i1 s'interrogera sur les idées, les axes privilégiés, de part et d'autre, pour faire émerger ces ensembles régionaux.

Dans le cadre d'une vision comparée, l'intégration africaine, à l'image de la construction communautaire, donne l'impression de n'être saisie et comprise que par les élites. Les Africains et les Européens, dans leur grande majorité, semblent quelque peu perplexes. Les peuples paraissent bien loin de cette préoccupation qui paraît conditionner leurs places dans le système international.

UNE APPROCHE CONSTITUTIVE DIFFÉRENCIÉE Au sortir du second conflit mondial, l'Europe est habitée par une double préoccupation : se réconcilier avec elle-même et se remettre sur le sentier de la création de richesses. Le sentiment national étant encore exacerbé, une union politique immédiate n'était pas envisageable. Seule restait l'économie comme axe de construction d'une communauté de destin sur le Vieux Continent, avec, en arrière-plan, une idée chère à Montesquieu : « Le commerce guérit des préjugés destructeurs ; et c'est presque une règle générale que partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce ; et partout où il y a du commerce, il y a des mœurs douces[1]. » L'Afrique, elle, lors du lancement du processus d'intégration, faisait face à d'autre défis : lutter contre les foyers du colonialisme et consolider les États créés sur le modèle européen. L'intégration économique ne devint un impératif que dans les années 1990.

LES SOLIDARITÉS ÉCONOMIQUES COMME INSTRUMENT MAJEUR DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE La construction communautaire[2] reste avant tout l'œuvre de quelques optimistes idéalistes qui, à partir d'une démarche pragmatique de projets économiques, ont souhaité édifier un marché créateur de richesses en espérant passer par la suite à une union politique. Jean Monnet est le principal artisan de cette méthode[3]. Ainsi est né le plan Schuman du 9 mai 1950, qui proposa de « placer l'ensemble de la

* Maître de conférences, Université de Reims.

Fondations9-6 16/04/08 12:48 Page 60

production franco-allemande du charbon et de l'acier sous une haute autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe ». Un an plus tard naîtra la Communauté européenne du charbon et de l'acier autour de la France, de la RFA, de l'Italie et du Benelux. Le choix du charbon et de l'acier était judicieux. Ce champ d'intervention, à la fois technique et limité, sut préserver les souverainetés nationales tout en créant une solidarité de fait sur une base économique. Lorsque le même Jean Monnet s'aventura sur le terrain des prérogatives régaliennes de l'État en promouvant le plan Pleven d'octobre 1950 portant sur la création d'une Communauté européenne de défense (CED), ce sera un échec.

Les traités de Rome du 25 mars 1957 créant l'Euratom et la Communauté économique européenne (CEE) ont replacé la construction communautaire dans l'orbite économique. L'économie se vit ainsi élevée au rang d'instrument majeur de la construction communautaire. Le Marché commun, malgré la crise économique des années 1970-1980, reste un modèle attractif qui n'eut de cesse d'intégrer les autres pays européens. En 1986, ce modèle s'approfondit avec l'adoption de l'Acte unique[4]. Il entendait établir, à compter du 1er janvier 1993, un marché unique, l'horizon étant l'abolition de toutes les entraves à la liberté de circulation des marchandises, des services et des personnes. Dans le même élan, le champ d'intervention des institutions communautaires prit de l'ampleur. Le traité de Maastricht du 7 février 1992 mit en place une union économique et monétaire, avec la création d'une monnaie unique approfondissant les solidarités économiques entre États membres de l'Union européenne (UE).

En révélant au grand jour les divergences européennes, la crise du Persil[5] et la crise irakienne ont souligné les difficultés de l'UE à exister sur la scène internationale, faute d'une politique étrangère commune qui permette de gérer ensemble une diplomatie et une défense autonomes. L'UE reste avant tout un marché très bien organisé. Elle risque de le demeurer d'autant plus que les pays issus de l'ex-bloc soviétique sont attachés au maintien du lien transatlantique.

Si l'UE a réussi à valoriser les solidarités économiques afin de proposer un destin commun aux peuples européens, les Africains, en revanche, ont privilégié un autre versant, le politique, pour bâtir une solidarité sans cesse plus étroite entre leurs peuples.

LES SOLIDARITÉS POLITIQUES AU CŒUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE À l'occasion de la première Conférence des peuples noirs tenue à Accra en 1958, Kwane Nkrumah, Premier ministre du Ghana, prêcha l'unité immédiate du continent africain. Il allait proposer la mise en place d'un gouvernement central africain, avec pour objectif de mettre fin aux frontières héritées de la colonisation. Il affirmait que les différences ethniques, de culture, et de langue n'étaient pas fondamentales[6]. Soutenu par les représentants du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte, de la Libye, du Soudan-Khartoum et de l'Éthiopie, le Ghana entendait engager une politique africaine commune. À Casablanca, du 3 au 7 janvier 1961, ce groupe de pays progressistes et maximalistes dans leur vision du devenir du continent, alimenté par la Guinée-Conakry, le Mali et le gouvernement provisoire de la République algérienne, élabora une charte politique. À Monrovia, du 8 au 12 mai 1961, quelque vingt États modérés ne tardèrent pas à réagir en préférant une simple coopération interétatique à une intégration continentale immédiate.

À ces deux visions de l'intégration continentale le président Barthélemy Boganda de la République centrafricaine et l'abbé Fulbert Youlou du Congo opposèrent leurs propres conceptions : une intégration passant par les regroupements sous-régionaux. Le premier penchait pour la création des États unis d'Afrique latine, le second pour les États unis d'Afrique centrale.

Jaloux de leurs indépendances et incapables de dégager un dénominateur commun sur les grandes questions, les plus réalistes avancèrent l'argument selon lequel la faiblesse des solidarités africaines augurait mal

L'État s'est en effet trouvé dans l'impossibilité d'administrer l'ensemble des territoires placés sous son contrôle. Il s'est révélé incapable d'y apporter la sécurité, ce qui a conduit les populations à chercher protection dans le clan ou l'ethnie.

d'une délégation de compétences à un gouvernement continental. À la lumière de ce jugement, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) fut créée en 1963 afin de lutter contre le colonialisme et de consolider l'espace étatique importé de l'Occident. L'OUA aura été absente du débat portant sur la création de richesses. Le traité d'Abuja, entré en vigueur en 1994 et créant un marché commun africain[7], fut un échec.

L'incapacité de cette institution à opposer un bouclier aux maux qui minent le continent conduisit à son remplacement par un nouvel ordre juridique, l'Union africaine (UA), entrée en vigueur le 26 mai 2001 avec pour finalité l'intégration politique, sociale et économique. La dimension économique allait dorénavant se conjuguer avec le volet politique, encore fallait-il que l'UA eût une vision concrète de l'avenir du continent. D'après les auteurs fonctionnalistes anglo-saxons, la Société des Nations avait dû son échec à un manque de projets concrets. L'UA doit éviter ce sombre avenir.

Une nouvelle fois, deux conceptions de l'intégration africaine s'affrontèrent lors du passage de l'OUA à l'UA. Les maximalistes autour de la Libye appelèrent de leurs vœux la création des États unis d'Afrique. Cette position entendait tirer les leçons de l'échec du modèle unitaire de type européen imposé en Afrique. L'État s'est en effet trouvé dans l'impossibilité d'administrer l'ensemble des territoires placés sous son contrôle. Il s'est révélé incapable d'y apporter la sécurité, ce qui a conduit les populations à chercher protection dans le clan ou l'ethnie. Dans cette vision fédéraliste, les réalistes estiment nécessaire de procéder par étapes. Pretoria ne juge-t-elle pas prioritaire le renforcement des groupements sous-régionaux, seuls en mesure de porter les idéaux de l'Union africaine ? Le Nigeria n'est-il pas dans une logique similaire pour souhaiter atteindre les idéaux panafricains à travers la communauté ouest-africaine (CEDEAO) ? L'Algérie, quant à elle, semble vouloir ressusciter l'Union du Maghreb arabe.

Les approches constitutives de l'UA et de l'UE représentent donc deux faces d'un même dessein : bâtir une union sans cesse plus étroite qui puisse faire sens et puissance dans le système international.

LA CONVERGENCE DES MÉCANISMES INSTITUTIONNELS ET DES ENJEUX QUI LES SOUS-TENDENT L'UA et l'UE sont des associations volontaires d'États régies par un accord international, dotées d'organes permanents, propres et indépendants chargés de gérer des intérêts collectifs et dotés de la capacité d'exprimer une volonté juridiquement distincte de celle des membres[8]. Aussi, pour rendre compte de la convergence institutionnelle entre l'UA et l'UE, la distinction classique opérée par le droit international entre les organes interétatiques et les organes intégrés[9] s'applique aisément. À la lumière de cette classification, il apparaît à l'observateur que le cadre institutionnel de l'UA s'est inspiré de celui de l'UE. Par ailleurs, l'UA comme l'UE semblent habitées par la hantise de leur finalité, établir un système apte à faire émerger et vivre une citoyenneté continentale ; la perspective étant de tendre vers une gouvernance démocratique de ces deux grands ensembles régionaux.

LA TRANSPOSITION ORIGINALE DU CADRE ORGANIQUE DE L'UE AU SEIN DE L'UA L'UA et son modèle l'UE sont constitués d'organes interétatiques ou intergouvernementaux. Ces cadres institutionnels rassemblent eux-mêmes des représentants des États et assurent des fonctions politiques et délibératives, ou sont chargés de tâches techniques et consultatives. Il arrive que certaines matrices institutionnelles soient dotées des deux fonctions précitées. Au titre de ces organes, on trouve la Conférence, son équivalent communautaire étant le Conseil européen. Le Conseil exécutif de l'UA correspond quant à lui au Conseil de l'UE.

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA réunit les chefs d'État ou de gouvernement ou leurs représentants dûment accrédités[10]. L'UE est dotée d'une structure institutionnelle semblable, le Conseil européen[11]. À l'aune de ses « responsabilités croissantes en ce qui concerne les défis auxquels le continent est confronté[12] » la Conférence se réunit deux fois par an, alors que sa consœur européenne se réunit au moins quatre fois par an. Il est vrai qu'une session extraordinaire de la Conférence peut être convoquée à la demande de son président, sous la réserve d'une approbation par les deux tiers des États membres.

La Conférence, à l'image du Conseil européen, donne à l'UA les impulsions nécessaires à son développement et en définit les orientations politiques générales[13]. Mais, contrairement au Conseil européen, elle a le pouvoir de contrôler la mise en œuvre des politiques et l'application des décisions par tous les États membres[14]. Au sein de l'UE, le pouvoir de contrôle appartient essentiellement à la Commission. La Conférence est aussi compétente pour déterminer les sanctions à imposer à tout État en cas de « non-paiement de ses contributions statutaires, de violation des principes consacrés dans l'acte constitutif et dans le présent règlement intérieur, et en cas de non-respect des décisions de l'Union et de Changement anticonstitutionnel de gouvernement[15] ». Dans la perspective tracée par le Conseil européen, les décisions de la Conférence sont aussi prises par consensus[16]. Les deux institutions disposent d'un président, celui de la Conférence est élu pour un an.

Fondations9-6 16/04/08 12:49 Page 62

Le Conseil exécutif de l'UA, qui remplace le Conseil des ministres de l'OUA, est composé des ministres des Affaires étrangères ou de tous les autres ministres ou autorités désignés par les gouvernements des États membres[17]. Son équivalent est le Conseil de l'UE. Cette instance n'est formée que de représentants de chaque État membre au niveau ministériel, habilité à engager le gouvernement de cet État. Le ministre peut se faire représenter par un haut fonctionnaire permanent, lequel cependant n'est pas habilité à voter. Le droit de vote ne peut, en effet, être délégué qu'aux autres membres du Conseil. Il s'ensuit que la composition de ces deux instances est identique puisque, au sein du Conseil exécutif, peuvent se retrouver « tous autres ministres », et que, au sein de l'UE, les ministres disposent également de la possibilité de s'y faire représenter.

Le Conseil se réunit en session ordinaire au moins deux fois par an[18], alors que le Conseil de l'UE se réunit en toute hypothèse le premier mardi de chaque mois. Ces sessions ont pour but d'établir la coordination et le choix des politiques d'intérêt commun pour les États membres et de contrôler la mise en œuvre des politiques arrêtées par la Conférence[19]. Il statue sur les questions qui lui sont soumises par la Conférence et, à l'inverse, détermine les questions à lui soumettre[20].

Le Conseil de l'UE a un même pouvoir de décision et d'exécution pour assurer la réalisation des objectifs fixés par le président et dans les conditions prévues par celui-ci[21]. Autre point commun, et à l'instar de ce qui se passe au sein du Conseil de l'UE, le Conseil exécutif s'appuie sur un Comité des représentants permanents (COREP), responsable de la préparation de ses travaux et qui agit sur ses instructions[22]. Si les décisions du Conseil exécutif sont prises par consensus, ce n'est pas toujours le cas au sein du Conseil de l'UE où les règles de votation sont très variées[23].

L'UA et l'UE disposent d'organes intégrés. Il s'agit « d'organes composés d'individus agissant exclusivement en qualité de membres de ces organes et tenus d'exercer leurs fonctions à l'abri de toute influence extérieure à commencer par celle des États individuellement concernés[24] ». Ces organes permettent à l'organisation internationale de se détacher des États membres, d'exprimer la volonté propre de l'organisation et d'agir dans son intérêt exclusif[25]. L'acte constitutif de l'UA en dénombre cinq : la Commission et son équivalent communautaire, qui retiendront immédiatement notre attention, la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque africaine d'investissement, sur lesquels nous ne nous attarderons pas, en raison de leur caractère hypothétique[26] et enfin la Cour de justice, que nous aborderons dans la sous-partie suivante.

La Commission européenne, comme la Commission de l'UA, sont les dépositaires des actes constitutifs créant leurs deux ensembles. Ce sont elles qui préparent le budget. Elles ont une fonction exécutive, dans le sens où elles mettent en œuvre les dispositions prises par les autres organes. Elles ont un pouvoir d'initiative. Celui de la Commission européenne est bien établi, quoique contrebalancé par le Comité des représentants permanents[27]. L'article 3.2.b de l'acte constitutif de l'UA dispose bien, à cet égard, que la commission de l'UA élabore les propositions à soumettre à l'examen des autres organes. Par délégation de la Conférence et du Conseil exécutif, elle prend des mesures dans certains domaines de responsabilité[28]. En exerçant ce pouvoir, ces commissions expriment l'intérêt général des Unions. Elles apparaissent comme les éléments moteurs de ces ensembles institutionnels.

La Commission européenne, comme la Commission de l'UA, sont les dépositaires des actes constitutifs créant leurs deux ensembles. Ce sont elles qui préparent le budget. Elles ont une fonction exécutive, dans le sens où elles mettent en œuvre les dispositions prises par les autres organes.

Les membres de ces deux commissions sont nommés par les chefs d'État. Les commissaires africains peuvent être révoqués par la Conférence, ce qui amoindrit leur obligation d'indépendance posée à l'article 4.3 de leur statut, alors que leurs homologues européens ne peuvent l'être que par le Parlement européen, qui les investit dans leurs fonctions. Ces commissions sont dirigées par un président ; le mandat des commissaires

Fondations9-6 16/04/08 12:49 Page 63

africains est d'une durée de quatre ans, et celui des européens de cinq ans.

Au vu de ce qui précède, il est manifeste qu'au nom de l'efficacité le cadre institutionnel de l'UA n'aura été qu'une transposition originale de celui de l'UE. Les deux institutions semblent, par ailleurs, partager un défi identique, celui de l'appropriation par les citoyens et de leur participation à ces constructions juridiques visant un vouloir vivre ensemble.

RENFORCER LA PARTICIPATION DES CITOYENS À L'ÉLABORATION ET À LA CONSOLIDATION D'UN CADRE DÉMOCRATIQUE D'une certaine manière, la mondialisation porte en elle la notion de palabre, procédé de concertation par excellence africain et institutionnalisé dans les organisations internationales. Elle répond à la revendication d'un plus grand droit à la parole et pousse à une régulation conjointe ou à une gouvernance collégiale. Cette préoccupation n'aura pas été absente de l'acte constitutif de l'UA.

L'article 3.g de l'acte constitutif de l'UA dispose bien que l'un de ses objectifs est de « promouvoir les principes et les institutions démocratiques, la participation populaire et la bonne gouvernance ». Si les notions d'institutions démocratiques et de bonne gouvernance ne soulèvent aucune difficulté, force est de reconnaître que la notion de participation populaire reste d'un flou juridique impressionnant. Quoi qu'il en soit, il faut y voir la volonté des pères de l'UA d'associer les peuples à cette construction nouvelle et qu'ils s'approprient ce dessein afin d'en consolider le cadre démocratique pour favoriser, conformément à ce qui s'est passé en Europe[29], l'émergence d'une citoyenneté africaine. Si les droits du citoyen européen ne sont pas négligeables, ceux du citoyen africain souffrent encore de quelques lacunes, il n'est que de penser à la liberté de circulation et de séjour sur le territoire des États membres de l'UA.

Dans un projet de déclaration sur les élections, la démocratie et la gouvernance de mars 2003, la Conférence de l'UA fait référence à la démocratie participative. On peut y lire que les éléments essentiels de ce concept sont « le respect des droits humains et des libertés fondamentales, l'accès au pouvoir et son exercice sur la base des principes de l'État de droit, la tenue périodique d'élections libres et transparentes à bulletin secret et au suffrage universel, en tant qu'expression de la souveraineté populaire, le pluralisme dans le système des partis et organisations politiques, la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de chacun d'entre eux[30] ». Cette notion de démocratie participative doit se conjuguer avec celle des droits de l'homme, de l'État de droit et de la bonne gouvernance. Il est vrai que l'Afrique de l'unité est à la recherche d'un droit à la vérité, à la justice, à la réparation, et pas simplement civile. La création d'une Cour de justice de l'UA, pâle imitation de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE)[31], est néanmoins de ce point de vue à saluer. N'oublions jamais que l'article 3.h donne pour objectif aux États membres de l'UA la promotion et la protection des droits de l'homme et des peuples. Dans le même élan, la mise en place de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, à la fin de janvier 2004, malgré l'absence de saisine directe de la part des justiciables, contrairement à la Cour EDH[32], participe du même dessein. Quoi qu'il en soit, il faut aller encore plus loin, dans la mesure ou l'exécution des arrêts par les États est certes obligatoire mais volontaire. Le suivi de l'exécution des arrêts de la Cour est confié au Conseil des ministres de l'UA, autant dire que cette introduction du politique dans le champ juridique n'est pas faite pour assurer la force des arrêts de la Cour.

La mondialisation porte en elle la notion de palabre, procédé de concertation par excellence africain et institutionnalisé dans les organisations internationales.

Par ailleurs, dans le dessein « d'assurer la participation des peuples africains au développement et à l'intégration économique du continent[33] », de promouvoir le dialogue permanent entre toutes les composantes de la population africaine, le Parlement panafricain et le Conseil économique, social et culturel ont été créés. Avec le Parlement panafricain est visée une plus grande implication des peuples dans le processus de construction communautaire. Il doit à terme devenir la voix des peuples, en étant doté de pouvoirs réels sur le plan législatif et en élisant ses membres au suffrage universel direct[34]. À l'heure actuelle, il ne dispose que des pouvoirs consultatifs, jusqu'à ce que les États en décident autrement par amendement du protocole[35]. Contrairement au Parlement européen, le Parlement panafricain n'a pas de pouvoir législatif, ni de pouvoir de contrôle, et son pouvoir budgétaire ne s'exerce que sous la forme d'une recommandation adressée à la Conférence.

Fondations9-6 16/04/08 12:50 Page 64

« On ira chercher à travers le monde la connaissance afin de renforcer les fondements de la règle impériale. » Avec ce principe, le Japon a rapidement assimilé les modes de vie et les savoirs occidentaux, tout en ayant l'intelligence de les adapter à sa propre réalité.

CONCLUSION « On ira chercher à travers le monde la connaissance afin de renforcer les fondements de la règle impériale. » Ainsi est énoncé le dernier article de la Charte des cinq articles, fondement de l'ère Meiji (1868-1912). Avec ce principe, le Japon a rapidement assimilé les modes de vie et les savoirs occidentaux, tout en ayant l'intelligence de les adapter à sa propre réalité. Cet exemple doit conforter les pères fondateurs de l'UA dans leur choix de s'inspirer d'une architecture institutionnelle qui a fait ses preuves, même si cette dernière n'a que peu réussi à intéresser les peuples à sa construction. Cette critique vaut aussi pour l'UA. Néanmoins, sa jeunesse relativise cette réserve. N'oublions jamais que les institutions ne sont pas des satellites. Elles ne gravitent jamais autour de la même orbite. De sorte que, tirant les leçons de la construction communautaire, il nous est permis, à chaque instant, de corriger le sens de gravitation de l'UA. Le terme « Union » ne dénote-t-il pas une tension vers l'avenir ? ●

1. *L'Esprit des lois,* partie IV, livre XX, chap. 1.
2. Bitsch M. T., *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours,* Paris, Éditions Complexes, 1999.
3. Cf. Bossuat G., *Les Pères fondateurs de l'Europe,* Paris, Belin, 2001, Zorgbibe C., *Histoire de la construction européenne,* Paris, PUF, 1993, *Les Pères de l'Europe : cinquante ans après. Perspectives sur l'engagement européen,* Actes du colloque des 19 et 20 mai 2000, Bruylant, 2001.
4. Ruydt J. de, *Commentaire de l'Acte unique européen,* Institut d'études européennes, coll. « Études européennes », ULB, 1987.
5. Okiemy B., « La confrontation Espagne-Maroc sur l'îlot du Persil : des raisons d'une crise et du rôle international de PUE », *Revue de la recherche juridique-droit prospectif,* n° 2, 2004, p. 1281-1301.
6. Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir,* Paris, Payot, coll. « Études et documents », 1961.
7. Cf. Mahiou A. M., « La Communauté économique africaine », *Annuaire français de droit international,* 1993, p. 798-819.
8. Velasco Vallejo Manuel Diez de, *Les Organisations internationales,* Economica, 2002, p. 10 ; cf. par ailleurs sir Gerald Fitzmaurice, in A/CN. 4/101, art. 3, Ann. CDI. 1956-11, p. l06.
9. Cf., par exemple, Combacau J., Sur S., *Droit international public,* 2004, 6e éd., p. 727 *sq*.
10. Cf. le règlement intérieur de la conférence adoptée les 9-10 juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud, par la première session de la Conférence de l'UA.
11. L'article 4 du traité sur l'UE dispose bien que le Conseil européen réunit les chefs d'État ou de gouvernement des États membres, assistés par les ministres des Affaires étrangères, ainsi que le président de la Commission.
12. Cf. la décision sur la fréquence des sessions ordinaires de la Conférence, 3e session de la Conférence de l'UA, 8 juillet 2004, Addis-Abeba.
13. Cf. l'article 9 de l'acte constitutif de l'UA et l'article 4.1. C du règlement intérieur de la Conférence. Ce sont, sans conteste, les instances suprêmes de ces deux instances.
14. Article 9.1.c de l'acte constitutif de l'UA.
15. Article 4.1-g du règlement intérieur de la Conférence. Pour un prolongement, voir les articles 23 et 30 de l'acte constitutif sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement et l'imposition de sanctions.
16. L'article 7.1 de l'acte constitutif de l'UA prévoit le recours à la majorité des deux tiers des États membres, à défaut de consensus.
17. Cf. les articles 10 à 13 de l'acte constitutif de l'UA.
18. L'article 9 du règlement intérieur prévoit, par ailleurs, que le Conseil exécutif se réunit deux fois par an, en février et en juillet, ou exceptionnellement à toute autre date convenue, à l'initiative de la Commission, après consultation avec le président et les États membres.
19. Cf. article 5.1 du règlement intérieur du Conseil exécutif.
20. Article 5.1 b et g du règlement intérieur du Conseil exécutif.
21. Cf. article 7 et 202 CE.
22. Cf. article 21.1 de l'acte constitutif.
23. Cf. Sean Van Raepenbush, *Droit institutionnel de l'UE,* Larcier (éd.), 2005, 757 p.
24. Virraly *L'Organisation mondiale,* Paris, Armand Colin, 1972, p. 58.
25. Schwob, J. *Les Organes intégrés de caractère bureaucratique dans les organisations internationales,* Bruylant, 1987, p. 4.
26. Voir l'article 19 de l'acte constitutif. Avec Bourgi A., on peut dire qu'il s'agit d'un projet à long terme, *L'UA entre les textes et la réalité,* AFRI, 2004, p. 333.
27. Cf. Verhoeven J., *Droit de la communauté européenne,* Larcier, 2001, 510 p.
28. Lutte contre les pandémies, sécurité alimentaire… cf. l'article 3.2 de l'acte constitutif.
29. Après avoir fait l'objet de longues discussions depuis les années 1980, la citoyenneté de l'Union a été introduite dans les traités par celui de Maastricht. Le traité d'Amsterdam est venu préciser cette notion. La deuxième partie du traité CE est consacré à la citoyenneté. La place ainsi accordée aux dispositions concernant la citoyenneté montre bien l'importance que l'on a voulu leur accorder en tant qu'élément constitutif de l'UE.
30. Cf. www.africa-union.org.
31. Cf. Boulouis J., Darmon M., Huglo J. G., *Contentieux communautaire,* Dalloz, 2001 ; Darmon M., « Cour de justice : structure, organisation, fonction, bilan », in *Répertoire de droit communautaire,* Encyclopédie, Dalloz.
32. Cf. Petiti L. E., Decaux E., Imbert P. H., *La Convention européenne des droits de l'homme, commentaire article par article,* Economica, 1995, Berger V., *Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme,* Sirey, 2004, 818 p.
33. Article 17. 1. de l'acte constitutif de l'Union.
34. Article 2.3 du protocole relatif au Parlement.
35. Cf. l'article 24.1 du protocole relatif au Parlement.

Fondations9-6 16/04/08 12:50 Page 65

L'AFRIQUE, LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

MARY TEUW NIAN*

Les fondements de la construction de l'Afrique sont l'œuvre des Africains convaincus et qui ont choisi de confondre leur projet de développement individuel avec celui du continent. Loin de moi l'idée de minimiser l'apport de la diaspora : elle a joué un rôle de premier plan dans l'éveil des consciences et occupera une place centrale dans les transferts de technologies, le rayonnement intellectuel du continent et la réorientation d'une partie significative des flux financiers vers l'Afrique. Cependant, une évidence s'impose : le champ de construction de l'Afrique, c'est la Terre africaine.

Lorsque René Maheu, premier directeur de l'Unesco, affirme fort justement que « le développement, c'est la science devenue culture », nous ne pouvons que constater l'énorme retard accusé pendant ces presque cinquante années d'indépendance par l'Afrique. Il nous faut dès lors mesurer le saut gigantesque qui reste à accomplir. Les historiens et les archéologues nous enseignent que l'Afrique est à la base de l'histoire moderne grâce à l'invention de la science et de la technique en Égypte pharaonique. C'est d'ailleurs ce qui fait dire au Pr Cheikh Anta Diop dans son ouvrage, *Civilisation et Barbarie,* que « c'est en toute liberté que les Africains doivent puiser dans l'héritage intellectuel commun de l'humanité en ne se laissant guider que par les notions d'utilité, d'efficience », cet héritage étant aussi l'œuvre de leurs ancêtres.

Le niveau de développement atteint par l'Asie du Sud-Est devrait nous pousser à investir dans la science et la technologie. Car ces pays, dont le PNB était pour la plupart inférieur à celui du Sénégal dans les années 1960, concurrencent aujourd'hui avec succès la France, la Belgique, et même les États-Unis dans la production de biens de très haute technologie. Et ils supplantent de plus en plus l'Afrique dans la production de produits agricoles fortement consommés dans le Nord, comme le café et le cacao. Ils récoltent depuis quelques années les fruits de leur politique à long terme axée sur l'éducation et sur la formation, et privilégiant la science et la technologie.

La détérioration des termes de l'échange hérités de la division coloniale du travail – la matière première aux pays en développement et la transformation aux pays développés – serait minime face au déséquilibre créé par des biens incorporant de grandes quantités de produits du savoir aux matières premières africaines. La science et la technologie représentent la seule voie d'évitement de la perpétuation de la faiblesse de l'Afrique dans le commerce international.

Nous devons prendre en considération l'évolution de l'Occident sur certaines questions sensibles comme l'esclavage, le travail des enfants et l'environnement. Si les idées nouvelles concernant les droits attachés à l'homme, à la femme, à l'enfant et à l'environnement sont autant d'avancées dans la prise de conscience des méfaits que le développement de l'Occident a causés à l'humanité, elles ont cependant été promulguées parce que l'Occident a accompli le saut technologique lui permettant de ranger ses vieilles méthodes parmi les curiosités de l'histoire.

EN CE XXIe SIÈCLE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR, la jeunesse de notre population est un atout majeur face à la dénatalité et au vieillissement des populations du Nord. Comme Abdoulaye Wade l'affirme dans son livre, *Un destin pour l'Afrique,* « nous devons, par l'éducation et la formation, préparer les jeunes pour recevoir et faire avancer la science, qui, au terme de sa migration historique, atterrira en Afrique, le dernier continent qui reste à développer ». L'endogénéisation de la science et de la technologie modernes constitue le socle incontournable d'une Afrique ambitieuse et maîtresse de son destin. Si elle a su imposer sa reconnaissance internationale par les arts et par l'archéologie, c'est par la science et la technolo-

* Professeur de mathématiques à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, Sénégal.

gie qu'elle obtiendra une place digne, forte et méritée, dans le concert des nations.
Formons, grâce à la science, une nation pensante, humaine et ambitieuse. C'est aussi la condition de l'affirmation, dans un monde inégalitaire où racisme et xénophobie perdurent, de notre part dans l'un des phares de la connaissance humaine.
L'Afrique manque cruellement de la connaissance scientifique et de la pratique technologique comme éléments moteurs dans le fonctionnement et dans l'évolution de ses sociétés. Au moment de la proclamation des indépendances, le personnel politique, administratif, et même l'essentiel des enseignants n'étaient pas des scientifiques. Il était donc difficile de compter sur une administration constituée exclusivement de non-scientifiques pour développer une stratégie systématique en faveur des sciences et de la technologie. Différents penseurs africains qui se sont exprimés sur le rôle de la science en Afrique et dans le monde en restent à une démarche purement scolaire et moralisatrice, prenant à leur compte la pensée de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » C'est le cas du célèbre historien Joseph Kizerbo dans son ouvrage : *À quand l'Afrique ?* Quelqu'un comme Cheikh Hamidou Kane se résout, dans *L'Aventure ambiguë,* à enseigner qu'« il faut apprendre à vaincre sans avoir raison ». Même s'il reconnaît que « lorsque la main est faible, l'esprit court de grands risques, car c'est elle qui le défend », il n'en soutient pas moins que « qui veut vivre, qui veut demeurer soi-même doit se compromettre ».
La science et la technologie sont ainsi considérées comme exogènes et ne pouvant que dénaturer et déstructurer nos sociétés. Aujourd'hui, nombre de pays et d'entreprises du Nord sont prêts à nous livrer empaquetés et prêts à porter certains de leurs produits du savoir. Il ne saurait être question ici de chercher à réinventer la roue ; il est cependant certain qu'accepter telles quelles ces « boîtes noires » de la pensée reviendrait à inhiber et à stériliser notre propre intelligence créatrice.
La prise en compte de la question de la science et de la technologie dans sa totalité est l'une des clefs de l'émancipation de l'Afrique et surtout de son émergence géopolitique.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE significative allant des maîtres d'école élémentaire, en passant par les professeurs de lycée, les techniciens, les ingénieurs, les médecins, jusqu'aux enseignants chercheurs des universités est incontournable pour créer au sein de nos sociétés un état d'esprit favorable à la diffusion des idées scientifiques, à l'utilisation des technologies, à l'ouverture et à la confiance envers les hommes de sciences en Afrique. C'est aussi la condition nécessaire pour constituer cette masse critique de techniciens et d'ingénieurs sans lesquels il n'y aura pas de développement, seule voie pour assurer l'intégration harmonieuse et active de nos pays et de nos peuples dans l'évolution du monde moderne.
Après le mépris et le paternalisme des colonisateurs, la dynamique endogène de développement scientifique risque de se rompre si nos États continuent à traiter ce secteur hors des règles universelles de rationalité, de compétence, de vision et de résultat. La science se fait en apprenant à la faire, c'est-à-dire avec des erreurs, des approximations et un peu de mimétisme. Ce n'est pas parce qu'il existe un logiciel performant sur le marché qu'il ne faudra pas essayer d'en concevoir un. Ce n'est pas parce qu'il y a une équipe ou une entreprise mondialement reconnue sur telle ou telle question scientifique qu'il faille, par souci de perfection ou sous l'injonction des bailleurs, lui confier les projets scientifiques au détriment des Africains inexpérimentés, car c'est ce qui les empêche de se faire la main et d'acquérir le savoir-faire indispensable à la maîtrise de questions cruciales pour notre destin.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE rencontre d'énormes difficultés dans les pays africains. L'Afrique au sud du Sahara représente à peine 1 % de la production scientifique mondiale, et l'Afrique du Sud compte pour les deux tiers de cette production. La qualité intrinsèque de nos ressources humaines dans le secteur de la recherche n'est pas en cause. Malgré la faiblesse de leur nombre, l'insuffisance des ressources mises à leur disposition et la déficience de l'environnement de travail, les chercheurs restés au pays obtiennent des résultats de niveau international et sont publiés dans des revues de renom. Certains parmi eux reçoivent des prix et des nominations dans des sociétés savantes réputées. L'Afrique doit se défaire de tout complexe pour s'abreuver à la source vivifiante de la science et de la technologie, entre pangols et djinns, pour domestiquer la créativité dont elles sont porteuses.
Dès lors que les modèles de développement autarciques ont échoué, que c'est dans l'interdépendance que réside notre salut, ne pas accorder à la science et à la technologie la même place que dans les pays du Nord revient à handicaper toute évolution de nos pays et à accepter la marginalisation définitive de l'Afrique.
Aussi l'Afrique doit-elle réussir le défi de l'éducation, de la formation et de la jeunesse en ce XXIe siècle. Il est essentiel pour nos pays de trouver les voies et moyens afin de bâtir une école adaptée, pour tous et tout au long de la vie. L'école doit devenir le catalyseur de toutes les énergies pour les orienter vers la construction d'une Afrique ambitieuse, conquérante, par-dessus tout généreuse et fière de participer à la compétition entre les peuples et les nations. Dans une

telle perspective, l'enseignement des mathématiques, des sciences et des techniques occupe une place centrale. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'aux États-Unis la parution en septembre 2000 du rapport du célèbre astronaute John Glenn sur les mathématiques et les sciences dans l'enseignement, intitulé *Before it's too late* (« Avant qu'il ne soit trop tard ») a suscité un débat national sur lequel chacun des candidats à la présidence de la République avait dû se prononcer. En revanche, la chute vertigineuse en Afrique des filières scientifiques et techniques dans l'enseignement secondaire laisse presque indifférents les décideurs publics et privés, les politiques et la société civile.

Les images des enfants-soldats du Liberia, de la Sierra Leone, du Ruanda et du Zaïre, les reportages montrant des milliers d'enfants mourant de faim en Éthiopie et au Soudan, ces enfants de plus en plus nombreux à s'agglutiner dans les carrefours des villes à la recherche de la charité, ces mères si nombreuses à mourir en couches, ces jeunes qui assiègent les frontières des pays développés et en particulier ceux de l'Union européenne, concourent à considérer la jeunesse de la population africaine et son taux de croissance élevé de sa population comme un handicap majeur. Les pays africains sont sous pression, sommés de toutes parts de maîtriser et d'inverser la courbe de leur population. Cependant, lorsqu'on y regarde de plus près, la jeunesse de la population africaine est un atout indéniable pour le développement du continent. La jeunesse africaine, instruite, technicienne, assumera son destin en Afrique afin que le continent conquière respect, dignité, fierté et développement.

C'est dans sa langue maternelle que l'on apprend le mieux les matières scientifiques. Il importe donc de développer l'enseignement des différentes disciplines dans nos langues nationales. Cependant, un écueil de taille reste à franchir : les transpositions de raisonnement dans les langues vernaculaires risquent d'être préjudiciables au développement de la science. Si la science est universelle, chaque peuple l'assimile avec son génie propre. La numération dans les langues nationales en est un exemple éloquent.

Notre monde est régi par la compétition. Malheureusement, nous ne sommes pas encore suffisamment forts pour participer à la détermination de ses règles. Il est cependant réconfortant de constater que ce monde est également ouvert. Bien des pays ont atteint un niveau de développement remarquable en quelques décennies malgré leur état de pauvreté initial grâce à leur effort propre, au travail ardu de leurs citoyens et à la contribution de la communauté internationale.

Le problème de l'Afrique, c'est d'abord que la société africaine est peu encline à mettre en avant la concurrence entre les individus, les groupes, les structures économiques, etc., et se comporte comme si le monde fonctionnait selon les règles la régissant. Notre *masla* et notre *mun* deviennent, face à l'âpreté de la compétition internationale, de véritables freins à l'insertion de l'Afrique dans une dynamique où la rapidité de décision, l'efficacité et les résultats sont seuls juges.

Les futurs titulaires de diplômes en science et en technologie n'auront que l'embarras du choix en Afrique et à l'étranger. La pression sur cette ressource humaine ira en s'exacerbant, d'autant plus que le vieillissement des populations et la stagnation, voire le recul démographique dans le Nord, créeront un vide qui va aspirer les jeunes scientifiques de nos pays pour accélérer le progrès dans des sociétés entrées l'ère de l'économie du savoir. Comme l'anophèle a besoin de sang pour se perpétuer, le Nord aura besoin de cerveaux venus du Sud, formés en science, en technologie et en mathématiques pour que sa dénatalité ne soit pas la source de son implosion économique, sociale et culturelle. Il nous appartiendra de tirer profit de cette nouvelle opportunité.

Comme l'anophèle a besoin de sang pour se perpétuer, le Nord aura besoin de cerveaux venus du Sud, formés en science, en technologie et en mathématiques.

IL EST DIFFICILE DE CONSTRUIRE QUELQUE CHOSE DE GRAND SANS AMBITION. L'Afrique et les Africains semblent tétanisés à l'idée d'énoncer des projets, de définir des visions ; ils sont même effrayés lorsque quelqu'un s'aventure à projeter des utopies. Pourtant, si derrière ces sortes de chimères s'abritent toutes sortes de tromperies, il est certain que c'est la seule voie pour galvaniser un peuple et le mobiliser pour réussir le défi de son développement. Qu'est-ce qui a poussé J.F. Kennedy à lancer le programme Apollo ? Il fallait bien que la fière Amérique relève le défi du succès des Spoutnik soviétiques !

La pauvreté n'est point une excuse pour manquer d'ambition, elle devrait être, au contraire, l'aiguillon d'une volonté débordante pour lever les obstacles au développement et conquérir des espaces de bien-être pour les populations. •

Fondations9-6 16/04/08 12:52 Page 68

LA NOUVELLE DONNE CHINOISE EN AFRIQUE

ADAMA GAYE*

La Chine demeure une nation énigmatique. Portée par une civilisation de plus de cinq mille ans, elle constitue de ce fait l'État-nation le plus ancien au monde. Aujourd'hui, elle s'impose comme l'une des puissances respectées, voire craintes, en raison tant de son poids démographique que de ses atouts économiques susceptibles de la propulser, d'ici à 2040, au premier rang mondial de la compétition économique, comme le prédit la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, que l'on ne saurait suspecter de complaisance à son égard.

Martin Wolf, l'un des plus brillants analystes de l'économie mondiale, n'hésite pas à écrire dans le *Financial Times* que « la Chine change le monde entier ».

L'historien Niail Fergusson, lui, ne craint pas de placer l'émergence de la Chine dans une perspective globale qui voit l'Occident chuter après un sanglant XX^e^ siècle et une réorientation du monde vers l'Est.

Le réveil de la Chine est un phénomène unique dans l'histoire mondiale par son ampleur. Le seul exemple qui s'y apparente, de loin, est la montée en puissance de l'Amérique après sa guerre civile.

L'Afrique, bien sûr, est concernée par ce tsunami des Temps modernes. Or le débat sur la problématique chinoise en Afrique fait encore défaut, bien qu'elle constitue un extraordinaire retournement de tendance sur le continent. Voici quelques années, en effet, à la fin du XX^e^ siècle, la Chine n'était plus considérée comme un acteur important sur la scène africaine, au point que beaucoup l'en avaient hâtivement rayée. Pourtant, outre sa rapidité, la montée en puissance de la Chine sur le continent engendre des conséquences, négatives ou positives, sur la configuration actuelle de l'Afrique et sur ses perspectives, immédiates et à long terme.

L'irruption du dragon asiatique s'accompagne ainsi d'une offre alternative de développement, que certains nomment « consensus de Pékin ». Auréolée des succès enregistrés du fait de ses réformes économiques internes, elle a le vent en poupe au moment où s'essoufflent les modèles et recettes occidentaux qui régnaient naguère sur le continent. En somme, la Chine a mis fin à la pensée unique imposée par le monde occidental à l'Afrique à partir des années 1980 et, surtout, au lendemain de la fin abrupte de la guerre froide.

Le temps est révolu où le développement de l'Afrique n'était analysé qu'à travers le seul prisme des politiques néolibérales centrées sur la réduction du rôle de l'État promues par les pays occidentaux et leurs relais technocratiques, à savoir les institutions de Bretton-Woods. Rassemblées dans un corpus de prescriptions économiques que l'économiste Jon Williamson désigna, en 1989, comme le « consensus de Washington », elles étaient prolongées par l'exigence d'un ajustement politique : la démocratisation.

Avec l'entrée de la Chine, le continent africain peut compter sur ce que, faute de mieux, il est convenu d'appeler modèle chinois, tant il est composé d'ingrédients répudiés par la vulgate néolibérale. L'Afrique manquait d'un tel levier depuis l'obsolescence de la principale alternative dont elle disposait à travers le modèle soviétique. Elle n'est plus orpheline de la guerre froide.

Cela signifie-t-il la réactualisation imminente du vieux jeu de balancier géopolitique qui avait naguère permis à l'Afrique de profiter du duel entre le monde occidental et le défunt bloc communiste ? Même si, entre l'Occident et la Chine, la compétition est moins idéologique en raison des motivations principalement économiques et diplomatiques de l'actuelle ambition chinoise en Afrique, le résultat est déjà le même que celui issu de la guerre froide.

À nouveau courtisée par des soupirants décidés à accéder à ses ressources naturelles, à son marché intérieur et à ses promesses géopolitiques, l'Afrique n'est plus

* Journaliste. Dernier ouvrage paru : *Chine-Afrique : Le Dragon et l'Autruche,* Paris, L'Harmattan, 2006.

cette fille esseulée, pour ainsi dire délaissée par ceux qui l'avaient désertée à la fin de la guerre froide.
Le « fait chinois », pour parler comme l'ancien ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, Jack Straw, a créé le déclic.
Qu'il suscite des réactions contrastées, entre sinophobie et sinomania, n'est pas essentiel pour l'Afrique. Ce qui l'est, en revanche, c'est l'urgente nécessité de dégager une perspective africaine pour éviter que la relation sino-africaine ne continue d'être, comme cela a été le cas jusqu'à présent, une relation unilatéralement dirigée par Pékin.
L'Afrique peut tirer profit de la montée en puissance de la Chine, mais à la condition qu'elle s'en donne les moyens conceptuels et programmatiques. Il faut aussi que la discussion soit franche, que les Chinois se départissent de leur discours trop policé.
Après l'avoir laissé entrer largement à son insu, l'Afrique doit garder un œil sur le dragon asiatique

UNE PRÉSENCE MASSIVE ET DIVERSIFIÉE La présence chinoise frappe tout visiteur qui parcourt ce continent. Un exemple, dans la ville de Dakar, suffit pour le confirmer. Se promener sur ce qui s'appelle encore officiellement boulevard Général-de-Gaulle permet de mesurer facilement la prégnance de la Chine au Sénégal. Envahie par les commerçants chinois, l'avenue mériterait de changer de nom pour celui de Mao Zedong. Il faudrait, en vérité, songer à créer plusieurs boulevards Mao tant les Chinois ont essaimé à travers le continent ces dix dernières années. Ils sont partout, et dans tous les métiers.
Entre 800 000 et 1 million d'entre eux vivent en Afrique. On les retrouve dans les raffineries du Soudan, dans les projets routiers ou urbains de l'Angola, dans les quartiers populaires du Togo au Bénin, dans les chantiers portuaires, aéroportuaires ou ferroviaires au Nigeria, ou au bas des buildings administratifs qu'ils construisent dans maints pays du continent.
Ils produisent des disques, rivalisent, à l'occasion, avec les vedettes de la musique africaine, font des beignets au Cameroun, sont dans l'industrie du pagne africain où les *mama-benz* du Togo sont laissées au bord de la route… Ils se lancent dans la lutte traditionnelle au Sénégal et fixent même les normes de l'industrie de la prostitution en important des prostituées chinoises qui, par exemple, dominent désormais les nuits de plusieurs villes comme Douala.
Cette présence humaine importante, ou dois-je dire ce péril jaune, n'est pas la seule caractéristique qui différencie la projection du pouvoir chinois sur le continent de celles de précédents intervenants extérieurs, notamment les forces coloniales européennes qui ont mis la main sur l'Afrique par des ports, des forts, et en y envoyant des soldats, des missionnaires et des fonctionnaires.
La Chine, elle, a préféré user de l'un de ses avantages comparatifs, à savoir sa main-d'œuvre bon marché. Depuis le lancement de sa réforme économique en 1978, qui s'est soldée par la perte de dizaines de milliers d'emplois dans les secteurs étatiques, la Chine n'avait d'autre choix que de laisser partir des vagues de citoyens vers le continent africain, quitte à se trouver sous le feu des critiques de ceux qui affirment qu'elle prive ainsi l'Afrique de son avantage dans ce même domaine.
La donne chinoise n'est pas seulement humaine. Elle est aussi, de plus en plus, l'expression d'un pays qui veut satisfaire sa soif énergétique et ses besoins en minerais pour maintenir son taux de croissance autour des 10 % qu'elle aligne depuis presque un quart de siècle.
C'est en particulier depuis 1993, quand sa production locale en énergie pétrolifère ne suffit plus à absorber ses besoins, que la Chine a entrepris de chercher de l'énergie partout à travers le monde. L'Afrique, du coup, s'est trouvée hissée à un rang géostratégique inédit.
La quête de l'énergie est menée au pas de course par ses multinationales, dont l'une, Petrochina, totalise la plus grande capitalisation boursière au monde, avec plus de 1 000 milliards de dollars. Désormais, on connaît aussi sur le continent l'importance de sociétés comme Sinopec ou CNOOC, à l'avant-garde de la bataille pour gagner les contrats pétroliers africains.
À coup de milliards de dollars, en Angola, au Soudan, au Nigeria, au Kenya ou au Tchad, la Chine est soudain devenue l'un des principaux acteurs d'une industrie pétrolière africaine revigorée par la persistance des incertitudes au Moyen-Orient.
Mais ce n'est pas seulement sur ce terrain que s'exprime l'ambition économique de la Chine en Afrique. Près de huit cents entreprises chinoises, de taille plus ou moins grande, sont désormais installées sur le continent où elles concurrencent d'autres acteurs étrangers et locaux, non seulement pour accéder aux ressources du sol et du sous-sol africains, mais pour contourner les quotas imposés aux entreprises basées en Chine par les pays industrialisés, ou encore pour bénéficier des avantages commerciaux concédés à l'Afrique dans le cadré de l'African Growth and Opportunity (AGOA) ou des accords commerciaux avec les États-Unis et l'Europe.
Par leur présence massive, leur capacité à soumissionner avantageusement sur certains marchés de travaux publics, ou en important des produits manufacturés à des prix défiant toute concurrence, les entreprises chinoises ont bouleversé la donne économique en

Afrique. Elles sont si compétitives qu'elles contraignent maintenant les acteurs traditionnels africains, libanais, français ou américains, à battre en retraite. Leur unique alternative est désormais de devenir des sous-traitants des Chinois ou de quitter l'Afrique tout simplement.

La percée chinoise est aussi perceptible dans le secteur financier. Par l'entremise de certaines de ses institutions financières, pour la plupart nées en 1994 dans la foulée de la réforme du système bancaire, la Chine s'est imposée comme le plus sérieux prétendant au financement des importants besoins africains. C'est ainsi qu'en 2005 la banque d'import-export Exim a financé pour 15 milliards de dollars de projets, soit plus de trente fois ce que ses rivales française, américaine ou britannique ont pu offrir. D'ici à l'an 2010, la même institution s'est engagée à investir 20 milliards de dollars dans des infrastructures africaines. La Banque de développement de Chine, elle aussi née il y a moins de quinze ans, dispose, avec 440 milliards de dollars, de plus d'actifs que la Banque mondiale et la Banque asiatique réunies.

On relèvera aussi les 5 ou 6 milliards de dollars investis par la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC) pour acquérir 20 % des actions de la banque sud africaine Standard Chartered, soit le plus gros investissement extérieur jamais réalisé en Afrique du Sud.

En 2007, avec 9 milliards de dollars injectés, la Chine a détrôné la Banque mondiale comme principale source d'investissement en Afrique, et c'est à peine si elle prête attention aux sollicitations de partenariat de son président Robert Zoellick.

Mentionnons aussi les effets induits de l'appétit de la Chine pour les matières premières africaines, ce qui tire leurs prix vers le haut. La Chine se pose de surcroît en prêteur de premier ressort pour leur exploitation, notamment au Gabon où elle a misé entre 4 et 8 milliards de dollars pour le gisement de fer de Belinga, en République démocratique du Congo où elle a investi plus de 5 milliards de dollars dans le domaine minier.

DIALOGUE POLITIQUE Magnanime ou vicieuse, la Chine ? Les deux, assurément. Lorsqu'elle se déclare disponible pour un partenariat avec l'Europe sur l'Afrique, elle joue sur du velours. D'une part, elle flatte l'ego flétri des pays européens et, de l'autre, elle maintient son propre cap. Si cette alliance devait voir le jour, ce serait selon les termes de Pékin. Car c'est elle qui tient désormais les cordons de la bourse, face à un Vieux Continent désargenté.

Ce même volontarisme s'applique à l'Afrique. Ce que la Chine y veut, c'est d'abord ce que veut son État. Or, tout en ayant embrassé plusieurs des normes libérales, voire capitalistes, l'État chinois n'en demeure pas moins interventionniste. C'est la raison pour laquelle, en plus de sa dimension populaire et entrepreneuriale, la nouvelle offensive chinoise présente une dimension politique stratégique.

Quelques exemples soulignent cette orientation. Depuis 1992, le ministre des Affaires étrangères de Chine débute systématiquement ses activités diplomatiques par une visite en Afrique, au mois de janvier.

La portée politique de la relation sino-africaine a conduit les deux derniers présidents de la Chine et secrétaire général du Parti communiste chinois, Jiang Zemin et Hu Jintao, à faire des visites hautement médiatisées, à plusieurs reprises, en Afrique.

En janvier 2006, pour la première fois, la Chine a publié un Livre blanc sur ses relations avec l'Afrique, qui rappelle sa volonté, au moins théorique, de maintenir une coopération fondée sur les avantages mutuels, la non-ingérence, le respect de la souveraineté, le soutien au développement du continent et le combat pour la promotion d'un monde multipolaire.

Il est impossible d'évoquer ce nouveau dialogue stratégique sino-africain, qui tourne parfois au monologue en mandarin, sans parler du Sommet de novembre 2006 et de la mise en place d'un mécanisme de coopération à travers le Forum de coopération économique sino-africain (FOCAC).

À cette occasion, en présence de quarante-trois chefs d'État et de gouvernement, les dirigeants chinois ont dévoilé une batterie de mesures destinées à renforcer leurs engagements vis-à-vis de l'Afrique : doublement de l'aide d'ici à l'an 2009, augmentation du volume des échanges commerciaux pour les porter à 100 milliards de dollars, alors qu'ils s'élevaient à peine à 10 milliards de dollars il y a moins de dix ans, mise en place d'un financement de 5 milliards de dollars pour aider les entreprises chinoises en Afrique et accorder des prêts avantageux aux pays africains, création de zones de développement économiques, de centres de traitement du paludisme, formation de quinze mille techniciens africains, etc.

En saluant un à un ses hôtes africains, alignés, pour se présenter à lui, le président Hu Jintao réactivait-il sciemment l'une des traditions de la diplomatie chinoise, à savoir l'acte d'allégeance des alliés moins forts, le fameux *Kowtowing* ? Quoi qu'il en soit, même s'il a gagné en ampleur, ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'intérêt de la Chine envers l'Afrique.

Dès le IIe siècle av. J.-C., du temps de la dynastie des Tang, un Chinois du nom de Du Huang, avait déjà visité le continent africain, dans sa partie septentrionale. Puis, en 1405, à la tête d'une flotte de trois cents navires, le célèbre navigateur chinois Zheng He a laissé comme témoignage de son passage en Afrique orien-

tale des pièces de porcelaine en échange d'animaux, notamment des girafes. Déjà, dans ces premières interactions fugaces, les Chinois ont voulu laisser le souvenir d'un peuple pacifique qui ne venait pas en Afrique pour prendre les terres ou s'imposer par la force.
Cette stratégie du pouvoir de séduction, que l'universitaire Joseph Nye appellera plus tard le *soft power,* sera également employée par Pékin quand la Chine commencera à développer des relations inter-États avec le continent après la proclamation de la République populaire de Chine en 1949. C'est à la conférence de Bandoeng, en avril 1955, que la Chine, voulant briser l'isolement diplomatique que les États-Unis puis plus tard l'ex-URSS lui imposèrent, résolut de se rapprocher des pays en développement en s'appuyant sur la théorie des trois mondes formulées par la suite par Mao Zedong.

Les pays européens ont eu vite fait d'organiser un Sommet Europe-Afrique en décembre dernier pour ne pas laisser l'Afrique à la Chine, selon le mot de la chancelière allemande Angela Merkel.

En 1963, Zhou Enlai, le mythique Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Chine, effectua une visite en Afrique pour y jeter les bases d'une coopération fondée sur l'idéologie et nourrie au sein de l'internationalisme prolétarien. La plupart des dogmes définis par Zhou Enlai sont toujours en vigueur même si, au sortir de la révolution culturelle, un autre Premier ministre chinois, Zhao Ziyang, se rendit sur le continent en 1982 pour mettre en relief les nouvelles préoccupations commerciales et d'efficacité économique dans la relation avec l'Afrique.
Outre une continuité remise en question uniquement entre 1966 et 1976 au cours de la révolution culturelle pendant laquelle la Chine s'était largement coupée de l'ensemble du monde, ne maintenant qu'une ambassade en Égypte, la relation sino-africaine prend une dimension toute particulière dans le contexte international actuel.

Les initiatives de Pékin suscitent maintenant chez les acteurs extérieurs traditionnels des réactions épidermiques, ce qui ne les empêche pas de la marquer à la culotte :
– Le respect de la souveraineté nationale par Pékin fait désormais école auprès des nations occidentales qui, il y a quelques années, se refusaient de parler à ceux qu'elles qualifiaient d'États voyous. Il n'est qu'à voir leur empressement auprès de Kadhafi. Dans les États riches en ressources naturelles, l'Occident ne veut plus laisser le champ libre à la Chine, quitte à bafouer les thèses droits-de-l'hommistes qui semblaient tant lui tenir à cœur.
– Les nations occidentales copient la Chine dans sa volonté d'accorder des prêts non commercialement viables pour favoriser leurs intérêts commerciaux, économiques ou diplomatiques à long terme. Naguère critiquée, cette façon chinoise de faire du business en Afrique est discrètement reprise par les pays occidentaux.
– Le financement des infrastructures est revenu au goût du jour grâce à la Chine : la Banque mondiale et plusieurs bailleurs bilatéraux lui trouvent dorénavant certaines vertus.
– Les pays occidentaux, qui, par l'action des institutions financières internationales, avaient largement rogné les prérogatives des États, semblent prêts à les réhabiliter au nom de leur centralité dans les relations internationales, ce que la Chine a toujours défendu.
C'est en cela que, malgré leurs dénégations, les pays européens ont eu vite fait d'organiser un Sommet Europe-Afrique en décembre dernier pour ne pas laisser l'Afrique à la Chine, selon le mot de la chancelière allemande Angela Merkel. Ils ont même ravalé leur opposition à la présence de Robert Mugabé. De la même manière, tout en poursuivant sa rhétorique antiterroriste, George Bush s'est mis à l'école de la conquête des cœurs et des esprits africains en finançant d'importants projets pour la promotion de la bonne gouvernance et pour la lutte contre le sida. Sa récente visite sur le continent participe d'une volonté de *containment,* d'endiguement de la Chine et de remise en question de ce qui se profile comme une Pax China en Afrique.
Les critiques prétendent que la Chine n'a pas encore beaucoup investi en Afrique, que le volume de ses interventions financières ne dépasse pas 5 % des investissements jusqu'ici dus aux pays occidentaux et qu'elle attise les conflits en étant l'un des plus grands exporteurs d'armes vers l'Afrique (plus de 1,3 milliard de dollars en 2003). Les plus féroces affirment qu'elle n'est en Afrique qu'en tant que nouvelle puissance colonisatrice.

De telles accusations ne peuvent pas être balayées d'un revers de main, car :
– la Chine est encore en troisième position sur le plan des échanges commerciaux, derrière les États-Unis et la France ;
– les dettes qu'elle a annulées sont en deçà de celles supprimées, notamment à Gleeneagles, par le G8 au profit du continent ;
– ses investissements ne sont pas encore aussi massifs que les effets d'annonce peuvent le laisser penser ;
– sa soudaine entreprise de séduction ne manque pas de dérouter ceux qui avaient observé le brutal retrait, dans la foulée de la révolution culturelle, de ses docteurs et de ses ouvriers aux pieds nus qui parcouraient les villes et les villages du continent pour dispenser une aide alors fortement appréciée par les populations.
Sa recherche effrénée de ressources naturelles, y compris en les captant à travers le contrôle d'actifs énergétiques et miniers pour ne pas trop dépendre des cours fluctuants du marché, n'est pas sans exprimer une nouvelle forme de colonisation virtuelle, ou, à tout le moins, d'une ambition hégémonique.
Si on ajoute à cela le fait que les hommes d'affaires, les diplomates et les hommes politiques chinois se distinguent souvent par une arrogance, un cynisme et surtout une froide ignorance des forces civiles dans leur relation avec le continent et ses populations, on ne peut qu'avoir des réserves sur l'influence grandissante de la Chine en Afrique.

LEÇONS CHINOISES Mais, au final, sa présence accrue en Afrique traduit sa formidable renaissance, un exemple rare de réussite dans le monde en développement. À ce titre, la nouvelle donne chinoise est une source d'inspiration pour le continent.
Elle lui permet de reprendre à son compte la manière dont la Chine a su utiliser son nationalisme comme un levier de libération nationale, puis de construction de l'une des économies les plus dynamiques du monde.
Tour à tour, le Dr Sun Yat-Sen en 1911, puis Mao à partir de 1935, Deng, entre 1977 et 1997, et enfin les dirigeants actuels ont décliné diverses variantes du nationalisme chinois. La dernière version, celle de Hu Jintao et de ses collègues du bureau politique chinois où ne siègent désormais que de hauts cadres, est technocratique.
La revitalisation de son nationalisme est directement liée à l'impératif de fermer la page de l'humiliation vécue par la Chine et qui s'était traduite, entre 1842 et 1945, par les traités inégaux qui lui furent imposés par les puissances étrangères.
En s'extirpant de ce joug, en se stabilisant au prix d'un autoritarisme politique, en définissant les étapes de sa modernisation économique, à commencer par la décollectivisation de l'agriculture, l'adoption de mesures destinées à libéraliser les prix, et, enfin, en intégrant l'OMC, la Chine a avancé à son propre rythme. Elle prouve que le développement reste un phénomène endogène.

La recherche effrénée de ressources naturelles par la Chine, y compris en les captant à travers le contrôle d'actifs énergétiques et miniers pour ne pas trop dépendre des cours fluctuants du marché, n'est pas sans exprimer une nouvelle forme de colonisation.

La Chine actuelle a aussi réussi parce qu'elle a su mettre en place un mécanisme de sélection de dirigeants aptes et dotés d'une expérience de gestion concrète dans de grandes villes et provinces.
Parmi les dirigeants chinois à qui attribuer ces succès, celui qui vient à l'esprit immédiatement est incontestablement Deng Xiaoping. Probablement le plus grand dirigeant de l'histoire contemporaine, n'eût été la tache laissée sur son parcours par la tragédie de Tiananmen, Deng est l'architecte des réformes en Chine. Bâtisseur hors pair, il a surtout été un homme capable de sacerdoce : au soir de sa vie en 1997, il n'était plus que le simple président de l'Association des joueurs de bridge.
Le mécanisme de sélection des dirigeants qu'il a instauré permet, comme dans les grandes entreprises, de choisir des hommes et des femmes ayant fait leurs preuves dans la gestion de provinces ou de villes aussi peuplées que des pays, et de s'assurer par une limitation des mandats, avant que ce concept ne devienne populaire ailleurs, de ce que les dirigeants respectifs jouent leur part du théâtre, pour reprendre la formule de Shakespeare, et s'effacent au profit d'autres. Le temps des deus ex machina est révolu en Chine, mais les hommes et les femmes qui composent le bureau politique et les instances dirigeantes de l'État sont de première qualité. Les neuf membres du dernier bureau politique partiellement renouvelé en octobre dernier étaient tous ingénieurs, à commencer par Hu Jintao.

Fondations9-6 16/04/08 12:55 Page 73

La donne chinoise prend un relief encore plus net, rapportée au modèle démocratique occidental désormais en crise sur le continent, où il ne fait plus rêver en raison des manipulations constitutionnelles successives et des fraudes électorales à n'en plus finir qui émaillent sa mise en œuvre.

Ses succès économiques restent cependant la plus forte source de légitimité du modèle chinois. Voici en effet un pays qui a refusé de suivre les prescriptions libérales des gourous du monde occidental, qui n'avait pas plus de deux personnes dans le bureau du FMI à Pékin, et qui a rejeté les appels à l'ouverture de son compte capital, à la différence de la Corée du Sud, qui s'est retrouvée plongée dans la plus grande crise financière asiatique en 1997.

Le modèle chinois peut se vanter d'avoir tirer de la pauvreté, en un quart de siècle de réformes économiques, plus de 400 millions de personnes. Il a fait de la Chine le plus grand pays exportateur de capitaux, avec 1 500 milliards de dollars de réserves extérieures, sans compter le Fonds d'investissement chinois créé en septembre dernier et doté de 200 milliards de dollars, ni les actifs des grandes entreprises chinoises à l'étranger. N'ayant intégré l'Organisation mondiale du commerce qu'en 2001, elle en est pourtant devenue la championne, avec des surplus commerciaux de plus de 270 milliards de dollars.

CONCLUSION Le fait massif chinois est, pour conclure, une réalité que l'on ne peut plus ignorer et qui conditionnera l'avenir de l'Afrique.

Seulement, pour que son impact soit positif sur le destin du continent, il importe, au-delà du dialogue franc et large à engager, de définir un agenda africain envers la Chine. D'autant plus qu'après avoir bâti son succès sur son commerce extérieur et sur la recherche d'investissements directs étrangers, la Chine a maintenant choisi d'orienter ses priorités vers la résolution des déséquilibres internes entre villes côtières de l'Est et de l'Ouest, entre urbains et ruraux, en même temps qu'elle a décidé de s'attaquer aux défis environnementaux nés de la production industrielle. À ce titre, la stratégie de développement scientifique pour l'émergence d'une société harmonieuse du président Hu Jintao pourrait se traduire par un accent plus marqué sur les objectifs intérieurs.

Mais l'Afrique restera primordiale pour la Chine. La récente visite de son ministre des Affaires étrangères, Yang Jiechi, confirme la continuité de la romance.

Pour en tirer profit, l'Afrique doit vite devenir le meilleur étudiant de la Chine, ce qui suppose une introduction de la langue chinoise dans les écoles du continent, une meilleure connaissance des normes commerciales de la Chine, les fameux réseaux sociaux, ou encore les déterminants psychologiques de ses populations dans leur rapport au reste du monde.

La mise en place de centres de réflexion, sur le modèle des *think-tanks* américains, la formation d'ouvriers africains dans la langue et les méthodes de travail chinoises, l'utilisation de cadres africains formés en Chine depuis des décennies apparaissent comme des urgences à réaliser.

En outre, les pays africains ont le devoir de poser des conditions, comme celles que la Chine n'avait pas hésité à créer envers ses partenaires étrangers au début de ses réformes économiques, pour s'assurer d'un véritable transfert de technologie, de la mise en place de joint-ventures et du respect de certaines normes environnementales, de travail, ainsi que le paiement de taxes par les entreprises et populations chinoises.

À ce jour, le continent africain ne s'est pas doté d'un mécanisme adéquat pour faire face au défi chinois. Or le temps presse.

C'est une période exaltante. Au moment où l'Occident est en proie au doute, pris dans la tourmente financière et le discrédit de ses institutions technocratiques (Banque mondiale et FMI), dû à la faillite de leurs recettes économiques, et où l'ONU, façonnée pour un monde post-Seconde Guerre mondiale qui ne correspond plus aux réalités du XXI^e^ siècle, attend d'être réformée en profondeur, seuls les pays asiatiques et ceux émergents du Sud donnent l'impression d'avoir bien pris la mesure de ce nouveau siècle où l'économie et le leadership sont les principales normes de progrès…

Le fait massif chinois est, pour conclure, une réalité que l'on ne peut plus ignorer et qui conditionnera l'avenir de l'Afrique.

L'un des plus grands adversaires de l'Occident en Afrique a trouvé la formule qui résume la pertinence de la donne asiatique, dans son ensemble, et chinoise, en particulier, en Afrique.

« Le soleil se couche à l'ouest et se lève à l'est », assure-t-il. Le hic, c'est que, si le message est bon, le messager, Robert Mugabe, est, lui, controversé. Il n'empêche que la relation sino-africaine annonce l'aube d'un jour nouveau en Afrique. ●

Fondations9-6 16/04/08 12:55 Page 74

LA CHINE, UNE OPPORTUNITÉ ET NON UNE MENACE POUR L'AFRIQUE

LU SHAYE*

Au cours des dernières années, la coopération sino-africaine a connu un essor vertigineux, et la scène internationale a concomitamment vu naître la théorie de la Chine comme menace pour l'Afrique. Cette théorie, à mon sens, se résume aux quelques points suivants.

Premièrement, les produits chinois submergent le marché africain et freinent le développement des industries locales ; deuxièmement, la Chine, sous couvert d'exploiter les ressources pétrolières et minières africaines, les pille en réalité ; troisièmement, cette exploitation dégrade l'environnement ; quatrièmement, la Chine ne respecte pas les critères internationaux du travail, exporte en Afrique une main-d'œuvre nombreuse et impose un salaire trop bas aux travailleurs locaux ; cinquièmement, la Chine a accordé d'importants prêts aux États africains, allant à l'encontre des efforts déployés par la communauté internationale pour l'allègement de leur dette ; sixièmement, la coopération intéressée que la Chine mène avec des régimes dictatoriaux enfreint les principes de la démocratie et des droits de l'homme, et trahit son cynisme.

Ces points de vue négatifs proviennent pour l'essentiel des pays occidentaux. Ils sont populaires dans les médias, les milieux intellectuels, les parlements, ainsi que chez certains représentants officiels de leurs gouvernements. Ils sont également partagés par des ONG prétendument indépendantes, et en fait subventionnées par différents groupes d'intérêt. Rien d'étonnant à cela : à leurs yeux, l'Afrique, leur ancienne colonie, doit demeurer leur pré carré. Toute l'Afrique, y compris son marché et ses ressources, leur appartient. Lorsqu'à leur grande surprise, les Africains ont fait respecter leurs possessions et revendiqué la liberté de choisir leurs partenaires, dont la Chine, ils se sont estimés lésés de leur propriété et en ont rendu cette dernière responsable. Elle est ainsi devenue leur bête noire et fait depuis l'objet de toutes sortes de diffamations et de diabolisations.

Ce qui est incompréhensible, c'est que l'on entende aussi parler de cette « menace chinoise » en Afrique. J'ai personnellement lu et entendu, au Sénégal, certaines personnalités proférer de telles allégations, qui correspondent presque en tout point à celles répandues dans les pays occidentaux. Les raisons pour lesquelles elles existent en Afrique relèvent soit de l'ignorance, soit de préjugés.

LES RELATIONS SINO-AFRICAINES, en effet, couvrent une histoire d'un demi-siècle. L'époque où la Chine offrait, malgré sa pauvreté, une aide désintéressée à l'Afrique, la soutenait dans sa lutte pour l'indépendance, lui prêtait son concours pour l'établissement d'industries nationales, et où la Chine et l'Afrique défendaient solidairement les droits et les intérêts des pays en développement sur la scène internationale, est inconnue à de nombreux jeunes Africains, dont des dirigeants de la nouvelle génération. Ils ne l'ont pas vécue et ne peuvent donc pas comprendre les motifs et les principes de la coopération chinoise avec l'Afrique. Ils prêtent à la Chine les objectifs et quasiment les pratiques des anciens pays colonisateurs occidentaux.

Trop influencés par les propagandes idéologiques de l'Occident, certains Africains se sont formé un jugement moral fondé sur ses valeurs et sur ses critères. Ils considèrent que la Chine ne respecte ni la démocratie ni les droits de l'homme, et que son essor constitue une menace idéologique pour l'Afrique. Un rapprochement avec elle leur fait vraiment peur.

Toutefois, les jugements portés sur les relations sino-africaines, tant par la communauté occidentale que par des pays africains, ne sont pas tous négatifs. Ainsi, un récent article d'Alain Faujas[1] montre que le développement rapide de la Chine profite deux fois à

* Ambassadeur de la République populaire de Chine en République du Sénégal.

l'Afrique, d'abord parce qu'elle lui achète une grande quantité de matières premières pour les besoins de son industrie. Ensuite, parce qu'elle les lui revend sous forme de produits de grande consommation à un prix à la portée des pouvoirs d'achat locaux. Le journaliste relève également que la Chine s'est engagée à offrir à l'Afrique 5 milliards de dollars US sur la période 2007-2009, au moment où les 25 milliards de dollars supplémentaires par an promis par le G8 n'ont pas été versés. Il est des opinions occidentales impartiales qui reconnaissent que les aides chinoises ont amélioré les infrastructures de l'Afrique et changé sa physionomie. Les jugements positifs provenant de pays africains sont encore plus nombreux. L'ancien président tanzanien Mkapa a déclaré que la coopération chinoise est meilleure que celle de l'Occident. Il tient les relations sino-africaines pour un partenariat stratégique d'amitié, de solidarité et de coopération mutuellement avantageuse. La Chine, qui participe de plus en plus au développement économique de l'Afrique, ne lui impose pas ses propres critères, ses aides ne sont pas assorties de conditions politiques. D'après le président Wade, pour ce qui est de la coopération avec les pays africains, l'Europe parle plus qu'elle n'agit, et elle a perdu son duel avec la Chine. C'est pourquoi les entreprises chinoises présentes en Afrique y travaillent assidûment et y sont très favorablement accueillies.

Malgré tout, puisque l'affirmation de la menace chinoise pour l'Afrique existe, interrogeons sa véracité.

Les produits chinois se vendent en grande quantité en Afrique, certes, mais c'est parce qu'ils présentent un bon rapport qualité/prix, adapté au marché africain. Ils permettent à de nombreuses populations africaines à faibles revenus de satisfaire leurs besoins élémentaires. Dans beaucoup de familles pauvres, les enfants ne pouvaient avoir de chaussures avant l'âge de sept ou huit ans, car elles étaient hors de portée des finances familiales. Désormais, dès qu'ils apprennent à marcher, ces mêmes enfants ont la possibilité de s'équiper d'une paire de chaussures, car celle-ci, fabriquée en Chine, ne coûte que 500 francs CFA. Au Sénégal, à partir du mois de septembre, les parents commencent à se préoccuper des dépenses liées à la rentrée scolaire et à la Tabaski. S'ils achètent des produits chinois, ils économiseront deux tiers de leur budget initial. Grâce aux produits chinois bon marché, les enfants des familles modestes sont également en mesure de recevoir un cartable et des fournitures scolaires neufs à la rentrée.

Cette importation de produits chinois n'a pas d'impact négatif sur les industries nationales. Tout d'abord parce que beaucoup d'entre eux ne sont pas fabriqués en Afrique. Ils seraient de toute façon importés de pays européens ou américains, et leur prix en serait multiplié plusieurs fois. Deuxièmement, les industries qui en fabriquent certains, au lieu d'être maîtrisées par les Africains, sont en général aux mains des Occidentaux. Durant leurs premières années d'indépendance, pourtant, les pays africains ont édifié des industries nationales. La Chine en a aidé certains à construire des cimenteries, des usines textiles, des sucreries, des bras-

La Chine, qui participe de plus en plus au développement économique de l'Afrique, ne lui impose pas ses propres critères, ses aides ne sont pas assorties de conditions politiques. D'après le président Wade, pour ce qui est de la coopération avec les pays africains, l'Europe parle plus qu'elle n'agit, et elle a perdu son duel avec la Chine.

series, des usines d'allumettes, des manufactures de cigarettes, etc. Mais, par la suite, en raison d'une mauvaise gestion et des exigences de privatisation des institutions financières internationales, ces usines ont été soit fermées, soit vendues au secteur privé, et pour la plupart, à des capitaux européens. En fin de compte, ce sont les multinationales occidentales, et non pas les industries nationales africaines, qui sont effectivement confrontées à la concurrence des produits importés en provenance de la Chine. Les pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, cassent le monopole exercé par ces multinationales occidentales sur le marché africain. Voilà pourquoi, afin d'exclure ces nouveaux rivaux, elles créent délibérément la confusion en faisant des concurrences auxquelles elles font face des menaces pour les pays africains.

Examinons ensuite l'accusation selon laquelle la Chine pille les ressources et détruit l'environnement de l'Afrique. Cela relève, là encore, de la pure invention. La Chine n'est pas la première à exploiter ces ressources en Afrique. Avant son arrivée, elles étaient accaparées par des colonisateurs occidentaux. Au lieu de recourir à la force et à la duperie familières à ces derniers, la Chine a choisi la voie de la négociation commerciale normale, de l'achat à un prix raisonnable et de la coopération mutuellement bénéfique. Selon une enquête statistique de 2006, le pétrole acheté par la Chine représente 8,7 % de l'exportation pétrolière africaine, alors que les importations des États-Unis et de l'Union européenne en constituent respectivement 33 et 36 %. Si les 8,7 % sont un « pillage », de quoi seront qualifiés les 33 et 36 %? Le gouvernement chinois prête une grande attention, sur son territoire, à la protection de l'environnement et a mis en place une série de politiques et de lois pour régulariser les activités polluantes. Dans le même esprit, il demande à ses entreprises de veiller à la protection environnementale lors de leurs activités à l'étranger et de respecter les lois et règlements locaux qui s'y rapportent. Les propos prétendant que la Chine dégrade l'environnement africain sont des rumeurs pures et simples fabriquées par les opinions occidentales pour évincer la Chine de la concurrence. Les pays occidentaux, beaucoup plus impliqués dans l'exploitation des ressources naturelles en Afrique, n'ont jamais exprimé l'once d'un remords pour leur destruction de l'environnement. Pour un même projet d'exploitation, il s'agira d'une activité commerciale normale s'il est engagé par une entreprise occidentale, tandis qu'il deviendra un « pillage des ressources » et une « destruction de l'environnement » s'il l'est par une entreprise chinoise. Où est la justice de cette logique? Elle est insensée, hypocrite et hégémonique.

INTÉRESSONS-NOUS MAINTENANT À LA QUESTION DES CONDITIONS DE TRAVAIL. La Chine a exporté, dans le cadre de projets d'assistance ou de coopération avec les pays africains, une partie de ses techniciens. Cela est nécessaire pour assurer le fonctionnement normal d'une entreprise, la qualité et l'avancement de ses projets. Mais les entreprises chinoises établies en Afrique comptent beaucoup plus d'employés locaux. Par exemple, l'entreprise sino-sénégalaise Sénégal Pêche emploie plus de mille deux cents autochtones. Henan Chine, entreprise de bâtiment, emploie des centaines d'ouvriers sénégalais. Plus de 50 % des effectifs de la société de haute technologie Huawei Sénégal sont locaux. Et si les entreprises chinoises recrutent un grand nombre d'Africains, elles leur assurent de surcroît des formations. À titre d'exemple, certains employés sénégalais formés par Huawei Sénégal sont tous devenus, après leur entrée dans d'autres entreprises du même secteur, des éléments techniques majeurs. Lors du recrutement, les entreprises chinoises respectent strictement les dispositions du Code du travail prévalant, signent un contrat de travail, offrent la sécurité sociale, l'assurance du travail, et paient même un salaire supérieur au minimum fixé par la loi. Il ne faut pas se déconnecter de la réalité locale et mesurer les conditions de travail dans les pays en voie de développement à l'aune des critères des pays développés. Ainsi, dans les entreprises européennes présentes en Chine, les employés chinois ont un salaire bien moins élevé que leurs collègues d'Europe. De nombreuses entreprises européennes et américaines y ont refusé à leurs employés chinois l'autorisation de former un syndicat. Personne ne les a entendus se reprocher de ne pas respecter les normes internationales du travail. À franchement parler, le bien-être et le salaire dont bénéficient les ouvriers recrutés par les entreprises chinoises au Sénégal sont parfois plus importants que ceux des ouvriers en Chine.

Une autre accusation que les pays occidentaux formulent à l'encontre de la Chine est d'accroître la dette des États africains en leur accordant des prêts importants. Une fois de plus, « qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». Ces dernières années, le continent africain a recouvré petit à petit la paix et la stabilité. Les différents États s'efforcent de développer leurs économies, d'accélérer la construction d'infrastructures et d'élever le niveau de vie de la population. Ils ont besoin d'importantes aides financières. Les pays occidentaux soit ne veulent pas en débourser, soit ils le font sous des conditions draconiennes de démocratie, de droits de l'homme et de bonne gouvernance. Il est aisé de constater combien d'aides occidentales ont été décidées ces dernières années, et combien d'entre elles ont effectivement été réalisées pour le développement économique et social de l'Afrique. L'Occident et les institutions financières internationales ont certes établi un projet d'allègement de la dette africaine, mais ce que le monde ignore peut-être, c'est que la Chine est le premier pays à procéder à la réduction effective. À l'occasion de la première conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine en 2000, la Chine a déclaré qu'elle allègerait les dettes des PMA et des PPTE africains et a honoré cet engagement en deux ans, en annulant 1,3 milliard de dollars US de dettes de trente-deux PMA et PPTE africains. Lors du Forum de Pékin en 2006, la Chine a rendu public un deuxième projet qui porte sur l'annulation de toutes les dettes gouvernementales des PMA et PPTE africains ayant des relations diplomatiques avec la Chine

liées aux prêts sans intérêt arrivant à échéance à la fin de 2005. La plupart de ces dettes sont maintenant annulées. Les actions de la Chine en faveur de la réduction de la dette sont les plus rapides et les plus complètes. Et, au cours de ce processus, la Chine n'a posé aucune condition politique. Si n'était son action, jusqu'à quelle date le projet d'annulation de la dette par l'Occident se serait-il étiré ?

Désormais, les nouveaux prêts accordés par la Chine à l'Afrique sont presque tous des prêts préférentiels conformes aux critères internationaux. Dans la foulée, les aides gouvernementales chinoises aux pays africains, toujours sans contrepartie, seront doublées dans la période 2007-2009. Les affirmations selon lesquelles les prêts accordés par la Chine à l'Afrique ont alourdi la dette des pays africains sont donc totalement infondées. Les pays africains ont besoin d'argent pour développer leur économie, et les Occidentaux, bien qu'ils trouvent systématiquement un prétexte pour ne pas leur en prêter, certifient vouloir les aider. Il ne faut pas agir avec une telle hypocrisie.

Dernier point : les pays occidentaux accusent la Chine de coopérer cyniquement avec des régimes dictatoriaux, au mépris des principes démocratiques et des droits de l'homme. Ils visent implicitement le Soudan et le Zimbabwe, qu'ils considèrent comme des intouchables, mais certainement pas à cause de leur mauvaise situation démocratique. C'est parce qu'ils n'obéissent pas à leurs ordres. J'en veux pour preuve qu'ils continuent, pour en exploiter sans vergogne les ressources, de soutenir des pays où la situation est bien pire qu'au Soudan ou au Zimbabwe.

L'exploitation pétrolière de la Chine au Soudan passe par une société dénommée GNPOC (Greater Nile Petroleum Operating Company). Or la Chine ne détient que 40 % des actions de cette société. À qui appartiennent les 60 % restants ? La société française Total et une autre société pétrolière britannique ont aussi obtenu des permis d'exploitation pétrolière.

Qui dit Soudan pense naturellement à la crise du Darfour. Dans cette affaire, la Chine se trouve dans l'œil du cyclone. Des médias, des ONG, des parlementaires et même certains officiels gouvernementaux d'Occident accusent la Chine d'y soutenir le gouvernement soudanais dans son massacre. Leur argumentation tient à ce que le gouvernement soudanais, à travers sa coopération pétrolière avec la Chine, a obtenu des dollars qui lui permettent d'acheter des armes. Donc la Chine soutient le massacre. Lors d'un séminaire auquel j'ai récemment participé, j'ai entendu, à ma grande surprise, un général retraité et un ancien ambassadeur sénégalais reprendre cette rhétorique. Cela ne fait que montrer l'étendue et la profondeur de ses effets négatifs.

En fait, l'exploitation pétrolière de la Chine au Soudan passe par une société dénommée GNPOC (Greater Nile Petroleum Operating Company). Or la Chine ne détient que 40 % des actions de cette société. À qui appartiennent les 60 % restants ? Une société malaisienne en possède 30 %, une indienne 25 %, et le gouvernement soudanais 5 %. La société française Total et une autre société pétrolière britannique ont aussi obtenu des permis d'exploitation pétrolière de la part du gouvernement soudanais. De nombreux pays exploitent du pétrole au Soudan, pourquoi seule la Chine fait-elle l'objet de polémiques ?

Parmi ceux qui cherchent à médiatiser la question du Darfour, beaucoup ne connaissent ni l'origine ni la vérité de cette crise, et ne crient avec les loups que par goût de l'agitation. Dans leur écrasante majorité, ils n'ont jamais visité le Darfour, mais parlent de la situation comme s'ils l'avaient vue et entendue en personne. Le représentant spécial du gouvernement chinois aux Affaires africaines, M. Liu Guijin, s'occupe exclusivement de cette question du Darfour depuis sa nomination en mai 2007. Il a déjà visité la région deux ou trois fois. Selon lui, l'origine du conflit est imputable aux calamités naturelles et aux catastrophes humaines. Cette analyse me semble objective et convaincante. Depuis les années 1970, l'environnement écologique du Darfour s'est dégradé là où la terre s'est désertifiée. L'eau faisait défaut, et les ressources locales pour la survie sont devenues de moins en moins abordables. Pour

Fondations9-6 16/04/08 16:15 Page 78

y pallier, les tribus nomades du Nord ont emmené paître leurs troupeaux au sud, ce qui a engendré des litiges avec les habitants semi-nomades. La coutume locale consistant à emporter des armes en sortant de la maison, ces litiges se sont vite transformés en conflits sanglants. Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, a lui-même reconnu le rôle du changement climatique dans l'origine des conflits au Darfour. S'agissant de la catastrophe humaine, depuis février 2003, la situation au Darfour s'est beaucoup dégradée. Deux groupes de milices non arabes se sont rebellés et ont attaqué l'armée gouvernementale. Cette dernière a riposté, provoquant une grande perte de civils. Par ailleurs, l'assassinat des sages arabes par ces rebelles non arabes a engendré des représailles, ce qui a amplifié le conflit.

Une autre cause de l'extension du conflit au Darfour réside dans l'ingérence des puissances extérieures. La région ne comptait au début que deux groupes armés antigouvernementaux, combien sont-ils désormais ? Personne n'en connaît le nombre exact, mais il y en a au moins une vingtaine. Pourquoi cette multiplication exponentielle ? Une des raisons indéniables est que l'ingérence injustifiée dans les affaires intérieures du Soudan et la pression exercée sur le gouvernement soudanais par les pays occidentaux ont encouragé les forces rebelles du Darfour à se soulever les unes après les autres. Aujourd'hui, ce sont justement ces groupes de toutes sortes (appelés « mouvements politiques ») qui ont refusé de participer aux pourparlers de paix multipartites et sont devenus l'obstacle majeur au processus de paix. Beaucoup de leurs dirigeants habitent les capitales occidentales. Si ces dernières ont réellement l'intention d'apporter une solution à la question du Darfour, elles seront capables d'exercer leurs influences sur ces mouvements.

LES RELATIONS ENTRE LA CHINE ET LE GOUVERNEMENT SOUDANAIS SONT AMICALES, C'EST VRAI. En plus d'une coopération économique étroite entre les deux pays, la Chine respecte les principes de la souveraineté nationale, de l'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures du Soudan. Au lieu de recourir à la pression, elle s'est entretenue avec le gouvernement soudanais sur un pied d'égalité. Elle l'a aidé à analyser la situation, lui a présenté des propositions et des conseils, et l'a enfin persuadé d'accepter le déploiement de la force hybride UA-ONU. Cette méthode de travail vaut beaucoup mieux que la simple pression ou une sanction décrétée par les pays occidentaux. Dans les relations internationales, il faut observer les principes de justice, d'équité, d'égalité et de respect mutuel, et ne plus opprimer les faibles en profitant de sa puissance. Il en va de même pour nos comportements sociaux.

Les analyses présentées ci-dessus montrent que les arguments opposés à la présence économique chinoise en Afrique sont totalement sans fondement. Loin d'être une menace, la Chine constitue une opportunité pour l'Afrique, au moins dans les domaines suivants.

Premièrement, le renforcement de la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique permet à cette dernière d'établir pour la première fois un réel partenariat d'égal à égal avec d'autres pays. Quand la Chine développe des échanges avec les pays africains, elle n'impose jamais son idéologie ni son mode de développement à ces pays. La réduction de la dette et les aides accordées par la Chine aux pays africains ne sont assorties d'aucune condition politique. Que les pays africains aient un régime de parti unique ou multipartite, elle les traite sans discrimination et de la même façon. Elle est disposée à partager ses expériences de développement économique, de réforme, d'ouverture sur l'extérieur et de lutte contre la pauvreté, mais recommande également de ne pas les copier telles quelles. C'est aux États africains de juger si ces moyens sont bons et convenables pour eux, et de décider en conformité avec leurs réalités nationales respectives s'ils vont les mettre en application. Je ne pense pas que les pays occidentaux se comporteraient comme le fait la Chine sur ce point.

La réduction de la dette et les aides accordées par la Chine aux pays africains ne sont assorties d'aucune condition politique. Que les pays africains aient un régime de parti unique ou multipartite, elle les traite sans discrimination et de la même façon.

Deuxièmement, l'intensification de la coopération avec la Chine raccroche les pays africains au TGV du

développement économique chinois. Pendant les années 1960 à 1980, la Chine a eu l'intention de renforcer la coopération économique et commerciale avec les pays africains. Mais elle était pauvre à ce moment-là et n'avait pas cette capacité. La situation a changé, la Chine connaît une forte demande en matières premières, ce qui a entraîné une augmentation du prix des ressources naturelles sur le marché international, au profit de l'Afrique. Les capitaux domestiques chinois se précipitent vers l'étranger, à la recherche de marchés, et apportent aux pays africains des moyens financiers dont ils ont fortement besoin. Cet investissement se fait dans son propre intérêt, mais l'Afrique en tire aussi profit, et c'est donc une coopération gagnant-gagnant. Qui plus est, le renforcement de la coopération chinoise avec l'Afrique a encouragé d'autres partenaires à prêter une plus grande attention aux pays africains et à multiplier leurs investissements sur le continent. Les bailleurs de fonds occidentaux ont dû renoncer à l'arrogance qu'ils manifestaient auparavant et commencent à prendre en considération les préoccupations et les demandes de l'Afrique.

Troisièmement, l'aide et la coopération chinoises pour l'Afrique sont pratiques et efficaces. Les Chinois tiennent toujours leurs engagements, sinon ils ne les prennent pas. Depuis la création en 2000 du Forum sur la coopération sino-africaine, trois réunions ont eu lieu, et la Chine a proposé au cours de chaque réunion des mesures. Elles sont toutes concrètes et tangibles, et les résultats de leur mise en œuvre peuvent être évalués de façon quantitative. Les mesures adoptées dans les deux premières réunions ont été strictement appliquées, tandis que celles avancées dans la troisième réunion tenue en 2006 ont connu des progrès substantiels dans leur mise en exécution.

L'AIDE ET LA COOPÉRATION CHINOISES POUR L'AFRIQUE SONT PLUS EFFICACES QUE CELLES DES PAYS OCCIDENTAUX. Le coût de gestion administrative des projets financés par les bailleurs de fonds occidentaux est très élevé, alors que celui des projets chinois est beaucoup plus bas. Des données de la Banque mondiale montrent que quelque 70 % des fonds accordés par les pays occidentaux sont utilisés en leur faveur ou celle de leurs institutions, alors que seulement 30 % sont réellement destinés à l'Afrique. Une comparaison entre les sociétés occidentale et chinoise dans le secteur du bâtiment révèle la différence. Les experts et techniciens des pays occidentaux s'installent souvent dans des hôtels trois ou quatre étoiles, et il leur faut parcourir en véhicule 40 ou 50 kilomètres, voire plus, pour visiter les chantiers. Tous ces frais sont inclus dans le financement de l'assistance. Les techniciens des sociétés chinoises, eux, vivent dans les camps de fortune qu'ils ont construits sur les chantiers. Actuellement, une société chinoise est en train de restaurer deux stades régionaux pour le Sénégal. Les ouvriers chinois habitent des baraques de chantier au pied des tribunes du stade. La Chine cherche à dépenser chaque centime au profit des pays bénéficiaires, et non pas pour son propre compte.

Le dernier point, mais pas le moins important, c'est que la coopération sino-africaine contribue à la réelle indépendance économique des pays africains, après qu'ils ont obtenu l'indépendance politique il y a des dizaines d'années. Pourtant, les secteurs clés de leur économie nationale sont toujours restés entre les mains des anciens colons. Ils n'avaient en fait pas d'autre choix que de coopérer avec leurs anciens colonisateurs. Un individu ou un pays, s'il ne peut choisir librement, n'est ni indépendant ni souverain. Aujourd'hui, l'arrivée des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil ouvre de nouvelles possibilités aux pays africains. Ils peuvent négocier le prix de ce qu'ils veulent acheter ou vendre, et refuser des conditions ou des exigences injustes. En un mot, ils peuvent se comporter la tête levée. Récemment, les pays africains se sont dressés contre les APE proposés par l'UE. Voilà une manifestation de la prise de conscience de l'autonomie économique africaine.

Bien que je critique certaines démarches des pays occidentaux en Afrique et réfute la « théorie de la menace chinoise » qu'ils colportent en Afrique, je n'ai pas d'animosité contre les pays développés, ni la volonté de nier leurs contributions positives pour le développement de l'Afrique, et encore moins l'intention de faire des relations entre la Chine et les pays occidentaux dans le continent africain un jeu à somme nulle. Je pense, au contraire, qu'une coopération entre la Chine et les pays occidentaux en Afrique est nécessaire et pleine de potentialités. Les seconds, qui ont des relations plusieurs fois séculaires avec l'Afrique, connaissent plus profondément ses aspects historiques, culturels et humains que la première. La Chine, en revanche, en tant que pays en voie de développement, est davantage consciente de la volonté pressante des pays africains d'un développement rapide, de leurs demandes et de leur amour-propre. Si les deux parties pouvaient s'associer au lieu de s'affronter afin de contribuer ensemble au développement de l'Afrique et à sa voie vers la prospérité, ce serait profitable au bien-être et au bonheur de toute l'humanité. ●

1. *Jeune Afrique*, n° 2448, 9-15 décembre 2007.

Fondations9-6 16/04/08 16:17 Page 80

L'IMBROGLIO TCHADIEN : UN HORIZON INDÉPASSABLE ?

SALEH KEBZABO*

APERÇU HISTORIQUE **Le Tchad couvre un territoire de 1 284 000 km² entouré de la Libye au nord, du Soudan à l'est, de la République centrafricaine au sud, du Cameroun, du Nigeria et du Niger à l'ouest. La colonisation française a duré de 1901 à 1960, année de l'indépendance du pays.** Premier président de la République en 1960, François Ngarta Tombalbaye instaure le parti unique en 1963, le Parti progressiste tchadien (PPT), section locale du Rassemblement démocratique africain (RDA), jusqu'au coup d'État d'avril 1975 où il perd la vie. Le Conseil supérieur militaire (CSM) qui prend le pouvoir est dirigé par le général Félix Malloum. Menacé par la rébellion, il conclut un accord avec les Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré qui devient ainsi Premier ministre en août 1978. Les tensions entre le CSM et les FAN débouchent sur la guerre civile de février 1979, laquelle ouvre les portes de N'Djamena à diverses factions armées, dont la principale, les Forces armées populaires (FAP) de Goukouni Oueddei, s'installe au pouvoir après d'âpres négociations au Nigeria (conférences de Kano et de Lagos). En août 1979, Goukouni, au terme de ces pourparlers, prend la tête d'un Gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) comprenant une douzaine de factions, dont les principales sont les FAP, les FAN et les FAT (Forces armées tchadiennes du colonel Kamougué).

En mars 1980, une nouvelle guerre éclate à N'Djamena, entre les FAN et les autres tendances qui réussirent à en chasser Hissène Habré en décembre. Les FAN, parties en rébellion dans l'Est et soutenues par le Soudan et par la France, reconquièrent le pouvoir en juin 1982 pour en être de nouveau chassées en décembre 1990 par une dissidence interne soutenue, une fois encore, par le Soudan et par la France. Le colonel Idriss Déby Itno, devenu ensuite général d'armée, est au pouvoir depuis cette date avec son parti, le Mouvement patriotique du salut (MPS).

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE L'économie tchadienne était essentiellement rurale avant l'exploitation du pétrole qui a commencé en 2004. Pour diverses raisons, la production du coton, qui constituait l'essentiel des recettes d'exportation, décline, et l'élevage est confiné dans l'exportation du bétail sur pied vers le Nigeria, le Cameroun et la Libye.

Après plusieurs années de recherche, un consortium comprenant Exxon, Chevron et Petronas a commencé à extraire et à exporter la pétrole tchadien dont la production initiale de 220 000 barils par jour est tombée depuis près de deux ans autour de 150 000 barils par jour pour des raisons techniques. Un accord conclu avec la Banque mondiale avant le début de l'exploitation faisait obligation au gouvernement de consacrer 70 % des revenus aux secteurs prioritaires, 15 % au fonctionnement de l'État, 10 % aux générations futures et 5 % à la région productrice. Confronté à des difficultés financières, le gouvernement est revenu sur cet accord en 2005, en supprimant les fonds réservés aux générations futures, pour une nouvelle répartition respectivement de 65 %, 30 % et 5 %.

En 2006, les revenus pétroliers résultant d'un contrat de concession ont rapporté 296 millions de dollars pour une production de 56 millions de barils. Au 31 décembre 2006, le pétrole a rapporté 725 millions de dollars au Tchad, ce qui n'est pas négligeable si l'on sait que les recettes de l'État tournaient autour de 120 milliards de francs CFA (FCFA) annuellement. Ainsi, le budget initial 2007 de l'État était arrêté à 918 milliards de FCFA en recettes et 689 milliards de FCFA en dépenses, avec un excédent de 229 milliards de FCFA, qui a été ramené à 65 milliards ! En 2006 et 2007, plus de 200 milliards de FCFA ont été consacrés à des dépenses dites de sécurité, c'est-à-dire à la guerre. Cette année encore, ce ne sont pas moins de 60 milliards de FCFA qui seront affectés à la guerre.

* Député, Président de l'Union nationale pour le développement et le renouveau (UNDR).

Ces chiffres, quoique officiels, sont loin de la réalité, car le budget de l'État est une fiction, les dépenses non ordonnancées étant importantes.

La guerre étant devenue la priorité des priorités, les revenus pétroliers n'ont rien changé au quotidien des Tchadiens. L'État lui-même continue de connaître des difficultés de trésorerie, et les salaires des fonctionnaires n'ont enregistré qu'une hausse de 15 % obtenue après une grève dure. Le SMIG a été valorisé à 28 000 FCA, et l'inflation tourne autour de 8 %. Le secteur de l'énergie, perturbé ces dernières années par la vétusté de la centrale, semble revenir à la normale après l'acquisition de matériels qui assurent une production, à N'Djamena, d'environ 22 MWh. Les projets d'interconnexion avec les réseaux du Cameroun et du Nigeria tardent à se concrétiser.

LE CONTEXTE POLITIQUE À l'instar d'autres pays africains, sous la pression extérieure, le gouvernement a engagé le Tchad dans le processus démocratique à partir de 1991 en autorisant la création de partis politiques et d'associations de la société civile. On compte actuellement quatre-vingt-sept partis politiques, dont plus des deux tiers se réclament de la majorité présidentielle. Une dizaine de partis seulement sont représentés à l'Assemblée nationale, où le parti au pouvoir et ses alliés comptent environ cent vingt-cinq députés sur cent cinquante-cinq.

La politique au Tchad est caractérisée par une rébellion endémique qui sévit depuis près de quarante ans. Malgré la prise du pouvoir par les mouvements armés depuis 1979, la situation reste la même, voire s'aggrave. Seul Hissène Habré, lors de la période de 1982-1990, a réussi à stabiliser le pays au moyen d'une répression féroce responsable de dizaines de milliers de morts. Depuis la dissidence au sein de l'armée en 1989, le régime d'Idriss Déby Itno ne maîtrise pas la situation. Dès janvier 1991, une rébellion venue de l'ouest a menacé le pouvoir.

Outre les affrontements meurtriers aux allures tribales dans la capitale, les foyers de tension se sont transformés en rébellion, d'abord au Sud. Une terrible répression s'abattit sur les rebelles sudistes, réduits et soumis au prix de milliers de morts et de villages brûlés. Au nord, le Mouvement pour la démocratie et la justice au Tchad, qui opérait dans l'Ennedi et dans le Tibesti, a ébranlé le pouvoir avant de s'éteindre après la mort de son chef, Youssouf Togoïmi.

Mais la rébellion la plus importante et la plus coûteuse pour le Tchad est celle qui sévit dans l'Est depuis quatre ans. Encore faudrait-il parler de rébellions, car elles sont nombreuses et multiformes, les plus importantes étant celles de Mahamat Nouri, de l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD), et de Timane Erdimi, du Rassemblement des forces démocratiques (RFD). Des affrontements toujours plus meurtriers se déroulent fréquemment dans cette région voisine du Darfour soudanais. Malgré de nombreux accords signés, la rébellion sévit toujours à l'est, où elle est soutenue par le Soudan qui, de toute évidence, a décidé d'en découdre coûte que coûte avec Idriss Déby Itno.

Naguère allié au Soudan, le chef de l'État est devenu un pestiféré auprès de ses anciens amis qui voient en lui le véritable responsable de la rébellion au Darfour. De fait, ils n'ont pas entièrement tort…

La crise tchadienne a pris des dimensions internationales, depuis ses origines. La Libye a occupé et annexé la bande d'Aouzou en 1972, ce qui l'a entraînée dans une guerre ruineuse avec Hissène Habré. Celui-ci a gagné son procès contre elle à la Cour internationale de justice sur le conflit frontalier. La Libye a ensuite aidé militairement, jusqu'à une date récente, plusieurs factions tchadiennes à tour de rôle. Le Soudan joue aussi sa propre partition dans la déstabilisation quasi permanente du Tchad, au moins depuis la création du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) en 1966.

En définitive, le mal tchadien reste pour l'essentiel la rébellion qui sévit à l'état endémique depuis une quarantaine d'années, et rien, pour l'instant, n'indique qu'elle pourrait prendre fin à court terme. Comme on le sait, aucun des nombreux accords signés avec la rébellion n'a été véritablement appliqué, excepté évidemment ceux qui ont amené des mouvements à déposer les armes et à rallier purement et simplement le régime. Le cas le plus ambigu reste celui du Front pour l'unité et le changement (FUC) de Mahamat Nour Abdelkérim dont les troupes sont entrées dans N'Djamena en avril 2006, avant de s'en retirer. Lâché par son mentor soudanais, le FUC fut contraint de signer un accord en novembre 2006, et son chef fut nommé ministre de la Défense. Mais de sérieuses divergences opposèrent Mahamat Nour à Idriss Déby, obligeant le ministre de la Défense à se réfugier à l'ambassade de Libye au Tchad depuis novembre 2007, tandis qu'une importante partie de ses troupes a rallié la rébellion de Mahamat Nouri.

Le second problème, conséquence du premier, est le refus de la démocratie. Il n'est un secret pour personne que le président Déby se maintient au pouvoir par les armes et grâce à des élections truquées depuis 1996. Toutes les élections organisées, le référendum constitutionnel de 1996, les présidentielles de 1996, 2001 et 2007, les législatives de 1997et 2002, ont été vivement contestées. D'où le boycott des législatives de 2002 par quelques partis, et celui de la présidentielle de 2007 par toute l'opposition. Sans entrer dans les détails des

Fondations9-6 16/04/08 16:18 Page 82

fraudes – vote des nomades, des mineurs et des militaires, votes multiples, procès-verbaux falsifiés –, on peut constater, par exemple, que chacun des présidents successifs de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a été nommé au gouvernement immédiatement après les élections, tandis que les autres membres sont placés à des postes importants.
Sous la pression extérieure et des événements intérieurs, le président Déby a accepté de discuter et de signer avec l'opposition démocratique en août 2007 un accord pour des élections transparentes. Encore faudrait-il qu'il soit effectivement appliqué à l'occasion des élections législatives qui ont été repoussées à fin de 2009 au plus tard.

Le régime ne tient que grâce au soutien de la France. Présente au Tchad depuis l'indépendance, l'armée française y soutient résolument tous ses despotes.

Au titre des problèmes tchadiens figure incontestablement la mauvaise gouvernance, dans tous les domaines, avec l'option inavouée de bâtir un État informel. Il est de notoriété publique que le président Déby pratique un système à deux vitesses : vis-à-vis de l'extérieur et des bailleurs de fonds, le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour répondre aux normes exigées par les partenaires, alors qu'à l'intérieur aucun principe établi ne guide les actions gouvernementales. L'exemple le plus patent et le plus récent est la loi de finances dont la dernière a été adoptée en Conseil des ministres le 17 janvier pour être soumise à l'Assemblée nationale où elle entrera en discussion vers la mi-février. Au Tchad, le budget n'est qu'une fiction agitée à destination de l'extérieur.
Le dysfonctionnement de l'appareil étatique se constate aussi dans les recrutements et les nominations aux postes de responsabilité, décidés sans critères définis et en dépit du bon sens. Idriss Déby a achevé de désintégrer l'armée avec la nomination de centaines de généraux dont la majorité sont des combattants illettrés.
Cette politique relève en fait du tribalisme : Idriss Déby Itno ne fait plus confiance qu'à sa famille, depuis la désaffection de certains de ses proches entrés en dissidence contre lui en 2005. Ainsi, la gestion des régies financières est-elle confiée, quasi exclusivement, à la tribu du chef de l'État, notamment les douanes. Les normes les plus élémentaires de la gestion étatique n'étant pas respectées, les prédateurs ne sont pas poursuivis et ont fait de l'État un patrimoine privé. L'impunité, évidemment, est de règle.
L'année 2007 marque le retour à la confiscation des droits et des libertés. Confronté à une situation militaire de plus en plus inextricable, obligé de monter lui-même au front pour galvaniser des militaires de moins en moins engagés, le président Déby sait qu'il mène une guerre impopulaire. Le système se durcit, et le pouvoir de plus en plus frileux ne supporte plus les critiques. Les arrestations des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des chefs de parti politique le disputent à la censure et à l'interdiction de radios privées. Quand un régime prend cette orientation, il faut s'attendre au pire.
La preuve de son isolement est visible dans les manifestations de soutien à la politique d'Idriss Déby Itno, organisées ces dernières semaines non pas par le MPS, mais par le gouvernement, qui y dépense des sommes colossales pour attirer beaucoup de monde.
Au total, le régime ne tient que grâce au soutien de la France. Présente au Tchad depuis l'indépendance, l'armée française y soutient résolument tous ses despotes.
QUELLES PERSPECTIVES ? Manifestement, le pouvoir d'Idriss Déby Itno, à bout de souffle, attend beaucoup de l'internationalisation du conflit. La présence des troupes étrangères au Darfour et à l'est du Tchad va certes stabiliser la situation, mais ne constitue pas une solution viable et durable.
La sortie de crise ne peut véritablement se produire que si les partenaires du Tchad exercent des pressions sur le gouvernement pour l'amener de nouveau à la table des négociations. Les accords conclus l'année dernière avec l'opposition démocratique, d'une part, et les mouvements politico-militaires, de l'autre, constituent une bonne base pour relancer les discussions. Ce qui achoppe avec l'opposition armée, c'est la garantie de sécurité après un accord sur leur cantonnement ainsi que sur l'application effective des accords. Depuis qu'il est au pouvoir, le président Déby a signé une cinquantaine d'accords, dont la plupart n'ont pas été respectés.
Comme le réclame l'ensemble de l'opposition, seul un accord inclusif pourrait sortir le pays du chaos actuel. Les Nations unies, l'Union européenne et l'Union africaine, désormais parties prenantes du conflit, devraient s'impliquer dans la recherche de la paix dans les trois pays : Centrafrique, Soudan et Tchad. Elles disposent d'assez d'arguments à cet effet. ●

Fondations9-6 16/04/08 16:18 Page 83

LA DÉMOCRATIE AU TCHAD : UN EXERCICE IMPOSSIBLE

IBNI OUMAR MAHAMAT SALEH*

Le processus électoral au Tchad est malheureusement totalement verrouillé par les gouvernants, assurant ainsi à Idriss Déby une présidence à vie. Tout observateur avisé parviendrait à cette conclusion : l'alternance y est impossible en raison de l'institutionnalisation de la fraude.

PRÔNER LA DÉMOCRATIE ET INSTAURER UN RÉGIME AUTOCRATIQUE L'institutionnalisation de la fraude électorale tire ses racines dans la non-acceptation de la démocratie en tant que système de gestion de l'État et du pays. Le concept est perçu comme une exigence de la communauté internationale et des bailleurs de fonds pour des convenances idéologiques de pure forme. Le pouvoir de N'Djamena n'y adhère en apparence que pour satisfaire cette attente.

Les élections sont considérées comme un vernis donnant une onction démocratique au pouvoir, pour ne pas être mis au ban de la communauté internationale. Ce n'est rien d'autre qu'un signe lancé à l'adresse de l'extérieur pour montrer qu'il est fréquentable.

De ce fait, tous les organes de l'État sont instrumentalisés au service des intérêts exclusifs du chef. Il s'agit pour le président de la République d'instituer, sans le proclamer, un régime autocratique de type Parti-État. L'accession aux postes de responsabilité est subordonnée à l'allégeance au président de la République ou à son parti, le MPS, les dirigeants du parti étant eux-mêmes désignés sous le contrôle du président. C'est le cas pour le Premier ministre, les ministres, toute la hiérarchie des ministères jusqu'aux chefs de service, les gouverneurs, préfets, sous-préfets, maires et chefs de canton.

Les services financiers (douanes, impôts et taxes, Directions du budget, ordonnancement, dépenses, trésoriers, caissiers, contrôle *a priori* et *a posteriori*) sont aux mains des très proches du président de la République, des obligés, ou mieux, des membres de son cercle familial. Il en va de même pour les grandes entreprises et les secteurs porteurs tels que les banques, les assurances, le coton, le pétrole, les travaux publics…

En usant alternativement ou conjointement de la manipulation, de la corruption et de l'intimidation, le président de la République peut tout contrôler, au point de vider à l'envi lois et règlements de leur pertinence. Le déroulement du processus électoral se trouve ainsi vicié et perverti.

LE CONTRÔLE DE L'ARSENAL JURIDIQUE Afin de se prémunir d'éventuelles contestations de la régularité et de la légalité de ses actes, le président de la République a veillé à s'assurer la maîtrise de la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du pays.

Non seulement ses membres sont choisis par ses soins, du fait de sa main-mise sur les institutions, et ce quel que soit le mode de désignation prévu par la Constitution, mais il ne s'embarrasse même pas des dispositions constitutionnelles pour les installer ou les limoger, y compris le président de la Cour suprême. Ainsi, alors que la Constitution fait de ce dernier une personnalité inamovible, le président de la République a procédé à son remplacement par décret.

Cette juridiction malmenée, bafouée, se trouve dans l'incapacité de dire le droit. Les saisines pour violations des procédures légales et constitutionnelles sont déboutées. Les membres de la chambre administrative de cette Cour s'évertuent à trouver des arguments de forme souvent ridicules pour s'abstenir de se prononcer sur le fond, laissant perpétrer des actes gouvernementaux illégaux.

LA MANIPULATION DES PROCESSUS ÉLECTORAUX Les structures chargées d'organiser le recensement électoral sont entièrement aux mains du pouvoir. L'appareil gouvernemental est largement représenté : au niveau central, pas moins de six ministres dirigent les institutions qui le régissent. Pour fausser la représentation de

* Secrétaire général du Parti pour les libertés et le développement (PLD).

la société civile, on crée des organisations telles que la CASSIDHO pour le volet droits de l'homme, ou la CLTT pour l'aspect syndical, avec pour seule raison d'être le soutien aux initiatives présidentielles. Au niveau décentralisé, ce sont les gouverneurs, préfets, sous-préfets, maires, chefs de canton, chefs de quartier et chefs de village qui encadrent.

Pour une population d'environ 9 millions d'habitants, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) annonce plus de 5,6 millions d'électeurs, alors que les statistiques indiquent que la tranche d'âge de dix-huit ans et plus représente moins de 45 % de la population totale, soit au maximum 4 millions.

Les électeurs sont répartis par bureaux de vote de façon très hétérogène. Environ un tiers sont ainsi affectés dans des bureaux situés à 20 km et plus de leur lieu de résidence ou de recensement. Cela suffit à les empêcher de voter et réduit le nombre de votants effectifs.

La composition de l'organe de gestion des élections, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), est totalement inique, puisqu'elle ne prend pas en compte les parties en lice, ni la parité pouvoir/opposition.

Dès lors que le gouvernement, dans toutes ses composantes et structures, est aux mains du président de la République, tous ses représentants à la CENI sont *ipso facto* représentants du Président de la République. Concrètement, en octroyant de treize à quinze membres au Gouvernement, sans compter le siège attribué à son parti, le président de la République s'attribue quasi la majorité des trente et un membres. Si l'on ajoute les partis satellites qu'il propulse à l'Assemblée nationale, il peut compter sur la complicité de l'écrasante majorité de l'organe de gestion des élections : vingt-cinq membres sur trente et un, par exemple, pour les CENI chargées du référendum de modification de la Constitution et de la présidentielle du 3 mai 2006.

Sa mission assignée étant clairement d'assurer la victoire du ou des candidats du pouvoir, la CENI se livre à la falsification des résultats. Elle recourt pour cela à plusieurs techniques.

Pour 9 millions d'habitants, la Commission électorale annonce plus de 5,6 millions d'électeurs, alors que les statistiques indiquent que la tranche d'âge de dix-huit ans et plus représente moins de 45 % de la population.

– *L'incorporation d'électeurs fictifs.* Des bureaux fictifs sont tout simplement ajoutés aux réels. Il leur est affecté des électeurs jusqu'à concurrence du surplus annoncé. Les intitulés des localités (cantons, villages, quartiers, ferricks…) sont transformés en bureaux.

– *Le relèvement du taux de participation.* Le taux réel de participation, très faible, offre des marges de manœuvre. D'à peine 20 %, il peut être porté à plus de 60 %. Le surplus de voix est attribué aux candidats du pouvoir.

Exemple : voir tableau 1.

– *L'établissement de faux procès-verbaux.* De nombreux faux procès-verbaux sont émis lors des élections. Les vrais sont alors détruits, soit localement, soit au niveau central.

– *La surcharge des procès-verbaux.* Pour faciliter les recours du parti au pouvoir, les membres de la CENI surchargent délibérément certains procès-verbaux favorables aux candidats de l'opposition, afin de faciliter leur annulation par le Conseil constitutionnel.

– *la complicité dans la non-observation des dispositions légales.*

La CENI a également pour mission de couvrir les vio-

TABLEAU 1

	inscrits	Votants	nuls	Exprimés	MPS	PDI	ARD	AND	URD	FAR
Résult réels	880	280	4	276	78	21	8	97	27	45
Résult CENI	880	780	4	776	578	21	8	97	27	45

	inscrits	Votants	nuls	Exprimés	MPS	PDI	ARD	AND	URD	FAR
Résult réels	445	119	6	113	13	16	2	15	5	65
Résult CENI	445	419	6	413	313	16	2	15	5	65

lations du Code électoral, notamment en cautionnant :
– la mise à disposition tardive des listes d'émargement et le refus de les afficher ;
– la non-conformité de certains bureaux de vote ;
– l'expulsion des représentants de l'opposition des bureaux de vote ;
– le dépouillement de votes dans des conditions opaques ;
– le non-affichage des résultats dans les bureaux de vote ;
– la non-remise systématique des fiches de résultats aux représentants de l'opposition ;
– l'enlèvement des urnes par les responsables administratifs ou par des militaires ;
– la non-centralisation des résultats au niveau des circonscriptions électorales…

LE CONTRÔLE DE L'ARBITRAGE ET DU RÈGLEMENT DES CONTENTIEUX ÉLECTORAUX Cette fonction est dévolue au Conseil constitutionnel, dont les membres sont tous nommés par le président de la République et le président de l'Assemblée nationale qui ne font qu'un, du fait de l'instrumentalisation de l'Assemblée.

Le président de la République ne prend aucun risque dans leur désignation : ils sont triés sur le volet parmi les fidèles serviteurs, tous anciens directeurs de cabinet et de campagne, anciens Premiers ministres ou Premiers ministres potentiels. L'actuel président du Conseil constitutionnel a été directeur de cabinet, ministre pendant de nombreuses années et directeur de campagne du président pour la présidentielle de 2001. Le précédent avait été président de la CENI lors des élections de 1996-1997, puis ministre ; il est actuellement Premier ministre. Celui qu'il a remplacé présente les mêmes caractéristiques : directeur de cabinet, directeur de campagne de Déby en 1996, ministre et Premier ministre.

Le remplacement des présidents du Conseil constitutionnel s'est toujours effectué en violation des dispositions constitutionnelles, leur inamovibilité pendant la durée de leur mandat n'étant pas respectée.

Enfin, pratique courante, ceux qui participent aux fraudes sont récompensés : dernier en date, le président de la CENI pour la présidentielle de mai 2006 est devenu ministre dans le gouvernement formé le 15 août 2006.

L'instauration d'une démocratie réelle et de la transparence des élections doit passer par des solutions légales, réglementaires et pratiques aux fraudes relevées. Faute de quoi, le Tchad s'enlisera dans une démocratie de façade, grosse de tous les dangers. La recherche de stabilité doit concerner les institutions et le pays, non les dirigeants.

ANNEXE

Accord politique du 13 août 2007 signé par dix-sept partis de la majorité et de l'opposition

1. Des organes de gestion des élections

Les opérations électorales sont organisées et supervisées par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), qui s'appuie sur une structure technique, le Bureau Permanent des Élections.

La CENI, qui supervise toutes les opérations électorales (recensement, organisation des scrutins) jouit d'une autonomie de gestion financière. Sa composition est paritaire :

a) Au niveau national

Elle comprend 31 membres ainsi répartis :

Son Président est choisi parmi des personnalités tchadiennes reconnues pour leurs compétences, leurs expériences, leur intégrité morale et leur hauteur de vue ;

Majorité présidentielle : quinze (15) membres, dont un par parti représenté à l'Assemblée nationale ;

Opposition démocratique : quinze (15) membres, dont un par parti représenté à l'Assemblée nationale.

Le mandat des membres de la CENI est renouvelable à chaque consultation électorale.

Un représentant du parti en compétition ou un délégué du candidat assiste aux travaux de la CENI et de ses démembrements en qualité d'observateur.

b) Au niveau décentralisé :

Les démembrements de la CENI sur toute l'étendue du territoire (région, département, commune, etc.) suivent, dans leur composition, la même formule de parité (X+X+1).

La CENI, en fonction des élections à organiser, constitue les démembrements appropriés (régionales, départementales, communales…).

1-2 Les attributions et le fonctionnement

La CENI et ses démembrements sont ainsi disposés :

La CENI organise et supervise :

toutes les élections (référendum, présidentielle, législatives, régionales, départementales et locales) ;

le recensement électoral et la distribution des cartes d'électeurs.

Elle prend ses décisions par consensus, le cas échéant à la majorité qualifiée des 2/3, au troisième tour à la majorité simple.

Les démembrements de la CENI fonctionnent de façon analogue à l'organe mère. Leurs décisions lui sont soumises.

La CENI et ses démembrements sont saisis, pendant le déroulement de la campagne et du scrutin, des

violations et entorses aux lois et règlements, afin de prendre les mesures conservatoires ; ils transmettent immédiatement les cas portés à leur connaissance aux juridictions compétentes pour décision en référé.

1-3 Le Bureau permanent des élections

Le Bureau permanent des élections est une structure administrative et technique chargée d'effectuer, sous l'autorité de la CENI, toutes les opérations techniques liées au processus électoral.

Organe permanent, le Bureau permanent des élections est dirigé par un Directeur Général nommé par Décret sur proposition de la CENI.

Le Directeur Général du Bureau permanent des élections assure le Secrétariat de la CENI.

Le Bureau permanent des élections peut faire appel à toute compétence nationale ou internationale.

2. Du recensement électoral

Le recensement électoral se fera selon les normes les plus modernes, avec délivrance de cartes d'électeur comportant des données biométriques.

Un fichier électoral informatisé et sécurisé sera établi.

Il sera établi dans chaque localité une liste électorale des agents des forces de défense et de sécurité.

Le nombre d'électeurs par bureau de vote sera de 300 électeurs au maximum, habitant dans un rayon n'excédant pas 5 km.

Le gouvernement organisera, au préalable, un recensement démographique afin de disposer des données actualisées et fiables sur la population tchadienne, de mieux cerner le corps électoral et de bien déterminer le nombre de députés et de conseillers locaux des différentes circonscriptions électorales.

Le gouvernement saisira l'occasion de ce recensement pour établir les bases d'un état civil fonctionnel.

3. Des aménagements du Code électoral

3-1 Du nombre de députés et de la circonscription électorale.

Le nombre de députés à l'Assemblée nationale oe sera pas pléthorique ; il sera fixé après détermination fiable du nombre total d'habitants, et plus particulièrement des habitants de chaque unité administrative.

Le département est la circonscription électorale. Un nombre déterminé de députés lui sera attribué.

Au-dessus d'un seuil démographique à déterminer, un député supplémentaire sera accordé à la circonscription par tranche à déterminer.

La tranche d'habitants pour laquelle un (1) député supplémentaire est accordé sera déterminée après la mise à jour du découpage administratif et après avoir pris connaissance des données fiables de la population des différents départements.

La CENI proposera un seuil et une tranche acceptables au gouvernement.

Des correctifs seront envisagés pour les départements très étendus et peu peuplés.

3-2 Des délais d'affichage des listes électorales.

Le corps électoral est convoqué six (6) mois avant la date du scrutin.

Les dates de clôture d'inscription sur les listes, le délai de publication des listes, les durées de campagne seront ajustés de façon cohérente.

Les listes électorales doivent être affichées devant les bureaux de vote au moins sept (7) jours avant la date du scrutin.

3-3 Du montant de la caution.

Pour les législatives, le montant de la caution est fixé à 100 000 Francs CFA par candidat.

Pour les locales (municipales, départementales et régionales), le montant de la caution est fixé à 50 000 Francs CFA par liste.

3-4 Du vote par procuration.

Les dispositions de l'article 60 du Code électoral actuel seront complétées comme suit : *« Les formulaires de procuration, identiques sur tout le territoire national, sont contresignés par le délégué de la CENI et déposés au démembrement du ressort du Bureau de vote correspondant, quarante-huit (48) heures avant la date du scrutin ».*

3-5 De la subvention de l'État aux partis politiques.

L'État octroiera une subvention forfaitaire à tous les partis politiques légalisés.

3-6 Du soutien aux candidats et aux partis politiques en compétition.

L'État soutiendra les candidats et/ou les partis politiques en compétition, notamment en :

mettant à leur disposition les spécimens des bulletins de vote ;

octroyant aux candidats et/ou partis en compétition des exonérations de certaines taxes pour l'acquisition des équipements et matériels liés à la campagne électorale.

3-7 De la mise à disposition à temps du matériel électoral.

Le matériel non sensible (urnes, isoloirs, lampes…) sera mis à la disposition des démembrements concernés de la CENI de manière qu'il soit déployé à temps dans les Bureaux de vote.

Le matériel sensible (bulletins de vote, scellés, encre indélébile, formulaires de procès-verbal…) sera disponible au niveau des démembrements de la CENI concernés, quarante-huit (48) heures au moins avant le jour du scrutin.

3-8 De la composition du bureau de vote.
Le bureau de vote comprend cinq (5) membres désignés par le démembrement de la CENI concerné, en respectant autant que possible la parité majorité/opposition, quinze (15) jours avant la date du scrutin. La CENI entérine cette désignation.

3-9 De l'accès au bureau de vote.
Les délégués des candidats ou des représentants des partis en compétition dûment accrédités par la CENI doivent être autorisés à accéder à ces bureaux de vote.

3-10 De l'ouverture et de la fermeture des bureaux de vote.
Les bureaux de vote s'ouvrent à six (6) heures et se ferment à dix-sept (17) heures.

3-11 Des urnes et de leur sécurité.
Les urnes sont transparentes, munies de scellés en plastique numérotés, de couleurs différentes selon les étapes des opérations du scrutin.

3-12 Du bulletin de vote.
Il sera fait usage de bulletins de vote uniques à toutes les consultations électorales.

3-13 Du vote des nomades.
Les nomades votent le même jour que les autres citoyens.

3-14 Du vote des Tchadiens de l'étranger.
Les Tchadiens de l'étranger ont droit au vote et doivent voter le même jour que les Tchadiens de l'intérieur.
Ne peuvent prendre part au vote que les Tchadiens remplissant les conditions de nationalité, jouissant de leurs droits civiques et régulièrement inscrits dans les représentations diplomatiques (Ambassades ou Consulats).
Le gouvernement prendra toutes les dispositions permettant d'identifier et de recenser les citoyens tchadiens résidant à l'étranger.
Leur inscription sur les listes électorales est de la responsabilité de la CENI.

3-15 Du vote des membres des forces de défense et de sécurité.
Les membres des forces de défense et de sécurité sont consignés le jour du scrutin.
Ils votent un (1) jour avant les autres citoyens, en dehors des casernes, dans des bureaux de vote supervisés par les civils.
Les délégués des candidats ou les représentants des partis en compétition dûment accrédités par la CENI doivent être autorisés à accéder à ces Bureaux de vote.

3-16 De la remise du procès-verbal de dépouillement.
Le président du bureau de vote doit remettre à chaque représentant de parti politique ou délégué de candidat présent au dépouillement une copie du procès-verbal comme moyen de preuve opposable en cas de contestation.

3-17 Du processus de centralisation et de publication des résultats par la CENI.
Les résultats sont obligatoirement affichés aux bureaux de vote, dès la fin du dépouillement.
Les résultats doivent être centralisés par les démembrements de la CENI concernés au niveau de la circonscription et en présence des représentants des partis ou des délégués des candidats.
La centralisation au niveau national se fera en présence des délégués des candidats ou des représentants des partis.

3-18 Du mode de scrutin.
Pour les circonscriptions à plusieurs sièges (rurales, municipales, départementales, régionales et législatives), le mode de scrutin se fait par choix de liste à un tour. Si aucune n'obtient la majorité absolue, la répartition des sièges est faite à la proportionnelle.

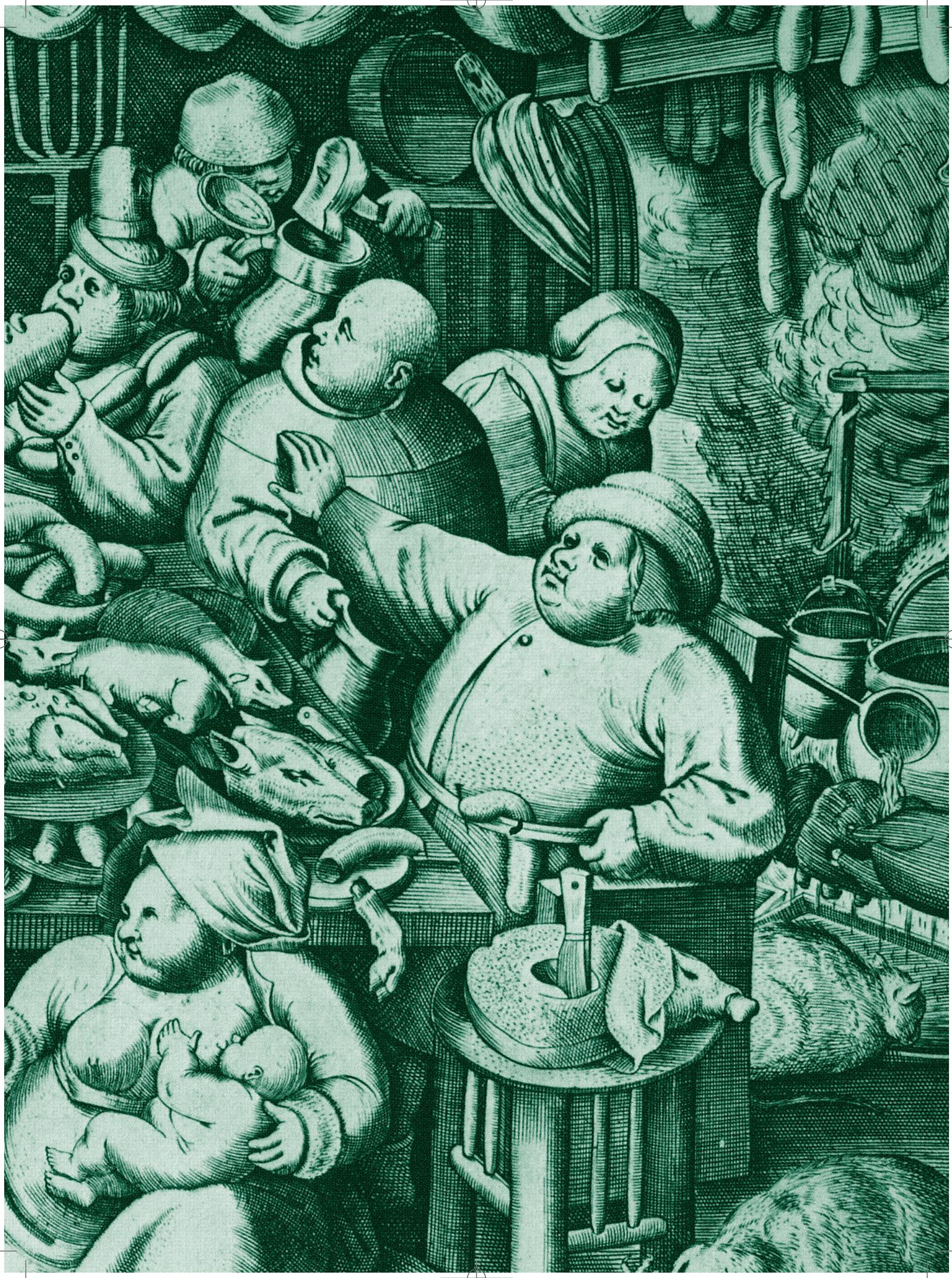
3-19 De l'institution des dispositifs permettant de constater les violations et irrégularités.
La CENI et ses démembrements doivent disposer d'équipes mobiles permettant de constater les violations des dispositions légales pendant le déroulement de la campagne et le jour du scrutin.
Ils peuvent prendre des mesures conservatoires et saisir les instances judiciaires compétentes en référé.

3-20 De l'observation des élections
Les observateurs nationaux et internationaux sont accrédités par la CENI. Ils doivent pouvoir suivre toutes les opérations du processus électoral. Dans la mesure du possible, l'observation couvrira au moins la moitié des Bureaux de vote sur au moins 2/3 du territoire national.
Les avis des observateurs orientent la CENI et les organes compétents dans la surveillance, le contrôle, ainsi que pour les invalidations et annulations.

3-21 De l'invalidation de mandat d'un député ou d'un élu local
Un député ou un élu local (rural, municipal, départemental, régional) élu sous l'étiquette d'un parti politique ne peut changer de parti pendant son mandat, sous peine de voir ce mandat invalidé et le siège remis en jeu par une élection partielle.
En cas de dissolution de son parti, le député garde son mandat. Il peut rester non inscrit ou s'apparenter au groupe parlementaire de son choix. •



Fondations9-6 16/04/08 16:27 Page 89



Fondations9-6 16/04/08 16:30 Page 90

LOGIQUE QUANTIFICATRICE, LOGIQUE DU CAPITAL

ROBERT HUE*

Mesdames, messieurs, chers amis,
C'est avec grand plaisir que j'ai accepté l'invitation de Jacques-Alain Miller à participer à cette rencontre. Pour une raison simple : mon engagement politique rejoint votre discipline, depuis toujours, dans le souci de l'émancipation de l'homme, de sa « désaliénation ».

Or, après une période faste d'extension des libertés individuelles, d'accroissement du niveau de vie général, de démocratisation de l'enseignement supérieur et de progrès de la protection sociale, cette émancipation est de plus en plus menacée, comme en témoignent notamment les attaques répétées contre l'enseignement de la psychanalyse au profit du cognitivisme.

Cette remise en cause est éminemment politique. Elle l'est au sens large, c'est-à-dire d'un choix de société. À ce propos, j'ouvre une courte parenthèse pour évoquer la violente campagne de dénigrement de la psychanalyse à laquelle s'est livré le Parti communiste durant la guerre froide, au nom, précisément, d'un choix de société. Le rapport des communistes à cette discipline était, à la fois, de fascination et de répulsion, et surtout de malentendus.

Le renouveau de la psychanalyse venait alors des États-Unis, où s'étaient exilés quelques-uns des grands théoriciens d'Europe, et son courant majoritaire proposait une interprétation particulière du plaisir, qui en faisait, selon lui, un facteur d'harmonie sociale. Les conflits de toutes sortes – entre époux, voisins, ouvriers et patrons – se voyaient ainsi réduits à une utilisation négative de l'agressivité, à un écart désagréable du moi, auxquels l'intervention du thérapeute allait mettre fin. Il n'en fallait pas plus pour stigmatiser la psychanalyse comme véhiculant des valeurs « paternalistes », « bourgeoises » et « individualistes » destinées à « anesthésier la lutte des classes ». L'intérêt de Louis Althusser pour la lecture lacanienne des théories de Freud mit heureusement fin à cette période, et le dialogue entre communistes et psychanalystes put reprendre.

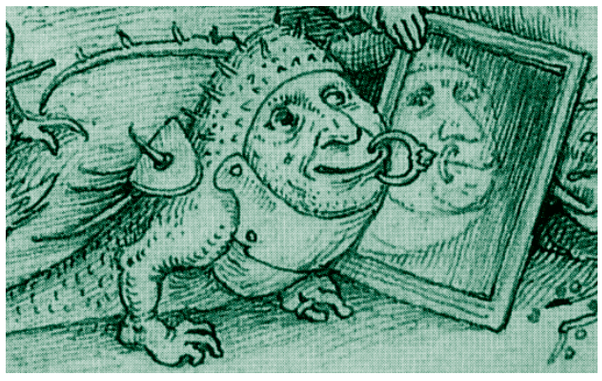
Jacques-Alain Miller a récemment déclaré, dans un entretien à *Libération*, que, s'il lui fallait choisir entre l'évaluation et le marché, il préférerait encore le marché. Je serais tenté de dire qu'il aurait alors les deux. Le second ne va pas sans la première ; ils sont intimement, structurellement, liés. La « culture du résultat » constitue désormais le quotidien des salariés – et même maintenant des ministres : leur activité est jaugée en permanence et de manière le plus souvent chiffrée. Les ressources humaines évaluent les compétences, les performances et le « potentiel » de chacun. Le marché capitaliste, en ce qu'il promeut et se soumet au primat du quantitatif, a besoin, entre autres, de cette évaluation pour maîtriser les hommes.

LA DERNIÈRE PHASE DE MUTATION DU CAPITALISME, débutée dans les années 1970, est désormais bien connue. La dénonciation de sa déconnexion de l'économie réelle, qui engendre quotidiennement tragédies sociales et souffrances multiples, est parfaitement fondée. Mais cette description demeure partielle. La financiarisation du capitalisme, au-delà du fonctionnement purement économique, a encore renforcé le poids de son « discours », au sens lacanien. Permettez que je cite à ce propos la tribune du psychanalyste Pierre Bruno dans *L'Humanité* du 14 avril 2001 : « Le discours capitaliste, au sens de Lacan, n'est pas une somme d'énoncés, mais un lien social – un rapport social, disons, pour le lecteur plus familier de Marx. Ce qui caractérise ce discours et le singularise à l'égard de tout autre, est, dit Lacan en 1972, je cite, "d'exclure la castration". Il fait ainsi accroire au prolétaire, dépouillé de tout, qu'il peut, grâce au fonctionnement du système, s'enrichir jusqu'à pouvoir jouir de tout. Un tel discours relève d'un impératif quasi sadien, affiché ou masqué : "Tu peux jouir de tout en écrasant ton semblable,

* Sénateur, maire de Montigny-lès-Cormeilles, président de la Fondation Gabriel Péri.

sachant que ton semblable peut jouir de tout en t'écrasant…" ». Fin de citation.
La logique quantificatrice est bien la logique même du capitalisme tel qu'il a évolué après la Seconde Guerre mondiale. Elle fonde tout à la fois une nouvelle conception de la production et de son pendant consommatoire.
Au niveau de la production, à la différence du taylorisme, et pour reprendre les formules du jargon contemporain du « management », la « mobilisation de l'intelligence » et celle du « savoir-être », qui inclut les compétences comportementales et relationnelles, sont considérées comme des facteurs clés du développement de la productivité. En référence aux sciences cognitives, l'intelligence est tenue pour un simple mécanisme de traitement de l'information à optimiser selon les besoins de l'entreprise. Les sensations, les sentiments, les valeurs sont pris en compte dans cette même logique qui résume l'homme au travail à une mécanique qu'on pourrait maîtriser et manipuler à loisir. L'une des facettes de la mutation du capitalisme s'exprime dans sa tendance à réduire les individus à des producteurs, et ces producteurs à des machines dont les paramètres de gestion peuvent être totalement connus et maîtrisés. L'entretien psychologique dans le cadre d'un bilan de compétence est un parfait exemple de l'instrumentation des savoirs psy par le marché, en l'occurrence celui du travail.
Mais la production croissante à l'infini s'étoufferait elle-même sans une consommation idoine. Le philosophe Bernard Stiegler a montré comment le capitalisme a progressivement pris en compte l'évaluation et la canalisation des affects pour soutenir, voire augmenter, la consommation de biens. Il décrit ainsi concrètement le fonctionnement du discours du capitaliste tel que Lacan l'avait formalisé : « Aujourd'hui, dans les sociétés de modulation que sont les sociétés de contrôle, les armes esthétiques sont devenues essentielles : il s'agit de contrôler ces technologies de l'esthétique que sont par exemple l'audiovisuel ou le numérique, et, à travers ce contrôle des technologies, il s'agit de contrôler les temps de conscience et d'inconscience des corps et des âmes qui les habitent. »
L'efficacité des techniques quantificatives pour gérer nos flux psychiques aboutit ainsi à une situation digne du *Meilleur des Mondes* : ceux dont l'exploitation fonde le système ne le pérennisent pas seulement en tant que producteurs, mais aussi en tant que consommateurs aux désirs suggérés qui en deviennent les promoteurs inconscients. Voilà la socialité qu'est en train de construire le dogme de l'évaluation : une sorte de nouvelle servitude volontaire, fièrement proclamée par le slogan de Nicolas Sarkozy, « Travailler plus pour gagner plus » auquel on pourrait ajouter, dans un souci de véracité, « pour consommer plus ».
Si, en tant qu'idéologie dominante, « l'esprit du capitalisme a en principe la capacité de pénétrer l'ensemble des représentations mentales propres à une époque donnée, d'infiltrer les discours politiques et syndicaux, de fournir des représentations légitimes et des schémas de pensée aux journalistes et aux chercheurs, si bien que sa présence est à la fois diffuse et générale », comme l'écrivent avec raison les sociologues Luc Boltanski et Ève Chiapello, la résistance dans laquelle, vous, psychanalystes, êtes entrés voilà deux ans a toutes les chances, à mon avis, de durer.
Pour contrer cette hégémonie qui infiltre tout et ouvrir d'autres perspectives que la généralisation de cette « culture de l'évaluation », de ce « nouvel esprit du capitalisme », il faut que psychanalystes et politiques progressistes prennent conscience de la convergence de leurs combats. À ce titre, peut-être serait-il profitable de réfléchir sur la place de la psychanalyse dans le dispositif de santé publique afin d'en élargir l'accès au plus grand nombre. Car la souffrance psychique concerne l'ensemble des couches sociales, et les plus fragiles sont aussi les plus touchées par les transformations du monde du travail et les nouvelles techniques de marketing que j'évoquais à l'instant.
Convergence de combat, disais-je, mais aussi de sujet, puisque, comme l'écrit Jean-Claude Milner dans son *Lacan et la Science moderne,* je cite : « Le sujet de la psychanalyse est le sujet forclos de la science », c'est-à-dire le sujet qui échappe par essence à l'action de la science, et en particulier à cette grimace de science qu'est la culture de l'évaluation. Ce sujet, c'est, en des mots simples, l'être de l'être humain, l'humanité de l'humain. C'est donc aussi le sujet d'une politique de progrès, et c'est pourquoi vous pouvez, dans votre lutte contre cette culture de l'évaluation, contre ce qu'elle sert, compter sur le progressiste que je suis. •

1. Ce discours et les deux interventions que nous reproduisons à sa suite ont été prononcés à la Mutualité, le 10 février 2008, à l'occasion du forum « Vivre sous Sarkozy ».



Fondations9-6 16/04/08 16:33 Page 92

LES ILLUSIONS DES TENANTS DU CALCUL MASSIF DE L'INTIME

ÉRIC LAURENT*

Qu'est-ce qu'un calcul massif? C'est un calcul statistique effectué avec une puissance que seule la dernière technologie autorise, portant sur l'ensemble de ce qui relevait, il y a peu, de l'expérience privée. La puissance des calculs obtenus par les effets combinés de la loi de Moore (doublement de la puissance des processeurs tous les deux ans) et de la loi, moins connue, de Kryder (doublement de la puissance des disques durs tous les deux ans) permet des expériences inédites de prédiction des conduites avec des effets de rétroaction sur les sujets concernés. Ces effets sont paradoxaux, nous le développerons. Notre époque est celle, comme le disait l'inénarrable Scott McNealy, P-DG du fournisseur de systèmes informatiques SUN, où « nous n'avons plus d'intimité – oubliez ça » *(« we have no privacy – get over it »)*. C'est le côté sombre de l'âge digital. Nous n'avons plus d'intimité parce que tous nos comportements sont traçables. Plus les bases de données nous concernant sont puissantes, plus se multiplient les pertes de données, leur dissémination par erreur, les vols d'identité, les piratages les plus variés. Parmi les savoirs sur notre intimité qui se déposent dans les banques de données, l'un d'entre eux nous intéresse particulièrement. On cherche activement comment établir un algorithme qui permettrait à chacun de trouver un partenaire sexuel.

Ce n'est pourtant pas facile dans nos sociétés. Claude Lévi-Strauss opposait dans les années 1960 les sociétés où il était possible de classer les types de mariages et celles où il était impossible de le faire. Il avait pensé établir que les formes de mariage des sociétés traditionnelles représentaient « toutes autant de façons d'assurer la circulation des femmes au sein du groupe social, c'est-à-dire de remplacer un système de relations consanguines, d'origine biologique, par un système sociologique d'alliance. Cette hypothèse de travail une fois formulée, on n'aurait plus qu'à entreprendre l'étude mathématique de tous les types d'échange concevables entre *n* partenaires pour en déduire les règles de mariage à l'œuvre dans les sociétés existantes. Du même coup, on en découvrirait d'autres, correspondant à des sociétés possibles[1]. » Dans ce champ, il serait donc possible d'écrire les règles de recherche des partenaires. Il opposait à ce champ celui de nos sociétés contemporaines où, « à condition d'édicter un petit nombre de prescriptions négatives (degrés prohibés), la densité et la fluidité de la population suffisent pour obtenir un résultat qui, dans d'autres sociétés, serait seulement possible au moyen d'un grand nombre de règles positives et négatives : à savoir une cohésion sociale résultant de mariages entre conjoints dont le degré de parenté est très éloigné, sinon même impossible à retracer[2]. »

Donc, dans nos sociétés, on ne peut écrire l'algorithme du mariage ou du choix du partenaire, on ne peut que juger d'après le critère de satisfaction sociale : la cohésion.

Lacan ironisait à la fin des années 1960 sur ce projet. Il considérait que la psychanalyse démontre l'impossibilité de jamais pouvoir écrire le rapport sexuel, dont le mariage n'est que le pâle reflet institutionnel. « Ainsi dans la psychanalyse (parce qu'aussi bien dans l'inconscient) l'homme de la femme ne sait rien, ni la femme de l'homme. Au phallus se résume le point de mythe où le sexuel se fait passion du signifiant. Que ce point paraisse ailleurs se multiplier, voilà ce qui fascine spécialement l'universitaire qui, de structure, a la psychanalyse en horreur. D'où procède le recrutement des novices de l'ethnologie[3]. »

Depuis ces textes de Claude Lévi-Strauss, quelque chose a changé dans nos sociétés contemporaines. Internet, la Toile, a immédiatement été le lieu d'inscription de la recherche du partenaire. Le très grand nombre de recherches qui s'adressent à des sites spé-

* Docteur de troisième cycle en psychanalyse. Psychanalyste, psychologue et enseignant dans le cadre de la section clinique du département de psychanalyse de Paris-VIII.

cialisés permettent des calculs pour déterminer le meilleur algorithme de recherche. En France, en Europe, nous avons Meetic. Aux États-Unis, il y a concurrence entre divers sites dont les noms désignent autrement le point de mythe : eHarmony, Perfectmacth, True.com, etc. Leurs algorithmes de recherche sont différents.

La méthode d'évaluation statistique est commune, elle relève des techniques appelées « de régression ». Elle tente d'apparier des gens en utilisant comme variables causales des traits de personnalité ou des caractéristiques inconnues des demandeurs eux-mêmes. Ces sites sélectionnent ainsi des partenaires qui n'auraient jamais été imaginés *a priori* par les demandeurs. C'est la possibilité du calcul qui permet à ces sites de se séparer des annonces de rencontre classiques popularisées dans les années 1960. eHarmony recherche le même, des gens comme vous « dont l'intelligence est comme la vôtre, dont l'ambition est comme la vôtre, dont l'énergie est comme la vôtre, la curiosité, la spiritualité sont comme les vôtres ». Perfectmatch procède, en revanche, à partir de variables dérivées d'un test de personnalité élaboré dans les années 1940 par un couple mère-fille élèves de Jung. Ils apparient donc les demandeurs selon les profils de personnalité qui ont les plus fortes probabilités de nouer des relations durables. True.com recueille auprès de ses clients quatre-vingt-dix-neuf « facteurs relationnels » et les intègre dans une formule qui permet de calculer un score de compatibilité avec n'importe quel membres de la liste. Les hypothèses qui sous-tendent ces trois algorithmes sont très distinctes. Perfectmatch et True.com recherchent des personnalités complémentaires. C'est ce qui a intéressé Perfectmatch dans les prémisses du test de personnalité Myers-Briggs[4]. Ils tentent de mimer par les effets du calcul l'opposition entre ce que l'on demande et ce que l'on désire vraiment. Le leurre des fausses rencontres mécanisées fatigue le désir. Nous pourrions le savoir si les banques de données nous donnaient accès aux tests de ces algorithmes, pour savoir s'ils ont vraiment la formule magique. Comme ce sont des compagnies privées qui vivent sur un mythe, elles se gardent bien de rendre publics les résultats. Néanmoins, les efforts de ces sites témoignent de leur volonté de calculer l'incalculable. L'*hubris* qui les mène est alimentée par l'ampleur des capacités de stockage des bases de données gouvernementales et privées.

On ne parle plus en méga ou gigabits mais en téra ou pétabits, un térabit est l'équivalent de 1 000 gigabits, un pétabit, l'équivalent de 1 000 térabits. La Bibliothèque nationale représente à peu près vingt térabits de texte. La base de données de Wal-Mart, le Carrefour américain en plus monstrueux encore, représente 570 térabits. Google travaille en permanence sur 4 pétabits d'informations. Yahoo ! collecte 12 térabits de données par jour. L'accumulation de données rend fou d'une folie particulière. Elle alimente un rêve de tout savoir sur chacun et de pouvoir calculer ce que l'autre veut. Ce rêve n'est pas sans effet sur les sujets.

Examinons-les dans le domaine de la santé, où règne l'EBM *(evidence-based medicine),* la médecine fondée sur les preuves, où, sans référence au savoir clinique comme tel, des experts statisticiens calculent par comparaison d'échantillons homogènes les variables qui assurent le succès ou l'échec des traitements.

Le paradoxe des succès de l'EBM porte sur cet écart entre savoir clinique et savoir statistique. L'un de ses promoteurs, Don Berwick, annonçait en décembre 2004 qu'il voulait sauver cent mille vies dans les hôpitaux américains en un an. Pour ce faire, il ne comptait sur aucune avancée du savoir médical ou de la médecine en tant que telle. Il ne comptait, comme Semmelweis, que sur le respect des procédures hospitalières visant à éviter les maladies nosocomiales. Les exemples cités sont éloquents. Pour réduire les infections des opérés des poumons mis sous respirateurs, leur relever la tête. Vérifier sans cesse et faire revérifier les médicaments distribués. Pour réduire les décès dans les salles de soins intensifs, se laver les mains fréquemment et laver les cathéters avec un antiseptique, la chlorexidine. Le modèle est l'industrie de l'aviation ou automobile (Toyota). Seul le suivi de protocoles stricts permet le zéro défaut. Le 14 janvier 2006, les six mesures de ce type promu dans trois mille hôpitaux, soit 75 % des lits hospitaliers américains ont permis d'éviter 122 342 morts[5]. On veut proposer Don Berwick pour le prix Nobel de médecine. Les six mesures ne représentent aucune avancée dans le savoir médical.

Certes, les méthodes EBM remettent régulièrement en question l'opportunité de tels ou tels examens pour prévoir une maladie future, mais il n'y a rien d'essentialiste dans les succès de l'EBM. Ils ne viennent pas d'une pénétration plus aiguë de la nature de la maladie ou de son essence. Ils viennent de la surveillance de la pragmatique des soins. Si nous devions être opérés ou hospitalisés, nous préférerions bien sûr l'être dans un hôpital EBMisé. Mais le contrôle quantitatif de la pragmatique des soins ne doit pas nous faire oublier que le savoir médical ne s'y réduit pas. Comme le dit le médecin interniste hospitalier chroniqueuse au *New York Times Sunday Magazine :* « Bien que l'EBM ait fait de grands pas, il n'en reste pas moins qu'une toute petite partie seulement de ce que nous faisons quotidiennement peut être vraiment fondé sur les preuves. »

Les partisans les plus farouches de la méthode EBM doivent reconnaître que ses prémisses sont difficile-

ment transposables aux patients réels. Les protocoles des essais cliniques excluent les facteurs de comorbidité qui sont le lot des patients réels que les médecins ne peuvent éviter de rencontrer. Leurs patients réels relèveraient de dizaines de protocoles à la fois, jamais évalués ensemble. Ils fument, boivent du café, prennent des médicaments en cocktails, travaillent trop, ont respiré de l'amiante, prennent la pilule, etc.

La confrontation entre l'idéal du pur protocole et la réalité clinique peut être ravageuse sur le désir des médecins. Le savoir de la base de données a-t-il encore besoin du médecin ? Le savoir peut ainsi apparaître comme pulsion de mort, évaporation du médecin, spécialement si l'on présente le système expert contre le médecin sur le modèle « Big Blue contre Kasparov » aux échecs. Pourtant, les meilleures bases de données ne produisent le diagnostic correct que dans 75 % des cas. Les savoirs des bases de données fonctionnent au mieux lorsqu'ils proposent aux médecins des diagnostics rares qui peuvent être oubliés. La mémoire de la base de données est meilleure que celle de sujets individuels, mais la métaphore de l'affrontement cerveau-intelligence artificielle est inadéquate. Un médecin n'est en fait jamais seul, et une véritable conversation clinique s'accommode parfaitement de la consultation d'une bibliothèque statistique. Ce serait le point de vue des médecins ouverts aux bénéfices de l'EBM.

Du point de vue des fanatiques des statistiques, nous en sommes au point où il vaut mieux conjoindre au logiciel les estimations des experts cliniciens comme élément d'un logiciel de niveau supérieur, à condition qu'ils soient affectés d'un certain coefficient de pondération. Dans cette perspective, la mutation que doit traverser la médecine est celle que l'aviation a connue. Depuis les Airbus A320, c'est un ordinateur qui commande l'avion, ce qu'on appelle le *Fly by wire*. Les pilotes n'interviennent qu'en cas d'incident imprévu ou de défaillance de la machine. Il n'est pas certain que la médecine soit réductible au modèle aéronautique dans la mesure où c'est une « toute petite partie » de ce que font les médecins qui peut se quantifier vraiment.

La méthode statistique ne se limite pas à la médecine. Elle s'intéresse aussi à la justice et vise à se passer des juges. Par exemple, pour apprécier les risques de récidive. Aux États-Unis, les lois de l'État de Virginie incluent depuis 2003, en première mondiale, une clause obligeant les juges au maintien en détention des délinquants sexuels lorsque ceux-ci ont un score de plus de 4 sur une échelle d'évaluation de la récidive. C'est une justice inféodée à des procédures scientistes que Robert Badinter dénonçait dans une tribune récente sur les dangers de la définition « d'un régime de sûreté fondé sur la dangerosié présumée d'un auteur virtuel d'infractions éventuelles[6] ». Il luttait contre l'inscription dans la loi d'un crime virtuel. Cet enfer est déjà réalisé en Virginie.

De même, dans le champ de l'éducation, les experts statisticiens essaient d'imposer des protocoles où le professeur ne serait que le récitant d'un manuel standardisé d'enseignement dûment évalué et qu'il faudrait suivre à la lettre.

Les enseignants, les cliniciens, les pilotes, les juges renâclent devant la destitution de leurs actes au nom de l'évaluation des prédictions. Du côté des acteurs, tous témoignent de l'effet de mortification du désir. Du côté des participants, on se plaint d'être objectivé, réduit à un protocole standard. C'est une véritable destitution subjective.

Cette destitution produit un effet réel sur les « professions impossibles ». J'évoque ainsi la référence freudienne désignant comme impossibles les idéaux qui maintiennent la « cohésion sociale » qu'évoquait Lévi-Strauss : éduquer, gouverner, soigner. L'impossible y est index d'un désir. C'est sans doute le point où se séparent l'aviation et ces professions-là.

L'effet réel doit être distingué de l'effet imaginaire de blessure narcissique que peut produire la compétition homme-machine engendrée par les calculs massifs de l'intime. Lacan s'était moqué du narcissisme du clinicien dans sa satire de celui qui se prend pour le « seul » à savoir faire. Je le cite : « Cet "être le seul" dont on se donne les gants d'y saluer l'infatuation la plus commune en médecine. » C'est par cette infatuation que certains médecins arrivent à calmer l'angoisse de leur acte. « Cet être le seul justifie le mirage à en faire le chaperon de cette solitude[7] ». Lacan appelait donc vigoureusement les experts cliniciens à se former aux exigences de la logique propre à l'acte analytique. Cette logique permettait de potentialiser l'acte en allant au-delà des embarras du narcissisme. Les algorithmes du calcul massif de l'intime produisent l'effet inverse. Ils tuent le sujet car ils ne laissent plus aucune place pour une angoisse constituante de la solitude de l'acte. Sans doute l'algorithme du calcul délivre t-il de l'angoisse de l'acte. C'est un gain obtenu sur l'angoisse. Certains s'enchantent de façon quasi maniaque du remaniement de la gestion des populations par un futur entièrement prévisible. Nous serions enfin en mesure d'évacuer le problème des futurs contingents. Nous pourrions venir à bout de l'angoisse de l'intentionnalité en la neutralisant par le calcul.

Pour enquêter sur cette angoisse, intéressons-nous à deux sujets dont l'œuvre a influencé de façon déterminante les tenants de la voie des calculs statistiques massifs ou actanciels. Je parle de deux sujets, un par un, et non de deux personnes célèbres, deux « pipols ». Le

phénomène de la pipolisation est le produit du calcul massif. Apparemment, la pipolisation isole des survivants de la massification. Mais c'est pour mieux réduire leur intimité aux idéaux cachés de la catégorie standard.

DEUX SUJETS ET LEUR DÉSIR DE CERTITUDES D'abord la figure de Daniel Kahneman. Prix Nobel d'économie en 2002, il est professeur de psychologie et de sciences comportementales à Princeton. Le comité Nobel a récompensé ses travaux sur la psychologie des croyances, des intuitions et des choix. Ils sont spécialement utiles en finance. L'approche comportementale rend compte des théorèmes que la théorie des marchés efficients et rationnels peine à éclairer. Par exemple, « la surperformance des actions par rapport aux obligations et autres catégories d'actifs s'explique par l'excès de confiance et d'optimisme qui caractérise la majorité des investisseurs, habitués à agir sur la base de leur intuition ». Sans doute les sciences comportementales vont bientôt s'intéresser au cas de Jérôme Kerviel dont l'excès de confiance et d'optimisme a permis de tromper tous les logiciels experts censés l'encadrer. Dans ce cas, l'éclat de la passion du jeu propre aux traders a fini par balayer tous les mécanismes cognitifs internes et les garde-fous externes. Mais Kahneman ne s'intéresse pas aux individus, il ne s'intéresse qu'aux séries de phénomènes produisant des grands nombres.

« La finance comportementale n'a pas encore développé une compréhension suffisante des vagues collectives d'euphorie car elle tend à se concentrer sur l'individu et non sur les phénomènes agrégés de changements de croyance. » Hasardons-nous, puisque nous nous centrons sur les individus, à faire une prévision. Il y aura toujours plus de Jérôme Kerviel. Déjà aujourd'hui on nous parle d'un autre Kerviel. La prédiction se vérifie. Ce n'est qu'un début.

La vie du sujet Daniel Kahneman est aussi très intéressante. Il l'a racontée dans l'autobiographie qui est exigée des lauréats du prix Nobel[8]. Il écrit bien. Je le cite : « Mes parents étaient des Juifs lituaniens (comme Levinas) qui avaient émigré en France dans les années 1920 et avaient réussi. Mon père dirigeait le département de recherches d'une grande entreprise chimique. Mais, bien que mes parents aient aimé la plupart de ce qui était français et aient eu quelques amis français, leurs racines françaises étaient peu profondes et ils ne se sont jamais sentis tout à fait en sécurité. Bien entendu, les quelques restes de sécurité qu'ils avaient ont disparu lors de l'invasion allemande en 1940. J'ai dessiné ce qui était sans doute mon premier graphe en 1941. Il montrait les hasards de la fortune familiale en fonction du temps. C'est autour de 1940 que la courbe entrait dans le domaine négatif. Mon père a été pris dans la première rafle à grande échelle contre les Juifs et a été enfermé durant six semaines à Drancy. Il a été relâché grâce à l'intervention de son entreprise qui était dirigée (je ne l'ai appris que récemment par un article) par un des principaux soutiens du parti fasciste en France. L'histoire de la libération de mon père que je n'ai jamais entièrement comprise mettait aussi en jeu une jolie femme et un général allemand qui l'aimait. […] Mon père est mort d'un diabète mal soigné en 1944, juste six semaines avant le Débarquement qu'il avait désespérément appelé de ses vœux. Bientôt ma mère, ma sœur et moi étions libres et nous revint l'espoir d'obtenir les passeports qui allaient nous permettre de rejoindre le reste de la famille en Palestine. »

Daniel Kahneman devient vite un élève brillant. Il choisit la psychologie. En 1954, il est enrôlé dans l'armée et assigné au département psychologique de Tsahal. On lui demande d'évaluer les candidats officiers et de faire mieux que les guides d'interview anglais dont disposait l'armée. Notons que ce sont ces mêmes protocoles d'interview dont s'est moqué Wilfred Bion et qui l'ont poussé à inventer sa méthode de sélection groupale inspirée par la psychanalyse. Kahneman, lui, invente son premier concept pour dénoncer la déconnexion complète entre l'information statistique dont il disposait et sa capacité de prévision. Il appelle cela l'« illusion de la validité ». C'est un moraliste, il dénonce l'arrogance et les méfaits des illusions cognitives. Avec une machine à calculer primitive, il invente une technique statistique qui lui fait intégrer les dispositions psychologiques nécessaires pour les corps d'armée les plus variés. Il améliore sensiblement les capacités prédictives du système sur les performances de ces élèves officiers.

S'appuyant sur son succès, enfant de ses œuvres, il obtient une bourse doctorale pour les États-Unis à Berkeley. Il se réjouit de la liberté qu'on lui laisse pour lire à son goût. Je le laisse raconter ce qu'il appelle son expérience intellectuelle la plus significative de ses années étudiantes. Elle n'a pas eu lieu à l'université. « Dans l'été 1958, ma femme et moi avons traversé les États-Unis pour passer quelques mois à la clinique Austen Riggs à Stockbridge, Massachusetts, où j'étudiais auprès du célèbre psychanalyste théoricien David Rapaport, qui m'avais pris en amitié lors d'une visite à Jérusalem quelques années auparavant. Rapaport pensait que la psychanalyse contenait les éléments d'une théorie de la mémoire et de la pensée valides. Les idées essentielles selon lui se trouvaient dans le chapitre VII de *L'Interprétation des rêves* qui esquisse un modèle de l'énergie mentale *(cathexis)*. Avec d'autres jeunes gens du cercle de Rapaport, j'étudiai ce chapitre comme un texte talmudique et j'essayais d'en déduire des prévi-

sions sur la mémoire à court terme. Ce fut une expérience merveilleuse et je serais revenu si Rapaport n'était brutalement mort un peu plus tard, cette même année. J'avais un respect énorme pour son esprit indomptable… Austen Riggs était un centre majeur pour le développement de la théorie psychanalytique, dédié d'abord au traitement des fils de riches familles dysfonctionnels de la côte Est. On m'a permis d'assister aux réunions de discussions cliniques du vendredi, consacrées à l'évaluation des patients après un mois d'observation. Tous les assistants avaient reçu et lu, la nuit précédant la réunion, un dossier comportant les notes cliniques de tous les intervenants. D'abord avaient lieu de vifs échanges d'impressions entre les participants qui incluaient le célèbre Erik Erikson. Le patient entrait ensuite pour un entretien en groupe suivi d'une discussion brillante. L'un de ces vendredis, la réunion eut lieu et fut conduite de la façon habituelle bien que le patient se fût suicidé durant la nuit. Ce fut une discussion remarquablement ouverte et honnête, centrée sur la contradiction entre le puissant sentiment d'inévitabilité de l'événement et le fait pourtant que personne n'avait prévu le suicide. C'était une autre illusion cognitive à comprendre. »

On le voit, l'ironie de Kahneman peut être mordante et c'est un conteur. Tout son effort intellectuel consiste à refuser la contradiction qu'il dénonce. Lacan parlait de ceux qui, à la suite d'une analyse, préfèrent à tout l'inconscient. Kahneman préfère à tout la certitude de la précision et refuse la part de contingence terrible qui fait partie du lot des cliniciens. S'il faut pour cela rompre avec la clinique, peu importe. Il sauvera la certitude de la prévision. Sans doute l'élément autobiographique n'est-il pas absent. Dans tous ses graphes, il refait le geste de son premier graphe. Il cherche à déterminer avec certitude ce que son père n'avait pu prévoir : le moment où la destinée familiale entre dans le domaine négatif. Pour s'assurer de ce point, Kahneman a construit un sujet supposé au savoir parfaitement explicite. Une variante du Dieu des philosophes et des savants qui ne joue pas aux dés. Quelque chose peut-être comme le Dieu dont il s'agit dans le psaume 139.

« Yhwh Tu m'étudies
et Tu sais
Toi Tu sais
si je me lève si je m'étends
De très loin Tu comprends mes pensées
Ma marche est mon repos
Tu les examines
Mes parcours Tu les épouses
Un mot à peine est sur mes lèvres
Tu le sais par cœur Yhwh[9]. »

L'auteur qui a permis à Kahneman de choisir sa voie vers la certitude statistique contre l'asservissement à la contingence et à la mort est Paul Meehl, dont un petit livre est publié en 1954 : *Prédictions cliniques contre prédictions statistiques : analyse théorique et examen des faits.* Il est, pour lui, celui qui a définitivement établi la supériorité de l'analyse statistique. Paul Meehl est lui-même un sujet intéressant, bien que sa vie soit plus tranquille. Né à Minneapolis dans le Minnesota, il y fait ses études et obtient un doctorat en psychologie en 1945. Il enseigne à Minneapolis toute sa vie dans diverses facultés : psychologie, droit, psychiatrie, neurologie, philosophie. C'est un esprit polymorphe qui se veut philosophe des sciences et élève de Karl Popper. Il est l'âme du test que tout le monde connaît, le *Minnesota Multiphasic Personnality Inventory* (MMPI). Il poursuit l'intuition de la nécessité d'introduire des algorithmes dans les décisions de diagnostics et de traitements. Dans cette perspective, la prédiction mécanique, combinaison de données à l'aveugle, est toujours plus précise que la pensée. La grandeur de Meehl ne réside pas dans la simple considération de la plus grande précision de la machine. Il est le premier à bien séparer deux modes d'élaboration. Il ne s'agit pas seulement de dire que l'homme est une machine moins précise. Il note que les outils statistiques ne supposent aucun savoir clinique préalable. La machine se contente de broyer des données[10]. Nous dirions avec Lacan qu'il s'est aperçu que les outils statistiques sont du signifiant pur, bête. C'est leur force.

Cette rigoureuse séparation permit à Meehl de n'être pas seulement élève de Popper. Il fait de sa vie une œuvre poppérienne. Il en parle dans son autobiographie, puisque lui aussi a écrit une autobiographie intellectuelle. Il ne cesse pas de ne pas pouvoir se réfuter lui-même À la fin des années 1950, après une conférence donnée devant un parterre composé surtout de cognitivistes expérimentaux, on l'invite à prendre un verre. Il avoue alors faire une analyse avec un freudien analysé à Vienne et présente *L'Interprétation des rêves* comme « un exemple frappant d'un processus d'inférence difficile à quantifier et à objectiver ». Pendant cinquante ans, il a ainsi joui du meilleur des deux mondes. Celui de la prédiction où la statistique est toujours meilleure, et celui de la clinique où il pratiquait la psychanalyse. Il est donc devenu président de l'Association américaine de psychologie. Il n'a heureusement pas réussi à réduire l'interprétation freudienne à un processus objectivable.

Qu'avons nous appris de ces statisticiens et de leur rapport avec la psychanalyse ? D'abord qu'eux-mêmes témoignent d'une position subjective d'exception. Ils ont, en fait, souffert de la déception scientiste à l'égard

de la psychanalyse. Ils n'ont pas supporté la question que Lacan formulait ainsi : Qu'est-ce qu'une science qui pourrait inclure la psychanalyse ? Le clinicien est du côté de la psychanalyse dans la mesure où il n'est pas le maître de son savoir. Celui-ci ne se dépose pas comme une série de faits analysables par une régression à des variables causales. Dans les termes de Jacues-Alain Miller lisant le dernier enseignement de Lacan, le savoir analytique, comme le savoir de la clinique, est un savoir à déchiffrer. Seul l'enseignement de Lacan finit par trouver son lieu au réel auquel se confrontent les professions de l'impossible. C'est un réel qui ne contient pas de savoir au sens de la série statistique. La clinique a ceci de commun avec le savoir inconscient qu'elle n'est jamais savoir parfait, qu'elle véhicule le trou, l'absence de certitude définitive. C'est pourquoi nous pouvons admettre pour la clinique et pour la psychanalyse que « le terme de contingent devient un maître mot à la place de celui de cause ».

Les deux modes opposés du savoir que sont le savoir clinique et le savoir de la série statistique sont l'indice de deux réels différents. Seul le discours analytique permet de les ordonner, car seul ce discours prend en charge l'impossible que comporte tout savoir qui se donne sur le mode du déchiffrage, dans la mesure où il vise la particularité du sexuel. Mais le discours analytique témoigne pour toutes les professions de l'impossible.

Les mathématiciens de la lignée de Kurt Gödel ont fait apparaître des limites ou des impossibles aux rêves à la David Hilbert de produire des « théories du tout ». Dans cette voie, un mathématicien contemporain, Grégory Chaitin, a mis au point un nombre sans loi au sens où « si la seule loi qui régit un ensemble de données est une loi aussi compliquée que ces données, alors elles n'obéissent à aucune loi[11] ». Ce nombre, W, est un nombre bien défini mais qui ne peut être calculé par aucun programme informatique qui serait moins compliqué que le nombre lui-même. Pour connaître ce nombre, il faut en faire l'expérience. C'est un peu comme le savoir psychanalytique dont il faut faire l'expérience dans la cure. Pas de résumé possible.

Ainsi, les calculs massifs tuent le sujet, le savoir mathématique et la clinique le font revivre. Les experts statisticiens fascinés par la « théorie du tout » ont leurs raisons pour se passionner pour leur version de la destitution subjective. Les fanatiques du « tout écrire, tout prévoir » sont comme les clercs selon Nietzsche. Ils ont une volonté de puissance fondée sur l'humilité du savoir. Elle se traduit dans le champ des professions impossibles comme une volonté de savoir devenue folle. En visant la prédiction absolue, les effets collatéraux sont ravageants. Le savoir troué de l'inconscient y fera obstacle. C'est pourquoi j'ai beaucoup aimé la conséquence qu'en a tirée le bâtonnier Charrière-Bournazel. Nous allons « vers une société de délation » à la vitesse des térabits. ●

1. Lévi-Strauss C., *Anthropologie structurale,* vol. II, Paris, Plon, 1973, p. 68.
2. Id., *ibid.,* p. 72.
3. Lacan, J., *Radiophonie*, in *Autres Écrits,* Paris, Le Seuil, 2001, p. 412.
4. Ayres I., *Super Crunchers, How Anything Can Be Predicted,* John Murray, 2007, p. 26.
5. Id., *ibid.,* p. 87.
6. Badinter R., « Le retour de l'homme dangereux », in *Le Nouvel Observateur,* 31 janvier-6 février 2008.
7. Lacan J., *Autres Écrits, op. cit.,* p. 262-263.
8. Disponible sur le site Nobelprize. org
9. La Bible, psaume 139, Paris, Bayard, 2001, p. 1427, cité en anglais in *Super Crunchers, op. cit*.
10. Grove W. M. et Llod M., « Meehl's contribution to clinical versus statistical prediction », *Journal of Abnormal Psychology,* 2006, vol. 115, n° 2, p. 192-194.
11. Chaitin G., « Les limites de la raison mathématique », *Pour la science,* n° 342, avril 2006, p. 72.



Fondations9-6 16/04/08 16:38 Page 98

UNE ÉPISTÉMOLOGIE DE MANAGERS ET NON DE SAVANTS

JEAN-CLAUDE MALEVAL*

L'**évaluation se pare aujourd'hui du prestige du chiffre et d'une supposée objectivité du discours de la science. Or il faut affirmer avec force qu'il s'agit d'abord d'une affaire politique.** Elle est du côté du manche : elle doit servir les intérêts de ceux qui décident de la mettre en œuvre. Le geste décisif n'est pas dans la production du résultat, mais dans le choix initial de la méthode employée, lequel détermine ce qui est obtenu. En matière d'évaluation des psychothérapies, par exemple, il a été bien établi que les résultats obtenus sont très fortement corrélés à l'allégeance théorique des chercheurs qui ont engagé l'étude[1].

Ce qui est actuellement proposé aux universitaires en matière d'évaluation est une méthodologie à tout faire issue des sciences dures. Une méthodologie qui exclut subrepticement « l'obscur » (J.-C. Milner) en faisant l'impasse sur la subjectivité.

L'ÉVOLUTION ACTUELLE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE, favorisée par la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU), introduit une transformation radicale en contractualisant la recherche et en subordonnant l'obtention de crédits à l'inscription dans des contrats déterminés par des agences de moyens, notamment l'Agence nationale pour la recherche (ANR) créée en 2006, et dont le conseil d'administration est dominé par des représentants de l'État et des entreprises. Le mouvement « Sauvons la recherche » dénonce l'absence de comité scientifique de cette agence, alors que les agences américaines et européennes équivalentes en sont pourvues. Confirmation, s'il en était besoin, du constat de Bernard-Henri Lévy sur l'anti-intellectualisme du pouvoir politique actuel. La conséquence en est la subordination de la recherche au politique et à l'économique, ce qui fragilise tout particulièrement les disciplines littéraires et les sciences humaines.

Donnons un exemple. Un récent appel de projet publié par l'ANR, l'un de ceux qui s'adressent préférentiellement aux équipes d'arts et de littérature, concernant une recherche sur les processus de création. Il incite notamment à « mieux comprendre l'exercice de la cognition humaine de la création » et à « identifier les types de relation qui s'instaurent entre les différents niveaux de l'activité de pensée qu'implique l'œuvre sous ses différentes formes : perception, immersion, croyance, compréhension, etc. » Il s'agit donc d'introduire l'étude de la cognition jusque dans des champs disciplinaires encore naguère bien éloignés de telles préoccupations.

La recherche sur contrat s'oppose aux démarches innovantes : elle méconnaît que la position d'un problème peut constituer l'une des raisons de son impossibilité à le résoudre. Comment pourrait-elle de surcroît suggérer l'émergence d'une authentique invention puisque la caractéristique de celle-ci est précisément d'avoir été auparavant impensable ? Nul n'avait passé contrat de la théorie de la relativité, de la pénicilline ou de l'autisme de Kanner.

Les psychanalystes et les psychologues cliniciens ne sont pas seuls dans ce combat contre l'ANR et l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). En lettres, en droit, en sciences humaines, nombreux sont ceux qui renâclent contre les recherches sur commande et contre l'évaluation scientiste. Des organisations telles que le mouvement « Sauvons la recherche », ou des syndicats comme le SNESup, ont récemment pris position contre l'encadrement de la recherche par l'ANR et l'AERES en soulignant qu'elles fonctionnent uniquement avec des membres nommés et en totale opacité. Elles privilégient la recherche sur projets, menée au coup par coup et de façon concurrentielle.

* Docteur de troisième cycle en psychopathologie, professeur à l'université de Haute-Bretagne (Rennes II). Derniers ouvrages parus : *Folies hystériques et psychoses dissociatives,* Paris, Payot,2007 ; *La Forclusion du nom-du-père. Le concept et sa clinique,* Paris, Le Seuil, 2000 ; *Logique du délire,* Paris, Masson, 1996.

La Société des anglicistes de l'enseignement supérieur s'est elle aussi manifestée récemment auprès de l'AERES en lui faisant savoir que, selon elle, « l'évaluation de la recherche en lettres et sciences humaines ne devait pas se réduire à une évaluation quantitative ». Les anglicistes s'opposent fermement « à tout calcul purement bibliométrique ». Ils vont même jusqu'à faire une suggestion bien révélatrice de la situation actuelle et n'hésitent pas à formuler une demande audacieuse, sans doute excessive : ils voudraient que les textes évalués ne soient pas comptabilisés, mais lus ! Ce qui n'est pas très raisonnable quand on connaît l'épaisseur des dossiers que les experts de l'AERES doivent traiter. J.-F. Dhainaut, président de l'AERES, a fait aux anglicistes la répose suivante en janvier 2008 : « Pour l'évaluation quantitative de la recherche, nous connaissons un certain nombre de problèmes et en particulier pour les sciences humaines et sociales. Nous avons commencé une réflexion sur ce thème, et des scientifiques des sciences humaines et sociales y sont associés. Pour l'évaluation de l'unité de recherche, je vous propose de vous reporter aux carnets de visite qui donnent les recommandations aux experts […]. Quant aux publications elles-mêmes, les critères sont adaptés au champ scientifique. » Bref, pour Dhainaut tout va bien, ne vous inquiétez pas : l'AERES s'occupe d'affiner la scientificité de ses expertises. Le modèle préconisé par Allègre depuis les années 1990 tient bon. Il est toujours attendu que le chercheur s'efforce de devenir physicien.

DANS LE CHAMP DE LA PSYCHOLOGIE, cela signifie faire passer la psychologie clinique à la moulinette d'évaluations faites sur mesure pour la psychologie cognitive.

La psychologie universitaire, rappelons-le, est une discipline bâtarde : elle groupe artificiellement des champs d'études très différents. Ces études sont effectuées avec des méthodes incompatibles : les cognitivistes privilégient la méthode expérimentale des sciences dures, tandis que les cliniciens s'appuient sur la méthode clinique. Cette partition méthodologique n'est pas propre à la psychologie ; elle est inhérente au champ de la science. Celle-ci est traversée depuis la fin du XIX^e^ siècle par la querelle de la méthode. Elle oppose les tenants de la démarche nomothétique, celle de la physique, qui vise l'universel, aux partisans de la démarche idiographique, celle de l'histoire, qui appréhende le particulier. La connaissance procède suivant deux voies distinctes. D'une part, elle vise l'établissement de concepts et de lois universels, de l'autre, celle de particularités et de singularités ne pouvant être universalisées. Prétendre qu'il n'existe qu'une seule méthode scientifique ne relève pas de la science, mais du scientisme.

C'est à partir d'une épistémologie de managers et non de savants, comme le constate Jacques-Alain Miller, que les actuels experts en psychologie du Conseil national des universités (CNU), et ceux de l'AERES entendent maintenant répartir les équipes de recherche et les formations pédagogiques habilitées. Comment définissent-ils la science ? Les meilleurs épistémologues se sont cassé les dents sur la difficulté du problème. La science est morcelée entre des disciplines extrêmement diverses que rien n'unifie. Ses limites sont floues. Rien n'interdit même de se demander si elle constitue l'unique mode de connaissance possible. « Il n'est nullement nécessaire que l'arbre de la science n'ait qu'un seul tronc, affirmait Lacan en 1964. Je ne pense pas qu'il en ait beaucoup », ajoutait-il, mais il envisageait la possibilité qu'il y en ait deux différents[2]. Sans doute n'ignorait-il pas la distinction minimale entre les démarches nomothétique et idiographique. Le seul point d'accord concernant la spécificité de la science est qu'il n'en existe aucune définition positive. Tout au plus peut-on dégager quelques éléments corrélés à la pensée scientifique, mais aucun n'est déterminant. La mise en formules peut être effectuée par de fausses sciences (astrologie). La « réfutabilité » poppérienne ne pèse pas lourd : quand une expérience contredit la théorie, il n'est pas vrai que cette dernière soit remise en cause ; l'histoire des sciences montre qu'on se satisfait d'y ajouter une hypothèse additionnelle. Lesdites « sciences de l'homme » sont très loin de pouvoir satisfaire, ne serait-ce qu'en partie, les critères de précision, de clarté et de vérifiabilité objective auxquels sont habitués les physiciens, les chimistes ou les mathématiciens. Chacun s'accorde à considérer qu'un abîme sépare les acceptions du terme de science quand on passe des sciences de la nature aux sciences humaines. Qu'importe ces difficultés : nos experts en psychologie se considèrent aptes à sérier entre ce qui est scientifique et ce qui ne l'est pas. À propos, qui les a faits experts ? Qui évalue leurs connaissances en épistémologie ?

Savent-ils que, même en médecine, la méthode clinique connaît aujourd'hui un regain d'intérêt ? Le privilège donné à la singularité conduit à conférer une place majeure aux études de cas dans la méthodologie des cliniciens. Or, comme le rapporte un article récent de *La Revue des maladies respiratoires,* « les rapports de cas effectuent un retour en force dans les journaux les plus prestigieux, y compris ceux qui les avaient bannis lors de l'avènement, un peu aveugle, de la médecine factuelle[3] ». Ils conservent, ajoute l'auteur, « une légitimité indiscutable au sein de la littérature médicale » : certains ont une grande valeur probante, d'autres possèdent un fort potentiel heuristique et pédagogique,

tous sont essentiels pour aborder le versant idiographique de la médecine clinique, en communiquant une expérience pratique difficile à partager autrement. Toutefois, certains de nos experts se déchargent volontiers, avec une apparente modestie, de toute compétence épistémologique, pour se borner à mettre en avant leur aptitude à l'étude de dossiers en fonction de grilles formelles prédéterminées. Il faut savoir que le critère majeur d'évaluation des enseignants-chercheurs repose sur la quantité de leurs publications en des revues scientifiques. Or celles qui sont accréditées par les experts sont en majorité anglo-saxonnes et inféodées à des modèles que les cliniciens récusent. Il leur est ainsi demandé de présenter leurs recherches en les faisant entrer dans les catégories des DSM, manuels diagnostiques et statistiques de l'Association américaine de psychiatrie. Or ces ouvrages, qui se prétendent a-théoriques, coupent les symptômes de tout dynamisme psychique, pour s'efforcer de les décrire de l'extérieur, les mettant ainsi automatiquement en relation avec un supposé dysfonctionnement du corps, qui complaît aux laboratoires pharmaceutiques, fort enclins à en faire la promotion. Ces manuels ont fait leur publicité sur une amélioration de la fidélité diagnostique entre cliniciens. Or non seulement ils ont échoué en ce projet[4], mais ils ont généré d'énormes problèmes quant à la validité des diagnostics. Il est en effet possible de s'accorder pour nommer de manière concordante des phénomènes supposés caractéristiques d'une maladie déterminée même si celle-ci ne possède aucune existence réelle. C'est pourquoi un diagnostic peut être fidèle sans être valide. Un grand nombre des troubles des DSM présentent une validité douteuse et orientent la recherche vers des artéfacts. Aujourd'hui aux États-Unis, les critiques deviennent virulentes à l'encontre de manuels qui font de la timidité et de la crainte de parler en public une « phobie sociale », tandis que toute tristesse devient une maladie dépressive. Qu'on lise à cet égard *Shyness* de Lane ou *The Loss of Sadness* de Horwitz et Wakefield. L'un et l'autre analysent comment ces manuels tentent de transformer en maladies biologiques des comportements ordinaires. Dans la préface du second ouvrage, Spitzer lui-même, principal concepteur du DSM-III, reconnaît que l'absence de prise en compte du contexte historique et social dans la définition des troubles mentaux constitue un sérieux problème auquel doivent maintenant se confronter ceux qui travaillent sur le DSM-V. Tâche colossale qui conduit à une augmentation sans cesse croissante de la liste des syndromes, car le raffinement de l'approche descriptive des comportements humains déviants ou douloureux conduit nécessairement à en découvrir sans cesse de nouveaux. Il s'agit d'une quête dont le terme se trouve à l'infini : il converge vers la singularité du cas. Qu'importent cependant les problèmes de validité, dont témoigne la stérilité de la recherche en psychiatrie depuis le DSM-III ? Les affinités de ces manuels avec la méthode expérimentale suffisent à les rendre incontournables. Les cliniciens sont dès lors sommés de présenter leurs travaux en des cadres nosologiques dont ils contestent résolument la pertinence. Depuis quelques années, une politique concertée des experts tend à valoriser les revues anglo-saxonnes qui prônent la méthode expérimentale, tandis que les quelques revues d'orientation clinique accréditées ne cessent de fondre. Les enseignants-chercheurs en psychologie clinique ne publient pas moins que leurs collègues, mais ils ne le font pas dans les « bonnes » revues, c'est-à-dire celles qui récusent *a priori* leurs hypothèses. Ce serait pourtant si simple, nous suggère-t-on. Il suffirait que nous renoncions à ces dernières pour que nous soient grandes ouvertes les « bonnes » revues – celles dont l'*impact factor* est élevé[5]. Armés de leurs critères, nos experts se font forts de nous démontrer que Freud, Lacan, Klein ou même Janet, Lagache et Winnicott, ne furent pas des chercheurs, n'ayant publié que dans des revues « monoréférencées », non inféodées à la méthode expérimentale. Notez que le « monoréférencement » est toujours une objection faite à des revues cliniques, les revues cognitives bénéficient de la supposition d'un « pluriréférencement », que rien pourtant ne confirme. Nous considérons que la plupart des revues anglo-saxonnes dans lesquelles nous sommes sommés de publier constituent un carcan pour la recherche. Leur promotion risque fort de donner raison à Lacan quand il prévoyait que c'est « au niveau de la sélection du créateur dans la science, du recrutement de la recherche et de son entretien, que la psychologie rencontrera son échec ».

Si le chercheur ne cède pas sur sa conviction d'une heuristique spécifique à la clinique psychodynamique, il ne reste plus à l'expert qu'à quantifier ses publications, à constater leur insuffisance, à récuser l'équipe de recherche à laquelle il appartient, et enfin à éradiquer les enseignements qui y sont associés. La liberté de pensée accordée par l'Université à ses enseignants-chercheurs doit aujourd'hui s'exercer en psychologie dans un cadre de plus en plus ténu.

La psychologie est une discipline morcelée en des spécialités qui ont acquis une telle technicité que nul n'est maintenant capable de posséder les connaissances nécessaires pour être compétent en chacune d'elles. Les universitaires cliniciens ne font guère de difficultés pour reconnaître qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour évaluer les recherches faites dans le

champ cognitif. Il en va de même de la plupart de nos collègues cognitivistes, ceux qui ont l'honnêteté d'adopter la même position sont très minoritaires. La plupart considèrent que leur familiarité avec les sciences dures les rend omni-compétents. Ils n'hésitent pas à donner des leçons de méthodologie concernant la recherche clinique, alors même que, bien souvent, ils n'ont jamais rencontré un patient et ne possèdent aucune expérience des phénomènes psychopathologiques.

IL FAUT AUJOURD'HUI PRENDRE EN COMPTE QUE L'UNITÉ ARTIFICIELLE DE LA PSYCHOLOGIE A VÉCU. Elle a été voulue par Lagache afin de lui permettre de faire son entrée à l'Université, mais elle n'a jamais été, comme l'avait noté Canguilhem, qu'un pacte de coexistence pacifique entre professionnels[6].

Nul ne peut sérieusement contester que la diversité des méthodes et des champs d'application fait de la psychologie une discipline presque aussi morcelée que la médecine. Or, pour ce qui concerne les sciences médicales et odontologiques, les sections du Conseil national des yniversités sont divisées en deux ou trois sous-sections, parfois en quatre, elles-mêmes parfois partagées en options. Pourquoi ne pas étendre ce modèle jusqu'à la psychologie afin d'y instaurer un respect de la spécialisation des savoirs ? La psychologie clinique psychodynamique pourrait alors faire reconnaître, dans l'une de ces sous-sections comportant une option psychanalyse, ses propres critères d'évaluation des diplômes et des enseignants-chercheurs. Il reviendrait ainsi aux cliniciens l'étonnant privilège de pouvoir déterminer quelles sont les revues cliniques ! En ce domaine comme en d'autres, chacun sait que seuls les spécialistes de la sous-discipline, voire de l'option, possèdent les compétences nécessaires pour apprécier la qualité des recherches sur des bases autres que quantitatives. Si la pluralité de la psychologie universitaire venait à disparaître, si sa composante « humaniste » était réduite au silence, elle risquerait fort de tendre vers des techniques de management des populations, dont la campagne récente en faveur de la promotion commerciale des antidépresseurs donne un aperçu.

Dans la conclusion de sa *Critique générale de la psychologie française contemporaine,* Émile Jalley aboutit, comme beaucoup aujourd'hui, à prôner une scission de la psychologie universitaire entre « psychanalyse » et « psychologie objective ». Or il fustige la prudence de ce qu'il nomme « la nomenklatura de la psychologie clinique », en affirmant que, depuis vingt ans, elle n'a rien fait pour produire cette scission. Il est vrai qu'elle s'est montrée à cet égard assez timorée. Les choses sont cependant en train de changer : le Mouvement universitaire pour la psychanalyse (MUPP) demande maintenant la séparation des deux champs de la psychologie. Cependant, il est vrai que la principale association des psychologues cliniciens, le Séminaire inter-universitaire européen d'enseignement et de recherche en psychopathologie et psychanalyse (SIUERPP), hésite encore à prendre ce risque. Que craignent les universitaires qui la composent ? Ont-ils peur de représailles sur leurs équipes ? Trouvent-ils des avantages à la situation actuelle ? Observent-ils la sagesse des psychanalystes évoquée par Jacques-Alain Miller, à savoir « Cause toujours, tu m'intéresses », sagesse conduisant trop souvent à l'inaction politique ? Donnent-ils la préférence à une pratique dans un cabinet coupé du monde ? Ne privilégient-ils pas trop la psychanalyse en intention au détriment de la psychanalyse en extension ? Ou bien se focalisent-ils sur le risque réel de marginalisation de la psychologie clinique ? Il faut préciser en effet que certains cognitivistes se révèlent favorables à une scission de la psychologie, mais à la condition de garder pour eux l'essentiel, à savoir le titre de psychologue, abandonnant aux cliniciens la possibilité de faire des recherches non professionnalisantes.

Quoi qu'il en soit, le contrat de coexistence pacifique, entre tenants des méthodes expérimentale et clinique, qui a cimenté la psychologie universitaire dès sa naissance, vole aujourd'hui en éclats sous les coups d'experts cooptés et monoréférencés. Ils s'attaquent à la liberté de choix des modèles théoriques que l'Université française garantissait jusqu'alors à ses chercheurs. Le management de la recherche associé à l'expertise scientiste génère un totalitarisme rampant qui s'étend bien au-delà de la psychologie. Il gangrène de nombreuses disciplines universitaires et se saisit des institutions de soins ; c'est pourquoi nous devons continuer à être nombreux et résolus à le combattre. ●

1. Luborsky L., Diguer L., Seligman D. A., Rosenthal R., Krause E. D., Johnson S., Halperin G., Bishop M., Berman J. S., Schweizer E. « The researcher's own therapy allegiances : a wild card in comparisons of treatment efficacy », *Clinical Psychology Science Practice,* 1999, 6, 95-106.
2. Lacan J., *Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse. Le séminaire XI,* Paris, Le Seuil, 1973, p. 13.
3. Steichen O., « Les rapports de cas vestiges du passé ? », *Revue des maladies respiratoires,* 2007, 3, 178-87.
4. Kirk S., Kutchins H., « Aimez-vous le DSM ? » [1992], *Les Empêcheurs de tourner en rond,* Synthélabo, Le Plessis-Robinson, 1998.
5. Le facteur d'impact d'une revue représente, pour une année donnée, le rapport entre le nombre de citations se référant à cette revue sur le nombre d'articles publiés par celle-ci, le calcul s'effectuant sur une période de référencement de deux ans. Pour donner une indication quant à la pertinence du chiffre obtenu, soulignons qu'une citation critique d'un article pèse le même poids qu'une citation élogieuse.
6. Canguilhem G., « Qu'est-ce que la psychologie ? », *Cahiers pour l'analyse,* 1966, 1, p. 79-93.

Fondations9-6 16/04/08 16:46 Page 102



Fondations9-6 16/04/08 16:45 Page 103

UNE COURSE CONTRE LA MONTRE

HE ZENGKE*

Il n'existe que deux moyens de parvenir à un système politique plus développé : le premier est la réforme, l'autre la révolution. Depuis l'ouverture du pays au monde, le développement politique de la Chine a progressé au cours d'une réforme politique incrémentielle, pendant laquelle plusieurs réalisations significatives ont été accomplies. Après plus de vingt années de cette réforme, le système politique chinois s'est transformé, passant d'un totalitarisme caractérisé par une forte centralisation et un contrôle général[1] à un système post-totalitaire. Ce dernier est un système politique mixte combinant à la fois des caractéristiques de l'autoritarisme et de la démocratie : il peut ainsi être qualifié de néo-autoritaire[2]. Cette particularité demande une analyse plus spécifique de la politique en temps de transition ou de réforme. Il s'agit ainsi de mettre l'accent sur les modèles idéaux et sur les objectifs de la réforme politique, son processus, ses motivations, son évolution historique et son avenir.

LE MODÈLE IDÉAL DE LA RÉFORME POLITIQUE CHINOISE : LA DÉMOCRATIE MIXTE Certains chercheurs ont attentivement étudié le déroulement concret de la réforme politique chinoise, en dégageant un certain nombre de modèles idéaux très instructifs.

L'un de ces modèles est celui de l'État de droit avec mécanismes de consultation. Pan Wei a mis en avant le fait qu'« il existe deux choix possibles vers lesquels peut s'orienter la réforme politique : le premier est la démocratisation, le second, l'État de droit. « Aucun pays n'a jamais réussi à atteindre ces deux objectifs dans le même temps, n'y parvenant que par séquences. Bien que démocratie et État de droit soient compatibles, les deux processus ne se sont jamais déroulés simultanément, dans la mesure où chacun requiert des mécanismes distincts […]. La réforme politique visant à établir la primauté de la loi et à doter le pays d'une administration moderne est la mieux adaptée à la mentalité chinoise[3]. » Citant les modèles adoptés par Hong Kong et par Singapour, qui relèvent de la société chinoise, il nomme ce type de système politique « État de droit sans démocratie ». Selon lui, la réforme politique chinoise est appelée à établir un système où la primauté de la loi est associée à des mécanismes de consultation, ce qui implique cinq piliers institutionnels : une administration neutre, un système judiciaire indépendant, des institutions anticorruption indépendantes, un système de consultation sociale à grande échelle intégrant les assemblées populaires nationale et provinciales, la pleine protection légale des libertés d'expression, de la presse, de rassemblement et d'association. Il résume un tel modèle par les cinq aspects suivants :

Substituer le règne de la loi au règne des personnes.

Mettre l'accent sur l'égalité de tous devant la loi.

3. Insister sur la mise en application des lois et rendre plus difficile leur transgression.

4. Encadrer le champ d'action et les fonctions du gouvernement, établir un gouvernement limité, protéger la liberté de la vie économique et sociale, encourageant ainsi la créativité de la nation.

5. Rechercher l'ordre et la liberté conformément aux traditions chinoises[4].

Le deuxième modèle est celui de l'État coopératif, développé par Kang Xiaoguang. Selon lui, la formule de base d'un État coopératif est : autoritarisme politique + économie de marché libérale + corporatisme + État-providence. Système moderne de partage du pouvoir entre différentes classes, le corporatisme suit quatre principes fondamentaux : le principe d'autonomie, le principe de coopération, le principe d'équilibre des pouvoirs et le principe de partage. Le premier de ces principes caractérisant l'État coopératif est en effet l'autonomie du pouvoir, du capital, du savoir et du travail. Une telle autonomie du pouvoir intègre un certain autoritarisme. Le groupe dominant représente

* Directeur exécutif et professeur au Centre chinois de politique et d'économie comparées.

ainsi l'ensemble des classes sociales, n'étant subjectivement responsable que devant lui-même, mais devant rendre des comptes à l'ensemble du peuple et de l'État pour ce qui est de ses actions objectives. La plupart des membres de la bureaucratie sont issus de la classe intellectuelle, le système d'évaluation concernant à la fois cette classe intellectuelle et la classe dirigeante. L'autonomie du capital associe quant à elle l'économie de marché à la primauté de la loi. Elle se construit en effet par les mécanismes du marché et par la protection légale de la propriété privée. L'autonomie du savoir est garantie par la liberté de la presse, la liberté d'expression ainsi que par la liberté universitaire. Enfin, le principe d'autonomie du travail consiste en l'organisation d'associations fonctionnelles dotées du monopole de la représentation, permettant aux travailleurs de participer à la politique par leur intermédiaire. Le but de cette « autonomie » est de parvenir à une coopération effective. Le modèle politique coopératif est un système de consultations ou de négociations multipartites, où les membres des différentes classes sociales se groupent dans des associations fonctionnelles fondées sur l'appartenance professionnelle et où le gouvernement élabore les politiques publiques conjointement avec ces associations. Le gouvernement préside de manière neutre les négociations de classes, au cours desquelles se résolvent les conflits sociaux. L'établissement de l'autoritarisme peut, dans une certaine mesure, limiter le contrôle exercé sur le pouvoir par les plus riches et contrebalancer le pouvoir arbitraire du capital. Le principe de partage vise fondamentalement à répartir équitablement les richesses et les opportunités, à restreindre le pouvoir économique du capital par l'instauration de l'État-providence, à restreindre le pouvoir politique du capital par l'autoritarisme et le corporatisme, et à protéger les droits fondamentaux des groupes défavorisés. La théorie de l'État coopératif privilégie le compromis et l'équilibre entre liberté et égalité[5].

Le troisième modèle repose sur l'établissement d'institutions démocratiques au niveau de l'État. Wang Shaoguang et Hu Angang considèrent que la transition politique chinoise doit s'attacher davantage au renforcement et à l'amélioration des autorités publiques plutôt qu'à leur abolition ou à leur restriction. En d'autres termes, la priorité est à la démocratisation, l'institutionnalisation et la standardisation des institutions étatiques existantes, à une forte amélioration de leurs composantes les plus faibles, et à la construction d'un gouvernement doté d'une forte capacité de bonne gouvernance. Les institutions étatiques fondamentales devraient ainsi assurer huit capacités : la sauvegarde de la sécurité nationale et de l'ordre public (capacité de coercition) ; la mobilisation et la répartition de ressources sociales (capacité de collecte) ; la promotion et la consolidation de l'identité nationale (capacité de légitimation) ; le maintien de l'ordre économique et social (capacité de régulation) ; la capacité d'assurer contrôle, supervision et coordination au sein des institutions nationales (capacité de pilotage) ; la garantie d'une justice distributive (capacité de redistribution) ; l'intégration aux institutions officielles des demandes de participation des citoyens (capacité d'admission) ; la coordination des différents intérêts dans l'élaboration des politiques publiques (capacité d'intégration). La construction en ce sens des institutions étatiques fondamentales revient à stabiliser les relations entre les différents acteurs, à moderniser le système de finances publiques, à élargir les canaux de participation politique des citoyens et, dans le même temps, à renforcer la structure du Parti. En des termes plus simples, la Chine doit mettre en œuvre une seconde génération de stratégies réformatrices concernant au premier rang les institutions fondamentales de l'État[6].

Le quatrième modèle est celui de la démocratie incrémentielle, développé par Yu Keping. Il inclut plusieurs points clés : l'importance des procédures démocratiques et l'accomplissement de la démocratie procédurale ; le rôle des organisations de la société civile et des citoyens dans la construction de la démocratie socialiste ; la primauté de la loi et la soumission du parti dirigeant aux règles de droit ; la démocratie interne du Parti et la *grassroots democracy ;* le rôle moteur du parti dirigeant et du gouvernement dans la construction de la démocratie[7].

Le cinquième modèle associe État de droit et démocratie. Wang Guixiu considère que la défaillance principale du système traditionnel réside dans la « sur-centralisation du pouvoir », qui se traduit par la « sur-concentration du pouvoir entre les mains du comité du Parti », la « sur-centralisation du pouvoir au sein du gouvernement national » et la « sur-concentration du pouvoir chez les hauts fonctionnaires ». La réforme politique doit remplacer ce type de système politique par « système d'État de droit avec démocratie »[8].

Ces cinq conceptions de la réforme politique mettent l'accent sur des éléments différents. La théorie de l'État de droit avec mécanismes de consultation accorde ainsi la priorité à l'établissement de la primauté de la loi. Le modèle de l'État corporatiste met en avant la coopération et la négociation entre un État autoritaire et des associations fonctionnelles. La théorie de la démocratisation des institutions étatiques décrit le rôle fondamental du renforcement de la capacité de l'État. Le modèle de la démocratie incrémentielle accorde un rôle irremplaçable à la société civile aussi bien qu'à

l'État dans la construction de la démocratie. Enfin, le modèle d'État de droit démocratique insiste sur l'accomplissement de la démocratie interne au Parti afin de résoudre le problème de sur-concentration du pouvoir dans les mains des bureaucrates.

Tous ces modèles ont des éléments communs. Ainsi, tous placent la primauté de la loi comme le premier et le plus important des objectifs de la réforme politique. Par ailleurs, tous décrivent une stratégie de réforme acceptable par les différentes parties et permettant une transition douce entre l'ancien et le nouveau système politique, pouvant se produire sans causer de choc social majeur. Ce point rend envisageable la mise en application réelle de ces modèles. Enfin, tous se montrent très réticents vis-à-vis de la démocratie électorale et plus particulièrement de l'idée d'élections nationales. Des chercheurs tels que Pan Wei et Kang Xiaoguang s'y opposent même fermement.

D'après la théorie de l'« État de droit avec mécanismes de consultation », la démocratisation et le développement de l'État de droit sont deux processus incompatibles, qui peuvent même s'entraver mutuellement. Cette vision contredit la réalité d'un développement démocratique depuis la base de la société parallèlement à la construction d'un État de droit. En outre, elle peut difficilement recevoir le soutien de divers groupes sociaux dans la mesure où elle repousse explicitement l'idée de démocratie. Ce modèle présente ainsi une certaine contradiction : bien que globalement opposés à la démocratie, les théoriciens de l'État de droit avec mécanismes de consultation y ont inclus quelques éléments relevant du libéralisme et de la démocratie délibérative. Un système judiciaire indépendant, un système de consultations sociales, les libertés de la presse, d'expression, de rassemblement et d'association, établis sur une base légale, en sont ainsi des piliers majeurs. La théorie de l'État corporatiste envisage quant à elle un État autoritaire comme un système politique permanent, en rupture avec la pensée universitaire dominant aussi bien en Chine que dans le monde, et conçoit l'autoritarisme comme un système transitoire, destiné à terme à devenir un système politique démocratique. La théorie de construction d'institutions démocratiques donne la priorité à l'amélioration de la capacité de l'État. Elle tend donc à revêtir une forme centralisatrice, accordant moins d'attention à des idées relevant de la gouvernance démocratique telles que la consolidation de la société civile, ainsi que la délibération et le partenariat entre la société civile et l'État. La théorie de la démocratie incrémentielle délaisse quant à elle la démocratie délibérative. Enfin, la théorie de l'État de droit avec démocratie met en exergue la démocratie interne du Parti, la démocratie sociale étant laissée de côté.

LE CHEMIN PRÉFÉRENTIEL DE LA RÉFORME POLITIQUE CHINOISE : LA RÉFORME INCRÉMENTIELLE Chacune de ces cinq théories a ses propres mérites et est source d'enseignements. Sur ces bases, je développerai ici ma conception de la réforme politique, consistant en un système politique démocratique composé, élaboré sous la conduite du socialisme libéral. Promouvant l'idée de liberté politique combinée à la justice sociale, le socialisme libéral est un système de valeurs compatible avec l'économie socialiste de marché. Ce système démocratique composé combine la démocratie électorale, la démocratie libérale et la démocratie délibérative. La démocratie électorale est à l'œuvre lorsque les dirigeants, à des échelons divers, sont désignés au moyen du suffrage universel, au cours d'élections libres et concurrentielles. Les élections sont un élément procédural majeur d'une démocratie, garantissant la responsabilité politique des dirigeants. L'expression « démocratie libérale » groupe plusieurs aspects tels que l'existence d'une Constitution, l'État de droit, un pouvoir limité, un système judiciaire indépendant, l'équilibre des pouvoirs, la liberté de la presse, etc. Elle incite donc à la transition vers l'État de droit. Le libéralisme offre la garantie institutionnelle des droits et libertés politiques des citoyens et le développement de la société civile. La démocratie délibérative est une conception importante de la démocratie, insistant sur le processus délibératif d'élaboration des politiques entre les associations fonctionnelles et les institutions de l'État, par des moyens aussi divers que l'intégration des élites, les consultations, les auditions publiques, les débats médiatiques et la délibération publique. Il s'agit ici de maintenir la justice sociale et d'entendre la voix des groupes défavorisés dans le processus de diffusion des valeurs sociales. Le chemin vers un tel système démocratique composé passe par la pression de la base en faveur de la démocratie électorale, le processus descendant d'élaboration de l'État de droit et l'extension de la démocratie délibérative à la base aussi bien qu'aux élites. La notion de démocratie composée rejoint l'idée d'une gouvernance démocratique, selon laquelle la réforme politique doit s'orienter vers l'approfondissement de la démocratie, l'affirmation de la primauté de la loi, la sauvegarde des droits de l'homme, l'efficacité et l'intégrité du gouvernement. Ne se limitant pas à l'amélioration de la capacité de l'État, cette notion s'attache aussi à la consolidation de la société civile. Elle ne promeut pas que la démocratisation, mais aussi l'État de droit. Elle ne vise pas que la liberté politique, mais aussi la justice sociale ; si elle met l'accent sur la démocratie interne au Parti, elle donne aussi de l'importance à la démocratie sociale. Elle ne considère pas que la réforme politique, mais

envisage aussi le moyen de réaliser une transition douce entre l'ancien et le nouveau système. Ces caractéristiques font du système démocratique composé un choix politique réaliste et souhaitable.

La réforme économique chinoise s'est déroulée de manière incrémentielle. Sur le plan politique, ce caractère incrémentiel est également présent. Au cours des dernières années, des économistes de Chine et d'ailleurs se sont engagés dans une analyse approfondie de cette période de transition et de réforme économiques, et ont produit un grand nombre de travaux académiques de qualité. D'autres chercheurs issus des sciences politiques ont plus récemment procédé de la sorte, envisageant la réforme politique chinoise sous des angles très instructifs.

L'économie de la transition a commencé par étudier les caractéristiques, les bénéfices et les faiblesses de la réforme économique chinoise, en comparant les périodes de transition vécues par la Chine et par la Russie. Le point de vue dominant est que la Chine s'est engagée dans une réforme incrémentielle tandis que la Russie optait pour une réforme radicale qualifiée de « traitement de choc ». Un processus incrémentiel consiste en des avancées progressives conduites par le biais d'expérimentations, le plan défini initialement étant mis en œuvre pas à pas. La comparaison entre Russie et Chine a conduit les économistes à juger le mode incrémentiel préférable. Certains ont tenté de théoriser cette préférence. Conditions initiales différentes, objectifs différents, nombreux sont les facteurs pouvant expliquer que les deux pays aient choisi des stratégies réformatrices opposées. Un contexte favorable ainsi que la nature socialiste de la réforme et des objectifs qui en résultent expliquent que la Chine ait préféré le mode incrémentiel.

Les appuis théoriques de la réforme incrémentielle peuvent être trouvés dans l'empirisme et dans l'évolutionnisme. En effet, l'économiste américain Murell trouve un fondement philosophique à la théorie incrémentielle dans deux écoles théoriques : l'« économie de l'évolution », d'une part, le « conservatisme politique" », d'autre part. Les deux théories s'opposent à la tradition de « rationalisme constructif » en matière d'évolution institutionnelle et militent pour un « rationalisme de l'évolution ». L'économie évolutionniste envisage la société comme un ensemble de processus d'information. L'évolution sociale est ainsi un processus de développement agrégatif des niveaux existants de savoir et d'information. Pour les évolutionnistes, de tels processus équivalent à « escalader une montagne pierre par pierre » (notons la similarité avec la « traversée du gué » de Deng Xiaoping). Puisque les niveaux de connaissances sont limités, il importe en matière d'évolution institutionnelle de progresser pas à pas, très précautionneusement. Pour les évolutionnistes, la réforme est un processus d'apprentissage par l'action. L'évolutionnisme attache de l'importance aux essais de portée limitée et à l'accumulation des expériences et des sagesses ; il s'oppose aux plans de grande ampleur, mis en œuvre à grande vitesse et bien souvent irréversibles. Pour autant, une réforme incrémentielle ne se limite pas à la préservation du système existant, mais encourage aussi le développement concomitant du nouveau système, aboutissant ainsi à un « système mixte ».

Un autre argument en faveur de la réforme incrémentielle peut être trouvé en analysant les coûts et les bénéfices de la réforme. De nombreux chercheurs ont montré qu'une réforme radicale est très rapide mais, dans le même temps, très coûteuse, tandis que la réforme incrémentielle est très lente, mais coûte moins. Pour Fan Gang, un universitaire chinois, la réforme entraîne deux types de coûts distincts : les « coûts de mise en œuvre » et les « coûts de friction ». Selon lui, une réforme radicale entraîne des coûts de mise en œuvre peu élevés, mais des coûts de friction importants. À l'inverse, la mise en œuvre d'une réforme incrémentielle est plus coûteuse, mais le fait qu'elle entraîne moins de résistances lui permet un coût de friction très faible.

Lin Yifu, entre autres chercheurs, a montré que la réforme incrémentielle chinoise se réfère à un « optimum de Pareto », en ce qu'elle vise à accroître le montant total des ressources distribuables pour en faire bénéficier l'ensemble de la population sans directement changer la structure établie.

La réforme incrémentielle incarne un mode de réforme ascendant : elle débute à un micro-niveau, par des expériences partielles, puis la réforme s'incrémente à partir du système existant, pour se répandre pas à pas à l'ensemble du système. Cela constitue une autre différence entre la réforme menée en Chine et celle conduite dans les anciens pays soviétiques. Elle présente l'avantage d'atténuer les chocs, réduisant ainsi le risque de désordre social. Néanmoins, la réforme incrémentielle porte en elle ses propres limitations. Ainsi, son coût cumulé ne peut que s'accroître à mesure qu'elle se poursuit, rencontrant de ce fait des résistances grandissantes à mesure de son avancée. Par le manque d'une perspective scientifique de l'ensemble du système, le lien et la coordination des différentes mesures de réforme sont insuffisants, rendant exorbitant le coût dû aux frictions entre l'ancien système et les diverses parties du nouveau système.

À l'instar de l'économie de la transition, des théoriciens politiques ont entrepris d'analyser les principales

formes et les expériences significatives de la réforme politique chinoise. Ces études peuvent être groupées sous l'intitulé « politique de la réforme ». Dans son article « L'incrémentalisme en politique : expériences politiques menées en vingt ans de réforme », Zheng Yongnian a souligné que la réforme politique chinoise est un processus de progrès continu par expérimentations, caractéristique d'une démarche incrémentielle.
Xu Xianglin partage l'idée selon laquelle la réforme politique chinoise est de type incrémentiel, celle-ci consistant en un ensemble de politiques rationnelles et réalistes entreprises par les réformateurs, les politiques existantes pouvant à tout moment être réajustées. La position des réformateurs tient ainsi compte des limites contextuelles ainsi que des incertitudes quant aux résultats futurs de la réforme. Les effets cumulés de la réforme incrémentielle se sont révélés très bénéfiques. Ce succès est dû à l'insistance sur le réalisme des objectifs assignés à la réforme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement. Les choix politiques se sont caractérisés par la rationalité et par la prudence, la réforme du système existant parvenant à maintenir continuellement l'équilibre entre héritage et changement[9]. Dans un autre article, Xu Xianglin revient sur la méthode de « traversée du gué pierre par pierre », qui permet aux dirigeants, à l'administration et aux citoyens de tirer de façon continue les enseignements du processus de réforme. Cette attitude rend les choix politiques flexibles, ouverts à l'évaluation et à l'ajustement au regard des résultats obtenus. La réforme incrémentielle procède par vagues, réduisant les risques et permettant de s'accommoder de l'incertitude inhérente à tout processus de changement. En tant qu'instrument épistémologique et méthodologique, la traversée du gué pierre par pierre a garanti un progrès continuel de la réforme politique incrémentielle chinoise[10].Yu Keping partage en partie cette analyse. Au-delà des caractéristiques de l'incrémentalisme pur, il insiste sur le besoin de créer de nouveaux incréments en maintenant l'existant. Il approuve l'idée selon laquelle la réforme politique incrémentielle se référerait à un optimum de Pareto, c'est-à-dire qu'elle vise la stabilité, l'ordre et l'efficacité de la réforme politique par l'addition de nouveaux intérêts sans heurter les intérêts déjà existants des citoyens[11]. Il faut cependant noter que certains chercheurs doutent de cette nature d'optimum de Pareto. Selon eux, la réforme politique est un ajustement des intérêts et du pouvoir en place, qui a pour résultat de modifier les intérêts initiaux, ce qui conduit inévitablement à léser certains acteurs. L'essentiel serait donc de compenser les effets négatifs de la réforme pour ceux qui en sont victimes. Reprenant l'idée d'une réforme de type traversée du gué, Kang Xiaoguang considère qu'elle n'a ni buts ni orientations clairement définis, chaque mesure concrète étant une réponse urgente à une crise à venir. En tant que processus d'apprentissage continu, ce type de réforme consiste en une réaction passive à la crise. Occupant la position dominante dans les relations entre État et société, le gouvernement, comme tout « individu économique rationnel », choisit la stratégie la plus bénéfique parmi les diverses possibles. Le parti au pouvoir et le gouvernement peuvent ainsi surmonter différentes crises en réussissant à concilier changement et conservation[12].
Pour résumer l'impact de l'économie de la transition et de la politique de la réforme sur les chemins empruntés par la réforme chinoise, nous pouvons conclure que la réforme politique incrémentielle est bien la meilleure voie à prendre par la Chine. Ses caractéristiques sont les suivantes : la pensée qui la guide est celle de la traversée du gué pierre par pierre ; elle procède pas à pas, par des essais et expérimentations ; elle est irréversible dans le sens où elle progresse de façon continue et par réussites périodiques, du plus simple au plus difficile, de la périphérie du système à son centre. Les raisons pour lesquelles il s'agit de la méthode la mieux adaptée à la Chine sont les suivantes : en premier lieu, les réformateurs gardent la maîtrise de la réforme et peuvent ainsi choisir au bon moment et rationnellement la stratégie à adopter par la comparaison des coûts et des bénéfices de chaque possibilité ; en deuxième lieu, cette méthode rencontre peu de résistance, tentant de transformer un changement brutal en plusieurs changements modérés, réduisant les coûts de friction et pouvant ainsi plus facilement atteindre l'équilibre entre réforme et stabilité politique ; en troisième lieu, la démarche commence par des expérimentations menées dans certaines régions, permettant, d'une part, de tester et d'ajuster les stratégies de réforme en fonction des résultats attendus, d'autre part, de remplir les objectifs d'innovation institutionnelle tout en résolvant l'incertitude quant à ses effets et évitant enfin à la réforme de se trouver bloquée ; quatrièmement, les résultats d'une transition politique fondée sur la réforme incrémentielle se trouvent consolidés, puisque le rythme de la réforme respecte l'évolution de la structure sociale et de la culture politique, sur lesquelles il se calque.

TRANSFORMATION STRUCTURELLE CRÉATIVE EN PÉRIODE DE TRANSITION POLITIQUE : LE SYSTÈME POLITIQUE DUALISTE La réforme politique incrémentielle ne peut être à l'œuvre que dans une période de transition politique d'une certaine durée. Pendant cette transition, la coexistence de l'ancien et du nouveau système est tout à fait normale. En économie, le système de prix dua-

liste est considéré comme une innovation majeure de la réforme économique chinoise. Le passage des prix planifiés à un système dualiste associant prix planifiés et prix de marché est l'élément central de la transition douce vers l'économie de marché qu'a connue le pays. De même, le succès de la réforme politique viendra de la capacité à établir un nouveau système politique compatible avec l'ancien, qu'il pourra remplacer pas à pas. Un système politique dualiste garantira ainsi à la réforme politique un atterrissage en douceur.

La transition politique de l'autoritarisme vers la démocratie nécessite donc un système politique autoritariste dualiste prenant les caractéristiques à la fois de l'ancien et du nouveau système. Avant les réformes et l'ouverture au monde du pays, le système politique chinois était aussi autoritaire que totalitaire. D'une part, le pouvoir était extrêmement concentré entre les mains du gouvernement national, du parti dirigeant et des hauts responsables. D'autre part, le pouvoir de l'État s'insinuait dans les moindres recoins de la société qui se trouvait phagocytée, et il n'existait aucune limitation à ce pouvoir de l'État. Il serait trop difficile de bâtir un système politique démocratique directement et rapidement sur les bases d'un tel système, dans la mesure où la démocratie requiert des conditions appropriées, incluant les infrastructures économiques et sociales ainsi que la structure et la culture politiques. L'élément à mettre en place prioritairement dans un processus de réforme politique tel que stipulé par Deng Xiaoping est la décentralisation, dont l'objet est de séparer les entreprises du gouvernement, de séparer le gouvernement du parti dirigeant et d'encourager les gouvernements aussi bien national que locaux. Après une longue période d'efforts réformateurs, la Chine a progressivement construit un système politique d'autoritarisme technocratique. Ce type de système politique a permis de sauvegarder les libertés économiques et le droit de propriété, favorisé le développement des mécanismes de marché, allégé le contrôle sur la société et ébauché des dispositifs pluralistes limités. Dans une certaine mesure, ce système politique autoritaire a atteint l'équilibre entre la prédominance du parti dirigeant, l'autorité du gouvernement national, son efficacité, la créativité des régions et l'autonomie de la société. Il a créé les conditions nécessaires à une future transition vers un système démocratique, telles que le développement de l'économie de marché, la croissance de la société civile, un pluralisme grandissant des groupes d'intérêts et la popularisation d'une culture civique. Ce n'est que sur ces bases fermement établies qu'un système démocratique pourrait être implanté et consolidé.

Comme nous l'avons vu, le système démocratique dont a besoin la Chine est de type composé, visant à combiner la démocratie électorale, la démocratie libérale et la démocratie délibérative. La mise en place d'un système politique dualiste est une passerelle essentielle en vue de la réalisation de ces trois facettes de la démocratie.

En matière de sélection des dirigeants, des institutions dualistes doivent permettre un passage de la cooptation à l'élection, en combinant dans un premier temps ces deux processus. Traditionnellement, le recrutement et la promotion des cadres se font selon un processus de sélection contrôlé par les autorités supérieures. Récemment, plusieurs innovations institutionnelles ont été introduites en vue de réformer le recrutement et la promotion des cadres du Parti et du gouvernement, parmi lesquelles on peut citer : « le vote à deux tours pour désigner le secrétaire du Parti au niveau villageois », la recommandation publique et l'élection concurrentielle des maires et des secrétaires du Parti dans les municipalités, ainsi que des mesures plus transparentes et plus démocratiques d'évaluation et de promotion des cadres associant « recommandation démocratique », sondage d'opinion avec enquête du département de l'Organisation, discussion et approbation par les autorités supérieures, et ouverture aux critiques du public avant la nomination formelle. Ces innovations institutionnelles ont constitué une solution satisfaisante pour combiner la démocratie interne au Parti avec la démocratie sociale, accroître le degré de participation des citoyens aux processus de recrutement et de promotion des cadres, assurer le droit à l'information des citoyens, tout en continuant d'insister sur des principes de base tels que la prédominance du parti dirigeant et son pouvoir de décision dans le recrutement et la promotion des cadres. Ce système dualiste original a ainsi relié le système de cooptation des cadres avec celui de recommandation et d'élection. Ces innovations institutionnelles ont le potentiel pour favoriser une future transition vers la démocratie électorale, offrant les conditions pour un passage de ce système dualiste à un nouveau système unique. Elles doivent donc être encouragées et améliorées pour avancer encore la transition depuis l'ancien système de sélection et de cooptation.

Un système dualiste permettant initialement la coexistence du pouvoir personnel et de l'État de droit ouvre la voie à un passage futur de l'un à l'autre. Pendant la révolution culturelle (1966-1976), la Chine a connu une période de règne personnel en dehors de tout système légal, ignorant les droits et libertés des citoyens et inaugurant une longue période de turbulences politiques. Après les réformes et l'ouverture au monde, l'amélioration du système légal socialiste est devenue un

objectif prioritaire de la réforme politique. L'accent a été mis sur l'établissement d'un système légal et sur le strict respect de celui-ci : cela caractérise une période de transition essentielle, où le pouvoir personnel s'intègre à ce système légal. Le XV^e congrès du Parti a ainsi défini l'objectif de construction d'un État de droit socialiste, ce qui constitue un premier tournant d'importance. La priorité a été donnée au gouvernement par la loi, à l'administration par la loi et à la justice rendue par les instances juridiques, tandis que le processus d'élaboration des lois était amélioré. Depuis le XVI^e congrès du Parti, les universitaires chinois militent pour que le parti dirigeant s'administre dans le respect de règles de droit, que sa légitimité soit issue d'élections, qu'un système de contrôle judiciaire soit établi, etc., ce qui annonce sans doute d'autres progrès importants à venir dans la transition vers un État de droit.

Dans la phase de transition d'un processus décisionnel monopolistique à un processus décisionnel délibératif, on peut également parler de système dualiste dans la mesure où coexistent un pouvoir de décision unique et un pouvoir partagé. Considérant la répartition horizontale du pouvoir décisionnel au sein du régime, ce caractère dualiste s'incarne dans la cohabitation, d'une part, du système exécutif constitué du Parti et du gouvernement, qui occupent la position dominante dans le processus de décision, d'autre part, de l'Assemblée populaire et de la Conférence consultative politique du peuple, qui jouent dans ce processus un rôle d'examen et d'approbation, de consultation et de délibération. Cette configuration correspond aux fondements du modèle d'État de droit avec mécanismes de consultation, ou, en d'autres termes, d'« incorporation du politique dans l'administration[13] ». Quant à la répartition verticale du pouvoir décisionnel, on peut encore parler de dispositif dualiste, qui accorde aux diverses provinces une voix et un nombre de représentants égaux à la commission de l'Économie et des Finances de l'Assemblée populaire, tout en maintenant le pouvoir d'allocation des ressources et de nomination du personnel dans les mains du gouvernement national. De même, si l'on considère le modèle donnant la préférence à une gouvernance coopérative entre l'État et la société, le modèle d'État corporatiste est également de type dualiste en ce qu'il associe le maintien de la prédominance étatique à des mécanismes de négociation entre l'État et les associations fonctionnelles.

Ces modèles de processus décisionnels fondés sur des dispositifs dualistes favorisent une certaine ouverture d'esprit et créent un cadre propice à la démocratie délibérative. Le XVI^e congrès du Parti a ainsi émis un certain nombre de propositions politiques constituant d'importants pas en avant : réforme et amélioration du processus d'élaboration des politiques ; établissement d'un système de recueil de l'opinion publique ; consultations et auditions publiques pour les sujets importants ; amélioration des procédures de consultation des experts ; renforcement du caractère scientifique et démocratique du processus décisionnel[14]. Certains gouvernements locaux ont défini un grand nombre d'innovations institutionnelles intéressantes telles qu'un programme de dialogue entre résidents urbains et responsables municipaux, consultations démocratiques, discussions délibératives, évaluation des responsables gouvernementaux par l'assemblée populaire, forums publics par Internet. Offrant aux citoyens des occasions réelles de participer à la discussion et à l'évaluation des politiques publiques, toutes ces pratiques méritent maintenant de se répandre aux autres régions.

MOTEURS ET MOTIVATIONS DE LA RÉFORME POLITIQUE CHINOISE : UNE COMBINAISON DE CRISES ET D'INTÉRÊTS ANTICIPÉS Pour quelles raisons la réforme chinoise est-elle survenue ? Pourquoi peut-elle se poursuivre ? De telles questions ne peuvent qu'intéresser la recherche nationale. Étudier les raisons de la mise en place et de la poursuite de la réforme politique chinoise nécessite une analyse des motivations qui l'ont sous-tendue, plusieurs perspectives pouvant être adoptées. J'adopterai pour ma part le point de vue du néo-institutionnalisme.

Dans la perspective du néo-institutionnalisme, la réforme est un processus d'innovation institutionnelle remplaçant un ancien système par un nouveau. Sur le plan politique, il s'agit donc d'un processus d'innovation des institutions politiques, dont les gouvernements national et locaux sont les acteurs majeurs. Si nous faisons la distinction entre, d'une part, le changement institutionnel induit par les individus et les groupes et, d'autre part, les mutations volontairement initiées par le gouvernement dans le domaine économique[15], nous pourrons définir la réforme politique comme un type d'évolution institutionnelle dirigée, sous la conduite du gouvernement. Celui-ci, de même que les gouvernements d'autres échelons, se pose en fournisseur d'un nouveau système et en réformateur de l'ancien. Quelles sont les raisons qui l'ont conduit à une telle position ? Le « gouvernement réformateur » peut être considéré comme une personne économiquement rationnelle, cherchant à maximiser ses intérêts par un calcul coûts/bénéfices. Ce n'est que lorsque le coût de mise en œuvre de l'existant se révèle trop lourd, du fait de la résistance offerte par les demandeurs d'un nouveau système, que les réformateurs prennent conscience de l'imminence

d'une crise. La réforme est mise à l'agenda, l'ancien équilibre institutionnel étant alors rompu. Autrement dit, quand l'ancien système doit faire face à de lourdes difficultés, et seulement à ce moment-là, les réformateurs prennent conscience de la nécessité d'une réforme rapide. Ce n'est qu'au moment où il sera certain que les bénéfices attendus seront supérieurs aux coûts prévisibles que le « gouvernement fournisseur » trouvera une motivation pour proposer un nouveau système par le biais d'innovations institutionnelles. Dans tout autre cas, le gouvernement ne sera pas porteur de la réforme. C'est donc bien l'anticipation de la crise qui amène la réforme institutionnelle, tandis que l'anticipation des bénéfices préside aux innovations institutionnelles.

De la combinaison de ces deux facteurs ont résulté la survenue et la durée de la réforme politique chinoise. L'ouverture au monde et la globalisation placent la réforme chinoise face à de sérieux défis, du fait notamment des pressions nées de la comparaison avec les régimes étrangers. L'ensemble des dirigeants et des intellectuels chinois ont conscience de ces pressions et de ces défis. L'expérience dramatique de la révolution culturelle a amené un rejet de l'ancien système politique par la population qui, victime de la concentration outrancière des pouvoirs, a pris conscience des faiblesses d'un régime fondé sur une centralisation excessive. Avec la réforme et l'ouverture, la légitimité politique du Parti et du gouvernement n'a plus trouvé ses sources dans la révolution, mais dans la performance économique. En effet, les progrès accomplis en matière de développement et l'élévation du niveau de vie sont devenus des atouts majeurs en vue du soutien de la population. Pendant cette période, l'État a principalement pris la forme d'un « État développeur ». Le principal souci des réformateurs est de proposer des réformes politiques compatibles avec le développement et avec les demandes de réformes économiques ; c'est ce critère qui préside au choix de lancer ou non une réforme politique, et, le cas échéant, à la définition de ses étapes. Le caractère adaptatif de la réforme politique est dès lors évident. Il est ainsi plus bénéfique politiquement d'attribuer à la réforme des objectifs de développement, or, la réforme administrative permet de satisfaire à ces objectifs tout en respectant la stabilité politique et le régime en place. La réforme politique chinoise progresse ainsi par vagues. Arrivée à mi-chemin, elle s'accompagne en effet de nouvelles pressions, issues notamment de la corruption larvée, de l'affaiblissement des capacités de l'État, des très grandes inégalités de revenus, des revendications non institutionnelles contre le pouvoir politique, de l'effondrement de l'Union soviétique et des régimes d'Europe de l'Est, et enfin de l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce. Chacun de ces facteurs a profondément remis en question le système politique existant et a fait émerger des pressions croissantes en faveur de la réforme. La légitimité née de la performance économique porte ses propres limites, qui paraissent difficilement surmontables. Elle s'affaiblit inévitablement à mesure que le développement économique rencontre des difficultés et que la polarisation entre riches et pauvres s'aggrave. Il devient donc de plus en plus important de fonder une nouvelle légitimité. Cela demande une action à long terme en faveur de mécanismes dynamiques destinés à assurer la stabilité politique par la lutte contre la corruption, le soutien au développement économique et le respect de la justice sociale. Le choix rationnel qui a été effectué en vue d'anticiper la crise et d'obtenir des bénéfices politiques s'est tourné vers la démocratie électorale et l'État de droit. Cela se traduit par l'entrée dans une nouvelle phase de réforme.

Quelles sont alors les conditions nécessaires pour que les innovations institutionnelles qui s'ensuivent puissent durer ? Du point de vue du néo-institutionnalisme, celles-ci doivent permettre un bénéfice pour toutes les parties concernées dans un jeu gagnant-gagnant, ou au moins remplir les critères de Kaldor[16] assurant aux perdants une compensation suffisante pour lever leurs résistances. Elles doivent dans le même temps réduire les coûts institutionnels de mise en œuvre, c'est-à-dire assurer un rapport coûts-bénéfices supérieur à celui du modèle institutionnel précédent. À ces conditions seulement, les nouveaux mécanismes institutionnels pourront être soutenus par les parties concernées et se répandre à d'autres régions. Parallèlement, le soutien idéologique à ces innovations est tout aussi important. En effet, le soutien du public ne naît pas uniquement de la prise en considération de ses propres intérêts, mais aussi de la conscience que ces innovations sont justes. Le rôle de l'idéologie est donc d'amener la population à prendre conscience de la justice des nouvelles institutions et donc à les soutenir, réduisant ainsi leur coût de mise en œuvre.

Xu Xianglin propose une analyse empirique des conditions sous lesquelles une réforme politique peut durer. Il définit cinq conditions : premièrement, la réforme politique doit être capable de résoudre les crises sociales et politiques à venir ; deuxièmement, elle doit être à même de maintenir et de consolider la prédominance du parti dirigeant et d'accroître sa légitimité ; troisièmement, elle doit suffisamment tenir compte de l'héritage du système actuel ; quatrièmement, le système politique doit être capable de s'adapter ; cinquièmement, les dirigeants doivent voir la

capacité d'apprendre de leurs expériences et de tirer les bénéfices de la réforme politique. Selon Xu, la réforme politique incrémentielle chinoise a rempli ces cinq conditions, ce qui a permis une mise en œuvre en douceur et probablement un succès à long terme[17]. Pour Kang Xiaoguang, le gouvernement chinois est doté d'une forte capacité d'apprentissage autant que de préservation permettant à la fois le « succès du changement » et le « succès de la conservation » ; cela est l'une des autres raisons, fondamentale, du succès de la réforme chinoise[18].

L'innovation et la réforme au niveau local représentent un pan considérable de la réforme politique chinoise. Sujets à de nombreuses expériences institutionnelles, les gouvernements locaux en ont tiré beaucoup de bénéfices et d'apprentissages. Bien que les motivations des gouvernements locaux soient, par certains aspects, semblables à celles du gouvernement national, il existe de nombreuses différences. Parmi les points communs, on peut retenir l'influence des pressions extérieures, issues dans ce cas de la compétition avec d'autres régions et de l'exemple donné par les institutions les plus avancées : lorsque cette pression est suffisamment forte, les gouvernements locaux s'engagent en réponse dans un processus d'innovations institutionnelles. En revanche, les mécanismes d'anticipation des coûts et bénéfices diffèrent de ceux du gouvernement national. Pour celui-ci, les bénéfices attendus de la réforme résident dans un gain de légitimité et dans la possibilité de conserver durablement le pouvoir. Au niveau local, les bénéfices attendus de la réforme sont étroitement liés aux autorités supérieures, dans la mesure où la récompense et la promotion des responsables locaux dépendent du système de sélection des cadres : le comportement des responsables locaux est donc guidé par les indices d'évaluation ainsi que sur les différents systèmes fondés sur le principe de « performance globale considérée comme nulle si un seul des critères est mauvais ». Ainsi, la promotion des cadres locaux est principalement liée à des indicateurs économiques tels que les investissements étrangers directs et l'attraction de capitaux privés, le PIB et la croissance annuelle. De même, les performances en termes de sécurité publique, de manifestations collectives, de lutte contre la corruption, de contrôle des naissances, ont une influence – positive ou négative – sur la carrière des responsables locaux. Ce souci de la performance et de ses effets sur la carrière représente donc une incitation à se montrer innovant. Les responsables locaux se sont ainsi engagés dans de multiples réformes politiques, administratives et du service public, en vue d'améliorer l'attractivité auprès des investisseurs, de favoriser le développement économique régional, de maintenir la stabilité sociale, de réduire la corruption et de progresser dans le domaine de la justice sociale. La durée et la popularité des réformes locales dépendent en grande partie de l'attitude des autorités supérieures et particulièrement du gouvernement central. Les encouragements donnés par ce dernier aux responsables locaux les plus ouverts à la réforme et aux innovations leur permettent de s'engager dans un cercle vertueux. Sans ce soutien, les initiatives locales seraient irrémédiablement appelées à s'étioler.

LE PROCESSUS HISTORIQUE DE LA RÉFORME POLITIQUE CHINOISE : PÉRIODES, PROGRÈS ET DIFFICULTÉS Depuis le lancement de la réforme et l'ouverture du pays au monde en 1978, la réforme politique chinoise entre dans sa troisième décennie. Pour qualifier cette récente vingtaine d'années, les chercheurs la divisent habituellement en quatre périodes : Huang Weiping, Wang Guixiu et Wang Huaichao ont popularisé ce point de vue, même s'ils ont une définition différente de ces périodes. Pour Huang Weiping, la première étape est celle des fondations de la réforme, de 1978 à 1985, pendant laquelle il s'agissait d'accomplir la réforme des institutions administratives et de rebâtir les bases du régime dans les campagnes ; la deuxième étape s'est caractérisée par une propagande intense en faveur de la réforme de 1986 au début de l'année 1989 : les enjeux centraux résidaient dans la séparation du gouvernement et du Parti et dans la poursuite de la réforme administrative ; la troisième étape représente un tournant historique, où l'accent a été mis sur la conservation de la stabilité politique ; enfin, la réforme politique chinoise vise désormais le développement de la réforme administrative et de l'État de droit en vue de s'adapter aux besoins de l'économie de marché ; sa stratégie consiste en l'intégration de la réforme politique à la réforme économique[19]. Selon Wang Guixiu, les quatre phases sont les suivantes : la première est celle de l'émergence de la réforme politique, de la troisième session du XI^{e} congrès du Parti à l'année 1980 ; la deuxième est celle de l'élaboration du plan de réforme politique de 1980 au XIII^{e} congrès du Parti ; la troisième est celle des progrès de la réforme du XIII^{e} au XIV^{e} congrès du Parti ; la quatrième marque enfin une rupture dans la pensée réformatrice[20]. Quant à Wang Huaichao, il considère que la première période a consisté en des tentatives d'exploration du champ de la réforme politique de la fin des années 1970 au milieu des années 1980 ; la réforme a ensuite connu une phase de déploiement généralisé du milieu à la fin des années 1980 ; la troisième phase a permis de tirer les leçons des précédentes et d'ajuster la pensée réformatrice, de la fin des années 1980 au

milieu des années 1990 ; de cette date à nos jours, la réforme connaît une phase de développement et d'adaptation aux nécessités de l'économie socialiste de marché[21]. Ces quatre phases ont ainsi occasionné quatre temps de réforme des institutions administratives ; la *grassroots democracy* progresse, et la réforme dans son ensemble connaît une certaine continuité. Cependant, la pensée réformatrice a subi d'importants ajustements depuis les années 1990, notamment en ce qui concerne, comme nous l'avons vu, la remise en cause de la centralisation excessive du pouvoir et la séparation du gouvernement et du Parti. L'enjeu est maintenant de renforcer la prédominance du Parti tout en accélérant la construction d'une administration moderne et en développant pas à pas les mécanismes de participation des citoyens à la sélection des dirigeants du gouvernement et du Parti. Ce dernier a également adopté des notions telles que l'État de droit, les droits de l'homme ou l'équilibre des pouvoirs, confortant les institutions dans cette perspective.

Plus de vingt ans après son lancement, la réforme politique est parvenue à des succès notables. La forte centralisation étant la faiblesse du système existant, la réforme s'est attachée à séparer les entreprises du gouvernement et le gouvernement du Parti, à décentraliser le pouvoir vers les gouvernements locaux et à séparer la société de l'État. De grands progrès ont ainsi été accomplis en matière de distinction de l'économie et de la politique et d'autonomie de la société. La réforme vers l'économie de marché et les réformes de simplification administrative qui en découlent ont permis la séparation des entreprises d'État et du gouvernement, le maintien d'une certaine distance entre le gouvernement et les entreprises privées, et finalement la séparation de l'économie et de la politique. Avec le développement de la *grassroots democracy,* l'autogouvernance des villageois a connu des progrès considérables, l'autogouvernance des résidents urbains connaissant aussi des débuts intéressants. Avec la contraction des fonctions du gouvernement et le développement du secteur privé, diverses associations et organisations non gouvernementales ont émergé, tandis que l'État maintenait un fort contrôle sur la société civile. Cette dernière a produit des formes d'organisations à la fois officielles et civiles. Dans les années 1980, le transfert aux gouvernements locaux de la compétence d'élaboration des lois, du pouvoir financier et de la gestion de leurs affaires quotidiennes a stimulé leur enthousiasme pour le développement économique. En conséquence, les gouvernements locaux sont devenus le moteur de la croissance économique. Néanmoins, la décentralisation a aussi affaibli l'autorité et la capacité de régulation et de contrôle du gouvernement national. Depuis le milieu des années 1990, celui-ci a donc renforcé son contrôle des gouvernements locaux et amélioré sa capacité de régulation par la mise en œuvre d'un système de division des taxes entre les deux niveaux, la nomination et la révocation de dirigeants locaux, et l'accroissement de l'influence verticale des différents départements de l'administration centrale. Inévitablement, cette attitude a bridé l'enthousiasme et la créativité des gouvernements locaux. Comment dans le même temps répartir le pouvoir administratif entre les différents échelons de gouvernement et bâtir un système intergouvernemental encourageant les initiatives est une question qui reste à résoudre. Une autre problématique réside dans l'interpénétration du gouvernement et des organisations du Parti et dans la concentration du pouvoir dans les mains de dirigeants qui sont également impliqués dans les processus internes de réforme de l'État et du Parti. En vue de résoudre ce problème, le système de direction collective du Parti s'est construit pierre par pierre depuis la troisième session plénière du XI[e] congrès, de sorte que le pouvoir individuel des dirigeants s'est trouvé réduit au bénéfice d'un pilotage collégial. Il reste encore cependant à renforcer ces restrictions dans la perspective d'une gouvernance plus démocratique. Ce développement de la démocratie interne au Parti semble être d'une urgence croissante. La séparation du gouvernement et du Parti ne doit pas être laissée de côté par la réforme politique. Il est nécessaire de réformer le mode de direction et de gouvernement du Parti sur une base démocratique, ainsi que de donner progressivement une réalité accrue à la séparation des organisations gouvernementales de celles du Parti. Le plus tôt possible, la réforme politique devra se lancer à l'assaut de ces citadelles.

En effet, alors que la réforme économique a déjà entamé l'attaque de telles forteresses, la réforme politique n'en est encore qu'aux batailles périphériques, d'où un décalage qui risque de se révéler problématique[22]. Jusqu'ici, la réforme politique a adapté son contenu et ses priorités aux besoins de la réforme économique. Les différents secteurs concernés par la réforme politique ont connu des avancées plutôt inégales. Ainsi, la réforme administrative a accompli les plus grands progrès. La réforme du système de recrutement des cadres a également permis quelques avancées. La réforme des relations intergouvernementales a, quant à elle, accompli deux pas en avant pour un en arrière. Les réformes du mode de direction du gouvernement et du Parti, du processus décisionnel, du système juridique, de même que l'introduction du principe d'équilibre des pouvoirs, restent à la traîne. La démocratie électorale n'a pas dépassé le niveau de

l'autogouvernance des villages. Le niveau d'institutionnalisation de l'engagement civique reste très bas. Les disparités de la réforme politique ont rendu plus fréquents et plus radicaux les divers modes de participation politique tels que les revendications collectives. Les tensions entre les cadres et les masses, ou entre le Parti et les masses se sont intensifiées. La corruption s'est accrue dans la sphère politique : corruption des cadres dirigeants, corruption dans le système de sélection des cadres, corruption judiciaire, ou encore pots-de-vin. La légitimité du Parti et de l'État s'érode rapidement. C'est pourtant le succès ou non de la réforme politique qui, dans une large mesure, décidera si la Chine basculera dans la réussite ou le chaos[23].

PERSPECTIVES DE LA RÉFORME POLITIQUE : UNE COMPÉTITION ENTRE RÉFORME ET RÉVOLUTION La progression continue de la réforme politique incrémentielle relève autant du développement de la société civile que d'un choix stratégique des dirigeants politiques. Les deux modèles théoriques de la société civile et du choix stratégique se complètent mutuellement[24]. Ils révèlent le mécanisme des motivations qui président à la réforme incrémentielle chinoise et à l'avancée de la transition politique. Après plus de vingt années de réforme et d'ouverture, une ébauche de société civile chinoise s'est formée. La conscience de la citoyenneté et des droits qui y sont attachée s'est nettement affirmée. Diverses organisations de la société civile sont apparues et ont peu à peu appris à s'autogouverner. La classe moyenne a joué un rôle de plus en plus important dans la structure sociale, tandis que les relations de domination et de dépendance entre l'État et la société se transformaient progressivement. L'État, le secteur privé et le « tiers secteur », sont apparus comme des sujets de la gouvernance de plus en plus indépendants les uns des autres. Prenant la suite d'un modèle exclusivement centré sur l'État, cette gouvernance polycentrique et autonome pourra ainsi supplanter le modèle traditionnel de gouvernement. L'axe principal du développement politique s'incarnera dans une gouvernance démocratique favorisant une gestion coopérative entre gouvernement et société civile et la participation des différents acteurs au processus décisionnel.

La profonde transformation de la structure sociale et l'affirmation d'une société civile sont devenues les principaux moteurs d'une réforme politique incrémentielle. Faisant face à de fortes pressions de la société civile en faveur de la démocratie, le groupe dirigeant doit maintenant effectuer des choix difficiles. S'il se contente de refuser ou de reporter la réforme politique alors que l'occasion s'en présente, il ne pourra que subir soulèvements ou révolution et ainsi perdre le pouvoir. *« No reform there will have any means of subsistence »* (Deng Xiaoping). Par ailleurs, si les réformateurs agissent de manière trop radicale et trop précipitée, en instaurant, par exemple, le multipartisme et des élections générales, ils deviendront leurs propres victimes avant d'avoir pu tirer les bénéfices de la réforme, dont ils perdront inévitablement le contrôle au profit d'opposants. Or, une révolution, un soulèvement ou une réforme politique radicale entraîneraient des turbulences sociales qui iraient à l'encontre aussi bien des attentes de la majeure partie du peuple en matière de stabilité et de richesse que des intérêts fondamentaux du groupe dirigeant en termes d'ordre et de paix sociale. C'est pourquoi une avancée graduelle de la réforme politique et l'ouverture progressive à la participation des citoyens s'affirment comme un choix véritablement rationnel.

Quelle sera la prochaine étape de la réforme politique chinoise ? Nos universitaires ont proposé plusieurs hypothèses. Certains suggèrent que la démocratie interne au Parti soit cette prochaine étape. D'autres accordent plutôt la priorité à l'instauration de l'État de droit. Pour d'autres encore, c'est l'établissement de mécanismes de négociation et de collaboration entre les associations fonctionnelles et l'État qui doit devenir le point central. D'autres chercheurs considèrent enfin que la consolidation des capacités de l'État sera un pas essentiel vers la démocratisation. L'ensemble de ces points de vue relève d'une philosophie constructiviste, dont les tenants envisagent le futur système politique à la lumière de leurs propres idéaux, tandis que la réforme politique incrémentielle se fonde sur une philosophie évolutionniste promouvant l'apprentissage par l'expérience. Au cours des vingt dernières années, la réforme politique incrémentielle a emprunté de multiples parcours et connu diverses étapes. La démocratie électorale a vécu un moment décisif avec les élections des comités de village, qui ont entraîné d'autres innovations marquantes telles que l'élection à deux tours du secrétaire du Parti au niveau villageois. Une série d'autres réformes importantes s'en est ensuivie : recommandation publique et sélection ouverte des dirigeants municipaux, désignation des maires par deux tours de recommandation et un tour de vote et élection directe des maires. La démocratie libérale est partie de la construction d'un système légal et de la transformation des fonctions du gouvernement. Elle s'est poursuivie dans la direction de l'administration par la loi, d'un gouvernement honnête et efficace, pour finalement inscrire à l'agenda la construction d'une justice indépendante et fondée sur le droit. La démocratie délibérative a permis à la prise de décision de devenir plus rationnelle et démocratique, tentant actuellement d'institutionnaliser davan-

Fondations9-6 16/04/08 16:55 Page 114

tage le caractère délibératif des processus décisionnels. La prochaine étape de la réforme doit consister en la consolidation de toutes ces innovations institutionnelles. La démocratie électorale doit maintenant se focaliser sur des élections démocratiques au niveau municipal, soit l'élection directe des maires et la désignation des secrétaires du Parti par deux tours de vote, puis, lorsque le contexte sera parvenu à maturité, d'assurer le lien entre ces deux processus électifs. La démocratie libérale doit maintenant s'attacher à affirmer l'autorité de la Constitution et à approfondir la réforme du système judiciaire. La démocratie délibérative doit, quant à elle, parvenir à institutionnaliser les processus décisionnels délibératifs dans les villes moyennes et grandes, puis à s'étendre progressivement aux échelons supérieurs et inférieurs.

Dans l'histoire de la modernisation politique chinoise depuis 1840, le réformisme et le radicalisme, et par conséquent la réforme et la révolution, ont alterné plusieurs fois. Les réformes incrémentielles ont été à plusieurs reprises supplantées par la révolution, au détriment de la modernisation politique du pays[25]. Que peut-il advenir de la réforme actuelle ? Cela dépendra de deux facteurs. L'un est la capacité de la réforme à parvenir à des avancées concrètes dans un temps raisonnable. L'autre réside dans la capacité réformatrice du système actuel et de ses dirigeants. La réforme incrémentielle chinoise est avant tout une réaction à une crise, dont l'étendue et l'intensité demeurent sous le contrôle des dirigeants. Fortement conscients du fait que la réforme sert leurs intérêts, ceux-ci s'engageront activement dans la réforme pour résoudre la crise à temps. Faute d'anticipation et d'intention réformatrice de leur part, les occasions de réformer s'éloigneront imperceptiblement, jusqu'à ce que les tensions accumulées explosent en révolution. C'est ainsi une véritable course contre la montre qui se joue entre réforme et révolution. Comme l'a souligné Zhu Xueqin, la volonté de gravir les montagnes impose toutefois une certaine prudence lorsque l'on parle de révolution. Très souvent la révolution suit la réforme : si la révolution accélère, la réforme doit aller encore plus vite[26]. Ainsi, la « réfolution », c'est-à-dire une réforme menée à grande vitesse, apparaît-elle comme le seul moyen d'éviter la révolution. De là s'impose la nécessité que le groupe dirigeant soit fortement conscient de la crise et fortement capable de réaliser des avancées rapides et continuelles. Par ailleurs, comme l'a montré Xu Xianglin, la réforme chinoise s'inscrit dans un contexte où le niveau d'institutionnalisation est très faible. Il existe ainsi un grand écart entre les institutions actuelles et des mécanismes opérationnels permettant une politique réaliste : cette distorsion laisse un vaste espace institutionnel ouvert à la réforme politique incrémentielle[27]. Selon Kang Xiaoguang, l'avenir de la Chine est aussi ouvert qu'incertain, la possibilité d'un échec n'étant pas à exclure. Le succès dépendra de la course entre la vitesse d'accumulation des problèmes et la vitesse de leur résolution, ainsi que de la capacité d'apprentissage du gouvernement et de la capacité créatrice du peuple chinois. Depuis le début de la réforme, le gouvernement chinois a ainsi fait preuve d'une forte capacité d'apprentissage, et la créativité du peuple chinois n'est pas plus faible, par exemple, que celle de Singapour[28]. Il est donc permis de se montrer optimiste, certes avec prudence, quant à l'avenir de la réforme politique incrémentielle chinoise et de la transition politique du pays vers la démocratie. ●

1. Le Pr Tang Tsou du département de sciences politiques à l'université de Chicago estime que la politique chinoise du XX^e siècle se caractérise par le « totalisme », terme qu'il a proposé lors d'une cérémonie à l'université de Pékin. Pour lui, le concept de totalisme diffère du « totalitarisme » utilisé par des intellectuels chinois dans les années 1930 ou actuellement dans les milieux universitaires occidentaux. Il se réfère à une pensée selon laquelle le pouvoir des institutions politiques peut envahir et contrôler chaque strate, chaque secteur, en tout temps et sans contrainte. Un « espace politique totaliste » désigne une société fondée sur une telle pensée.

2. Xiao Gongqin est l'un des principaux promoteurs du néo-autoritarisme qui caractérise selon lui une période essentielle dans la transition du totalisme vers un système politique démocratique. Le néo-autoritarisme présenterait ainsi l'avantage de favoriser la libéralisation de l'économie et le développement de l'économie de marché, tout en offrant une réponse aux demandes sociales nouvelles d'un pluralisme limité.

3. Pan Wei, « The rule of law and chinese future political system », *Journal of Strategy and Management,* n° 5, 1999.

4. Id., « The blind worship on democracy and the direction of chinese political reform », d'après le site Web Chinese thoughts and cultures : http://www.6000year.com/readartile.asp?t_id=64331&classid=

5. Kang Xiaoguang, « On the cooperative state », *Journal of Strategy and Management,* n° 5, 2003, issu du site Internet Pensée et culture chinoises : http://www.6000year.com/readartile.asp?t_id=66096&classid=2

6. Wang Shaoguang, Hu Angang, Zhou Jianming, « Second generation of reform strategy : Pushing forward actively the state institutions building », *Journal of Strategy and Management,* n° 2, 2003, p. 90-95.

7. Yu Keping, 2006, *Democracy and Top,* Peking University Press, p. 318-321.

8. Wang Guixiu, « On the breakthrough point of political reform », *Journal of Scientific Socialism*, n° 1, 2002, p. 4.

9. Xu Xianglin, « Chinese incremental political reform on the bases of political stability », *Journal of Strategy and Management,* n° 5, 2000, p. 16-26.

10. Xu Xianglin, « Pass over the river via by touching the stones », *Journal of Tianjin Social Science,* n° 3, 2002, p. 43-46.

11. Yu Keping, « Implement actively the incremental political reform and building socialist political civilization », *Latest Developments of Theories,* vol. 1595, 15 avril 2003, p. 9-11.

12. Reference to Kang Xiaoguang, « China as a special Case. Rethinking on the 25 years' experiences of the Mainland China », *Journal of Strategy and Management,* n° 4, 2003, p. 56-62 ; Kang Xiaoguang, « Why China succeed. Rethinking on the 25 years' experience of the Mainland China », *Journal of China Reform,* n° 10, 2003, p. 5-7.

13. Cette expression a été utilisée par King Yaoji pour qualifier le système politique de Hong Kong. Le pouvoir décisionnel s'y concentre

dans les mains de l'exécutif, le Parlement ne jouant qu'un rôle de consultation, d'évaluation et d'approbation. Le chef de l'exécutif ainsi que les différentes administrations recueillent l'opinion des divers secteurs de la société via des comités consultatifs de citoyens. Kang Xiaoguang accorde sa préférence à un tel système décisionnel, suggérant qu'il soit adopté par la Chine continentale.

14. Jiang Zemin, 2002, « Building the overall Xiaokang society and create the new situation of socialist intercourse with chinese characters », *Report on the 16th Party Congress of Chinese Communist Party,* 8 novembre 2002, p. 34-35.

15. Lin Yifu, 1994, « The economic theory about the institutional evolution : sponsor evolution and coercive evolution », *in* Coase *et alii, Property Rights and Institutional Evolution. Tthe Collection of Translated Papers by Property Rights School and Neo-Institutional Economics,* Shanghai Sanlian Publishing House and Shanghai People's Press, p. 386.

16. Selon Kaldor, « tout changement potentiel doit être évalué de la sorte : solliciter l'opinion de l'ensemble des personnes touchées par la réforme ; leur demander le montant qu'ils estiment juste de leur allouer pour compenser les effets néfastes de la réforme. De même, il faut demander à l'ensemble des personnes tirant un bénéfice de la réforme combien d'argent ils seraient prêts à reverser sans que cela remette en cause ce bénéfice. Si la seconde somme est supérieure à la première, la réforme pourra être considérée comme socialement équitable. » En d'autres termes, pour que la réforme puisse être soutenue, il faudra que les bénéficiaires puissent donner une compensation suffisante aux victimes sans que cela remette en cause les intérêts déjà en place.

17. Xu Xianglin, « China's incremental political reform on the base of political stability », *Journal of Strategy and Management,* n° 5, 2000, p. 16-26.

18. Kang Xiaoguang, « China as an exceptionalism. Rethinking on the lessons of Mainland China's 25 years reform », n° 4, 2003, p. 56-62 ; Kang Xiaoguang, « Why China has been succeed. Rethinking on the lessons of Mainland China 25 year's reform », *Journal of China Reform,* n° 10, 2003, p. 5-7.

19. Huang Weiping, 1998, *Discussion freely on China's Political Reform,* Beijing, Central Compilation & Translation Press, p. 135-149.

20. Wang Guixiu, 1999, « A reform that is hard and long. Rethinking in the 20th anniversary of political reform », *in* Liu Zhifeng, *Report on the Issue of China's Political Reform,* Beijing, China's Cinema Press, p. 27-30.

21. Wang Huaichao, « 24 years of China's political reform », *Journal of the Latest Development of the Theories,* vol. 1595, avril 2003, p. 14-27.

22. Wang Guixiu, « A reform that is hard and long… », *op. cit.*

23. Huang Renzong, « The ridge of China's political reform », *Journal of Strategy and Management,* n° 2, 2002, p. 72-82.

24. Cf. Guo Dingping, « On the background and logics of the contemporary political transitional theory », *Academic Quarterly of Shanghai Social Science Academy,* n° 3, 1997, p. 61.

25. Chu Jianguo, « The evolution of chinese political modernization model », *Jianghan Tribune,* n° 7, 1997, p. 15-17.

26. Zhu Xueqin, « Revolution in these thousand years », d'après le site Web Sohu, 5 mai 2005 : http://star.news.sohu.com/20050503/n225433140.shtml

27. Xu Xianglin, « China's incremental political reform on the base of political stability », *Journal of Strategy and Management,* n° 5, 2000, p. 16-26.

28. Cf. Kang Xiaoguang, « China as an Exceptionalism… », *op. cit.,* Kang Xiaoguang, « Why China has been Succeed… », *op. cit.*



Fondations9-6 16/04/08 16:58 Page 116

L'ACCOUCHEMENT D'UN NOUVEL ORDRE POLITIQUE EN ASIE DU NORD-EST

GAVAN MCCORMACK*

En février 2007, lors des pourparlers à Six de Pékin, un accord fut conclu sur les modalités de résolution du problème du nucléaire de la Corée du Nord. Dans le cadre du règlement total de l'un des problèmes du XXe siècle restés le plus longtemps sans solution, cet accord laissait entrevoir la perspective d'un nouvel ordre diplomatique, militaire, politique et économique.

Dans le présent article, l'auteur demande pourquoi ce règlement a pris tellement de temps, examine les principaux obstacles à sa mise en œuvre et détaille ses perspectives. Il affirme que, pour comprendre le problème nord-coréen, il importe de prendre sérieusement en compte le problème américain et le problème japonais. Il fait remarquer que, alors que les objectifs stratégiques de la Corée du Nord n'ont jamais varié tout au long d'une décennie et demie de crise, les États-Unis et le Japon ont hésité, déchirés entre des forces conservatrices, néo-conservatrices et réactionnaires, d'une part, et pragmatiques, d'autre part. Le changement de cap stratégique préfigure l'avènement en Asie du Nord-Est d'un nouvel ordre politique correspondant au XXIe siècle. Réalité ou faux espoir ? On devrait le savoir avec certitude d'ici à la fin de l'année.

LE PROBLÈME Qui aurait deviné, à l'été ou à l'automne 2006, alors que le Conseil de sécurité des Nations unies dénonçait par deux fois la Corée du Nord et lui infligeait des sanctions, apparemment à l'unanimité absolue, que l'année suivante verrait une avancée aussi considérable des perspectives de réconciliation ?

Selon l'accord conclu en février lors des pourparlers à Six de Pékin, la Corée du Nord ferait un premier pas vers un « démantèlement » permanent en désactivant et en scellant ses réacteurs de Pyongyang, en échange de quoi, les autres pays lui accorderaient une aide immédiate en matière d'énergie, une aide supplémentaire étant prévue lorsque la Corée du Nord fournirait l'inventaire détaillé de ses armes et installations nucléaires à démanteler. Dans le même temps, les États-Unis et le Japon devaient entamer avec la Corée du Nord des discussions visant à normaliser leurs relations, et les États-Unis devaient « initier le processus » de suppression de la désignation de la Corée du Nord de la liste des États soutenant le terrorisme et « faire progresser le processus » d'arrêt de l'application à ce pays de la loi régissant le commerce avec l'ennemi. Cinq groupes de travail furent constitués pour traiter respectivement des questions de la dénucléarisation de la péninsule, de la normalisation des relations de la Corée du Nord avec les États-Unis, de la normalisation de ses relations avec le Japon, de la coopération en matière économique et énergétique et de la paix et la sécurité en Asie du Nord-Est[1]. Les protagonistes réunis à Pékin s'engagèrent à « prendre des mesures positives pour accroître la confiance mutuelle » et les pays qui leur étaient directement liés à « négocier une paix permanente dans la péninsule coréenne ».

Peu après cet accord, le sous-secrétaire d'État américain, Negroponte, se rendit dans les capitales de cette région pour expliquer le désir qu'avait le président Bush d'un régime permanent de paix dans la péninsule[2], et l'ambassadeur américain Vershbow évoqua le projet d'un traité pour mettre fin à la guerre de Corée et promouvoir l'établissement de relations entre son pays et la Corée du Nord d'ici au printemps 2008[3]. Au cours du deuxième sommet sud- et nord-coréen en octobre 2007, Séoul a manifestement mis en chantier les plans d'un programme de coopération économique entre le Nord et le Sud d'une envergure comparable à celle du plan Marshall, dont on estime le coût, étalé sur les dix prochaines années, à 126 milliards de dollars US[4]. En mai, des trains ont relié le Sud et le Nord pour la première fois depuis cinquante-sept ans (bien qu'uniquement à titre de test)[5], et la faculté

* Orientaliste spécialiste de l'Asie de l'Est, professeur émérite de la division Pacifique et Asie de l'Université nationale d'Australie.

des sciences et de la technologie de l'Université internationale de Pyongyang (groupant les Corées du Sud et du Nord, la Chine et les États-Unis) a ouvert ses portes en septembre 2007. L'enclave capitaliste du complexe industriel de Gaesong se développe modestement, avec soixante-six sociétés de production d'électricité déjà en activité et deux cents autres ayant signé un contrat de location de terrain en vue de phases ultérieures de son expansion[6]. Tant le gouvernement de Séoul que le parti de l'opposition envisagent la coopération sur la base d'une réunification finale, et l'institut de Défense nationale de Séoul prépare même les plans d'une unification progressive des forces armées du Sud et du Nord[7].

La nouvelle ère se manifeste peut-être davantage dans les petites choses du quotidien que dans ces plans grandioses. Par exemple, l'équipe de football nord-coréenne des moins de dix-sept ans a choisi de s'entraîner sur l'île de Seju[8].

À l'automne 2007, la Corée du Nord s'est engagée à fournir l'inventaire de ses installations nucléaires et à les démanteler d'ici à la fin de l'année, tandis que les États-Unis envisageaient favorablement la suppression de la désignation « État soutenant le terrorisme » et la levée des sanctions pour commerce avec l'ennemi ; les anciens combattants de la guerre de Corée (États-Unis, Chine, Corée du Sud) sont convenus que, si la Corée du Nord respecte sa promesse d'abandonner son programme d'armement nucléaire avant décembre 2007, ils entameront des négociations en vue de convertir l'armistice actuel en traité de paix[9], et le Japon s'est déclaré prêt à des négociations sérieuses et sincères portant à la fois sur le « malheureux passé » (du colonialisme) et sur les enlèvements perpétrés plus récemment en Corée du Nord[10].

Que signifie tout cela ? Les plaques tectoniques qui sous-tendent l'Asie de l'Est sont en train de bouger. La Corée du Nord est l'ennemie historique des États-Unis depuis plus longtemps que tout autre État, y compris l'Angleterre de George III, l'Union soviétique de Staline, la Chine de Mao, le Vietnam d'Hô Chi Minh et le Cuba de Castro, et aucun d'entre eux n'a suscité un sentiment personnel de « répulsion » comparable à celui qu'a exprimé George W. Bush vis-à-vis du dirigeant nord-coréen en le qualifiant de « scélérat », ou la férocité de la déclaration du vice-président : « On ne négocie pas avec le mal, on l'élimine. » Apurer tout ce passif, et ce d'une manière pacifique, constituerait véritablement un événement historique.

Il semble que l'idée de la paix et de la coopération devienne envisageable en Asie de l'Est et qu'elle émane de la péninsule même qui fut, au XX^e siècle, l'un des endroits les plus violemment contestés et les plus militarisés de la planète. Le colonialisme japonais, la division de la Corée et la guerre tant civile qu'internationale qui en résulta, le long isolement de la Corée du Nord et sa confrontation avec les États-Unis et la Corée du Sud, l'hostilité pleine d'amertume entre la Corée du Nord et le Japon, tous ces éléments semblent soudain négociables[11]. Si 2007 tient ne serait-ce qu'une partie significative de ces promesses, son importance historique sera immense.

LE PROBLÈME NORD-CORÉEN ET LE PROBLÈME AMÉRICAIN

L'expression même de « problème nucléaire nord-coréen » forgée par les décideurs politiques américains, pose une question majeure. Elle présente une Corée du Nord irrationnelle, agressive, obsédée par le nucléaire et dangereuse, et des Américains rationnels, responsables au niveau mondial, qui ne font que réagir aux excès nord-coréens. Resserrer ainsi le cadre du problème revient à ignorer un siècle d'histoire : le colonialisme, la division, un demi-siècle de guerre en Corée, la guerre froide ainsi que la prolifération et l'intimidation nucléaires[12] et à supposer que ce qui est décrit comme le « programme d'armement nucléaire de la Corée du Nord » puisse être réglé sans tenir compte des questions en souffrance héritées de la Guerre de Corée et de la guerre froide, voire de l'impérialisme japonais.

Cette formule de « problème nord-coréen » passe sous silence ce que j'ai appelé le problème américain, l'hégémonisme militariste et agressif des États-Unis et leur mépris du droit international[13]. Bien que, au cours des cinquante dernières années, elle ait été largement considérée comme un « État scélérat » et méprisée par le reste du monde, la Corée du Nord n'a lancé aucune guerre d'agression, n'a renversé aucun gouvernement démocratiquement élu, n'a menacé aucun de ses voisins d'un conflit nucléaire, n'a rompu aucun traité, ni ne s'est efforcée de justifier la pratique de la torture et de l'assassinat. Certes, ses essais d'armes et de missiles nucléaires de 2006 étaient à la fois provocateurs et malavisés, mais ils ne violaient aucune loi et furent exécutés sous la pression d'une provocation extrême. La Corée du Nord se soucie manifestement comme d'une guigne des droits de ses citoyens, mais ce n'est pas elle qui a choisi la conjecture totalement anormale qui est la sienne depuis sa fondation en 1948, aux prises avec les efforts concentrés des superpuissances mondiales pour l'isoler, l'appauvrir et la détruire. Bannie des principales institutions mondiales et frappée de sanctions financières et économiques[14], dénoncée par les fondamentalistes comme « malfaisante » au-delà de toute rédemption, la Corée du Nord ne pouvait que faire preuve de méfiance et de crainte, prémisses d'une

attitude belliqueuse tant au niveau d'un État qu'à titre individuel.

La Corée du Nord est notamment confrontée depuis plus d'un demi-siècle à la menace d'une annihilation nucléaire. Rien de tel que ce genre d'expérience pour déstabiliser un peuple, faire naître en lui l'obsession de l'unité et de la survie, et le persuader que l'armement nucléaire est la condition *sine qua non* de sa sécurité nationale. Sa demande de cessation de la menace nucléaire, bien qu'incontestablement justifiée, a été ignorée par la communauté internationale jusqu'à ce que, finalement, comme nous l'avons vu, le pays prenne les choses en main. Mais c'est un petit pays sans alliés diplomatiques, que les grandes et les moyennes puissances mondiales ont critiqué tout en fermant les yeux sur l'injustice du système dont elle souffrait. La majorité des pays ont préféré stigmatiser la Corée du Nord que se soucier des souffrances et des atteintes aux droits de l'homme que subissaient les prisonniers des Américains à Abu Ghraib ou à Guantanamo, ou les citoyens des nombreux pays que la CIA a secrètement transportés dans le monde entier au cours de ces dernières années pour les livrer aux bourreaux d'un goulag mondial hors d'atteinte de toute loi, sans parler du mépris des États-Unis envers leurs obligations de démantèlement de leur arsenal en vertu du traité de non-prolifération.

On dit parfois que la guerre froide (voire l'histoire elle-même) s'est achevée en 1989 par la *victoire* du « monde libre » et en particulier des États-Unis, mais, dans l'Est asiatique, elle s'est plutôt traduite par la *défaite* de régimes de « sécurité nationale », soutenus par le monde libre, aux mains de la résistance démocratique ou du « pouvoir populaire » ; aux Philippines, avec le renversement du régime de Marcos en 1986, en Corée avec celui du régime de Chun Doo-hwan en 1987 et en Indonésie avec le renversement de Suharto en 1998. Même partielles et incomplètes, ces victoires n'en constituaient pas moins la condition préalable à un progrès de la démocratie et des droits de l'homme. En Corée, c'est la victoire populaire de 1987, peu avant la fin de la guerre froide, qui a permis de remplacer lentement cette dernière par une nouvelle ère historique, en particulier par la perspective d'un système coréen de réunification.

Bush et la Corée du Nord, de 2002 à 2005 Dès son arrivée au pouvoir, George W. Bush a accusé la Corée du Nord de poursuivre un programme secret d'armes nucléaires à base d'uranium hautement enrichi (UHE) en violation de l'accord-cadre de 1994, et l'a dénoncée comme faisant partie de l'axe du mal. Qualifiant le régime de « malfaisant », son Administration a refusé tout dialogue, tout examen d'une garantie de sécurité, tout mode de règlement réciproque progressif en plusieurs étapes, ou toute référence aux principes de l'accord-cadre de 1994. Elle a maintenu qu'aucune discussion n'était possible sans la soumission unilatérale de la Corée du Nord ou un DCVI (démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses armes et matériels nucléaires).

Sans essayer de retracer l'intégralité de la politique de l'Administration Bush vis-à-vis de la Corée du Nord, j'aimerais en aborder ici deux aspects importants car ils sont à l'origine de la crise qu'ont connue les relations avec la Corée du Nord de 2002 à 2005 (uranium hautement enrichi ou UHE) et de 2005 à 2007 (contrefaçons, notamment de billets de 100 dollars US). Tout comme les allégations de possession par l'Irak d'armes de destruction massive, ces deux accusations étaient montées de toutes pièces par les services secrets. Montées en épingle pour appuyer une politique d'intimidation et de changement de régime, elles furent aussi aisément désamorcées lorsque les circonstances changèrent.

Au cours des années qui suivirent, de nombreux commentateurs avalèrent l'histoire de Washington sur la dissimulation relative à l'UHE mais, fait remarquable, d'autres participants aux discussions de Pékin restèrent sceptiques, même après la tournée des capitales d'Asie de l'Est effectuée par une mission spéciale américaine apportant des « preuves ». Le ministre sud-coréen de l'Unification déclara à l'Assemblée nationale de Séoul à la fin de février 2007 qu'il n'existait « aucune information démontrant l'existence d'un programme UHE en Corée du Nord »[15]. Ce n'est que des années plus tard, alors qu'on avait presque oublié les origines de la crise, que les renseignements concernant l'UHE, initialement classés « de haute importance », furent rétrogradés à un niveau « moyen »[16] et que l'on constata d'importantes « lacunes dans les informations », ce qui était un délicat euphémisme. L'information de novembre 2002, mince et ambiguë, disait que le Nord « lançait la construction d'une installation centrifuge » qui pourrait être opérationnelle dans les cinq ans. Elle fut amplifiée jusqu'à devenir un programme à part entière susceptible d'être terminé en 2003 et capable de produire suffisamment d'UHE pour fabriquer au moins six missiles nucléaires par an[17]. Selon les propres termes du Secrétaire d'État Christopher Hill en 2007, un programme d'armement aurait nécessité « un équipement bien plus considérable que celui qui, selon nos informations, a effectivement été acquis » et « des techniques de production dont nous ne sommes pas sûrs qu'ils les maîtrisent », ainsi que des tubes d'aluminium qui auraient pu aller « ailleurs »[18]. Le renseignement ainsi manipulé (ou « arrangé », selon le terme

de la note de service de Downing Street[19]) pour cadrer avec l'agenda politique de 2002, elle (l'Administration Bush) « a fichu l'accord-cadre à la poubelle ») (l'expression est de Robert Galluci[20]).

Bien que la quasi-majorité des nations du monde aient fait écho aux reproches adressés par les États-Unis à la Corée du Nord et à leurs accusations de tromperie, lorsque les exagérations des États-Unis eurent été éventées, la Corée du Nord riposta en admettant, lors de la réunion bilatérale de Genève, qu'elle avait effectivement importé des matériels en aluminium ; le problème semblait pouvoir se résoudre aisément.

La question de l'UHE ne fut réglée que progressivement, dans un contexte général de retrait des États-Unis, sous une pression diplomatique croissante et finalement décisive. Incapable d'imposer leur volonté à Pékin et ne pouvant compter sur le soutien d'aucun de leurs partenaires sauf le Japon, en septembre 2005, après avoir épuisé toutes les possibilités de retardement et craignant de se voir, selon l'expression de Jack Pritchard, ex-grand spécialiste de la Corée du Nord au ministère de la Défense, « mis en minorité et seuls […] isolés de la tendance dominante adoptée par leurs quatre principaux alliés et amis[21] », confrontés en outre à un ultimatum du président chinois de la conférence les engageant à signer ou à assumer la responsabilité de l'échec des pourparlers[22], les États-Unis acceptèrent un accord qui, bien que multilatéral, contenait fondamentalement les mêmes dispositions que l'accord-cadre de l'ère Clinton – un processus conduisant progressivement à la dénucléarisation de la Corée du Nord en échange d'une normalisation diplomatique et économique. En d'autres termes, à Pékin, les États-Unis se sont inclinés devant la volonté de la majorité, ce qui a mis un terme à la première phase de la politique de Bush à l'égard de la Corée du Nord.

Bush et la Corée du Nord, de 2005 à 2007 Mais cela n'a pas marqué la fin des « atermoiements » et des « incohérences » de la diplomatie américaine[23] et de son incapacité à « mater les contestataires dans ses propres rangs[24] ». Dès le lendemain de l'accord de Pékin de septembre 2005, le gouvernement américain prit des sanctions financières destinées à abattre le régime de Pyongyang. Refusant les propositions de discussions de la Corée du Nord, il lança une campagne de dénigrement du régime nord-coréen, qualifié d'État voyou. Dans un nouvel effort pour provoquer un changement de régime, il entreprit, sans recourir à la force militaire, de couper économiquement et financièrement la Corée du Nord du reste du monde.

Ses accusations portaient principalement sur la contrefaçon, le blanchiment d'argent et le trafic de drogue. L'article 311 du *Patriot Act* (2001) permet au ministère américain des Finances de déclarer n'importe quelle banque du monde « entreprise se consacrant en priorité au blanchiment d'argent », la privant en pratique du droit d'exercer son activité, sans qu'elle ait le droit de faire appel ou d'en connaître la raison. Une banque asiatique, Banco Delta Asia (BDA), la quatrième plus petite (elle n'employait que cent cinquante personnes[25]) des vingt-sept banques implantées dans Macao, lointaine région administrative de Chine à statut spécial et La Mecque du jeu, fut accusée de négocier de faux billets de cent dollars fabriqués en Corée du Nord. Dès que cette accusation fut lancée, les banques du monde entier furent mises sous pression pour refuser toute transaction avec la BDA ou la Corée du Nord. Celle qui désobéissait s'exposait à perdre l'accès au marché américain. Au-delà de l'enjeu évident, des dépôts suspects d'environ 20 millions de dollars, c'était en réalité le droit de la Corée d'exécuter des transactions économiques de toute nature au-delà de ses frontières qui était en jeu. Les Américains étaient décidés à obliger non seulement la minuscule BDA, mais la Corée du Nord elle-même, à mettre la clé sous la porte[26]. David Asher, architecte de cette politique et conseiller principal de l'Administration Bush pour les affaires nord-coréennes, se vanta fièrement d'avoir réussi à porter un « coup terrible » ou un « coup direct aux fondements du système nord-coréen », décrivant une politique non de régulation, mais d'étranglement[27].

On informa le monde, qui, dans sa grande majorité, n'hésita pas à le croire, que la Corée du Nord, pays longtemps écarté de tous les marchés de haute technologie, qui n'arrivait même pas à fabriquer sa propre monnaie sur des presses à imprimer vieilles de trente ans, pouvait cependant accomplir l'exploit extraordinaire de fabriquer des billets de cent dollars parfaits, des faux « superbillets » si bons que la police criminelle fédérale helvétique les a récemment qualifiés de *supérieurs* aux originaux. Quels qu'ils soient, ceux qui possédaient une telle maîtrise des équipements et de la technologie et la capacité présumée d'inonder les marchés mondiaux de milliards de ces superdollars, n'en ont fabriqué que 22 millions en près de vingt ans[28]. Malgré l'ampleur des frais et des efforts nécessaires, ils ont produit ces œuvres d'art de qualité exceptionnelle « en quantités inférieures à celles que coûterait l'achat de l'équipement sophistiqué permettant de les fabriquer[29] ». Le ministère des Finances américain tenta de piéger les contrefacteurs en introduisant dix-neuf raffinements différents et hautement sophistiqués, qui furent tous immédiatement contrés. En d'autres termes, quelqu'un jouait un jeu étrange

de suprématie technologique, harcelant les experts du ministère américain des Finances sans autre raison apparente que sa satisfaction personnelle. Kim Jong Il pouvait-il réellement diriger un établissement scientifique aussi génial ? Se pouvait-il également qu'il possède un sens de l'humour aussi pertinent et jusqu'alors bien dissimulé ?

Mais si la Corée du Nord n'était pas l'auteur des superbillets, qui était-ce donc ? Avant elle, cette accusation avait été portée ponctuellement notamment contre les Iraniens, les Syriens et même les Allemands de l'Est. Mais le spécialiste allemand des billets de banque, Klaus Bender, fait le commentaire lourd de sens que, selon toute probabilité, à part le ministère des Finances lui-même, seule la CIA avait accès aux machines à imprimer, à l'encre et aux autres raffinements technologiques[30].

Tandis que la Corée du Nord était épinglée comme un « État criminel » passible d'une sanction internationale pour avoir mis en circulation quelque 20 millions de ces superbillets de cent, la somme bien plus considérable de 38 millions de faux dollars « ordinaires » fut saisie à la même époque en Colombie[31], et pendant la seule année 2004-2005, la succursale new-yorkaise de l'Israel Discount Bank négocia la somme exorbitante de 35,4 milliards de dollars pour « des mandants et des bénéficiaires présentant des profils et des structures communément associés au blanchiment d'argent » (selon les termes d'un fonctionnaire du ministère des Finances[32]). Pourtant, aucun de ces deux cas ne fit l'objet de sanctions internationales, et le *Patriot Act* ne fut pas invoqué. En juillet 2007, le *Wall Street Journal* révéla une autre affaire, celle d'une banque saoudienne suspectée par les autorités américaines de terrorisme financier, mais protégée par l'amitié américano-saoudienne, et la coopération supposée de ce pays à la « guerre contre le terrorisme[33] ». Pourtant, en dépit de ce déchaînement international contre la Corée du Nord, État coupable du crime de contrefaçon, ni elle ni même Macao ne furent mentionnés dans le rapport sur « les détentions de monnaie américaine et l'activité de contrefaçon à l'étranger » établi conjointement en 2006 par les trois administrations gouvernementales américaines (les Finances, la Réserve fédérale et les services secrets).

La BDA s'était rendue coupable en 1994 et peut-être en 1998 de quelques contrefaçons impliquant la somme négligeable d'un quart de million de dollars en faux billets[34]. Lorsque les cabinets juridiques et comptables firent une enquête en temps opportun, ils trouvèrent effectivement des preuves de négligence dans la tenue des livres comptables mais aucune trace d'actes criminels. Les fonds nord-coréens qui avaient été gelés furent restitués dans le cadre d'un accord du 3 juillet 2007. Ayant permis de torpiller l'accord de septembre 2005, l'affaire BDA fut ainsi tranquillement réglée, laissant au propriétaire de la banque victime du préjudice le soin d'attaquer seul le ministère des Finances américain devant les tribunaux. Mais avec l'article 311 du *Patriot Act,* le gouvernement américain avait créé une arme financière puissante. Tout en s'abstenant provisoirement de l'utiliser contre la Corée du Nord, l'Administration commença à exploiter les possibilités qu'il ouvrait contre les sociétés et les banques iraniennes, syriennes et russes[35].

Bush et la Corée du Nord en 2007 En 2007, la politique de l'Administration Bush effectua un virage à 180 degrés, passant du « changement de régime » au règlement négocié. Le CVID de 2003 était devenu, en 2007, pratiquement son contraire : *partiel, prolongé, invérifiable* (tout accord doit, en principe, reposer sur la confiance) et *réversible* (puisqu'il était impossible de revenir sur la fabrication et le test des armes nucléaires). Les accusations de crimes commis par la Corée du Nord qui reposaient sur des preuves fournies par des transfuges et des agences de renseignement étrangères furent maintenues[36], mais, plus elles étaient analysées avec soin et rigueur, plus elles perdaient en crédibilité[37].

Quant à l'accusation de trafic de drogue, en 2007 la Corée du Nord fut tout simplement rayée, sans explication, de la liste des pays coupables (vingt en tout) établie par le Secrétariat d'État en 2003[38] ; il fut impossible de savoir si c'était parce que les services secrets américains s'étaient une fois de plus fourvoyés ou parce que la Corée du Nord s'était amendée. La désignation générique de la Corée du Nord comme « malfaisant » ou « État soprano » fut tout simplement abandonnée.

Après avoir surmonté les accusations, les insultes et les menaces américaines, poursuivi ses essais de missiles et d'armes nucléaires et ignoré les deux résolutions consécutives de condamnation et de sanctions votées à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies, autrement dit après avoir campé sur ses positions au sens métaphorique comme au sens littéral, la Corée du Nord paraît en 2007 sur le point d'atteindre ses objectifs si longtemps poursuivis : la sécurité, la levée des sanctions et une normalisation de ses relations avec les États-Unis et avec le Japon. Si elle y parvient, ce pays si brocardé et si isolé pourrait être sur le point de réussir l'un des coups diplomatiques les plus retentissants de l'histoire moderne, en transformant en une sorte de victoire l'impasse dans laquelle l'avait placée l'armistice de 1953 avec les États-Unis.

Mais, après cette victoire historique, la Corée du Nord pourrait-elle vraiment se résoudre à renoncer à l'atout

nucléaire, qu'elle a payé si cher et déjà célébré publiquement comme un événement historique et un gage de sécurité ? En des termes colorés, Kim Myong Kil, ambassadeur adjoint de la Corée du Nord aux Nations unies, a comparé ce processus à celui de la « castration d'un taureau[39] » ; et l'on pourrait en fait pousser l'analogie encore plus loin : le taureau nord-coréen étant prié de se castrer lui-même. Il est impossible de réfuter le scepticisme de John Bolton lorsqu'il écrit : « Le régime de Kim Jong II ne renoncera pas volontairement à son programme d'armement nucléaire[40] ». Toutefois, l'accord de Pékin ayant pour objet de bâtir un cadre de confiance et de coopération qui rendrait inutiles toutes autres « garanties » de sécurité, une dénucléarisation volontaire pourrait éventuellement être possible malgré cette déclaration pessimiste.

Même s'il est vrai qu'à court terme le type d'accord en préparation pourrait « avantager » Kim Jong II, les principaux bénéficiaires en seront sans aucun doute les populations de la Corée du Nord qui souffrent depuis si longtemps. En outre, la guerre, que les États-Unis envisagent régulièrement avec grand sérieux, aurait provoqué un désastre inimaginable, non seulement pour les Nord-Coréens mais aussi pour toute la région. Là où, selon le commentaire de l'ex-ministre sud-coréen de l'Unification, « la pression et les sanctions tendent à renforcer le régime plutôt qu'à l'affaiblir[41] », la normalisation exigera des dirigeants de l'« État guérillero[42] » de Corée du Nord, qui ont longtemps fondé leur légitimité sur leur capacité à tenir à distance des ennemis puissants et menaçants, qu'ils répondent aux exigences de leur peuple en matière d'amélioration des conditions de vie et d'accroissement des libertés.

LE PROBLÈME NORD-CORÉEN ET LE PROBLÈME JAPONAIS

La dépendance du Japon vis-à-vis des États-Unis et son hostilité envers la Corée du Nord ont été des éléments fondamentaux de sa politique pendant plus d'un demi-siècle, et un nouveau degré, plus profond, de soumission aux objectifs régionaux et internationaux des États-Unis a été atteint en 2005-2006[43]. Le revirement soudain, en février 2003, de la politique de George W. Bush envers la Corée du Nord a donc constitué un « choc Bush » que les commentateurs au Japon ont comparé au « choc Nixon » lié à la Chine trente ans et demi plus tôt. Si l'on décide maintenant de régler la question de l'armement nucléaire de la Corée du Nord et de normaliser ses relations avec toutes les parties concernées, le Japon en sera ébranlé jusque dans ses fondations. Il lui faudra repenser sa position diplomatique post-guerre froide, particulièrement ses relations avec la Chine. Si les traités de paix (États-Unis-Corée du Nord, Japon-Corée du Nord) et la normalisation générale devaient être ratifiés, les forces américaines n'auraient plus aucune utilité en Corée du Sud et au Japon (sauf pour contenir la Chine, et il faudrait de très solides arguments pour convaincre les populations de cette éventualité) et pourraient donc en temps utile être retirées (ou envoyées ailleurs), ce qui inaugurerait véritablement une nouvelle ère.

James Kelly (ancien sous-secrétaire d'État) a déclaré à Pékin à la fin d'avril que les politiciens japonais étaient confrontés à un « choix épineux » en matière de priorités[44]. L'ancien secrétaire d'État adjoint Richard Armitage a suggéré que la Corée du Nord « pourrait conserver un certain stock d'armes nucléaires alors même que la péninsule (coréenne) progresse lentement dans la direction de la réunification » et que les États-Unis pourraient devoir « s'asseoir à la même table » que le Japon pour lui expliquer la situation[45]. Mais personne au sein du gouvernement japonais n'est prêt, le cas échéant, à « s'asseoir » ainsi. Alors que les cinq autres pays présents à Pékin s'efforcent désormais de régler le problème du nucléaire et d'apurer le passif historique en appliquant l'accord de février, le Japonais Abe, qui doit son accession au pouvoir politique principalement à sa capacité de concentrer le sentiment anti-nord-coréen sur la question des enlèvements de citoyens japonais dans les années 1970 et 1980[46], a été le seul (jusqu'en septembre 2007) à défendre le caractère prioritaire de cette question des enlèvements, soutenant que là réside « le problème le plus important auquel soit confronté notre pays[47] » *(sic)*, et non dans les armes nucléaires, encore moins dans la résolution des tensions militaires et diplomatiques provoquées par la guerre de Corée et qui persistent.

La priorité qu'il accorde aux enlèvements et sa détermination à s'en tenir aux sanctions et à rester à l'écart du processus des négociations à six jusqu'à ce qu'il ait obtenu satisfaction ont mis le Japon en porte à faux dans le contexte de l'accord de Pékin, alors même que la conception révisionniste et négationniste de l'histoire avancée par le gouvernement d'Abe et ses tentatives maladroites de nier toute responsabilité dans le système des « femmes de confort » pendant la période de guerre lui aliénaient ses alliés les plus proches à Washington[48]. Malgré les lacunes évidentes des explications nord-coréennes, Pyongyang a fait amende honorable pour les enlèvements et rendu au Japon ceux qu'il affirmait être les cinq derniers survivants, ainsi que les cendres des défunts. La communauté scientifique internationale, par l'intermédiaire du journal *Nature,* a vivement critiqué l'absence de fondements scientifiques de la position du gouvernement japonais. Avec le revirement de la politique de Bush à

Pékin, sa « politique de confinement » de la Corée du Nord « s'écroule » selon l'expression de l'*Asahi Shimbun* du 15 février[49].

À Pékin, le Japon s'est isolé en faisant passer les considérations de politique intérieure avant les questions internationales, en accordant plus d'importance aux enlèvements perpétrés par la Corée du Nord de 1977 à 1982 qu'aux armes nucléaires, et en les traitant comme un crime de ce pays contre le seul Japon et non comme une atteinte à la question universelle des droits de l'homme. Mais, dans cette optique, le Japon lui-même deviendrait le plus important auteur d'enlèvements du XX^e siècle et les Coréens, du Nord et du Sud confondus, les plus grandes victimes. Tous les efforts déployés par les gouvernements de Koizumi et d'Abe auraient été vains face à cette insistance exclusive sur les seules victimes japonaises, et le refus de la propre responsabilité du Japon en matière d'enlèvements. Le plaidoyer du gouvernement japonais en faveur de ses ressortissants victimes d'enlèvements était battu en brèche par sa négligence calculée des droits de ses ressortissants abandonnés en Chine, à Sakhaline et ailleurs depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, par sa froideur constante vis-à-vis des victimes de persécutions politiques cherchant refuge au Japon, ou par la cruauté de ses politiques des années 1950 et 1960 visant à se débarrasser d'autant de Coréens que possible (avec la complicité de la Corée du Nord), récemment exposées par Tessa Morris-Suzuki[50].

Au cours de l'année 2007, un fossé s'est lentement creusé entre Washington et Tokyo qui, fait inconcevable jusqu'alors, a commencé à critiquer l'Administration Bush[51]. Des personnalités aussi importantes que les ministres de la Défense et des Affaires étrangères ont qualifié l'offensive irakienne d'« erreur » menée d'une manière « infantile », et stigmatisé l'attitude trop « tyrannique » des Américains à Okinawa. Affirmant qu'il ne participera à aucune aide à la Corée du Nord tant que le problème des enlèvements ne sera pas réglé, et refusant donc de soutenir tout engagement financier, le gouvernement japonais en a été réduit à supplier l'Administration Bush de ne pas prendre les mesures prévues par l'accord de Pékin telles que la suppression de la désignation de la Corée du Nord comme soutien du terrorisme. Dans le plus cinglant de tous les commentaires, le directeur du bureau politique du Parti libéral démocrate (PLD), Ishihara Nobuteru, a dénoncé l'« écœurante » *(hidoi)* politique des États-Unis en Corée du Nord et déclaré que le Japon ferait mieux d'abandonner les pourparlers à six[52]. Or cette attitude aurait conduit à un isolement total potentiellement catastrophique. Peut-être la crainte principale du Japon porte-t-elle sur la possibilité que les États-Unis soient en train d'entamer une transformation radicale de leur politique asiatique, la Chine remplaçant progressivement le Japon comme partenaire stratégique. Ce dernier verrait là se concrétiser son pire cauchemar.

CONCLUSION. UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR L'EST ASIATIQUE On ne peut que conjecturer les raisons du revirement américain, mais elles comprennent probablement les essais de missiles et d'armes nucléaires effectués par la Corée du Nord, la défaite des républicains lors des élections du *mid-term* (milieu du mandat présidentiel), l'enlisement toujours plus profond dans la catastrophe irakienne et peut-être aussi, dans une mesure difficile à évaluer, le succès des ouvertures amicales de la Corée du Nord[53]. Mais ce revirement participe-t-il d'une stratégie à long terme ou de la simple tactique et, dans ce cas, la tendance peut-elle s'inverser à nouveau dans un proche avenir ?

La paix semblant devenir possible dans la péninsule coréenne, les participants aux pourparlers de Pékin visent à établir, dans un Nord-Est asiatique d'après l'ère américaine, un ordre multipolaire et hégémonique dans le cadre duquel la conférence à Six pourrait devenir, en temps opportun, un organisme institutionnel chargé des problèmes communs de sécurité, d'environnement, de nourriture et d'énergie, et précurseur d'une collectivité régionale. Certes, l'armement nucléaire de la Corée du Nord et sa politique pervertie de déni des droits, centrée sur le culte de la famille, constituent de graves problèmes, mais il convient de les considérer plutôt comme des éléments symptomatiques de problèmes primaires plus importants, impossibles à résoudre en situation d'isolement.

Si l'on revient sur les années de présidence de George W. Bush, notamment depuis le 11 septembre 2001, il est évident qu'un des éléments clés en a été le fondamentalisme – tant islamiste (même s'il n'a que peu d'importance pour l'Asie du Nord-Est) qu'américain, dont la théorie manichéiste simpliste opposant le bien au mal et Dieu au diable, et l'empressement à détruire le monde pour le sauver sont profondément ancrés dans la société ; qui a permis, en outre, notamment sous l'égide de George W. Bush, à un groupe de néoconservateurs, extrémistes même selon les normes américaines, de prendre le pouvoir et de manipuler l'État (et le monde) d'une manière désastreuse et antidémocratique ? En temps et en heure, l'échec de la guerre au Moyen-Orient, l'épuisement des forces armées, la révolte des électeurs et la déroute des républicains aux élections de mi-mandat se sont combinés pour faire à nouveau pencher la balance dans une direction pragmatique, mais cette mentalité sous-jacente quasi religieuse est toujours très puissante[54].

Les raisons plus vastes qui ont façonné le problème nord-coréen et qui doivent être réglées d'une manière ou d'une autre si l'on veut le résoudre, comprennent :
– le refus des superpuissances de s'acquitter de leurs obligations de désarmement nucléaire imposées par la loi et par les traités, et l'insistance des États-Unis à conserver la suprématie nucléaire ;
– la persistance du fondamentalisme, de la volonté unilatérale et militariste aux États-Unis, alors même que leur position hégémonique a été sérieusement ébranlée par le désastre du Moyen-Orient ;
– la persistance, au Japon également, d'une sorte de fondamentalisme sous forme de néo-nationalisme, c'est-à-dire la combinaison d'une soumission croissante aux États-Unis avec une insistance exagérée sur les symboles de la nation, un refus de la culpabilité et de la responsabilité liées à la guerre et une mise en relief de la beauté nationale ;
– la réticence, tant américaine que japonaise (alors même que l'Administration Bush tente désespérément de résoudre le problème dans le temps de mandat qui lui reste) à dépasser les institutions de la guerre froide et à s'adapter au nouvel ordre politique émergeant en Asie du Nord-Est ;
– la position obséquieuse adoptée par les alliés des États-Unis. Le soutien sans critique ni réserve du Britannique Blair, de l'Australien Howard et du Japonais Koizumi (et de son successeur Abe) a indubitablement contribué à l'éclatement et à la longueur de la guerre en Irak, comme à la prolongation et l'intensification de la crise avec la Corée du Nord[55].

Entre la crise de 2006 et la promesse de 2007, le profil du problème nord-coréen et de la diplomatie en Asie de l'Est s'est totalement inversé, le réalisme et l'humanisme confucianiste est-asiatiques prenant le pas sur le fondamentalisme néo-conservateur occidental. Mais l'équilibre des forces demeure fragile. L'avenir dira si la Corée du Nord et les Etats-Unis, d'une part, et la Corée du Nord et le Japon, d'autre part, peuvent instaurer une confiance mutuelle suffisante pour effacer un demi-siècle (un siècle dans le cas du Japon) d'hostilité accumulée.

Cependant, s'il y a, en matière de foyers de crises mondiaux, une leçon à tirer de la confrontation et du triomphe imminent de la Corée du Nord sur George W. Bush, ce pourrait être, paradoxalement, qu'il est payant de détenir des armes nucléaires et de négocier en position de force (contrairement à Saddam Hussein ou au dirigeant actuel de l'Iran), et utile de ne pas posséder de pétrole (à tout le moins aucun gisement important et vérifié), de n'avoir aucun conflit avec Israël, de ne compter que peu de ressortissants arabes ou musulmans et de n'être impliqué (malgré les excès rhétoriques de l'Administration Bush) dans aucun « axe du mal ». Incontestablement, il est également avantageux d'avoir des voisins comme la Corée du Nord, qui a triomphé de tous les recours à la force à son encontre.

Malgré l'avancée apparente de 2007, on ignore toujours avec certitude si l'Administration Bush s'est engagée à appliquer le calendrier fondamental de (Condoleeza) Rice (Christopher) Hill. Le président a-t-il réellement signé un accord de normalisation des relations avec ce Kim Jong Il qu'il déteste tant ? Et même si c'est le cas, lui reste-t-il assez de temps pour l'appliquer pendant sa phase de *lame duck*[56] ? Nombreux sont ceux, au sein du régime de Bush, qui s'opposeront aux obligations américaines de supprimer la désignation de terroriste et de lever les sanctions, sans parler de « faire confiance » et d'entretenir des relations normales avec un pays qu'ils ont haï passionnément. Quant à la Corée du Nord, Kim Jong Il devra user de tout son pouvoir et de tout son prestige pour honorer son engagement de fournir l'inventaire de ses armes, équipements et installations nucléaires, abandonner les 50 kilos de plutonium estimés en sa possession par les États-Unis[57], puis démanteler ses usines. Peut-il vraiment inverser cinquante voire quatre-vingts ans de mobilisation pour la guérilla et convaincre ses militaires d'accepter de devenir la Libye de l'Est asiatique plutôt que son Pakistan ? La Corée du Sud semble pouvoir assurer la poursuite de sa politique actuelle quelle que soit l'issue de ses élections présidentielles toutes proches, mais, pour le Japon, la Corée du Nord est la manifestation concentrée de nombreux dilemmes, au niveau tant sécuritaire que diplomatique, voire identitaire. Menacé d'isolement s'il « n'effectue pas une correction substantielle de sa politique nord-coréenne[58] » alors que les pays réunis à Pékin s'orientent vers un nouvel ordre hégémonique, multipolaire et post-américain dans le Nord-Est asiatique, la Corée constituera un test crucial pour le Japon.

Tous ces pays sont à la croisée des chemins. Ils auront besoin du ferme soutien de toutes leurs populations civiles et de celui de la communauté internationale pour ne pas faire marche arrière et pour permettre aux mois à venir de tenir la promesse de 2007, la plus belle chance que la région ait jamais eue de laisser derrière elle les problèmes du XX^e^ siècle pour faire avancer les objectifs de paix, de coopération et de prospérité du XXI^e^ siècle.

Cet exposé, effectué lors de la conférence internationale organisée sur le thème « North Corea. Policy, Modernity, Fantasy » (« La Corée du Nord. Politique, modernité et mythe ») à l'université d'Iowa les 19 et

Fondations9-6 16/04/08 17:04 Page 124

20 octobre 2007, sera repris, ainsi que des extraits de conférence, dans un livre édité par Sonia Ryang de l'université d'Iowa. ●

1. « Initial Actions for the Implementation of the Joint Statement », déclaration conjointe faite au cours de la troisième session du cinquième cycle des pourparlers des Six, 13 février 2007, Nautilus Institute, Rapport spécial, 13 février 2007. Cf. commentaire détaillé dans Charles L. Pritchard, *Failed Diplomacy : The Tragic Story of How North Korea Got the Bomb,* Washington, Brookings Institution Press, 2007, p. 159.
2. « Dokyumento-Gekido no Nanboku Chosen », *Sekai*, juin 2007, p. 263-270.
3. « Heiwa kyotei 9 gatsu made ni », *Asahi shimbun,* 11 mai 2007.
4. Limb Jae-un, « Thing tank assigns 116 trillion won tab for South-North deals », *Joongang ilbo,* 17 octobre 2007.
5. Le ministre de l'Unification, Lee Jae Joung, a parlé de « restaurer les liens fraternels de la nation coréenne ».
6. « Sanbutsu wa toitsu ? Gaika ? » *Asahi shimbun,* 15 juin 2007. Dick K. Nanto et Mark E. Manyin, « Le complexe industriel de Kaesong exploité par la Corée du Nord et la Corée du Sud », rapport CRS au Congrès, 19 juillet 2007.
7. « Dokyumento-gekido no nanboku Chosen », *Sekai,* septembre 2007, p. 302-309.
8. Cf. http://en.wikipedia.org/wiki/Pyongyang_University_of_Science_and_Technology
9. George W. Bush lors du sommet de l'Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) à Sydney, en septembre 2007, a été très explicite à ce sujet, lorsqu'il a été interrogé avec insistance par le président Roh Moo-Hyun. Cf. « L'aube d'une nouvelle ère de paix sur la péninsule coréenne », *The Hankyoreh,* 8 septembre 2007.
10. Rapport des sessions de septembre des groupes de travail des Six réunissant les États-Unis et la Corée du Nord à Genève et le Japon et la Corée du Nord à Oulan-Bator. Sur le Japon : Takashi Horiuchi et Yoshihiro Makino, « Réponse du Japon à l'appel de la Corée du Nord », *Asahi shimbun,* 6 septembre 2007.
11. Paik Nak-chung, « Vingt ans après juin 1987 : Où en sommes-nous, et que faisons-nous maintenant ? », discours-programme prononcé au Symposium international sur le thème « Démocratie et Paix. Construction en Corée et le Choix de 2007 », Los Angeles, 12 mai 2007, posté sur Japan Focus, 3 juin 2007, http://japanfocus.org/products/details/2440
12. Gavan McCormack, *Target North Korea : Pushing North Korea to the Brink of Nuclear Catastrophe,* New York, Nation Books, 2004.
13. Id., « Criminal States : Soprano vs. Baritone. North Korea and the United States », *Korea Observer*, Séoul, Institut des études coréennes, vol. 37, n° 3, automne 2006, p. 487-511, et (en coréen) le chapitre I de *Beomjoegukga : Bukhan Geurigo Miguk*, Séoul, Icarus, 2006, p. 15-40.
14. Pour un résumé de toutes les sanctions imposées par les États-Unis à la Corée du Nord, élaboré par le Conseil atlantique, cf. « U.S.-North Korean Relations : An Analytic Compendium of U.S. Policies, Laws and Regulations », 13 avril 2007, http://www.acus.org/library-by_topic-asia.asp.
15. « Kita Chosen uran noshuku honto », *Asahi shimbun,* 26 février 2007.
16. David E. Sanger et William J. Broad, « US had doubts on North Korean uranium drive », *New York Times,* 1er mars 2007.
17. Cf. David Albright, « North Korea's alleged large-scale enrichment plant : yet another questionable extrapolation based on aluminum tubes », Institute for Science and International Security, 23 février 2007.
18. Reuters, « U.S. acknowledges gaps on N. Korea nuclear program », 22 février 2007.
19. *The Sunday Times,* 1er mai 2005. Cf. Mark Danner, *The Secret Way to War : The Downing Street Memo and the Iraq War's Buried History,* New York, New York Review Book, 2006.
20. Robert Gallucci (négociateur en chef des accords de 1994), cité par Richard J. Bernstein, « How not to deal with North Korea », *New York Review of Books*, 54, 3, 1er mars 2007. (http://www.nybooks.com/articles/19923).
21. Charles L. (Jack) Pritchard, « Six party talks update : false start or a case for optimism », conférence sur « L'évolution de la péninsule coréenne et l'avenir de l'Asie du Sud-Est », parrainée par la Brookings Institution et *Joongang Ilbo,* 1er décembre 2005.
22. Funabashi Yoichi, *Za peninshura kueschon*, Asahi shimbunsha, 2006, p. 610. Cf. également Joseph Kahn et David E. Sanger, « U.S.-Korean deal on arms leaves key points open », *New York Times,* 20 septembre 2005.
23. C. Kenneth Quinones, « The United States and North Korea : Observations of an Intermediary », conférence faite à L'US-Korea Institute, École d'études internationales avancées (SAIS) de l'université John Hopkins, 2 novembre 2006, lien audio : http://www.uskoreainstitute.org/events/index.htm.
24. Tom Lantos, qui préside depuis janvier 2007 la commission des Affaires Eérangères à la Chambre des représentants, cité par Selig Harrison, « A humbled administration rethinks North Korea and Iraq », *The Hankyoreh,* 28 novembre 2006.
25. Tim Johnson, « Macao tycoon wants his bank back », *McClatchy Newspapers,* bureau de Washington, 6 juillet 2007.
26. David Asher, interviewé par Takase Hitoshi dans « Kin Shojitsu o furueagareseta otoko », *Bungei shunju,* octobre 2006, p. 214-221.
27. Interview de David Asher, conseiller de l'Administration Bush sur les questions nord-coréennes, Takase Hitoshi, « Kin Shojitsu o furueagareseta otoko », *Bungei shunju,* octobre 2006, 214-221, p. 216.
28. Chiffres du Trésor américain, octobre 2006, *Client State,* p. 110.
29. Kevin G. Hall, « Swiss authorities question U.S. Counterfeiting charges against North Korea », *McClatchy Newspapers,* 22 mai 2007.
30. Klaus Bender, « Le secret des faux superbillets américains : alors que rien ne milite en faveur de cette thèse, Washington accuse la Corée du Nord de contrefaçon de billets sur une grande échelle », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 7 janvier 2007. Du même auteur, cf. également *Moneymakers : The Secret World of Banknote Printing,* Weinham, Wiley-VCH, 2006.
31. « North Korea : Illicit activity funding the regime », US Senate Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, 25 avril 2006. http://hsgac.senate.gov/files_042506merritt.pdf.
32. Voir mon livre *Client State : Japan in the American Embrace,* Londres, Verso, 2007, p. 110.
33. Glenn R. Simpson, « US tracks Saudi bank favored by extremists », *Wall Street Journal,* 26 juillet 2007.
34. Cf. la deuxième partie de McGlynn, « Financial sanctions and North Korea under the *Patriot Act's* catch 22 », Étude de la criminalité nord-coréenne, *Japan Focus,* juin 2007.
35. Paul Bracken, « Financial warfare », Foreign Policy Research Institute, E-Notes, septembre 2007. http://www.fpri.org/enotes/200709.bracken.financialwarfare.html
36. Cf., par exemple, Sheena Chestnut, « Illicit activity and proliferation : North Korean smuggling networks », *International Security,* vol. 32, n° 1, été 2007, p. 80-111, et Bill Powell et Adam Zagoria, « North Korea : The Sopranos State », *Time*, 12 juillet 2007 (http://www.time.com/time/printout/0,8816,1642898,00.html
37. Cf. l'analyse en trois parties de John McGlynn, « North Korean criminality examined : The US case », *Japan Focus,* mai-juillet 2007.
38. « Briefing on release of annual report on the major illicit drug producing countries for FY 2008, Christy McCampbell, adjoint du secrétaire d'État à la Direction des affaires internationales relatives à la lutte contre le trafic des stupéfiants et à la répression [International Narcotics and Law Enforcement Affairs], Washington DC, 17 septembre 2007, http://www.state.gov/p/inl/rls/rm/92148.htm.
39. Ryu Jae Hoon, « Rocky road ahead, and not a lot of time, for NK denuclearization », *The Hankyoreh,* 9 juillet 2007.
40. John Bolton, « Pyongyang pussyfooting », *Wall Street Journal,* 3 juillet 2007.
41. « Kim Jong Il and the prospects for Korean unification », US-Korea Institute, École d'études internationales avancées, université John Hopkins, 28 novembre 2006. http://www.uskoreainstitute.org/events/index.htm

42. Expression employée par l'historien japonais Wada Haruki dans ses divers écrits relatifs à l'histoire moderne de la Corée du Nord.
43. Je développe ce point dans *Client State : Japan in the American Embrace, op. cit*.
44. « Keri moto Beikokumu jikanho rachi 'Nihon wa kibishii ketsudan mo », *Asahi shimbun,* 29 avril 2007.
45. « North Korea may still be nuclear in 2020 », *The Hankyoreh,* 18 février 2007.
46. Pour une analyse détaillée : Gavan McCormack et Wada Haruki, « Forever stepping back : the strange record of 15 years of negotiation between Japan and North Korea », *in* John Feffer (ed.), *The Future of US-Korean Relations : The Imbalance of Power*, Londres et New York, Routledge, 2006, p. 81-100.
47. Plus récemment, le 16 juin 2007, Abe cité dans « Shusho no doshi uttae tesaguri », *Asahi shimbun*, 28 juin 2007.
48. Cf. mon article « Reshaping the Japanese State : the Koizumi and Abe Agenda », dans le futur volume de l'encyclopédie Routledge éditée par Glenn D. Hook et Hiroko Takeda de l'université de Sheffield.
49. Naohito Maeda et Nanae Kurashige, « With US shift, Abe's N. Korea containment policy falls apart », *Asahi shimbun*, 15 février 2007.
50. Tessa Morris-Suzuki, *Exodus to North Korea : Shadows from Japan's Cold War,* Lanham, Maryland, Rowman and Littlefield, 2007.
51. Pour avoir un aperçu succinct, « Criticism of Iraq war », éditorial, *Asahi shimbun,* 8 février 2007.
52. Asahi, s'exprimant à la télévision le 16 septembre, cité dans « Rokusha kyogi ridatsu mo », *Asahi shimbun,* 16 septembre 2007.
53. La Corée du Nord semble très désireuse de nouer des liens amicaux avec les États-Unis. Lors de sa visite à New York en mars, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, Kim Gye Gwan, a suggéré que les États-Unis pensent à utiliser la Corée du Nord comme une sorte de tampon pour contenir la Chine. Un point de vue similaire a été abordé lorsque le gouverneur du Nouveau-Mexique, Bill Richardson, a visité Pyongyang en avril (cité dans « Bei to no kyori Kankoku hyoryu », *Asahi shimbun,* 16 mars 2006.)
54. Sur ce point controversé, voir ce qu'a écrit James Carroll, dans la forme la plus résumée de l'interview suivante « Tomdispatch interview. American fundamentalisms », TomDispatch, 17 septembre 2007. http://www.tomdispatch.com/post/174837/tomdispatch_interview_james_carroll_american_fundamentalisms
55. La Corée du Sud pourrait être citée en exemple à tous ces États. Le discours sans ambages adressé tant par l'actuel président de Corée du Sud, Roh Moo Hyun, que par son prédécesseur Kim Dae Jung, à leur homologue à Washington, est exemplaire.
56. « Canard boiteux », qualificatif donné au président des États-Unis lors de son deuxième mandat. En effet, le 22e amendement lui interdit de se présenter pour un troisième mandat.
57. Christopher Hill, cité par Brian Lee, « No peace with plutonium, Hill says », *Joongang ilbo,* 17 octobre 2007.
58. Gerald L. Curtis, « The US in East Asia : not architecture, but action », *Global Asia,* 5, 2, automne 2007, p. 43-51.



Fondations9-6 16/04/08 17:07 Page 126

Le gouvernement de centre gauche en Norvège

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DANS UNE PERSPECTIVE EUROPÉENNE

DAG SEIERSTAD*

La Norvège n'a pas échappé à la néolibéralisation des sociétés européennes, amorcée par le gouvernement de droite en 1981 mais dont le Parti travailliste, arrivé au pouvoir en 1986, n'a pas dévié. Effectivement, à l'exception d'une seule année, entre 1986 et 1997, tous les gouvernements sont issus du Parti travailliste.

Les deux réformes intervenues au cours de cette période, une dérégulation intensive et la privatisation, ont obtenu l'adhésion de tous les partis représentés au Parlement, à l'exception du Parti socialiste de gauche (SV) et, dans une certaine mesure, du Parti centriste. C'est la même majorité parlementaire qui a approuvé la participation à la zone économique européenne – le traité Espace économique européen (EEE) – qui fait de la Norvège un associé à cent pour cent du marché intérieur de l'Union européenne et qui est à l'origine de la majeure partie des exemples de dérégulation et de privatisation qui ont déjà été mis en œuvre, et nous oblige à adopter d'autres réformes allant dans le sens néolibéral.

DIVERGENCES POLITIQUES DU PRISME POLITIQUE NORVÉGIEN Sept partis sont représentés au Parlement norvégien :

– un parti social-démocrate traditionnellement puissant, le Parti travailliste ;

– un parti conservateur de force moyenne, baptisé la Droite ;

– entre les deux, trois partis dits centristes, le Centre, le Parti populaire chrétien et un parti libéral, la Gauche ;

– depuis 1961, le Parti travailliste est contesté à gauche par le Parti socialiste de gauche, tandis que le parti conservateur l'est par un parti populiste de droite, le Parti du progrès.

Ces partis s'opposent sur des questions essentielles d'une manière qui plonge les observateurs étrangers – et bon nombre d'électeurs norvégiens – dans la confusion.

Dans le domaine *social,* par exemple sur les questions relatives aux impôts, aux services sociaux et de santé, au Code du travail…, c'est habituellement la position de la Droite qui domine. Mais les partis du centre se rapprochent souvent des partis de gauche, et il arrive de temps à autre que le Parti du progrès soutienne des points de vue de « gauche –.

En matière de *changements structurels* de l'économie (privatisation, solutions économiques dans les politiques sectorielles et régionales, adhésion à l'Union européenne), le pôle néolibéral de la politique norvégienne groupe les structures dominantes du Parti travailliste et les deux partis de droite. Le Parti travailliste s'est efforcé autant que possible de dissimuler sa dérive néolibérale. Au cours de la dernière décennie, le Parti du centre a adopté des positions très proches de celles du SV dans la plupart de ces domaines politiques, pour finir par se positionner à gauche du Parti travailliste. Les deux autres partis centristes ont suivi le ralliement du Parti travailliste à des positions néolibérales. Le parti libéral est définitivement devenu néolibéral.

Sur les *questions d'environnement et de solidarité internationale* (aide au développement, politique d'immigration), les trois partis centristes et le SV se retrouvent du même côté, luttant pour un renforcement des mesures écologiques et de la solidarité avec les peuples hors de la Norvège. Ces quatre partis sont également ceux qui s'opposent à l'adhésion de la Norvège à l'Union européenne.

MODIFICATION DU POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU MOUVEMENT SYNDICAL Traditionnellement, le principal mouvement syndical (la Confédération générale du travail, LO) a toujours travaillé en étroite relation avec le Parti travailliste, si étroite qu'on les a même qualifiés de « frères siamois ».

Au cours des années 1990, plusieurs branches syndicales et la Confédération des syndicats ont bien été forcées de reconnaître qu'il ne leur était plus possible de se fier au Parti travailliste sur plusieurs questions

* Membre du Conseil national du SV (Parti socialiste de gauche).

d'une importance cruciale pour les syndicats, notamment l'orientation (libérale) de l'économie et la privatisation des télécommunications, de la poste, des chemins de fer et autres services publics. À plusieurs reprises, les syndicats ont utilisé l'entremise des parlementaires du SV pour attirer l'attention du groupe parlementaire du Parti travailliste sur leurs revendications et leurs propositions.

Cette évolution des relations entre les syndicats et le SV est devenue manifeste au cours des derniers mois qui ont précédé les élections de 2001, la Confédération des syndicats (LO) et plusieurs branches syndicales déclarant publiquement que, pour une meilleure défense de leurs intérêts, les électeurs devaient voter soit pour le Parti travailliste, soit pour le SV.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE D'ALLIANCE DU SV Jusqu'à 1993, aucune coopération entre le SV et les membres du Parti travailliste au Parlement ou au gouvernement n'avait été envisagée. Le rapport de force (40 % contre 5-6 %) était trop inégal et les divergences politiques trop marquées.

De bons résultats aux élections de 1989 (10 %) et aux élections locales de 1991 (12 %) ont changé la donne. Lors du congrès de 1993, le parti a adopté, après des débats houleux, une résolution en faveur d'un rapprochement, sous certaines conditions, avec le Parti travailliste et le Parti du centre. Bien que cette initiative n'ait entraîné aucune réaction du Parti travailliste, une partie de l'électorat de gauche a décidé de voter pour lui puisque le SV prônait de toute façon la coopération avec ce parti.

Cette expérience décevante a dissuadé le SV de proposer d'autres initiatives à l'occasion de la campagne d'élections de 1997. Par ailleurs, la frustration s'est accumulée sur des questions plus déterminantes. Au Parlement, le Parti travailliste, minoritaire au gouvernement, a recherché au cours des années 1980 et 1990 le soutien du SV sur les questions sociales – et celui de la droite lorsqu'ils se sont décidés en faveur de politiques néolibérales (dérégulation, privatisation, etc.), dénotant ainsi une totale impuissance sur toutes les questions décisives pour le développement de notre société.

Les dirigeants du parti – suivis progressivement par les membres lambdas – sont parvenus à la conclusion qu'on ne pouvait sortir de cette situation qu'en amenant le Parti travailliste à conclure une alliance qui permettrait à des forces extérieures d'empêcher sa dérive néolibérale.

Lors du congrès de 2001, le SV a décidé de renforcer la coopération avec le Parti travailliste, soit dans le cadre d'un gouvernement de coalition, soit en soutenant la minorité gouvernementale du Parti travailliste sur la base d'un accord satisfaisant sur le plan politique. Le Parti travailliste n'a pas donné suite, mais est passé de 35 % en 1997 à 24 % en 2001, parce que les mesures politiques qu'il avait adoptées avaient profondément déçu une partie du cœur de cible de son électorat.

Lors du congrès de 2005, le SV décida que la seule possibilité de coopération avec le Parti travailliste consistait à former un gouvernement de coalition incluant le Parti du centre, sous réserve que les trois parties obtiennent une majorité au Parlement à la suite des élections de septembre 2005. Cette proposition retint enfin l'attention du Parti travailliste.

LES ÉLECTIONS DE 2005 Le résultat désastreux des élections de 2001 et les pressions exercées par différentes parties du mouvement syndical forcèrent la direction du Parti travailliste à modifier sa stratégie. Dès l'automne 2004, la Confédération des syndicats norvégiens entama ce que l'on devait appeler la « longue campagne d'élection » visant à former un gouvernement de gauche majoritaire après les élections de septembre 2005.

Le leader du Parti travailliste, Jens Stoltenberg, déclara publiquement que le Parti travailliste était prêt, pour la première fois depuis sa création, à former un gouvernement de coalition, si possible avec le SV et le Parti du centre. Après avoir ratifié cet objectif lors de leurs congrès respectifs de 2005, les trois partis firent campagne en adressant le même message aux électeurs : si nous obtenons la majorité au Parlement, nous formerons un gouvernement de coalition.

Les trois partis de l'alliance de centre gauche firent campagne sur des plates-formes politiques séparées, mais avec l'intention commune ouvertement déclarée de constituer un gouvernement de coalition s'ils obtenaient la majorité au Parlement.

L'alliance de centre gauche groupant le Parti travailliste (social-démocrate), le SV et le Parti du centre (ex-parti agrarien), qu'ils baptisèrent eux-mêmes « alliance rouge et verte », remporta la victoire aux élections parlementaires de septembre 2005. Le Parti travailliste obtint 32,7 % des voix, le SV 8,8 % et le Parti du centre 6,5 %. Il s'agissait d'une victoire très serrée (87 contre 82 dans le Parlement actuel). C'est probablement le changement de vote de quelques milliers d'électeurs dans un certain nombre de districts qui a permis à la minorité de devenir majoritaire.

Le SV a beaucoup perdu par rapport aux élections de 2001, et encore plus par rapport aux sondages d'opinion qui, en grande majorité, entre les élections de 2001 et août 2005, lui accordaient entre 14 et 18 % des voix. La principale raison en est que les syndicats du SV avaient réussi à obliger le Parti travailliste à adopter des politiques plus radicales, par exemple en

déclarant un moratoire de sa politique de privatisation et d'introduction de la concurrence de marché dans les services sociaux et de santé, ce qui, lors de la campagne électorale, a fait passer les dirigeants du Parti travailliste pour des socialistes de gauche et leur a acquis les votes des électeurs qui, en 2001, avaient voté pour le SV.

LES NÉGOCIATIONS ET LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT DE CENTRE GAUCHE Les négociations entre les trois partis ont duré trois mois et se sont révélées aussi rudes que prévu. Les élections ayant donné au Parti travailliste plus de deux fois plus de voix que les deux autres partis réunis l'ont mis en position de force pour négocier.

Le résultat de ces négociations s'avéra surprenant à plus d'un titre.

– La plate-forme gouvernementale est définie en détail dans un long document (soixante-quatorze pages) étonnamment concret à maints égards, très éloigné d'une plate-forme générale succincte qui aurait servi les intérêts du partenaire dominant au gouvernement.

– Les dix-neuf ministres s'y répartissent de la manière suivante : dix pour le Parti travailliste, cinq pour le SV et quatre pour le Parti du centre, ce qui donne au Parti travailliste la majorité la plus faible qu'il soit possible d'avoir au gouvernement.

– Le SV obtient le ministère des Finances, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Environnement, le ministère du Renouvellement des services publics et le ministère de l'Aide au développement et de la Prévention des conflits.

– Sur de nombreux points, cette plate-forme se situe nettement à gauche du programme électoral du Parti travailliste, tant sur les questions de politique internationale que sur les questions économiques, régionales et sociales.

– Le changement politique le plus important est l'engagement d'arrêter la dérégulation des services publics et celui d'œuvrer dans le même but relativement aux pays émergents au sein d'institutions internationales telles que la Banque mondiale et les Nations unies.

LA PLATE-FORME GOUVERNEMENTALE DE CENTRE GAUCHE (PLATE-FORME SORIA MORIA)

Politique étrangère Les trois partis s'opposaient, et continuent à s'opposer, sur des questions fondamentales de politique étrangère : les relations avec l'Union européenne, la mondialisation, l'OTAN et les conflits en Afghanistan et en Irak.

En matière de politique étrangère, ils sont parvenus à un compromis sur trois points : le Parti travailliste accepte que la Norvège n'adhère pas à l'Union européenne (pendant la législature), le SV ratifie l'adhésion de la Norvège à l'OTAN et sa participation à l'EEE, et le Parti du centre, ardent supporter de l'adhésion à l'OTAN, ratifie la participation à l'EEE.

Les négociations les plus acharnées entre les partis portaient sur les opérations militaires internationales. La question cruciale était la suivante : un mandat clair des Nations unies était-il une condition préalable à la participation norvégienne à des opérations militaires internationales ? Les négociateurs du Parti travailliste se sont battus jusqu'à la toute dernière nuit pour obtenir des conditions préalables plus souples, telles que « conformément au droit international » ou « conformément au pacte des Nations unies » pour finir par accepter les propositions du SV exigeant un « mandat sans ambiguïté des Nations unies ».

Relativement à l'Irak et à l'Afghanistan, le SV, seul membre du Parlement norvégien à mettre en garde contre une riposte des États-Unis après le 9 septembre 2001, seul parti à refuser que le rattachement de la Norvège à l'OTAN implique obligatoirement l'approbation de l'offensive américaine en Afghanistan et seul membre du Parlement à représenter le mouvement en faveur de la paix et la vaste majorité des Norvégiens opposés à l'offensive américaine contre l'Irak en 2003, a remporté un succès lorsque la plate-forme gouvernementale a décidé :

– le retrait d'Irak des officiers d'état-major et des officiers instructeurs norvégiens ;

le retrait d'Afghanistan des forces spéciales norvégiennes impliquées dans l'opération Liberté immuable à l'expiration du mandat en janvier 2006.

Un point de vue plus critique de la mondialisation Le mouvement antimondialisation réunissant la gauche socialiste, ATTAC Norway et le vaste front des ONG du Forum social norvégien a vivement critiqué les prises de position politiques norvégiennes vis-à-vis de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI.) Le Parti du centre s'est en partie rallié à ces critiques, alors que le Parti travailliste a accepté et (lors de sa législature) mis en œuvre des politiques impossibles à distinguer des politiques des autres pays européens et des États-Unis.

Même si certains dirigeants du Parti travailliste s'étaient laissés aller de temps à autre à critiquer verbalement la mondialisation, certains points de la plate-forme gouvernementale ont causé une vive surprise au sein des opposants à la mondialisation.

– « La Norvège ne devrait pas soutenir de programmes impliquant une libéralisation et une privatisation. »

– « L'annulation de la dette ne doit pas être subordonnée à la privatisation. »

Une partie du plan multilatéral d'aide au développement figurant dans le budget de 2006 a été transférée de la Banque mondiale à des programmes de développement placés sous l'égide d'agences des Nations unies.
Le programme norvégien d'aide au développement a été augmenté et est passé en 2007 à 0,97 % du PNB. En 2009, il dépassera 1 %.
Dans le cadre des négociations GATS (Accord général sur le commerce et les services, ou AGCS), les demandes d'ouverture au marché international des services éducatifs, de fourniture d'électricité et d'eau du précédent gouvernement norvégien ont été retirées.
Toujours dans le cadre de ces négociations, les demandes norvégiennes relatives aux pays les moins avancés (PMA). ont été retirées.

Politique intérieure : propriété, privatisation, concurrence À plusieurs reprises, le nouveau gouvernement est revenu sur la politique suivie par tous les gouvernements norvégiens précédents, sociaux-démocrates ou autres, depuis la prise du pouvoir par la droite en 1981 :
Le gouvernement, d'une part, ne procédera pas, comme prévu par son prédécesseur, à la privatisation ou à la vente de parts dans des sociétés importantes telles que Telenor, Norsk Hydro, Statoil ; d'autre part, a arrêté la privatisation des services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux.

Droit du travail La coalition rouge et verte a abrogé toutes les modifications introduites en mai 2005 dans le Code du travail par la précédente majorité parlementaire de centre droit. Parmi les mesures les plus importantes qui ont été abrogées, citons :
– l'abrogation de l'assouplissement du droit des employeurs de proposer des CDD ;
– l'abrogation de l'assouplissement des règles de sécurité de l'emploi ;
– le plafond légal des heures supplémentaires qui est ramené au niveau de 2003.
Les droits des salariés et des syndicats ont été améliorés :
– Les responsables des syndicats locaux auront un droit de regard sur les salaires et sur les conditions de travail proposés par les sous-traitants.
– Les salaires et les conditions de travail doivent être une composante incontournable de tous les appels d'offres norvégiens.

AUTRES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT DE CENTRE GAUCHE ENTRE OCTOBRE 2005 ET OCTOBRE 2007

Arrêt des privatisations dans le secteur public Arrêt de la privatisation et de l'ouverture au marché des infrastructures ferroviaires. Augmentation de la part de l'État dans StatoilHydro et Aker Kværner.

Emploi Quelque 72 000 emplois ont été créés entre 2005 et 2006. Il s'agit de la plus forte augmentation en pourcentage de ces vingt dernières années et de la plus importante augmentation jamais réalisée en chiffres absolus.
À la fin de mai 2007, le chômage se situait à 2,7 % ; entre septembre 2005 et la fin de mai 2007, il était passé de 90 000 à 42 000 demandeurs d'emploi, soit une diminution supérieure à 50 %.

Augmentation des fonds attribués aux municipalités et aux régions (autorités locales et régionales) Une augmentation de 20 milliards de couronnes (NOK) (soit environ 2,5 milliards d'euros) sur la période de 2005 à 2008.

Changement climatique Après des discussions politiques extrêmement animées, le gouvernement a lancé en juin 2007 ses politiques de lutte contre le changement climatique. Réduction de 20 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 et de 30 % en cas d'acquisition d'unités de réduction d'émissions hors de la Norvège. Le plan prévoit que la Norvège passera à « zéro émission de gaz à effet de serre » d'ici à 2050. Le pays aura tellement réduit ses propres émissions qu'elles seront compensées par des unités de réduction des émissions acquises en dehors de la Norvège.
Le gouvernement a proposé un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre similaire au système introduit par l'Union européenne, mais plus rigoureux. Toutes les sociétés implantées sur le territoire doivent acquérir des quotas pour 13 % des gaz à effet de serre qu'elles émettent.

Énergie renouvelable Dans le budget de 2007, les ressources liées à l'énergie renouvelable (bioénergie, éoliennes, efficacité énergétique) ont été augmentées de 50 %.

Jardins d'enfants Le gouvernement a lancé un programme d'expansion des jardins d'enfants d'une ambition inégalée à ce jour. Cette politique a deux objectifs :
– Permettre à tous ceux qui le souhaitent de confier leur enfant à un jardin d'enfants.
– Instaurer un coût d'accès à ces jardins d'enfants accessible à tous.
Relativement au premier objectif, en trois ans, de 2005 à 2007, 50 000 nouveaux jardins d'enfants ont été construits. En juin 2007, cela représentait 95 % des demandes. À partir de 2009, le droit d'accès au jardin d'enfants sera garanti par la loi.
En ce qui concerne le second objectif : les droits d'inscription d'un enfant au jardin d'enfants ont été ramenés en deux étapes à un maximum de 2 330 couronnes (environ 280 euros). Pour de nombreux parents, cela correspond à une économie de près de 50 %. C'est la réforme sociale la plus importante depuis les années 1970.

Écoles privées Le précédent gouvernement prévoyait la création massive d'écoles secondaires privées. Le nouveau gouvernement a retiré l'ensemble de ces plans en novembre 2005. Une nouvelle loi adoptée par le Parlement au printemps n'accepte que deux catégories d'écoles privées : les écoles à but confessionnel spécifique et les écoles proposant des principes pédagogiques différents. Aucune école privée à but lucratif ne sera ouverte.

La gratuité des manuels scolaires sera une réalité dans toutes les écoles secondaires d'ici à 2009, selon une réforme introduite par étapes dès 2007.

Moyen-Orient Le gouvernement norvégien a maintenu des contacts officieux *(noen-public)* avec le gouvernement du Hamas alors que tous les autres gouvernements (à la seule exception de la Suède) avaient lancé un boycott politique de ce gouvernement élu démocratiquement. La Norvège a été le premier pays occidental à reconnaître le gouvernement palestinien lors de la formation du gouvernement de coalition.

CONCLUSION PROVISOIRE Le gouvernement de centre gauche norvégien est confronté à de grands défis. Il peut ne pas durer jusqu'aux prochaines élections de 2009. Il peut n'être pas en mesure de tenir les promesses faites par la plate-forme gouvernementale (la déclaration Soria Moria) ou ne pas répondre aux attentes des électeurs de gauche. Il peut perdre les élections en 2009, même s'il a tenu les engagements principaux de la plate-forme gouvernementale.

Si le gouvernement réussit son entreprise, par exemple s'il tient ses engagements politiques, arrête l'offensive néolibérale dans ses principaux secteurs et reste populaire auprès de son électorat, il y a gros à parier que les élections de 2009 profitent en majorité au Parti travailliste. Si le SV sort vaincu des élections de 2009, rien ne garantit que le nouveau gouvernement continuera dans la direction indiquée par la plate-forme Soria Moria. Cela dépend également de la conjoncture en dehors de la Norvège et des expériences des autres pays européens.

Par ailleurs, si le gouvernement parvient vraiment à entraver la vague néolibérale, cela risque de modifier la perspective au sein même du Parti travailliste. Même des sociaux-démocrates peuvent être transformés par ce que Marx appelait la *Praxis*.

Néanmoins, on trouve dans d'autres pays les deux raisons principales du succès électoral de 2005 : un mouvement syndicaliste qui fustige les politiques sociales-démocrates de gauche et la présence à gauche des sociaux-démocrates d'un parti suffisamment fort pour s'identifier dans une large mesure aux demandes du mouvement syndicaliste.

Les principaux syndicats sont progressivement parvenus à la conclusion qu'ils ne pouvaient plus faire confiance à ce parti de gauche qu'était le grand Parti travailliste. Ils ont compris que la seule manière d'obtenir que le Parti travailliste mène une politique de gauche consistait à l'obliger à s'allier au SV tout en veillant à ce que les revendications syndicales soient si manifestes et allant de soi que le gouvernement de coalition ne pourrait que les écouter.

La même stratégie a été adoptée par les mouvements sociaux et les groupes de défense de l'environnement, les mouvements pacifistes et les groupes antimondialisation.

– Les syndicats ont exigé l'arrêt de la privatisation des services publics. La plate-forme gouvernementale en a fait un engagement primordial.

– Les ONG de défense de l'environnement ont fait valoir leurs revendications. Un certain nombre d'entre elles, même si ce n'est pas la totalité, font maintenant partie de la plate-forme gouvernementale.

– En février 2003, les pacifistes ont déclaré qu'ils ne voulaient pas que la Norvège soutienne la politique guerrière américaine. À cette époque, un seul parti au Parlement avait exprimé son adhésion à cette cause, mais, à l'heure actuelle, le gouvernement en place retire ses troupes d'Irak et de l'opération Liberté immuable qui se déroule sous l'égide américaine en Afghanistan.

– Le mouvement de lutte contre la mondialisation demandait que les pays en voie de développement bénéficient d'un commerce équitable, le gouvernement en place a décidé de retirer un certain nombre des exigences adressées par la Norvège à ces pays au cours des négociations GATS. ●



Fondations9-6 16/04/08 17:12 Page 131

Entre nationalisme et révisionnisme

ÊTRE DE GAUCHE DANS LES BALKANS, MISSION IMPOSSIBLE ?

JEAN-ARNAULT DÉRENS*

Le constat serait facile. Hormis quelques nostalgiques vieillissants, qui chérissent toujours le souvenir du maréchal Tito ou d'Enver Hoxha, cultivant en fait peut-être avant tout la nostalgie de leur propre jeunesse, la « gauche » dans les Balkans semble se réduire à quelques clubs d'affairistes véreux ou, dans le meilleur des cas, à quelques bureaucrates de province incompétents… L'image est peut-être forcée, mais le constat est accablant. De surcroît, les partis réputés de gauche n'ont guère été capables de s'opposer aux nationalismes guerriers qui ont déchiré la région. Bien au contraire, le Parti socialiste de Serbie (SPS) de Slobodan Milosevic, tout en se présentant comme un parti de gauche, a joué le dramatique rôle que l'on sait dans l'éclatement yougoslave.

LA FRACTURE GAUCHE/DROITE, UNE QUESTION D'HÉRITAGE Sont réputées de gauche les formations issues des anciens partis communistes, même si toutes ne gèrent pas de la même manière cet héritage, surtout quand, dans le même pays, plusieurs formations rivales prétendent à l'héritage des anciens partis uniques. De plus, dans toutes les républiques yougoslaves, notamment en Croatie ou en Bosnie, nombre d'anciens cadres communistes ont rejoint les formations nationalistes créées au début des années 1990, quitte à embrasser avec fougue et ardeur les formes les plus extrêmes de cette nouvelle idéologie. Une fameuse blague bosniaque résume à merveille cette situation. Un imam commence son prêche : « Aux frères qui sont au fond de la salle, je dis : *"Aleikoum salam"*, aux croyants qui sont au milieu, je dis : "Bonjour messieurs", quant à ceux du premier rang : "Salut, camarades" »

Le fait est que le Parti d'action démocratique (*Stranka demokratske akcije*, SDA), de Bosnie-Herzégovine ou la Communauté démocratique croate (Hrvatska demokratska zajednica, HDZ) ont largement repris les cadres, les structures et les méthodes de pouvoir et d'organisation de l'ancienne Ligue des communistes. Le fondateur du HDZ, Franjo Tudjman (1922-1999), « père de l'indépendance croate » était lui-même un ancien partisan de la Seconde Guerre mondiale, général de l'armée yougoslave et militant communiste « converti » au nationalisme. À l'inverse, le fondateur du SDA, Alija Izetbegovic (1925-2003), est l'un des rares dirigeants post-yougoslaves à n'avoir jamais appartenu au Parti : toute sa carrière idéologique et politique s'est déroulée dans un univers intellectuel dominé par l'islam.

En Croatie comme en Bosnie-Herzégovine, les Partis sociaux-démocrates (SDP) sont, en revanche, les héritiers directs des anciennes Ligues des communistes. Ivica Racan, le dirigeant du SDP croate, Premier ministre de 2000 à 2003, fut d'ailleurs l'un des principaux protagonistes du XIV[e] et dernier congrès de la Ligue des communistes yougoslaves, en janvier 1990.

À ce stade, il importe de rappeler que cette Ligue des communistes yougoslaves était divisée en autant de ligues que de républiques fédérées, les deux provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo ayant aussi leur propre organisation. Dans les années 1980, la Fédération yougoslave évolua ainsi en une « fédération de bureaucraties communistes républicaines », qui défendaient chacune les intérêts particuliers de leurs républiques, ce qui n'alla pas sans heurts ni tensions. La Ligue des communistes joua ainsi un rôle majeur dans l'accession de la Slovénie à l'indépendance.

Les SDP des années 1990 pouvaient donc à bon droit se présenter comme des formations « nationales », même si les partis nationalistes lançaient souvent à leur encontre l'accusation, perçue comme infâmante, de

* Historien et journaliste. Dernier ouvrage paru : *Comprendre les Balkans, histoires, sociétés, perspectives,* (avec Laurent Geslin), Paris, Éditions Non Lieu, 2007. Ce mini-dossier, composé de trois articles, a été réalisé en partenariat avec *Le Courrier des Balkans*. Il ouvre une thématique sur les enjeux politiques balkaniques autour de la question suivante : « Que signifie être de gauche aujourd'hui dans les Balkans ? »

« yougo-nostalgie ». Lors des premières élections pluripartites croates, au printemps 1990, le SDP défendit d'ailleurs un programme qui supposait plutôt une réforme radicale des institutions yougoslaves qu'une rupture du cadre fédéral, ce qui lui permit de bénéficier de nombreuses voix serbes.

Dans le contexte marqué par la guerre des années 1990, les SDP de Croatie et de Bosnie-Herzégovine eurent le plus grand mal à faire entendre une voix spécifique. La victoire du SDP croate aux élections du 3 janvier 2000 fut consécutive à la mort de Franjo Tudjman, mais aussi à la reconquête de tout le territoire croate (1995) et à la complète réintégration des zones serbes (1998).

En Bosnie-Herzégovine, le SDP participa aux gouvernements de guerre de Sarajevo, ce qui lui valut de limiter strictement son audience aux régions contrôlées par ce gouvernement et, majoritairement, à la communauté bosniaque-musulmane. Aujourd'hui encore, le SDP se présente comme un parti « unitariste », favorable à un renforcement de l'État central au détriment des larges compétences dévolues aux deux « entités », la Republika Srpska et la Fédération croato-bosniaque de Bosnie-Herzégovine, qui composent le pays depuis les accords de paix de Dayton (1995). Le SDP cherche à capter un électorat « citoyen », hostile aux divisions ethniques, mais son passage au gouvernement (2000-2002) n'a pas laissé un souvenir impérissable.

L'héritage des anciennes ligues fut aussi contesté par d'autres formations, souvent structurellement issues des diverses organisations de l'époque socialiste (organisations de jeunesse, fronts de masse…). Ces formations n'ont généralement eu qu'une audience fort réduite. Autre cas, le dernier Premier ministre de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, le réformateur croate Ante Markovic, suscita la création de mouvements réformateurs, qui n'ont eu qu'une brève durée, mais ont parfois pu se transformer en partis d'inspiration sociale-démocrate. Ainsi, en Bosnie, le courant social-démocrate est divisé en fonction de ces deux filiations : le SDP dérive directement de l'ancienne Ligue des communistes, tandis que l'Union des sociaux-démocrates bosno-herzégoviniens, longtemps animée par le maire de Tuzla, Selim Beslagic, est l'héritière du mouvement réformateur. Les deux formations se sont formellement réunies, sans cesser pour autant de connaître de fortes oppositions de personnes.

Ainsi, le principal marqueur permettant de situer des partis politiques à la gauche de l'échiquier politique est leur filiation, plus que leur programme ou leurs choix politiques effectifs. Les cas de la Serbie et du Monténégro présentent cependant de fortes singularités.

LE CAS SERBE C'est en Serbie que la notion de « gauche » est probablement la plus dévalorisée, car elle demeure associée au régime de Slobodan Milosevic et à son Parti socialiste de Serbie (SPS), héritier direct de la Ligue des communistes de Serbie (*Savez Komunista Srbije*, SKS).

Dans sa stratégie de prise de pouvoir, Slobodan Milosevic a commencé par assurer son contrôle sur la SKS, avant de l'étendre aux organisations du parti dans les provinces autonomes de Voïvodine et du Kosovo, ainsi que dans la République du Monténégro. De la sorte, il contrôlait quatre bureaucraties républicaines, ce qui lui permettait de disposer de quatre voix sur huit dans les instances fédérales.

Politiquement, l'ascension de Milosevic s'est inscrite dans la dynamique d'une dialectique bien gérée : d'une main, le maître de Belgrade réhabilitait et excitait le nationalisme, frappé d'un long interdit sous Tito, de l'autre, il se présentait comme le défenseur de la Yougoslavie fédérale et socialiste face aux « sécessionnistes » slovènes, croates ou albanais du Kosovo. Cette attitude lui a valu d'obtenir le soutien, décisif, de l'Armée populaire yougoslave (*Jugoslovenska Narodna Armija,* JNA), qui disposait de ses propres structures communistes et jouissait, *de facto,* du statut d'entité fédérale autonome. Après le décisif XIV[e] congrès de janvier 1990, les dirigeants de la JNA, sous l'impulsion du général Veljko Kadijevic, furent tentés par l'option putschiste pour « sauver la Fédération », mais ce projet ne vit jamais le jour.

Bien au contraire, ils finirent par se rallier au projet politique de Milosevic, qui avait réussi dans le même temps à récupérer une bonne part de l'opposition nationaliste. Dans un premier temps, en 1990, cette opposition voyait en Milosevic un héritier du système communiste honni. Le « génie » de Milosevic fut de récupérer les différents groupes qui se formaient et d'envoyer leurs groupes armés, souvent issus des réseaux de supporters des clubs de football, sur les premiers champs de bataille de Croatie.

Vojislav Seselj, devenu le chef du Parti radical serbe (*Srpska radikalna stranka,* SRS), fut l'homme qui permit cette récupération politique, tandis qu'un bandit de grand chemin, contrôlé par la police secrète, Zeljko Raznatovic, plus connu sous son nom de commandant Arkan, reçut la tâche de former les premières milices. Issu de cette même frange nationaliste et monarchiste, seul Vuk Draskovic comprit la manipulation et rallia les courants de l'opposition démocratique[1]. Durant toutes les années 1990, la scène politique serbe resta étroitement contrôlée par Slobodan Milosevic, son Parti socialiste de Serbie (*Socialisticka Partija Srbije,* SPS) et ses « satellites » : le SRS, qui devait occuper le

champ politique sur la droite, et l'Union des gauches yougoslaves (JUL), dirigée par Mirjana Markovic, l'épouse du maître de Belgrade, qui devait occuper le champ politique sur la gauche.

Dans les autres républiques yougoslaves déchirées par la guerre, cette dichotomie se retrouvait. Alors que les partis serbes de Croatie et de Bosnie, dont la création avait été suscitée par Milosevic, se référaient à un nationalisme romantique, à la monarchie et à l'Église orthodoxe, ils avaient le soutien d'anciens cadres de la JNA formés à l'école communiste. Tel était notamment le cas du chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic, « obligé » de composer avec le folklore tchétnik, alors que ses propres parents, partisans communistes, avaient été tués par les tchétniks durant la Seconde Guerre mondiale.

Face à ce système imparable, l'opposition était réduite à la portion congrue. Alors que les références idéologiques de beaucoup de dirigeants de cette opposition les classaient à gauche – tel était notamment le cas de Zoran Djindjic (1952-2003) –, ils se devaient de dénoncer la « gauche au pouvoir » que représentait le couple Milosevic-Markovic. En dehors de revendications démocratiques, cette opposition ne pouvait pas formuler de véritable programme. Elle se divisa même sur des questions essentielles, comme les relations avec les nationalistes serbes de Bosnie-Herzégovine, auxquels Zoran Djindjic lui-même apporta un soutien critiquable quand Milosevic prit ses distances avec eux en 1994, avant tout par opportunisme politique bien maladroit.

AU MONTÉNÉGRO, LE PARTI NE MEURT JAMAIS ! Le Monténégro offre un cas extrême et unique, sans équivalent nulle part en Europe, de maintien au pouvoir sans aucune interruption de l'ancien Parti communiste. Rebaptisée Parti démocratique des socialistes (*Demokratska Partija Socialista,* DPS), l'ancienne Ligue des communistes monténégrins (SKCG) n'a jamais perdu une élection depuis l'instauration du système pluripartite. Il est vrai que le parti a subi plusieurs purges et scissions. En 1988, la fameuse « révolution antibureaucratique », ourdie depuis Belgrade permit d'éliminer la vieille garde du parti monténégrin, remplacée par de jeunes cadres, à l'époque fidèles séides de Slobodan Milosevic. Ces jeunes gens s'appelaient Momir Bulatovic, Milo Djukanovic, Filip Vujanovic, Svetozar Marovic… Ils gérèrent la transformation du SKCG en DPS et restèrent de fidèles alliés de Belgrade jusqu'au milieu des années 1990.

Le groupe conduit par Milo Djukanovic commença à ce moment à prendre ses distances avec Belgrade, à lorgner du côté de l'Occident, tout en reprenant à son compte les thèses souverainistes monténégrines, jusqu'alors uniquement défendues par l'Alliance libérale du Monténégro (LSCG), formation elle-même créée en 1990 par d'anciens cadres des Jeunesses communistes, comme Slavko Perovic. Cette évolution idéologique du DPS provoqua la scission des éléments fidèles à Belgrade, qui créèrent le Parti socialiste populaire (SNP), sous la houlette de Momir Bulatovic. Après 2000, ce parti se rapprocha des courants nationalistes serbes au Monténégro, en cessant de faire référence à Slobodan Milosevic, ce qui entraîna une nouvelle scission : Momir Bulatovic, toujours fidèle à son ancien mentor, créa un petit Parti socialiste national (NSS), laissant le contrôle du SNP à Predrag Bulatovic (les deux hommes n'entretiennent pas de liens de parenté directe).

Le SNP essaie de concilier des références « yougoslaves », une attention sociale et son engagement « unioniste », en faveur de liens maintenus entre la Serbie et le Monténégro. Le combat unioniste l'a pourtant amené à se lier avec des formations nationalistes grand-serbes, comme les formations aujourd'hui groupées dans la Liste serbe d'Andrija Mandic.

Pour sa part, le DPS est avant tout un club d'affaires et de pouvoir, qui a mis le Monténégro en coupe réglée, pour la plus grande fortune de ses dirigeants, qui continuent de monopoliser toutes les fonctions publiques. Le DPS gouverne cependant le pays en partenariat avec le petit Parti social-démocrate (SDP), une formation qui a longtemps été plus résolument indépendantiste, tout en sachant mener d'autres combats bien nécessaires au Monténégro (droits des minorités, féminisme, etc). Ces dernières années, tout en conservant une sociologie particulière (le parti compte beaucoup d'adhérents issus des minorités nationales), le SDP a abandonné la plupart de ses spécificités idéologiques et participe directement au système de pouvoir mis en place par Milo Djukanovic. Le dirigeant du parti, Ranko Krivokapic, président du Parlement, est le troisième homme de l'État et du « système » Djukanovic.

DES DIFFÉRENCES IDÉOLOGIQUES ? En Macédoine, il est aujourd'hui difficile de trouver des différences programmatiques essentielles entre l'Alliance sociale-démocrate (*Socijaldemokratski Sojuz na Makedonija*, SDSM) et le VMRO-DPMNE, dont le nom même – Organisation révolutionnaire intérieure de Macédoine-Mouvement démocratique d'unification nationale macédonienne – renvoie cependant au « folklore » patriotique macédonienne du début du XX[e] siècle[2]. Les deux partis partagent *a priori* les mêmes orientations, axées autour de la défense de l'État macédonien et de l'identité nationale. Leurs objectifs sont également communs : poursuite des privatisations et de la transition vers une économie de marché, inté-

gration euro-atlantique… tout comme leurs méthodes de pouvoir, marquées par un lourd clientélisme.
D'ailleurs, la plupart de ces points font largement consensus dans tous les pays de la région, où la question cruciale de l'intégration européenne ne fait jamais l'objet d'un véritable débat politique. Les polémiques ne portent en effet que sur la manière de se rapprocher de l'objectif européen, sans que le contenu politique ou social de l'intégration soit interrogé.

ONG, « SOCIÉTÉ CIVILE » : DE NOUVEAUX PARADIGMES

Pourtant, d'importantes thématiques politiques sont portées par d'autres acteurs sociaux, qui comblent le vide laissé par le silence des partis, qu'il s'agisse de la défense de l'environnement, des droits des femmes et de la lutte contre les modèles patriarcaux exacerbés par les années de guerre et de culte de la violence, politique ou mafieuse, ou encore des droits sociaux.
Les ONG ont souvent été accusées d'être les porteurs de valeurs idéologiques occidentales « plaquées » sur des réalités exogènes. Il est vrai qu'elles bénéficient souvent de financements étrangers (Union européenne, États-Unis, fondations privées…), qu'elles ont même pu faire l'objet de manipulations politiques (dans le fameux schéma, vite retombé, des « révolutions colorées », dont le modèle serait la chute de Milosevic en Serbie). Il serait cependant erroné d'avoir une approche négative de ces ONG, malgré l'image caricaturale de « démocrates professionnels », bien rémunérés, nécessairement anglophones, qui ont pu s'autoproclamer porte-parole d'une « société civile » souvent bien difficile à identifier…
Les questionnements qu'elles apportent, l'énergie sociale que suscitent ces ONG sont en effet d'essentiels facteurs de vitalité démocratique.
Parmi ces ONG, la galaxie féministe est probablement la plus active. Les féministes d'ex-Yougoslavie, à l'image des Femmes en Noir de Belgrade, n'ont d'ailleurs pas eu de mal à conserver entre elles des liens actifs de solidarité transfrontalières, représentant donc une alternative très politique aux différents nationalismes.
De même, certains réseaux, comme les Initiatives citoyennes de Serbie *(Gradjanske Inicijative)* ont pu fédérer un grand nombre d'associations locales. Les mobilisations environnementales représentent, de ce point de vue, un phénomène nouveau et prometteur. Les mobilisations importantes de ces dernières années contre des projets de barrage aux lourdes conséquences environnementales, notamment en Bosnie-Herzégovine ou au Monténégro[3], ont permis d'ouvrir un débat nouveau sur le modèle de développement économique proposé aux pays de la région, sur la confusion entre les intérêts politiques, économiques et mafieux…

RELÈVE SYNDICALE ? Le silence général des formations dites de gauche sur les questions sociales reste pourtant particulièrement accablant, alors que tous les pays de la région ont vécu dans des conditions extrêmement difficiles la « transition » vers l'économie de marché. Effondrement des salaires et des retraites, chômage massif (touchant aujourd'hui environ 30 % de la population active en Serbie, 60 % au Kosovo), développement du travail au noir… Les partis sociaux-démocrates se sont généralement contentés d'afficher une « préoccupation » sociale, tout en réaffirmant leur attachement à la poursuite de la transition économique, sans chercher à développer de relations particulières avec les syndicats.
La scène syndicale est elle-même encore largement dominée par les appareils issus de l'époque socialiste, incapables de développer un syndicalisme de revendications, incapables également de s'adresser aux travailleurs des nouvelles entreprises privées, souvent non déclarés et privés de toute reconnaissance et de toute sécurité sociale.
Souvent, ces syndicats reproduisent les clivages politiques ou nationalistes qui déchirent les pays. En Bosnie, le cadre commun des syndicats est ainsi une coquille vide, les syndicats se développant en réalité sur une base étroitement nationale (syndicats de Republika Srpska et de Fédération, eux-mêmes clivés entre Croates et Bosniaques musulmans). Au Monténégro, l'opposition entre courants souverainistes et unionistes déchire également les syndicats, tandis que les syndicats macédoniens n'ont aucune implantation dans la population albanaise du pays…
L'expérience d'un syndicalisme alternatif la plus développée est certainement celle de Nezavisnost en Serbie, qui s'est construit en opposition à l'Union des syndicats indépendants (SSSS), liée au régime Milosevic. Le syndicat Nezavisnost faisait partie du « front » de l'opposition démocratique. Cependant, depuis 2000, il peine à redéfinir son rôle. Partisan des réformes et des privatisations, le syndicat est conscient des tâches qui devraient être les siennes : défense des salariés, des travailleurs au noir…, mais il n'arrive pas encore à s'adapter au nouveau contexte politique.

COMMENT RECONSTRUIRE UNE GAUCHE POLITIQUE ? Le cas serbe peut encore avoir valeur d'exemple de la confusion qui prévaut. Le Parti socialiste de Serbie (SPS) conserve une base militante et un électorat vieillissant de nostalgiques du régime Milosevic ; le parti pèse désormais environ 6 % des voix. Le Parti démocratique (DS) du président Boris Tadic est membre de l'Internationale socialiste, mais ne manifeste pas de particulière sensibilité sociale. Il fait cohabiter des militants ayant des références proches de

celles de la gauche européenne et des ultra-libéraux comme l'actuel vice-Premier ministre Bozidar Djelic. Scission du DS, le Parti libéral démocratique (LDP) de Cedomir Jovanovic groupe certaines grandes figures de la dissidence anti-nationaliste serbe des années 1990, comme Vesna Pesic, ancienne dirigeante de l'Alliance civique de Serbie (GSS), ou Zarko Korac, ancien dirigeant de la petite Union sociale-démocrate (SDU). L'historienne Latinka Perovic, ancienne dirigeante des courants « libéraux » des années 1970 de la Ligue des communistes de Serbie, est également très proche du parti.

Les références intellectuelles et politiques de ces personnalités majeures de la scène politique serbe se raccrochent au marxisme critique des années 1970 (notamment aux cercles qui se retrouvaient pour des séminaires d'été sur l'île dalmate de Korcula), de même qu'aux courants qui ont profondément renouvelé la gauche occidentale : féminisme, écologie, etc. Ces militants n'auraient pas de mal à se définir aujourd'hui comme des sociaux-démocrates. Dans le même temps, pourtant, le LDP évite très soigneusement de se positionner sur le spectre gauche-droite.

Face à cette gauche qui n'ose pas s'affirmer, la droite serbe a, elle, parfaitement su gérer son adaptation à l'après-Milosevic. Le Parti démocratique de Serbie (DSS) de Vojislav Kostunica se présente sans fard comme un parti ultra-conservateur et cléricaliste. Le DSS table aussi sur l'alliance russe et entretient d'évidentes connivences idéologiques avec le SRS, mais le parti tient cependant beaucoup à la « légitimité démocratique et européenne » que lui donnent ses liens avec le Parti populaire européen (PPE).

En Croatie, si le SDP peut apparaître comme un parti social-démocrate fort cohérent avec ceux que l'on trouve dans d'autres pays d'Europe, il faut noter que d'autres forces politiques sont présentes à gauche de l'échiquier politique. Ainsi, plusieurs partis régionalistes portent en avant des revendications de décentralisation, ainsi que d'autres thèmes, comme la préoccupation environnementale. Tel est le cas du Forum démocratique d'Istrie (IDS), qui dirige les institutions provinciales d'Istrie, où il dispose d'une large majorité, ou du Parti croate de Slavonie et Baranja (HSSB). En France, il existe souvent une confusion entre régionalisme et nationalisme, le régionalisme étant perçu comme une forme « modérée » de nationalisme. En Croatie, régionalisme et nationalisme sont antinomiques : un projet régionaliste vise à réunir tous les citoyens d'une région donnée autour d'objectifs communs, indépendamment de leur appartenance nationale. De ce point de vue, ils ont pleinement participé à la résistance au nationalisme dominant dans les années 1990. Ces partis se montrent souvent plus capables que le SDP de développer de véritables projets de développement économique, tenant compte des enjeux sociaux et environnementaux.

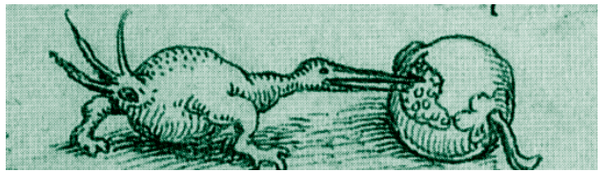
Outre les confusions liées à l'héritage idéologique particulier des années d'éclatement de la Fédération, la définition de programmes politiques de gauche dans les Balkans nécessite en effet de tenir compte d'une série particulière de paramètres.

DES OBJECTIFS ET DES CRITÈRES À RÉINVENTER Tout d'abord, la « transition économique » est encore loin d'être achevée dans les pays de la région, toujours confrontés à des privatisations douloureuses et souvent mafieuses. Les partis de gauche devraient non seulement dénoncer les abus et les illégalités qui peuvent entourer ces processus, non seulement prendre en considération les intérêts des travailleurs, mais aussi amorcer une réflexion sur le type de développement économique souhaitable pour la région.

Les partis de gauche doivent également être à la pointe de l'indispensable travail de confrontation avec le passé récent et de réconciliation régionale, confirmant leur ancrage anti-nationaliste. Dans cette dynamique, ce sont toutes les difficiles épreuves du XX^e^ siècle qui doivent être réexaminées, pas seulement les événements liés à l'éclatement de la Yougoslavie. Ainsi, sans cultiver une « yougonostalgie » ou un culte posthume du maréchal Tito qui ne peut plus avoir de signification politique, ils doivent s'opposer aux tentatives révisionnistes liées à la Seconde Guerre mondiale et qui proposent une réhabilitation des courants tchétniks et oustachis[4].

Ils doivent aussi s'ouvrir à de nouvelles problématiques, comme la défense de l'environnement, sans oublier le débat essentiel sur le sens et sur le contenu politique de l'intégration européenne, qui doit également soutenir un véritable projet d'intégration et de réconciliation régionale, clé de l'avenir pour les Balkans. ●

1. Sur ces événements, cf. Yves Tomic, *La Serbie du Prince Milos à Milosevic,* Bruxelles, PIE-Peter Lang, 203.
2. L'actuel VMRO-DPMNE est l'héritier, reconstitué en 1990, de l'ancienne VMRO, créée en 1903. Il existe d'autres VMRO, qui prétendent aussi à cet héritage historique, aussi bien en République de Macédoine que dans la région aujourd'hui bulgare du Pirin.
3. Des barrages étaient notamment prévus sur le Vrbas, en Republika Srpska de Bosnie, et sur la Tara, au Monténégro.
4. En Serbie, le DSS de Vosjilav Kostunica a fait adopter une loi mettant sur un pied d'égalité les anciens combattants de tous les camps de la Seconde Guerre mondiale, qui revient à nier aux partisans communistes leur spécificité de résistants. Cf. « Serbie : égalité pour les anciens partisans et les anciens tchétniks de la Seconde Guerre mondiale », *Le Courrier des Balkans,* 10 janvier 2005.



Fondations9-6 16/04/08 17:26 Page 136



Fondations9-6 16/04/08 17:29 Page 137

UNE GAUCHE À RÉINVENTER

FATOS LUBONJA*

La caractéristique fondamentale de la démocratie occidentale – quitte à en simplifier le schéma – est l'opposition entre la gauche et la droite. Cette opposition se définit, *grosso modo,* comme une confrontation entre progressistes et conservateurs, entre ceux qui prônent la liberté individuelle et la compétition et ceux qui prônent l'égalité. Entre ceux qui sont plus sensibles à l'égard des riches, des patrons, et ceux qui sont plus sensibilisés par les couches économiquement fragiles, entre ceux qui penchent davantage vers la production des richesses et ceux qui se préoccupent plutôt de leur distribution de la manière la plus équitable possible. Entre les nationalistes et les cosmopolites, entre ceux qui privilégient les formes pacifiques de résolution des conflits et ceux qui croient davantage à la force militaire et à la guerre. La liste des distinctions pourrait être longue et engendrer divers débats d'ordre éthique et moral.

Ce schéma simplifié inclut aussi, entre ces deux pôles antagonistes, une couche plus ou moins étendue – la plus prédisposée à devenir la « couche sociale mobile » – relevant du centre. Ce sont des conservateurs modérés ou des partisans, tout aussi modérés, de la nouveauté, modérément sensibles à la liberté de la compétition mais aussi à l'égalité. Ils servent, d'une certaine manière, à préserver l'équilibre du « bateau » pour qu'il ne penche ni trop à gauche ni trop à droite. Derrière ce schéma simplifié se profile une réalité bien plus complexe, construite sur les évolutions socio-économiques des pays occidentaux et sur toute une tradition historique et culturelle de la dynamique opposant les mentalités de gauche à celles de droite. Cette dynamique a suivi, en s'y adaptant, les diverses situations rencontrées depuis la Révolution française, lorsque les conservateurs se sont opposés aux progressistes. Ces derniers détenaient une vision révolutionnaire du monde et de la société et, dès leur apparition, ils ont dû faire face à l'hostilité des conservateurs pour mener à bien leur projet. Au cours des différentes périodes de l'histoire, cet antagonisme, toujours vivant, s'est concentré sur des questions critiques conjoncturelles, sur lesquelles divergent les principes de la gauche et de la droite, et il a contribué au développement de la démocratie.

Depuis la chute du communisme dans les années 1990, qui marqua le triomphe du libéralisme et fit passer le système mondial d'une configuration entre deux blocs opposés au processus de la mondialisation, la gauche européenne connaît une crise évidente, qui a profondément ébranlé les piliers de son identité. Peut-on, toutefois, évoquer la fin de l'opposition entre gauche et droite ? Non, car ces deux forces expriment fondamentalement des contradictions que nous sommes condamnés à vivre et non pas à résoudre : celles entre notre existence individuelle et notre existence sociale, qui correspondent aux espaces privés et publics. Celles entre un besoin de s'adapter à la réalité et le désir de la modifier, celles entre la compétitivité et la solidarité, celles entre l'égalité comme condition de la liberté et le besoin de compétition comme expression de la liberté.

L'ALBANIE FACE AU SCHÉMA EUROPÉEN Comparée à ce schéma, la démocratie postcommuniste albanaise s'inscrit dans le même rapport de différences entre un univers en crise et un chaos total. Il est difficile de trouver des fragments du puzzle postcommuniste albanais qui correspondraient au schéma européen déjà décrit. L'Albanie de 2008 brasse des principes de gauche et de droite, des forces progressistes et conservatrices, des nationalistes et des cosmopolites, des riches et des pauvres. Tous ces éléments sont présents en vrac, aussi

* Diplômé de physique, arrêté en 1974 et libéré en 1991, il crée le comité Helsinki pour les droits de la personne d'Albanie. En 1994, il publie la revue de critique politique et sociale *Përpjeka*. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont un roman, esquissé durant sa détention.

bien parmi les individus que dans tous les partis politiques albanais, formant un mélange informe et hétéroclite. Les raisons de cette situation sont nombreuses et reliées tant à l'histoire récente du pays qu'aux événements survenus depuis la chute du communisme et le développement de la mondialisation.

Essayons d'expliquer ce chaos en développant quelques-uns de ces principaux facteurs.

Les transformations politiques et économiques survenues dans l'Albanie postcommuniste peuvent fort bien se comprendre en ayant recours aux catégories de « gauche » et de « droite », telles que les définit Norberto Bobbio dans son ouvrage *La Gauche et la Droite*[1]. Il se réfère à deux philosophes, Jean-Jacques Rousseau et Friedrich Nietzsche, qui développent deux approches anthropologiques spécifiques. Selon Rousseau, explique Bobbio, les hommes naissent égaux, et les évolutions ultérieures historiques et sociales ont introduit parmi eux l'inégalité, alors qu'elles cherchent en même temps, en théorie, à nous rendre égaux. Et Bobbio de se demander : Sommes-nous alors égaux ou inégaux ? « Nous sommes principalement égaux, mais aussi inégaux », répond-il, en repérant justement dans cette dualité la distinction entre la gauche et la droite.

Les mentalités de gauche sont plus sensibles à l'égalité, celles de droite soulignent davantage les inégalités. Le spectre politique se forme dans l'association de ces deux sensibilités à la liberté. L'extrême gauche est la combinaison de l'égalité avec des méthodes autoritaires, c'est-à-dire avec l'absence de liberté. Son pôle opposé, l'extrême droite, combine l'inégalité avec l'absence de liberté. Dans ces deux extrêmes, la liberté est absente. Cette dernière se trouve au centre. Au centre gauche, on envisage la liberté comme relevant de politiques plus sensibles à l'égalité, ce qui garantit la liberté ; au centre droit, la liberté est incarnée dans des politiques fondées sur la compétitivité, l'inégalité étant le moteur de la société tout en garantissant la liberté.

En se référant au schéma de Bobbio, qui évoque un mouvement pendulaire, on peut facilement constater qu'en 1990, au moment de la chute du communisme, l'Albanie vivait sous un régime d'extrême gauche. En considérant la gauche et la droite comme deux catégories interdépendantes, on peut dire qu'au début des années 1990 les Albanais ont tous suivi le mouvement pendulaire basculant vers la droite – dans le sens où les réformes nécessaires, pour garantir les droits et les libertés de la personne ou la libéralisation du marché, penchaient vers la droite, alors que le pays était jusqu'alors dirigé selon des méthodes d'extrême gauche. Ce processus fut parallèle à la naissance du pluripartisme en Albanie. En vertu de ce système de coexistence et de compétition de valeurs et d'intérêts différents, de nombreux partis sont nés, à partir d'initiatives individuelles ou collectives. Or des problèmes sont rapidement apparus, car naquirent bien plus de partis que de valeurs et d'intérêts à défendre. Aux ambitions d'accéder au pouvoir de leurs fondateurs ne correspondaient donc pas des valeurs et des intérêts culturels et sociaux réels, qui ne sont apparus qu'au terme d'un long processus de différenciation socio-économique et culturelle. L'Albanie sortait à peine d'un égalitarisme total de la pauvreté, conséquence d'une économie entièrement collectivisée et d'une idéologie qui, pendant cinquante ans, avait bombardé les cerveaux du peuple avec les sempiternelles valeurs dogmatiques du national-communisme.

En 1990, un sentiment anticommuniste massif régnait dans le pays, accompagné du besoin d'avoir un programme réformateur de rapprochement aux normes occidentales, incarné par le Parti démocratique (PD). Il fut le premier parti d'opposition à prendre le pouvoir en 1992, mais il se fondait sur un sentiment général, très confus et sans programme spécifique. Ce programme flou de réformes et d'occidentalisation fut d'ailleurs repris par tous les partis naissants, même par l'ancien Parti des travailleurs, rebaptisé Parti socialiste (PS) – qui survécut grâce à ses très puissantes structures, organisées et répandues dans le pays entier. Il tira aussi parti des grosses erreurs commises par le parti anticommuniste au pouvoir.

Pendant les premières années de son passage à l'opposition, après quarante-cinq années de pouvoir continu, le Parti communiste, alias Parti socialiste, n'abandonna pas dès le début sa rhétorique de gauche. Il tenta même d'adopter quelques principes appartenant à la social-démocratie occidentale. Les anciens communistes critiquèrent ainsi, au nom de l'« égalité des chances », les réformes de privatisation et de libéralisation du marché, entreprises par le parti anticommuniste au pouvoir, qui tentait par la même occasion de créer la nouvelle classe de riches qui aurait pu le soutenir. Le leader du Parti socialiste, Fatos Nano, déclarait en 1994 : « Les socialistes défendent le principe d'égalité des êtres humains […]. L'égalité se réalise lorsque tout le monde a les mêmes chances sociales pour participer aux richesses sociales […], lorsque tous participent sans discrimination aux profondes transformations économiques, techniques, intellectuelles et aux modes de vie de la société contemporaine […]. Nous sommes pour le respect des frontières légales des intérêts privés, collectifs, publics et nationaux au sein d'une société fondée sur l'économie sociale du marché[2]… »

Cependant, il régnait dans le pays un esprit de réformes, caractérisé par des privatisations accompa-

gnées d'initiatives échappant à tout contrôle de l'État. Les individus ont été libérés de l'égalité imposée pendant quarante-cinq ans. Des personnes qui avaient toujours travaillé dans des coopératives et des compagnies publiques, ne possédant aucun bien propre, se retrouvant dans l'incapacité même de survivre, sont devenues les candidats à l'exode massif des Albanais vers l'Occident au début des années 1990. L'exode rural, vers les principales grandes villes et surtout vers la capitale, Tirana, fut tout aussi important. Un des aspects les plus dramatiques de ces initiatives non contrôlées par l'État, au nom de la prétendue liberté du marché, fut l'apparition des sociétés financières pyramidales dont la banqueroute, en 1997, mena à l'effondrement de l'État.

La réaction des socialistes, qui avaient fait de l'égalité des chances l'un de leurs principaux arguments en 1994, tenait moins à un engagement convaincu en faveur d'un système d'économie sociale de marché que du fait que ce processus de privatisation favorisait des groupes qui ne faisaient pas partie de leur clientèle électorale. Ainsi, jamais le Parti socialiste ne s'opposa-t-il sérieusement, même pas pour pointer leurs insuffisances, aux réformes suggérées par l'Occident, ni à la thérapie de choc, considérée comme la meilleure garantie d'accession à un marché libre, ni à l'essor des sociétés financières frauduleuses. Au fond, le PS défendait aussi les mêmes réformes et promouvait les mêmes valeurs occidentales mises en avant par le Parti démocratique pour mener sa politique. On a appelé cela les « réformes standards ».

Ce phénomène de pluralisme de partis proposant le même programme politique, qui a révélé l'incapacité des socialistes à développer une attitude critique, s'explique aussi par le triomphe du libéralisme dans le monde, qui a plongé les partis socialistes européens dans la crise. Une autre raison est le complexe de culpabilité des socialistes à l'égard des quarante-cinq années de dictature et de la culture communiste enracinée tout au long de cette période. Ce que l'on commença à appeler les valeurs occidentales, introduites en Albanie à partir de 1990, furent simplifiées et mystifiées par la méthode d'idéologie totalitaire communiste sans qu'elles eussent pu subir une quelconque analyse critique. De ce fait, on ne pouvait pas plus les attribuer à la gauche qu'à la droite.

Avec cette méthode totalitaire dans son essence, et voulant conserver à tout prix le pouvoir, la classe politique, se déclarant de gauche ou de droite, n'a pas contribué à créer des identités politiques claires, ni à gauche ni à droite. Bien au contraire, elle a prétexté que l'Albanie avait besoin de temps pour mener ces réformes aux normes d'occidentalisation, neutres dans la distinction gauche-droite, comme la séparation des pouvoirs, les privatisations ou les élections libres. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce phénomène l'héritage de l'ancienne culture de préservation du pouvoir à tout prix, appliquée par le dictateur Enver Hoxha, du temps où il mélangeait les idées de gauche de l'internationalisme avec un nationalisme paranoïaque et xénophobe, autodestructeur et source d'isolement, caractéristiques habituelles de l'extrême droite. Ce phénomène explique aussi le fait paradoxal que, bien que ces deux partis défendissent des programmes largement similaires, un conflit extrêmement aigu les opposait, menant même le pays à la limite de la déstabilisation.

QUARANTE-CINQ ANS D'ISOLEMENT STALINIEN La gauche albanaise s'est indubitablement trouvée encore plus désorientée devant la manière dont le triomphe du libéralisme plongea dans la crise la gauche occidentale, en la contraignant à de sérieux défis de réforme. Les processus de privatisation et de libéralisation, amorcés dans des pays occidentaux comme la Grande-Bretagne, au nom de la troisième voie, ont laissé la gauche albanaise démunie d'une réelle référence en Occident, et même dans l'incapacité totale de pouvoir se distinguer de la droite. Cette obscurité était d'autant plus opaque que la gauche albanaise avait perdu le contact avec la gauche européenne depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré la crise qui se poursuit depuis les années 1980 – quand nous, les Albanais, nous vivions encore sous un régime d'extrême gauche –, la gauche occidentale a développé des valeurs qui lui ont permis de préserver son identité et de rester cohérente avec quelques principes fondamentaux.

Cette « cohérence » – entendue dans le sens que lui attribue Montaigne : une capacité à s'adapter à l'évolution dans le temps en préservant ses convictions – ne saurait être adaptée à la gauche albanaise, ce serait même pour cette dernière tout à fait le contraire. Elle a perdu toute conviction, car elle s'est retrouvée culturellement incapable de comprendre les nouveautés, incapable non seulement de développer de nouvelles idées, mais aussi d'assimiler les idées de gauche en vigueur dans l'espace occidental de l'époque. Le régime communiste albanais a fait barrage pendant quarante-cinq ans à la culture européenne de gauche, même pendant les années qui ont précédé la chute du communisme. Par ses méthodes totalitaires, il l'a dénigrée en identifiant tout ce qui venait de l'étranger à l'idéologie de l'ennemi extérieur ou intérieur. On peut donc dire, en ce qui concerne l'héritage de la gauche albanaise, qu'au moment où, après la Seconde Guerre mondiale, la gauche européenne traversait un long processus d'évolution, qui a fait sa richesse dans

ses efforts à s'adapter à l'époque moderne, la gauche albanaise s'est murée dans l'orthodoxie stalinienne.
Alors que la gauche européenne a appris à respecter le constitutionnalisme et le pluralisme politique, la gauche albanaise en est restée à la culture de la révolution comme moyen de prise de pouvoir. Contrairement à la gauche européenne, la gauche albanaise n'a pas réfléchi au choc du stalinisme ou sur des événements comme le printemps de Prague autrement qu'avec des concepts nationalistes et staliniens. Elle n'a pas connu la culture de la paix, qu'elle a par ailleurs dénigrée en s'attaquant aux théories « révisionnistes » de la « cohabitation pacifique ». Elle n'a pas connu la critique de la gauche occidentale envers le capitalisme, ni les efforts pour modérer ce capitalisme ou lui trouver des alternatives. Dans ce contexte, elle a totalement ignoré le rapport entre l'État libéral et l'État social. La gauche albanaise a également ignoré, et même dénoncé, Mai 68, qui a représenté un apport puissant de la gauche dans la culture occidentale. Bref, quand elle a perdu en 1990 sa seule identité, l'identité stalinienne, il n'est plus rien resté à la gauche albanaise, car les valeurs construites par la gauche européenne, pendant que l'Albanie vivait isolée de tous, n'étaient pas les siennes.
La société albanaise a pu connaître certains des phénomènes évoqués comme la condamnation du stalinisme, le choc du système du socialisme réel du point de vue économique et politique, mais en les considérant depuis une perspective de droite, celle-là même que la gauche européenne a rejetée dans de nombreux aspects. Les principes de cohérence de la gauche, ou de connaissance de la culture de gauche, étaient donc totalement inconnus dans l'Albanie postcommuniste.

LES SOCIALISTES AU POUVOIR : VERS UN ÉTAT OLIGARCHIQUE En 1997, à son arrivée au pouvoir après la crise des sociétés financières pyramidales, le Parti socialiste a « oublié » toute la rhétorique de gauche utilisée à l'époque où il était dans l'opposition. Il s'est engagé, sous la houlette du FMI et de la Banque mondiale, à approfondir les réformes libérales commencées par le Parti démocratique. Au pouvoir, les socialistes ont exploité des formules telles que : « la libéralisation ultérieure du pays », utilisée avec tout autant d'emphase que jadis les termes de « révolutionnarisation ultérieure ». Leur objectif était de devenir la classe riche du pays et d'attirer à eux le soutien des riches proches du PD lorsque celui-ci était au pouvoir. Par conséquent, ils ont insisté sur le nouveau dogme voulant que l'épanouissement du marché satisferait, comme par magie, les intérêts de tout le monde. L'État dirigé par les socialistes fut présenté par les ministres comme l'« avocat » ou le « partenaire » du monde des affaires, dépassant ainsi le concept libéral-démocrate de l'État considéré comme un arbitre entre les parties. En fait, l'Albanie de l'ère néosocialiste (1997-2005) est entrée dans la voie de la consolidation d'un État d'oligarques enrichis par des spéculations et des privatisations effectuées grâce à des soutiens politiques, parfois même par des trafics criminels, rendant la frontière entre oligarques et responsables politiques bien floue. En l'espace de quelques années, la majorité des dirigeants socialistes et des députés PS au Parlement ainsi que les membres de leur famille étaient devenus les personnes les plus riches du pays.
Ce genre d'État, contrôlé par les oligarques qui ont privatisé presque toute propriété publique, dirigé par les gens se disant de gauche, commença aussi à entreprendre certaines initiatives grotesques, comme pour dénoncer sa propre contradiction. Les oligarques se sont gratuitement chargés de travaux publics. Ils déclaraient des centaines de milliers de dollars et déclaraient officiellement des impôts minimaux ou bien inexistants. L'une de ces initiatives fut nommée « Le visage humain du business » : un groupe d'oligarques « partenaires » du gouvernement dirigé par le Premier ministre socialiste Fatos Nano a pris l'initiative de restaurer gracieusement un certain nombre d'écoles dans le nord de l'Albanie. Certains oligarques ont obtenu un permis de construire pour édifier, en plein centre de la capitale dirigée par un maire socialiste, Edi Rama, de gros immeubles très lucratifs, en échange d'un entretien et d'un nettoyage « gratuits » des espaces verts dégradés au centre-ville.
Très rapidement donc, sous la direction des hauts fonctionnaires de gauche, le pays n'a plus entendu parler de l'égalité comme « une opportunité sociale pour participer à la richesse sociale », ni du « respect des frontières légales des intérêts privés ». Bien au contraire, il s'agissait désormais de composer avec les « cadeaux » que l'État des oligarques offrait aux villes qui avaient perdu la signification de l'utilisation de l'institution étatique et la distinction entre l'espace public et l'espace privé.

UN CAPITALISME ANARCHIQUE Ce processus de mainmise par les oligarques sur l'État et l'économie a aussi été accompagné par un phénomène qui le rend encore plus dramatique et qui intensifie le chaos : l'économie informelle. Les populations venues des campagnes et des petites villes ont commencé à occuper des terrains pour se construire des maisons sans en avoir obtenu l'autorisation. De même, la côte fut envahie de constructions diverses sans le moindre égard pour l'urbanisme et l'environnement. L'exploitation des forêts et des fleuves échappa à tout contrôle officiel. Les télévisions privées usurpèrent à leur guise les

fréquences et canaux de diffusion, et ainsi de suite. L'Albanie postcommuniste fut submergée par un vrai raz-de-marée d'initiatives incontrôlables, elle connut en même temps une émigration massive, un développement de l'économie grise et une privatisation à tour de bras des propriétés publiques par les oligarques.

L'État, fort peu soucieux de l'intérêt public, n'a pas fait barrage à cette dérive qui, loin de contrer les intérêts des oligarques, les servait. Cette situation de l'Albanie rappelle les théories de l'économiste péruvien De Soto. Selon cette théorie, le pays était livré à une expérimentation ultralibérale, où le « laisser faire » frôlait l'illégalité, où l'État perdait son rôle d'arbitre et de garant du respect de la loi et de la compétitivité juste, ce qui mène vers une économie échappant presque à tout contrôle de l'État, vers un capitalisme anarchique. De Soto avance l'idée que l'« informalité » suppose aussi une libération des énergies, qui peuvent ultérieurement se normaliser, au sens où ceux qui évoluent aux frontières de la légalité deviennent des propriétaires légitimes, s'acquittant des taxes et des impôts qui pèsent sur eux. Ainsi, leurs propriétés illégales se transforment en capital et entrent dans le réseau « normal » de la circulation des capitaux. Cependant, le capitalisme anarchique albanais, appliqué dans les conditions d'un pays qui vivait la veille encore dans un collectivisme total, a aggravé le chaos existant plus qu'il n'a aidé au développement. Il génère encore destruction et dégradation de la qualité de vie.

Ce genre de capitalisme est dramatiquement démasqué par une situation absurde. Au moment où fleurissaient les investissements privés, disproportionnés par rapport à la taille de la population (rappelons le nombre infini des constructions dans la capitale et dans les villes côtières), le pays était plongé dans une profonde crise de fourniture en énergie électrique et en eau potable. Il était aussi frappé par une carence des infrastructures et une pollution dignes des pays les plus pauvres de la planète. Dans la configuration du capitalisme anarchique à l'albanaise, il est ardu de départager la frontière entre l'économie informelle et l'économie criminelle, entre l'économie des évasions fiscales et celle du blanchiment de l'argent sale de la drogue et des trafics divers, avec toutes les conséquences sociales et culturelles qui en découlent.

Or le problème principal soulevé par ce capitalisme est le fait qu'il produit ses piliers humains qui conditionnent non seulement la politique et la manière de la conduire, mais aussi le système des valeurs dominantes, en rendant difficile, si ce n'est impossible, tout retour en arrière. L'économie informelle détermine la situation politique, conditionne le pouvoir politique, financier et médiatique. Dans un pays de seulement 3 millions d'habitants, il existe quatre-vingts chaînes télévisées privées. Ces pouvoirs se nourrissent de cette économie pour la défendre et pour la développer en repoussant les limites de l'informalité. Sous la pression du capitalisme anarchique, la politique dévie aussi de sa tâche de créer des perspectives et des projets pour un avenir, de gauche comme de droite. Dans le capitalisme anarchique, la politique, comme tout le reste, se soumet au jeu spontané des forces des puissants, et l'État, selon les circonstances, est traité par les acteurs du commerce informel comme un partenaire ou comme un adversaire, mais jamais comme l'arbitre ni le défenseur des intérêts de toute la société.

LES « DEUX DROITES » AU SERVICE DE L'OLIGARCHIE Il faudrait analyser d'un point de vue socio-économique l'électorat respectif du parti de droite anticommuniste, le Parti démocratique, vainqueur des élections de 2005, et du Parti socialiste, afin de comprendre le vote des diverses couches sociales et de pouvoir définir leur ancrage respectif à gauche ou à droite. En réalité, la sociologie semble aller à l'encontre des appellations. Ce sont les franges les plus pauvres et les plus mécontentes de la population qui ont voté pour le parti de droite. Il s'agissait principalement d'un vote de contestation contre le système oligarchique et corrompu mis en place depuis huit ans par les socialistes au pouvoir. Ce serait la chose la plus normale que ce changement de noms advînt et que l'Albanie commençât à entrer dans une perspective d'opposition entre la droite et la gauche, conçue sur des normes européennes. Le problème est que l'Albanie se trouvait déjà dans cette même situation en 1997, lors du précédent changement de pouvoir. Jusqu'à ce moment, les forces dites de « droite » représentaient principalement les intérêts du nouveau commerce qui venait juste de naître. Le PD cherchait même à créer une couche aisée qui aurait été son soutien naturel, alors que le PS voulait représenter les oubliés de ce processus de transition. Avec l'arrivée du PS au pouvoir, ces deux partis, comme nous l'avons expliqué, ont inversé leurs rôles. Après deux années d'exercice du pouvoir, le PD est encore une fois en train de prouver ouvertement qu'il a renoncé à tenir les promesses électorales faites à la couche la moins privilégiée, et il est lui aussi tombé sous le joug des oligarques, renforçant toujours ce même système.

En fait, derrière cette guerre illusoire entre gauche et droite se cachent une autre réalité politique et une autre dynamique. En fait, le pays possède deux partis de droite, le prétendu pluralisme politique cache surtout une guerre de pouvoir entre des groupements politico-économico-médiatiques qui ont créé une couche de riches toujours représentée et défendue par

l'élite politique, qu'elle soit au pouvoir ou dans l'opposition. Ce pluralisme politique de façade ne représente donc rien, et les catégories défavorisées sont en réalité exclues du jeu politique.

En fin de compte, la réalité est que la foule grandissante des pauvres court d'un parti à l'autre. Les pauvres soutiennent le parti qui est dans l'opposition, dans l'espoir de trouver enfin un représentant crédible, mais, dès que ce parti arrive au pouvoir, elle est déçue. Lors des élections législatives de 2005, une anecdote circulait sur un candidat du Parti démocratique rencontrant les responsables de sa circonscription. Ces derniers, inquiets, lui apprennent que son adversaire socialiste a distribué de la farine aux habitants de toute la zone. Et le candidat du PD de renchérir : « Ah bon ? Faites donc vite venir de l'huile, pour que le peuple fasse des beignets ! »

EN GUISE DE CONCLUSION : LA GAUCHE ALBANAISE A BESOIN D'UN RENOUVEAU DE LA GAUCHE EUROPÉENNE

Comme nous l'expliquions au début, en nous référant à Bobbio, nous pouvons considérer l'extrême gauche comme la combinaison de l'égalité aux méthodes autoritaires et son pôle opposé – l'extrême droite – comme la combinaison de l'inégalité avec les méthodes autoritaires. Nous pouvons donc dire que, si l'Albanie a connu un régime d'extrême gauche, au bout de dix-sept années de transition postcommuniste, la tendance a viré vers l'extrême droite. Un groupe d'oligarques contrôle en même temps le pouvoir politique concentré dans les deux partis principaux, le pouvoir financier et le pouvoir médiatique. Ces oligarques contrôlent aussi le crime organisé, menaçant non seulement la survie économique des citoyens mais encore leur liberté. Les extrêmes se rejoignent.

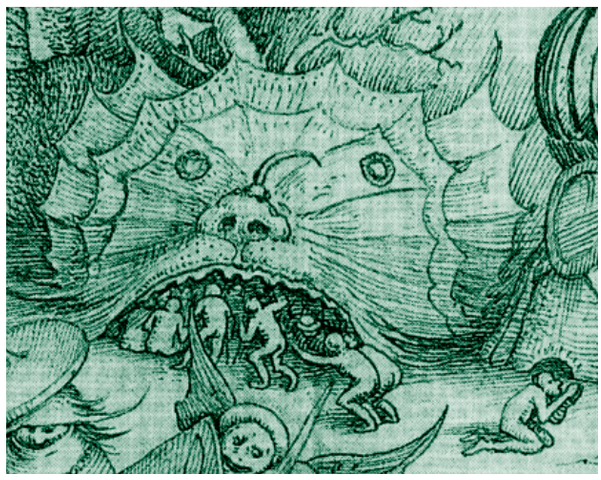
Il serait temps que l'on fasse marche arrière, pour retrouver ces valeurs et ces politiques qui considèrent l'égalité et la liberté comme deux objectifs inséparables. Il faut revenir véritablement à gauche. Jünger Habermas analyse la naissance de l'État social en Europe occidentale à l'époque de l'épanouissement de l'État national comme un pas en avant vers le capitalisme sauvage du XIX^e^ siècle. Il utilise le terme de « reféodalisation » qui met en lumière le besoin de l'État de reprendre les rênes. Nous pouvons dire, par analogie, que, dans des pays ex-communistes comme l'Albanie que nous avons décrite, il y a un besoin de « recommunisation ».

Nous avons affaire à une condition spécifique des pays de l'Est en général, qui ont besoin de la créativité des classes politiques des pays de l'Ouest pour donner vie à une nouvelle gauche. Pour cela, l'existence d'une couche fragile, l'élément socio-économique, ne suffit pas. Celle-ci ne peut se reconnaître comme couche socio-économique sans une sensibilisation de gauche, sans une vision de gauche pour le monde, une respiration et une conviction, surtout de la part des jeunes, qui exigeraient, ensuite, de se transformer en programme et en action politiques.

En même temps, nous ne pouvons ignorer que cette « condition spécifique » ne le serait pas hors du contexte de la victoire de l'Occident dans la guerre froide et de l'ouverture de pays comme l'Albanie à la mondialisation, processus guidé par l'Occident sous des impulsions majoritairement de droite. L'absence de gauche ou l'existence de deux droites, qui représentent toutes deux les intérêts des puissants, est autant la spécificité d'un pays postcommuniste que le reflet, même déformé, des phénomènes en cours en Occident. La gauche ne parvient pas à trouver une voie pour balancer la dynamique néolibérale effrénée qui a débuté depuis les années 1990.

De ce point de vue, la situation de pays comme l'Albanie est aussi l'expression d'une crise de la gauche européenne. Elle reflète la manière dont se transforme une société, dont ont disparu toutes les valeurs préservées et développées par la gauche occidentale, et que la droite occidentale a d'ailleurs respectées dans de nombreux aspects. Par conséquent, la naissance d'une nouvelle gauche dans notre pays est fortement conditionnée par la renaissance de la gauche en Occident, dans les conditions nouvelles des défis de la mondialisation, de l'émigration, des menaces environnementales, de l'homogénéisation culturelle… Il s'agit de répondre à l'individualisme massif qui a envahi l'Occident ces dernières décennies, où la liberté est identifiée à la consommation, ce qui produit une passivité sociale croissante. ●

1. Bobbio N., *Destra e Sinistra*, Rome, Donzeli Editore, 1994.
2. Programme du Parti socialiste, 1994, *Zëri i Popullit (La Voix du Peuple*, journal du PS), 8 décembre 1994.



Fondations9-7 25/04/08 12:07 Page 143

SEULE LA GAUCHE POURRAIT DÉPASSER LES NATIONALISMES

SRDJAN DIZDAREVIC*

Le pluralisme politique a fait son apparition en Bosnie-Herzégovine en 1990. Dans le cadre de l'ancienne Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine a connu de courtes périodes de démocratie pluraliste entre les deux guerres, mais ces périodes étaient entrecoupées par des temps de dictature et de suspension des institutions démocratiques.

À partir de 1945 et jusqu'en 1990, un système de parti unique a été instauré en Bosnie-Herzégovine aussi bien que dans les autres républiques fédérales qui constituaient la République socialiste fédérative de Yougoslavie.

L'instauration du pluripartisme s'est opérée en deux temps : en premier lieu, le parti unique au pouvoir ainsi que les organisations de masse – organisations de jeunesse, de femmes… – se sont transformés en partis politiques. Puis de nouveaux partis ont été créés, dont certains faisaient leur apparition pour la première fois, tandis que d'autres reprenaient la tradition de partis politiques ayant jadis existé et qui avaient été interdits par le régime communiste en 1945.

Ainsi, la Ligue des communistes de Bosnie-Herzégovine prit d'abord le nom de Parti socialiste, puis de Parti social-démocrate de Bosnie-Herzégovine (SDP), devenant ainsi officiellement le premier parti politique de gauche sur la scène politique à la veille des premières élections démocratiques que le pays connut à l'automne de 1990.

Par la suite, de nombreux partis furent créés avec la prétention d'être de gauche. Les plus importants parmi eux, ces dernières dix-huit années, ont été, en plus du SDP :

– l'Union sociale-démocrate de Bosnie-Herzégovine (UBSD), dont le leader était le maire de Tuzla, Selim Beslagic. L'UBSD a fusionné avec le SDP en 1999 ;

– l'Union des sociaux-démocrates indépendants de Milorad Dodik (SNSD), qui est le plus important parti prétendument de gauche en Republika Srpska, l'une des deux entités de Bosnie-Herzégovine qui couvre 49 % du territoire du pays ;

– le Parti socialiste de la Republika Srpska, qui a subi plusieurs transformations et changements de leaders et a constamment été un parti parlementaire dont le leader et fondateur, Ziivko Radisic, a fait partie de la présidence collégiale du pays.

UNE SCÈNE POLITIQUE « ETHNIQUE » Depuis l'instauration de la démocratie en 1990, le fonctionnement des institutions a été interrompu pendant la guerre, entre 1992 et 1995. Neuf mois après la signature des accords de paix de Dayton (décembre 1995), les premières élections d'après la guerre ont eu lieu en septembre 1996. Des élections législatives et présidentielles ont aussi été organisées en 1998, 2000, 2002 et 2006. Or les principaux enjeux et les principaux clivages n'étaient pas entre les différents concepts idéologiques et politiques, et le combat ne se livrait pas entre la droite et la gauche. Lors de l'instauration du pluralisme politique, il était évident que la Bosnie connaîtrait une scène politique où la question interethnique serait la question clé.

Les principaux acteurs de la vie politique ne sont pas les partis politiques classiques, que l'on pourrait qualifier de libéraux, social-démocrate, conservateurs… Les principaux acteurs sont les partis politiques nationalistes qui s'adressent exclusivement aux électeurs appartenant à l'une des trois communautés de Bosnie-Herzégovine : les Serbes, les Croates et les Bosniaques. Mis à part ces trois communautés, que la Constitution de la Bosnie-Herzégovine définit comme des « peuples constitutifs », dix-sept minorités ethniques sont reconnues par la loi sur les minorités ethniques, tandis qu'une partie des citoyens se définissent comme des « Bosniens », dans le sens de l'appartenance à la Bosnie-Herzégovine. Cette catégorie de citoyens, ou plutôt cette identité, n'est pas officiellement reconnu. Statistiquement, les Bosniens figurent dans la rubrique « Autres ».

* Diplômé de philosophie de l'université de Sarajevo.

Tous les partis nationalistes sans exception ont, en fait, un programme très réduit. Ils ont pur objectif l'homogénéité ethnique : un partage du territoire et une privatisation dans le cadre de la transition de l'économie de l'état vers une économie de marché. Ces partis insistent sur la protection de la langue, de la culture et de la tradition propres à l'ethnie dont ils se revendiquent. Leur politique repose sur la rivalité avec les deux autres ethnies, ce qui provoque des tensions interethniques depuis l'arrivée au pouvoir des partis nationalistes.

L'atomisation de la scène politique entre trois ethnies, suivie de l'atomisation de la société sur les mêmes bases, a laissé un espace très réduit aux partis politiques classiques, y compris ceux qui se réclament de la gauche. Les résultats des élections illustrent cet état des lieux : sauf lors des élections générales tenues en 2000, les partis nationalistes ont toujours réussi a obtenir entre 70 et 85 % des suffrages exprimés. En ce sens, les élections en Bosnie-Herzégovine ressemblent plutôt à des recensements de la population qu'à des élections démocratiques. Autrement dit, la grande majorité des électeurs s'alignent derrière les partis politiques qui défendent leur appartenance ethnique et qui ont plutôt les caractéristiques de mouvements populistes que de partis politiques modernes. Dans ces conditions, les partis politiques de type libéral, social-démocrate ou conservateur, sont *a priori* marginalisés et n'ont guère de chance de succès.

La Bosnie-Herzégovine est, tout compte fait, un pays « pré-politique », où l'ethnicité et les droits collectifs priment sur les choix politiques et sur les droits individuels.

LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE Les conséquences de la guerre sont désastreuses. Plus de cent mille personnes ont été tuées et 2,25 millions d'habitants ont dû fuir leurs foyers, ce qui représente environ 53 % de la population d'avant la guerre. Selon la Croix-Rouge internationale, 27 371 personnes sont portées disparues. Pour ce qui est de l'économie, selon l'United Nations Development Programme (UNDP)[1], les pertes directes s'élèvent à 50-60 milliards de dollars, et la somme des pertes directes et indirectes, selon cette même source, s'élève à 100 milliards de dollars. à la fin de la guerre, le pays avait perdu 50 % de sa force économique.

Aujourd'hui, le PIB par habitant est de 1 852 dollars[2] et 17,8 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté[3]. Sur une population estimée à 3 800 000 personnes[4], on estime à 999 500 le nombre de personnes ayant un emploi, dont 33 % qui sont employées dans le secteur informel. Le taux de chômage, selon l'OCDE, est de 16,1 %.

Le pays a une Constitution très compliquée et très complexe, ce qui a engendré le développement d'une énorme administration qui consomme 9 % du PIB. Cette administration est composée de quatorze gouvernements, cent quatre-vingts ministres et cent quarante-six administrations locales ! Les dépenses publiques, y compris le coût de l'administration, s'élève à 50 % du PIB.

La situation économique et sociale, compte tenu de ces données statistiques, est très mauvaise. Elle est encore aggravée par le caractère sauvage de la privatisation et de la transition vers une économie de marché. Du temps de l'ex-Yougoslavie, l'économie n'était pas dans les mains des entrepreneurs, mais dans les mains des dirigeants politiques. La nécessaire privatisation se déroule dans un cadre marqué par la corruption des élites politiques et par un manque d'aides sociales qui offriraient des protections aux nouveaux chômeurs et à tous ceux qui sont paupérisés par la rapidité de la transition. Les nouveaux propriétaires ne respectent pas leurs devoirs envers leurs employés. Les structures du pouvoir sont proches des nouveaux patrons plutôt que des employés, dont les droits ne sont pas respectés. Les syndicats, comme force qui devrait protéger les employés, sont pratiquement inexistants. à cela il faut encore ajouter l'absence de politique sociale : il n'existe aucune prise en charge des « cas sociaux » par l'état. La politique sociale, quand elle existe, n'est pas fondée sur des critères sociaux objectifs qui tiendraient compte des besoins, mais orientée de manière à satisfaire les besoins des amis politiques et de l'électorat qui est dévoué au pouvoir en place.

« NORMALISER » LA SCÈNE POLITIQUE La domination de la vie politique par les partis nationalistes n'a pas pour unique conséquence l'envenimement des relations interethniques. Compte tenu des valeurs (ou, plutôt, des contre-valeurs) auxquelles sont attachés les nationalistes, il devient évident que tout progrès national est voué à l'échec aussi longtemps que les partis nationalistes détermineront la politique du pays. « La valeur universelle et centrale pour l'Europe est le citoyen, donc l'individu, et non le peuple ou bien une classe sociale. Force est de constater que la protection du citoyen sous-entend la protection de ses droits nationaux et sociaux et que, par contre, la protection de la nation ou de la classe sociale exclut le plus souvent la protection des droits de l'individu. En Europe occidentale, la vie, la santé et la dignité de chaque individu sont protégées par un ensemble de normes établies de manière stricte. Ces valeurs représentent l'européanisme minimal d'aujourd'hui à côté desquelles les états, les régions et les peuples peuvent chacun de leur

côté développer leurs propres spécificités », écrit Tarik Haveric[5].

Avant de pouvoir commencer un débat concernant l'avenir d'une politique de gauche en Bosnie-Herzégovine, il faudrait, en premier lieu, normaliser la scène politique qui ressemble encore aujourd'hui à une scène politique du milieu du XIX^e siècle. Bien sûr, on pourrait aussi qualifier la politique en place de politique de droite nécessitant une alternative de gauche, afin de mettre enfin le pays sur les rails de la normalité. Mais cela impliquerait une forme de reconnaissance, une légitimation des partis au pouvoir comme étant des partis de droite, ce qui n'est pas justifié.

Il est évident que le seul volontarisme des forces au pouvoir ne pouvait pas suffire pour créer une situation politique aussi opaque et incongrue. La Constitution de la Bosnie-Herzégovine, imposée par les accords de paix de Dayton et qui n'a jamais été démocratiquement approuvée, ne reconnaît pas le citoyen comme un acteur politique souverain mais le Serbe, le Bosniaque, le Croate comme tels. Nous nous retrouvons donc dans une impasse : la Constitution réduit pratiquement tout à l'ethnicité, et les élites au pouvoir ne cherchent pas mieux. Ce cercle vicieux, pour être rompu, doit voir deux acteurs prendre les choses en main : en premier lieu, les citoyens de Bosnie-Herzégovine, à savoir la société civile du pays et, en deuxième lieu, la communauté internationale, compte tenu de son rôle de témoin et de garant des accords de Dayton.

Le passage d'une société pré-politique à une société politique moderne ne sera pas facile. Les forces politiques en place ne montrent aucune volonté de faire évoluer la société en Bosnie-Herzégovine, et il en est de même pour la communauté internationale. Quant aux acteurs de la société civile, ils ne sont toujours pas en mesure de faire la différence. La position des dirigeants politiques locaux est claire et ne nécessite pas de nouvelles explications. Ils souhaitent maintenir les avantages acquis durant la guerre, et tout changement représente pour eux une menace. Il n'en est pas de même quand il s'agit de la position de la communauté internationale, marquée par le manque d'une stratégie claire et consensuelle concernant la Bosnie. Elle est, certes, déterminée à ne plus permettre qu'un conflit ait lieu dans la région, mais c'est le seul point où un consensus existe entre les principaux acteurs de ce que l'on appelle la communauté internationale. Sans entrer dans les détails, celle-ci agit en spéculant sur le futur du pays envisageant deux hypothèses contradictoires : la reconstruction d'une société multiethnique, telle qu'elle existait avant la guerre, ou bien l'éclatement du pays et sa division sur des bases ethniques. Il en résulte une absence évidente d'une stratégie de normalisation du pays.

Finalement, la société civile n'a pas la capacité de peser de façon décisive sur l'évolution politique car, comme l'écrit Tarik Haveric, « l'opinion publique bosnienne subit depuis des années une lobotomie particulière, une combinaison habile d'endoctrinement, d'effacement de la mémoire et de destruction de ses capacités de raisonnement, ce qui réduit son aptitude aux réactions collectives qui devraient suivre dans de pareilles circonstances[6] ».

CONSTRUIRE UNE PAIX VÉRITABLE, DÉMOCRATISER LES INSTITUTIONS Une politique de gauche devrait, en tout premier lieu, tenir compte de deux aspects cruciaux : le premier, qui est essentiel, est le *maintien de la paix*. Sans exagérer, la situation actuelle dans le pays peut, tout au plus, être qualifiée de cessez-le-feu stable dont le garant est la communauté internationale, avec la présence des troupes de l'OTAN. La seconde priorité devrait être l'orientation sincère et sans ambiguïté vers l'*intégration* à *l'Union européenne* qui représente, d'une part, une option sans alternative, d'autre part, un gage d'engagement en faveur des valeurs européennes.

En dehors de ces deux conditions, sans lesquelles il n'est pas possible d'envisager de solutions à la crise profonde qui secoue la Bosnie-Herzégovine, une politique de gauche devrait mettre l'accent sur la *démocratisation* et le *fonctionnement des institutions*. à l'heure actuelle, les décisions sont prises dans les cercles restreints des dirigeants des partis politiques, en dehors des Parlements et sans débat public, même sur les sujets les plus importants. Il est question à ce titre non seulement de la dignité des Parlements et des représentants du peuple, mais de l'essence même de la démocratie, qui fait terriblement défaut.

Les Parlements, y compris la Chambre des représentants de l'Assemblée parlementaire de la Bosnie-Herzégovine, sont laissés à l'écart du processus de décision. Ils approuvent les décisions des quartiers généraux des partis politiques qui, eux non plus, ne se sont pas démocratiques et dépendent, en règle générale, du seul dirigeant du parti. Bien sûr, cette démocratisation exige également l'ouverture d'un débat public avec les acteurs de la société civile, tellement nécessaire pour le choix des meilleures solutions possibles. Depuis l'établissement du système de pluralisme politique, les citoyens ont été appelés à participer à la vie politique seulement lors des élections. Les élites politiques, au cours de leur mandat, ne ressentaient pas le besoin de consulter les électeurs ni de demander leur opinion. Ce processus de démocratisation sous-entend la valorisation de la position des syndicats et du patronat ainsi que des négociations entre les partenaires sociaux qui doivent se substituer à la façon

unilatérale de décider et de diriger propre aux autorités politiques d'aujourd'hui. Une politique de gauche n'est pas envisageable sans le renforcement des institutions démocratiques et sans une ouverture de fait du processus de décision, qui ne peut rester le monopole des élites politiques en place.

La question du *respect des droits de la personne* est étroitement liée, car elle est le fondement même d'une société démocratique. Une politique de gauche devrait avant tout tenir compte des standards internationaux dans ce domaine et de la Convention européenne des droits de la personne. Les principaux problèmes auxquels il faudrait prêter attention sont la nécessité de privilégier les droits de l'individu face aux droits collectifs des groupes ethniques, la reconnaissance du citoyen comme acteur clé, la fin des discriminations fondées sur l'appartenance ethnique, religieuse, ou sur le genre. Il faut aussi mettre un terme à l'exclusion des enfants, des personnes âgées, des disparus pendant le conflit, des personnes handicapées, des ex-détenus des camps de concentration… Toutes ces catégories sociales sont victimes de discriminations et sont marginalisées dans la société actuelle.

La Bosnie d'aujourd'hui est reconnaissable à un autre paradoxe. Le pouvoir est concentré là où il est très faible ou inexistant dans les pays de tradition démocratique. Le pouvoir de décision et les budgets les plus importants se situent au niveau des deux entités, la Republika Srpska et la Fédération de Bosnie-Herzégovine et au niveau des dix cantons de la Fédération. Ainsi, l'*état central* et les *communes* sont les maillons faibles dans ce système politique. Une *redistribution* du pouvoir est indispensable pour le bon fonctionnement du pays et pour une meilleure adéquation entre les décisions politiques et les attentes des citoyens. Les municipalités, où les citoyens peuvent satisfaire environ 80 % de leurs besoins sont aujourd'hui réduites à des fonctions symboliques et ne sont même pas mentionnées dans la Constitution du pays. La commune devrait avoir son mot à dire dans le domaine de l'aménagement du territoire, des services, de l'infrastructure communale, de l'habitation, du maintien de l'ordre public, des question de sécurité des personnes et des biens, dans la protection sociale ainsi que dans d'autres domaines qui sont réservés aux politiques communales dans les pays européens. Pour illustrer la situation difficile des politiques locales, il est bon de rappeler que les municipalités bosniaques de 500 000 habitants ne disposent souvent que d'un budget de 2 millions d'euros par an ! La question ne consiste pas seulement à redistribuer le pouvoir, mais à le rapprocher du citoyen et de sa communauté locale.

La *régionalisation* devrait aussi être l'une des ambitions de la gauche. Bien sûr, il ne s'agit pas d'accepter les régions fondées exclusivement sur l'ethnicité mais sur des critères économiques, tels que l'interdépendance dans le domaine de l'infrastructure, le transport et les autres données qui définissent une région européenne. L'*état central* et son organisation représentent l'une des questions clés pour le bon fonctionnement du pays et, avant tout, pour le développement économique. Le pays est organisé de telle sorte que les institutions des deux entités possèdent les prérogatives dans tous les secteurs importants. Leurs politiques ne sont pas harmonisées, loin de là. Bien que l'état central, selon la Constitution du pays, devrait être chargé, par exemple, du commerce extérieur, des douanes, des investissements étrangers, ces questions demeurent toujours entre les mains des autorités des deux entités qui ne se séparent pas volontiers du pouvoir et surtout des moyens financiers. Pour atteindre cet objectif, il faudrait que le pouvoir central, c'est-à-dire le gouvernement du pays et le Parlement parviennent à créer un espace économique unique pour tout le pays, ce qui n'est pas le cas maintenant. Cela sous-entend une législation unique dans le secteur économique valable et applicable dans tout le pays.

Le fléau qui est fort répandu et qui représente un obstacle dans de nombreux domaines est la *corruption*. Le pays occupe à l'heure actuelle la 84e place sur 179 des pays les plus corrompus. L'omniprésence de la corruption menace le développement économique et les investissements directs étrangers. Elle se fait sentir dans l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, l'écologie, la justice, la police, au niveau des partis politiques et des Parlements. Ainsi, il va de soi que les élites politiques y sont fortement impliquées. Une politique de gauche devrait couper court à cette pratique qui sépare la Bosnie-Herzégovine des pays civilisés.

Sachant que, pendant le conflit, quelque 2,25 millions d'habitants du pays (c'est-à-dire 53 % de la population) ont fui leur lieu de résidence, le *retour* des personnes déplacées et des réfugiés représente une question fondamentale. Le droit au retour, le droit à la propriété privée, le droit de ne pas être discriminé, le droit à une éducation adéquate des enfants, le droit au travail sont tous des droits fondamentaux. Or, depuis la fin du conflit en 1995, seulement de six cent mille à sept cent mille personnes sont revenues à leur adresse d'avant la guerre. La priorité d'une politique de gauche adaptée au cas bosniaque serait de créer des bonnes conditions pour le retour de ses exilés, et surtout d'exprimer la volonté politique que les citoyens, quelles que soient leurs origines ethniques, puissent choisir leur lieu de résidence. Car un échec à ce niveau signifierait que l'extrémisme nationaliste, les

crimes de guerre et les pires crimes contre l'humanité seraient récompensés.

La question de la *laïcité* devrait aussi faire partie des choix essentiels de la gauche. Les nationalismes ont trouvé un terrain d'entente avec les dirigeants des trois principales communautés religieuses. Les chefs religieux ont soutenu les politiques nationalistes et se sont directement engagés dans les campagnes successives préélectorales. Ils ont participé d'une manière non négligeable au succès des nationalistes aux différents scrutins. En échange, les élites politiques ont largement ouvert la porte de l'état aux trois clergés. D'une part, l'état s'est engagé à restituer les biens des communautés religieuses qui leur avaient été confisqués sous le régime communiste. D'autre part, il a aussi largement ouvert les institutions publiques, les écoles notamment, aux intérêts du clergé mettant en péril les acquis du sécularisme et de sa tradition.

Avec le temps, les chefs religieux ont acquis de plus en plus de poids politique, au point que leur voix se fait entendre sur chaque question politique importante. Elle a souvent un rôle décisif. Les leaders religieux ont une telle importance qu'ils décident qui sera le leader politique du groupe ethno-religieux en question et quel parti politique en sera le représentant. L'importance de la laïcité doit aussi être vue dans le contexte d'une société multi-confessionnelle. Car le manque de respect pour la laïcité et sa défaite dans la pratique impliquent une forte rivalité entre les communautés religieuses, ce qui contribue à la hausse des tensions interethniques et inter-religieuses, remettant à chaque fois en question la stabilité du pays.

Dans le cadre de la *politique extérieure,* les préférences et les partenaires se déterminent en fonction de l'appartenance ethnique ou religieuse, alors qu'il faudrait définir une politique dont les priorités seraient déterminées par la volonté de maintenir la paix et par les intérêts de l'état. Le bon voisinage avec les différents états de la région, fondé sur les principes d'Helsinki, doit être l'une des priorités. Aussi, une politique qui tiendrait compte de l'importance des rapports économiques avec le monde et qui répondrait au besoin d'un développement plus rapide modifierait la liste des partenaires de la Bosnie-Herzégovine pour redéfinir ses rapports avec le monde.

Le désir d'intégration européenne et le respect des instances internationales telles les Nations unies devraient être les principes majeurs sur lesquels une politique cohérente pourrait se construire, qui profiterait non seulement à la réputation du pays mais aussi aux intérêts de ses citoyens.

ÉCONOMIE, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE Dans le domaine économique, la première priorité doit être l'*emploi*. Les destructions causées par la guerre et la transition vers l'économie de marché ont considérablement augmenté le nombre de chômeurs et ont contribué à la hausse de la pauvreté. La transition jusqu'ici a consisté à privatiser les compagnies bénéficiaires et cela sans programmes qui tiendraient compte des nouveaux chômeurs. On note une absence totale de projets de développement qui pourraient employer la main-d'œuvre existante et qui ouvriraient une perspective aux jeunes.

Les politiques fiscales doivent être modifiées également. à l'heure actuelle, la TVA est à 17 % sur l'ensemble des produits sans exception et l'impôt sur le revenu est à 10 % sans distinction aucune du salaire perçu. Cette politique fiscale ne correspond pas à ce que devrait être une politique fiscale qui tient compte de l'élément social et se situe donc aux antipodes d'une politique de gauche. La politique fiscale est telle qu'elle stimule clairement les riches et défavorise ceux qui gagnent entre 300 et 400 euros, salaire moyen le plus courant. Il faudrait envisager l'introduction des taxes sur les grandes fortunes (impôt sur la fortune).

Une réforme de l'administration devrait aussi figurer parmi les priorités économiques car jusqu'ici cet appareil énorme et inefficace génère des frais majeurs. Au lieu d'alimenter une administration lourde et qui n'est pas adaptée au service du citoyen, le budget devrait être réorienté vers le développement et vers l'amélioration de l'infrastructure qui fait défaut et ainsi s'accorder avec les normes européennes.

La situation dans le domaine social est telle que la Bosnie-Herzégovine occupe l'une des dernières places en Europe. Seulement 1 % du PIB est destiné à la protection sociale malgré les besoins nécessités par la situation économique extrêmement difficile. Une politique sociale doit être créée et garantir un minimum pour chaque individu, selon des critères uniques qui doivent être établis pour l'ensemble du pays.

80 % des retraités touchent une pension moyenne qui se situe entre 120 et 160 euros. Pour la grande majorité des retraités, il s'agit là de l'unique source de revenu. Bien évidemment, cela est insuffisant pour couvrir les dépenses minimales par foyer qui s'élèvent de 450 à 500 euros. Le système des pensions doit subir une réforme en profondeur afin de permettre une vie normale et digne aux personnes âgées.

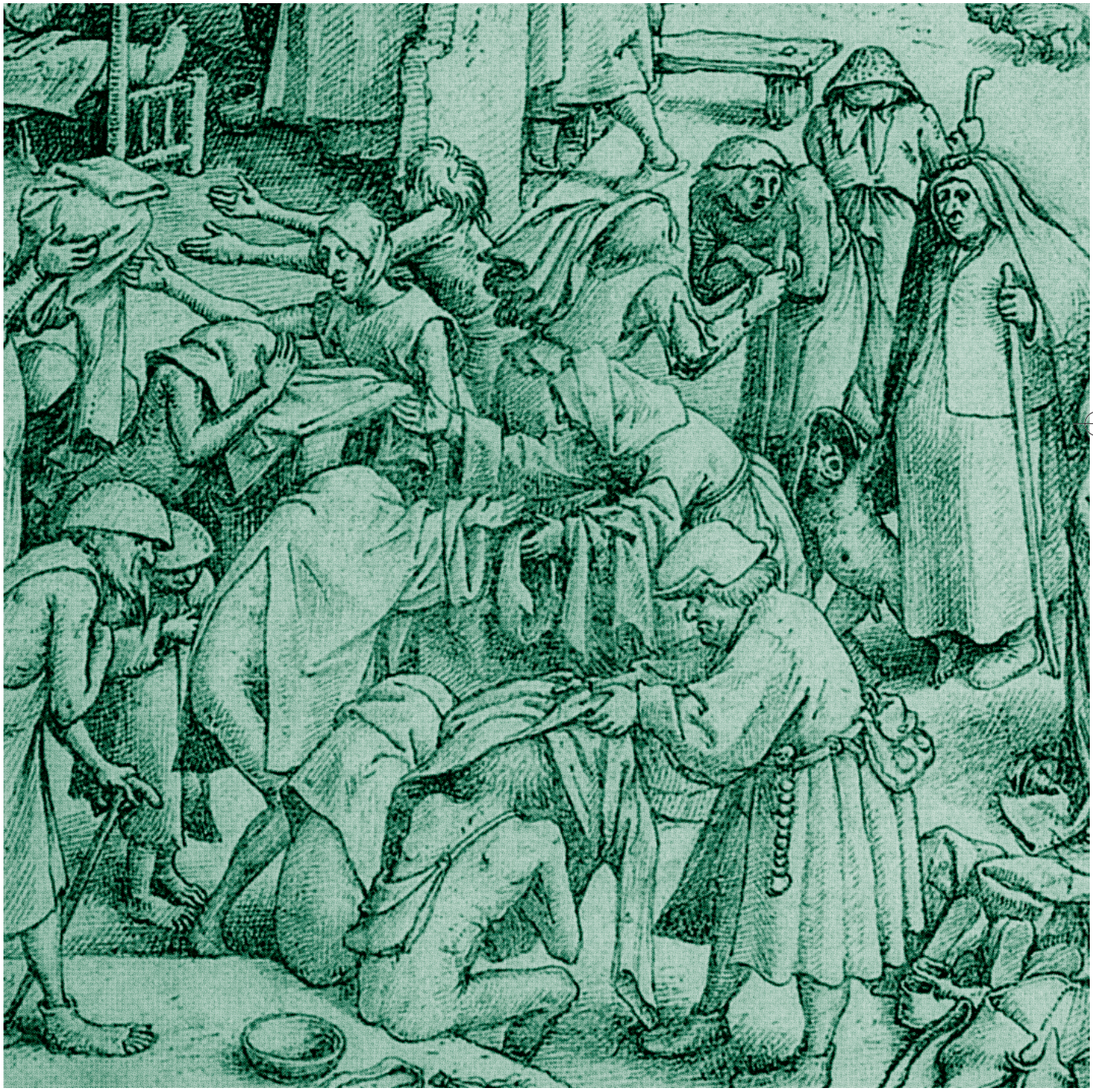
Bien que la Bosnie ne soit toujours pas membre de l'Union européenne, il faudrait dès maintenant introduire les normes européennes pour la protection de l'environnement.

Parmi d'autres secteurs, l'écologie est le maillon faible. La proximité avec les pays développés entraîne la présence d'industries polluantes sur le sol bosniaque. Le

pays devient une sorte de poubelle européenne, et une solution doit être trouvée de manière urgente à ces problèmes.

EN GUISE DE CONCLUSION : SEULE UNE POLITIQUE DE GAUCHE PEUT RÉPONDRE AUX ATTENTES DES CITOYENS

La Bosnie-Herzégovine a traversé ces quinze dernières années une crise profonde qui a été marquée par une guerre sans précédent en Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. La crise actuelle, qui est une crise politique sans issue apparente, est provoquée, comme toutes les crises précédentes, par les politiques nationalistes qui ne peuvent et ne veulent définitivement pas trouver une solution pour le pays. Les baisses de tension temporaire ne représentent qu'en fait des accalmies qui précèdent une nouvelle crise. Pour cette raison, une option politique qui tout d'abord ne serait pas ancrée dans les nationalismes et qui serait orientée à gauche pourrait signifier le début de la fin de la crise et une normalisation à moyen terme. Une politique de gauche, car les problèmes actuels sont tels qu'une politique libérale ou de droite ne saurait répondre aux attentes des citoyens qui ont besoin



Fondations9-6 16/04/08 17:48 Page 149

d'une politique sociale efficace et rapide et qui ne peuvent pas attendre les retombées positives d'un développement économique qui a besoin d'un certain temps pour produire des effets sensibles.

En dernier lieu, la gauche de demain doit être portée et promue par des hommes politiques offrant une image différente de celle des élites actuelles, figures politiques corrompues sans grandes valeurs morales et sans autorité. Les futures élites doivent avoir une réputation fondée sur leur expertise, leur éducation et surtout sur des valeurs morales, qui ont grandement fait défaut ces dernières années, ce qui a beaucoup nui à l'image des hommes politiques et de la politique en général. •

1. UNDP, *Rekonstrukcija, reforma i ekonomsko upravljanje u Bosni i Hercegovini*, Bec, janvier 1997, godine.
2. UNDP-BiH, *Izvjestaj o humanom razvoju 2003-Milenijumski razvojni ciljevi*.
3. EPPU, *Preliminarni izvjestaj o siromastvu u BiH za period 2001-2004.*
4. UNDP-BiH, *Izvjestaj o humanom razvoju 2003-Milenijumski razvojni ciljevi*.
5. Tarik Haveric, « Historijsko "da"evropeizmu », *Oslobo?denje/Nedjelja*,16 juillet 1989, p. 8-9. Citation d'après Haveric, Tarik, *Cas lobotomije:prikaz jednog kulturnog skandala-Sarajevo*, Rabic-ECLD,2007, p. 145.
6. Id., *ibid.,* p. 56.



Fondations9-6 16/04/08 17:51 Page 150

CARTE BLANCHE À…

Jean-Pierre Faye

NÉCESSITÉ ET CIRCONSTANCES DE LA POÉSIE

La nécessité, on la cherche. Rien n'est moins nécessaire et, en même temps, on n'a rien de mieux à faire, sinon pourquoi écrire de la poésie? La question se pose : Pourquoi commence-t-on à écrire de la poésie?

J'ai débuté à treize ans. J'étais malade. Ces poèmes, je les ai jetés par la fenêtre. En revanche, un 3 septembre, le jour d'une déclaration de guerre, pas de George W. Bush à l'Irak, mais de la France à Hitler, j'ai écrit un poème.

Imaginer la France proclamant la guerre à Hitler était un sacré problème. Hitler était un énorme morceau. On ne l'ignorait pas. On s'interrogeait : L'armée française existait-elle encore depuis la bataille de la Marne?

La France annonçait la guerre à ce monstre. Ce monstre qui faisait la guerre sans le déclarer. Il venait d'envahir la Pologne, l'avant-veille, ce que nous redoutions depuis longtemps.

C'était la guerre mondiale. On en parlait depuis ma naissance. Il y avait la dernière guerre et la prochaine. Elle devait être magnifique. La ligne Maginot nous épargnerait. Nous avions tout de même des masques à gaz.

Nous étions réfugiés en Bourgogne. Je suis monté dans une petite chambre, obscurcie par une montagne. Et j'ai écrit un poème. Je me souviens des deux premiers vers. Le reste non.

Il y a une quinzaine d'années, en pleine guerre de Bosnie, au volant d'une auto, je conduisais dans une sorte de monotonie de la route et, tout à coup, les vers oubliés me sont revenus. Je l'avais déjà en tête mais je ne cherchai pas alors à les transcrire. Je me suis arrêté et j'ai écrit la première strophe. Et ainsi de suite, la deuxième – un arrêt –, la troisième.

Je les ai publiés dans un ouvrage intitulé *Guerre trouvée* né de la guerre de Bosnie. Ce volume possède vraiment une unité. Ce n'est pas toujours le cas. En général, j'écris un poème sur plusieurs poèmes, ils s'enchaînent sur plusieurs pages. Ou alors je travaille sur de grandes strophes d'une page. Là, le processus est né d'une péripétie. Curieusement d'une blague, d'une plaisanterie. Je partais pour l'Italie avec deux livres : *Le Voyage* de Montaigne et *Les Illuminations* d'un certain Arthur Rimbaud Jean Nicolas. Ainsi, je me suis mis à écrire *Le Voyage de Michel Eyquem et Jean Arthur Nicolas.* Ils partent chacun en voyage et ils se rencontrent. *Les Illuminations* étant un voyage même si Rimbaud ne voyage pas. On entrevoit déjà la folie de ses voyages ultérieurs. Tout est en mouvement. Le journal de voyage de Montaigne est un voyage très tranquille. Il part à cheval d'Allemagne et se rend à Rome pour dédouaner d'avance ses *Essais.* Il cherche à les faire enregistrer par le Saint-Office. On le garde trois mois en surveillance, puis on lui indique un certain nombre d'hérésies. Il doit se censurer. Il ne le fera pas.

J'étais donc en Italie. Je voyais passer les avions de l'embargo. L'embargo pour la paix, pour empêcher la guerre de Bosnie, contre les bombardements. Toutes les dix minutes partait un avion américain au-dessus de l'Adriatique. Ces avions de paix me semblaient louches. Effectivement, ils ont bombardé la Serbie et le Kosovo. Pour réconcilier, on bombarde… Le résultat est édifiant, il y eut plus d'Albanais que de Serbes de tués. Je rappelle que l'objectif était de protéger les Albanais des Serbes. Cette offensive a déclenché la folie de Milosevic. Il a chassé tous les Albanais de Serbie. Un million d'exilés, des gens en exode, dix mille morts au bas mot et un nombre incalculable de jeunes filles violées par les troupes spéciales de Milosevic.

Aujourd'hui, tout cela « s'achève » par l'indépendance du Kosovo. Il risque d'y avoir d'autres incidents. La Yougoslavie aura engendré huit républiques. C'est beaucoup. Huit républiques qui arriveront une à une dans l'Union européenne la tête basse et dans un mauvais état.

Alors, oui, il en résulte un poème. Un poème avec une unité et une réalité invisible, insaisissable. Un fragment

d'un journal italien devenait un poème. Le nom propre d'une jeune femme, par exemple, mi-slave mi-arabo-turque, devenait un espace de composition musicale. La poésie s'est engendrée sur le terrain de façon irréelle et, en même temps, ancrée. Cette forme de poésie m'éclaire sur les autres. Il y a toujours un point réel qui tire et une sorte d'écho qui arrive de l'horizon, un écho lumineux, quelque chose que je regarde, un horizon qui ne se voit pas et que j'essaie de toucher, d'appréhender dans les deux sens du mot. Je le redoute tout en le saisissant, en l'aimant. J'ai besoin de son toucher, de le saisir avec des mots qui ont un usage nouveau, ou avec des phrases toutes faites qui font apparaître son suc, sa chair.

C'est cela, la poésie.

Aujourd'hui, où le monde ne cesse de se casser, de se déchirer, où il fait apparaître une chair vive là où il a l'air d'être fait avec du plastique ou du zinc ou encore des coupoles d'or comme les Invalides. On y a d'ailleurs caché les manchots et les culs-de-jatte, ils sont recouverts d'or. Ce monde de fer et de plastique est saignant et il ouvre en nous des plaies vives. Il n'y a pas que le monde, chaque regard, chaque parole ouvre une nécessité. Bien que la poésie soit en grève. Elle est plus vive que jamais. Je me réfère à Mallarmé, elle est en grève devant la société qui détaille ou l'observe de façon narquoise, en disant : « Allez-y, faites votre grève, cela ne nous dérange pas. Nous avons des trains, des TGV, des missiles, nous avons tout et nous ferons sans vous. » Cela est bien. Ainsi la poésie ne risque pas d'être trop honorée, d'avoir des funérailles nationales. Je crois que les dernières funérailles nationales furent celles de Paul Valéry. C'est une surprise. Je n'y étais pas. Je résidais alors en Suisse avec ma sœur qui accueillait des déportés et nous n'allions pas revenir pour ces funérailles.

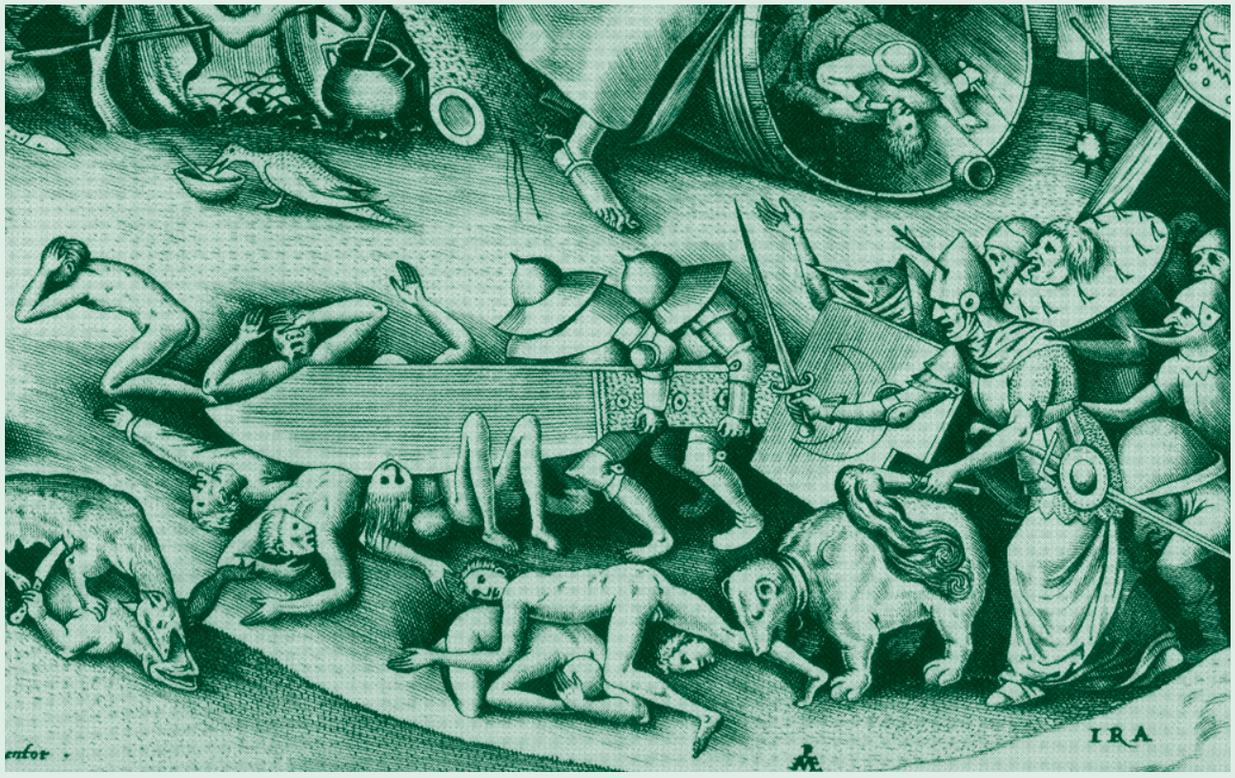
Mais j'aurais été intrigué de voir le poète de *La Jeune Parque* traité comme Victor Hugo qui avait écrit « Waterloo, Waterloo ». Hugo méritait des dragons et l'arc de Triomphe.

Paul Valéry, je ne pense pas. Pourtant, j'ai porté un grand amour à ce poète. Je l'ai rencontré une fois. J'avais seize ans. Il était très rigolo et moi très intimidé. Il fumait beaucoup et il avait visiblement les poumons en très mauvais état. On lui administrait des gouttes anti-toux.

Je n'imaginais pas des funérailles nationales mais, en même temps, c'était un geste à la de Gaulle. Ce n'est pas Nicolas Sarkosy qui ordonnera des funérailles nationales, pour, par exemple, Bernard Noël. À qui je souhaite une très longue vie.

Cette grève est bien. Ainsi nous sommes sortis des pièges. Nous ne serons pas comme Racine aux pieds de Louis XIV. La poésie doit être oubliée. On devrait la vouer aux oubliettes. Elle est faite pour dire ce qui ne peut être dit. Nous n'allons donc pas la remercier… ●

Propos recueillis par Genica Baczynski.



Fondations9-6 16/04/08 18:00 Page 152

POÉSIE

Hommage posthume à Sophie Scholl

LE THÉORÈME DE KATERINA ET SOPHIE

JEAN-PIERRE FAYE

Je pense être le premier à nommer Katerina Mosche. Je l'ai découverte en lisant le livre de Paul Lang. Cet auteur allemand a comptabilisé et nommé les jeunes femmes et hommes envoyés dans la chambre à gaz du *Struthof* afin de former une collection de crânes de sous-hommes.

Un anthropologue eut cette idée « géniale ». L'extermination totale des sous-hommes ne devait pas pour autant nier la science et son devoir d'archivage des données humaines.

Dans le langage nazi, un sous-homme s'identifiait au commissaire du peuple bolchevique. Mais il n'était pas simple de déterminer qui est un commissaire bolchevique ou pas. Heureusement, une équation permit de simplifier cette affaire, un commissaire du peuple bolchevique à l'évidence était juif. Et réciproquement.

La communauté juive de Thessalonique fut choisie.

Trente jeunes femmes de quinze à vingt-trois ans furent désignées. Elles étaient déportées à Auschwitz. On pris leurs mesures.

Le premier contingent envoyé en Alsace se constituait de quinze femmes. Katerina était la plus jeune de toutes.

Elles partent du camp pour le *Struthof*. On les traite bien pendant huit jours. Leur état doit être excellent pour la bonne marche de la collection. J'ai un témoignage extraordinaire sur cette histoire. Lors d'une enquête approfondie pour un livre traitant des chambres à gaz, je me suis intéressé au *Struthof*. Tous les camps ont été faits par des déportés sauf le *Struthof*, curieusement. Le camp était dur : c'est *Nuit et Brouillard*. Mais les exterminations ne s'y pratiquent pas. On y travaille, on y est puni pour faits de résistance. La chambre à gaz reste en dehors du camp. J'ai connu une femme, elle avait seize ans au moment où son père fut réquisitionné par les nazis. Il possédait un cheval et on lui demanda d'apporter le pain aux SS. Un jour, en rangeant son cheval devant l'annexe des officiers, il vit une grande table dressée pour une vingtaine de convives, cela le surprit beaucoup. Il ne posa évidemment aucune question. Une large agitation régnait. Il regarda au travers des lucarnes de l'écurie et vit arriver des camions transportant ces jeunes femmes. Les officiers nazis leur ordonnèrent de prendre une douche. Une heure passa. Son père vit tous les corps sortir les uns après les autres. Dans la nuit, il rentra et le sommeil ne vint pas tant cette vision l'obsédait.

La même année, Sophie Scholl et son frère, Hans, décident de déclarer la guerre à Hitler. Avec trois amis et leur mentor, un professeur de Stuttgart, ils tentent ce combat. La jeune femme anime un cercle de cinq personnes tout au plus, appelé La Rose blanche. Pendant des semaines, ils vont envoyer des messages dénonçant le régime nazi à la population munichoise. Eisenberg en fait partie. Eisenberg était le président de l'association de l'Uranium. Il tenta, durant la guerre, de réfréner les avancées en matière de bombe atomique. Il expliquait à Hitler que le coût des recherches ruinerait l'économie militaire. Ou encore il travaillait à l'élaboration d'une bombe plate. C'est un cas intéressant de résistance intellectuelle. Eisenberg et Sophie Scholl ne se rencontrèrent jamais, pourtant dans son texte *Philosophie* publié il y a une vingtaine d'années, il écrit un appel en faveur du mouvement de La Rose blanche.

Le courage extraordinaire de cette jeune fille, arrêtée après avoir jeté des tracts anti-nazis dans la cour de l'université de Munich, est bouleversant.

Sophie Scholl, son frère, Hans, et leurs autres camarades seront tous guillotinés. La Bavière ayant l'honneur de posséder une guillotine française.

J'ai perçu une solidarité, un lien comme pour deux sœurs. Ainsi, Sophie Scholl déclare aller au secours de Katerina, dont, évidemment, elle ne sait rien.

Sophie Scholl entrevoit Katerina. C'est une évidence. La Rose blanche naît à Munich, Katerina Mosche, c'est l'Alsace. Pour moi, les deux visages se sont fondus. La poésie s'est faite. Elles se sont manquées

comme on peut se manquer sur un quai de métro. Le rendez-vous existe, mais les deux personnes se ratent. De là est né ce théorème.
Pourquoi ai-je vu ce rapport avec Sophie Scholl dont je ne me suis jamais préoccupé lors de mes déplacements en Alsace ?
J'ai passé trois mois à Munich en 2000 où j'ai reçu un prix. L'institut culturel m'a proposé de faire une conférence. Nous avons choisi un jour au hasard. Puis je me suis plongé dans La Rose blanche et j'ai remarqué que leur journée d'action correspondait avec le jour de ma conférence. Donc j'ai fait une conférence dont le sujet était Nietzsche plus sur La Rose blanche que sur le philosophe, j'ai, disons, mélangé les deux. En précisant qu'il y en a un qui n'avait pas le droit à être évoqué ce jour, c'est Heidegger. Lui a prétendu que La Rose blanche s'inspirait de ses séminaires. Ce qui est un mensonge puisqu'il a dénoncé celui qui était le mentor de La Rose blanche.

THÉORÈME DE KATERINA ET DE SOPHIE

1.
théorème de Katerina.
et de Sophie
celle qui est là
est arrachée à sa ville
elle va être conduite
par la proposition du pire
d'abord dans la cité qui est dite
l'accueillante et qui devient
ville de mort par excellence
puis donnée comme le matériel
en vue de l'expérience
et de la collection des corps
elle a quinze ans quand elle
est fournie à la mort
celle qui a l'autre nom
a trois ans de plus pour le même
moment. elle déclare
la révolte contre l'empire de mort
elle a pris la rose pour arme
contre le vêtement noir
elle est le théorème d'insurrection
contre la démonstration de mort
le théorème n'est pas démontré
mais le corollaire est vrai
Sophie combat pour Katerina
d'avance. ne sachant pas qui elle est
elle combat être pour être
elle est corolle blanche
sur fond noir

2.
Katerina est choisie
par le théorème de mort
Sophie choisit la lutte
à mort contre ça
elle combat au pinceau
de goudron. sur les murs
de Leopold Strasse
elle avance les mots
à la main. écrits au goudron
Katerina avance vers la table
mise pour un dîner du soir
en plein air d'août. devant l'annexe
de l'hôtel des officiers
puis elle avance vers
l'espace de la fermeture
Sophie avance dans Schwabing
avec Hans. porteuse
du seau de goudron par
quoi elle écrit au pinceau
sur les murs. liberté
d'écriture
noire

3.
Katerina Sophie. toutes deux
avancent l'une à Schwabing
en février. l'autre
au Struthof en août
elles combattent la mort
dans la mort. goudron
contre zyklon. écriture
contre poison. sur les murs
marque de rose noire

4.
Katerina avance
vers la table du repas du soir
entre l'écurie et l'annexe
de l'hôtel des officiers
le soir d'été sous feuillages
et chaleur d'août. sa pensée parle
en langue des Grecs. son corps
la quinzième année
corps et pensée traversent
l'espace bref. entre
la table dressée pour
un repas du soir et la porte
de l'annexe. ouverte
jusqu'à la salle des carrelages
de mauvaise faïence. là d'où
monte la ventilation
dehors

Fondations9-6 16/04/08 18:01 Page 154

5.
Katerina avance vers la table
dans la soirée d'août. Sophie avance
dans la nuit de février
seau de goudron en main
et le pinceau dans l'autre
elle espace l'écriture de
liberté. de place en place
dans la nuit. elle décide
et dessine le passage. elle demande
à tous de réunir
contre meurtre massacre mort
elle marche sans bruit. elle entraîne
dans la mort contre mort
cheveux tombent
sur son visage. ses mains
tiennent les objets

6.
Katerina Sophie vont l'une
vers l'autre. de février
en août. en deux langues
l'une la grecque. l'autre
l'allemande. leurs visages
ne se connaissent. leurs
corps ne vont pas
à la rencontre l'une
de l'autre. leurs genoux
ne se touchent pas. leurs mains
s'ignorent l'une l'autre
l'une vit la brève
forme du pire. l'autre
met sa tête dans la mort
de février en août leurs mains
se nouent dans la rose noire

7.
le théorème est
retourné. celles qui avancent
vers le seuil sont les
corps de gloire. l'une
vers la porte de l'annexe
où ventilation vibre
évacuant le poison versé
l'autre vers le balcon intérieur
d'où elle verse
le cinquième message
celle-ci avance sans
savoir. mais sachant
soudain. elle expérimente
par-delà le pire. celle
-là va vers ce qu'elle sait
mais va devoir dire
son savoir. toutes
deux démontrent par
leurs corps de filles
le théorème de la vérité
du pire. Katerina
a les yeux grands ouverts
étincelants. Sophie
les yeux clos
qui savent

8.
car les corps trouvés
ont les yeux étincelants. ouverts
weit offen und glänzend
marqués de sang et rougis
par l'asphyxie au poison
du gaz. selon le protocole
des témoins. mais le corps
séparé par le métal a les yeux
fermés par l'attention pensée
mais une pensée
étincelante rejoint
l'une. vivante qui se bat. et l'autre
qui est autrement
vie

à Katerina Mosché
et Sophie Scholl

SIZERANNE

ensemble irons-nous en Alaska jusqu'à
l'île afognak et kadiak et l'archipel
choumaghine ainsi que tchitchagof et
la presqu'île kena après la baie yakutal
mais descendant le tanano jusqu'aux confluences
honnis jus-
qu'au respect et réunis
par proscription et inscrits par
écriture en glace neige volonté
de concevoir et retourner les sols
du conte pour aborder presqu'îles
et océans à leur joint où proscrits
et fugitives se retournent pour se joindre
en îles du point et de la pesée
des contre et pour et de l'argument
de vie noyée respirant
comme
rature tout au bord
voisinage
tout au fond
la hanche

est mise
au bord en
miroir : lisse
et sa courbe
en retrouvée
traquée par l'ahmadine
jade blanc de colère brune
après un semblant de suite
le détail ne peut être décelé
mais il les chasse de banquise
jusqu'à trace
la disparition même est augmentée
la glace
même est accrue
car il n'est pas de bord
ils ont refuge dans la vitre
sont mis
dans le verre
chaleur de la chambre claire
dans l'interdit de
dire

le noir de l'espace se reflète
autour de la main
il l'accompagne

au silence sur le verre
il coule en fleuve
au bord de la robe

soulevé par la jambe
ou genou

poème est mal. elle est aborigène
elle portée. déportée par-delà le fleuve à
l'est de la piste des larmes
. fragments dispersés sont jetés
par-dessus mondes et prairie
elle est femme scalpée
. par soldats et qui marche sans voir
la peau du front retombée sur
les yeux aveuglée du sang
. avance dans le chemin ignoré
entre deux douleurs imprimées par
oubli et chaîne inconnue
. d'événement. elle marche en écoute
des énigmes ou douleur. elle
instance perdue. excitable. et elle
. tient le sang dans la main

car poésie est hanche qui
s'écarte recueille reçoit
si elle est femme
. de prince ouvrier
ouvrant le corps pour connaître
ou naître en nouvelle
. annoncée qui ne sait
rien d'autre que le rien
ajouté. emplissant l'espace
. en griserie couleur odeur
de goût désir et vin
du toucher qui manque
. la forme et la joint. et
qui l'entre

poème est ce qui
l'entre. et n'est pas
mais effet qui s'est
. cause de quoi ? et
même tout autre chose
que le pire. qui fait
. tomber l'échange
poésie a odeur de
désir goût à même
. corps et toucher. elle a
l'extraordinaire corps
qui s'ouvre et se plonge
. elle est *hinine.* non
humaine. secouée de
chagrin. beauté de
béance

cube inscrit dans l'étoile. pour ne
pas dire au visiteur ce qui flambe
dans la brûlure au lieu de supplice
. sur le chemin de trique et bâton
où le dé se jette en fond de marais
tandis que pensée s'accompagne de
. poème au côté du voiturier
qui regarde voir et qui voit entrer
les jeunes femmes de Salonique aux bords
. des tables mises et des couverts préparés
devant la porte de l'annexe d'auberge
où regard est prêt pour le poison
. volatil dans la cheminée d'angle
comme un coude d'os ou métal
où brûle lame chair calcinée
. corps de femme brûlée
chair de nos chairs le poème
de fumée

Fondations9-6 16/04/08 18:03 Page 156

Quelques idées sur Pieter Bruegel

LA RENAISSANCE, ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE

JEAN-PIERRE JOUFFROY*

Il était une fois, au plein milieu du XVIe siècle, un bonhomme qui peignait d'une façon truculente, avec des pinceaux en martre, des scènes familières. Le nombre des couleurs était à l'époque, limité, mais il en tirait un tel parti, dans cette matière émaillée qui est le propre des peintres des Flandres, que la couleur avait dans ses tableaux une grande puissance.

Quant à sa personne même, dont l'originalité s'affirme dans la petite centaine d'œuvres qu'il nous lègue, nous savons très peu de choses. Que fut-il comme petit garçon, comme adolescent, comme jeune homme et même comme homme mûr ? Qui étaient son père et sa mère ? Où vivaient-ils ? Que faisaient-ils ? Aucun document ne nous renseigne. Seules ses peintures nous donnent quelques indications.

La date et le lieu de sa naissance sont incertains. Cela peut étonner aujourd'hui où les cartes d'identité, les actes de naissance, les cartes de Sécurité sociale et toutes sortes de papiers permettent de repérer l'existence individuelle des hommes dont on écrit l'histoire. À l'époque de Bruegel, les gens étaient nommés d'après leur fonction, d'après celle de leur père ou de leur grand-père, ou encore d'après l'appellation de leur ville d'origine. Quand ils étaient nobles, ils portaient le nom de la terre dont ils étaient seigneurs.

Quand l'auteur de ces *Jeux* demande, en 1551, à appartenir à la guilde de Saint-Luc d'Anvers, organisation d'artistes dont il fallait être membre pour avoir le droit d'exercer la profession de peintre, il est inscrit sous le nom de Peeter Brueghels, ce qui veut dire Peeter fils de Brueghel.

Son père et peut-être son grand-père tenaient ce nom d'une des villes de cette région. L'une se trouve dans l'actuelle Belgique de langue française, l'autre en pays flamand et la troisième au sud de l'actuelle Hollande. Ces trois endroits n'avaient à l'époque ni tout à fait les mêmes habitudes de vie, ni ne connaissaient le même type de rapports entre les gens qui travaillaient et ceux qui gouvernaient. L'impossibilité de fixer exactement le berceau de la famille Bruegel nous prive de renseignements importants. L'orthographe de son nom est changeante. Il signe un tableau en 1556 en écriture courante de son pays : « brueghel », comme un Flamand. Mais, l'année d'après, il écrit son nom sur un autre, en capitales romaines (c'est-à-dire en écriture savante issue du latin) : «BRUEGEL ».

Son nom s'écrit aussi Brögel. Ces orthographes sont la marque des influences différentes dans la vie de Bruegel. Il a peint à Anvers, ville flamande, il a vécu à Bruxelles, capitale des Pays-Bas de Charles Quint, prince bourguignon et roi d'Espagne. Il a fait un voyage en Italie, il est l'ami de Plantin, imprimeur des textes antiques, latins et grecs, d'Abraham Ortelius, qui exerce la profession si nouvelle de géographe, et de l'archéologue Goltzius. Cet homme qui a peint de si grande façon tant de vastes scènes de la vie courante est donc un homme des villes, ces villes qui se développent à son époque. C'est un citadin, riche d'un savoir assimilé tant dans ses voyages qu'auprès de ses amis savants.

Bruegel a eu une vie courte : un peu plus de quarante ans. Mais la vie à cette époque était généralement plus brève qu'aujourd'hui. En revanche, il ne connut pas de difficultés matérielles comme la plupart des peintres de maintenant. Il n'y avait pas de chômage chez les artistes. Ou bien le peintre était sous la protection d'un homme puissant, comme un domestique d'une sorte particulière et d'un rang élevé (cela avait été le cas de Van Eyck, 1390-1441, attaché au duc de Bourgogne, et ce sera encore le cas de Vélasquez, 1599-1660, serviteur de Philippe IV, roi d'Espagne), ou bien il appartenait à un atelier qui exécutait aussi des commandes. Il faisait un long apprentissage sous la direction d'un maître, en tra-

* Peintre, essayiste. Ce texte est la reprise de la préface à *Jeux d'enfants*, Paris, La Farandole, 1981. Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

vaillant à son service. La couleur en tubes n'existait pas, et l'apprenti fabriquait les matériaux de son patron. Quand il se révélait capable, il épousait souvent sa fille. C'est ce que fit Bruegel : il fut l'élève de Peter Coecke dont la jeune femme Mayeken Verhulst Bessemers était aussi un peintre renommé. Sur le tard, Bruegel se maria en 1563 avec la petite Mayeken, enfant de la première, qui avait vingt ans de moins que lui et qu'il avait tenue, bébé, sur ses genoux.

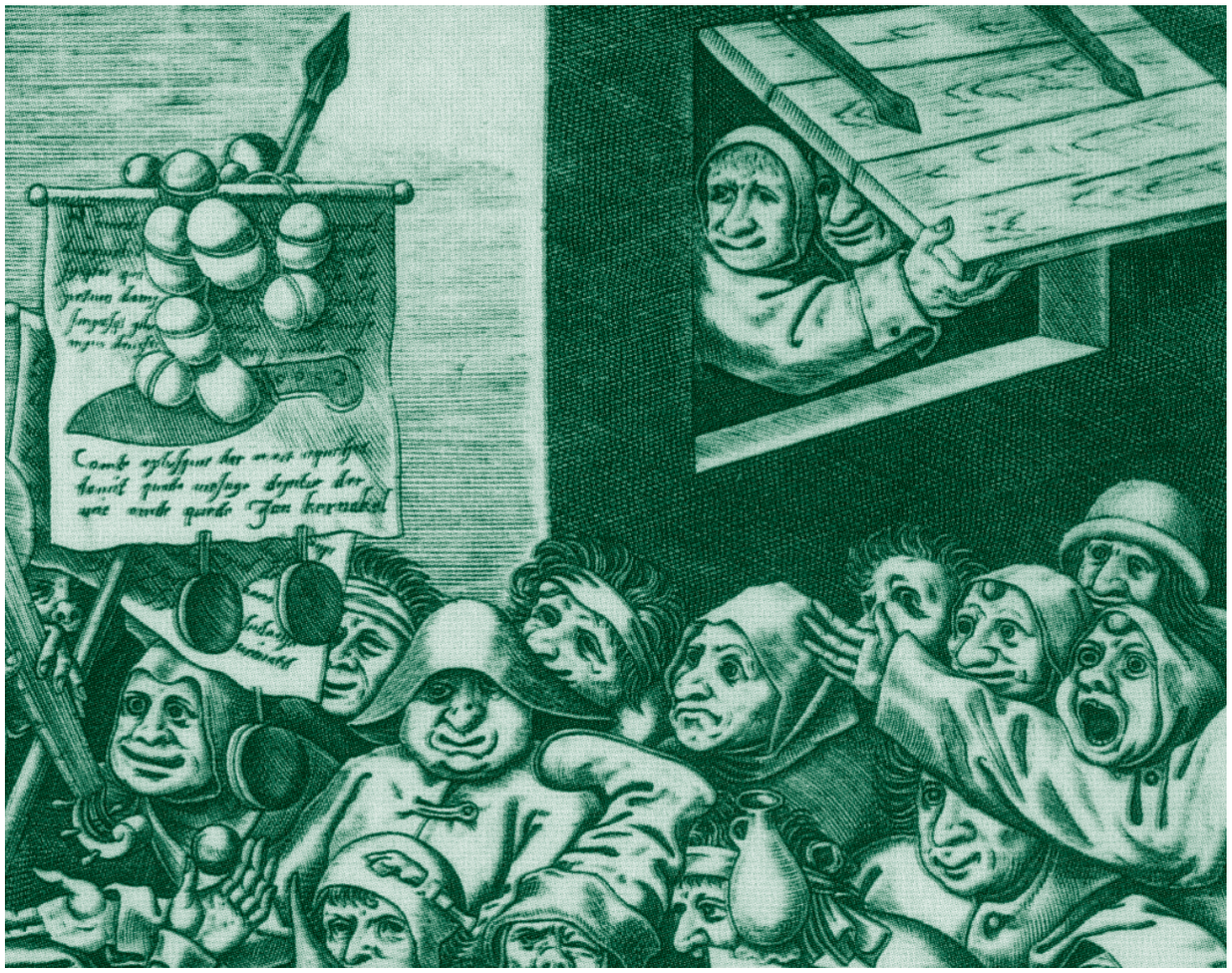
Voilà un homme de la Renaissance à la fois obscur et célèbre, déjà de son vivant. Homme des villes, bourgeois, il peint, comme ici, les jeux des petits citadins, mais aussi d'immenses paysages, à la taille de la vision de son temps. Il regarde les paysans avec l'œil ironique de celui qui a déjà de la distance avec la campagne *(La Noce villageoise)*. Il participe activement à l'esprit de « progrès » de la Renaissance.

Progrès ? Ce mot mérite une discussion.

C'est la capacité propre aux hommes de se développer comme hommes. L'espèce humaine, seule entre toutes, a cette possibilité de se développer. Les espèces animales ne font que se reproduire et que reproduire des qualités identiques. Cela est vrai même des espèces qui nous émerveillent : les abeilles n'ont jamais pu aller au-delà de la magnifique structure géométrique des gâteaux de miel que nous admirons. L'espèce humaine dont Pieter Bruegel est un si magnifique prototype a une double caractéristique : d'une part. les individus qui naissent ne sont pas doués de qualités fixées à l'avance, ils se développent dans un apprentissage personnel qui peut durer toute la vie, d'autre part, l'espèce tout entière développe, dans un apprentissage collectif, des qualités nouvelles de plus en plus complexes qui lui permettent une domination plus grande de la matière dont elle sort.

De ce point de vue, la Renaissance est une époque de progrès : c'est une époque de changements, c'est une époque révolutionnaire où la vie des hommes se complique et s'enrichit.

Pieter Bruegel étale devant nos yeux le témoignage précieux de cette société nouvelle qui se développe avec la Renaissance. On peut donc lire sa peinture comme un document. Il ne faut pas s'en contenter : vous pourrez juger vous-mêmes […] du plaisir de peindre de Pieter Bruegel qui est la condition de votre plaisir de voir. ●



Fondations9-6 16/04/08 18:07 Page 158

250e anniversaire de la naissance de l'Incorruptible

ROBESPIERRE ET L'HISTORIOGRAPHIE RÉPUBLICAINE

MICHEL VOVELLE*

Si le bicentenaire officiel de la Révolution française apparaît bien terminé pour les Français, les anniversaires se poursuivent, scandant les étapes de la marche révolutionnaire. 1793 et 1794 rappellent des souvenirs qui ne se limitent pas à celui de la Terreur ou de la guerre civile franco-française dans l'Ouest insurgé : c'est aussi celui de l'expérience démocratique de l'an II, d'une Révolution non seulement de la liberté, mais de l'égalité. C'est ainsi que l'on a pu évoquer au printemps dernier dans des colloques – à Paris et à Rome – la Déclaration des droits et la Constitution de 1793, restées pour les républicains du siècle dernier, et pourquoi pas d'aujourd'hui, le symbole d'une espérance démocratique et sociale porteuse d'avenir. Exceptions isolées qui rendent plus significatif le silence officiel : la mémoire de 1793 serait-elle maudite ?

C'est dans ce contexte qu'il revient de réveiller la mémoire de Robespierre, qui fut l'incarnation la plus représentative du gouvernement révolutionnaire de l'an II, l'Incorruptible. Robespierre est bien le mal aimé, auquel la Ville de Paris refuse obstinément de donner le nom d'une rue, dont les bustes sont rarissimes dans les villes de France, et qui, dans les sondages d'opinion contemporains, se trouve relégué en queue de liste, quand La Fayette caracole en tête du peloton ; incontestablement victime d'une image façonnée par la tradition historique qui en a fait l'homme de la Terreur et de la guillotine, l'inflexible sectaire et le dictateur sanguinaire qui a fait exécuter Danton.

Comment comprendre ce déni de justice, pour sinon réhabiliter, du moins rétablir, la vraie figure de Robespierre ? Le détour par l'histoire et par l'historiographie apparaît nécessaire.

Robespierre a été aimé des Français patriotes, jacobins et sans-culottes durant les quatre années de son activité révolutionnaire : ils ont apprécié en lui le démocrate des premiers temps de la Constituante, le défenseur du suffrage universel, l'avocat de toutes les causes : défenseur des Noirs ou des Juifs ; ils ont surtout vu en lui l'intégrité, la vertu austère, en un mot, les qualités qui lui ont valu dès 1791 l'épithète d'Incorruptible. Ils ont admiré surtout la rectitude de la ligne politique, et, à partir de 1793, l'énergie dépensée au sein du Comité de salut public.

SA CHUTE AU 9 THERMIDOR A LIBÉRÉ UN CONTRE-DISCOURS, où l'on peut voir la matrice de tous les clichés à venir : pour les thermidoriens qui ont voulu ramener la Révolution bourgeoise à l'orthodoxie de leur pouvoir consolidé, le dictateur et l'homme de sang s'associent au spectre du pontife de l'être suprême.

L'historiographie du XIXe siècle s'est partagée sur le dossier Robespierre : exorcisme renouvelé, sans qu'on s'en étonne, des tenants du conservatisme et de la contre-révolution, mais aussi au tournant des années 1830, redécouverte du personnage dans le mouvement républicain, qui trouve dans le projet de Déclaration des droits présenté par lui en avril 1793, texte anticipateur sur le plan social par l'accent mis sur l'égalité et sur la limitation du droit de propriété, une réponse aux exigences nouvelles de la société nouvelle. L'unanimité était loin d'être faite, même dans leur camp : Michelet voit dans Robespierre la figure emblématique d'un jacobinisme que l'on pourrait dire déjà totalitaire, le représentant d'un système inquisitorial dont le culte de l'être suprême serait le couronnement. D'autres comme Louis Blanc, ou son biographe Hamel, et plus tard à la fin du siècle Jaurès dans son *Histoire socialiste,* se font ses défenseurs. Le débat a culminé à la fin du siècle dans le cadre universitaire, par l'affrontement par héros interposés, Danton contre Robespierre, histoire libérale d'inspiration radicale socialiste contre histoire socialiste, d'Alphonse Aulard et d'Albert Mathiez, deux pères fondateurs de l'historiographie républicaine.

* Historien, président du Conseil scientifique de la Fondation Gabriel Péri.

En fondant en 1908 la Société des études robespierristes, qu'il dirigea jusqu'à sa mort en 1931, Albert Mathiez a initié toute une tradition jacobine, reprise à la Sorbonne par ses successeurs, Georges Lefebvre et Albert Soboul, et qui n'est pas éteinte aujourd'hui. Le discours tenu sur Robespierre n'est pas figé, ni monolithique : de la profession de foi de Mathiez « Pourquoi nous sommes robespierristes » à l'article de Soboul « Robespierre ou les contradictions du jacobinisme », on peut suivre les étapes d'une réévaluation qui, sans contester le rôle historique du personnage, perçoit mieux les limites historiques de son projet social d'une société égalitaire de petits producteurs, comme les raisons de sa fuite en avant dans la métaphysique de l'être suprême.

Cette réévaluation qui n'ôte rien à l'admiration n'a pas réussi à désarmer l'hostilité obstinée de ceux pour qui la formule robespierriste « le monde a changé il doit changer encore » résonne toujours comme une menace. Le bicentenaire, en transférant au Panthéon Grégoire, Monge et Condorcet, symboles d'une célébration consensuelle, a refusé de rendre à Robespierre le tribut qu'il mérite pour sa rectitude, son amour du peuple, sa volonté de changer le monde.

Si nous avons commémoré Robespierre à Arras au printemps dernier, le colloque qui se tient à Naples sur les images de Robespierre sera bien le seul autre hommage qu'il recevra, témoignage peut-être paradoxal mais significatif de l'intérêt qu'une opinion internationale, moins crispée peut-être que l'opinion française sur le poids des rancunes historiques, porte à celui qui incarne le plus haut moment de la révolution démocratique.

Aborder ce parcours robespierriste en citant Aulard comme premier témoin, voilà un paradoxe dont il convient de se justifier d'entrée. Dans l'historiographie révolutionnaire, le père fondateur des études universitaires reste associé à l'image de Danton, dont il fut le défenseur et l'apologiste. Mais, d'évidence, telle prise de position implique un jugement sur Robespierre : Aulard, qui se définit lui-même comme un « républicain de l'an II », nous fournit, au tournant du siècle, une référence toute nourrie des débats et combats du siècle précédent : Michelet certes, mais Louis Blanc ou Hamel qu'il réfute avec une courtoise condescendance.

Il prend parti certes, mais avec des réserves : il se veut le représentant de l'objectivité scientifique, et s'il n'a pas refusé, au début du moins, la polémique, il entend bien ne pas s'y laisser enfermer : c'est Mathiez qui prendra l'offensive et mènera le combat à partir de 1905-1908, un combat dans lequel on a parfois noté qu'Aulard se dérobe. C'est pourtant entre 1885 et 1901 – publication de son *Histoire politique de la Révolution* – qu'il a délivré sa lecture.

À la dérobade ultérieure il a donné des justifications : « Nous ne sommes pas de ceux qui font tenir toute l'histoire dans la psychologie de quelques individus célèbres. Il ne nous semble pas que l'humanité civilisée soit conduite au progrès par un petit nombre de héros […]. La psychologie […] d'un Mirabeau ou d'un Robespierre n'est pas indispensable pour comprendre l'ensemble du développement de cette histoire. » Il va même jusqu'à se défendre d'être un inconditionnel de Danton, rappelant qu'il s'est brouillé avec ceux qui, tel Robinet, avaient « mandat de canoniser Danton », ajoutant toutefois « certes il serait aujourd'hui ridicule de se dire dantoniste ou robespierriste […] mais il n'en est peut-être pas un qui n'ait aussi éminemment personnifié l'esprit de la Révolution en ce qu'il a de plus français, en ce qu'il a de plus humain ». Si le véritable héros reste le peuple, Danton en est bien le représentant emblématique.

Dirons-nous qu'il y a deux Aulard, le polémiste qui ne mâche pas ses mots, l'universitaire responsable qui mesure ses paroles ? Le premier s'affirme très tôt, en 1885, avant même que ne débute son enseignement à la Sorbonne, dans une adresse « aux apologistes de Robespierre » qui sera reprise en 1901 par le premier tome de ses *Études et Leçons.* Aulard va droit au fait, et, s'adressant aux dévots comme aux naïfs, il y affirme d'entrée son projet : déconstruire une légende – celle du rôle « si noble » de Robespierre à la Constituante, de sa probité rigide, de son dévouement à une idée.

Légende, dit-il, « catholico-révolutionnaire » consacrée par feu Bûchez, béatifiant le « faux philosophe » promoteur d'une religion d'État, le « pontife qui mit au service de ses idées la calomnie, l'assassinat, tout le système d'hypocrisie sanguinaire qui est le propre des gouvernements théocratiques ». Loin d'être un inoffensif rêveur, Robespierre, au même titre que Marat, est bien un « réactionnaire », et le verdict tombe : « Je maintiens que Robespierre assassina traîtreusement et sans circonstances atténuantes avec la plus froide préméditation l'homme qui soutenait une politique laïque et française par opposition à son système presque théocratique, son frère d'armes, son camarade magnanime, le bon et le grand Danton. »

Sur ces prémisses, l'article d'une douzaine de pages se focalise uniquement sur le procès de Danton, soucieux d'accumuler les preuves, de démontrer la duplicité d'un Robespierre qui n'affecte qu'en apparence de défendre Danton aux Jacobins, « Iago » ou « faux Brutus », qui en fait a rédigé en sous-main le rapport de Saint-Just pour révéler enfin sa vraie nature dans l'« infernal discours » où s'épanchent

toutes ses colères, « sa haine fraternelle et son éloquence terrible ».

La conclusion tombe : « Ainsi on peut dire que par ses démarches secrètes ou publiques, par sa parole, par son silence, le futur pontife de l'être suprême lia lui-même Danton sur la planche de la guillotine. Je me refuse à personnifier la Révolution française dans ce pieux calomniateur et dans ce mystique assassin. » À travers le meurtre de Danton, c'est tout le système de l'hypocrisie théocratico-cléricale qui se trouve visé.

On peut s'exprimer en ces termes dans le cadre d'un article polémique : en 1901, le personnage officiel qu'est devenu Aulard et qui publie les huit cents pages de son *Histoire politique de la Révolution française* impose un autre discours, plus argumenté. On ne saurait dire en tout cas que la place de Robespierre y soit sous-estimée, évoquée à quatre-vingt-dix reprises, offrant ainsi les éléments d'une analyse plus fine : l'auteur nous y convie qui adopte un autre ton, plus nuancé, plus réservé ; non sans arrière-pensées que l'analyse thématique révèle.

Aulard ne conteste pas à Robespierre la qualité de démocrate et même de « démocrate avancé », une vingtaine des séquences relevées en témoignent. L'historien évoque ses interventions en faveur du suffrage universel et contre le marc d'argent qu'il conteste « habilement » comme il parle « éloquemment » contre la révision de la Constitution en août 1791. L'éloge du pauvre qu'il a prononcé dès avril 1790 avec « autant d'ingéniosité que d'éloquence » est alors « très neuf et très original », et il est pour Aulard à la base de l'« immense popularité » dont jouira l'Incorruptible par la suite. Mais on dirait autant de concessions au sens politique de Robespierre qu'à sa conviction intime : il aime le peuple, certes, avec un véritable sentiment d'égalité et de fraternité, et son comportement public comme privé explique que « les petites gens l'adorent », mais cette rectitude affectée couvre une démarche beaucoup plus sinueuse : « Il se donnait l'air immuable et il changeait, c'est en cela que sa démagogie nous paraît aujourd'hui hypocrite. » Et Aulard ne manque pas une occasion de souligner les épisodes où cette option démocratique avancée se trouve prise en défaut : plus encore, il réduit, notamment de l'été 1792 à l'été 1793, les prises de position robespierristes à des formes de tactique politique : Robespierre se prononce-t-il pour la décentralisation ? Simple manœuvre contre Condorcet. Et, de même, on le verra, son projet social comme son attitude sur la propagande révolutionnaire n'ont pour but qu'une surenchère démocratique, à l'égard de Brissot comme de Danton.

Le test le plus significatif, pour Aulard – et l'on saisit la force de l'argument – est l'antirépublicanisme attardé de Robespierre, un thème qui revient aussi souvent que le précédent (dix-neuf occurrences), dont il est le contrepoint. Il n'a pas adhéré au mouvement républicain du printemps 1791, adopté une attitude ambiguë en juillet, fondé *Le Défenseur de la Constitution* pour combattre le parti républicain qu'il y dénonce « avec malveillance et avec amertume ». À la veille du 10 août, Aulard insiste à maintes reprises sur l'influence négative qu'il exerce sur le mouvement républicain en province comme à Paris, par son option restée monarchique qui consacre l'impopularité du terme. Et ce n'est, là encore, que par une clairvoyance politique – et manœuvrière –, qu'au lendemain du 10 août, Robespierre que l'on a vu si opiniâtrement monarchiste ne croit plus pouvoir résister au courant : « À cette lutte il n'avait pris aucune part. Le voilà qui se rallie aux sentiments nouveaux du peuple. »

Reconnaissons-le, comme Aulard le reconnaît lui-même à Robespierre, cette adhésion à la république n'est pas contestable. « Il ne reviendra pas en arrière et restera fidèle à cette république dont il n'avait pas voulu jusqu'au 10 août. »

Autre point sensible, et autre argument fort, dans la pensée d'Aulard : l'attitude de Robespierre face à la patrie et au péril de guerre devrait le solliciter d'autant plus que le cas est délicat : face à Brissot, l'Incorruptible n'a-t-il pas fait preuve d'une clairvoyance reconnue ? Nous prenons quasiment ici l'historien en flagrant délit de partialité par omission : du grand débat de l'hiver et du printemps 1791-1792 il ne dit presque rien, hormis une allusion fugitive taxant Robespierre d'avoir en ce domaine une attitude « bornée, prudente, tout intérieure », reléguant en note par la suite le discours que celui-ci prononce aux Jacobins lors de la proclamation de la patrie en danger, présentant comme une volte-face tactique le revirement qui, en 1793, lui fait affecter d'être plus propagandiste que Brissot, pour paraître plus démocrate, avec sans doute aussi une sourde arrière-pensée d'envie à l'égard de Danton. D'évidence, Aulard ne trouve pas avantage à développer son réquisitoire sur ce terrain.

Il reprend toute sa pugnacité lorsqu'il s'agit de traiter de ce qu'il dénomme tout uniment le « socialisme » des leaders démocrates et de Robespierre en particulier. Très tôt, il relève qu'ils n'ont rien à voir avec ces idées et ne manque pas de citer le discours du député d'Arras, en 1791, faisant de l'inégalité des biens un mal « nécessaire et incurable ».

Mais c'est à la séquence du printemps 1793, lors de la discussion de la nouvelle Constitution et de la Déclaration des droits qu'il réserve son argumentation la plus développée. Les quatre articles du projet robespierriste sur la limitation du droit de propriété s'im-

posent dans un débat idéologique hérité du XIXe siècle comme un thème que l'on ne saurait pour le coup passer sous silence. Aulard fait front et admet qu'après – dit-il – des déclarations « des plus conservatrices » Robespierre se montre le 24 avril « nettement socialiste ». Mais c'est pour ajouter de suite que ce n'est qu'une apparence, et là encore une manœuvre tactique : le projet girondin, dit-il, est si démocratique que « pour le dépopulariser il fallait aller jusqu'au socialisme ». La preuve est faite lorsque, après le 2 juin, ces propositions seront mises au rancart, Robespierre ne se contentant pas de les passer sous silence, mais désavouant même son projet initial. Par la suite, confirmation en sera donnée par la politique de Robespierre et des Montagnards de l'an II, opposée à tout « supplément de révolution sociale », attentive certes à l'approvisionnement des Parisiens, mais répressive à l'égard de toutes coalitions ouvrières. Pour Aulard, le prétendu socialisme de Robespierre et de ses amis est le fruit d'une illusion historique façonnée par le XIXe siècle. On peut s'interroger sur les raisons d'une occultation qui passe sous silence les mesures sociales de l'an II et les lois de ventôse et qui tient peut-être autant au parti pris de cette histoire *politique* de la Révolution et au peu d'intérêt que manifeste l'auteur à l'égard des problèmes économiques et sociaux, qu'à une malveillance systématique : mais la démarche de pensée déjà apparue auparavant se confirme : il s'agit bien de faire apparaître, en toutes circonstances, l'aspect manœuvrier d'un Robespierre sans véritable doctrine.

ON EN VIENT AUX GRIEFS ESSENTIELS, qui nourrissent le réquisitoire : Robespierre terroriste, Robespierre dictateur, Robespierre pontife, qui s'enchaînent, surtout à partir du 2 juin 1793, en crescendo accusateur. Mais nous n'y retrouverons pas l'âpreté polémique de l'article de 1885. L'historien responsable et pondéré gradue et nuance ses arguments, quitte à faire d'apparentes concessions.

Robespierre terroriste ? Aulard l'innocente nettement de toute responsabilité même indirecte dans les massacres de septembre et souligne le soin qu'il a de se démarquer de Marat.

Par la suite, il revient à plusieurs reprises sur la protection qu'il accorde aux soixante-quinze députés appelants qu'il sauve de l'exécution. Au reste, Alphonse Aulard, il le dit à plusieurs reprises, croit lui-même à ce qu'il dénomme la « terrible dictature nécessaire » et présente de l'action du tribunal révolutionnaire une appréciation balancée, recours indispensable dans les circonstances que vit la France agressée, violence légitime, mais violence dévoyée à partir d'un certain point et d'un certain moment. Et dans cette dérive, le rôle de Robespierre lui paraît central. Entre terreur et clémence, au temps où se noue le conflit avec Danton et les Indulgents, il écrit : « Robespierre partageait sans doute ce sentiment mais il avait une politique personnelle, cette clémence il n'y répugnait certes pas, il voyait que la France lasse acclamerait le gouvernement qui lui rendrait un peu de liberté » : mais il souhaite, dit Aulard, profiter seul de cette « acclamation » et confisquer la clémence au profit de ce système politico-religieux dont le culte de l'être suprême devait être la base.

Avec obstination revient donc le thème récurrent qui renvoie des enjeux généraux de la période à la démarche personnelle de Robespierre. Et sur ces bases, Aulard peut se permettre une appréciation apparemment nuancée sur le thème de Robespierre terroriste : sans l'innocenter véritablement de l'imputation majeure d'avoir été le promoteur de la dérive sanglante initiée par la loi de prairial, dont il rappelle qu'il l'a rédigée, il établit avec soin que cette mesure a engagé la responsabilité collective du Comité de salut public, et que Robespierre n'a personnellement pratiquement pas signé de listes d'exécution : la manœuvre des thermidoriens, Carnot en particulier, qui lui ont rétrospectivement transféré cette responsabilité ne lui échappe pas (même s'il relève que le texte instituant la Commission d'Orange fut signé de Robespierre seul). Robespierre n'en sort pas blanchi pour autant : s'il n'est pas l'apôtre d'une Terreur systématique, il a du sang sur les mains, et avant tout celui de Danton… et l'on retrouve l'inexpiable reproche.

ROBESPIERRE DICTATEUR ? Sur ce point, Aulard adopte une démarche graduée, toujours prudente, qui fait assister comme par degrés, au fil de son ouvrage, à l'émergence du propos.

Jusqu'à 1793, ce thème se masque sous des notations furtives sur la popularité de Robespierre, qu'Aulard ne conteste pas, et dont il note les étapes, de 1790 où le député d'Arras s'affirme le défenseur du pauvre à la fin de la Constituante qui le sacre Incorruptible, à son magistère d'opinion aux Jacobins et dans les groupes populaires, progressivement consolidé de 1792 à 1793. Il ne manque pas toutefois d'y glisser des remarques dépréciatives qui renvoient à la psychologie du personnage : le 21 juin 1791 Robespierre « fit son propre éloge et parla de mourir », au printemps 1793, face aux Girondins « Robespierre et Marat étalent leur moi ». Ce Robespierre n'a pas encore stature, ni même ambition d'être dictateur, et Aulard souligne l'injustice de l'accusation portée par les Brissotins lors de leur attaque contre les aspirants dictateurs Marat, Danton et Robespierre, au mieux applicable à Marat. Il récuse avec soin l'attaque désordonnée de Louvet

contre l'Incorruptible, donnant acte à celui-ci de la dignité de sa défense. Mais un tournant s'inscrit nettement en l'an II, après la constitution du gouvernement révolutionnaire. Certes, Aulard insiste sur le caractère de dictature collective et pour lui nécessaire en raison des circonstances du Comité de salut public.

Il conteste la distinction trop facile entre politiques et techniciens dans le fonctionnement de cette instance, où Robespierre assume pour lui, au début du moins, au mieux le rôle d'un « chef de ministère », ou de « principal chef de la Montagne ». Mais, par degrés, dans son récit, la dictature du Comité de salut public devient la dictature de Robespierre, qui se sert du tribunal révolutionnaire pour faire condamner ses propres adversaires, peuplant le jury de « robespierristes fanatiques ». Plus que jamais, même si l'argument, on l'a vu, était déjà sous-jacent, l'ambition personnelle commande, qui amène Robespierre à se débarrasser de Danton et des Indulgents, et des hébertistes (qu'Aulard comprend et situe fort mal) comme des rivaux dans la course au pouvoir.

À LA VEILLE DE THERMIDOR, il est donc inévitable, et Aulard ne conteste pas le terme même s'il évite de le reprendre à son compte, que « la plupart voient en lui un dictateur », et que « ses ennemis le désignent perfidement comme le maître de la Terreur ». Le problème devient alors, pour l'historien qui s'interroge, de savoir pourquoi la réaction de la classe politique a tant tardé. Pour esquisser la réponse, il s'abrite là encore habilement derrière l'argumentaire thermidorien présenté par Fréron : l'« apparence de vertu », cinq ans d'hypocrisie sans négligence qui font de l'Incorruptible, comme on dirait aujourd'hui, un personnage incontournable. À quoi Aulard ajoute une considération sur le soutien du petit peuple, d'une partie de la bourgeoisie modérée, des catholiques mêmes, et, plus fortement encore, l'hésitation patriotique de ses collègues à compromettre l'unité nationale. Cette réflexion s'achève assez brièvement sur l'épisode du 9 thermidor, qui donne à l'historien l'occasion de souligner le légalisme de Robespierre, reculant devant le recours à l'insurrection, regrettant que le discours de Saint-Just n'ait pas été écouté : n'offrait-il pas une issue pacifique à la crise du gouvernement, où Robespierre n'eût plus été dictateur ? Hypothèse, ou exercice de simulation qui surprend sous la plume d'Aulard, mais exprime son désarroi, voire sa réprobation devant un événement funeste : « On les calomnia, on les dénonça comme royalistes et on crut la Révolution sauvée par la mort d'un homme. »

On en revient, pour clore cet inventaire, au thème majeur de l'article réquisitoire de 1885, celui du Robespierre-pontife, démasqué par ses conceptions et par sa politique religieuses. S'il apparaît tardivement dans l'ouvrage, on garde le sentiment qu'il n'en reste pas moins pour cela essentiel dans un réquisitoire qui s'enfle progressivement, livrant peut-être la clef de ce qu'Aulard considère comme *ultima ratio* du comportement de l'Incorruptible, car c'est d'un véritable « système politico-religieux » qu'il s'agit. Là encore, il convient de tenter de comprendre Aulard à travers l'image qu'il dessine de Robespierre. La tâche est moins facile qu'il ne paraît pour le défenseur de Danton. Celui-ci, en frimaire, n'a-t-il pas tenu un « langage presque identique », pis encore, n'est-ce pas lui qui a le premier parlé d'un culte de l'*être suprême* ? Dans une note embarrassée, l'historien s'interroge : « Danton prononça-t-il vraiment ces paroles ultrarobespierristes ? » pour conclure : « Nous n'en savons rien, il n'écrivait pas ses discours. »

Plus gênant sans doute encore, attaquer Robespierre sur ce front impose à Aulard de se définir par rapport à la déchristianisation de l'an II. II n'est pas sans munitions, si l'on se souvient que l'une de ses premières œuvres a traité du culte de la Raison et du culte de l'être suprême. Face à cet épisode dont l'historiographie républicaine d'alors, même la plus anticléricale, peine à assumer intégralement l'héritage, faute peut-être de le connaître bien, Aulard, dirait-on, résume à l'extrême les conclusions auxquelles il est parvenu dans son ouvrage : la violence déchristianisatrice n'a pas été l'expression d'un fanatisme philosophique, mais « l'exaspération du sentiment patriotique attisé par les prêtres, papistes ou non ».

Dans ce contexte, Robespierre, qui intervient dans son discours du 15 frimaire sur la liberté des cultes, se voit dénier l'un des mérites qu'on est fondé à lui reconnaître : celui du défenseur de la liberté contre la violence, celui du politique avisé sensible au danger de favoriser la contre-Révolution en dressant les masses paysannes. Il devient pour Aulard celui qui protège les catholiques et qui se fait, d'une certaine façon, leur recours.

Au demeurant, le problème de fond n'est pas là pour lui, mais bien dans la caractérisation du « système ». S'interrogeant – dirons-nous pour la première fois ? –sur les idées et la culture robespierristes, il renvoie à Rousseau et à sa lecture déiste d'une divinité puissante et bienfaisante, assurant la sainteté du *Contrat social*. Robespierre a-t-il mal compris ou plutôt dévoyé ce message ? Faisant de la vertu le principe régulateur de la société, séparant les bons et les méchants, il rejette dans le camp de l'erreur et du mensonge ceux qui ne partagent pas sa croyance. Ce faisant, il s'érige en ministre et dictateur de la vérité, et proscrivant

l'athéisme comme expression du vice, il ne laisse plus de place à la liberté religieuse.

Sans arbitrer vraiment entre ce qui lui paraît être du domaine de la conviction et ce qui n'est qu'une forme d'hypocrisie, Aulard dénonce l'insupportable : le chef de secte qui aspire à être un dictateur tout-puissant. Au 20 prairial, nous dit-il : « Il eut de belles paroles et de beaux gestes, il parut être un chef de gouvernement, et un chef de religion, un pontife et un dictateur. »

Dans la conception aulardienne des cultes révolutionnaires comme expression paroxystique du sentiment patriotique, il devient inévitable que le culte de l'être suprême, intimement lié à l'ambition robespierriste, rejeté par la plupart même de ceux qui lui sont proches, languisse, « inutile et discrédité » après Fleurus, « le patriotisme une fois rassuré ».

Rassembler les traits du portrait de Robespierre, tels que cette analyse nous les propose, n'est point tâche facile : l'affectation d'objectivité de l'historien positiviste, soufflant le chaud et le froid, habile cependant à corriger par une notation péjorative les mérites qu'il reconnaît, étrangement silencieux parfois (on l'a vu pour le débat sur la guerre), conduisent à une image volontairement brouillée, même si la condamnation se fait parfois violente et finalement sans appel.

De la psychologie de Robespierre l'auteur ne souligne avec insistance que l'amour-propre blessé, que la rancune, que l'ambition cachée qui semble être le moteur de tous ses actes. D'une sincérité qu'il ne semble parfois pas remettre en cause – où Robespierre est démocrate, austère, fût-ce avec ostentation, croyant à n'en pas douter –, se dégage malgré tout l'idée de la fausse rectitude, de celui qui « se donnait l'air immuable et [qui] changeait, au service d'une ambition personnelle démesurée ».

Plus aisé peut-être est d'esquisser le portrait d'Alphonse Aulard, au miroir de ce qu'il dit de Robespierre, comme représentatif du discours d'une certaine historiographie républicaine au début du siècle. Son parcours n'est pas moins sinueux que celui qu'il prête à l'Incorruptible, volonté d'objectivité affirmée et sans doute sincère, plus d'une fois prise en défaut, mais dévoilant un certain nombre de convictions fortes. Aulard se veut un républicain de l'an II, même s'il récuse les formes extrêmes d'une Terreur au demeurant inévitable et s'il admet la dictature nécessaire. Mais, pour sauvegarder l'image du gouvernement révolutionnaire, il lui sacrifie, en victime expiatoire, le personnage de Robespierre, celui par qui le mal arrive. Personnalisation d'un débat qui prend toute son ampleur par l'exaltation du héros à visage humain, Danton, défini nommément comme « opportuniste », mais au bon sens du terme, comme celui qui sait être à la hauteur des circonstances parce qu'il est, lui, en contact réel avec les aspirations populaires.

Puis Aulard est un laïc, un libre-penseur, et je ne sais si ce n'est pas l'un des ressorts les plus essentiels qui conditionnent une inimitié toute personnelle à l'égard de Robespierre « pontife » et « chef de secte », par où il retrouve un héritage qui renverrait à Michelet, mais un Michelet sans la mystique, réduit à quelques idées-forces simples : la démocratie, mais avant tout la république, et l'élan patriotique.

Telle lecture relève sans doute d'une vision étroitement politique et d'une psychologie un peu courte ; il est inutile de souligner le peu de cas que fait l'historien des aspects sociaux et économiques, l'image lointaine et encore sommaire qu'il donne du mouvement populaire, et même des enjeux idéologiques profonds des uns et des autres. Dirons-nous qu'avec Aulard toute une historiographie héritée du XIX^e^ siècle s'éteint ou s'étouffe ? Son histoire n'en représente pas moins une étape majeure dans un débat où Mathiez relève le gant sur son propre terrain, avant que la démarche historique ne rende désuète une partie des enjeux et des arguments soulevés dans ce contexte du tournant du siècle.

Albert Mathiez aurait-il écrit, si la mort ne l'avait saisi prématurément, la biographie de Robespierre où il voyait, dit-on, le couronnement de son œuvre ? Je ne sais, et l'on ne saurait tirer argument de ce silence, tant sa production tout entière porte témoignage d'une attention fervente portée à l'Incorruptible en qui l'historien, le citoyen et l'homme Mathiez exaltent un modèle de conduite exemplaire. Processus d'identification affirmé de son vivant même, repris dans l'historiographie, non sans quelque excès peut-être : le duel Mathiez-Aulard, Robespierre contre Danton, devient un cliché mutilant, dès lors qu'il oblitère les cheminements d'une pensée moins rigide qu'on ne l'a dit et qu'il occulte des pans entiers de la réflexion de l'auteur. Les cheminements, nous ne pouvons les suivre mieux qu'à travers les pages de la biographie absente, au fil des étapes d'une carrière bien connue par les travaux de James Friguglietti, et dont en 1957 Georges Lefebvre, dans son hommage à Mathiez, avait sobrement rappelé les articulations. Le premier Mathiez – disons, compte rond, entre 1900 et 1910 – est celui des thèses et des ouvrages qui portent sur l'histoire religieuse de la Révolution et sur les cultes révolutionnaires : il en rassemble les conclusions en 1910 dans *La Révolution et l'Église* et en 1911 dans *Rome et le Clergé français sous la Constituante.* Mais, dès cette date, Mathiez est entré en campagne : c'est en 1908 qu'il a fondé la Société des études robespierristes et consommé sa rupture avec Aulard en donnant pour

concurrente à la revue du maître, *La Révolution française,* les *Annales révolutionnaires.* Elles accueilleront la plupart de ses articles relatifs à Robespierre – une douzaine pour ne retenir que les principaux –, jusqu'en 1926, mais aussi des notes et des comptes rendus jusqu'à la veille de sa mort. Mais il serait légitime, sans annexionnisme abusif, de tenir compte également du dossier Danton, aussi abondant et qu'il fourbit en parallèle. À partir de 1920 ou 1925, sans se détourner de son héros, Mathiez s'ouvre, on le sait, à de nouveaux chantiers d'histoire sociale qui conduiront en 1927 à la publication de *Vie chère et mouvement social sous la Terreur.* Il continue à prospecter le dossier Robespierre (1926 « Robespierre à la Commune au 9 thermidor » dans les *Annales révolutionnaires)* mais sur un champ de bataille laissé vide par la retraite, puis la mort d'Aulard (qui, à vrai dire, ne lui a jamais vraiment répondu, à son grand dépit). L'heure est venue des proclamations *(Pourquoi nous sommes robespierristes,* 1920, *Défense de Robespierre* au c-Club du faubourg 1924), mais aussi des recueils d'articles (dès 1917 *Études robespierristes : la corruption parlementaire sous la Terreur* comportait déjà une étude sur « Robespierre orateur » ; en 1921, « Robespierre terroriste », traité initialement sous forme de conférence, est élargi aux dimensions d'un recueil ; suivra en 1925 *Autour de Robespierre,* qui sera encore évoqué en 1930 au fil des pages de *Girondins et Montagnards.* Enfin les volumes de synthèse de *La Révolution française,* parus à partir de 1922, font une place attendue à l'activité de Robespierre au fil des événements).

LA SÉQUENCE CENTRALE DE LA RÉFLEXION DE MATHIEZ SUR ROBESPIERRE s'inscrit donc pour l'essentiel entre 1910 et 1925 : dans l'enchaînement de ses thèmes elle suit les inflexions de ses curiosités et de ses engagements : en 1910, un article sur « Robespierre et l'être suprême » pourrait apparaître comme un adieu au chantier d'histoire religieuse, s'il ne fixait une thématique qui sera plus d'une fois reprise par la suite. Dès cette date, cependant, un autre thème apparaît, où l'on peut voir comme Georges Lefebvre le reflet de l'influence de *L'Histoire socialiste* de Jaurès et l'amorce d'un engagement militant qui va se préciser par la suite : *La Politique de Robespierre et le 9 thermidor expliqués par Buonarroti* (1910), *La Politique sociale de Robespierre* (1913), *Babeuf et Robespierre* (1917) témoignent du souci d'inscrire l'Incorruptible dans la lignée des précurseurs du socialisme. Mais cette période est aussi celle où la vigueur polémique de Mathiez, nourrie dès les premières années du siècle d'une âpre critique contre la conception de la République radicale, enfiévrée pendant la guerre par les pratiques gouvernementales, qu'il n'hésite pas à dire dictatoriales, par un mélange d'exaltation patriotique qui va jusqu'à une certaine xénophobie et de fidélité à un internationalisme pacifiste jauréssien, l'amène à focaliser son attention sur des précédents historiques dans une série d'ouvrages (1917 : *La Corruption parlementaire pendant la Révolution,* 1918 : *La Révolution et les Étrangers,* 1919, *Danton et la paix).* Danton devient l'incarnation emblématique des corruptions d'une république dévoyée : et Mathiez analyse dans un article les « Notes de Robespierre contre les dantonistes » (1918) la contribution de Robespierre au rapport de Saint-Just, en même temps qu'il publie un *Essai d'édition critique* de son carnet (1918) dans la même perspective d'une réévaluation avec preuves à l'appui.

Nous voici donc à la tête d'un corpus fourni, susceptible de donner les éléments d'un bilan global. Le jugement de Mathiez a-t-il évolué au cours du temps ? Il est à coup sûr moins monolithique qu'on ne l'a dit, et nous avons souligné les inflexions qui renvoient aux étapes de sa carrière. On peut saisir plus que des nuances sur des points sensibles, comme la guerre ou le problème religieux de même que le ton change, de la polémique acerbe des années de guerre (« Monsieur Paul Gaulot et le patriotisme des grands ancêtres » 1915) et de celles qui les suivent, à l'aménité d'une controverse entre démocrates sincères dans les dernières années (« Le neuf thermidor de Monsieur Barthou » 1930) ; mais pour l'essentiel une lecture cohérente se dégage très tôt, dès 1910.

Il est impossible de ne pas placer en premier la ferveur d'une adhésion du cœur et de la raison. Mathiez proclame l'admiration profonde qu'il porte à son héros et ne dissimule pas son objectif d'œuvrer à une véritable réhabilitation. C'est tout naturellement dans ses conférences-professions de foi qu'il est le mieux à même de se déclarer, ainsi dans *Pourquoi nous sommes robespierristes* ou mieux encore dans l'atmosphère de convivialité fraternelle du Club du faubourg où il en livre une variante quatre ans plus tard (devant un millier d'auditeurs, précise la note de présentation), sous le titre *Défense de Robespierre,* concluant son exposé sur une expression d'affectueuse dévotion :

« Nous l'aimons pour sa sincérité, pour son désintéressement, pour sa clairvoyance, pour l'œuvre gigantesque qu'il a accomplie dans les Assemblées et au Gouvernement et dont je n'ai pu vous parler, car ce n'est pas mon sujet. Nous aimons cet antimilitariste convaincu qui a proclamé que la liberté n'avait pas de pire ennemie que la guerre et qui cependant, quand la guerre fut déclarée, contre son avis, se donna corps et âme à la défense nationale qui ne faisait qu'une alors avec la défense républicaine. Nous l'aimons pour la noblesse de sa vie publique et privée. Nous l'aimons

pour le symbole de sa fin tragique, pour l'injustice monstrueuse dont on a essayé de flétrir sa mémoire. Nous l'aimons parce qu'il a conçu et pratiqué l'art du gouvernement, cette politique, si justement décriée de nos jours comme un sacerdoce, parce qu'il a prononcé cette parole : "En fait de politique, rien n'est juste que ce qui est honnête, rien n'est utile que ce qui est juste." Il aurait voulu, ctoyens, que la politique fût une morale en action. Évidemment, il ne pouvait pas être compris par les grands hommes de la République des camarades. Et je ne suis pas surpris qu'aucun de ceux-ci ou presque n'ait souscrit pour sa statue. En un mot, nous aimons Robespierre, parce que son nom, maudit par ceux-là mêmes qu'il a voulu affranchir, résume toutes les iniquités sociales dont il a voulu, dont nous voulons la disparition. "Réveiller Robespierre" nous a paru, comme à Babeuf, le meilleur moyen de réveiller en ce pays l'idéal et l'esprit républicains. »

Mais Mathiez, moins éloigné qu'on ne pourrait le croire de son maître Aulard qui écrivait « pour comprendre la Révolution il faut l'aimer », se contente, dirait-on, d'inverser l'ordre des termes : le plaidoyer pour Robespierre, loin de se limiter à l'effusion, est argumenté, fruit d'un travail d'archives de première main – on le voit dans ses commentaires au rapport de Saint-Just sur les dantonistes comme dans la publication du carnet de notes… – c'est une démonstration précise, attentive aux temps, aux hommes, aux circonstances, critique vis-à-vis des sources comme des apports historiographiques : elle se fait réquisitoire implacable et irréfutable lorsqu'il s'agit de regarder en face, dans le camp adverse. Ainsi dans *Danton et la Paix,* admirable pièce de littérature policière, Mathiez, défiant de toute emphase romantique, ne veut pas se contenter de proclamer : il démontre.

Cette démarche est particulièrement sensible dans les textes synthétiques comme *Pourquoi nous sommes robespierristes,* qui s'articule comme un plaidoyer en défense autour de trois points, qui sont les trois griefs majeurs retenus contre Robespierre : l'homme de la Terreur, l'assassin de Danton, le pontife de l'être suprême. Ce faisant, Mathiez se bat sur tous les fronts : contre le discours antirévolutionnaire classique de ceux qui visent à travers un homme la Révolution tout entière assimilée à la Terreur, contre le courant radical représenté par Aulard qui a érigé Danton en contre-modèle du héros à visage humain, représentant de la République opportuniste, contre une certaine critique anticléricale qui ne se confond pas tout à fait avec la précédente.

Sur tous ces points, il réfute en renvoyant à la vérité des faits : non Robespierre n'a pas été l'apôtre de la Terreur, ses prises de position humanitaires des premières années de la Révolution le montrent, il s'est rallié comme les autres défenseurs ardents de la République à cette nécessité dictée par les circonstances, attentif à en limiter les excès quand il en a eu connaissance, prenant ses responsabilités mais en nom collectif, dans le cadre d'une ligne politique assumée de concert. L'argumentation se fait plus précise encore sur les points délicats comme la responsabilité des lois de prairial, où Mathiez contribue à démêler l'écheveau des responsabilités croisées et des provocations de ses adversaires. Le cas Danton mérite une attention particulière, car il pose, dans le réquisitoire adverse, le problème de la sincérité, ou plutôt de l'hypocrisie de Robespierre, traître à l'amitié, Machiavel jouant de la rivalité des factions pour les exterminer, surchargeant le projet de réquisitoire, déjà accablant, de Saint-Just. Mathiez, de façon convaincante, plaide la bonne foi, l'amitié trahie, la rectitude d'une ligne qui met au-dessus de tout le salut de la République. Puis, ajouterons-nous, s'il fallait encore surcharger le rapport de Saint-Just, Mathiez n'aurait-il pas lui-même des pièces supplémentaires à apporter ?

Dirons-nous qu'il est moins à l'aise sur le problème du culte de l'être suprême ? Il sait qu'on l'attend sur ce point, à gauche comme à droite. Il n'a pas de peine à récuser l'accusation portée à Robespierre d'avoir « inventé » l'être suprême : paradoxalement, Aulard pour des conclusions différentes n'a-t-il pas préparé le terrain en montrant comment le déisme largement copartagé, apte à se fondre dans une religion civique, préexistait, au sein même du culte de la Raison, à la proclamation du 18 floréal ? L'invention mégalomaniaque d'un pontife en puissance récusée, l'argument connu, mais solide, d'une appréciation réaliste de l'état des esprits et des croyances, rendant plus qu'impolitique, provocatrice, l'agression déchristianisatrice est tout à l'honneur de sa clairvoyance. Mais, au bout, reste la question : pourquoi Robespierre a-t-il eu besoin de l'être suprême pour lui-même comme pour les autres ? Aveu d'impuissance ou de faiblesse, ultime recours… Mathiez ne se contente pas d'expliquer, de comprendre Robespierre en référence à sa formation rousseauiste comme au contexte de son époque, il le tire à lui, risquerons-nous, en en faisant le précurseur conscient et lucide d'une éthique civique, sans laquelle, on le sait depuis Montesquieu, les républiques ne peuvent survivre, de valeurs qu'il conviendrait aujourd'hui encore de réveiller.

Les obstacles abattus, le portrait positif de Robespierre peut être esquissé en quelques traits. Homme d'État exemplaire, Robespierre l'est parce qu'il associe la rectitude d'un engagement sincère, l'honnêteté à une clairvoyance qu'il a manifestée dès les débats de la Constituante et jusqu'aux affrontements de 1792 sur la

guerre, à une capacité de décision qui l'a imposé au sein du Comité de salut public par un magistère moral qui n'a rien à voir avec une aspiration dictatoriale. C'est ce qui a fondé en droit sa popularité incontestée chez les petits, dans ce peuple qui voit en lui l'Incorruptible. Mathiez reconnaît et souligne une habileté manœuvrière de Robespierre : elle n'est jamais basse, et toujours inspirée du souci du bien public et du salut de la Révolution.

L'AMOUR DU PEUPLE, dépouillé de toute démagogie, conviction initiale renforcée au fil d'une découverte progressive par les expériences de la Révolution, donne la clef du comportement de Robespierre. Il explique ses prises de position démocratiques précoces, pour le suffrage universel, contre le marc d'argent, comme ses campagnes en faveur de tous les opprimés, contre l'esclavage. Chez ce démocrate sincère, l'adhésion tardive à la République n'est plus montrée du doigt comme chez Aulard, elle est passée sous silence, relativisée par une conscience plus aiguë et plus profonde des conditions nécessaires à une véritable démocratie : puis il est évident qu'à partir d'une certaine date Robespierre s'identifie à l'image même de la République. Mais quelle République ? Mathiez – sur de bons indices – fait partager à Robespierre son antiparlementarisme, sa défiance des factions, des hommes corrompus, de la politique politicienne. Il insiste sur la rencontre, tôt opérée, renforcée constamment, entre Robespierre et les organes du mouvement populaire, essentiellement les Jacobins en lesquels il se reconnaît. Mais cette attention exclut toute démagogie, une démagogie qui s'incarne pour Mathiez dans le mouvement hébertiste, les « ultras » et leurs faux prophètes, au demeurant suspects légitimement par leurs liens avec les corrompus, faux prophètes propres à dévoyer le mouvement populaire. Reste que les hébertistes, comme les Enragés, ont été d'une certaine façon l'expression d'une revendication sociale à laquelle Robespierre n'est pas indifférent : Mathiez non plus, on s'en doute. Il insiste, en ce domaine, sur les positions les plus avancées de son héros, en 1792 sur sa défense de la pétition du curé Dolivier en qui il voit un précurseur du socialisme, sur l'importance du projet de Déclaration d'avril 1793 posant les bornes du droit de propriété, sur les mesures sociales de l'an II, sans ouvrir encore au point où le feront ses successeurs le débat sur la portée réelle des décrets de ventôse. Averti et clairvoyant, Mathiez ne méconnaît pas les limites d'un programme social que Robespierre partage avec ce petit peuple en qui il se reconnaît, et qui sont celles d'un idéal de petits propriétaires et de producteurs indépendants : et il rappelle que Robespierre condamne la loi agraire. En tout cela, il reste très jauréssien, mais il s'engage plus loin, avec une certaine imprudence, me semble-t-il, et particulièrement dans ses années les plus militantes, lorsqu'il relit Robespierre à la lumière de Buonarotti, ou qu'il traite de « Robespierre et Babeuf », établissant une continuité : risquant dans ses conférences pour grand public le terme de Robespierre socialiste.

Ainsi Mathiez réunifie-t-il en la personne de Robespierre les idéaux auxquels il est attaché : démocratie et république, socialisme jusqu'à un certain point, attachement aux valeurs civiques auquel – nous l'avons vu pour n'y pas revenir – il tend à restreindre son programme religieux, patriotisme enfin. Mais un patriotisme tel qu'il l'entend, et qu'il le définit en ferraillant sur un thème alors brûlant en 1915 avec le journaliste réactionnaire Paul Gaulot (« M. Paul Gaulot et le patriotisme des grands ancêtres »), restituant aux idées de Robespierre la continuité qui est la leur, de l'opposition lucide à la guerre à l'hiver 1792 à la guerre assumée avec énergie en l'an II, mais qui répudie toute idée de conquête. Et Mathiez peut conclure que ce grand patriote est en même temps un grand pacifiste internationaliste : n'est-ce pas la contradiction qu'il a lui-même assumée durant la Première Guerre mondiale ?

Un portrait est tracé, qui mériterait, nous en avons conscience, de plus amples développements. Il s'impose désormais, avec la force que donnent l'érudition et la sûreté de la recherche (qui osera désormais rouvrir le procès Danton ? Plusieurs, nous le savons bien, mais par la bouche de Mathiez l'histoire a donné son verdict et fourni ses preuves), soutenu par une conviction inébranlable. Ne reste-t-il plus qu'à reproduire, dans la continuité de l'histoire que l'on dit jacobine, ce modèle *ne varietur* ? C'est ce qu'on a souvent affirmé, d'hier à aujourd'hui. La réalité oblige à nuancer ce cliché.

Georges Lefebvre, notre troisième grand témoin, reçoit un héritage et ne le récuse pas. Il présidera la Société des études robespierristes jusqu'à sa mort. Il rendra encore, deux ans avant celle-ci, en 1957, le sobre mais sincère hommage que nous avons évoqué. Mais Lefebvre, qui s'irritait un peu lorsqu'on le présentait comme l'élève de son contemporain, n'est pas un mathiézien inconditionnel, il a frayé sa voie personnelle, et avec lui l'histoire politique, mais surtout sociale de la Révolution, a annexé de nouveaux territoires, renouvelé sa réflexion.

Pour apprécier l'originalité du jugement de Lefebvre, il est important de se reporter à l'épisode – aux épisodes à vrai dire – qui marquent les années 1932 et 1933, car c'est d'entrée qu'il a eu, sur un champ de bataille laissé vide par la mort de Mathiez, à prendre position. Des articles, des discours s'enchaînent sous sa plume, consacrés tant à l'historien disparu qu'à

Robespierre, exprimant deux prises de positions non point contradictoires, mais sensiblement différentes, on va le voir.

GEORGES LEFEBVRE PREND SES DISTANCES : son premier éloge de Mathiez, dirons-nous par référence à celui de 1957, prend la forme de la notice nécrologique qu'il consacre au maître dans la revue des *Annales historiques de la Révolution française,* titre nouveau des *Études révolutionnaires.* Il est – s'en étonnera-t-on ? – laudatif et respectueux de l'homme et de l'œuvre, même si Lefebvre tient à préciser d'entrée qu'il n'a eu avec lui aucune intimité. Mais, appliquant le principe qui restera le sien dans tous ses comptes rendus, Lefebvre, sans être avare d'éloges, ne fait pas de cadeaux. Il reprend les étapes de la carrière de l'historien pour souligner ses contributions successives à l'historiographie révolutionnaire, attentif à la dernière séquence qui l'a tourné vers la fin de sa vie, encore modestement vers l'histoire sociale. Mais il est plus réservé sur la séquence centrale, cependant la plus importante, celle du débat autour de Robespierre et de Danton. S'il sait gré à Mathiez d'avoir contribué fortement à remettre le premier à la place qu'il mérite, il critique la méthode, l'acharnement policier, la créance donnée à des témoignages uniques et parfois contestables, somme toute un manque de recul qui renvoie à une histoire telle qu'on n'en écrira plus. Tout cela dit, au demeurant, avec mesure. Mais Lefebvre persiste et signe : dans la même revue, la même année, il donne à propos du livre de L. Barthou sur Danton dont Mathiez avait rendu compte l'année précédente son appréciation personnelle dans un article « Sur Danton ». Il reprend les pièces du dossier, confirmant quoique avec prudence les évidences mises en lumière par Mathiez sur la vénalité et jusqu'à un certain point les trahisons de l'« Idole pourrie ». Mais il conteste plus que des détails, le jugement lui-même, restituant à Danton un réel sens politique, malgré des faiblesses, des erreurs, des fautes même, et une consistance humaine, assortie d'un effort de compréhension qui faisaient défaut à Mathiez, même s'il conclut sur un avis finalement défavorable, qui justifie l'élimination d'un personnage devenu une entrave à la marche révolutionnaire. La même année encore, dans une mise au point argumentée « Sur la loi de Prairial an II », Georges Lefebvre s'attache sans complaisance à démêler l'écheveau des justifications, mais aussi des erreurs et des responsabilités : et sans être mis en cause dans une analyse qui refuse les personnalisations excessives, Robespierre s'y trouve impliqué en nom collectif à travers le rapport de Couthon. « Il n'est pas question de donner quelques exemples mais d'exterminer les implacables satellites de la tyrannie »… « C'était perdre le sang-froid de l'homme d'État », estime Lefebvre qui conclut que « les dirigeants ont cédé à la même excitation terroriste que le peuple révolutionnaire ».

Et cependant, c'est le même Georges Lefebvre qui, le 15 octobre 1933, va monter au créneau pour défendre la mémoire de l'Incorruptible, en deux discours successivement prononcés le même jour à Arras à l'occasion de l'inauguration de son buste à l'initiative d'un maire républicain. Loin de faire double emploi, ils se complètent pour définir l'attitude de l'historien. Prononcé à l'hôtel de ville, le premier prend significativement la forme d'une mise en perspective historique, évoquant les destinées posthumes du grand homme, dans l'historiographie comme dans la conscience historique et l'histoire politique de la France. S'il peut apparaître comme une tentative de prendre du recul, ce discours n'en reste pas moins, risquerai-je, très mathiézien non seulement parce qu'il rend hommage à tout ce que celui-ci a apporté à la connaissance et à la réhabilitation de Robespierre, mais parce que c'est un discours engagé : Robespierre héros emblématique, injustement calomnié, exclu des honneurs officiels, y devient un personnage mémoire comme on dirait aujourd'hui, invoqué chaque fois que la République et la démocratie ont été en danger. Défendre sa mémoire, c'est défendre les valeurs de la Révolution.

Plus ample, la conférence donnée le soir tend plus précisément à présenter un portrait du personnage Robespierre, à mi-chemin entre le bilan scientifique et la vulgarisation pédagogique. L'homme Robespierre y est montré dans sa simplicité, sa droiture, son engagement au service du peuple. Les deux thèmes forts qui sont développés en font l'ancêtre du combat démocratique, défenseur du suffrage universel et des droits des minorités, mais aussi, surtout peut-être, celui du combat pour l'égalité, promoteur de la lutte pour les droits sociaux à l'existence et à l'assistance. C'est le Robespierre du projet de Déclaration des droits du 24 avril 1793 qui est salué ici comme précurseur d'un combat toujours à mener. Mais il est notable de relever sur ces deux thèmes la prudence méthodologique de l'historien, soucieux d'expliquer les limites ou les paradoxes apparents du projet robespierriste : son républicanisme tardif en 1792, l'adhésion à l'idée de république ne venant que comme complément à la revendication première de la démocratie, mais aussi les bornes de son idéal de démocratie sociale : « Sur ce mot non plus point d'équivoque, écrit Lefebvre, ce serait une erreur de croire que Robespierre fut socialiste. » S'il souhaite en poser les bornes, il n'a jamais remis en question le principe de la propriété, mal nécessaire. Son idéal est celui de l'artisan et du paysan

modestes, soucieux de vivre de leur bien ou de leur production. Sans remettre en cause les mérites de l'Incorruptible, l'historien inscrit sa revendication dans un contexte précis, rectifiant (sans le dire) quelques-unes des imprudences verbales de Mathiez. Il n'en reste pas moins, et c'est ainsi qu'il retrouve *in fine* la péroraison de la conférence du matin, que c'est à bon droit que les républicains de 1830 (et pourquoi pas d'aujourd'hui ?) se sont reconnus en lui.

Les deux conférences de Georges Lefebvre, si pondérée que puisse nous apparaître la seconde, ont soulevé un débat dont les colonnes de la revue des *Annales historiques de la Révolution française* se sont fait l'écho. Un adhérent de la Société des études robespierristes, G. Aubert, a écrit dans le journal *Le Monde* une relation de la cérémonie d'Arras, regrettant que « M. Georges Lefebvre [ait] cru devoir, quittant le terrain de l'histoire pour celui de la politique, présenter un Robespierre Union des Gauches, et oubliant que l'identité des formules cache à un siècle de distance des réalités fort éloignées, il a enrôlé le grand révolutionnaire pour défendre la tranchée des "Jacobins", Daladier et Paul Boncour » : démarche, dit-il, indigne et de l'« historien consciencieux » qu'il est et de la grande mémoire qu'il avait à défendre. Attaqué ainsi sur sa droite, Lefebvre se défend avec dignité, en précisant son propos : c'est en citoyen qu'il a parlé à des républicains, sans avoir le sentiment de trahir la vérité de l'histoire. À quoi Aubert, dans un dialogue qui reste courtois, répond en renouvelant la déception d'un de ceux qui, à la lecture de l'article sur Danton, avaient sans doute espéré un désaveu plus explicite de la ligne Mathiez. Il est déçu mais nous sommes fixés : Georges Lefebvre ne rejoindra pas le camp des « opportunistes ».

Si Georges Lefebvre – cela mérite d'être noté – n'est pas revenu par la suite sur le « cas Robespierre » jusqu'à 1957, cela ne veut pas dire que l'Incorruptible soit absent de son œuvre de pédagogue, plus encore que de chercheur. Sa grande synthèse sur la Révolution française fait à l'Incorruptible une place distinguée avec une soixantaine d'occurrences parfois développées, pour un peu plus de six cents pages, au long desquelles Robespierre est évoqué au fil des événements avec la retenue et l'exigence qui caractérisent le style de l'auteur. Une retenue qui n'excluait pas, on le sait, le souci du récit, et du portrait. C'est à mi-parcours (p. 363) que Lefebvre reformule en termes que l'on peut croire définitifs son éloge de l'Incorruptible, au moment où il va s'engager dans l'épisode de l'an II et du Comité de salut public. En *flash back,* il rappelle les mérites de celui qui s'impose alors à l'attention de tous. La jeunesse difficile et méritante, les brillantes études et la carrière honorable (Robespierre n'est ni un médiocre ni un aigri). Il évoque ses combats sans faiblesse à la Constituante pour la défense des principes démocratiques, qui lui ont valu l'estime du peuple révolutionnaire, le duel célèbre avec Brissot à l'approche de la guerre, où il a montré sa clairvoyance. « À présent, toutes ses craintes justifiées, il assumait plus que tout autre par un retour tragique la terrible responsabilité de sauver la Révolution au plus fort de la tempête qu'il avait voulu en vain conjurer. La confiance des patriotes se trouvait bien placée. » Et Lefebvre de commenter : une confiance pour la sincérité et la conviction de l'homme Robespierre, son respect des principes. Mais il tient à préciser que Robespierre n'est pas le théoricien abstrait qu'on a représenté : c'est un véritable homme d'Etat, attentif aux circonstances, doué d'un remarquable sens de l'appréciation des rapports de force. Capable à ce titre d'asseoir l'autorité nécessaire au gouvernement révolutionnaire sur la Convention, certes, mais « en communion étroite avec le peuple sans-culotte ». Ni dogmatique ni machiavélique, il réussit pendant un temps du moins à tenir la gageure de « gouverner au nom de la Convention en la contraignant », mais aussi de « maîtriser le peuple sans éteindre son ardeur ». Le dernier mot revenant toutefois, en ultime instance, à l'été 1793 à la poussée populaire – ce qui fixe les limites de l'intervention du grand homme.

EN AMONT COMME EN AVAL DE CE PORTRAIT, il est suggestif de relever les notations, positives ou critiques, d'un auteur, on le sait, avare en compliments : s'il ne cache pas son adhésion de fond sur les grands traits de la ligne politique – défense de la démocratie et politique sociale –, comme sur les épisodes les plus marquants – le débat sur la guerre, le procès du roi (« une logique irréfragable »), l'instauration du gouvernement révolutionnaire (« Je vous ai promis la vérité tout entière… » : un de ses plus beaux discours) –, il n'hésite pas non plus à marquer ses réserves, soucieux d'éviter de distribuer les bons et le smauvais points, mais de comprendre en replaçant dans le contexte idéologique du temps, comme dans la psychologie individuelle d'un homme. Robespierre a commis des maladresses, et parfois des erreurs : à l'hiver 1792 « il dénigrait pourtant la Gironde à l'excès », en juillet 1793 il a capitulé sur son programme social dans la discussion sur la Déclaration des droits, dans la crise des factions au printemps 1794 il a pu avoir des complaisances coupables pour les indulgents, même s'il s'est repris après avoir un moment « abandonné l'attitude arbitrale et dominante qui assurait l'unité du Comité ».

Mais, au-delà des faux pas, les limites que Robespierre n'a pu ou su franchir. Dans le domaine social, Georges Lefebvre souligne à plusieurs reprises les limites de la

prise de conscience robespierriste du poids réel des facteurs socio-économiques. À l'automne 1792, il cite la phrase malheureuse mais significative sur les « chétives marchandises » : pour Robespierre comme pour les Montagnards, « la politique l'emporte sur tout ». Cette attitude incompréhensive a certes changé mais, en fin de compte, « il manqua aux robespierristes comme aux enragés et aux hébertistes une politique agraire capable d'émouvoir les foules paysannes ». Ce verdict n'empêche pas Georges Lefebvre de souligner l'importance du projet robespierriste de limitation du droit de propriété en avril 93, même s'il l'a retiré, reflet de son désir sincère de limiter l'inégalité des richesses, de son amour sincère des petits et de son hostilité aux « gros » qu'il dénonce – mais, ajoute l'auteur, dont on retrouve ici l'un des thèmes sur les aspects passéistes du mouvement populaire – « sans se rendre compte » que cette politique entrait « en contradiction avec l'avenir de la concentration capitaliste ».

Sur le problème sensible du culte de l'être suprême et plus largement de la déchristianisation, Georges Lefebvre adopte, me semble-t-il, une attitude prudente, plus réservée à coup sûr que celle de Mathiez (ou d'Aulard) sur un domaine qui lui est moins familier. Il est significatif qu'il se retranche derrière Robespierre, et son estimation du problème. « Aux yeux de Robespierre la question était plus haute, derrière la déchristianisation il soupçonnait l'athéisme, doctrine de riches, étrangère au peuple qu'il ne séparait pas de l'immoralité publique et privée. » Et d'évoquer en arrière-fond la crainte d'une provocation contre-révolutionnaire cachée : « Il faut croire que la coalition parut redoutable car Robespierre fit barre à droite pour combattre la déchristianisation avec Danton. » Attitude légitime, car la déchristianisation « ne pouvait que semer la division au sein des classes populaires ». Mais si Lefebvre reconnaît à l'entreprise robespierriste une sincérité et le poids d'un engagement profond, il ne s'attarde pas sur les « propositions métaphysiques » du discours du 18 floréal : « Elles exprimaient sa conviction personnelle mais il les justifiait aussi par le pragmatisme et y mêlait un souci pessimiste du sort des déshérités qu'il ne fallait pas dépouiller des espérances de l'autre monde. »

Le jugement de Lefebvre n'est pas sans ambiguïté ; reconnaissant la justesse de l'analyse « pragmatique » de Robespierre en prêtant peu d'attention, semble-t-il, aux aspects « métaphysiques », il n'en fait pas moins de cet épisode l'un des éléments décisifs pour expliquer les deux points majeurs qui déterminent pour lui l'échec de Robespierre, victime de contradictions qui le dépassent.

Le premier, pour faire simple, est la rupture avec le mouvement populaire qui s'exprime en ventôse en conséquence de la chute des hébertistes, sur lesquels Lefebvre porte un jugement moins catégorique que Mathiez : il y a eu faute de Robespierre, il le suggère, à céder, un temps du moins, aux incitations des Indulgents. La crise de Ventôse « fut décisive dans l'histoire du mouvement révolutionnaire, la chute des hébertistes marque le commencement du reflux, pour la première fois le gouvernement avait dénoncé le mouvement populaire en supprimant ses chefs… Robespierre et ses collègues comptèrent, il est vrai, rester en communion avec le peuple mais ils n'avaient pas mesuré l'influence morale du drame de ventôse. Dans la foule… qui n'eût été découragé et désabusé ? » La faute, si faute il y a, n'est pas imputable uniquement à Robespierre, reflétant une contradiction beaucoup plus profonde, mais elle introduit à la réflexion finale sur les causes de la chute de l'Incorruptible.

Georges Lefebvre s'y trouve confronté au thème inévitable de 1'aspiration à une dictature personnelle, telle qu'il a été formulé dans les derniers mois, et à l'occasion de la fête de l'être suprême. Il le récuse, mais, là encore, en faisant la part des choses : la célébration du 20 prairial a pu apparaître « comme un moyen de se maintenir au pouvoir ». Corrigeant immédiatement – « à la vérité aucun pouvoir propre n'agit qu'avec approbation » –, mais concédant les indices qui ont pu nourrir la conspiration antirobespierriste : un « incontestable ascendant », une « éloquence impérieuse », le « refus inflexible des compromis », une « dureté impitoyable pour les traîtres », une « inclination soupçonneuse ». L'historien fait une part non négligeable aux aspects psychologiques, évoquant Robespierre-derniers-temps : irritable, en mauvaise santé, ne sachant pas sourire. Et c'est presque sur ce portrait que s'enchaîne le drame du 9 thermidor où les héros, paralysés par leurs contradictions, s'abandonnent à leur destin.

On le voit, la lecture que fait Georges Lefebvre est beaucoup plus nuancée qu'on n'eût pu l'attendre : positive, respectueuse dans l'ensemble, elle n'en réinsère pas moins un héros qui n'est pas tout d'une pièce dans un drame collectif, dans un jeu dont il ne maîtrise pas toutes les contradictions.

Il est revenu à Albert Soboul de reprendre l'héritage de ses grands devanciers. Il l'a fait à la tête de la Société des études robespierristes qu'il a coprésidée jusqu'à sa mort en 1982, comme en assumant le secrétariat de rédaction des *Annales historiques de la Révolution française*. Robespierre est présent dans son œuvre, qu'il s'agisse des livres de synthèse, (*La Révolution française,* 1948, élargie et rééditée en *Précis* jusqu'à 1982, *La Civilisation et la Révolution française,* 1981), ou des

articles qu'il lui a consacrés. Dès 1944 paraît « Robespierre and the popular movement » *(Past and Present),* puis, à l'occasion du deux centième anniversaire de la naissance de l'Incorruptible, il publie une série d'articles : « Maximilien Robespierre pour le deux centième anniversaire de sa naissance » *(Cahiers rationalistes),* « Robespierre et la formation du gouvernement révolutionnaire » *(Revue d'histoire moderne et contemporaine),* « Robespierre et les sociétés populaires » *(AHRF),* « Robespierre et le gouvernement révolutionnaire » *(AHRF).* En 1963, son article sur « Jean-Jacques Rousseau et le jacobinisme » (colloque sur le *Contrat social* repris dans les *AHRF)* interpelle directement Robespierre, auquel il consacre par ailleurs une courte biographie dans une collection italienne (Milan, 1966). En 1977 encore, il présentera devant la Société des études robespierristes une conférence sur le thème « Robespierre ou les contradictions du jacobinisme » (publiée l'année suivante dans les *AHRF)* dans laquelle on peut voir sinon une sorte de testament robespierriste, du moins un état ultime de sa réflexion. La plupart de ces articles ont d'ailleurs été repris dans les différents recueils *(Jacobins et Sans-Culottes, Portraits révolutionnaires)* qui ont rassemblé ses productions. Contre toute attente, de certains du moins, Albert Soboul n'est pas un robespierriste complaisant, même s'il n'hésite pas à monter au créneau pour les causes qui lui sont chères. Dire qu'il tient cette attitude de son maître Lefebvre n'offrirait qu'une explication superficielle, il faut chercher plus avant. Parce qu'il a eu à affronter les réalités du mouvement populaire suivant des voies renouvelées par rapport à ses devanciers, Soboul est l'homme des masses, même s'il a toujours gardé une certaine complaisance (critique, si l'on peut risquer le paradoxe) pour le problème du grand homme, du héros dans l'histoire (Robespierre ou Napoléon) sur lequel il est revenu à plusieurs reprises. Plus encore que ses devanciers, c'est donc en référence au mouvement populaire qu'il est amené à situer Robespierre et à formuler son jugement par étapes.

La première, que nous prendrons pour référence, est celle du petit manuel de 1948 *(La Révolution française,* Éditions Sociales). On est tenté d'y reconnaître l'élève docile de Georges Lefebvre, au fil d'une cinquantaine de références à Robespierre (pour un ouvrage de 388 pages). La démarche est identique, qui place le portrait de l'Incorruptible à mi-parcours, à l'été 1793, en des termes qui ne diffèrent guère de ceux du maître : « clairvoyant, courageux, éloquent, désintéressé, l'Incorruptible a la confiance des sans-culottes », il est attaché aux principes, mais sait se plier aux circonstances et manœuvrer en homme d'État. Il place le lieu de l'autorité dans la Convention, mais en union avec le peuple. C'est sous son impulsion que le Comité de salut public mènera une politique à la fois nationale et démocratique. Le discours, au fil des pages, diffère peu de celui du maître, que ce soit dans les séquences laudatives (les combats pour la cause démocratique sous la Constituante, la clairvoyance devant le péril de guerre en 1792, l'union avec le peuple des citoyens passifs en 1792, le rôle au Comité de salut public) ou dans les prises de distance. Les limites des conceptions sociales de Robespierre – un idéal de démocratie sociale de petits propriétaires sans riches ni pauvres – sont évoquées en termes quasi identiques : les robespierristes ne pouvaient se rendre compte que cet idéal était chimérique alors que le capitalisme était « en phase ascendante ». Un accent plus original apparaît toutefois dans l'analyse des causes de la rupture avec le mouvement populaire : l'élimination des enragés puis des hébertistes « qui avaient su traduire les désirs confus du peuple sectionnaire […] rendent de plus en plus difficile l'alliance fraternelle de la sans-culotterie et de la bourgeoisie montagnarde ». Cette réévaluation très mesurée se retrouve dans l'appréciation portée sur la déchristianisation de l'an II : « Elle semble répondre aux sentiments profonds des sans-culottes des grandes villes. Les hébertistes encore une fois suivent ce mouvement pour ne pas se couper des masses »… et Robespierre, nous dit Soboul, *insinue* qu'ils peuvent bien être des contre-révolutionnaires déguisés. Toutefois, Soboul retrouve Lefebvre dans l'appréciation de la place de Robespierre dans la crise finale du gouvernement de salut public : « Par ses éclatants services, devenu aux yeux de la France révolutionnaire le véritable chef du gouvernement… » Robespierre, sévère, se liant peu, ne ménage pas les susceptibilités. Il offre ainsi prise à l'accusation d'aspirer au pouvoir personnel, fauché par les « terroristes corrompus » qui craignent son triomphe : avec lui, c'est la république démocratique et égalitaire qui est frappée à mort.

Sur ces bases initiales, on peut être frappé de la sévérité croissante avec laquelle Albert Soboul formule dix ans plus tard, dans ses articles de 1958, une appréciation globale sur le rôle du grand homme, d'autant plus peut-être que se répétant beaucoup (comme nous tous) il retrouve quasi les mêmes formules pour conclure son exposé sur « Robespierre et les sociétés populaires » ou sur « Robespierre et le gouvernement révolutionnaire » : « Homme d'assemblée, homme de bureau, il lui a manqué le sens de l'action de masse… », « Homme de cabinet et de club sans expérience directe des masses, incapable d'analyser les conditions économiques et sociales, croyant à la toute-

puissance des idées et de la vertu, il ne prêta jamais attention au problème des rapports et des liaisons politiques du mouvement populaire et du gouvernement révolutionnaire. » Ce thème est à nouveau évoqué et sur certains points approfondi avec une particulière référence à Robespierre dans l'article qui traite de Rousseau et du jacobinisme, abordant de façon plus consistante le problème de la conception robespierriste spiritualiste des rapports sociaux, conduisant au culte de l'être suprême, expression d'une conviction personnelle mais aussi d'une attitude politique réaliste, et en dernier ressort moyen d'échapper par un suprême recours aux contradictions issues d'une conception purement politique des rapports de force. Et la conclusion revient en leitmotiv : « Rousseau et le Jacobin ont-ils su vraiment communier avec l'émotion populaire ? Plus qu'hommes de masse, ils paraissent l'un et l'autre hommes de cabinet, facilement désorientés au contact des foules… »

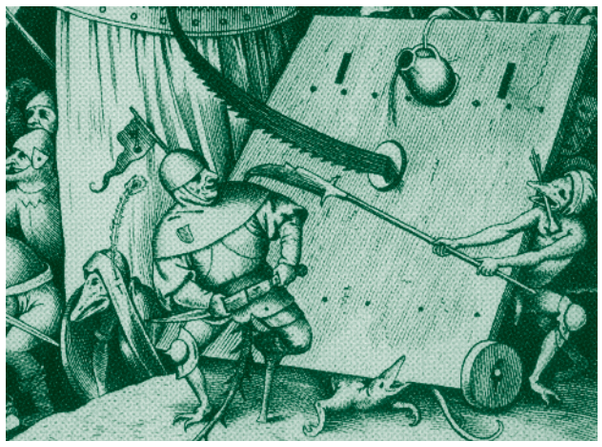
LE JUGEMENT D'ALBERT SOBOUL A-T-IL ÉVOLUÉ AU FIL DES ANS ? On peut en douter à lire l'ultime réflexion que livre l'article « Robespierre ou les contradictions du jacobinisme » (1977, publié en 1978 dans les *AHRF).* L'ouverture est classique, qui prélude par une réflexion sur la place de Robespierre dans l'historiographie, puis sur des éléments biographiques qui ne sauraient être que laudatifs : sincérité et honnêteté sont hors de question. Mais l'analyse de fond se présente comme un réquisitoire en trois parties : représentant engagé de la démocratie politique entre 1791 et 1792, Robespierre l'a infléchie dans le sens de la « démocratie bourgeoise », surtout à partir de 1793, en proscrivant les pratiques de la démocratie populaire. Le dire protagoniste de la démocratie sociale implique de sérieuses nuances : il n'y est venu que tardivement, ne formulant des vues plus hardies en 1792 et 1793 que sous la pression des circonstances et celle des masses. S'il en est venu à l'idée de l'alliance nécessaire de la bourgeoisie et du petit peuple, il est resté confiné dans un idéal de petits producteurs « à la mesure de la société de l'époque ». Les audaces du projet de Déclaration des droits de 1793 révèlent leurs limites, celles d'une impossible démocratie égalitaire. S'il faut enfin reconnaître à Robespierre l'incontestable mérite d'avoir été par excellence l'organisateur du gouvernement révolutionnaire, qui a su assumer la responsabilité de la terreur nécessaire, les contradictions éclatent également à ce niveau. La terreur contrôlée et comme légitimée par la vertu est de l'ordre de l'utopie, où se révèlent les faiblesses d'une formation spiritualiste, qui croit à la toute-puissance des idées. D'où le caractère inévitable du drame de thermidor.

Désarmé devant les réalités économiques et sociales qu'il ne pouvait maîtriser, Robespierre reste bien devant l'histoire un « combattant de la Révolution bourgeoise et de l'indépendance nationale ». Ce qui n'est pas rien, ce qui n'est pas tout à fait ce que nous attendions.

Soboul a-t-il conscience de notre déception qui est peut-être aussi la sienne ? Il livre une conclusion inattendue sur la base de ce qui précède : « Laissons parler notre cœur… ». Et d'évoquer Michelet pour justifier *in fine* « ce bref épisode robespierriste qui a marqué à jamais l'histoire, où l'égalité sainte parut enfin descendre parmi les hommes pour répondre à leur attente millénaire… ».

Étrange parcours, qui nous ramène des vérités de la raison à celles du cœur, d'Aulard à Mathiez, à Lefebvre et à Soboul. S'il en découle une évidence, c'est que, confrontées à l'immense figure de Robespierre, les attitudes les plus monolithiques se brisent, se confrontant à des jugements beaucoup plus complexes, parfois inattendus, même si l'on peut tenter de leur trouver un sens – décrier, mythifier, démythifier. Sans cesse reprise, l'aventure de l'homme Robespierre n'a pas cessé de fasciner, et j'en avais conscience lorsque, en 1988, j'ai à mon tour écrit sur le thème « Pourquoi nous sommes *encore* robespierristes[1] ». Non pour clore le dossier, mais pour dire qu'il reste toujours ouvert. Et, ajouterai-je, pour laisser, moi aussi, parler mon cœur (j'en ai bien le droit), parce que c'est l'histoire d'un homme qui a voulu changer le monde. ●

1. Discours prononcé à Arras et publié dans les *Annales historiques de la Révolution française* ainsi que dans *Combats pour la Révolution française,* M. Vovelle, La Découverte-Société des études robespierristes, 2001, p. 349-359. Les 7 et 8 décembre 2007, la Société des études robespierristes a fêté son centenaire à la Sorbonne. Dans une intervention restée orale à ce jour, je me suis permis de reformuler ce titre sous forme interrogative : « tes-vous encore robespierristes ? », car si la Société s'honore de publier en ces jours le tome XI des œuvres de Robespierre, on peut se demander si, pour quelques-uns, la référence n'est pas devenue lourde à porter. Vingt ans après ma « profession de foi » d'Arras, l'interpellation invite à un débat sur un dossier loin d'être clos.



Fondations9-6 16/04/08 18:22 Page 172

« JE CONCLUS À CE QUE LA PEINE DE MORT SOIT ABROGÉE. »

Nous publions ici le célèbre discours de Maximilien de Robespierre pour l'abolition de la peine de mort le 30 mai 1791 au sein de l'Assemblée constituante, suivi de son intervention à l'Assemblée constituante le 23 décembre 1789 sur le droit de vote des Juifs.

« La nouvelle ayant été portée à Athènes que des citoyens avaient été condamnés à mort dans la ville d'Argos, on courut dans les temples, et on conjura les dieux de détourner des Athéniens des pensées si cruelles et si funestes. Je viens prier non les dieux, mais les législateurs, qui doivent être les organes et les interprètes des lois éternelles que la Divinité a dictées aux hommes, d'effacer du code des Français les lois de sang qui commandent des meurtres juridiques, et que repoussent leurs mœurs et leur constitution nouvelle. Je veux leur prouver, 1° que la peine de mort est essentiellement injuste ; 2° qu'elle n'est pas la plus réprimante des peines, et qu'elle multiplie les crimes beaucoup plus qu'elle ne les prévient.

Hors de la société civile, qu'un ennemi acharné vienne attaquer mes jours, ou que, repoussé vingt fois, il revienne encore ravager le champ que mes mains ont cultivé, puisque je ne puis opposer que mes forces individuelles aux siennes, il faut que je périsse ou que je le tue ; et la loi de la défense naturelle me justifie et m'approuve. Mais dans la société, quand la force de tous est armée contre un seul, quel principe de justice peut l'autoriser à lui donner la mort ? quelle nécessité peut l'en absoudre ? Un vainqueur qui fait mourir ses ennemis captifs est appelé barbare ! Un homme fait qui égorge un enfant qu'il peut désarmer et punir, paraît un monstre ! Un accusé que la société condamne n'est tout au plus pour elle qu'un ennemi vaincu et impuissant ; il est devant elle plus faible qu'un enfant devant un homme fait.

Ainsi, aux yeux de la vérité et de la justice, ces scènes de mort, qu'elle ordonne avec tant d'appareil, ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels, commis, non par des individus, mais par des nations entières, avec des formes légales. Quelque cruelles, quelque extravagantes que soient ces lois, ne vous en étonnez plus : elles sont l'ouvrage de quelques tyrans ; elles sont les chaînes dont ils accablent l'espèce humaine ; elles sont les armes avec lesquelles ils la subjuguent : elles furent écrites avec du sang. II n'est point permis de mettre à mort un citoyen romain : telle était la loi que le peuple avait portée. Mais Sylla vainquit, et dit : Tous ceux qui ont porté les armes contre moi sont dignes de mort. Octave et les compagnons de ses forfaits confirmèrent cette loi.

Sous Tibère, avoir loué Brutus fut un crime digne de mort. Caligula condamna à mort ceux qui étaient assez sacrilèges pour se déshabiller devant l'image de l'empereur. Quand la tyrannie eut inventé les crimes de lèse-majesté, qui étaient ou des actions indifférentes ou des actions héroïques, qui eût osé penser qu'elles pouvaient mériter une peine plus douce que la mort, à moins de se rendre coupable lui-même de lèse-majesté ?

Quand le fanatisme, né de l'union monstrueuse de l'ignorance et du despotisme, inventa à son tour les crimes de lèse-majesté divine, quand il conçut, dans son délire, le projet de venger Dieu lui-même, ne fallut-il pas qu'il lui offrît aussi du sang, et qu'il le mît au moins au niveau des monstres qui se disaient ses images ?

La peine de mort est nécessaire, disent les partisans de l'antique et barbare routine ; sans elle il n'est point de frein assez puissant pour le crime, Qui vous l'a dit ? avez-vous calculé tous les ressorts par lesquels les lois pénales peuvent agir sur la sensibilité humaine ? Hélas ! avant la mort, combien de douleurs physiques et morales l'homme ne peut-il pas endurer !

Le désir de vivre cède à l'orgueil, la plus impérieuse de toutes les passions qui maîtrisent le cœur de l'homme. La plus terrible de toutes les peines pour l'homme social, c'est l'opprobre, c'est l'accablant

témoignage de l'exécration publique. Quand le législateur peut frapper les citoyens par tant d'endroits sensibles et de tant de manières, comment pourrait-il se croire réduit à employer la peine de mort ? Les peines ne sont pas faites pour tourmenter les coupables, mais pour prévenir le crime par la crainte de les encourir.

Le législateur qui préfère la mort et les peines atroces aux moyens plus doux qui sont en son pouvoir outrage la délicatesse publique, émousse le sentiment moral chez le peuple qu'il gouverne, semblable à un précepteur mal habile qui, par le fréquent usage des châtiments cruels, abrutit et dégrade l'âme de son élève ; enfin, il use et affaiblit les ressorts du gouvernement, en voulant les tendre avec trop de force.

Le législateur qui établit cette peine renonce à ce principe salutaire, que le moyen le plus efficace de réprimer les crimes est d'adapter les peines au caractère des différentes passions qui les produisent, et de les punir, pour ainsi dire, par elles-mêmes. Il confond toutes les idées, il trouble tous les rapports, et contrarie ouvertement le but des lois pénales.

La peine de mort est nécessaire, dites-vous. Si cela est, pourquoi plusieurs peuples ont-ils su s'en passer ? Par quelle fatalité ces peuples ont-ils été les plus sages, les plus heureux et les plus libres ? Si la peine de mort est la plus propre à prévenir de grands crimes, il faut donc qu'ils aient été plus rares chez les peuples qui l'ont adoptée et prodiguée. Or, c'est précisément tout le contraire. Voyez le Japon : nulle part la peine de mort et les supplices ne sont autant prodigués ; nulle part les crimes ne sont ni si fréquents ni si atroces. On dirait que les Japonais veulent disputer de férocité avec les lois barbares qui les outragent et qui les irritent. Les républiques de la Grèce, où les peines étaient modérées, où la peine de mort était ou infiniment rare, ou absolument inconnue, offraient-elles plus de crimes et moins de vertu que les pays gouvernés par des lois de sang ? Croyez-vous que Rome fut souillée par plus de forfaits, lorsque, dans les jours de sa gloire, la loi Porcia eut anéanti les peines sévères portées par les rois et par les décemvirs, qu'elle ne le fut sous Sylla, qui les fit revivre, et sous les empereurs, qui en portèrent la rigueur à un excès digne de leur infâme tyrannie ? La Russie a-t-elle été bouleversée depuis que le despote qui la gouverne a entièrement supprimé la peine de mort, comme s'il eût voulu expier par cet acte d'humanité et de philosophie le crime de retenir des millions d'hommes sous le joug du pouvoir absolu ?

Écoutez la voix de la justice et de la raison ; elle vous crie que les jugements humains ne sont jamais assez certains pour que la société puisse donner la mort à un homme condamné par d'autres hommes sujets à l'erreur. Eussiez-vous imaginé l'ordre judiciaire le plus parfait, eussiez-vous trouvé les juges les plus intègres et les plus éclairés, il restera toujours quelque place à l'erreur ou à la prévention. Pourquoi vous interdire le moyen de les réparer ? pourquoi vous condamner à l'impuissance de tendre une main secourable à l'innocence opprimée ? Qu'importent ces stériles regrets, ces réparations illusoires que vous accordez à une ombre vaine, à une cendre insensible ! elles sont les tristes témoignages de la barbare témérité de vos lois pénales. Ravir à l'homme la possibilité d'expier son forfait par son repentir ou par des actes de vertu, lui fermer impitoyablement tout retour à la vertu, l'estime de soi-même, se hâter de le faire descendre, pour ainsi dire, dans le tombeau encore tout couvert de la tache récente de son crime, est à mes yeux le plus horrible raffinement de la cruauté.

Le premier devoir du législateur est de former et de conserver les mœurs publiques, source de toute liberté, source de tout bonheur social. Lorsque, pour courir à un but particulier, il s'écarte de ce but général et essentiel, il commet la plus grossière et la plus funeste des erreurs ; il faut donc que la loi présente toujours au peuple le modèle le plus pur de la justice et de la raison. Si, à la place de cette sévérité puissante, calme, modérée qui doit les caractériser, elles mettent la colère et la vengeance ; si elles font couler le sang humain, qu'elles peuvent épargner et qu'elles n'ont pas le droit de répandre ; si elles étaient aux yeux du peuple des scènes cruelles et des cadavres meurtris par des tortures, alors elles altèrent dans le cœur des citoyens les idées du juste et de l'injuste, elles font germer au sein de la société des préjugés féroces qui en produisent d'autres à leur tour. L'homme n'est plus pour l'homme un objet si sacré : on a une idée moins grande de sa dignité quand l'autorité publique se joue de sa vie. L'idée du meurtre inspire bien moins d'effroi lorsque la loi même en donne l'exemple et le spectacle ; l'horreur du crime diminue dès qu'elle ne le punit plus que par un autre crime. Gardez-vous bien de confondre l'efficacité des peines avec l'excès de la sévérité : l'un est absolument opposé à l'autre. Tout seconde les lois modérées ; tout conspire contre les lois cruelles.

On a observé que, dans les pays libres, les crimes étaient plus rares et les lois pénales plus douces. Toutes les idées se tiennent. Les pays libres sont ceux où les droits de l'homme sont respectés, et où, par conséquent, les lois sont justes. Partout où elles offensent l'humanité par un excès de rigueur, c'est une preuve que la dignité de l'homme n'y est pas connue, que celle du citoyen n'existe pas : c'est une preuve que le législateur n'est qu'un maître qui commande à des esclaves, et qui les châtie impitoyablement suivant sa

Fondations9-6 16/04/08 18:23 Page 174

fantaisie. Je conclus à ce que la peine de mort soit abrogée. »

SUR LE DROIT DE VOTE DES JUIFS

Intervention à l'Assemblée constituante le 23 décembre 1789

« On vous a dit sur les juifs des choses infiniment exagérées et souvent contraires à l'histoire. Comment peut-on leur opposer les persécutions dont ils ont été les victimes chez différents peuples ? Ce sont au contraire des crimes nationaux que nous devons expier, en leur rendant les droits imprescriptibles de l'homme dont aucune puissance humaine ne pouvait les dépouiller. On leur impute encore des vices, des préjugés, l'esprit de secte et d'intérêt les exagèrent. Mais à qui pouvons-nous les imputer si ce n'est à nos propres injustices ? Après les avoir exclus de tous les honneurs, même des droits à l'estime publique, nous ne leur avons laissé que les objets de spéculation lucrative. Rendons-les au bonheur, à la patrie, à la vertu, en leur rendant la dignité d'hommes et de citoyens ; songeons qu'il ne peut jamais être politique, quoi qu'on puisse dire, de condamner à l'avilissement et à l'oppression, une multitude d'hommes qui vivent au milieu de nous. » ●



Fondations9-6 17/04/08 9:57 Page 175

DU PROPHÉTISME RÉVOLUTIONNAIRE À LA DÉFENSE DE LA DISSIDENCE

OLIVIER FORLIN*

Si le nom des *Temps modernes*, étroitement associé à celui de Sartre, leur directeur, est encore prestigieux au début des années 1970, la revue qui incarne depuis 1945 l'engagement intellectuel semble avoir du mal à prendre en considération les mutations idéologiques dont la France commence à être affectée. Il est vrai que la forte légitimité culturelle dont elle était entourée au cours des quinze années suivant la guerre connut un processus d'érosion dès le début des années 1960. Attachée à la philosophie, elle parut en effet « manquer » le renouveau du roman et le développement des sciences humaines. Le devoir d'engagement et les idéologies révolutionnaires, auxquels elle s'identifiait, demeuraient toutefois à l'ordre du jour. Mais au cours de la décennie suivante, c'est désormais sur le plan idéologique que la revue et ses intellectuels ne paraissent plus être « en prise » sur leur temps. Encore sensibles aux mythes révolutionnaires, ils restent sourds aux voix qui, en Europe de l'Est, s'élèvent pour contester les régimes totalitaires. Ne pas prêter attention à un livre comme *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne qui provoque, au milieu des années 1970, une forte polémique dans l'intelligentsia et dépasse le million d'exemplaires vendus interroge de la part d'une équipe prétendant « embrasser étroitement son époque », selon la formule sartrienne. En l'espace d'un an toutefois, elle réalise un véritable aggiornamento idéologique la conduisant à prendre fait et cause pour la dissidence et les droits de l'homme. Qu'est-ce qui motive ce revirement, qui en est à l'origine et quelles en sont les manifestations ? Quoique spectaculaire, le réajustement demeure tardif et n'est pas exempt d'ambiguïtés.

* Maître de conférences en histoire contemporaine, université de Grenoble-II. Publications récentes : *Les Intellectuels français et l'Italie, 1945-1955. Médiation culturelle, engagements et représentations,* Paris, L'Harmattan, 2006 ; (direction de) : *Anticléricalisme, minorités religieuses et échanges culturels entre la France et l'Italie. De l'Antiquité au XXe siècle*, L'Harmattan, 2006.

LES TEMPS MODERNES À LA RECHERCHE D'UN MODÈLE RÉVOLUTIONNAIRE

Fondée par Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir et Maurice Merleau-Ponty, la revue fonctionne comme une tribune pour ces intellectuels qui se veulent en « situation dans leur époque » et producteurs d'une culture imprégnée des débats politiques[1]. Elle se fait le vecteur d'un engagement parfois placé au service d'idéologies et de combats politiques de la part d'intellectuels « révolutionnaires ». Le noyau de la rédaction des *Temps modernes* cherche en effet à concilier l'existentialisme avec un marxisme qu'il souhaite ouvert, savant et philosophique, distinct de la vulgate marxiste, économiste et dogmatique alors en vigueur au PCF[2]. Si Sartre demeure distant vis-à-vis de celui-ci et du modèle soviétique dans la seconde moitié des années 1940[3], il effectue en 1952 un brusque revirement le transformant en quasi-compagnon de route du PCF pour quatre ans. Il entraîne dans son sillage la revue qui, après avoir enregistré les départs de Merleau-Ponty et de l'un de ses proches, Claude Lefort, voit l'avènement d'un comité de rédaction qui lui est davantage dévoué[4]. Aussi épouse-t-elle désormais étroitement les idéaux politiques de son directeur. Après avoir proclamé en 1954, au retour d'un voyage en URSS, que la liberté d'expression y était totale, Sartre rompt à la fin de 1956 avec le communisme soviétique qui vient d'écraser dans le sang l'insurrection hongroise, intervention légitimée par le PCF[5].

À l'instar de plusieurs intellectuels de gauche alors en rupture de ban avec le Parti communiste, Sartre et *Les Temps modernes* demeurent marxistes et reportent leurs espoirs révolutionnaires sur des mouvements et des régimes marxistes du tiers monde après 1956. Ils soutiennent ainsi le FLN algérien, le régime castriste à Cuba, le Vietnam communiste en lutte contre les États-Unis, la Chine de la révolution culturelle. Sur le plan doctrinal, ils sont à l'affût des pensées se situant

sur le terrain d'un marxisme original, savant et révisionniste, critique à l'égard du communisme réel et susceptible de représenter une alternative à son dogmatisme idéologique[6].

Une revue en décalage croissant avec les transformations idéologiques des années 1970 Enferrés dans les voies du prophétisme révolutionnaire, les intellectuels des *Temps modernes* apparaissent de plus en plus, dans la première moitié des années 1970, en décalage avec les mutations idéologiques qui affectent l'intelligentsia. L'une d'entre elles renvoie à l'effondrement des mythes révolutionnaires et à la remise en cause de la cécité à l'endroit des régimes marxistes du tiers monde. On prend progressivement conscience en Occident de la dimension répressive de ces régimes et des massacres dont ils sont responsables. De fait, sorti victorieux, en 1973, de son combat contre les États-Unis, le Vietnam communiste envahit le Sud-Vietnam en 1975 qu'il soumet à une forte répression. La mort de Mao en 1976, en même temps qu'elle signe la fin de la révolution culturelle, permet d'en découvrir la violence et de porter un regard différent sur celui qui en fut le grand prêtre. À partir de 1976, le génocide perpétré au Cambodge contre leur peuple par les Khmers rouges depuis l'année précédente commence à sourdre en France grâce aux informations diffusées par le père François Ponchaud[7]. Quelques années plus tôt, le régime cubain, responsable d'une répression contre des intellectuels (l'affaire Padilla en 1970), n'était pas épargné par les critiques de quelques-uns de ses anciens thuriféraires. À la différence de ce qui s'était passé avec le modèle soviétique en 1956, la fin de l'aveuglement à l'égard des régimes socialistes du tiers monde s'accompagne d'une mise en cause du marxisme dans toute une partie de la gauche intellectuelle. D'anciens gauchistes, tels André Glucksmann, puis les « nouveaux philosophes », affichent leur rejet du matérialisme historique[8]. Parallèlement, la pensée libérale connaît un important renouveau porté par une revue comme *Contrepoint* (1970-1977), à laquelle succède en 1978 *Commentaire*. Prenant pour figure tutélaire Raymond Aron et contribuant à diffuser la réflexion sur le totalitarisme, ce courant libéral converge avec un secteur de la gauche qui a désormais banni le marxisme et réfléchit lui aussi sur le phénomène totalitaire. Position partagée par la revue *Esprit* – particulièrement lorsque que Paul Thibaud en prend la direction en 1977 –, le *Nouvel Observateur* de Jean Daniel – auquel collaborent des historiens qui, comme François Furet, révisent l'interprétation jacobino-marxiste de la Révolution française –, ou encore des penseurs comme Claude Lefort ou Jean-François Revel… Les deux courants, dont le rapprochement se cristallise lors du colloque de 1976 consacré au vingtième anniversaire de l'insurrection hongroise érigée en « première révolution antitotalitaire » [9], forment le « front antitotalitaire ». Opposant la démocratie libérale au totalitarisme et rejetant l'opposition marxisme/capitalisme, il se situe dans une perspective démocratique et de défense des droits de l'homme. Stigmatisant les engagements partisans et le modèle de l'intellectuel révolutionnaire, il renoue avec la figure de l'intellectuel dreyfusard, conscience critique s'élevant, au nom des valeurs universelles, contre l'arbitraire du pouvoir et les valeurs particularistes.

L'impact de la dissidence Dernier élément de la mutation idéologique des années 1970 à laquelle paraissent, dans un premier temps, échapper *Les Temps modernes* : la résonance, en France, de la dissidence. Depuis le début des années 1960 se développe, dans les pays d'Europe centrale et orientale, le mouvement de la dissidence dont la lutte contre le pouvoir se concentre sur les droits de l'homme et le respect de la Constitution soviétique. Expression d'une mise en cause totale du système totalitaire qui veut forger une société Une, il oppose au totalitarisme et à l'unicité le pluralisme[10]. S'il prend forme dès le début des années 1960, le combat des dissidents commence à faire parler de lui en France à la fin de la décennie par la publication de récits sur les camps et la répression, lors d'affaires visant à faire taire ces « hommes en trop » que les responsables communistes cherchent à retrancher dans les camps.

C'est surtout la parution, d'abord en russe puis en français, de *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne en 1974 qui donne un fort retentissement au mouvement[11]. Le livre du dissident russe, à la fois récit, témoignage et roman-fleuve, se vend en effet à plus de 1 million d'exemplaires et suscite de nombreux débats et polémiques dans les périodiques ainsi qu'à la télévision. Lui-même interné en camp, l'auteur analyse l'univers concentrationnaire soviétique dont il fait un rouage essentiel du totalitarisme communiste en place, selon lui, dès Lénine, puisqu'il traite de la période 1918-1956. La résonance de l'œuvre favorise, bien entendu, la diffusion de la réflexion sur le totalitarisme dans l'intelligentsia, le PCF ayant échoué, en ciblant ses attaques sur la personne de Soljenitsyne, à éviter que l'on parle du contenu de l'ouvrage[12]. Claude Lefort déploie ainsi, à partir de *L'Archipel du Goulag,* une analyse sur le totalitarisme dans *Un homme en trop* (Le Seuil) en 1976 ; *Le Nouvel Observateur* multiplie les articles sur la question, tout comme *Esprit* qui publie plusieurs textes de Claude Lefort, Marcel Gauchet et Paul Thibaud, un numéro spécial intitulé « Révolution et totalitarisme » en septembre 1976[13], ainsi qu'une partie des contributions au colloque dédié à l'anniversaire de la révolution hongroise de 1956.

UNE ASSIMILATION TARDIVE DU MESSAGE DE LA DISSIDENCE

Un silence assourdissant Or *Les Temps modernes* demeurent muets au cours des débats qui accompagnent la sortie du livre de Soljenitsyne. Silence assourdissant pour une revue censée être en prise sur son époque. Au-delà de l'affaire Soljenitsyne, c'est de la dissidence dans son ensemble dont on se détourne en refusant de la placer au sommaire de la revue. Or, on l'a dit, le mouvement suscite l'intérêt d'une partie de l'intelligentsia française dès la seconde moitié des années 1960 : *Esprit,* par exemple, lui consacre plusieurs textes[14]. Certes, on trouve dans *Les Temps modernes* des analyses critiques des sociétés de l'Est. Mais elles ressortissent au courant marxiste. Au moment où les polémiques enflent à propos de *L'Archipel du Goulag,* la rédaction de la revue consacre ainsi un numéro spécial à l'École de Budapest[15] fondée par Georges Lukacs et qui rassemble, autour de son chef de file Andreas Hegedüs, Maria Markus, Mihali Vajda, Agnès Heller et Janos Kis. Tentant d'expliquer, au moyen d'outils sociologiques modernes, les dérives liées à l'édification du socialisme et particulièrement le phénomène bureaucratique, le groupe défend un marxisme révisionniste, propre à réformer de l'intérieur certaines tares du système soviétique. Il est victime d'une répression : Kis, Vajda et Hegedüs sont exclus du PC hongrois au printemps 1973, des écrivains sont contraints à l'exil à l'automne 1974. Le numéro des *Temps modernes* s'ouvre sur un texte de François Rivière intitulé « Pour l'École de Budapest, prise de position du PC hongrois », suivi d'un article de Lukacs – il signe « l'École de Budapest » – et d'une étude sur « La nouvelle gauche hongroise : sociologie et révolution » de Frankel et Martin.

Il semble que des relations d'échanges s'établissent entre ce groupe et la revue française qui propose à la fin de 1974 un article d'un intellectuel hongrois qui signe du pseudonyme de Marc Rakovski. Intitulé « Le marxisme devant les sociétés soviétiques[16] », le texte reprend le principe d'un marxisme contestataire dont l'objectif majeur est la critique interne et la réforme des sociétés soviétisées. Manifestement, l'idée que le marxisme en lui-même n'est en rien responsable de ce qui se réalise en son nom en Union soviétique reste encore très vivace au sein de la rédaction des *Temps modernes* en ce milieu des années 1970. Elle contribue à expliquer son effacement sur la question de la dissidence.

Le tournant de 1977 Son revirement par rapport à la dissidence s'effectue en 1977. Il est précédé, en 1976 par la publication de deux lettres liées au phénomène. La première, signée Vaclav Havel, l'un des porte-parole du mouvement tchécoslovaque la Charte 77, est adressée à celui qui dirige le PC tchécoslovaque depuis avril 1969, Gustav Husak, et mène une politique répressive à l'encontre des voix dissonantes[17]. Havel s'y montre ferme dans sa condamnation du gouvernement en place, et la présence de cette radicalité dans les colonnes des *Temps modernes* tranche avec le ton des approches théoriques précédemment publiées. Six mois plus tard, la revue fait paraître une « Lettre ouverte à l'Union des écrivains roumains » rédigée par Paul Goma. Elle est introduite par une présentation de l'auteur indiquant qu'il « apparut à la critique occidentale comme un "Soljenitsyne roumain". Effectivement *La Cellule des libérables* […] révéla un écrivain d'un talent considérable, qui ne se contentait pas de témoigner et de dénoncer le Goulag roumain, mais faisait également preuve d'authentiques et remarquables dons littéraires[18]. »

Le texte n'est cependant pas uniformément élogieux, par exemple lorsque est évoqué *Elles étaient quatre,* deuxième roman de Paul Goma, moins apprécié en raison du « contenu plus schématique du livre, plus immédiatement proche de réalités roumaines auxquelles, en définitive, le public français est peu sensible »… La remarque traduit la difficulté qu'éprouve encore la rédaction des *Temps modernes* à intégrer une critique plus vigoureuse des systèmes soviétisés.

À l'évidence, la dissidence entre par la petite porte dans un périodique dont la véritable conversion au mouvement s'effectue seulement en 1977. Soit à un moment où, notamment à la suite de la mort de Jan Patocka, membre de la Charte 77, lors d'un interrogatoire de la police tchécoslovaque en mai 1977, son impact en Occident est vif.

Le tournant est pris sous la houlette de quatre intellectuels : Pierre Goldman, Pierre Rigoulot, Pierre Victor – alias Benny Levy ; il est le secrétaire personnel de Sartre depuis 1974 –, intégrés au comité directeur[19] de la revue en mars 1977, et François George, intégré, lui, le mois suivant[20]. Ils appartiennent à une jeune génération intellectuelle – les deux premiers sont nés en 1944, Pierre Victor en 1945, François George deux ans plus tard – éveillée à la politique dans les années 1960 sous le signe du gauchisme. Ils effectuent leurs études en khâgne, puis à l'ENS où ils reçoivent l'enseignement d'Althusser qui les amène au marxisme, ont une formation de philosophe[21]. Pierre Goldman, Pierre Rigoulot et Pierre Victor – il est le fondateur et le maître à penser de la Gauche prolétarienne – embrassent le maoïsme jusqu'au début des années 1970, avant de s'en détourner, puis d'abandonner le marxisme[22].

Ce sont surtout Pierre Rigoulot et Pierre Victor qui engagent la revue dans une réflexion politique sur la dissidence. S'il ne lui dédie pas d'étude en tant que telle, le premier est l'auteur d'un important texte ana-

lysant *La Cuisinière et le mangeur d'hommes*. Rejoignant Glucksmann sur de nombreux points, il y affirme la nécessité de comparer la répression en URSS avec le nazisme ; il ébauche une réflexion, poursuivie, on l'a dit, jusqu'à aujourd'hui, sur les camps soviétiques dont il estime qu'ils permettent de saisir l'essence d'un « règne d'un demi-siècle en Russie », et sur l'aveuglement d'une partie de l'intelligentsia face au Goulag ; il met en cause, enfin, « le marxisme comme théorie libératrice et scientifique[23] ».

Pierre Victor s'intéresse, lui, directement à la dissidence à laquelle il consacre deux articles – « À l'Est rien de nouveau ? » en avril 1977 et, deux mois plus tard, « De la libre circulation des hommes et des idées » – mettant en exergue sa portée politique :

« Au contraire il faut prendre le large, se déprendre du principe même de Parti, inventer ici et maintenant un espace qui ne règle pas la loi du Parti. La Charte 77 en Tchécoslovaquie désigne cet espace. […] Ce qui est essentiel dans cette politique, c'est ce qui n'est pas politique, l'espace métapolitique qui la rend possible. Tous les résistants, quel que soit le sol de leurs pensées, le désignent par le mot de "sentiment moral". La moralité comme inconditionnel, ce qui ne ploie pas selon les opportunités, qui ne se réduit pas au rapport de forces. […] Ce que détruisent les âmes fortes de l'Est, c'est l'illusion moderne : que tout est politique et voilà ce qui est neuf. Ce qui commence à finir : le tout politique qui ne veut rien laisser hors de sa prise[24]. »

Le titre du second texte exprime le sens de son engagement : « Combattre l'indifférence qui trop souvent encore entoure la protestation des "dissidents" de l'Europe de l'Est […] et montrer que cette simplicité [de la lutte des dissidents] bouleverse la pensée politique ordinaire à l'Ouest. »

Il est encore à l'origine du numéro spécial « Dissidents » que *Les Temps modernes* dédient au phénomène en juillet 1977. C'est lui qui signe l'introduction en soulignant à nouveau la dimension politique du mouvement : « Voici des textes rigoureusement politiques dont le propos central est : ne pas prendre le pouvoir. Voici une question neuve : Comment se déprendre du pouvoir ? » Qu'il s'agisse de l'interview de Jacek Kuron[25], de l'analyse de Zdenek Mlynar[26] sur la Charte 77 et des lettres d'ouvriers roumains adressées à Paul Goma, tous les textes du dossier nourrissent une réflexion sur le pouvoir. Elle est sous-tendue par le constat que, face à l'État total, trop fort, il est inutile de monter une quelconque conspiration vouée par avance à l'échec. Pour l'affaiblir, les dissidents manifestent des liens qui se nouent indépendamment de lui et opèrent un retournement de situation : ils veulent que ce soit le pouvoir qui prenne position par rapport à eux. Tactique, le retournement a aussi une portée plus large, car ils réalisent un renversement de la vision sociale dont le nouveau principe est, à l'inverse du totalitarisme qui concentre tout dans ses mains, le pluralisme et les droits de l'homme.

Cette orientation du débat sur la portée politique de la dissidence est, en revanche, quasi absente du deuxième numéro spécial qui lui est dévolu fin 1977[27]. Présenté par le politologue Thierry Wolton et l'exilé polonais Krzysztof Pomian – il est l'un des organisateurs du colloque parisien de 1976 sur les vingt ans du soulèvement de Budapest[28] –, intitulé « Vivre à l'Est », il s'intéresse essentiellement aux sociétés du Centre-Est européen – Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA et Tchécoslovaquie – et rassemble des témoignages sur la vie quotidienne des peuples afin de montrer la résistance sociale opposée au pouvoir. La démarche est donc sensiblement différente de celle du précédent volume unique ou des deux articles de Pierre Victor. Il ne s'agit plus d'exposer la lutte contre le pouvoir fondée sur la défense des droits de l'homme, mais de révéler la capacité de l'homme à résister à travers la vie quotidienne. Le numéro s'articule autour de cinq dossiers – « Travailler », « être femme », « être jeune », « Sur-vivre », « Misère des intellectuels » – auxquels collaborent des dissidents, entre autres Paul Goma, Georges Mink et Jean-Charles Szurek[29], Christian Jelen, ceux issus de la Charte 77 (Vaclav Havel, Jan Patocka, Jiri Hajek). Ainsi conçu, le volume s'inscrit pleinement dans la tradition des *Temps modernes* consistant à donner la parole aux minorités (ethniques, sociales, générationnelles…) à travers des témoignages directs[30].

Outre ces publications, les intellectuels des *Temps modernes* se mobilisent en faveur des dissidents en participant au Comité international de soutien à la Charte 77 créé peu après la mort de Patocka et, le 21 juin 1977, à une assemblée au théâtre Récamier destinée à protester contre la réception par Valéry Giscard d'Estaing de Leonid Brejnev. Organisée par Pierre Victor et Michel Foucault, elle réunit des dissidents – André Amalrik, André Siniavski, Vladimir Boukovski… – et, parmi les Français, Sartre, Beauvoir, Domenach, Barthes… C'est aussi le combat pour les droits de l'homme qui mobilise la rédaction de la revue : soutien apporté au comité « Un bateau pour le Vietnam » lancé à la fin de 1978 et aux appels que celui-ci fait paraître dans *Le Monde* ; réception de Sartre, en compagnie d'Aron, Glucksmann, Kouchner et des responsables du comité, à l'Élysée par Giscard d'Estaing en juin 1979.

Le revirement de 1977 est indéniable, et les numéros spéciaux représentent en quelque sorte, pour *Les Temps*

modernes, le temps de l'assimilation du message de la dissidence. L'idée d'un réajustement spectaculaire de la revue sur cette question et celle des droits de l'homme est toutefois à nuancer. Le processus est permis par l'engagement de quelques-uns au comité rédactionnel, Pierre Victor et Pierre Rigoulot avant tout. Mais l'adoption de la dissidence et l'abandon du marxisme sont loin de faire l'unanimité au sein de la rédaction, et les conflits sont vifs entre les nouvelles recrues et les sartriens de l'ancienne génération (Lanzmann, Bost…).

Enfin, cette défense de la dissidence n'est pas dépourvue d'arrière-pensées. Elle accompagne le passage de la mythification des régimes marxistes au ralliement aux valeurs des droits de l'homme et de la démocratie. Ainsi, la transition s'effectue par la valorisation de la figure du dissident, figure noble par excellence ; combat exempt de compromissions, il permet de se dédouaner à moindres frais des errements idéologiques antérieurs[31]. ●

1. Sartre théorise le devoir d'engagement de l'intellectuel dans la « Présentation » du premier numéro de la revue (*Les Temps modernes*, n° 1, octobre 1945, p. 1-21).
2. La dimension philosophique du marxisme est restée longtemps méconnue en France, nombre de penseurs français se méfiant de la philosophie allemande après la défaite de 1871. Aussi, c'est principalement un marxisme économiste et déterministe qui est introduit à la fin du XIXe siècle, par Jules Guesde notamment. Il est repris par le PCF qui le systématise davantage encore à partir des années 1930 lorsque le parti subit les effets de la stalinisation. Or, au même moment, un marxisme savant est découvert par quelques intellectuels – Raymond Aron, Georges Bataille, Maurice Merleau-Ponty, Roger Caillois… – qui assistent au séminaire qu'Alexandre Kojève consacre à la pensée de Hegel – dont procède la philosophie de Marx, à l'École pratique des hautes études de 1933 à 1939. C'est de ce marxisme-là que se réclament, après la guerre, plusieurs groupes intellectuels dont ceux qui animent la rédaction des *Temps modernes* ou celle d'*Esprit*.
3. La revue publie à l'été 1949 des « Pages de journal » (1936-1938 et 1945-1947 ; nos 44 et 45) de Victor Serge (il fut interné par Staline et milita en Occident, après sa libération au milieu des années 1930, contre le régime stalinien). Elle épingle la répression et les camps en URSS dans un texte de Merleau-Ponty et Sartre, « Les jours de notre vie », en janvier 1950 (n° 51). Un peu plus tôt, en février 1948, Claude Lefort fait paraître un article (« Kravchenko et le problème de l'URSS », n° 29) favorable à l'ouvrage de Victor Kravchenko, *J'ai choisi la liberté,* dénonçant le système de répression soviétique. Maurice Merleau-Ponty, qui était au sein de la rédaction de la revue le plus proche du PCF en 1945-1947, s'en éloigne à la fin des années 1940.
4. Il comprend, entre autres, Claude Lanzmann, Jean Cau et Marcel Péju. En 1962, le comité de rédaction est à nouveau modifié : si Lanzmann reste en place, Cau et Péju cèdent la place aux « premiers disciples » de Sartre : Jean Pouillon, Jacques-Laurent Bost et André Gorz. Anna Boschetti, *Sartre et « Les Temps modernes ». Une entreprise intellectuelle,* Paris, Éd. de Minuit, 1985, p. 291-301.
5. Florence Grandsenne, « Les intellectuels français devant le soulèvement hongrois », *Histoire et Liberté*, n° 28, automne 2006, p. 7-31.
6. Sous la houlette d'André Gorz, alors directeur politique de la revue, *Les Temps modernes* s'intéressent de près aux réflexions de certains mouvements gauchistes italiens, dont Lotta Continua et Il Manifesto, tendance de gauche du PCI exclue du parti en 1969. Un numéro spécial présenté par Gorz est consacré au gauchisme italien en 1970 (« Italie », n° 289-290, août-septembre 1970). En 1975, c'est la pensée d'Antonio Gramsci qui est étudiée dans un volume unique (« Gramsci », n° 343, janvier 1975).
7. Expulsé du Cambodge en 1975 après y avoir vécu dix ans, il publie des articles alarmants dans *Le Monde* en février 1976 puis, en 1977, un ouvrage, *Cambodge. Année zéro* (Julliard). Avant de reproduire les textes de Ponchaud, *Le Monde* lui-même ne fut pas sans afficher une relative bienveillance vis-à-vis des Khmers rouges.
8. André Glucksmann proclame ce rejet dans un article du *Nouvel Observateur* (« Le marxisme rend sourd », 4 mars 1974), puis dans *La Cuisinière et le mangeur d'hommes,* Paris, Le Seuil, 1975.
9. Pierre Kende et Krzysztof Pomian (dir.), *1956, Varsovie-Budapest, la deuxième révolution d'octobre*, Paris, Le Seuil, 1978.
10. Ce qui distingue la dissidence des termes d'opposition ou de contestation. Cf. Jean Chiama et Jean-François Soulet, *Histoire de la dissidence. Oppositions et révoltes en URSS et dans les démocraties populaires de la mort de Staline à nos jours,* Paris, Le Seuil, 1982.
11. Cf. François Hourmant, *Le Désenchantement des clercs. Figures de l'intellectuel dans l'après-Mai 68,* Rennes, PUR, 1997, qui consacre un chapitre à l'impact du livre dans les milieux intellectuels français.
12. Contrairement à ce qui se passa en 1947-1949 à propos du livre de Victor Kravchenko vendu pourtant à 500 000 exemplaires, et surtout lors du procès qui suivit : Kravchenko intenta en 1949 un procès en diffamation aux *Lettres françaises*, hebdomadaire communiste qui l'avait accusé de ne pas avoir écrit le livre et désigné la CIA comme étant le véritable auteur.
13. *Esprit*, n° 460, septembre 1976. Dans le numéro précédent (459), en juillet-août 1976, paraissent les articles de Marcel Gauchet (« L'expérience totalitaire et la pensée politique »), Paul Thibaud (« Une lecture du "Goulag" ») et Olivier Mongin (« La politique en question »).
14. Par exemple : « Au nom de la loi… des Soviétiques protestent », *Esprit,* n° 386, novembre 1969 ; « Les opposants en URSS », n° 405, juillet-août 1971 ; « Où va le régime soviétique », n° 429, novembre 1973.
15. « L'École de Budapest », *Les Temps modernes,* n° 337-338, août-septembre 1974.
16. *Les Temps modernes,* n° 341, décembre 1974.
17. Vaclav Havel, « Lettre à Gustav Husak », *Les Temps modernes,* n° 354, janvier 1976, p. 1121-1146.
18. « Présentation de la lettre ouverte à l'Union des écrivains roumains », *Les Temps modernes,* n° 359, juin 1976, p. 2127-2128.
19. Avant l'intégration des quatre nouvelles recrues, il se compose, en janvier 1977, de Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost, Claire Etscherelli, André Gorz, Claude Lanzmann, Jean Pouillon et Jean-Paul Sartre.
20. François George participait déjà à la revue depuis 1969 par l'intermédiaire d'André Gorz.
21. Agrégé de philosophie, Pierre Rigoulot réalise également une œuvre d'historien : membre de l'Institut d'histoire sociale, il est rédacteur en chef de la revue qui lui est liée, *Histoire et liberté*. Il travaille, entre autres, sur les camps (avec Joël Kotek, *Le Siècle des camps : détention, concentration, extermination,* Paris, Lattès, 2000), l'aveuglement des intellectuels français face au système concentrationnaire soviétique (*Les Paupières lourdes. Les Français face au Goulag : aveuglements et indignations*, Paris, Éd. Universitaires, 1991), la Corée du Nord (*Corée du Nord, État voyou,* Paris, Buchet Chastel, 2002).
22. C'est Pierre Rigoulot qui présente en mars 1978 le « Dossier Chine » par lequel *Les Temps modernes* dressent un tableau peu reluisant de l'héritage laissé à son pays par Mao et critiquent la mythification dont celui-ci fit l'objet en France (n° 380, mars 1978).
23. Pierre Rigoulot, « Le Goulag et la crise du marxisme », *Les Temps modernes*, n° 360, juillet 1976, p. 2306-2333.
24. Pierre Victor, « À l'Est rien de nouveau ? », *Les Temps modernes,* n° 369, avril 1977, p. 1735-1740.
25. Dissident polonais, il est membre du Comité de défense des ouvriers (KOR).
26. Signataire de la Charte 77, c'est un ancien membre de la direction du PC tchécoslovaque.
27. « Vivre à l'Est », *Les Temps modernes,* n° 376-377, novembre-décembre 1977, p. 577-940.

Fondations9-6 17/04/08 10:01 Page 180

28. C'est sa première participation aux *Temps modernes*. Historien et politologue, il est l'auteur de *L'Occident des dissidents,* en collaboration avec Christian Jelen.
29. Georges Mink et Jean-Charles Szurek sont directeurs de recherche au CNRS, sociologues et spécialistes du communisme, auteurs de *La Grande Conversion. Le destin des communistes en Europe de l'Est,* Paris, Le Seuil, 1999.
30. F. Hourmant, *Le Désenchantement des clercs…, op. cit.,* p. 147-148.
31. *Ibid.,* p. 148-152. L'auteur indique cependant que, dans le cas des *Temps modernes,* la valorisation de la figure du dissident n'est pas aussi forte que dans la revue de Philippe Sollers, *Tel Quel*. Là où l'exaltation du mythe maoïste avait été poussée à l'extrême et le revirement en faveur de la dissidence très brutal, on procède à une annexion de la figure du dissident. Elle permet de réaffirmer, de la part d'écrivains se voulant avant-gardistes et marginaux dans les sociétés occidentales, une posture faite de rébellion et d'opposition aux pouvoirs.



Fondations9-6 17/04/08 10:07 Page 181

Face à un nouveau révisionnisme

RÉTABLIR L'HISTOIRE DANS SA VÉRITABLE DIMENSION

DAVID DOUVETTE*

On assiste, depuis quelques mois, à une violente remise en cause des origines et du déroulement de la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement de l'histoire de l'Occupation et de la persécution des Juifs de France. Cette campagne n'est pas le fait des négationnistes et des révisionnistes qui, jusque-là, avaient été les seuls à contester l'histoire de cette période. Comment qualifier cette offensive contre l'Histoire faite par des historiens universitaires et communautaires qui multiplient les interventions et donnent leur caution scientifique à des films et à des téléfilms qui prennent de grandes libertés avec l'Histoire et qui remettent en cause tout ce que des historiens avaient eux-mêmes établi jusque-là ?

L'effondrement du bloc soviétique dans les années 1980, l'accès aux archives russes, la condamnation fort justifiée de la sanglante dictature de Staline et le « monopole » de l'Histoire détenu par quelques historiens universitaires et communautaires permettent, au nom de la « vérité historique », à ces mêmes historiens et autres auteurs de fictions, de défendre des thèses plus que discutables et même, pour certaines, condamnables. La première d'entre elles est la comparaison des crimes staliniens, en instaurant une égalité absolue, avec ceux du nazisme. Ces thèses sont habilement diffusées auprès du grand public, principalement dans des films et des téléfilms, et sont exprimées de plus en plus ouvertement par des historiens lors de débats.

LIBRE INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE Au cinéma, sur les chaînes hertziennes et maintenant sur les chaînes cryptées, on a progressivement réécrit l'histoire de l'Occupation en valorisant de plus en plus le comportement des Français *(Le Dernier Métro, Au revoir les enfants, Monsieur Batignole, Des enfants dans les arbres…)*. Les consultants scientifiques et les auteurs de fictions n'hésitent plus à travestir l'Histoire. Ainsi, inventent-ils des faits, des héros et des traîtres… C'est le cas notamment pour la représentation de la Wehrmacht. Alors que le tribunal international de Nuremberg a condamné l'ensemble de la Wehrmacht pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, celle-ci nous est présentée de façon sympathique comme anti-nazie dans la totalité de ses membres. Faut-il rappeler les massacres des Juifs opérés par les *Einsatzgruppen* et les *Einsatzkommando*, ces unités rattachées à des corps d'armée dont la seule et unique mission était de tuer les Juifs ? De plus, les représentants de la Wehrmacht narguent, dans ces films, la Gestapo et la SS avec arrogance mais avec élégance.

De proche en proche, c'est toute l'Histoire qui est remise en cause. Aujourd'hui, de nouveaux pas ont été franchis dans l'approche et le traitement de l'Histoire au niveau scientifique comme au niveau populaire.

Voici parmi tant d'autres quelques exemples récents.

Se livrant à une critique du contenu historique du site dont j'ai la responsabilité, des internautes me disent que je fais une fausse présentation du chef Simon Petlioura, assassiné à Paris par Samuel Schwartzbard. Petlioura aurait été plutôt philosémite et aurait pris des mesures pour protéger les Juifs alors que Schwartzbard l'accusait d'avoir tué tous les membres de sa famille. Lors du procès de Schwartzbard, maître Henri Torrès, son défenseur, démontra les exactions et les crimes antisémites perpétrés par Simon Petlioura dans les confins ukrainiens de la Pologne. Ce procès donna naissance à la Ligue internationale contre l'antisémitisme (LICA) et aboutit à l'acquittement de Samuel Schwartzbard.

D'autres internautes me font des remarques par courrier me signalant quelques inexactitudes. À propos du général Pilsudski, mes contestataires veulent bien reconnaître le caractère dictatorial de son régime, mais refusent que je les qualifie de fascistes. Ils pensent que l'on doit le considérer comme un démocrate respec-

* Historien.

tueux des libertés qui s'était farouchement battu contre les communistes, lesquels voulaient s'emparer de la Pologne. Les Juifs qui vécurent sous ce régime ont pu témoigner des exactions et des pressions dont ils avaient été victimes sous le régime de Pilsudski.

Il y a peu de temps, j'ai regardé une émission sur la chaîne « Histoire » consacrée à la guerre civile d'Espagne. Des historiens et un journaliste y affirmaient « qu'aujourd'hui, il convenait de revisiter cette histoire ». Selon eux, depuis la fin de la guerre, celle-ci aurait été « confisquée » par la pensée marxiste. Les intellectuels communistes l'auraient imposée dans les milieux universitaires, culturels et surtout enseignants dans lesquels ils avaient une influence considérable. Les historiens présents appelaient au rétablissement de la vérité historique : Franco n'aurait commis une répression sanglante que pour répondre aux crimes abominables perpétrés auparavant par les « rouges ». Il ne faudrait donc plus le considérer comme un abominable putschiste et fasciste.

Aucun autre historien n'était là pour porter la contradiction et rappeler les faits. Seule Anne Hidalgo, première adjointe de la ville de Paris et fille d'un républicain espagnol victime de la répression franquiste, était présente comme témoin. À aucun moment, ils n'ont fait mention de l'engagement militaire et financier d'Hitler et de Mussolini pour soutenir la rébellion franquiste.

Peu de temps après, je me suis fait apostropher en public par un professeur d'histoire pour avoir « osé » évoquer les évènements de février 1934 à Paris en soulignant le caractère pro-fasciste des violentes manifestations des Ligues, des Camelots du Roi et des mouvements d'anciens combattants de droite qui s'étaient rués sur l'Assemblée nationale en criant : « À bas la République ! » Ce professeur, s'appuyant sur un nouveau manuel scolaire, affirmait que les marxistes avaient exagéré la dangerosité de ces manifestations pour en tirer un bénéfice politique et permettre la victoire du Front populaire.

LA FRANCE A MAL À SON HISTOIRE Le livre de Paxton paru en 1976 avait pour la première fois mis en lumière la politique de collaboration du gouvernement de Vichy et, plus particulièrement, sa responsabilité dans la persécution des Juifs de France.

Avant Paxton, la thèse historique officielle défendue par Raymond Aron et Henri Amouroux était que Pétain et le gouvernement de Vichy avaient été un bouclier qui protégea les Français et tempéra la politique anti-juive de l'occupant. Le livre de Paxton dérangea quelque peu, sans pour autant infléchir la présentation officielle de l'histoire de cette période.

Ainsi, les présidents qui se sont succédé, de Gaulle, Pompidou, Giscard et Mitterrand, ont-ils toujours refusé de reconnaître une quelconque implication de la France dans les crimes qui avaient été perpétrés sous l'Occupation. Vichy était un épiphénomène qu'il valait mieux oublier.

Le combat historique et politique mené par Serge Klarsfeld et son association, Les Fils et Filles des déportés juifs de France, avait permis de mettre en lumière la responsabilité spécifique du gouvernement de Vichy dans la persécution et la déportation des Juifs. Cet important travail d'histoire mené par Serge Klarsfeld et son militantisme en faveur de la mémoire n'a pas été vain. D'autres associations de mémoire avec le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), présidé alors par Henri Hajdenberg, ont avec Serge Klarsfeld, obtenu lors de la cérémonie de la rafle du Vél' d'Hiv, la déclaration officielle du président Jacques Chirac en juillet 1995. Celle-ci reconnaît la responsabilité pleine et entière de la France à travers le gouvernement de Vichy dans la persécution et la déportation des Juifs de France.

Les historiens ont analysé les applications des lois antijuives et le comportement des Français à la suite de leur parution. Ces travaux ont fait plusieurs constats : les Français, dans leur grande majorité, étaient plutôt indifférents, seule une minorité s'est émue de la politique antisémite de Vichy et une minorité plus petite encore s'est engagée dans le sauvetage des Juifs.

Concernant la spoliation des biens juifs par la loi du 22 juillet 1941, le colloque qui eut lieu au Sénat le 1er octobre 1990 sur le statut des Juifs mit en évidence la privation légale par le gouvernement de Vichy de leurs biens personnels et productifs, ce qui fragilisa la population juive de France en l'empêchant de fuir et en l'exposant aux rafles qui allaient suivre.

Des centaines de milliers de Français profitèrent de la manne en postulant aux postes de gérants aryens. Des milliers et des milliers d'autres dénoncèrent les Juifs cachés pour piller les appartements…

La déclaration de Jacques Chirac avait ouvert une brèche dans le mur, bétonné depuis la Libération, du silence et de l'occultation.

La levée de l'interdiction soixantenaire permettant l'accès aux archives personnelles, à celles de certaines administrations ou encore à celles des activités économiques aurait dû permettre aux historiens un travail en profondeur sur les événements et le comportement des Français sous l'Occupation. Il n'en a rien été. L'accès à ces archives, pour certains, reste encore très difficile, voire impossible.

Faut-il rappeler le cas de Mme Lacroix-Riz ? Elle a été interdite d'accès à certaines archives pour avoir, à propos de la collaboration économique, dénoncé une

grande entreprise chimique française qui avait fabriqué du Zyklon-B.
Seuls les historiens ayant la confiance de l'Église ou des administrations ou encore des grandes entreprises engagées dans la collaboration économique ont eu accès à une partie de ces archives.
Les déclarations présidentielles de Jacques Chirac de garantir toute clarté, sans tabous, sur cette période, sont restées lettre morte. Depuis, on assiste à un refus de plus en plus net d'autoriser de nouvelles investigations concernant des personnalités, des administrations et des entreprises impliquées dans la collaboration, à l'exemple de l'ancien sous-préfet du département du Loiret qui signa le « bon de sortie » du camp de Beaune-la-Rolande de plusieurs milliers d'enfants remis aux autorités SS pour être envoyés à Drancy puis déportés, seuls, le lendemain, à Auschwitz.
La volonté politique des gouvernements depuis la déclaration de Jacques Chirac est de tourner la page. Ils ont été suivis par nombre d'historiens universitaires et communautaires.
Suffit-il, comme l'affirme Serge Klarsfeld, qu'on ait jugé et condamné un membre de la Gestapo, Klaus Barbie, un milicien, Paul Touvier, un représentant de la préfectorale, Maurice Papon, et un secrétaire général de la police, René Bousquet (ministre de l'Intérieur), pour cesser toutes poursuites et tout jugement des autres commis de l'État et autres fonctionnaires, dirigeants d'entreprise et exécutants ?
Cette décision de restreindre le champ des investigations empêche donc les historiens de faire des études approfondies et étayées, dénaturant ainsi l'Histoire et dédouanant des milliers et des milliers de coupables, voire de criminels.
Aujourd'hui, la collaboration est réduite à quelques individus dont l'action nocive n'aurait pas convaincu l'immense majorité des Français, lesquels se seraient tous dressés, sans exception, contre l'occupant et la politique de Vichy et auraient tous participé, à quelques unités près, à la sauvegarde des Juifs de France.
Cette nouvelle thèse va plus loin que les précédentes. Elle donne un certificat de bonne conduite à chaque Français ayant vécu l'Occupation. Elle est développée, téléfilm après téléfilm, comme en témoignent les deux récentes projections sur France 2, consacrées à la Résistance en France.
Serge Klarsfeld, qui a épluché les archives françaises et allemandes et réalisé l'important Mémorial de la déportation, a bien étudié le comportement des uns et des autres et dénombré, si c'était possible, ceux qui avaient agi de leur propre chef. Mais j'ai du mal à comprendre les leçons définitives qu'il tire de ses travaux. Il a su convaincre et faire partager ses conclusions par des historiens et surtout par les instances communautaires juives. Selon lui, seuls soixante-quinze mille Juifs auraient été déportés de France, et les trois quarts des autres auraient été sauvés par les Français. Depuis, ses chiffres sont devenus ceux de l'histoire officielle. Ces affirmations, qui valent aujourd'hui vérité historique indiscutable, mériteraient une analyse plus approfondie de ce qui s'est passé en France.
Première remarque : Quel était le nombre exact de Juifs en France ?
Deuxième remarque : Comment ne pas tenir compte d'un certain nombre d'éléments qui pourraient modifier le nombre de victimes juives ?
Il subsiste encore des centaines et des centaines de boîtes d'archives qui n'ont pas encore été dépouillées. D'autres ont été détruites par certains responsables du Commissariat aux questions juives et d'autres encore par des SS en fuite. Ce n'est pas une contre-vérité que d'affirmer que les troupes américaines en France à la Libération se sont également « intéressées » à ces archives.
Il est impossible, aujourd'hui encore, de savoir de façon précise combien de Juifs sont morts dans tous les grands camps d'internement et, plus particulièrement, dans les plus petits, dans les camps éphémères et dans des centaines de lieux de détention.
Combien sont morts dans les Groupements de travailleurs étrangers (GTE), dans les hôpitaux spécifiques comme Rothschild et dans les autres hôpitaux où de nombreux Juifs furent hospitalisés ? Combien sont morts parmi ceux qui travaillèrent pour l'organisation Todt (le mur de l'Atlantique) ? Combien de Juifs handicapés mentaux et physiques sont morts de la politique d'abandon du gouvernement de Vichy à l'égard de tous ces malades ? Combien de Juifs sont morts chez eux, du fait des conditions de vie qui leur étaient imposées par les lois de Vichy ? Combien de Juifs déportés pour faits de résistance sont morts dans des convois non juifs où ils constituaient une minorité, atteignant parfois 20 % du convoi ? Combien de Juifs ont été massacrés, exécutés sommairement, dont certains de façon anonyme par la Gestapo, les SS, la Milice et autres mouvements paramilitaires de la collaboration ? Combien de Juifs ont été victimes des crimes crapuleux des officines françaises de la Gestapo comme celle du 93 rue Lauriston ? Combien de Juifs sont morts dans de nombreux autres lieux dont nous ignorons à ce jour l'existence et qui ont été jetés dans des fosses communes ?
La conviction de Serge Klarsfeld à propos du comportement majoritaire des Français favorables aux Juifs

face à la répression de l'occupant et du gouvernement de Vichy se trouve aujourd'hui balayée.
Les auteurs de films et de téléfilms historiques vont beaucoup plus loin que Serge Klarsfeld et osent « démontrer », niant l'Histoire, que chaque Français s'est dressé contre l'occupant dès le 14 juin 1940, date de l'entrée des troupes allemandes à Paris, et que chaque Français est devenu un « Juste » dès les premières mesures antisémites prises par le gouvernement de Vichy et l'occupant.
La présentation que font ces auteurs efface toute participation, toute complicité et toute responsabilité de nombre de Français qui ont été, dans leur majorité, indifférents et dont beaucoup avaient approuvé les mesures antisémites. D'autres s'étaient fourvoyés dans la collaboration, d'autres encore avaient profité des circonstances.
Ce travestissement de l'Histoire ne remet-il pas en cause la déclaration de Jacques Chirac de juillet 1995 ?
LES FRANÇAIS ET LA RÉSISTANCE Déjà, en 1945, le général de Gaulle avait fait croire aux Français qu'ils avaient tous été résistants et il s'était empressé de multiplier les lois d'amnistie, permettant ainsi, à ceux qui s'étaient compromis, de voir leur peine de prison et leur condamnation à l'indignité nationale effacées.
C'est ainsi que de nombreux dignitaires du régime de l'État français, des cadres supérieurs de la police et de la gendarmerie et d'autres anciens responsables des corps constitués furent réintégrés dans leur corps d'origine, parfois même à un grade supérieur à celui qu'ils avaient eu sous l'Occupation.
Ce fut le cas notamment dans un certain nombre d'organismes dont les responsables avaient été condamnés à de lourdes sanctions et frappés d'indignité nationale, qui virent leurs peines totalement supprimées.
Il reste encore impossible aujourd'hui d'impliquer quiconque de ces corps constitués dans la responsabilité des crimes de collaboration, sous peine de poursuites judiciaires et de condamnation, comme en témoigne l'arrêt récent de la Cour de cassation qui interdit toute implication de la SNCF dans la déportation des Juifs de France.
Plus grave encore, le général de Gaulle, en raison de la politique de rapprochement avec l'Allemagne, avait gracié des dignitaires de la Gestapo et de la SS ayant sévi en France, pourtant déjà jugés et condamnés, comme Carl Oberg, Kurt Lichka et d'autres encore.
Aujourd'hui, l'histoire « officielle » universitaire reprend à son compte le détournement historique du général de Gaulle car, en vérité, rares furent les Français qui s'engagèrent réellement dans la Résistance dès le 14 juin 1940.
De fait, il ne faudrait plus considérer la période de l'Occupation comme une page sombre de l'Histoire, mais comme une page glorieuse de l'admirable comportement de tous les Français.
Ainsi l'histoire officielle ne retient-elle que la responsabilité et la culpabilité du gouvernement de Vichy réduit à une poignée de personnes : Pétain, Laval, Bousquet, Papon, Touvier, tandis que tous les corps constitués : employés d'état civil, policiers, gendarmes, se seraient tous mis spontanément au service des Juifs persécutés.
L'omission permanente de tous ceux qui avaient été les cadres d'une collaboration incontestable les efface de la mémoire historique, permettant ainsi à des milliers de responsables et de coupables d'éviter à rendre compte de leur méfaits.
L'opinion publique et le comportement des Français sous l'Occupation Concernant le comportement et l'opinion publique des Français sous l'Occupation, il serait souhaitable de se référer aux travaux universitaires conduits dans certaines facultés, comme à Toulouse, Grenoble ou Paris. Faut-il rappeler l'importance du travail de Pierre Laborie sur ce sujet ?
Il suffit de consulter la presse et les actualités sous l'Occupation pour constater l'immense ferveur maréchaliste des Français. À chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion, comme à Paris en avril 1944 et à Lyon en mai 1944, ils se sont précipités par centaines de milliers pour témoigner de leur attachement indéfectible au maréchal. Certes, cela n'en faisait pas pour autant des antisémites délateurs ou autres, mais ils avaient tacitement, dans leur majorité, approuvé la politique antisémite de Vichy.
Il serait souhaitable également de consulter les archives de la Police nationale sur les enquêtes diligentées par le gouvernement de Vichy pour apprécier la réaction des Français après la publication et l'application de chaque loi et décret anti-juifs.
Peut-on effacer les 5 millions de lettres de délation écrites par des Français, entre juin 1940 et août 944 ?
Qui étaient donc ces policiers qui ont procédé aux rafles ? Seraient-ils tous des résistants qui auraient averti les Juifs avant d'être « obligés » de les arrêter ?
Qui étaient donc ces gendarmes gardiens des camps d'internement et qui, avec l'administration pénitentiaire et la préfectorale, ont imposé des conditions de vie telles que deux mille personnes au moins sont mortes au camp de Gurs et deux mille autres au camp de Drancy ? Quels sont ces gendarmes dont on a établi les turpitudes, qui se livraient à des trafics et escroquaient leurs victimes juives ? Quid des gendarmes qui ont séparé violemment les mères de leurs enfants le 31 juillet 1942 au camp de Beaune-la-Rolande pour

permettre la déportation des premières avant celle des enfants, lesquels ont été déportés à Auschwitz seuls dans des conditions épouvantables occasionnant la mort de centaines d'entre eux ? Quel fut le comportement des Français qui trouvèrent un emploi dans les camps d'internement et dont certains rapports de gendarmerie signalent des actes d'escroquerie à l'encontre des internés de leur famille ? Combien d'internés ayant pu s'échapper ont-ils été dénoncés, ramenés ou directement envoyés à Drancy pour être rapidement déportés à Auschwitz ?

À PROPOS DE L'UNION GÉNÉRALE DES ISRAÉLITES DE FRANCE (UGIF) Qu'en est-il du comportement de certains représentants de l'élite juive qui ont, entre autres, participé à l'administration du camp de Drancy ? Ils s'y sont comportés comme de dignes défenseurs de l'ordre public. Ils ont fait preuve d'un zèle remarquable en imposant une discipline de type de droit commun à ces Juifs étrangers « rétifs » à toute organisation de vie commune. Ils pensaient faire preuve de patriotisme en dépassant les exigences des autorités françaises et allemandes. Ils n'hésitèrent pas à écrire toutes ces considérations de mépris dans des cahiers de bord.

Quant aux dirigeants de l'UGIF qui étaient toujours libres, ces téléfilms pour la première fois parlent de leur comportement « légaliste » sans pour autant citer de noms. Des hommes qui ont permis d'accroître le nombre de victimes, par leur incapacité à comprendre le rôle d'auxiliaire, même involontaire, qu'on leur avait fait jouer dans la répression anti-juive.

Les dirigeants de l'UGIF étaient tous issus de la grande bourgeoisie israélite. Ils avaient combattu le Front populaire. La majorité écrasante de l'élite juive et d'une grande partie de la population avait accueilli avec enthousiasme la venue au pouvoir du maréchal Pétain. Certains même s'engagèrent auprès du maréchal jusqu'à ce que les Allemands exigent leur départ. Les premiers discours du maréchal, pleins d'émotion et d'élans patriotiques n'avaient-ils pas été écrits par Emmanuel Berl, écrivain juif reconnu ? Jacques Heilbronner, président du Consistoire central et futur président de l'UGIF, n'était-il pas un proche du maréchal ? La liste des Juifs partisans du maréchal est fort longue, on ne peut tous les citer.

Les Juifs français de vieille souche se considéraient comme appartenant à l'élite française. Ils pensaient ne rien avoir de commun avec ces Juifs « pouilleux » venus de l'Est. Ils considéraient ces derniers comme nuisibles à l'image du judaïsme français. Ils ont même « compris » et « admis » les premières mesures prises par Vichy à leur encontre. Le mouvement des Anciens Combattants israélites voyait dans le maréchal le grand vainqueur de Verdun qui allait sauver la France et les Juifs.

Certains s'engagèrent dans les organisations d'anciens combattants créées par Vichy, comme d'autres s'étaient engagés dans les Croix-de-Feu du colonel de La Rocque. Cette élite légaliste accepta le rôle qu'on entendait lui faire jouer, à commencer par l'encadrement de la population juive et ensuite dans la mise en œuvre d'actions sociales : dispensaires, cantines, vestiaires, colonies de vacances, maisons d'enfants et orphelinats. Ces activités se révélèrent comme autant de souricières pour les Juifs, permettant de les rafler.

Il a fallu beaucoup de temps à certains d'entre eux pour comprendre leurs responsabilités dans la répression anti-juive, mais il était trop tard. Le mal était fait. Beaucoup d'entre eux furent victimes de leur propre politique, déportés avec leur famille à Auschwitz et exterminés.

Pourquoi l'Histoire a-t-elle fait de l'UGIF un tabou absolu qui, jusqu'à aujourd'hui, ne pouvait être évoqué sans s'attirer les foudres de certaines instances communautaires ? Pourquoi avoir fait de certains cadres de l'UGIF des héros positifs alors que leur rôle fut criminel ?

LE SAUVETAGE DES JUIFS Depuis la Libération et au fil du temps s'est tissée une légende sur la participation des Français, de l'Église catholique et autres institutions. On ne peut qu'être outré, connaissant les faits, par l'étrange présentation dans ces téléfilms du sauvetage des Juifs en France. Pour corroborer cette thèse, les auteurs citent confusément quelques noms et quelques organisations qui sont censés avoir été le cœur et le moteur de l'action du sauvetage des Juifs. Sont principalement évoqués le comité de Nîmes, le comité Amelot et son principal animateur, David Rappaport, le Dr Joseph Weil président de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) et de façon anecdotique, l'ingénieur Georges Garel et le Dr Eugène Minkowski. Là s'arrête l'évocation des noms des principaux animateurs du sauvetage des Juifs et plus particulièrement de celui des enfants juifs. Comment a-t-on pu oublier de citer des personnalités telles que Charles Lederman, membre de l'OSE et représentant le Parti communiste français, qui fut la véritable cheville ouvrière du sauvetage des enfants juifs de Vénissieux ? Comment a-t-on pu minimiser le rôle de Georges Garel, qui organisa le réseau le plus important de sauvetage des enfants, les fameux circuits portant son nom, qui permirent de sauver environ cinq mille enfants ? Comment a-t-on pu oublier le réseau du sud-est de la France dirigé par Odette et Moussa Abadie, qui sauva plus de cinq cents enfants ? Comment a-t-on pu oublier le réseau André, qui, avec le pasteur Trocmé, Madeleine Barrault du Comité intermouve-

ments auprès des évacués (Cimade) et les autres organisations de sauvetage fit du village protestant du Chambon-sur-Lignon une terre d'accueil pour quelques milliers de Juifs ? Comment a-t-on pu oublier le rôle du mouvement Solidarité, dirigé par des femmes communistes, dans le sauvetage des enfants qui fut organisé dès les premiers jours de l'Occupation ?

On peut affirmer que les Juifs résistants furent les initiateurs et les principaux animateurs du sauvetage des adultes et des enfants. Seule une infime minorité de Français non juifs, quelques institutions religieuses, quelques membres de l'administration et des combattants de la Résistance ont témoigné de leur solidarité et participé aux actions de sauvetage.

Affirmer aujourd'hui que chaque Français s'était indigné de la politique répressive anti-juive de Vichy et des Allemands est une grave contre-vérité. Il faut ramener à de justes proportions la participation de non-Juifs au sauvetage des adultes et des enfants.

L'Église de France et le sauvetage des Juifs L'Église de France n'a toujours pas permis à ce jour l'ouverture totale de ses archives de la période de l'Occupation. Seuls quelques rares chercheurs privilégiés ont pu consulter des dossiers dont on peut penser qu'ils avaient été soigneusement préparés.

Pourra-t-on connaître un jour ce que fut le comportement de l'Église de France à l'égard des Juifs sous l'Occupation ? Pour absoudre l'Église de tous ses « péchés », on a, me semble-t-il, un peu vite tourné la page en se contentant du fameux acte de repentance des évêques de France, fait solennellement en septembre 1997. Cet acte ne peut suffire à empêcher toute investigation nouvelle qui permettrait de comprendre peut-être ce que fut réellement la politique de l'Église de France à l'égard des Juifs.

L'Église de France a toujours été profondément antisémite. Elle s'est engagée sans retenue contre le capitaine Dreyfus, notamment à travers le journal *La Croix*. L'Église de France a longtemps chéri l'Action française avant que le Vatican ne soit obligé de l'excommunier. Elle s'est secrètement réjouie de la victoire de Mussolini en Italie, de Salazar au Portugal et de Franco en Espagne. Elle a soutenu les candidats anti-Front populaire. Elle a participé, à travers des mouvements catholiques, à la campagne contre le Juif Léon Blum. Comme Charles Maurras, elle pensa que l'arrivée de Pétain au pouvoir était une divine surprise et elle se rangea résolument aux côtés du maréchal.

Mgr Gerlier, primat des Gaules à Lyon, chef spirituel de l'Église de France, devint un fervent soutien du maréchal Pétain et afficha publiquement son approbation de la mise à bas de la République et la création de l'État français. Il se tut quand furent prises les premières mesures du gouvernement de Vichy contre les Juifs. Aujourd'hui, présenter Mgr Gerlier en quoi que ce soit comme un résistant relève d'une interprétation quelque peu abusive.

Faut-il rappeler que seuls deux évêques sur l'ensemble de l'épiscopat français, Mgr Saliège à Toulouse et Mgr Théas à Montauban, protestèrent en chaire publique contre les mesures antisémites du gouvernement de Vichy ? Ils eurent le courage d'écrire cette protestation dans une homélie lue et diffusée à leurs fidèles.

Il est vrai que des chrétiens ont participé au sauvetage de Juifs, notamment d'enfants, qu'ils en ont caché dans des couvents, des institutions et même dans des lieux de culte.

On peut légitimement se poser la question de ce que fut pour certains leur véritable motivation.

Si une minorité d'entre eux a réellement éprouvé de la compassion pour les persécutés et leur sont venus en aide, la démarche de la majorité d'entre eux était de ramener les Juifs, « troupeau égaré », dans le giron de l'Église. Un travail acharné a été entrepris pour convaincre nombre d'enfants d'accepter le baptême et de renier la religion de leurs ancêtres. Des ordres comme Notre-Dame-de-Sion, qui avaient été créés spécifiquement pour convertir les Juifs au catholicisme, accomplissaient ce sauvetage avec beaucoup de zèle.

Combien de nourrissons, d'enfants en bas âge, voire de préadolescents ayant ou n'ayant plus en mémoire leurs parents, ont été ainsi volés à leur famille et à la communauté juive ? Rappelons-nous l'affaire Finaly : pendant onze ans, l'oncle de deux petits garçons s'est battu contre une sœur de l'ordre de Notre-Dame-de-Sion pour récupérer ses deux neveux. Après Auschwitz, l'Église de France et Mgr Gerlier ont soutenu cette sœur et l'ont aidée dans son refus de rendre ces enfants. On ne saura sans doute jamais combien d'autres enfants ont été victimes de la spoliation des âmes.

La communauté juive institutionnelle n'a pas mené le combat qu'elle aurait dû pour les retrouver.

L'Église de France s'est fortement impliquée dans la fuite pour l'étranger de certains collaborateurs comme elle a caché Paul Touvier pourtant responsable de crimes abominables.

Le sauvetage et l'argent Ne faut-il pas rappeler que nombre de Français firent la « chasse aux Juifs » ? En effet, les autorités allemandes proposaient une prime de l'ordre de 50 francs par tête à qui leur livrerait des Juifs. Ne faut-il pas rappeler que le passage de la ligne de démarcation coûtait fort cher, environ 5 000 francs par personne ? Chacun, y compris les bébés, devait s'acquitter de cette somme. Combien de passeurs ont pris de l'argent et ont livré leurs « protégés » aux autorités françaises ou allemandes ?

Ne faut-il pas rappeler que, pour chaque adulte et chaque enfant « cachés », il fallait payer une pension mensuelle ?

Trouver les ressources Le problème des associations qui plaçaient les personnes et surtout les enfants était de trouver chaque mois les sommes nécessaires au paiement des pensions. Celles-ci étaient acheminées par des assistantes sociales qui tombèrent en grand nombre dans ce combat à mains nues.

Rappelons la figure emblématique de Madeleine Kohn, convoyeuse de l'OSE, qui fut massacrée par la Milice à Annemasse en tentant de passer en Suisse avec un groupe d'enfants qui fut déporté à Auschwitz.

Lorsque la pension n'était pas assurée, beaucoup d'« hébergeurs » considéraient qu'il y avait rupture de contrat et des obligations. Rares étaient ceux qui gardaient leurs pensionnaires alors qu'ils n'étaient plus rémunérés.

Des sauveurs pas toujours recommandables Le comportement de certains hébergeurs était inadmissible. Ils exploitaient souvent de jeunes enfants auxquels ils imposaient un travail harassant dès l'aube, de 4 heures du matin jusqu'au soir vers 18 ou 19 heures alors qu'une pension leur était payée. Certains ont rudoyé les enfants, les ont maltraités, battus et ont parfois abusé sexuellement d'eux. Peu de ces auteurs de délits ont été traduits devant les tribunaux et leurs méfaits ont été soigneusement tus par la communauté juive et l'histoire officielle.

LES FRANÇAIS ET LA RÉSISTANCE Il a été établi par les historiens que seuls 2 % au maximum de la population adulte avait participé à la Résistance sous toutes ses formes. Il faut rappeler que, parmi ceux-ci, il y eut de nombreux résistants du dernier quart d'heure.

La Résistance nationale nous est présentée de façon globale et confuse. On lui fait « récupérer » de façon abusive un certain nombre de structures et d'hommes comme les Bataillons de la Jeunesse qui, me semble-t-il, n'ont pas existé sous cette appellation, le « coup de feu » de Pierre Georges, futur colonel Fabien, au métro Barbès, les fusillés de Châteaubriant avec Guy Môquet, les combattants de la Main-d'œuvre immigrée (MOI) – qualifiés curieusement de Yiddish MOI, ce qui n'a jamais existé –, les martyrs de l'Affiche Rouge et d'autres encore. Alors qu'il s'agissait, pour la plupart, de résistants communistes sans qu'il en soit fait mention.

Si la plupart des combattants des FTP-MOI étaient majoritairement des Juifs d'origine étrangère, ce n'est pas en tant que tels qu'ils ont combattu au sein de ces structures mais parce qu'ils étaient communistes, tout en revendiquant leur identité juive. Il est heureux que l'on rende hommage aujourd'hui, même de façon anonyme, à ces résistants dont on avait jusqu'à présent occulté le rôle.

Des Juifs ont certes combattu les armes à la main dans le Résistance. Beaucoup au sein des organisations de la résistance nationale (Libération Sud, Libération Nord, l'Armée secrète (AS), dans les maquis et les réseaux). Il y eut, cependant, des structures combattantes spécifiquement juives comme la section des Éclaireurs israélites de France au sein de l'AS, dans des maquis où il n'y avait que des combattants juifs ou encore dans les groupes de combat de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'entraide (UJRE) d'obédience communiste.

À propos de la résistance nationale, celle-ci est singulièrement réduite à quelque deux ou trois personnages que l'on privilégie à beaucoup d'autres, dont on tait ainsi l'existence et le rôle important qu'ils jouèrent. Freynet et son mouvement semblent, selon ces téléfilms, avoir joué le rôle fondamental dans la résistance nationale.

Les mouvements politiques, les syndicats ou Témoignage chrétien et autres expressions clandestines de la Résistance n'ont, semble-t-il, jamais existé. Le général de Gaulle nous est présenté comme le chef unique de la Résistance intérieure reconnu par tous. La réalité fut tout autre. À commencer par les divisions, parfois violentes, qui opposèrent certaines formations entre elles et par le refus de certaines autres de se rallier au général de Gaulle. Celles-ci ont longtemps freiné l'action de Jean Moulin pour la reconnaissance du général de Gaulle comme chef de la Résistance française et pour la constitution du Conseil national de la Résistance (CNR).

La Résistance et le sauvetage des Juifs Si des résistants de différentes obédiences ont réellement participé à l'organisation de réseaux et de sauvetage d'adultes et d'enfants, aucune organisation de résistance y compris juive n'a entrepris d'actions militaires comme le sabotage des voies ferrées pour empêcher les trains de déportation d'arriver dans les camps d'extermination. En revanche, ils déployèrent des efforts considérables pour attaquer des trains militaires allemands, dont l'un des exemples les plus probants fut le harcèlement des trains transportant la division d'élite SS « Das Reich », de l'est de la France jusqu'au front de Normandie, où elle arriva trop tard.

Quelques mythes fondateurs ont permis de surévaluer la participation de Français à la Résistance, comme celle des cheminots, idéalisée dans le film de René Clément *La Bataille du rail*. Depuis lors, on est convaincu que tous les cheminots ont été des résistants. Rappelons qu'un seul et unique cheminot a refusé de conduire un train de la déportation juive. Il a

été déporté à Buchenwald, a miraculeusement survécu et a pu témoigner.

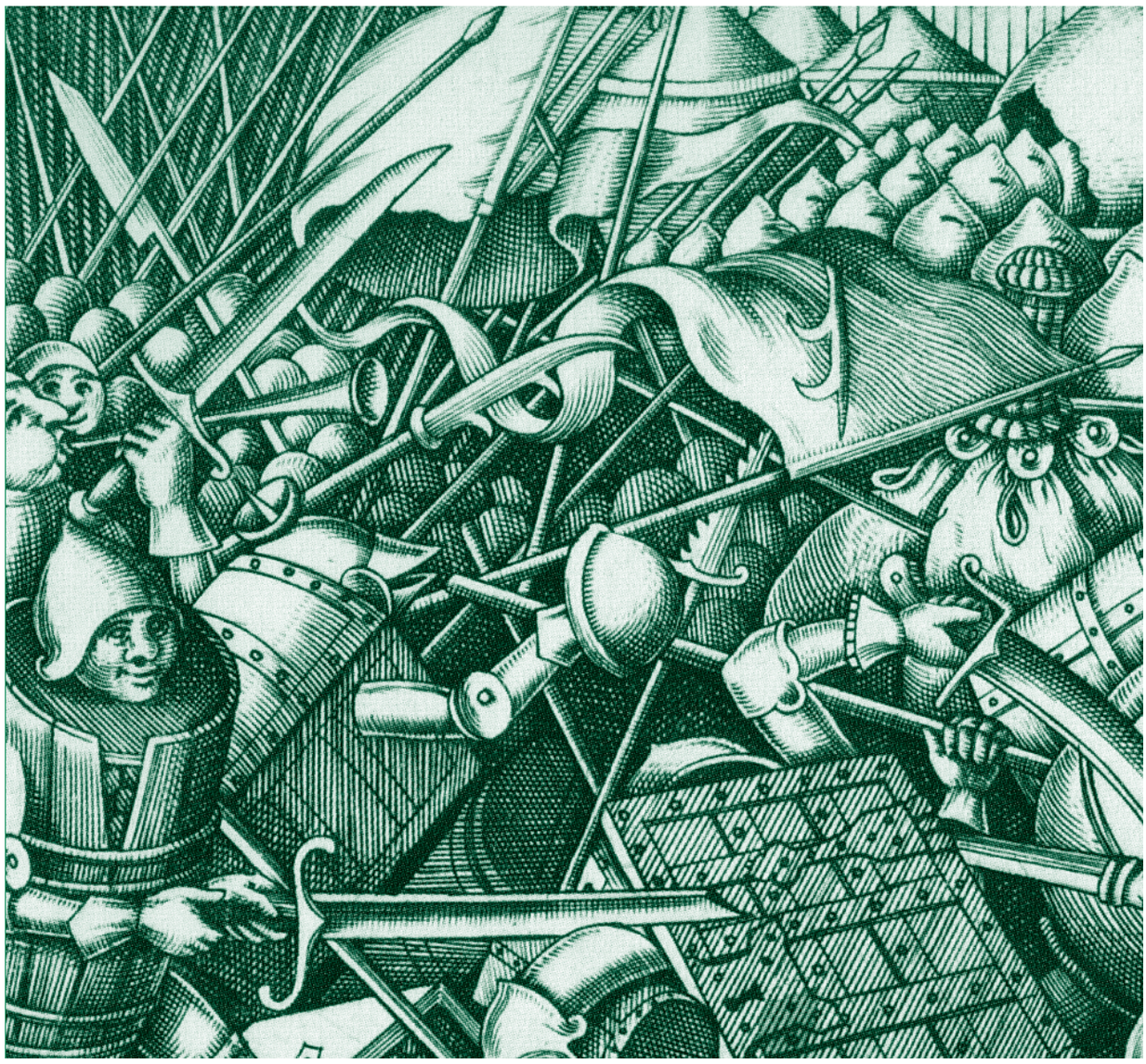
Dans les combats de la Libération, la résistance armée française s'est attaquée à des forteresses comme Monluc à Lyon. Elle a libéré des camps d'internés politiques, mais elle ne s'est pas intéressée aux camps d'internement juifs ou aux maisons « bloquées » tenues par l'UGIF où étaient gardés les enfants en vue de leur déportation. C'est ce qui a sans doute permis à Aloïs Brunner, commandant SS du camp de Drancy et acteur acharné de la solution finale, de pourchasser et de rafler plus de trois cents enfants et de les déporter par le convoi du 31 juillet 1944, à trois semaines de la libération de Paris.

La participation réelle des résistants juifs aux combats clandestins, à la sauvegarde des Juifs adultes et enfants, à la lutte armée (guérilla urbaine, maquis, combats de la Libération…) ainsi que dans les mouvements spécifiquement juifs n'a pas la place qu'elle mérite, ayant été, jusque dans les années 1980, niée et occultée, à commencer par les organisations de résistance auxquelles les combattants juifs avaient appartenu.

Des grandes villes comme Lyon, Villeurbanne, Saint-Étienne, Roanne, Marseille, Toulouse, Castres, Montauban, Albi… ont été libérées par des résistants juifs.

En conclusion, l'offensive des historiens et des réalisateurs de films et téléfilms historiques est fort préoccupante. Elle apparaît de fait comme une réécriture fondamentale de l'histoire contemporaine.

Que signifie-t-elle ? Quels sont les buts recherchés ? Il est impensable que ces historiens et ces cinéastes n'aient pour seul objectif que de répondre à des nécessités politiques actuelles. Il est impératif que l'on rétablisse rapidement l'histoire dans sa véritable dimension, faute de quoi, comme l'avait écrit Primo Lévi, « tout pourrait recommencer ». ●



Fondations9-6 17/04/08 10:19 Page 189

« LES JOURS HEUREUX »

Dans l'éditorial du numéro 7/8, j'évoquais la déclaration de l'ancien numéro deux du Medef, Denis Kessler, qui, dans un éditorial de *Challenges* du 4 octobre 2007, appelait à éradiquer les conquêtes populaires de 1944-1947. « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance », écrivait-il notamment. Il nous a donc semblé du plus grand intérêt de reproduire ici le programme du Conseil national de la Résistance[1].

B. F.

« Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la RÉSISTANCE n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la RÉSISTANCE, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.,

délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

PLAN D'ACTION IMMÉDIATE Les représentants des organisations de RÉSISTANCE, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'oppresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300 000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50 000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront, aussi vite que possible, la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir les armes nécessaires et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la RÉSISTANCE ne veulent pas et d'ailleurs ne peuvent pas se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent développer leur RÉSISTANCE armée contre l'envahisseur et contre l'oppresseur.

Ils constatent, en outre, que la RÉSISTANCE Française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettront de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 Novembre qui,

dans beaucoup de cas, ont été réalisés dans l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant-garde de l'armée de la Libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de RÉSISTANCE, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale inséparable, comme l'a dit le Général De Gaulle, de l'insurrection nationale qui, ainsi préparée, sera dirigée par le C.N.R, sous l'autorité du C.F.L.N, dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de la Libération du pays, prévues par le plan de l'état major interallié, pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

***

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R décide :

D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la formation de comités là où rien n'existe encore et à enrôler les patriotes non organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des comités départementaux de la libération (C.D.L). Ils seront soumis à l'autorité des C.D.L qui leur transmettront, comme directives, la plate-forme d'action et la ligne politique déterminée par le C.N.R.

Le but de ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes sous l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par-dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la Libération.

Ces comités devront, selon les circonstances et en se conformant aux instructions données par les C.D.L, appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi, de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la RÉSISTANCE ;

2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de Darnand ainsi que les mouchards et les traîtres ;

3) Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français ;

4) Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et déportés ; d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

5) En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français pour une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, afin d'obtenir l'augmentation des salaires et traitements, bloqués par Vichy et les Allemands, et des rations alimentaires et attributions de produits de première qualité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;

6) Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes les revendications particulières ;

7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;

8) Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes, et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'appui de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

Fondations9-6 17/04/08 10:21 Page 191

a) Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans, recrutés en particulier parmi les réfractaires ;
b) En accord avec les états-majors nationaux, régionaux et départementaux des F.F.I, organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinés à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine pour le strict rattachement aux F.F.I dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R prescrit de l'état-major national des Forces Françaises de l'Intérieur, tout en préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :
1) Donner ordre à toutes les formations des F.F.I de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;
2) Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;
3) Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;
4) Coordonner l'action militaire avec l'action de RÉSISTANCE de la masse de la nation en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne, d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

★★★

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et son armement.
Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la libération du territoire national ; ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.
Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.

MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la Libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C.N.R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtiment des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer :

– l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
– la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
– la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
– la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
– l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

– le respect de la personne humaine ;
l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :
– l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
– une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;
– l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
– le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
– le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
– le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.
b) Sur le plan social :
– le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
– un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
– la garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;
– la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
– un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
– la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
– l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
– une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
– le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.
c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.
d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.
Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balaiera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.
L'union des représentants de la RÉSISTANCE pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourraient freiner leur action et ne servir que l'ennemi.
En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président, le général De Gaulle !
En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que VIVE LA FRANCE !
LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

1. Le Conseil national de la Résistance (CNR), né dans la clandestinité le 27 mai 1943 sous la présidence de Jean Moulin, adopta à l'unanimité le 15 mars 1944 un programme ambitieux publié clandestinement sous le titre « Les Jours heureux ». Parmi les mesures envisagées et appliquées à la Libération, citons le vote des femmes ; la nationalisation de l'énergie, des assurances et des banques ; la création de la Sécurité sociale et des comités d'entreprise ; l'institution du SMIG ; la semaine de 40 heures et, entre autres, une augmentation générale des salaires de 18 %. Ces actions ont constitué jusqu'à aujourd'hui une grande partie des acquis sociaux de la seconde moitié du XX^e siècle.

Fondations9-7 25/04/08 17:58 Page 193

LA PIPOLISATION COMME OPIUM DES PEUPLES

ARNAUD SPIRE

La « politique-people » a trouvé à la fin du XX^e^ siècle et au début du XXI^e^ sa traduction française. La « pipolisation » peut-elle être considérée comme le dernier avatar en date du « populisme »? Dans la Rome antique, le peuple, légions, césars, citoyens, se repliait sur lui-même et ne s'inquiétait plus que pour les deux choses qu'il souhaitait : du pain et des jeux *(panem et circenses)*. Dans ce cadre, la présidence des jeux (divertissement) appartenait de droit au responsable politique qui les offrait : à Rome l'empereur, à Pompéi l'édile. Le matin, on jette les hommes aux lions et aux ours. L'inauguration du Colisée a vu massacrer plusieurs milliers d'animaux. Et, le soir, ce sont les vainqueurs du matin qui sont livrés aux gladiateurs. Le populisme est un poison dangereux. Il véhicule le meurtre. Et, de nos jours, la pipolisation vise l'extension du populisme à la grande masse des activités humaines elles-mêmes de masse. Le fil rouge de ce processus est de donner un masque et une profitabilité annexe à un événement qui, sans cela, n'en serait pas un.

C'est aussi un mode de communication qui en appelle au « sens commun ». **Descartes,** qui fut le premier philosophe à écrire en français, pensait ainsi rendre le *Discours de la méthode* plus accessible à la masse de ses véritables destinataires (liste des choses « révocables en doute », de la nécessité de l'existence de Dieu, du caractère fini de l'entendement et infini de la volonté, etc.). Mais, en France plus qu'ailleurs, ce n'est pas d'une seule question de langue dont dépend la popularisation d'une pensée. Les racines philosophiques sont bien plus profondes. C'est de longs siècles de logique aristotélicienne dont il s'agit de défaire l'opinion publique… L'art de mettre en scène des récits, même s'il a maintenant pris une dimension industrielle, n'est pas une invention récente : il a toujours accompagné les mythologies monarchiques qui, par nature, reposent sur la confusion du privé et du public. La « philosophie populaire » *(popularphilosophie)* remonte à la transition entre le rationalisme du XVII^e^ siècle et l'Aufklarung (les Lumières allemandes). Il s'agit de penseurs qui doutent de l'usage de la raison dont ils sont les vulgarisateurs. Pendant tout un temps, les idées qui sous-tendent le populisme sont restées tributaires des anciens modèles de pensée de la philosophie académique. Elles n'ont été débordées le plus souvent que par un éclectisme tout à fait caractéristique : faire abstraction de Dieu, se libérer des dogmes, tout en restant compatible avec l'argument d'autorité, mais rompre avec l'énoncé latin resté le plus souvent inaccessible à la majorité du peuple (cf. le « latin de cuisine » employé par le catholicisme). On peut dire que c'est au cœur de la philosophie des Lumières qu'a surgi la question de la publicité. La « popularphilosophie » crée l'espace public. On y fait de la publicité pour vendre, tout en veillant à ce que le taux de profit demeure le plus haut possible. C'est l'un des biais par lesquels la politique a progressivement intégré la marchandise. Certains affirment que le sens de la culture est même aujourd'hui entièrement déterminé par sa qualité de marchandise, ce qui a pour conséquence la production d'une conscience soporifique. L'archétype de cette position est incarnée pour la première fois par **Theodor W. Adorno** dans « Prismes », *Critique de la culture et société* (Paris, Payot, 1986). La vulgarisation politique actuelle exploite la médiatisation (presse écrite, parlée, télévisée). Tout cela nous éloigne considérablement du beau mot d'ordre de **Diderot** : « Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire. »

Dans *La Crise de la culture*[1], **Hannah Arendt** montre qu'à travers la popularisation l'homme se tient sur une brèche dans l'espace entre le passé révolu et l'avenir infigurable. Elle critique à la fois la tradition et les concepts modernes d'histoire, d'autorité et de liberté, de rapports entre vérité et politique, et les crises de l'éducation. De nos jours, la société de masse ne veut pas de la culture, mais les loisirs et les articles offerts par l'industrie des loisirs sont bel et bien consommés

par la société comme tous les autres objets de consommation. Les produits nécessaires aux loisirs servent le processus vital de la société, même s'ils ne sont pas aussi nécessaires à sa vie que le pain et la viande. « Ils servent, comme on dit, à passer le temps et le temps vide qui est ainsi passé n'est pas à proprement parler le temps de l'oisiveté. » Ce temps n'est pas celui de la libération du souci de survivre. C'est bien plutôt le temps « de reste ». L'industrie des loisirs est confrontée à des appétits gargantuesques et, puisque la consommation fait disparaître ses marchandises, elle doit sans cesse fournir de nouveaux articles. La culture de masse apparaît quand les « mass média » se saisissent de la plupart des objets et sujets culturels. Ils sont, à seule fin de communication, réécrits, simplifiés, condensés, réduits à l'état de pacotille pour la reproduction et la mise en images. Cela ne signifie pas que la culture se « démocratise » mais qu'elle est détruite pour engendrer le loisir qui, lui, est rentable.

Sans sauter du coq à l'âne, que l'on pense à l'excursion de Nicolas I[er] qui emmène sa Marie-Louise préférée à Disneyland ! Personne n'aura l'imbécillité de se demander si l'entrée leur a été offerte. Par contre, tout le monde conviendra qu'il s'agit d'une « publicité » efficace pour ce parc américain de loisirs en Europe.

On ne peut nier les changements que les moyens modernes de communication ont introduits dans la culture des classes populaires, mais on comprend en même temps que la réception d'un message culturel ne saurait être dissociée des conditions sociales où elle s'accomplit. Le temps n'est plus où le sociologue **Jean-Claude Passeron** présentait au public français *La Culture du pauvre*[2] de **Richard Hoggart** (1971). L'éducation de masse transmet l'imagerie de l'homme ordinaire chère aux journalistes de la grande presse, fascinés qu'ils sont par les « mutations inouïes du (destin) des "masses" ». En réalité, le mythe du « conditionnement des masses » est en passe de céder la place à l'analyse de l'« adhésion à éclipses » ou de l'« attention oblique », conçues comme des dispositions des classes populaires, portées par la logique de leur situation, à trouver dans le cynisme et dans l'indifférence une sorte de protection contre ce qui domine dans le monde des autres.

Il s'agit là d'un véritable séisme, d'une sorte de glissement de plaques tectoniques qui marque à la fois la culture et la politique. Le populisme, au-delà de sa dimension protestataire, et peut-être même grâce à elle, est porteur d'une visée sociétale d'une réponse aux peurs et angoisses de chacun face aux mutations des choix opérés par un capitalisme de plus en plus mondialisé et destructeur d'humanité. La révolution urbaine est vécue au travers de transports interminables et de violences quotidiennes. L'émancipation des femmes est profondément marquée par des modèles de domination, d'exploitation et de discrimination. La fameuse « société de connaissance » apporte des réponses inégalitaires et déconnectées du rapport à l'emploi. Cela ne l'empêche pas de véhiculer un obscurantisme croissant vis-à-vis des sciences et de la culture. Comment, dans ces conditions, les populations pourraient-elles ne pas être sensibles à un discours démagogique et simpliste, mêlant la vie privée, la vie publique et la politique ? Le populisme, la popularphilosophie, la pipolisation de l'opinion pèsent sur le contenu médiatique, à droite comme à gauche. Il ne s'agit pas d'une simple crise de la représentation ou d'une coupure entre la classe politique et les citoyens, mais d'une crise du système politique en tant qu'il est partie intégrante de la civilisation et de la culture d'un pays.

En réalité, depuis l'élection présidentielle de 2002 où le choix du second tour semblait faire de **Chirac** un moindre mal, le combat contre le populisme est désormais intimement lié à celui contre l'extrême de la droite. La question essentielle qui est posée par le succès de la pipolisation est la construction d'un horizon politique dans des formes sans cesse renouvelées. Ce dont la gauche s'est révélée incapable en France malgré les efforts « unitaires » du Parti communiste français. Comme l'écrit **Walter Benjamin** dans son essai *L'Œuvre d'art à l'ère de sa reproduction technique,* c'est au contraire la culture de masse qui a été « investie par des courants conservateurs », ce qui a ajouté à la confusion quant aux créances progressistes de ladite culture de masse, toutes deux esquissées par **Adorno** et **Benjamin**, issus l'un et l'autre de l'École de Francfort.

Comme l'écrit le philosophe **Alain Badiou**, « ce n'est pas parce qu'un (nouveau) président est élu qu'il se passe quelque chose[3] ». Il en a été dit suffisamment sur la crise de la démocratie pour que, s'il s'est passé quelque chose, ce ne soit pas dans le registre de la pure succession électorale : « la venue de ce dont **Sarkozy** est le nom », vous la ressentez comme un coup que cette chose vous porte, la chose probablement immonde dont le petit **Sarkozy** est le serviteur. La jouissance des riches entretient le rêve des pauvres. Le mythe de la contre-culture n'atteint plus la grande masse des consommateurs de loisirs. Le déclin de la culture et de la réflexion est l'une des conditions de l'abaissement de la politique.

Nous allons fêter en 2008 le quarantième anniversaire de Mai 68. Ce sera l'occasion de masquer ce qui a changé. On ne se libère plus par le simple geste de prendre la parole. De nos jours, demander la parole ou garder le silence, c'est presque la même chose. La cul-

ture de masse a un caractère standardisé, fantaisiste, facile et sans valeur. Graduellement, la notion de culture comme « mode de vie » va remplacer celle plus étroite de « culture élitiste » inscrite dans la grande tradition d'excellence artistique. Cette position n'induit aucune conscience supplémentaire dans la capacité d'initiative du sujet, puisque c'est au public d'interpréter individuellement et en toute liberté ce qu'il voit et non à l'artiste de délivrer un message à un public forcément restreint puisque spécialisé. En réalité, cette position vise plutôt à célébrer un ordre précapitaliste d'harmonie mythique peu favorable à la prise de conscience de la lutte de classes. N'en concluez surtout pas que, dans ce cas, il est préférable de se retirer dans sa tour d'ivoire et de s'abstenir de participer à ce qui peut surgir dans l'espace public.
Réjouissons-nous de ce que **Régis Debray**, dans *L'Obscénité démocratique*[4] ne nous propose rien à commémorer. « Du spectacle, encore du spectacle, s'il vous plaît ! », au sens où **Guy Debord** déplorait que tout dans la société moderne devienne « spectacle » et que l'on baptise cela du beau nom de « création artistique ». Non pas que la démocratie soit obscène, mais il convient aujourd'hui de sauver la scène républicaine de l'obscénité « au moment où la politique devient le tout-à-l'ego d'un pays en proie aux tyrannies de l'Audimat, de l'émotif et de l'intime ». ●

1. *La Crise de la culture,* Hannah Arendt, Paris, Folio Essais, mars 1989.
La Culture du pauvre, Jean-Claude Passeron, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1971.
« De quoi Sarkozy est-il le nom ? », Alain Badiou, *Circonstances,* 4, Lignes, octobre 2007.
L'Obscénité démocratique, Régis Debray, Paris, Flammarion, coll. « Café Voltaire », septembre 2007.

Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979, Michel Foucault, octobre 2004, Gallimard/Le Seuil.

Un livre surprenant que celui intitulé *Naissance de la biopolitique*. Il rassemble les cours dispensés au Collège de France par Michel Foucault entre le 10 janvier et le 4 avril 1979. Étonnant parce que, au premier abord, nous pouvons nous demander si le titre de cet ouvrage est bien adéquat avec le contenu : nous allons découvrir une étude originale du libéralisme et de sa transformation en néolibéralisme, qui va assurer au capitalisme un nouveau dynamisme, étude au cours de laquelle il questionne les limites d'un marxisme tel qu'il lui était souvent opposé. Mais, au fil des pages, nous saisissons la raison de ce titre, car c'est bien le néolibéralisme – plus précisément l'ordolibéralime allemand – qui est décrit comme un exemple paradigmatique d'une biopolitique reposant sur une politique de société (le modèle « marché concurrentiel » et « entreprise » comme puissance informante) et de vie (reconstitution de valeurs morales et culturelles sur la base de ce modèle social). C'est avec ce passage au néolibéralisme que va s'instaurer une nouvelle gouvernementalité, un nouvel art de gouverner néolibéral, dont les modes opératoires plongent dans les profondeurs du corps social et se logent dans les esprits des individus.

LES PRATIQUES GOUVERNEMENTALES ET LE RÉGIME DE VÉRIDICITÉ Michel Foucault situe le travail d'élucidation théorique qu'il entreprend dans ce cours universitaire à l'identique de ce dont il a déjà cherché à rendre compte dans ses analyses sur la folie, la maladie, la délinquance ou la sexualité : comprendre quelles sont les pratiques articulées à un régime de vérité – les règles historiques socialement construites qui permettent de désigner le vrai et le faux dans un discours – qui fonde un dispositif de savoir-pouvoir, susceptible d'influer sur le contenu du réel en le soumettant au partage du vrai et du faux. Selon Foucault, l'art de gouverner n'échappe pas à ce processus. Comment cela se passe-t-il dans le cas qui nous occupe ? C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que la rationalité de l'économie politique va se glisser dans la raison d'État, dont l'un des objectifs majeurs était déjà la prospérité de la Nation, et devenir un élément de la rationalité gouvernementale. En faisant apparaître dans les pratiques gouvernementales des processus et des régularités repérables et maîtrisables – jusqu'à un certain point –, en s'interrogeant sur leurs effets, l'économie politique dévoile une naturalité qui leur est propre. Le respect de cette naturalité est perçu alors comme le garant de l'échec ou de la réussite des politiques mises en œuvre. Quel est le lieu qui livre cette vérité ? Le marché, c'est-à-dire l'échange, dès lors que l'on ne gêne pas son mécanisme propre à satisfaire les intérêts en présence et à permettre l'enrichissement des protagonistes. L'utilité du gouvernement – et plus seulement sa légitimité – sera mesurée à cette aune. Assurer le bon fonctionnement et le développement du marché va devenir pour la pratique gouvernementale un principe de limitation – ne rien faire qui puisse l'entraver – et un critère de véridicité de ses actions – ses prescriptions et ses effets sont justes. C'est cette

construction sociale historique – des pratiques sociales et un régime de véridicité – qui va faire apparaître une gouvernementalité d'un nouveau type dans l'histoire sociale, à laquelle est associée la biopolitique.

Le concept de biopolitique traduit une manière de penser le pouvoir et de caractériser son action sur la société et sur la vie des populations. Ce biopouvoir donc – Foucault ne le distingue pas nettement de la biopolitique – est une forme de pouvoir qui a pour objet le corps social et les populations dont il régente la vie sociale de l'intérieur même. Il se distingue des formes et contenus antérieurs de l'exercice du pouvoir par une caractéristique essentielle que Foucault a décrite dans l'un de ses ouvrages de la façon suivante : un gouvernement qui tend à « faire vivre les gens » et non plu à « les faire mourir » [1]. Cependant, Foucault précise d'emblée que « c'est une fois qu'on aura su ce que c'était que ce régime gouvernemental appelé libéralisme qu'on pourra, me semble-t-il, saisir ce qu'est la biopolitique[2] ».

LE LIBÉRALISME COMME CADRE D'UNE BIOPOLITIQUE

Michel Foucault, au fil de sa réflexion, va identifier l'origine de la biopolitique dans la réponse à cette interrogation : comment s'adresser aux « souverains » que sont les citoyens, les sujets de la souveraineté politique, pour en faire l'objet de pratiques gouvernementales qui tendent à les diriger, à exercer un pouvoir sur eux ? Le pouvoir[3] est pour Foucault un domaine de relations, qui s'exerce ici sous l'égide de l'État, et qu'il groupe sous le vocable de « gouvernementalité », soit une manière d'orienter la conduite des populations. Il s'agit donc d'explorer ces relations de pouvoirs, ces procédures de la gouvernementalité en utilisant l'analyse déjà éprouvée des micro-pouvoirs, dans l'exercice concret qui en est fait. Or la réponse à la question précédemment évoquée induit un principe d'autolimitation de l'État dans ses pratiques de pouvoirs : gérer des femmes et des hommes qui sont aussi les dépositaires de la souveraineté est à ce prix. La réduction de l'emprise du pouvoir d'État sur la société – ce qui ne signifie pas l'effacement du rôle de l'État, bien au contraire – peut s'obtenir par la loi de deux façons qui coexistent : par l'expression d'une volonté collective qui départage les droits imprescriptibles attachés à l'individu et ceux qui sont dévolus à l'État ; par le résultat d'une transaction qui délimite les sphères d'intervention de l'individu et de la puissance publique. Foucault précise que deux conceptions de la liberté sont ici en présence : à partir des droits de l'homme ou à partir de l'indépendance des gouvernés. Il est donc nécessaire d'analyser quel est le régime général de la raison gouvernementale qui prévaut. Or, avec l'émergence et l'affirmation du rôle de l'économie politique, c'est le libéralisme, pris ici dans une acception très large, son type de rationalité économique qui va tendre à prédominer dans les affaires politiques. C'est donc la deuxième conception qui prend le pas et qui affirme faire prévaloir la liberté individuelle, sans faire disparaître l'autre conception, il faut y insister. C'est pour quoi Foucault va se livrer à l'analyse de ce qui va succéder au libéralisme et donner naissance à un nouveau type de gouvernementalité : la biopolitique.

LE NÉOLIBÉRALISME Après avoir identifié les prémisses de ce nouvel art de gouverner, de cette nouvelle raison gouvernementale qui emprunte les instruments intellectuels et la rationalité du libéralisme « classique » pourrait-on dire, Foucault va s'attacher essentiellement à l'analyse de la pensée libérale allemande[4] contemporaine (milieu du XX^{e} siècle) qui est à l'origine de sa profonde transformation en néolibéralisme.

Il situe le point de départ historique de cette évolution dans l'immédiate après-guerre – bien que les premiers travaux théoriques des ordolibéraux soient antérieurs – alors que le nazisme vient d'être vaincu et qu'il est nécessaire de reconstruire l'État allemand, donc de mettre en place des pratiques gouvernementales appuyées sur un régime véridictionnel. Dans les débats économiques d'alors, les ordolibéraux vont défendre une analyse critique de la période antérieure qui fait de l'interventionnisme économique de l'État, en Allemagne et ailleurs avec les politiques inspirées par le nationalisme, le socialisme ou encore le dirigisme keynésien, la cause fondamentale des problèmes survenus (crise économique, crise politique). Ils en tirent une conclusion radicale : l'économie de marché ne peut se contenter d'être un principe de limitation de l'État mais doit devenir un principe de régulation et d'organisation interne de toutes ses actions. Cette mutation du libéralisme s'accompagne d'un déplacement majeur dans ses caractéristiques. Ce n'est plus l'échange – avec la supposée égalité entre les protagonistes – mais la concurrence – et donc l'inégalité comme norme des relations, car il faut disposer d'un avantage compétitif dans cette version « civilisée » de la guerre de tous contre tous – qui est placée au cœur du marché, car c'est elle qui va permettre l'expression d'une rationalité économique à travers le mécanisme des prix qui mesurent les valeurs et règlent les choix. Mais, pour que cette logique se manifeste, pour que les propriétés formelles de la concurrence jouent, il faut créer un certain nombre de conditions qui vont être autant d'objectifs pour un gouvernement libéral. Une politique néolibérale aura donc deux axes principaux d'intervention. Les actions régulatrices qui tendent à assurer le bon fonctionnement du marché

(stabilité des prix, contrôle de l'inflation… avec les instruments du budget, de la fiscalité, du crédit, etc.) et des actions ordonnatrices qui visent à créer ou à maintenir les conditions du marché concurrentiel. Ces dernières – à l'instar des pratiques de la Commission européenne armées par le credo de la libre concurrence – interviennent au cœur de la société pour que la concurrence joue le rôle de régulateur que la pensée ordolibérale lui attribue.

Avec cette description des mécanismes économiques d'une politique néolibérale, Foucault met donc l'accent sur un aspect essentiel : la concurrence doit devenir une essence sociale qui irrigue l'ensemble de la société et pas seulement la sphère de l'économie. La question qui vient à se poser à ce stade de la réflexion est celle du comment – par quelles actions ordonnatrices – les ordolibéraux se proposent d'y parvenir. C'est là une dimension de leur théorie rarement explorée et exposée dans la réflexion politique, qui est pourtant des plus remarquables et des plus redoutables quant à son efficacité, nous semble-t-il. Nous essaierons de voir pourquoi un peu plus loin. Pour l'heure, examinons avec Foucault les écrits théoriques des néolibéraux qui constituent – dans l'esprit de la généalogie nietzschéenne – la logique de raisonnements pratiques.

LES RÈGLES DU JEU ET LE MODÈLE ENTREPRISE Deux types de réponses sont avancés. Le premier vise à installer les institutions juridiques et les règles de droit nécessaires à une société régulée à partir de l'économie de marché concurrentielle. Cette réponse se fonde sur l'hypothèse qu'une forme économique – le capitalisme – est toujours une réalité indissociablement économico-juridique, c'est-à-dire que son fonctionnement est dépendant des règles juridiques qu'une société se donne ou accepte. Ces règles ont pour caractéristique majeure d'être instituées, pour intervenir dans la sphère économique, à l'image de celles qui régissent la marche d'un État de droit où la puissance publique agit dans le respect de lois institutionnelles issues de l'expression de la souveraineté. Ce sont des règles formelles « sans fin particulière » (Hayek), qui orientent fondamentalement les actions des personnes et des sociétés, tout en laissant place aux décisions de chacun. Elles induisent spontanément des processus économiques avec leurs conséquences, car elles fixent le déroulement du jeu à la manière des règles que des joueurs acceptent pour pratiquer une activité ludique. Foucault synthétise ainsi son analyse : « Bref, l'économie pour l'État et pour les individus doit être un jeu : un ensemble d'activités réglées […], et l'institution juridique qui encadre l'économie doit être pensée comme règle de jeu[5]. »

La particularité structurelle de ces règles, c'est qu'elles doivent, en tout domaines et toute circonstance, favoriser le fonctionnement du marché concurrentiel ou s'harmoniser avec lui. Ainsi, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre des mesures pour corriger des effets sociaux négatifs de la concurrence – de fait non imputables à la forme économique « capital » –, cette singularité devra se retrouver dans le cadre de ce qui tient lieu de politique sociale libérale.

L'impôt négatif en est l'archétype. Cette mesure contribue à maintenir dans le jeu un individu qui a été décroché tout en faisant en sorte qu'il soit toujours plus intéressant pour lui de travailler si on le lui propose. On peut donc mettre ou ne pas mettre au travail des populations données en fonction des besoins de l'activité économique (l'armée de réserve). C'est une règle absolument nécessaire au bon fonctionnement du libéralisme qui accompagne aujourd'hui la précarité et la flexibilité.

Le second type de réponse consiste à faire du modèle de l'entreprise un modèle pour toute la société. L'hypothèse est ici que toute conduite sociale peut se déchiffrer comme celle d'un entrepreneur possédant en propriété un capital qu'il doit valoriser pour obtenir un revenu sur un marché concurrentiel où se font face l'offre et la demande. L'objectif est de multiplier cette logique de l'entreprise, appliquée aux relations sociales, afin qu'une multitude de relations sociales soit gérée comme on gérerait les relations dans une entreprise. Les différents moments de la vie sociale doivent devenir une succession de petites entreprises, et chaque individu doit devenir un entrepreneur qui agit selon la rationalité économique appropriée. « Une économie faite d'unités entreprises, une société faite d'unités entreprises : c'est cela qui est, à la fois, le principe de déchiffrement lié au libéralisme et sa programmation pour la rationalisation et d'une société et d'une économie[6]. » C'est ainsi que, pour les théoriciens de l'ordolibéralisme, le marché, la concurrence et l'entreprise peuvent devenir la règle des rapports sociaux en irriguant toute la société.

L'exemple qui peut illustrer cette conception est celui du travail. *A contrario* d'une approche abstraite qui fait du travail une marchandise productrice de valeur, insérée au sein des rapports de production, les néolibéraux l'abordent sous l'angle de la conduite économique d'un sujet qui gère rationnellement un capital de facultés et de compétences pour accomplir une production et en tirer un revenu, selon le modèle de l'entreprise. Le travail devient la mise en mouvement d'un capital et le travailleur un entrepreneur de lui-même.

UN NOUVEL ART DE GOUVERNER C'est à propos de ce type de politique de société que Foucault évoque l'in-

vention d'un nouvel art de gouverner parce qu'il vise à faire de l'économie de marché concurrentielle, avec ses règles du jeu, la source d'inspiration fondamentale de l'action gouvernementale, et de l'*Homo œconomicus,* érigé en entrepreneur, la cible privilégiée de l'intervention gouvernementale. La doctrine néolibérale projette ainsi la rationalité d'une analyse économique sur un ensemble de rapports sociaux et fait de toute conduite rationnelle dans les relations sociales l'objet d'une analyse économique. L'*Homo œconomicus* devient la partie de l'individu que l'action du gouvernement peut saisir et orienter parce que l'un et l'autre sont animés par une même rationalité instrumentale dans les conduites finalisées où l'action nécessite de faire des choix de moyens à utiliser en fonction d'intérêts. L'*Homo œconomicus* en tant qu'être porteur d'intérêt n'est toujours pas l'individu citoyen exprimant une volonté. Il faut se rendre à l'évidence, le marché et le contrat social fonctionnent en sens inverse, conclut Foucault. En un certain sens, si la limitation du pouvoir prônée par les libéraux n'était pas suffisante aux yeux des néolibéraux, on pourrait penser qu'eux-mêmes n'ont fait que déplacer le dilemme initial. Comment gouverner selon des règles de droit un espace peuplé par des sujets économiques ? En fait, pour Foucault, la réponse est dans l'invention de la société civile comme corrélatif de cette nouvelle gouvernementalité, qui va devenir l'espace où sont réunis les deux sujets et permettre de gérer les rapports de pouvoirs, « et ce qui s'en échappe ».

UNE POLITIQUE DE SOCIÉTÉ L'analyse que propose Foucault des théories néolibérales – dont on a pu vérifier depuis lors la traduction concrète dans les mesures gouvernementales qu'elles ont inspirées un peu partout dans le monde – souligne l'ampleur et la profondeur de leur visée. Si le formatage subtil – aux conséquences brutales – des relations sociales qui se tissent dans le périmètre économique est bien l'un des aspects de leur objectif, il serait très réducteur de les y limiter. Leur ambition va bien au-delà. Les politiques néolibérales entendent intervenir dans la trame du corps social, à travers l'instauration de la concurrence généralisée, de règles juridiques appropriées et d'un modèle entreprenarial, pour que les individus et les sociétés intériorisent les comportements et les logiques propres à répondre aux exigences d'une économie capitaliste. C'est, au plein sens du terme, une politique de société *(Gesellschaftspolitik)* que les ordolibéraux proposent de mettre en place. Conscients des effets négatifs qu'elle induit dans les relations sociales pour les populations, certains ont été jusqu'à proposer de l'articuler à une politique de vie *(Vitalpolitik)* dont le rôle compensatoire est de recréer des valeurs morales en relation avec le modèle néolibéral de société pour maintenir une cohésion sociale mise à mal. On saisit un peu mieux, au terme de ce bref et incomplet parcours, en quoi, pour Foucault, le néolibéralisme invente un nouvel art de gouverner qui constitue le substrat d'une biopolitique.

LA CRITIQUE DU NÉOLIBÉRALISME ET LE RAPPORT AU MARXISME Cet ouvrage est, à maints égards, une critique du néolibéralisme. Celle-ci ne doit pas être cherchée dans une charge idéologique ou politique contre ce mode de gouvernement et ses caractéristiques fondamentales qui sont à l'origine du concept de biopolitique. Elle provient plus essentiellement de l'acuité de son analyse critique qui dévoile les contenus du néolibéralisme, les sources et les généalogies de rapports sociaux fondamentaux. Elle sourd d'un appui exigeant sur des aspects de l'apport de la pensée de Marx.

La signification que Foucault donne du libéralisme prend ainsi toute sa place dans l'affirmation de cette pensée critique. Pour lui, il est indéniable que le libéralisme est associé à une conception et à une pratique de la liberté. Mais la liberté n'est pas, repère-t-il, un absolu pour le libéralisme qui vaudrait en tout lieu et en toute circonstance. Elle est un rapport historique entre « gouvernants et gouvernés […] où la mesure du "trop peu" de liberté […] est donnée par le "encore plus" de liberté[7] ». Elle n'est pas plus, pour la pensée libérale, une assignation impérative adressée aux personnes ou un contenu particulier qu'il s'agirait de garantir contre des privations et des dominations. Dans le libéralisme, elle est l'organisation et la gestion des libertés (liberté du marché, liberté de propriété, liberté d'échanges…) nécessaires au fonctionnement d'une société régulée par le marché concurrentiel. D'une certaine façon, les libertés doivent être produites pour supporter les rapports marchands. Dans ce cadre, leur exercice peut présenter certains dangers pour les individus et pour les sociétés. C'est pourquoi à la liberté le libéralisme associe étroitement, consubstantiellement, la sécurité. Paradoxalement, cette production de libertés va donc susciter de nombreuses interventions gouvernementales pour contrôler leurs conditions d'existence et de fonctionnement qui peuvent constituer autant de limitations pour ces mêmes libertés. D'où l'obligation pour le libéralisme d'assurer les conditions de la sécurité face aux menaces que peuvent receler les mécanismes libéraux. C'est cet interventionnisme libéral qui est, pour partie, à la source d'une crise du libéralisme selon l'analyse qu'en font les néolibéraux…

La dissection des pratiques gouvernementales néolibérales et du régime de véridicité auxquelles elles sont articulées révèle quant à elle la singularité de cette

association de savoir et de pouvoir qu'ils contribuent à façonner. Cette analyse brise leur universalisme abstrait et leur transcendance dont la pensée dominante les enveloppe. Elle proclame leurs origines dans des actes inspirés par des intérêts immédiats et supportés par des raisons pratiques, sans s'y réduire. Elle fait surgir leurs sources de réflexions et de théorisations, de choix et de décisions aux dimensions sociales et politiques, confrontés aux enjeux d'une époque. Elle souligne en quoi savoir et pouvoir sont d'origine profondément sociale et historique. En un sens, Foucault fait place à la conception de la critique radicale de Marx qui affirmait qu'« être radical, c'est saisir les choses à la racine […]. Mais la racine, pour l'Homme, c'est lui-même[8] ».

L'analyse de l'art de gouverner à la rationalité instrumentale de l'*Homo œconomicus* se révèle également critique lorsqu'elle décrit le processus de captation du corps social et de la subjectivité des individus eux-mêmes pour faire prévaloir un ordre social. Ce processus se réalise pour partie en récupérant les mécanismes du fonctionnement démocratique et en utilisant les circuits de la subjectivation. D'où la dangerosité du dispositif et la difficulté pour tous ceux qui sont pris dans ses rets d'en prendre conscience pour se défaire de sa domination. C'est pourquoi son analyse quasi clinique agit comme un révélateur qui peut devenir le vecteur d'une prise de conscience avec la connaissance de la formation des règles et des conditionnements sociaux dont les individus sont l'objet. À la manière prônée par Pierre Bourdieu lorsqu'il parle d'anamnèse pour « se réapproprier une connaissance possédée et perdue[9]… », c'est-à-dire d'une évocation volontaire du passé qui serait ici celui des fondations qui ont fait surgir les figures du sujet et du citoyen.

De la description de la motivation politique des ordolibéraux Foucault fait jaillir une nouvelle source de critique. Il révèle qu'à l'origine des profondes transformations du libéralisme que ces derniers vont accompagner par leurs écrits théoriques réside la volonté de démontrer « que le capitalisme pouvait survivre à condition qu'on lui invente une autre forme[10] ». Leur intention ne souffre donc d'aucune ambiguïté. Pour eux, ce système économique peut se perpétuer dès lors que l'on crée les conditions pour qu'il puisse fonctionner selon sa nature. Ils affirment qu'il peut être réinventé à condition que la société s'adapte à sa logique et lui laisse libre cours pour qu'elle puisse s'exprimer pleinement. Or, en identifiant la cause des dysfonctionnements économiques et des conséquences négatives pour la société non au capitalisme mais à l'intervention perturbatrice des pouvoirs publics dans la sphère économique pour des fins sociales et redistributives, ils signifient la séparation radicale entre le social et l'économie ainsi que la prééminence de ce dernier. Le social – si social il doit y avoir – ne peut exister que de manière distincte de l'économique, voire être en soutien à celui-ci. Foucault juge sévèrement cette politique puisqu'il écrit que l'impôt négatif ne cherche à atténuer que « les effets de la pauvreté et ses effets seulement[11] ». Au fond, la meilleure assurance sociale consiste, pour les néolibéraux, dans le déploiement des activités économiques. Cette « autre forme » revient ainsi à l'instauration des règles propices à un système économique qui exclut le social de son périmètre. Le néolibéralisme des ordolibéraux, incarné dans un art de gouverner, entend être la garantie du fonctionnement d'une économie de marché concurrentielle contre toute organisation solidaire et sociale d'une société.

Il y a enfin une source de critique que nous qualifierons de paradoxale. Elle provient de l'appui explicite que prend Foucault, dans quelques passages clés de cet ouvrage, sur les analyses de Marx ou se revendiquant de Marx pour en dire les limites ou les incomplétudes face aux théories de penseurs postérieurs ou encore face aux évolutions des réalités sociales. Mais il ne réfute pas *a priori* ni ne rejette les apports de la pensée marxiste. Il s'efforce d'aller au-delà d'une manière toute particulière puisqu'il va utiliser l'analyse néolibérale comme un révélateur de ses limites. Pour lui, tout se passe comme si cette pensée avait saisi le sens, la portée de la critique marxienne et s'était efforcée de trouver des réponses qui permettent de la dépasser. Du coup, Foucault va retrouver, au fond, la force de la critique de Marx en montrant que les rapports sociaux sont bien au cœur des réalités sociales (du capital au capitalisme), que ces réalités sont animées par un mouvement historique qui les transforme (évolution du libéralisme en néolibéralisme) et que ce sont les individus qui en sont les acteurs collectifs (le processus de subjectivation des personnes et la captation des subjectivités). Dans tous ces aspects, son analyse va donner la mesure d'une histoire qui ne cesse jamais de transformer pratiquement les réalités sociales – l'un des premiers enseignements de Marx – en montrant ce qui les change, ce qui les déplace parce qu'il sort des universaux éternisés qui finissent par figer la matière sociale. C'est ce que nous allons essayer de voir maintenant.

DU CAPITAL AU CAPITALISME Pour certaine interprétation de la pensée de Marx, le capitalisme est d'abord – et surtout – appréhendé à travers la logique économique contradictoire du capital. Si cette lecture est justifiée et pertinente dans certains cas, elle est à coup sûr partielle dans d'autres. Une des causes réside sans doute dans l'absolutisation d'une supposée antériorité

de l'infrastructure sur la superstructure qui a prévalu dans une certaine approche du marxisme. Dans ce cadre, la sphère économique, parcourue par les mouvements contradictoires du capital et lieu d'un affrontement de classe essentiel pour le partage de la plus-value, avait pour elle d'être première sur les sphères institutionnelle et juridique de la société qui étaient dépendantes de celle-ci, « en dernière instance », quant à leur contenu. Cette lecture a eu pour effet de réduire la réalité du capitalisme à l'étroite sphère économique du capital et à rendre compte de ses mouvements de façon mécaniste. Cela aboutit à couper le capitalisme de déterminations sociales plus larges mais fondamentales pour la compréhension de son fonctionnement et, du coup, à obscurcir les possibilités de transformations intrinsèques que recèle ce mode de production pour se perpétuer en surmontant des crises annoncées bien souvent comme ultimes. Or le capital ne doit pas être assimilé au capitalisme. L'un se rapporte aux rapports sociaux dans la sphère économique, l'autre articule cette dernière aux relations sociales tissées dans l'ensemble social, notamment dans la sphère des rapports juridiques qui spécifient les règles de son organisation et de son fonctionnement. Le capitalisme est donc, indissociablement, une réalité économico-juridique. Max Weber avait déjà en son temps déplacé la problématique en signifiant les liens étroits entre le capitalisme occidental et la religion protestante. Ce faisant, il avait mis en lumière deux dimensions importantes : d'une part, que le seul terrain des rapports économiques n'était pas suffisant pour rendre compte des réalités constitutives du capitalisme ; d'autre part, que l'« affinité élective » entre un capitalisme et une éthique religieuse rigoriste renvoyait à un type de rationalité convergeant, tout en s'exerçant dans deux sphères différentes.

D'une certaine manière, c'est en reprenant cette analyse et en extrapolant sa logique de raisonnement que les ordolibéraux vont entreprendre de régénérer le capitalisme. Et c'est ce que repère Foucault. Il y a bien une logique dialectique qui peut rendre compte des contradictions du capital, mais elle n'est pas suffisante pour embrasser l'étendue du capitalisme qui est également soumis à des logiques stratégiques[12] à l'œuvre dans les sphères juridiques et institutionnelles. Ces formes de rationalités convergentes qui sont agissantes dans le capitalisme peuvent être toutes deux l'objet de phénomènes d'irrationalité qui doivent être distingués du fait de leur origine distincte. C'est pourquoi les limites de la rationalité que sont, en un sens, les manifestations d'irrationalité qui s'expriment dans les crises du capitalisme – et pas seulement dans les contradictions du capital – peuvent être aussi situées et comprises comme la manifestation des défaillances des rapports juridiques et institutionnels qui encadrent les activités économiques. Dans l'analyse que font les ordolibéraux, comme nous l'avons vu, les rapports économiques ne peuvent remplir leurs objectifs et trouver leur pleine efficacité autorégulatrice que dans le cadre d'une économie concurrentielle de marché réglée par les rapports juridiques et institutionnels. C'est donc eux qu'il faut transformer pour retrouver un fonctionnement économique naturel et viable du capitalisme. Ce faisant, les ordolibéraux retrouvent une veine essentielle de la pensée marxiste : les rapports sociaux, les rapports de classe sont bien au centre des enjeux du capitalisme. Ce sont bien ces rapports sociaux qu'il s'agit d'adapter pour assurer la perpétuation du capitalisme. Mais le terrain déterminant pour orienter le cours du capitalisme sous le régime de la gouvernementalité néolibérale a été déplacé pour passer du terrain économique au terrain juridico-institutionnel. Ce dernier doit permettre de dépasser des effets contradictoires nés d'un type historique de rapports économico-juridiques que sont toujours et indissociablement les rapports de classe. En quelque sorte, il va s'agir de régler le rapport capital/travail en s'extrayant de la confrontation immédiate et directe des intérêts contradictoires de classe, telle qu'elle peut se rencontrer sur le terrain économique. De quelle manière vont procéder les ordolibéraux pour y parvenir ? Ils vont s'employer à changer les règles qui encadrent les activités et orientent les rapports sociaux pour perpétuer des rapports de domination propres à assurer la continuation du capitalisme. Le juridico-institutionnel va être mis à contribution pour porter une rationalité néolibérale dans tout le corps social.

DU LIBÉRALISME AU NÉOLIBÉRALISME Avec le passage du libéralisme au néolibéralisme et sa mise en œuvre plus ou moins large dans les sociétés occidentales, un cap a été franchi vers un autre mode de fonctionnement et de régulation. Pourtant, il n'est pas rare de trouver encore aujourd'hui une caractérisation du néolibéralisme qui fait de lui la simple poursuite de la doctrine libérale antérieure et une description qui en fait une extension de la sphère marchande ou une marchandisation du monde. C'est un peu court pour définir le néolibéralisme. Sans doute, cette vision assimile-t-elle un peu rapidement et confusément capitalisme et libéralisme, pour les réunir dans une même prédominance de la logique de marché en leur sein. Or, si ces réalités ne sont pas sans liens, il faut pourtant les distinguer pour se saisir des spécificités du régime néolibéral. Au cœur du capitalisme, il y a un rapport social qui vise à la mise en valeur du capital, dont les déterminations sont économiques, juridiques et institutionnelles. Le

marché est un outil qui favorise la production de valeur nouvelle – et donc la mise en valeur de la valeur, propre au capitalisme – avec une certaine efficacité mais qui a des conséquences sociales et environnementales désastreuses. Les mécanismes et les ressorts qui sont à l'œuvre dans son fonctionnement, ainsi que sa forme de rationalité fondée sur l'intérêt, ont été utilisés par le libéralisme comme un contre-pouvoir à la suprématie de l'État. Le néolibéralisme théorisé par les ordolibéraux va changer la donne et faire apparaître une réalité socio-économique et politique nouvelle. D'une situation où l'échange est au cœur de la dynamique du marché, nous passons à la centralité de la concurrence comme principal levier du marché – c'est-à-dire à une société, répétons-le, qui fait de l'inégalité le moteur de son activité économique – pour en accroître l'efficacité au service de la mise en valeur du capital. D'une situation où les règles du marché sont un contrepoids à la toute-puissance de la raison gouvernementale, nous passons à l'intégration au cœur de l'activité gouvernementale des principes et des logiques du marché concurrentiel qui instaure une nouvelle pratique gouvernementale. Nous avons changé d'ère. Le capitalisme s'appuie désormais sur un marché où la concurrence est devenue le premier ressort de son activité et sur un ensemble de pratiques gouvernementales néolibérales qui instillent les logiques et les règles dont il a besoin jusqu'au cœur de la vie sociale.

De manière paradoxale, le néolibéralisme peut se caractériser par la conquête de l'État dont il va user pour changer les dimensions juridico-institutionnelles, afin de les rendre plus propices au fonctionnement et à l'essor du capitalisme, ainsi que pour façonner un corps social animé par la rationalité de l'*Homo œconomicus*. Mais, dans cette approche, l'État n'est pas le lieu d'un pouvoir transcendantal qui va imposer ses vues par la coercition, mais un ensemble de pratiques gouvernementales qui procède lui-même d'une rationalité tendant à orienter et à s'appuyer sur les capacités d'action des individus et des entités socio-économiques. C'est en cela qu'il y a non pas disparition de l'État mais diminution de son champ d'intervention dans la société[13]. Cette rationalité gouvernementale que Foucault définit comme « une mesure raisonnable et calculable de l'étendue des modalités et des objectifs de l'action gouvernementale[14] » n'est pas une simple raison économique ou administrative. Elle est une raison qui va permettre au gouvernement de définir les propres termes de son action politico-économique pour influer sur le cours de la société dans le sens recherché[15]. Elle donne au gouvernement néolibéral l'ampleur et la limite de son action politique : elle doit permettre le libre fonctionnement du marché et de la concurrence, la libre expression des intérêts en présence. La rationalité gouvernementale du néolibéralisme est une rationalité qui va permettre à la rationalité d'un *Homo œconomicus* entrepreneur de se déployer. Elle supporte une politique de société dont l'évaluation porte sur son aptitude à faire vivre les règles néolibérales dans la société. Le néolibéralisme non seulement ne change donc pas la donne économique, il apporte également un mode de gouvernementalité qui peut d'une certaine manière s'autodéterminer et s'autolégitimer par la rationalité dont il est porteur – où l'on retrouve le régime de véridicité associé à des pratiques gouvernementales. En quelque sorte, le gouvernement néolibéral semble porter en interne les raisons de son action. C'est une évolution radicale par apport au régime de gouvernement précédent qui peut le pousser, tendanciellement, à s'affranchir de l'expression de la souveraineté populaire puisqu'il est porteur d'une vérité qui exerce son influence dans un domaine de la vie sociale. Ou à vouloir arracher à la maîtrise de la souveraineté une part du domaine où elle devrait pouvoir s'exercer pleinement en s'introduisant dans les consciences pour en orienter partiellement le cours par le pouvoir même de cette rationalité.

DE LA SUBJECTIVATION À LA CAPTATION DES SUBJECTIVITÉS Il y a une cohérence certaine dans la description faite par Foucault du dispositif de rationalité propre à la gouvernementalité néolibérale. Les actions régulatrices et ordonnatrices fondamentales du gouvernement sont focalisées sur la mise en œuvre, au niveau de la société dans son entier, des règles générales qui assurent le fonctionnement d'une économie de marché concurrentiel. Ces règles juridiques et institutionnelles tendent également à favoriser la forme entreprise à l'intérieur du corps social. Toutes les activités sont incitées à se conformer à une rationalité entreprenariale : mise en mouvement d'un capital dont le propriétaire doit tirer profit et revenu en se montrant compétitif dans un contexte de concurrence. Chaque individu peut potentiellement devenir un relais de cette logique, jusqu'à être un entrepreneur de lui-même. Il y a un aspect particulièrement remarquable dans ce processus que déploie la logique néolibérale : il réunit la raison et l'action. Les individus sur lesquels il s'appuie sont des acteurs de la vie socio-économique, et leurs actes sont supportés par une conscience rationnelle, une raison calculatrice et instrumentale qui entre en résonance avec celle fixée par le cadre juridico-institutionnel général qui instaure des règles de fonctionnement néolibérales pour la société. Ce ne sont pas des êtres passifs ou contraints par une

force coercitive extérieure. Non, ils sont agissants. Ce ne sont pas des êtres manipulés par une idéologie extérieure. Non, ils raisonnent par eux-mêmes. Pour autant ne sont-ils pas aliénés et dominés ? Oui, mais par des mécanismes d'une subtilité déconcertante et d'une efficacité redoutable puisque insérés dans le processus de subjectivation, participant de la constitution du sujet, dans lequel les processus de pensée rationnelle jouent un rôle fondamental en dotant l'individu d'une capacité à distinguer et à exprimer par lui-même une vérité sur le monde qui l'entoure. Sans doute est-ce d'une façon limitée, c'est-à-dire qui ne prétend pas participer de l'affirmation de toutes les facettes que peuvent revêtir les sujets modernes. Mais l'*Homo œconomicus* est une figure, une facette du sujet moderne par excellence. Sa particularité, c'est qu'il a été doté d'une conscience rationnelle[16] pour guider ses actes dans le domaine économique, avec, tout de même, une tendance à faire prévaloir la logique dont il est porteur dans d'autres domaines de la vie sociale. Rationalité qu'il éprouve, sous le régime néolibéral, dans des actions qui participent d'un mode de fonctionnement social mis en place pour répondre aux besoins de reproduction du capitalisme.

Cependant, ce sujet est captif. Tout du moins une part de sa subjectivité est captée pour alimenter, participer au fonctionnement de la société néolibérale. Le processus de captation de la subjectivité du sujet ainsi constitué commence donc avec la participation à la construction d'un sujet individuel doté d'une rationalité – diffusée par l'instauration de la forme entreprise et de la logique de l'individu entrepreneur de soi-même – qui tend à supporter des choix sociopolitiques et à s'accorder avec eux. Il se poursuit avec la mise en pratique de cette rationalité économique dans le cadre incitatif et persuasif d'une réglementation générale néolibérale à l'échelle de la société qui lui donne toute son efficace socio-économique. Il se clôt par un effet de naturalisation que procure l'intégration de la rationalité néolibérale au processus de subjectivation. De fait, le régime de véridicité articulé à des pratiques sociales passe par les individus comme par les institutions. Plus précisément, il se constitue et fonctionne par capillarité qui irrigue le corps social et donne une raison pratique à certains types de rapports sociaux. Foucault écrit que l'enjeu des politiques néolibérales est de faire du marché, de la concurrence et de l'entreprise « la puissance informante de la société[17] ». Et des individus, pouvons-nous ajouter désormais, en précisant qu'ils sont à la fois les récepteurs et les émetteurs de cette « information » de par leur rôle dans la transmission et la concrétisation de la rationalité néolibérale.

Avec ces phénomènes qui touchent au plus profond du sujet, nous sommes en face d'un véritable défi pour la pensée transformatrice : dès lors que nous voulons transformer la société et le monde, il y a nécessité de penser de pair ce qui doit favoriser la transformation des individus. Mais ce n'est pas là qu'une tâche idéologique. Elle est indissociablement pratique et théorique. Pratique parce qu'il s'agit bien de soutenir et d'impulser les pratiques sociales qui mettent en mouvement la société selon les fins du sujet souverain exprimant une volonté. Théorique en ceci que ces pratiques doivent être articulées à une rationalité qui fasse de la solidarité et de la coopération le cœur de la vie sociale. Jusqu'alors, il faut compter sur les contradictions de la raison néolibérale : dans le fonctionnement même de la société où les conséquences des politiques néolibérales révèlent ses apories ; dans le mépris où sont tenues les personnes[18] alors même que les rapports socio-économiques sollicitent la subjectivité des individus comme jamais.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION Cet ouvrage de Foucault, *Naissance de la biopolitique,* permet, de notre point de vue, de mieux saisir en quoi et pourquoi le néolibéralisme – régime de gouvernementalité biopolitique : il agit tout autant sur le corps social, idéologie comprise, que sur le corps individuel, esprit compris – doit s'entendre comme une transformation du libéralisme qui a eu la capacité de pérenniser le capitalisme. Au-delà, certains des propos de l'auteur invitent à ré-interroger quelques concepts philosophiques sous un angle particulier, lié au rôle qu'ils ont joué dans la pensée de la transformation sociale. Il s'agit des questions du fond et de la forme, de l'extérieur et de l'intérieur, ainsi que celle de l'abstrait et du concret.

Le fond et la forme Pour un certain marxisme déterministe, longtemps a prévalu l'idée qu'il fallait partir du « fond » pour expliquer la « forme ». Le fond avait l'antériorité sur la forme qui en procédait dans un rapport de dépendance. Or, pour Marx, la forme est l'expression même de l'essence. Elle est indissociable du contenu. Elle lui est liée dans un rapport dialectique. Ainsi, la forme marchandise trouve son origine dans les rapports de production capitalistes dont elle est la résultante. *Idem* du capital qui résulte du travail producteur de valeurs d'échange. Mais elle est également une concrétisation de rapports sociaux qu'elle finit par occulter en s'autonomisant. Jusqu'à provoquer des phénomènes d'aliénation et de fétichisme dans le système concurrentiel où les formes phénoménales mystifient les contenus : l'intérêt semble provenir du capital, le salaire paraît payer tout le travail, la valeur être issue de la confrontation de marchandises sur le marché… Il faut donc sans doute parler de

forme/contenu et de forme/expression, à l'instar de Gilles Deleuze[19], pour saisir ce double phénomène d'expression et d'occultation et de capacité de ces entités à réagir sur l'objet, voire à modifier les contenus. Ce à quoi il n'a pas été prêté suffisamment d'attention chez Marx, c'est que les rapports sociaux sont également un contenu dont l'expression est indissociable d'une forme. Celle-ci peut entrer en contradiction avec les forces productives et être à l'origine d'une crise. Il y a là un espace pour qu'un contenu puisse être maintenu dans une forme nouvelle – un rapport de domination, par exemple. Ainsi, avec la mise en place de la concurrence au cœur du néolibéralisme, c'est la formalisation d'un type de rapports sociaux, d'une forme/contenu, dont l'activation au niveau macro-économique va interférer sur le contenu de la vie socio-économique jusqu'au niveau micro-économique : la concurrence n'est pas seulement la trame d'une politique économique dite de l'offre, elle est une condition essentielle de l'exacerbation de la confrontation des travaux et des marchandises, de leur valeur d'échange sur le marché ; elle est le vecteur d'une expansion du règne de la valeur d'échange et des processus capitalistes qui permettent sa production dans les activités économiques. Cette hypothèse sur le rôle de la forme/contenu semble suggérer deux réflexions : la plasticité de la formalisation d'un contenu ouvre au capitalisme des possibilités de transformation et d'intégration d'éléments nouveaux au sein d'une logique maintenue. Loin d'être secondaires ou extérieures à son essence, les évolutions que le capitalisme opère sur les formes que prennent les rapports sociaux sur lesquels il repose deviennent premières et internes puisqu'elles affectent son essence en lui permettant de surmonter, pour une part et pour un temps, ses contradictions ou à faire face à des exigences nouvelles[20].

L'extérieur et l'intérieur La transformation révolutionnaire de la société a longtemps été conçue comme devant être emmenée de l'extérieur de la société elle-même par des individus et des organisations libérés de son empreinte. La raison peut s'exprimer brièvement ainsi : les membres d'une société aliénée et dominée peuvent difficilement imaginer une société émancipée et autonome[21]. Il y a comme une contrainte physique et psychique qui empêche une salutaire prise de conscience. Elle est bien réelle. Nombreux sont les penseurs qui ont fait état de forme d'acceptation de la domination. Légitimée par les normes sociales en vigueur et naturalisées dans la reproduction des rapports sociaux, les relations de domination apparaissent comme inscrites dans le cours des choses, indépassables quand elles ne sont pas jugées utiles voire nécessaires aux yeux d'un grand nombre de personnes. Au fond, il y a comme une intériorisation de la domination par ceux qui la subissent[22]. Mais ce que souligne particulièrement Foiucault, c'est que le néolibéralisme se greffe ou subsume – à l'instar de la subsomption par le capital de rapports sociaux antérieurs préexistants – ce processus subjectif d'intériorisation pour orienter le cours de la vie socio-économique et parvenir à ses fins. C'est possible d'abord parce que cette disposition psychique existe dans tout en chacun comme une caractéristique anthropologique de la modernité. Le philosophe Charles Taylor en avait proposé une analyse dans un ouvrage[23] où il montrait que la formation du sujet était passée par la constitution d'une intériorité réflexive. Celle-ci émerge avec la capacité de manier une raison désengagée qui s'est distanciée de son objet pour l'objectiver et qui effectue un processus logique de pensée armé des normes requises pour pouvoir dire l'ordre véritable des réalités qui entourent les individus. Du coup, la rationalité n'est plus tributaire d'une vérité contenue dans un ordre extérieur auquel les individus finiraient par accéder dans certaines conditions et définissant une raison substantialiste. Mais c'est l'individu qui est devenu capable de juger et de penser par soi-même. De là naît une réflexivité qui affirme son emprise sur le monde extérieur et construit la consistance du sujet. Cette source du sujet moderne, parmi d'autres, qui doit beaucoup à saint Augustin, à Descartes et à Locke, souligne le rôle de la rationalité désengagée et procédurale dans les pratiques humaines dont elle est issue en dernier ressort (l'extérieur se dote d'un intérieur). C'est ainsi que le néolibéralisme peut travailler à l'incorporation d'un type de rationalité – celle des marchés concurrentiels et de l'*Homo œconomicus* – qui va induire un certain nombre de comportements sociaux et économiques dont les effets se feront sentir dans toute la société, en se servant d'un processus constitutif de la subjectivité. Dès lors, il s'agit pour ce mode de gouvernance de passer par l'intérieur des individus pour les façonner en résonance avec l'extérieur néolibéral et pour, dans le même mouvement, façonner un extérieur conforme aux besoins du néolibéralisme. C'est là une façon totalement inédite de construire des rapports de domination qui passent par les individus eux-mêmes et les capturent « corps et âmes ».

L'abstrait et le concret Dans *La Question juive,* Marx évoque, à propos de l'émancipation politique, la distance qui existe dans la société bourgeoise entre le citoyen abstrait – dépouillé et vidé de sa substance sociale – et l'individu concret – amputé d'une part de sa force sociale transformée en force politique séparée et distincte. Cette contradiction se résout selon lui

Fondations9-7 25/04/08 17:58 Page 204

lorsque l'individu réel réintègre le citoyen abstrait, lorsque l'Homme dans toute son épaisseur sociale devient le citoyen. C'est alors que l'émancipation humaine est véritablement réalisée, affirmait Marx dans cet écrit de jeunesse. Au-delà de ce qui peut être sujet à discussion dans cette vision de la citoyenneté qui ne prend pas en compte le rôle de la dimension symbolique et ses répercussions concrètes que dégagera Marx quelques années plus tard dans ses analyses de rapports sociaux marchands (les abstractions concrètes comme l'argent ou le capital, par exemple), il y a cette idée – juste à notre sens – que le sujet politique ne peut être distinct de l'individu dans la plénitude des liens sociaux tissés qui le constituent, sous peine de subir des contradictions aliénantes. C'est ainsi que l'égalité des citoyens ne peut être limitée au seul terrain politique abstrait et doit se retrouver dans la vie sociale concrète. Sous peine de se révéler n'être qu'un ersatz d'égalité, voire de contribuer au maintien d'inégalités fondamentales sources de tensions sociales. La stratégie des néolibéraux en matière de contrôle et d'orientation de l'esprit des individus et des pratiques sociales indique qu'ils prennent très au sérieux cette analyse marxiste. Ils entendent ne pas laisser s'établir un fossé entre l'abstrait et le concret qui peut se révéler dangereux pour le maintien de leur domination. Comment ? En établissant une continuité entre ces deux termes qu'ils travaillent simultanément. D'un côté, l'*Homo œconomicus* et l'individu entrepreneur de lui-même, de l'autre, le marché concurrentiel et les règles du jeu qui autorisent son fonctionnement. Le pouvoir néolibéral agit concomitamment sur le pôle abstrait que représente ce type de rationalité économique et sur le pôle concret que constituent les pratiques marchandes. C'est ainsi que l'abstrait entre en résonance avec le concret dans la société néolibérale. Et vice versa. Une fois encore, cela ne supprime pas toutes les contradictions ni n'embrasse la totalité des rapports sociaux. Mais cela contribue à faire exister un pôle de gouvernance partiellement cohérent qui tend à concurrencer, parfois à prédominer et à se substituer au pôle du vouloir citoyen. Dès lors, la question de la justice sociale comme moyen d'accéder à une véritable égalité sociale et citoyenne peut perdre de sa force au profit de celle du mérite comme vecteur d'une promotion sociale qui tend à s'accommoder des inégalités sociales au cœur du néolibéralisme et de sa rationalité.

Ces derniers éléments de réflexion ouvrent sur une vaste et complexe problématique dont devrait se saisir la pensée transformatrice à venir. Elle peut se formuler ainsi : quelles activités pratiques quotidiennes devons-nous faire exister dès à présent, quelle rationalité en mesure de supporter une efficace sociale enchâssée dans le « vivre ensemble » doit les orienter et quels rapports sociaux aptes à faire s'exprimer la solidarité et la coopération dans toute la société doivent les appuyer pour commencer à faire pièce au néolibéralisme et à sa biopolitique ?

Guy Carassus

1. Michel Foucault caractérisait dans *Dits et Écrits* la biopolitique par rapport à la forme de gouvernement antérieure comme le passage du « Laissez vivre et faire mourir » au « Faire vivre et laisser mourir ».
2. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France. 1978-1979,* p. 24.
3. Gilles Deleuze caractérise les thèses de Foucault sur le pouvoir de la manière suivante : « le pouvoir n'est pas essentiellement répressif (puisqu'il « incite, suscite, produit ») ; il s'exerce avant de se posséder (puisqu'il ne se possède que sous une forme déterminable, classe, et déterminée, État) ; il passe par les dominés non moins que par les dominants (puisqu'il passe par toutes les forces en rapport). Gilles Deleuze, *Foucault,* Les Éditions de Minuit.
4. Dans l'ouvrage dont nous traitons ici, Foucault aborde la question de la pensée libérale aux États-Unis, sans en faire l'essentiel de son propos. Il caractérise sa différence en ces termes : « Le libéralisme, en Amérique, c'est toute une manière d'être et de penser. C'est un type de rapports entre gouvernants et gouvernés beaucoup plus qu'une technique… », p. 224.
5. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique…, op. cit.,* p. 178.
6. *Ibid.,* p. 231.
7. *Ibid.,* p. 64.
8. Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel.*
9. Cf. P. Bourdieu, *La Domination masculine.*
10. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique…, op. cit.,* p. 171.
11. *Ibid.,* p. 210.
12. Foucault distingue la logique dialectique de la logique stratégique. Pour lui, la première fait jouer des termes contradictoires dans un élément homogène. Elle conduit à l'homogénéisation du contradictoire. La seconde s'emploie à établir les connexions possibles entre des termes hétérogènes. Elle permet de saisir la confluence au sein de l'hétérogénéité qui persiste. En bref, à une logique dialectique, telle celle de l'accumulation contradictoire du capital, doit être substituée, en certaines circonstances, une logique stratégique capable de rendre compte de l'articulation entre différentes sources d'influences, par exemple entre les principes issus des droits de l'homme et ceux issus de la liberté individuelle à l'œuvre dans le champ de l'action gouvernementale. *Ibid.,* p. 44.
13. Foucault fait une différence opportune entre « amoindrissement de l'État » lié à son assujettissement au parti politique dans un régime totalitaire et « décroissance de la gouvernementalité » liée à la rationalité libérale qui restreint son action dans le champ économique notamment. Cf. *ibid.,* p. 196-197.
14. *Ibid.,* p. 94.
15. Concernant la logique de rationalité gouvernementale, Foucault observe qu'elle fait défaut au socialisme. Il n'y a pas de raison gouvernementale propre à cette famille de pensée politique. Ce qui lui en tient lieu, précise-t-il, c'est la conformité au texte. Dans les faits, elle est emmenée à se brancher sur la rationalité néolibérale pour gouverner et se donner une mesure de son action. C'est-à-dire d'agir en s'en remettant à une rationalité, à des instruments de mesure qui valent pour une régulation de la société par le libre marché concurrentiel. Cette remarque presque incidente dans cet ouvrage soulève des questionnements très actuels : on peut donc vouloir une politique de redistribution sociale et faire confiance aux règles du marché capitaliste pour faire croître le PIB ? L'expérience semble indiquer que cela ne va pas sans des contradictions qui finissent par mettre à mal la « bonne volonté sociale ». D'où la question qui vient à se poser de la rationalité gouvernementale dont a besoin une politique de transformation com-

muniste. Quelle logique méta-structurelle, quelle raison spécifique peut permettre de piloter une action gouvernementale favorable à l'instauration de rapports de coopération et de solidarité, à la production de valeur ajoutée également et justement partagée, à la mise en place d'activités à l'utilité sociale reconnue… ?

16. Il ne s'agit pas ici de discuter des failles et des contradictions de cette rationalité. Elles sont nombreuses jusqu'à conduire certains auteurs comme Tony Andréani dans *Un être de raison. Critique de l'Homo œconomicus* à en contester le bien-fondé.

17. Michel Foucault, *Naissance de la biopolitique…, op. cit.,* p. 154.

18. Axel Honneth, *La Société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique,* Paris, Éditions La Découverte, 2006.

19. Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux. Capitalisme et schizophrénie,* qui distinguent forme contenu et forme expression.

20. L'intégration de la critique artiste dans les modes de management capitaliste, en appui sur les revendications d'autonomie, de créativité, d'authenticité et de libération, qui permet une mobilisation nouvelle des subjectivités analysée par L. Boltanski et E. Chiapello dans *Le Nouvel Esprit du capitalisme,* Paris, Gallimard, 2002, en est une probante illustration.

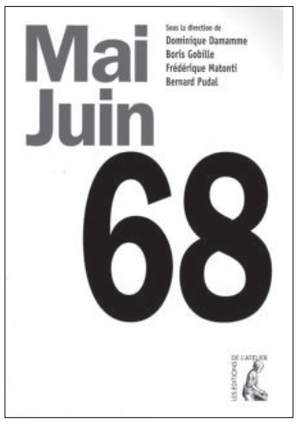
21. Jean-Paul Jouary et Arnaud Spire avaient relevé que cette apparente contradiction avait déjà été pointée par Jean-Jacques Rousseau : « Il faudrait […] que les hommes fussent avant les lois ce qu'ils doivent devenir par elles », *Penser les révolutions,* Éditions Messidor, 1989.

22. Plusieurs livres de Pierre Bourdieu, dont celui cité précédemment, reviennent sur cette dimension de l'intériorisation de la domination.

23. Charles Taylor, *Les Sources du moi. La formation de l'identité moderne,* Paris, Le Seuil, 1998.

Mai-Juin 68, Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti, Bernard Pudal (dir.), Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 2008.

La parution en 2008 d'un ouvrage consacré à Mai-Juin 68 pourrait laisser croire en un « coup » éditorial suscité par le quarantième anniversaire. On ne compte plus en effet les publications d'essayistes, journalistes et philosophes, dont les prises de position oscillent entre célébration et procès en indignité, au détriment de la connaissance et de la compréhension de ce qui s'est véritablement joué durant ces deux mois. Une vulgate interprétative semble s'être imposée, faisant de Mai 68 une entreprise de subversion uniforme, menée et incarnée par quelques étudiants et intellectuels emblématiques sur une scène strictement parisienne. Dans le meilleur des cas, il s'agirait soit d'une révolte « festive et juvénile » sans véritable conséquence sur la vie sociale et politique, soit d'un épisode ayant permis la modernisation d'un certain nombre d'institutions en remettant en cause de vieilles routines et de vieilles hiérarchies (au sein de l'État, du monde du travail ou encore du point de vue des mœurs). À l'inverse, dans une perspective dénonciatrice, Mai 68 serait davantage un mouvement « pseudo-révolutionnaire » et petit-bourgeois, préparant l'avènement d'un « individualisme apolitique, hédoniste et narcissique » (supposé caractéristique des années 1980), ou encore la victoire d'un gauchisme qui, par la revendication d'un primat de l'autonomie individuelle, aurait détruit les valeurs nécessaires à l'ordre social telles que l'autorité et aurait ainsi plongé durablement le pays dans une crise morale.



L'ouvrage collectif dirigé par Dominique Dammame, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal ne saurait se définir comme un ouvrage « de plus » sur Mai 68. Considérant que, dans cette lutte d'interprétation et d'héritage, « l'événement est la cible de fantasmes sociaux de moins en moins inavoués, bien plus qu'un objet de connaissance », et que les prises de position sur la question sont avant tout le fait d'« entrepreneurs de mémoire » soucieux de conforter leurs positions et intérêts politiques, les auteurs proposent une contribution visant à une compréhension de Mai-Juin 68 mobilisant l'histoire, la sociologie et la science politique. Au-delà des controverses, cette crise est en effet mal connue quant à ses origines socio-historiques, à la dynamique de son déroulement, ainsi qu'aux suites qui lui sont imputables.

La problématique générale de l'ouvrage est on ne peut plus claire et repose sur un modèle d'analyse des crises politiques qui exige à la fois la recherche des causes structurelles et la prise en considération de la dynamique propre des événements. Elle permet également une mise en cohérence des multiples manifestations d'une crise sociale et politique observables sur des scènes très diverses.

Mai 68 en France se singularise d'emblée par une généralisation de la contestation de l'ordre établi. La crise d'abord étudiante, puis sociale et politique, s'étend en effet à un grand nombre de scènes jusqu'à atteindre la stabilité du régime. Pour les auteurs, cette spécificité du Mai 68 français ne peut se comprendre indépendamment des crises des rapports d'autorité, repérables en amont des événements, et qui travaillent progressivement les socialisations et les secteurs professionnels depuis l'après-guerre, préparant ainsi les conditions de possibilité d'une crise générale. La première partie de l'ouvrage, intitulée « Crises des rapports d'autorité, trajectoires critiques et formes symboliques (1945-1968) » rend compte de ces mises en cause progressives de l'autorité au sein d'institutions de socialisation dans lesquelles elle se manifeste avec la plus grande sensibilité (le système scolaire, la

famille et les rapports de genre, mais aussi l'Église catholique, les rapports que le PCF entretient avec son mouvement de jeunesse ainsi que les modes d'encadrement de la classe ouvrière ou encore le monde de la psychiatrie). Elles s'accompagnent d'un *travail de mise en forme symbolique* qui politise les rapports d'autorité jusqu'alors perçus comme « allant de soi ». De ce point de vue, la mise en débat de la définition sociale de l'étudiant par les étudiants eux-mêmes est éloquente. Les agents sociaux semblent ainsi entrés dans une dynamique de rupture d'accommodement à l'ordre des choses qui s'incarne dans les pratiques et les représentations et qui laisse apparaître les normes fondant les rapports d'autorité, non plus comme le fruit d'un ordre naturel, mais comme le produit d'une *construction sociale* et d'une *sédimentation historique*.

Les auteurs ont fait le choix d'élargir la focale historique de recherche des causes de ces crises d'autorité jusqu'à Vichy. Cette démarche se justifie dans la mesure où ce qui se joue derrière la remise en cause de l'autorité traditionnelle depuis les années 1950 est au fond la contestation d'une idéologie inégalitaire enfermant les agents sociaux dans un destin biologique, social ou scolaire limité et dont Vichy représente le paroxysme.

Pour autant, il n'était pas question pour les auteurs de réduire la crise de Mai 68 à ses causes structurelles. La deuxième partie (« L'événement Mai-Juin 68 ») est donc consacrée à un travail sur la *conjoncture de crise*[1] pour restituer ce qui, dans la logique même des situations, fait franchir des seuils critiques à la dynamique de crise pour aboutir à une *crise généralisée de la légitimité sociale*. On observe alors la manière dont les logiques d'insubordination d'abord diffuses se synchronisent.

Au total, le cadre d'analyse proposé par les auteurs se définit comme une *sociohistoire du temps court*[2] qui analyse la logique des situations de crise en la réintroduisant ensuite dans les « séries pertinentes qui l'ont préparée en amont ». Histoire structurelle et histoire événementielle sont ainsi condensées.

Enfin, la troisième partie de l'ouvrage analyse les « Subversions pratiques » opérées après Mai et jusqu'au milieu des années 1970 par ceux qui ont vécu la crise dans leurs trajectoires et dans leurs pratiques. Elle met en évidence les effets empiriquement mesurables de 68 sur le monde social et politique. La crise de la *légitimité dominante* de Mai 68 semble avoir été approfondie dans nombre de secteurs sociaux et professionnels, souvent silencieusement, y compris dans des univers sociaux que l'on a longtemps crus préservés de la contestation.

Conscient de l'impossibilité de restituer en quelques pages l'intégralité des fils conducteurs de l'ouvrage, on s'arrêtera ici sur deux thématiques particulièrement sensibles dans l'interprétation des événements : les interprétations de la révolte étudiante en terme de *déclassement* et le mythe du *rendez-vous manqué* entre les étudiants et la classe ouvrière.

L'événement Mai-Juin 68 s'ouvre sur une crise étudiante. La question se posait donc de savoir ce qui fait du « groupe étudiant », à cette période précise, un acteur aussi mobilisé. La sociologie a longtemps enfermé cette sensibilité de crise du monde étudiant dans le cadre interprétatif du *déclassement*[3] qui explique la disposition collective des étudiants à la révolte par la crise des débouchés et par la hantise qui en découlerait pour ces derniers de voir leurs investissements scolaires ne pas se concrétiser à la hauteur de leurs espérances dans le monde du travail. L'ouvrage manifeste une volonté de dépasser ces interprétations, en particulier parce que, renouant avec une tradition intellectuelle conservatrice[4], elles produisent un effet de disqualification des acteurs mobilisés, en faisant de la frustration le moteur unique de l'engagement. La révolte étudiante trouve d'abord son origine dans une transformation tout à fait spectaculaire du système scolaire dans les années 1960 qui généralise l'accès à l'enseignement secondaire supérieur, inaccessible jusqu'ici aux classes moyennes et populaires. Dès lors, l'Université française doit ainsi accueillir en nombre des étudiants aux origines sociales hétérogènes, souvent peu ou pas socialisés à la culture légitime et qui se trouvent confrontés à une institution peu disposée à les accueillir sans heurts. Cette situation inédite crée les conditions d'émergence d'une crise de l'autorité pédagogique et contribue à faire naître chez les étudiants une véritable sensibilité de crise. Le groupe étudiant, désormais en nombre, se trouve alors à la jonction de l'ensemble des crises des rapports d'autorité évoquées plus haut, et doté du prestige et de la proximité avec les mises en forme symboliques et politiques de ces dernières que lui confère encore son statut d'intellectuel. Tout semble réuni pour que cette « génération » étudiante sonne la révolte en politisant ces questions.

Les interprétations en terme de déclassement conduisent à ne s'intéresser qu'à la révolte étudiante et accréditent ainsi l'idée convenue d'une révolte exclusivement étudiante qui n'aurait pas opéré de rencontre avec les ouvriers. Quant à la mobilisation ouvrière, elle aurait été encadrée par le PCF et la CGT et fondée sur les revendications quantitatives de ces organisations. Les auteurs battent en brèche cette lecture réductrice des événements.

En premier lieu, le monde communiste français n'est pas épargné par la crise des rapports d'autorité. L'en-

quête consacrée à l'UEC, scène incontournable de l'engagement politique radical des étudiants dans les années 1960 et lieu de formation politique structurant l'existence de nombreux leaders de Mai, semble indiquer que la volonté du PCF de contrôler son groupe étudiant en réinvestissant les formes traditionnelles de l'autorité communiste a entraîné de multiples défections et scissions, ainsi qu'un déficit de cadre préjudiciable. Le travail sur les archives du mouvement donne à voir ce travail de contrôle aussi bien par ses dirigeants qu'à la base. Au total, de nombreux étudiants communistes, confrontés à cette « reprise en main », se retrouvent stigmatisés par une organisation dans laquelle ils mettaient jusque-là leurs espoirs de révolution, avec des conséquences biographiques souvent douloureuses.

En second lieu, les travaux consacrés aux grèves ouvrières montrent que le monde ouvrier connaît lui-même et par lui-même une crise d'autorité qui se manifeste par la contestation des formes d'encadrement dont il est l'objet et qui donne lieu, dans le feu de l'événement et après son reflux, à des rencontres avec les mondes étudiant, intellectuel et artistique. Les auteurs rappellent également la réactivité dont a fait preuve le mouvement communiste même si la conjoncture n'a pas permis l'aboutissement de ses solutions politiques. L'ouvrage livre également une analyse des logiques d'amnésie collective qui tendent à imposer le mythe du *rendez-vous manqué*.

En guise de conclusion d'une note, trop courte pour prétendre à l'exhaustivité, signalons que l'un des grands mérites de l'ouvrage réside sans doute dans l'invitation faite au lecteur à ne plus appréhender les mouvements sociaux par le prisme unique de leurs dirigeants. Les auteurs ont en effet pris le parti d'une analyse des conséquences biographiques de Mai 68 sur des agents sociaux souvent oubliés par l'historiographie de Mai plus soucieuse de restituer les trajectoires héroïques de ses leaders les plus emblématiques[5]. L'attention portée aux « soixante-huitards ordinaires », issus des classes moyennes ou populaires et dont les trajectoires ultérieures ne susciteront aucune postérité héroïque permet de repérer la dimension structurante de la mobilisation dans les trajectoires biographiques de ces agents sociaux. De même, l'enquête consacrée au monde paysan montre comment des contacts même indirects avec l'événement, tissé dans le cadre familial ou amical, ont pu contribuer à construire la disposition à un engagement ultérieur à la Confédération paysanne.

Cette préoccupation nouvelle pour les laissés-pour-compte de l'histoire de Mai et l'ouverture de l'analyse aux événements en province permettent aux auteurs de saisir avec beaucoup plus d'acuité la puissance réformatrice de cette crise historique.

Sur la base de recherches originales et de nouvelles synthèses, mobilisant tous types d'enquêtes (archives, textes d'époque et enquêtes par entretien), l'ouvrage peut être légitimement considéré comme refondant Mai-Juin-68 comme enjeu de connaissance scientifique. Il fournit ainsi au lecteur des outils d'analyse propres à neutraliser les instrumentalisations de l'histoire dont l'actualité politique récente a été le théâtre. Enfin, ouvrage d'étape, il résonne comme une invitation lancée aux nouvelles générations de chercheurs à investir dans la connaissance de l'ensemble des viviers sociaux qui ont « fait » la révolte autant qu'elle les a façonnés.

Édouard Portal,
doctorant en science politique,
université Paris-X Nanterre.

1. Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles,* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.
2. Boris Gobille, *Crise politique et incertitude : régimes de problématisation et logiques de mobilisation des écrivains en Mai 68.*
3. Sur ce thème, cf. Edgar Morin, Claude Lefort, Jean-Marc Coudray, *Mai 68 : La brèche. Premières réflexions sur les événements,* Paris, Fayard, 1968. Raymond Boudon, « La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », *Annales ESC,* mai-juin 1969, p. 738-764. Pierre Bourdieu, *Homo Academicus,* Paris, Éditions de Minuit, 1984.
4. Sur cette question, cf. Roger Chartier, « Espace social et imaginaire social : les intellectuels frustrés au XVII[e] siècle », *Annales ESC,* n° 2, mars-avril 1982, p. 389-400.
5. Cf. en ce sens Hervé Hamon et Patrick Rothman, *Génération, 1. Les années de rêve, 2. Les années de poudre,* Paris, Le Seuil, 1987, 1988.



Fondations9-7 25/04/08 17:58 Page 208

Conception/réalisation graphiques :
Atelier Sacha Kleinberg

ISBN : 2-916374-14-0
ISSN : 1951-9745

Achevé d'imprimer en France en avril 2008
sur les presses de l'Imprimerie Public Imprim